# LA TRIPLE COURONNE

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE

# MÈRE DE DIEU

TISSUE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D'EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

ET ENRICHIE DE DIVERSES INVENTIONS POUR L'AIMER, L'HONORER ET LA SERVI

PAR LE R. P. FRANÇOIS POIRÉ

De la Compagnie de Jésus

AVEC LES CORRECTIONS ET ADDITIONS DE LA RÉVÉRENDE MÈRE DE BLÉMUR

BÉNÉDICTINE DU TRÈS SAINT SACREMENT

NOUVELLE ÉDITION REVUE, COLLATIONNÉE ET PUBLIÉE

PAR

LES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE SOLESMES

---

TOME PREMIER

JULIEN, LANIER E[illegible] [illegible]IMEURS-ÉDITEURS

PLACE DES HALLES, 12

PARIS

JACQUES LECOFFRE ET C^e^, LIBRAIRE

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1849

# PRÉFACE DES ÉDITEURS.

On s'étonnera peut-être de voir réimprimer un ouvrage publié en 1643, dans le format in-folio, et dans un style déjà fort suranné. L'oubli dans lequel est tombé ce livre rendra plus inexplicable encore l'empressement que nous mettons à le reproduire. Nous avons compté sur ce premier accueil du public, lorsque nous avons formé le projet de donner une nouvelle édition de la *Triple Couronne de la Mère de Dieu*, et cependant, loin d'y puiser un motif de découragement, nous nous sommes sentis plus résolus encore de donner nos soins à cette nouvelle édition de l'admirable livre du P. Poiré.

Il nous a semblé, en effet, qu'une publication qui peut contribuer à fonder sur des bases plus solides la dévotion envers la très sainte Vierge ne saurait venir plus à propos, dans un temps où le culte de Marie si négligé en France, pendant longues années, se ranime avec une ferveur inespérée, et fait présager de nouvelles faveurs et une nouvelle protection pour notre patrie, de la part de Celle à qui les changements politiques n'enlèveront pas plus le titre de Reine des Français, que les efforts de l'hérésie n'ont pu lui ravir celui de Reine du Ciel et de la terre.

Un heureux entraînement pousse de plus en plus les âmes vers la Mère des miséricordes. Combien de cœurs qui ne connaissaient pas Dieu, il y a quelques années, et vivent aujourd'hui de la vie de la grâce, parce que Marie a daigné abaisser sur eux les regards de sa tendresse maternelle! Les fêtes de la Mère de Dieu sont maintenant célébrées par les fidèles avec un enthousiasme et une confiance qui rappellent les âges de foi; le Mois de Marie solennisé d'abord, et comme avec mystère, dans quelques oratoires isolés, voit chaque année nos plus solennels sanctuaires s'ouvrir successivement à ses pompes, et il a désormais pris place dans nos mœurs catholiques. Au sein de la capitale, des prodiges de grâce émanent sans cesse du très saint Cœur de Marie, qui a choisi pour le centre de ses influences l'Eglise de Notre-Dame-des-Victoires, ce trophée de notre antique foi sur l'hérésie.

De toutes parts, les fidèles se pressent autour des chaires sacrées, du haut desquelles on proclame les louanges de Marie, et ses titres à la confiance de l'univers. Chaque année, chaque jour pour ainsi dire, voit paraître de nouveaux écrits dont le but est d'exalter la Mère de Dieu, et d'épancher les sentiments d'amour et de reconnaissance qui sont dans les cœurs. Les pratiques de la piété envers Marie qu'on aurait cru affaiblies, sont redevenues plus chères que jamais aux enfants de l'Eglise. Le saint Scapulaire est porté avec ferveur; la dévotion du Rosaire s'est ravivée sous une forme nouvelle et plus touchante encore; les pèlerinages aux sanctuaires de Marie sont aujourd'hui plus fréquentés que jamais, et la médaille de la Mère de grâce repose sur la poitrine de ceux qui croient, souvent même de ceux qui ne croient pas encore.

Mais ce qui témoigne plus haut encore de cet heureux entraînement des peuples fidèles vers Marie, c'est l'ardent

enthousiasme avec lequel ils la saluent dans le mystère de sa Conception immaculée. La foi, libre encore, prévient de de toutes parts la décision solennelle de l'Eglise, et il est permis d'espérer que le siècle ne s'achèvera pas avant que la voix apostolique n'ait proclamé comme un dogme l'incommunicable prérogative de la Mère de Dieu, sainte et immaculée dans son origine, comme elle est pleine de toutes grâces dans son progrès et dans sa consommation.

Que manque-t-il donc au triomphe de Marie, environnée de tant d'hommages toujours croissants? une seule chose, c'est que le sentiment qui porte vers elle toutes les classes de fidèles, et devient chaque jour plus dominant et plus irrésistible, soit éclairé par l'étude plus approfondie des grandeurs et des amabilités de cette auguste Reine. En un mot, le dogme de Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, source de miséricorde et colonne de l'Eglise, a besoin d'être mieux étudié et mieux compris. Le lait des enfants doit faire place au pain des forts, et il est temps de montrer que notre amour envers notre commune Mère, s'il a sa source dans la reconnaissance que nous font concevoir ses bienfaits, s'appuie en même temps sur toute l'économie de notre sainte religion, c'est-à-dire sur le plus imposant et le plus vaste ensemble de vérités qu'il ait été donné à l'homme de connaître.

Aimer Marie, c'est le devoir de toute créature de Dieu; connaître Marie, c'est avoir l'assurance de l'aimer toujours; mais c'est en même temps pénétrer les divins secrets du mystère de l'Incarnation, dans lequel Dieu nous a donné le moyen de remonter à lui par la charité. Le dogme du Dieu-Homme est la clef de toutes les vérités dont la foi et la pratique nous conduisent à notre fin; le dogme de la Mère de Dieu nous apporte de nouvelles lumières pour mieux comprendre le

don merveilleux que le Verbe divin a daigné nous faire de lui-même.

Il ne suffit donc pas pour honorer Marie de chanter ses louanges, et de se laisser aller au charme de son amour. Dans les choses de la religion, le sentiment procède de la foi, et la foi a besoin de s'agrandir et de se développer toujours par la contemplation des vérités qu'elle nous révèle. Dieu a fait luire sa lumière sur nous, afin qu'elle soit de notre part l'objet d'une recherche continuelle qu'il récompense toujours par de nouvelles illustrations. Etudions les saintes Ecritures, méditons les augustes témoignages qu'elles rendent de Dieu et de sa vérité; pénétrons dans l'enseignement de l'Eglise, commentaire vivant de ce livre divin; dans les prières de son culte, dans les écrits de ses saints Docteurs, dans les actes et les monuments de sa foi, à travers les siècles, et bientôt le dogme qui nous ravissait déjà pour le simple rayon que nous avions entrevu, deviendra à notre œil ébloui un soleil éclatant et immense qui répandra sa lumière sur notre intelligence tout entière, et fournira à notre cœur un aliment de vie inépuisable.

C'est parce qu'on a négligé cette étude vivifiante que la compréhension des vérités de la foi a perdu quelque chose parmi nous. Les lieux communs ont trop souvent remplacé la doctrine solide, et on a trop laissé faire le sentiment qui, laissé à lui-même, finit par s'épuiser, ou devient stérile. On ne s'en aperçoit que trop déjà dans un grand nombre de livres sur la dévotion à Marie, dans certains discours prononcés à son honneur. A la surface, il semble que ces œuvres sont pleines de vie, l'expression étonne quelquefois par sa hardiesse et son à propos; mais le temps approche où le formulaire de convention s'appauvrira de plus en plus; on cherchera encore à être neuf, et on ne le pourra plus qu'en

devenant étrange. Alors, on sera forcé de comprendre que l'on faisait fausse route.

Il est donc temps d'étudier à fond le dogme chrétien dans ses rapports avec l'auguste Mère de Dieu. Tout nous en fait un devoir, et la sincérité des hommages que nous lui rendons, et le désir que tous les enfants de l'Eglise doivent ressentir de transmettre à d'autres générations l'amour qu'ils éprouvent pour celle que *toutes les générations* doivent *appeler Bienheureuse.*

Un livre exact et profond dans sa doctrine, vaste et pour ainsi dire universel dans son plan et dans ses détails; un livre tout imprégné de la piété antique, en même temps qu'il présente le plus magnifique ensemble des vérités théologiques appliqué à son sublime objet; un livre dont le style a vieilli sans doute, mais qui est demeuré tout rayonnant de la plus haute poésie; un livre écrit avant les influences jansénistes sur la France, et se révélant de nouveau lorsque tous les cœurs et toutes les intelligences catholiques ne demandent qu'à connaître de plus en plus Marie, afin de l'aimer davantage, et de se vouer plus étroitement à son service; la réimpression d'un tel livre nous a semblé venir en son temps.

Certes, il ne manque pas d'ouvrages pieux et savants sur la Mère de Dieu, et si l'on voulait reproduire maintenant tous les livres qui seraient dignes de figurer dans le plan d'une Bibliothèque *Mariale*, le chiffre pourrait aisément s'élever à plusieurs milliers de volumes. Mais il fallait choisir un ouvrage qui recueillît, autant qu'il est possible, les rayons épars dans ces innombrables compositions, dont la série commence à saint Ephrem pour arriver à saint Bernard, se continue à travers le moyen-âge, réunissant dans une association commune les scholastiques et les mystiques,

et vient enfin s'épanouir dans les grandes œuvres *Mariales* que le seizième et le dix-septième siècles ont produites en France, en Belgique, en Allemagne, en Espagne et en Italie, avec un tel luxe que la défense et la démonstration spéciales de la croyance à l'Immaculée Conception ont fourni elles seules la matière de cent volumes in-folio. La *Triple Couronne* consacrée à Marie par le P. Poiré, quoique cet ouvrage ne soit pas le dernier en date de ceux que nous considérons comme dignes d'un si haut sujet, nous a semblé offrir un résumé substantiel de ce que les siècles ont produit de plus magnifique et de plus lumineux sur la grande Reine du ciel et de la terre. Telle a été la raison du choix que nous en avons fait, dans le but de satisfaire à ce besoin de doctrine solide que nous signalions tout à l'heure.

Au reste, nous doutons qu'il se rencontrât aujourd'hui beaucoup d'hommes capables de concevoir un plan semblable à celui qui se trouve réalisé dans le livre que nous présentons au public, beaucoup de docteurs assez profonds dans la science pour le remplir avec une aisance et une supériorité dignes d'être mises en comparaison avec celles dont a fait preuve l'humble écrivain dont nous entreprenons de relever le nom oublié. On sent à toutes les pages de ce livre, avec l'accent d'une piété qui heureusement est de tous les temps, un goût de science théologique, une puissance et une facilité d'érudition qui nous reportent à cette époque, où l'entente complète de la science ecclésiastique était la première condition qu'on exigeait d'un homme qui voulait écrire sérieusement sur une matière religieuse.

Le P. François Poiré naquit, en 1584, à Vesoul, dans cette catholique province de Franche-Comté qui a conservé jusqu'à nos jours les traces toujours vives de l'esprit de foi qui y régna si long-temps sans altération. Dès l'âge de dix-sept

ans, il entra dans la Compagnie de Jésus, où l'on apprécia de bonne heure les dons précieux que l'Esprit-Saint avait déposés en lui. On le chargea successivement d'enseigner les humanités, la rhétorique, la philosophie et l'Ecriture Sainte, et son mérite lui ouvrit bientôt la voie des supériorités. Il gouverna d'abord la maison professe de Nancy, et après avoir été recteur du collége de Lyon, il exerçait les mêmes fonctions au collége de Dôle, lorsqu'il mourut, dans un âge encore peu avancé, le 25 novembre 1637.

L'attrait du P. Poiré le portait vers les travaux de la littérature mystique et ascétique, et il les aborda avec tous les secours de la haute science théologique qu'il possédait. Nous citerons comme monuments de son génie en ces matières son beau *Traité de la science des Saints* (1638, in-4°), et son *Recueil de méditations* publié après sa mort (1641, in-4°).

Mais son plus important ouvrage, celui auquel il a laissé son cachet plus énergiquement empreint, est celui que nous reproduisons aujourd'hui. Nourri au sein d'un Institut qui a toujours paru au premier rang, entre les moyens dont Dieu s'est servi, dans ces derniers siècles, pour maintenir et promouvoir dans son Eglise la religion et l'amour envers la Reine du ciel, le P. Poiré était digne de servir d'interprète aux sentiments de sa Compagnie. La *Triple Couronne de la Mère de Dieu* parut d'abord en 1630, à Paris, sous le format in-4°, qu'elle conserva dans la seconde édition qui fut donnée en 1633. Dix ans après, en 1643, l'ouvrage s'éleva à l'in-folio, chez Sébastien Cramoisy. Outre la dédicace de l'auteur *à la Mère de Dieu,* il en portait une seconde à la pieuse Duchesse d'Aiguillon, et signée par l'imprimeur. C'est sur cette édition que nous donnons le livre au public.

Le plan suivi par le P. Poiré, dans cette œuvre immense où il s'agissait de faire entrer tout ce que les siècles ont pro-

duit de plus riche et de plus éloquent à la louange de Marie, répondit à la grandeur et à la magnificence du sujet. Comme il s'agissait d'exalter la grande Reine du ciel et de la terre, le pieux auteur pensa que l'offrande d'une *Couronne* était l'hommage qui représentait le mieux les sentiments dont son livre devait être l'expression.

Mais une simple Couronne n'eût pas exprimé suffisamment la haute royauté de la Mère de Dieu. Sur la terre, l'Eglise place sur le front du Vicaire du Christ une Couronne triple pour signifier la plénitude de la royauté spirituelle qui réside en lui. Marie devait à plus forte raison recevoir les honneurs du *Trirègne*, et avec d'autant plus de justice que nous honorons en elle trois qualités principales en lesquelles se résument toutes ses grandeurs. Ces trois qualités sont l'*Excellence*, le *Pouvoir* et la *Bonté*. L'*excellence* qui consiste dans une prérogative tellement élevée qu'on ne peut concevoir au-dessus que la Divinité même; cette prérogative ineffable est la Maternité divine. Le *pouvoir* de Marie procède de son *excellence* même, et n'a pas de limites; elle règne après Dieu et avec Dieu. La *bonté* est l'apanage de cette immense suprématie; la Mère de Dieu devient par adoption la Mère des hommes et de toute créature; le sceptre de la miséricorde est placé entre ses mains. *Excellence, pouvoir, bonté,* s'unissant par une triple alliance sur le front sublime de Marie, tel est le diadême dont l'érudit et dévot auteur a voulu la couronner.

Mais comme la gloire d'une couronne est dans les joyaux dont elle resplendit, le P. Poiré s'est mis à la recherche des pierres les plus précieuses pour en embellir ses trois diadêmes. Le nombre nécessaire à chacun était déterminé dans la prophétie du Disciple bien-aimé, qui nous apprend que sur la tête de la Femme mystérieuse douze Etoiles brillaient

en couronne. Appuyé sur les nombres les plus sacrés, le trois et le douze, il a donc composé avec un art merveilleux son œuvre tout entière, et nous allons voir que la matière ne lui a pas fait défaut.

Il s'agissait d'abord de former la couronne d'*Excellence*, c'est-à-dire de mesurer la nature et l'étendue de la prérogative de Mère de Dieu qui est le fondement de toutes les grandeurs de Marie. Il fallait dérober au ciel la notion de ces douze premières Etoiles dont l'éclat se réfléchit sur celles qui forment la seconde et la troisième couronne.

L'auteur assigne pour première *Etoile* la prédestination éternelle de Marie à devenir Mère du Fils de Dieu incarné. Eternellement la pensée d'un Homme-Dieu a été présente à la Très Sainte Trinité; or, l'Homme-Dieu suppose une Mère au sein de laquelle il puisera la nature humaine par l'opération de l'Esprit-Saint. Du Fils à la Mère, le rapport est nécessaire; la Maternité divine, en tant que conçue et préparée dans l'intelligence de Dieu, associe donc Marie aux plans éternels, au moyen d'une prédestination qui n'a au-dessus d'elle que celle même de Jésus-Christ, à laquelle elle est inséparablement liée.

Mais avant de se produire au dehors, cette prédestination ineffable est annoncée et figurée par des symboles. Ce nouveau rapport de Marie avec Jésus-Christ qui doit être son Fils dans le temps, comme il l'est du Père dans l'éternité, forme la seconde *Etoile*. Les figures tirées des objets insensibles sont choisies au nombre de six; le buisson ardent, la verge d'Aaron, la toison de Gédéon, l'Arche d'alliance, le trône de Salomon et la nuée d'Elie. Douze symboles vivants sont pareillement empruntés à l'Ecriture : Eve, Sara, Rebecca, Marie, sœur de Moïse, Axa, Jahel, Judith, Esther,

Bethsabée, Abigaïl, Marthe, et enfin la contemplative Marie-Madeleine.

La Mère de Dieu, prédestinée et figurée, est enfin créée dans la plénitude des temps par la puissance divine. La qualité de Fille du Père céleste lui est magnifiquement conférée, et c'est là la troisième *Etoile*. La création est une paternité; sur quel être le Père de toutes choses l'a-t-il exercée avec plus de munificence? l'adoption est une seconde paternité; qui d'entre nous a été adopté plus étroitement par le créateur, lui qui admet en quelque sorte Marie à son auguste puissance de filiation.

L'Esprit-Saint a fait de Marie son Epouse véritable et l'a rendue divinement féconde dans l'incarnation. Il l'a parée pour cette vocation sublime de toutes les richesses des vertus et des dons de sa grâce, et se répandant en elle, il a développé dans un degré incommensurable les trésors de perfection qu'il avait préparés. Cette qualité d'Epouse de l'Esprit-Saint est la quatrième *Etoile*.

La cinquième éclate dans l'assemblage des perfections naturelles qui font de Marie le chef-d'œuvre de la puissance de Dieu, la merveille de la création : noblesse d'origine, beauté incomparable, intelligence sublime, bonté qui s'épanche sur toutes les créatures.

Mais les dons de la grâce dont la réunion forme la sixième *Etoile* sont bien plus élevés encore en Marie, et ceux de la nature n'en forment qu'une image imparfaite. Cette grâce versée en elle avec tant d'abondance dès l'instant de sa conception, s'est développée dans une progression que la pensée de l'homme ne saurait sonder, et elle est devenue en Marie le principe d'un mérite qui surpasse celui de tous les Saints ensemble.

L'exemption totale du péché nous révèle dans la Mère de Dieu un degré de gloire que nous, hommes pécheurs, devons proclamer avec une sainte envie, comme la septième *Etoile* de la première couronne. Cette harmonie parfaite avec la Sainteté incréée de Dieu se manifeste d'abord dans la Conception immaculée de Marie, qui n'a pas été soumise à la flétrissure du péché d'origine; ensuite dans l'exemption absolue du péché actuel qui jamais n'a approché d'elle, ni altéré en la moindre chose la Sainteté créée dont elle resplendit.

Marie est bénie entre toutes les femmes; c'est la huitième *Etoile,* La malédiction d'Eve ne s'est point arrêtée sur elle. Bénie dans sa fécondité virginale, bénie par l'acclamation de tous les êtres qui la célèbrent, elle remplit tous les caractères de bénédiction figurés dans cette Terre promise que Dieu aima, dans le Tabernacle de l'Alliance où reposa sa majesté, au désert.

La neuvième *Etoile* nous signale Marie comme la Reine et la Mère des vertus. Dans le sanctuaire de son cœur, les sept Dons de l'Esprit-Saint ont établi leur séjour; les douze Fruits de ce divin Esprit, énumérés par l'Apôtre, y résident pareillement. Les huit Béatitudes exaltées par la bouche même du Sauveur sont réalisées et couronnées en elle avec magnificence.

Les merveilles de la gloire qui éclatent en Marie sont signifiées par la dixième *Etoile;* la gloire de sa mort qui surpassa en douceur celle des plus insignes amis de Dieu; la gloire de son Assomption en corps et en âme qui rappelle l'Ascension de son divin Fils; la gloire de son triomphe qui émut toute la cour céleste; la gloire de son corps qui illumine le ciel des rayons de sa splendeur; la gloire de son âme qui dépasse en éclat et en perfections toutes les hiérar-

chies angéliques; la gloire de son trône qui domine tout ce qui n'est pas Dieu.

Selon la prédiction de Marie elle-même, toutes les générations doivent la proclamer Bienheureuse. La onzième *Etoile* figure ce concert unanime dans lequel nous entendons successivement les gentils, qui vécurent dans l'attente du fils de cette Vierge dont l'enfantement devait produire le libérateur universel, les juifs qui l'attendaient comme devant sortir de leur race, les musulmans qui l'ont toujours honorée, malgré les ténèbres de leur infidélité, les princes et les princesses qui se sont fait honneur d'abaisser leurs couronnes à ses pieds, les nations chrétiennes des deux mondes, qui ont toutes élevé à sa gloire quelqu'un de ces augustes sanctuaires tout resplendissants de l'éclat des prodiges qui annoncent que Marie se plaît à y résider, les Ordres religieux qui tous à l'envi comblés de ses faveurs, sont autant de monuments à sa gloire et de trompettes à sa louange.

Enfin la douzième *Etoile* consiste dans la réunion de toutes les perfections départies aux divers ordres de la création, et rassemblées par la main de Dieu même en celle qu'il a choisie pour la Mère de son Fils. L'auteur les résume en cette manière : la plus suave des fleurs, la plus brillante des perles, la plus étincelante des pierres précieuses; la lune, le soleil, le jardin de délices; le temple de Dieu, le monde de Dieu, le trône de Dieu, le char de Dieu, la glorieuse couronne de tous les Saints.

Passant ensuite au second diadême, celui du *Pouvoir*, sur lequel brillent aussi douze *Etoiles* merveilleuses, le P. Poiré trouve la première dans ce pouvoir glorieux qu'a eu Marie d'attirer le Verbe divin sur cette terre, par l'ardeur de ses désirs, plus véhéments que ceux de tous les patriarches et de tous les prophètes, par les célestes attraits de sa virginité

qui préparait au Fils de Dieu un sanctuaire en rapport avec sa souveraine sainteté, par la profondeur de son humilité sans égale, par l'acquiescement qu'elle donna à la demande du ciel proposée par l'ange, et sans lequel le mystère de l'Incarnation ne devait pas s'opérer.

Le pouvoir de Marie paraît encore en ce qu'elle a fourni d'une manière ineffable et du plus pur de son sang la matière de cette chair qui devait être unie au Verbe divin; en ce qu'elle a exercé une autorité réelle, par sa qualité de Mère, sur le Fils de Dieu incarné, et c'est là la deuxième *Etoile*.

La troisième exprime cette autre forme de puissance que Marie a exercée sur le Fils de Dieu et le sien, en l'allaitant à ses chastes mamelles, et en dirigeant ses premiers pas.

Epouse du Verbe divin qui s'unit aux âmes fidèles, tous les mystères du sacré Cantique se sont accomplis en Marie; et cette glorieuse alliance à laquelle elle a participé plus que toutes les autres ensemble, l'a fait entrer en partage du pouvoir de ce sublime Epoux. Honorons en ce mystère la quatrième *Etoile*.

Son Fils est appelé le Père du siècle à venir, le réparateur de la race humaine. Marie, dans la cinquième *Etoile* de son pouvoir, nous apparaît comme partageant avec lui ces glorieux titres. Elle a offert sur le Calvaire la victime qui nous ouvrait par son sang les portes de l'éternité; elle a souffert avec le Rédempteur, et mêlé ses larmes au sang qui s'épanchait des blessures de l'Homme-Dieu. S'il a changé par sa mort la malédiction en bénédiction, c'est parce que Marie a été d'abord substituée à Eve.

Le pouvoir de Marie paraît dans la sixième *Etoile*, en ce que le Verbe qui a pris pour lui la qualité de Chef de son Eglise l'en a établie la Reine, et a placé entre ses mains la

puissance de propager la foi dans le monde, de détruire les hérésies, de diriger les Apôtres, d'encourager les Martyrs, d'éclairer les Pontifes, d'inspirer les Docteurs, de sanctifier les Confesseurs, de susciter les Vierges, de veiller avec sollicitude sur les fidèles qui vivent dans le lien conjugal.

Mais Marie n'est pas seulement la Reine de l'Eglise, elle en est encore la puissante protectrice, et cette autre branche de son pouvoir est figurée par la septième *Etoile*. Elle aime d'un amour invincible cette famille qui forme le Corps de son Fils; par elle, ce vaisseau immortel défie tous les orages; elle est cette Tour de David d'où pendent mille boucliers, et qui protége à jamais la Cité sainte.

Et comme l'Eglise est aussi l'armée du Seigneur, Marie, revêtue d'un pouvoir de commandement que réprésente la huitième *Etoile*, s'avance à l'encontre de tous les ennemis qui veulent arrêter la marche de cette invincible armée. Ces ennemis se divisent en quatre classes : les démons, les magiciens, les hérétiques et les blasphémateurs. L'histoire témoigne de la quadruple victoire que Marie a remportée sur eux.

La neuvième *Etoile* de *Pouvoir* dans la Mère de Dieu, figure la richesse du trésor dont elle est dispensatrice. Ce trésor inépuisable se compose des grâces de son Fils, à la distribution desquelles elle est préposée, et qui passent toutes par ses mains pour arriver à nous.

L'Homme-Dieu est établi par son Père sur un tribunal d'où il jugera les vivants et les morts. Au pied de ce tribunal, Marie exerce le pouvoir d'Avocate et de Médiatrice, symbolisé dans la dixième *Etoile;* pouvoir immense, parce qu'il s'appuie sur les droits d'une Mère à l'égard de son Fils, et qu'il est reconnu par le Cœur plein de tendresse de ce Fils, qui voudrait que tous les hommes fussent sauvés.

Avant la divine Incarnation, Satan était le prince de ce monde qui s'était assujetti à lui par le péché. Le Fils de Marie l'a détrôné, et s'asseyant à la droite de Dieu, il est devenu Roi du monde racheté. Marie en est la Reine et la Dame souveraine, et toute l'œuvre de Dieu est placée sous ses lois; c'est la onzième *Etoile* de *Pouvoir*.

La douzième et dernière *Etoile* de cette seconde Couronne est la toute-puissance de Marie. Son Fils, par son union avec la personne du Verbe, est entré en possession du pouvoir divin; rien ne lui résiste, et son opération ne connaît point de limites. Il a voulu que sa Mère participât, autant qu'il est possible à une pure créature, à l'irrésistible force qui réside en lui; voilà pourquoi tous les siècles retentissent de la renommée des prodiges de tous genres opérés par Marie, pourquoi toutes les générations ont espéré en elle d'un espoir qui ne fut jamais trompé.

Etincelante de ses douze pierres précieuses comme les deux premières, la Couronne de *Bonté* apparaît à son tour, et l'éclat des *Etoiles* qui la composent, plus doux aux regards des hommes, réjouit leurs cœurs et les ouvre aux émotions d'une confiance invincible.

Le premier de ces astres représente la part que Marie a été appelée à prendre dans la prédestination des élus. Son fils est le principe de cette faveur suprême; le Père y associe Marie d'une manière ineffable, en sauvant tous ceux sur lesquels il voit, avec la ressemblance de Jésus-Christ, les marques de l'adoption maternelle de sa Fille bien-aimée.

Marie est appelée la Mère du bel Amour, parce que la charité divine habite dans son cœur comme dans un centre; elle épanche sur nous cet amour, et nous enfante à la dilection, par mille moyens de sa tendresse, en sorte que si nous aimons Dieu, c'est à ses soins et à ses influences que nous en

sommes redevables, après l'Esprit-Saint. Cette prérogative de bonté est figurée par la seconde *Etoile*.

Notre puissante Reine a de nobles faveurs pour ceux qui ont l'honneur de l'approcher de plus près. D'abord, elle leur procure l'avancement dans la cour de son Fils; près d'elle, ils obtiennent un crédit auquel rien n'est refusé; elle aime à leur faire part de ses plus signalées caresses. L'histoire des saints est remplie des monuments de cette ineffable courtoisie qui est représentée par la troisième *Etoile*.

La quatrième signifie les attentions et les soins de toute nature que Marie daigne prendre de ceux qui ont trouvé le facile chemin de son Cœur maternel. Elle se plaît à disposer toutes choses pour les placer dans la voie de leur salut et de leur perfection; les annales de la sainteté en témoignent à toutes les pages.

Qui pourrait dire jusqu'où s'étend la libéralité de cette auguste souveraine? Dans l'ordre de la nature : la santé, le succès dans les entreprises, le développement de l'intelligence, la conservation des familles près de s'éteindre, tout lui a été demandé, et tout a été obtenu. Dans l'ordre de la grâce : les vertus pour l'acquisition desquelles on avait travaillé sans succès, descendent d'elles-mêmes dans l'âme qui s'ouvre à Marie par l'abandon et la prière. Cette libéralité tant éprouvée est la cinquième *Etoile*.

Le cœur d'une si puissante princesse tient à honneur de montrer une noble gratitude envers ceux qui se font gloire d'être ses sujets. Que de faveurs n'a-t-elle pas accordées aux nations qui la servaient comme leur Reine, tant qu'elles lui sont restées fidèles? que n'a-t-elle pas fait pour les villes qui ont sollicité son patronage, et s'en sont rendues dignes par leur zèle à confesser cette heureuse dépendance? Et les empereurs, les rois, les généraux d'armées qui ont placé

sous son égide leurs états ou leurs bataillons, ont-ils jamais été frustrés dans leur confiance? Marie ne leur a-t-elle pas toujours rendu leurs avances avec usure? Cette gratitude de son cœur si fidèle est comptée pour la sixième *Etoile* de la Couronne de bonté.

Nous trouvons la septième dans ce beau titre de Mère de miséricorde que l'Eglise affecte à Marie, et que cette aimable Reine a daigné mériter par sa commisération envers les pécheurs. Il serait inutile de chercher à assigner des bornes à la miséricorde de Marie; le Seigneur étend la sienne sur toutes ses œuvres, et il a voulu que la Mère de son Fils l'assistât toujours dans l'exercice de cette divine prérogative.

La huitième *Etoile* est dans la qualité de Protectrice que Marie exerce sur les siens. Elle les défend des dangers du corps, elle les arrache aux périls de l'âme, elle déjoue les stratagèmes des esprits de malice, elle met en fuite les tentations, et dissipe les illusions qui pourraient jeter ses serviteurs hors de la voie du salut.

La Mère de Dieu est pour les âmes de ses enfants une maîtresse qui les instruit dans toute la doctrine de son Fils. Elle les exerce afin de les faire arriver à tous les développements que Dieu désire en ses élus; s'ils s'écartent, elle les corrige et les remet dans la voie. Ce ministère de sollicitude est représenté sur la Couronne de bonté, par la neuvième *Etoile*.

Le beau titre de Consolatrice des affligés resplendit dans la dixième. Que d'angoisses Marie a calmées! que de cœurs brisés ont retrouvé par elle le repos et la consolation! que de désespoirs ont fait place à la confiance, aussitôt qu'elle a daigné, comme un doux arc-en-ciel, luire au sein des tempêtes d'une âme ulcérée!

Marie, Refuge des pécheurs : c'est la onzième *Etoile*. L'ancienne loi avait ses villes de refuge, les gentils avaient leurs asiles : faibles symboles de la sécurité que le pécheur trouve entre les bras de Marie. Les foudres du Seigneur ne peuvent plus l'atteindre; la Mère de Dieu prend sa défense et lui sert de bouclier.

La douzième et dernière *Etoile* du Diadême de *Bonté* désigne le ministère d'amour que Marie exerce sur ses enfants, au moment suprême. Elle est leur puissant secours à l'heure de la mort. L'appréhension naturelle de cette heure terrible se calme dans le cœur du moribond qui sent près de lui une Mère si compatissante. C'est elle aussi qui veille à écarter de ses favoris les périls de cette redoutable surprise que nous appelons la mort subite. Les assauts que l'ennemi avait préparés de longue main pour ce moment critique tournent à sa confusion. L'âme est-elle enfin sortie du corps? Marie l'assiste devant le tribunal de son Fils. Si elle est envoyée au lieu des expiations, la Mère de Dieu daigne y descendre souvent, et adoucir par sa douce présence les rigueurs de l'exil.

Tel est l'ensemble de cette magnifique composition dans laquelle l'auteur remplit surabondamment tout ce qu'il promet. Les témoignages innombrables des Pères et des Docteurs, un luxe de faits, tous plus intéressants les uns que les autres, étalé avec une sainte complaisance pour éclairer la doctrine, un style naïf, mais richement coloré, un accent de piété qui touche et ravit, donnent à cette œuvre un caractère d'originalité peu commune. L'auteur ayant écrit son livre avant les grands travaux de la critique moderne, a donné, il est vrai, trop d'autorité à certains écrits attribués à divers Pères de l'Eglise, et qui, dans la suite, ont été reconnus un peu plus modernes. Cet inconvénient inévitable

# Fin de l’aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée.  Le livre est toutefois complet.

Il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

***canadienfrancais.org***

Ce PDF peut être distribué librement. Plus de détails à la dernière page.

que le P. Poiré a l'honneur de partager avec Baronius et Bellarmin, ne saurait nuire sérieusement à la *Triple Couronne de la Mère de Dieu*, pas plus qu'il n'a effacé le mérite des *Annales Ecclésiastiques* de l'Oratorien, ni diminué la valeur des *Controverses* du Jésuite. Dans des ouvrages de cette importance, les conclusions sont résumées d'un trop grand nombre de témoignages incontestables pour perdre quelque chose de leur solidité, parce qu'on est obligé de reculer de quelques siècles, certains textes que l'auteur alléguait comme plus anciens. Le livre n'en demeure pas moins ce qu'il est, un monument de l'érudition la plus profonde, aussi bien qu'un trophée de la plus ardente et de la plus tendre dévotion envers Marie.

Après avoir couronné la Mère de Dieu de son triple Diadême, le P. Poiré emploie le reste de l'ouvrage à proposer aux fidèles les devoirs qui les enchaînent à une si grande Reine, et les hommages qu'ils doivent lui rendre. Cette partie toute pratique du livre est la conséquence de ce qui précède, et n'abonde pas moins que la première en doctrine et en onction. La reconnaissance envers Marie est la conclusion primordiale qu'il intime à tous ceux dont il a ravi le cœur et les yeux par l'éclat des trois Couronnes d'*Excellence* de *Pouvoir* et de *Bonté* qui embellissent le front de celle qui est la Mère de Dieu et la leur.

De cette reconnaissance imposée à l'univers entier, dérivent, la haute et profonde estime que les fidèles doivent avoir des grandeurs et des prérogatives de la Mère de Dieu; la confiance que tant de puissance et de bonté fait naître dans leurs cœurs; l'amour que leur inspirent tant de perfections et tant de bienfaits; le zèle à lui gagner des cœurs; les œuvres de miséricorde que son amour pour les hommes lui rend si chères; les actions de grâces dans lesquelles ses

dévots se plaisent à épancher la gratitude qui les presse; les pratiques de son culte qui, sous leurs formes gracieuses et variées, font la joie de l'Eglise et le bonheur des âmes pieuses; les œuvres de la mortification offertes à la justice de Dieu en l'honneur de cette Mère de miséricorde, et agréées de lui avec une bienveillance particulière; l'ardeur à imiter les vertus dont Marie fournit l'exemple à toutes les classes de fidèles; l'empressement à entrer dans les Associations et Confréries érigées à son honneur et pour son service; enfin, l'attention à procurer sa gloire par tous les moyens; car tel est le bon plaisir de Dieu, que Marie soit louée et exaltée au ciel et sur la terre, dans tous les siècles des siècles.

Ces douze sortes d'hommages, inspirés par la reconnaissance envers la Mère de Dieu, sont le sujet d'autant de chapitres que le P. Poiré a traités avec complaisance et enrichis de toutes les ressources de sa science et de sa piété. Ils aboutissent à une consécration de l'auteur et de son œuvre à l'auguste Reine dont il a célébré avec tant d'effusion les grandeurs et la souveraine miséricorde.

Un tel livre paraissant à une époque où le souffle glacé du Jansénisme ne s'était pas fait encore sentir à nos pères, devait être accueilli avec une haute faveur. On en peut juger par les trois éditions dont il fut l'objet, malgré son volume considérable. La dernière était, comme on a vu, de 1643. Tout le monde sait que la littérature religieuse changea de caractère après cette époque. Le siècle qui goûtait la *Fréquente Communion d'Arnauld*, et les *Essais* de Nicole, ne pouvait plus avoir de sympathies pour des ouvrages écrits sous l'inspiration d'une foi ardente et d'une pieuse tendresse. On oublia promptement tous les livres antérieurs à la réaction; un grand nombre périrent, et les autres restèrent ensevelis

dans la poudre des bibliothèques. Plusieurs de ces ouvrages méritaient cependant un autre sort, et on est à même d'en juger aujourd'hui, depuis la réimpression de *la Théologie affective* de Louis Bail, et des *Conférences théologiques* du P. d'Argentan. Le succès de ces publications, dans ces dernières années, a montré que notre siècle savait mieux apprécier les œuvres du génie catholique que les deux qui l'ont précédé.

Toutefois, avant d'être submergée dans ce naufrage universel, la *Triple Couronne de la Mère de Dieu* fut l'objet d'une attention précieuse de la part d'une illustre fille de saint Benoît, qui tenta de sauver de l'oubli ce livre dont elle était digne d'apprécier tout le mérite et toute l'importance.

La Mère Marie-Jacqueline Boüette de Blémur était née à Paris, en 1618, d'une noble famille de Normandie. La vocation religieuse se déclara chez elle dès l'enfance, et la porta à demander la grâce de la sainte profession dans la célèbre Abbaye de la Trinité, à Caen. Elle vécut dans ce monastère, dont l'Abbesse l'établit successivement Maîtresse des Novices et Prieure, jusqu'en 1678, où le désir de pratiquer avec plus de perfection la Règle de saint Benoît, lui fit solliciter son entrée dans le premier monastère des Bénédictines du Très Saint Sacrement, à Paris. Après avoir donné l'exemple de toutes les vertus, dans cette seconde retraite comme dans la première, elle alla recevoir sa récompense, le 24 mars 1696, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. Suivant l'usage, une circulaire au nom des Sœurs que Dieu venait d'affliger d'une telle perte, alla porter au loin la nouvelle de cette mort précieuse devant le Seigneur, et propager la renommée des vertus de la Mère de Blémur. Dom Mabillon ne trouva point au des-

sous de lui de tenir la plume, dans cette occasion, au nom des Bénédictines du Très Saint Sacrement, et la même main qui a recueilli les Actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît, a conservé à la postérité la mémoire de cette humble servante de Dieu.

Nous ne devons pas nous en étonner. Le savant moine connaissait dès long-temps tout le prix de cette âme d'élite, et plus d'un de nos lecteurs sera étonné d'apprendre que la Mère de Blémur, malgré l'infériorité de son sexe et l'absence de la plupart des secours qui peuvent aider au développement de la science, était arrivée à une érudition ecclésiastique qui inspirait à Dom Mabillon la plus haute estime.

Dans son monastère de la Trinité de Caen, la pieuse et savante fille composa, en sept volumes in-quarto, son *Année Bénédictine*, où elle passe en revue, selon les jours du calendrier, les fastes de son Ordre. Cet ouvrage parut en 1667. Plus tard, lorsqu'elle eut embrassé l'austère réforme du Très Saint Sacrement, on la vit publier successivement deux volumes de supplément à l'*Année Bénédictine*, contenant la vie d'un grand nombre de personnages illustres qui se sont sanctifiés sous la Règle de saint Benoît, dans les XVI^e^ et XVII^e^ siècles (in-4°, 1679); la Vie du Bienheureux Pierre Fourrier (1687); le Ménologe historique de la Mère de Dieu (in-4°, en 1682), dans lequel elle a recueilli, pour chaque jour de l'année, les faits qui témoignent de la puissance de Marie et de la dévotion des fidèles envers elle; la Légende des Saints les plus célèbres et les plus connus dans l'Eglise, ouvrage qui n'a pas moins de 4 volumes in-folio, (1689); etc.

Mais la Mère de Blémur ne pouvait pas faire moins que de consacrer une de ses œuvres principales à la Mère de

Dieu, dont toute sa vie elle s'était proclamée la fidèle cliente. Elle était trop éclairée pour ne pas apprécier la *Triple Couronne* offerte à Marie par le P. Poiré; il lui sembla donc qu'elle ne pouvait donner à son Œuvre Mariale un meilleur fond que celui qui lui était offert par le pieux Jésuite. Elle se mit courageusement au travail, et si nous sommes contraints d'avouer qu'elle gâta tant soit peu le livre en voulant le refaire, son excuse est dans les exigences et les préjugés du public pour lequel elle écrivait, et aussi dans les améliorations réelles dont elle enrichit l'ouvrage, sous la nouvelle forme qu'elle lui donna.

Les *Grandeurs de Marie* (tel fut le titre qu'elle choisit) parurent en deux volumes in-4°, dans le cours de l'année 1681. Moins poétique dans la forme et rajeuni dans le style, le livre arrivait encore trop tard pour le siècle auquel il était destiné. Il fut apprécié cependant par les âmes qui avaient conservé quelque chose de l'antique et chaleureuse piété envers Marie. On ne l'a jamais réimprimé, quoiqu'il ait cependant conservé, jusqu'aujourd'hui, chez les amateurs des écrits solides sur les matières de piété, une faveur qui explique son extrême rareté et l'élévation de son prix dans la librairie ancienne.

En restituant au livre du P. Poiré son titre, son ancienne forme, en un mot son ensemble, il nous a semblé que nous ne devions pas priver nos lecteurs des importantes additions que la Mère de Blémur a faites à l'ouvrage primitif; nous les avons donc insérées dans le texte même, à leur lieu et place, en les isolant du texte par des guillemets et une indication au bas de la page. Nous espérons qu'on nous saura gré de ce complément, qui a exigé la plus minutieuse confrontation; car un grand nombre de ces additions consistent uniquement en certains développements ou éclaircissements

d'une faible étendue. Souvent aussi ces développements s'élèvent jusqu'à former plusieurs pages de suite. Au moyen de cette fusion des deux ouvrages, le lecteur pourra jouir d'un complet ensemble doctrinal et historique sur les grandeurs, les amabilités et la puissance de la Mère de Dieu.

Nous offrons donc ce livre au clergé, avec la confiance qu'il y puisera de précieux secours, pour éclairer de plus en plus les fidèles sur les avantages de la dévotion envers Marie, et pour raviver les sentiments de foi et d'amour que fera toujours naître la contemplation des perfections de celle que Dieu a daigné associer à l'œuvre de la régénération de l'homme. Les *Gloires de Marie* de Saint Alphonse de Liguori, sa Paraphrase du *Salve Regina* ont été accueillies avec faveur parmi nous; mais on ne peut, en aucune manière, comparer ces touchants monuments de la science et de la piété du saint Evêque avec la *Somme Mariale* que nous reproduisons aujourd'hui.

Les communautés religieuses trouveront aussi dans cet important ouvrage un aliment solide et substantiel de cette piété envers Marie, qui forme le bien commun de tous les instituts que l'esprit de Dieu a suscités dans l'Eglise pour la pratique de la perfection évangélique. Enfin les simples fidèles auront désormais un trésor de lumières et d'affections; dans lequel ils pourront toujours aller chercher de nouveaux motifs de s'attacher au culte et à l'imitation de la très Sainte Vierge, sans crainte de jamais épuiser ce fond aussi riche que varié. Tel a été notre but en donnant nos soins à cette importante réimpression.

En réduisant à trois volumes in-octavo l'in-folio du P. Poiré, et les deux in-quarto de la mère de Blémur, nous avons rencontré plus d'une difficulté d'arrangement typographique. Nous espérons qu'on nous en tiendra compte.

La nécessité de partager les matières entre ces trois volumes auxquels nous ne voulions pas donner une grosseur disproportionnée, nous a contraints de reporter d'un tome sur l'autre des matières que nous eussions voulu épuiser dans le même. L'ensemble de l'ouvrage n'y a rien perdu, quant à la fidélité de la réimpression; nous l'avons poussée jusqu'au scrupule, et en cela nous avons pensé remplir un devoir. Les ouvrages du genre de *la Triple Couronne de la Mère de Dieu* peuvent s'analyser, mais si on veut les reproduire, leur originalité même commande le respect, et on doit se garder de leur imprimer en la moindre chose le cachet des temps postérieurs. Au reste, nous le répétons avec assurance, s'il est possible de critiquer cette grande œuvre, il serait moins aisé de la refaire et de la remplacer. Pour nous, tout en reconnaissant les imperfections qu'elle présente, nous nous sommes sentis impuissants pour la corriger.

Et maintenant que nous avons exposé au public l'idée qui nous a portés à lui offrir cette nouvelle édition d'un livre du règne de Louis XIII, et que nous attendons avec confiance son jugement sur l'opportunité de cette entreprise, qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques paroles sur les sentiments avec lesquels nous présentons de nouveau à la Mère de Dieu la Triple Couronne, dont le fervent Jésuite lui fit hommage il y a plus de deux siècles. C'est celui que nous désirons voir éprouver par tous les catholiques entre les mains desquels parviendra cet ouvrage : une confiance illimitée dans le pouvoir et dans la bonté de Celle qui est tant glorifiée dans ce beau livre.

Les temps où nous sommes arrivés sont graves pour l'avenir du monde; les sociétés arrachées de leurs fondements appellent une main puissante pour les rasseoir sur leurs

bases. L'homme, de quelque nom qu'il s'appelle, est désormais impuissant à sauver tout ce qui est en péril. Levons donc nos yeux en haut, et invoquons le secours. Le bras de Dieu n'est pas raccourci, et comme il a daigné nous l'apprendre, au livre de la divine Sagesse, *il a fait guérissables toutes les nations de la terre.* (Sap. I. 14.) L'œuvre est ardue et demande un grand effort; mais elle n'est point au-dessus du pouvoir de Marie.

Si Dieu sauve le monde, et il le sauvera, le salut viendra par la Mère de Dieu. Par elle, le Seigneur a extirpé les ronces et les épines de la gentilité; par elle, il a successivement triomphé de toutes les hérésies; aujourd'hui, parce que le mal est à son comble, parce que toutes les vérités, tous les devoirs, tous les droits sont menacés d'un naufrage universel, est-ce une raison de croire que Dieu et son Eglise ne triompheront pas encore une dernière fois? Il faut l'avouer, il y a matière à une grande et solennelle victoire, et c'est pour cela qu'il nous semble que le Seigneur en a réservé tout l'honneur à Marie. Dieu ne recule pas, comme les hommes, en présence des obstacles.

Sans doute, les convulsions des sociétés peuvent être longues et terribles dans les jours où nous vivons; mais le Seigneur a donné les nations en héritage à son Fils, et quoi qu'elles fassent, elles n'échapperont point à la puissance de ce Dominateur suprême et à jamais béni. Dans sa justice, il les châtiera; dans sa miséricorde, il les sauvera. Lorsque les temps seront venus, la sereine et pacifique Etoile des mers, Marie, se lèvera sur cette mer orageuse des tempêtes politiques, et les flots tumultueux, étonnés de réfléchir son doux éclat, redeviendront calmes et soumis. Alors il n'y aura qu'une voix de reconnaissance montant vers celle qui, une

fois encore, aura apparu comme le signe de paix, après ce nouveau déluge. Marie est la clef de l'avenir, comme elle est la révélatrice du passé.

Que ceux qui ne sont pas chrétiens s'étonnent de nos paroles; que ceux qui le sont, sans comprendre encore que le Fils de Dieu opère toutes choses en ce monde pour la gloire de sa Mère, trouvent nos pensées étranges et exagérées; nous ne nous en plaindrons pas. Mais telle est l'espérance déposée au fond de notre cœur : l'Eglise triomphera toujours de tous les obstacles qui arrêtent sa marche; jamais elle ne sera vaincue; jamais les puissances de l'enfer ne prévaudront contre elle. Jusqu'aux portes de l'éternité, elle triomphera, et la raison de ce triomphe sans fin, c'est que Marie est pour jamais le *Secours des chrétiens* : AUXILIUM CHRISTIANORUM.

Fr. PROSPER GUÉRANGER,
Abbé de Solesmes.

DÉDICACE DE L'AUTEUR

A

# LA MÈRE DE DIEU.

A

# LA MÈRE DE DIEU.

---

Princesse de la terre et du ciel, pardon, s'il vous plaît, si j'ai été si téméraire que de toucher à vos Excellences pour vous en faire une Couronne. Car, hélas! qui suis-je pour mettre en œuvre de si rares pièces comme sont vos Royales Grandeurs? Et qu'ai-je fait autre chose, sinon tirer les étoiles du ciel pour les enchâsser dans la terre? J'ai failli, je l'avoue. Mais ne vous offenserez-vous point, si je dis que c'à été davantage par affection que par dessein, et plus par respect que par témérité? Par aventure, vous me direz que j'ai trop présumé de mes forces. Ce reproche me serait insupportable si je m'y étais engagé de moi-même. Mais quel moyen de refuser ce devoir à tant de personnes d'honneur

qui m'en ont fait si souvent de très instantes poursuites? Ne vous souvient-il pas combien de fois vos enfants bien-aimés, les très honorables confrères de la grande Congrégation qui est érigée en la noble ville d'Avignon, l'une des illustres Assemblées qui soit au reste de la France, m'ont allégué que ces discours que j'avais faits en leur faveur, n'étaient plus à moi, mais à eux, et qu'ils se chargeaient de la confusion que j'avais sujet d'appréhender si je les couchais sur le papier? N'en sont-ils pas venus jusqu'à une amiable contrainte, et ne m'ont-ils pas protesté qu'au cas que je fisse le rétif, les moyens ne leur manquaient pas pour me faire condescendre par force à leur équitable requête? Mais pourquoi, mal avisé que je suis, me mets-je en peine de rechercher des justifications auprès de vous? Non, je consens d'être coupable, seulement pour avoir un nouveau sujet de vous offrir en satisfaction de la faute que j'ai commise, mon cœur, mon âme, ma vie et tout ce qui vous appartient déjà par un million de titres; et afin de pouvoir dire que malgré la mort et l'enfer, je serai acquis à Marie au temps et à l'éternité.

# LA COURONNE

# DE LA MÈRE DE DIEU

TISSUE

## DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D'EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

ET ENRICHIE

DE DIVERSES INVENTIONS POUR L'AIMER, L'HONORER ET LA SERVIR

---

## LE DESSEIN DE L'AUTEUR.

I. Le Saint-Esprit l'a tracée en deux endroits des sacrés cahiers. Le premier est au douzième chapitre de l'Apocalypse, où l'on voit une femme, entourée de plusieurs symboles mystérieux, et portant sur sa tête une Couronne de douze Etoiles, d'où ne sortent pas moins de merveilles que de rayons. Femme qui est la vraie figure de la Mère de Dieu, comme l'ont reconnu saint Epiphane (1), saint Ambroise (2), saint Augustin (3), saint Methodius (4), saint Bernard (5), saint Bernardin le Siennois (6), saint Antonin (7), Denys le Chartreux (8) et les autres.

II. Le second est au vingt-cinquième de l'Ecclésiastique, où après avoir publié diverses grandeurs de la sainte Vierge, comme de celle à qui l'Eglise et les saints Pères attribuent, par droit de participation, les priviléges de son très honoré Fils, qui est la Sagesse incréée et incarnée, il lui fait faire comme un recueil de toutes ses prérogatives, disant selon la version grecque (9) : Trois choses m'ont fait trouver belle et agréable en la présence de Dieu.

III. En ces deux admirables traits, il m'a semblé que le Saint-

(1) Serm. de Sancta Deipara.
(2) In cap. 12. Apoc.
(3) Lib. 4. de Symbol. ad Catech. cap. 1.
(4) Apud Aretam in c. 12. Apocal.
(5) Serm. in *Signum magnum*.
(6) Tomo 1. Conc. 61. art. 2. c. 1.
(7) IV. parte tit. 15. c. 20.
(8) Lib. 3. de Laudibus Virgin. art. 29.
(9) Eccles. 25.

Esprit me fournissait le dessein de cette œuvre. Mais pour lui donner plus d'ouverture, il faut que j'emprunte un riche discours, que fait l'éloquent saint Ambroise au livre de l'Instruction des Vierges (1), où expliquant ces paroles du Cantique d'Amour : Accourez, filles de Jérusalem, et avancez-vous pour voir le roi Salomon avec le Diadême, dont sa Mère l'a couronné au jour de ses épousailles et de sa plus grande réjouissance, il dit que la Vierge couronna son Fils, le roi de gloire, lorsqu'elle le conçut, d'autant que le revêtant de la robe de notre humanité, par même moyen elle lui mit sur la tête une couronne d'éternelle débonnaireté, à ce que, moyennant la foi des nations, il fut avoué pour chef de notre race. L'abbé Guerric (2) en dit tout autant que saint Ambroise. Mais ou je me trompe, ou saint Bernard (3), maître du même Abbé, relève dignement la belle pensée de ces deux grands hommes, disant que le Prince du ciel se voyant ainsi couronné ne voulut pas se laisser vaincre en libéralité, mais qu'à même temps il mit sur l'adorable chef de sa très immaculée Mère une Couronne qu'il avait façonnée de sa propre main, et autant incomparable en son prix que rare en son invention. Je ferais conscience de laisser ses belles paroles ; voici donc le propos qu'il adresse à la reine des Anges : De quel mérite faut-il que vous soyez, ô Sainte Dame ! puisque vous avez contracté une alliance si ferme et une familiarité si étroite avec Dieu ? Quelle faveur est la vôtre ? quel vôtre bonheur ? Dieu demeure avec vous et vous avec lui. Vous lui taillez un habit de votre propre chair, et il vous revêt de la gloire de sa Majesté. Vous couvrez le Soleil d'une nue, et vous êtes parée du même Soleil. Et tout ainsi que Dieu a opéré une merveille en la terre, faisant qu'une femme enceignît un homme, qui tout ensemble fût un Soleil ; de même il en a opéré une autre au ciel, faisant qu'une femme fût environnée de Dieu même, qui surpasse en clarté mille Soleils. Vous l'avez couronné, et réciproquement vous avez été couronnée de lui. Sus donc, filles de Jérusalem, venez saluer votre Reine, et voyez sur sa tête le Diadême que son Fils y a mis par honneur. Admirez cette riche Couronne, et dites-nous si ce Chef Royal ne mérite pas d'être couronné d'ÉTOILES, puisqu'il a plus d'éclat lui seul que toutes

(1) Cap. 16.
(2) Serm. 4. de Assumpt.
(3) Serm. in *Signum magnum*.

les Etoiles du Firmament, et qu'elles reçoivent mille fois plus d'honneur en le couvrant qu'elles ne lui en font. Mais pourquoi ne porterait-elle pas la Couronne d'Etoiles, puisque le Soleil même lui sert de manteau ? Oh ! que de merveilles se retrouvent en cette Couronne étoilée, et qui sera celui qui nous en découvrira quelque partie ? A mon petit avis, ces douze Etoiles nous représentent assez naïvement douze Grandeurs ou douze prérogatives de la Mère de Dieu.

IV. Tout ceci et encore davantage, dit ce brave Docteur François, de qui la conception tombe si à propos à mon sujet que je ne m'en veux nullement écarter. Bien est-il vrai que m'appuyant de l'autorité de la Vierge Mère, qui nous a dit que sa parfaite beauté consistait en trois choses, je ne prétends pas borner mon discours à une seule manière de passe-droits, mais étaler trois sortes de Grandeurs, qui paraissent en elle comme autant de pièces de l'incomparable beauté, qui arrête les yeux des Citoyens du Ciel et de la terre.

V. Et pour le dire plus nettement, mon dessein est de la faire voir sur le théâtre d'honneur, avec une triple Couronne en tête, qui marquera trois sortes de perfections qu'elle possède en souverain degré, c'est à savoir : ses grandeurs d'EXCELLENCE, de POUVOIR et de BONTÉ. La première Couronne contiendra ses excellences de nature, de grâce et de gloire. La seconde représentera son pouvoir et ses influences sur tout le corps mystique de l'Église. La troisième, les rares effets de sa nonpareille bonté. La Couronne d'Excellence, à la bien prendre, sera tissue des prérogatives qui lui conviennent privativement à toute autre, sans avoir encore autrement égard à nous. La Couronne de Pouvoir sera comme une montre de l'autorité que Dieu lui a donnée sur toute l'Eglise en général, et des merveilles qu'elle fait pour la maintenir et pour l'avancer. La Couronne de Bonté regardera plus particulièrement les dévots de cette sainte Vierge, qui, ayant plus de part que les autres à ses bonnes grâces, l'ont aussi meilleure à ses faveurs.

VI. Chacune de ces Couronnes sera composée de douze Grandeurs comme de douze Etoiles, qui seront en tout douze grandeurs d'Excellence, douze de Pouvoir et autant de Bonté. Je me suis d'autant plus volontiers attaché à ce nombre, que moins je me devais départir de la figure que j'avais choisie, et que plus je reconnaissais que le Saint-Esprit avait pris plaisir à l'honorer,

et s'il est permis de le dire, à le consacrer, comme il se voit clairement ès douze Patriarches anciens, ès douze tribus, ès douze titres ou autels qui furent érigés par Moïse, ès douze cailloux qui furent pris au fond du Jourdain par le commandement de Josué, ès douze pierres précieuses, enchâssées dans le tissu que le grand-prêtre portait sur sa poitrine, ès douze bœufs qui soutenaient le grand vase d'airain, qu'ils appelaient la mer, et en la plupart des ustensiles du temple, ès douze lions qui étaient à côté du trône de Salomon, ès douze Apôtres, ès douze corbeilles de relief, et plus particulièrement encore en la sainte Cité que saint Jean vit en l'Apocalypse, où il aperçut douze fondements, douze portes, douze stades en carré, douze pierres précieuses, douze fruits de l'arbre de vie et douze mille de chaque tribu, qui étaient marqués du sang de l'Agneau. Ces douze Grandeurs, distribuées en autant de Chapitres, en fourniront déjà douze à chaque Traité, à quoi ajouté le discours fondamental, qui partout marchera devant comme un flambeau, et la conclusion qui, par voie d'abrégé, recueillera les obligations que nous avons pour toutes ces Grandeurs d'aimer, d'honorer et de servir la Mère de Dieu, il se trouvera que chacun de ces Traités sera composé de quatorze Chapitres. Finalement, pour promouvoir en quelque façon les louables sentiments de ceux qui seront touchés des extrêmes obligations, qu'ils reconnaîtront avoir à la Reine du Ciel, j'ai attaché aux trois précédents un Traité entier, contenant la pratique des reconnaissances, qui sont dues à tant de Grandeurs.

VII. Je confesse que je n'ai pas eu le courage de rechercher grands ornements pour enjoliver la besogne, d'autant que je me suis persuadé que la simple représentation de tant de Grandeurs serait plus agréable au lecteur, que toutes les curiosités dont on les pourrait embellir. Joint que je me fie tant à l'affection qu'il porte à la Mère de Dieu, que je croirais lui faire tort, si je lui présentais d'autres attraits que sa propre inclination, pour lui faire prendre goût aux louanges de celle qu'il a au milieu de son cœur. La Reine du Ciel est trop aimable d'elle-même pour la vouloir faire aimer par artifice. Partant, puisqu'il n'y a rien désormais qui nous retarde, et que l'excellence du sujet a assez de force pour gagner les cœurs et pour captiver les esprits, entrons dans le discours des Grandeurs de cette incomparable Princesse.

# LA COURONNE

D'EXCELLENCE

# DE LA MÈRE DE DIEU

## PREMIER TRAITÉ.

### L'ORIGINE DES COURONNES.

I. La Majesté, mère de l'Excellence, ne fut pas sitôt née en terre, ou pour mieux dire, ne fut pas sitôt descendue du ciel, qu'elle fût incontinent chargée de Couronnes. En quoi ceux qui s'avisèrent de lui rendre cet honneur, eurent d'autant plus de raison que les Couronnes ne furent jamais inventées que pour servir de marques d'Excellence et de Majesté. De fait, comme elle eut commencé de converser parmi les hommes, et de les ranger à quelque sorte de vie sociale et commune, ce fut elle qui donna la Couronne à ceux qui avaient plus de mérite, leur faisant porter ses livrées et ses faveurs. Les premiers à qui elle en fit part furent les princes et les rois, au visage desquels elle imprima de telles marques de Majesté et d'Excellence, que ceux qui les virent ne se purent empêcher de leur rendre de l'honneur et du respect. Ces Couronnes furent au commencement douze rayons de lumière, qui semblaient sortir de leurs faces, comme il se voit ès premiers rois d'Italie (1), pour les

(1) Virg. *de Latino*.

rendre plus vénérables à leurs sujets, et pour leur faire appréhender que ceux qui les gouvernaient tiraient leur extraction du ciel.

II. Tirons le rideau de ces inventions poétiques pour faire voir la vérité. Il est assuré que Dieu seul est l'éternelle Majesté, la souveraine Excellence, et la source de toute Excellence et de toute Majesté, à qui originairement appartiennent toutes les Couronnes de grandeur. Aussitôt que ce Monarque de l'univers eut pris la résolution d'envoyer en terre la Majesté et la Sagesse incréée, c'est-à-dire son Fils unique, il le couronna de gloire et d'honneur, comme enseigne le Roi Prophète, il l'établit sur toutes les œuvres de ses mains, et lui donna le pouvoir de faire porter la Couronne à qui il trouverait bon, non seulement çà bas en terre, ains encore là haut dans le ciel. A votre avis, par qui devait-il commencer que par sa Mère, qui l'avait couronné du diadème de notre humanité; et quelle tête pouvait-il rencontrer parmi les créatures plus digne de porter la Couronne? Il l'honora donc avant toute autre d'une Couronne, composée, non de douze rayons de lumière, mais de douze belles Etoiles, dont chacune épandait autour de soi mille rayons de lumière. Je pourrais dire que par ce nombre de douze, lequel, au rapport de saint Augustin (1), de saint Grégoire (2), et de plusieurs autres, est un nombre de perfections, nous devons entendre toutes les perfections sortables à la qualité de Mère, de Fille, et d'Epouse de Dieu, dont il a honoré la très sacrée Vierge. Néanmoins je veux me tenir précisément à ce nombre, et en toutes les excellences de la Sainte Vierge faire choix de douze principales, qui me semblent lui donner plus d'éclat et de majesté. Ce seront douze marques de Grandeur, qui la relèveront par dessus toutes les pures créatures, et qui ne conviendront à nulle autre qu'à elle. Le sujet sera plein de majesté, et, comme j'espère, de douceur; permettez seulement qu'avant que d'y entrer, je donne quelque petit éclaircissement, par forme d'avant-discours, au glorieux titre de Mère de Dieu.

(1) Lib. 3. de Doctrin. Christi c. 35. (2) Lib. 10. Moral. cap. 30, et in Psal. 86.

# DISCOURS FONDAMENTAL

## DU PREMIER TRAITÉ.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### DU TITRE DE MÈRE DE DIEU, VRAIE SOURCE DE TOUTES LES GRANDEURS DE LA GLORIEUSE VIERGE.

L'axiôme du Philosophe est très véritable, qu'à proprement parler, chaque chose est ce qui est de meilleur et de plus parfait en elle. De là vient qu'encore que le Roi soit ensemble Duc, Marquis, Comte, et tout ce que vous voudrez, néanmoins nous l'appelons simplement le Roi, d'autant que cette qualité ayant l'ascendant sur les autres, elle les contient toutes en perfection, et couvre leur lueur ne plus ne moins que le soleil celle des moindres étoiles. C'est ce qui se présente d'abord en la MÈRE DE DIEU, à qui, dès que nous avons donné ce nom, nous avons tellement choisi le Roi de ses titres, qu'il faut demeurer d'accord non seulement que les autres lui doivent hommage, mais encore qu'ils dépendent de lui comme la lumière du soleil, et le ruisseau de la fontaine. C'est l'occasion qui m'a fait résoudre à traiter avant toute chose du très excellent titre de MÈRE DE DIEU, et de faire marcher, en tête de toutes ses Grandeurs, celle qui est l'origine, et la mesure de toutes les autres.

#### §. I. — De l'excellence du titre de MÈRE DE DIEU.

I. Mais quoi? petit esprit, penses-tu pouvoir pénétrer les Excellences, qui sont renfermées dans cet illustre titre? crois-tu avoir les ailes assez fortes pour te guinder si haut, et les yeux assez fermes pour supporter l'éclat de ce divin Soleil? Sais-tu bien que ces Grandeurs que tu vas recherchant sont plus hautes que le ciel, plus profondes que les abîmes, plus larges que la région de l'air, et aussi longues que l'éternité même? Prévois-tu point la confusion, qui est inséparablement conjointe à un si téméraire dessein? Crains-tu point que t'approchant, plus qu'il ne serait convenable de la Majesté, tu ne sois accablé de sa gloire? As-tu point d'appréhension de te perdre dans cet Océan

de merveilles, et d'être enseveli dans ce golfe de Grandeurs? Considères-tu point que les Chérubins les plus clairvoyants et les plus embrasés Séraphins tiennent leurs ailes baissées, en la présence de celle dont tu veux parler, et qu'ils n'ont pas l'assurance d'arrêter les yeux sur son visage? Peux-tu ignorer de quel tremblement ont été saisis les plus grands esprits, et les premiers hommes du monde, lorsqu'ils ont voulu faire essai de leurs forces à ce sujet? Le grand évêque de Néocésarée, saint Grégoire Fait-miracle (1), tout éloquent qu'il est, et enseigné d'en haut, ne sait toutefois où trouver des paroles, et il lui semble que la pointe de son esprit s'émousse, et que son éloquence est muette lorsqu'il est question d'en parler. Le très savant prélat de Constance, ou de Salamine en Chypre, saint Epiphane (2), se dit malheureux et infortuné pour avoir eu la présomption de tenir ferme contre les brillants éclairs, qui sortent de la face majestueuse de la Reine du Ciel; il assure qu'une pensée si profonde, et une contemplation si relevée a rempli son âme de frayeur, et que peu s'en est fallu que son cœur n'ait séché d'épouvante; il maintient que cette entreprise surpasse la portée des forces humaines, et qu'il n'y a esprit, pour perçant qu'il soit, qui la puisse mener à chef, ni langue qui soit capable d'en parler comme il faut. Saint Bernard (3), quoique nourri dans le sein de la très sacrée Vierge, proteste néanmoins qu'il n'est rien qui l'étonne davantage que de traiter de la Mère de Dieu, et ce à cause que la créance commune étant que ses Grandeurs sont inexpliquables, il fâche à ceux, en présence de qui on en parle, qu'on se mette seulement en devoir de les vouloir expliquer. Vaudrait-il donc pas mieux quitter une pensée si téméraire, se prosterner contre terre, admirer de loin avec Moïse, le Buisson qui brûle dans les flammes de la Divinité sans être réduit en cendres, et adorer du fond du cœur, et avec un chaste silence, le sanctuaire de Dieu tout plein de prodiges célestes?

II. J'avoue que je me trouve en grande perplexité, et ce d'autant plus, que plus j'entre avant dans les sentiments des Saints, qui me font connaître la défiance qu'ils ont de pouvoir déclarer l'excellence de cet incomparable titre. Car quelques-

(1) Serm. 2. in Annunc.
(2) Serm. de Sanctissima Deipara.
(3) Serm. 4. de Assump.

uns d'entre eux, comme saint Anselme (1), assurent que penser seulement de la sainte Vierge, qu'elle soit MÈRE DE DIEU, c'est prendre l'essor aussi haut qu'il se peut, et avoir le plus noble entretien dont un esprit soit capable au-dessous de la majesté de Dieu. Quelques autres, comme saint Grégoire de Néocésarée (2), que nous avons déjà ouï une fois, disent haut et clair que ce seul mot surpasse toutes les louanges, qu'on lui saurait donner.

III. Il y en a, dit saint Bernardin le Siennois (3), qui en font avec proportion, comme nous faisons lorsque nous voulons discourir de Dieu. Car faute de connaître sa nature très simple, nous ramassons de tous côtés les perfections qui se retrouvent ès créatures, et en revêtons la Divinité, ajoutant qu'il y en a infiniment plus que nous n'en concevons. De même ils rallient toutes les raretés qu'ils trouvent éparses çà et là, et disent que celle qui les possède toutes en perfection, et incomparablement davantage, c'est la MÈRE DE DIEU. Il en est d'autres, comme saint Jean Damascène (4) et saint Ildefonse (5), qui prennent leur ton et leur mire plus haut. Car pour faire voir jusques où arrive ce point d'honneur d'être MÈRE DE DIEU par la génération temporelle, ils ne se proposent pas moindre idée que celle de la génération éternelle du Verbe, disant que tout ainsi que le Fils de Dieu est émané de l'entendement fécond du Père éternel, avec communication de sa substance sans altération ou division quelconque ; de même il est né de la sainte Mère temporellement, sans corruption et sans altération de son intégrité. D'autres, comme saint Thomas (6), passent encore plus outre et semblent tenir des discours plus relevés. Car au travers de cette lumière inaccessible ils remarquent que la Vierge, ayant reçu l'honneur d'être MÈRE DE DIEU, elle est unie à un terme d'infinie perfection, et qu'ainsi elle est en certaine manière élevée à l'ordre divin, et que par une suite nécessaire elle entre en possession d'une perfection infinie. Mais n'attendez pas qu'ils en disent davantage, car enfin il faut s'arrêter là.

IV. Je ferais tort à plusieurs grands personnages uniquement

(1) Lib. de Excellentia Virginis cap. 2.
(2) Serm. 2. in Annunc.
(3) Tom. 3. Concionum, Serm. 1. de nomine Virg.
(4) Orat. 1. de Nativ. beatæ Mariæ.
(5) Lib. de Virginitate, et parturitione Mariæ.
(6) I. part. q. 25. art. 6. ad 4.

affectionnés à la Reine du ciel, si je passais sous silence la gentille invention, que la dévotion leur a fournie. Car, comme ils ne trouvaient point d'ouverture pour déclarer l'Excellence du titre de Mère de Dieu, ils se sont jetés à l'écart et par diverses figures énigmatiques ils se sont efforcés de dire ce qu'ils en pensaient. Le bienheureux Proclus, Archevêque de Constantinople, en l'admirable harangue qu'il fit au Concile d'Ephèse le jour de la naissance du Sauveur, ayant donné à connaître, non seulement son particulier sentiment, mais encore celui de toute la nature, il décrit en cette sorte la Mère de Dieu : C'est, dit-il, le pur trésor, l'ornement et l'honneur de la virginité, le paradis spirituel du second Adam, le cabinet du divin mariage, qui a été célébré entre les deux natures, la grande salle de la réconciliation générale du monde, le lit nuptial du Verbe éternel, le buisson ardent, mais non consumé par les flammes du céleste enfantement, la belle nue qui a porté en son sein celui qui est assis sur les Chérubins, la toison remplie de l'agréable rosée du ciel, d'où fut faite la robe de notre divin Pasteur lorsqu'il prit la livrée de sa brebis perdue ; l'esclave et la Mère, la Vierge et le ciel tout ensemble, le pont par où Dieu même est descendu en terre, la pièce de drap, de laquelle a été travaillée l'admirable robe de l'union hypostatique, dont l'ouvrier est le Saint-Esprit ; la main, la vertu du Très haut, la laine, la vieille dépouille d'Adam, la trame, la chair immaculée de la bienheureuse Vierge, la navette, l'incompréhensible bonté de Dieu, qui nous a apporté la personne ineffable du Verbe. Qui a jamais ouï parler d'une semblable pièce ? Avant lui le bienheureux Methodius (1), premièrement Evêque d'Olympe, en Lycie, et après de Tyr, en Phénicie, et glorieux martyr de Jésus-Christ, l'avait saluée en cette sorte : Très noble et très désirable, vous êtes le flambeau des fidèles, l'enceinte de celui qui enferme tout, et qui ne peut être enfermé, la racine de la première et de la plus belle fleur du monde, la Mère du Créateur de toutes choses, la nourriture du grand père et du pourvoyeur de l'univers, le carosse animé de celui qui porte toutes choses, la porte par où Dieu est venu en terre, la pincette du charbon Séraphique, le sein de celui qui renferme tout dans son sein, la robe sans

(1) Orat. in hipapante.

tache de celui qui est entouré de lumière, le pavillon du Saint-Esprit, la fournaise que Dieu tout puissant a embrasée des flammes de son divin amour.

V. Après tous les deux, saint André de Jérusalem (8), Archevêque de Crète ou Candie, l'apostrophe en ces termes : Dieu vous garde, Temple du Sauveur, trône d'une vie incorruptible, char du Soleil flambant, terre qui seule êtes propre à porter le froment d'où nous sommes nourris, levain sacré, qui avez donné goût à toute la race d'Adam, et enflé la pâte d'où a été fait le vrai pain de nos âmes, arche d'honneur où Dieu a reposé, et où la gloire même a été sanctifiée, cruche d'or qui contenez celui qui rend la manne douce, et qui tire le miel de la pierre en faveur du peuple méconnaissant, miroir spirituel de la sainte contemplation, par qui les Prophètes inspirés du ciel ont figuré la descente de Dieu en terre. En un autre endroit il en dit encore davantage. Voici ses mots : Sainte Dame, vous êtes l'incompréhensible secret de la divine économie, que les Anges désirent de contempler sans cesse ; vous êtes l'admirable logis de l'abaissement de Dieu, vous êtes la terre désirable qui l'avez fait descendre du ciel, et lui avez donné entrée parmi nous ; vous êtes le trésor du mystère caché avant tous les siècles, le livre animé où le Verbe du Père éternel a été écrit par la plume du Saint-Esprit, l'instrument authentique de l'accord fait entre Dieu et les hommes, l'auguste chariot chargé de mille millions, que vous avez conduits là-haut en triomphe, et présentés à Dieu ; la montagne de Sion, où le Seigneur prend ses ébats ; la colonne de vie, qui conduisez non le peuple captif au moyen d'une lumière périssable, mais qui éclairez le vrai Israélite pour le rendre au pays de conquête ; la terre virginale, d'où le second Adam a été moulé. Vous êtes agréable comme Jérusalem, et l'odeur qui sort de vos habits surpasse toutes les délices du mont Liban. Vous êtes la boîte du céleste parfum, qui ne s'exhale jamais, l'huile de l'Onction sainte, la fleur incorruptible, la pourpre tissue d'en haut, le vêtement royal, le diadême Impérial, le trône de Dieu, la porte du Ciel, la Reine de l'univers, la coupe pleine de la Sapience divine, le cabinet de la vie, la fontaine toujours coulante des saintes illustrations. Enfin

(1) Serm. de Annunc.

il conclut : les paroles me manquent, et mes conceptions sont trop languissantes pour suivre les ardeurs de mon âme. Néanmoins incontinent après il reprend courage avec ces termes : que vous dirai-je, très Sainte Vierge Mère de Dieu, seule capable de la Sapience, qui subsiste dans soi-même, et qui donne la vie à tout le reste ? O Sainte Vierge, principe de notre vie, et la vie des vivants ! ô lien, qui nous unissez indissolublement à Dieu ! ô Royaume assuré par la force de la gloire, et de la puissance de celui qui est en vous ! ô sacré boulevard des Chrétiens, et divin asile de tous ceux qui se retirent devers vous !

VI. Saint Epiphane (1) n'est pas moins extasié que ce grand Evêque de Candie que nous venons d'ouïr. Je vous salue, lui dit-il, l'honneur des vertus, divin falot où est enclose la lampe allumée d'un feu qui ne s'éteint jamais, et qui est plus clair que le Soleil, arche mystique de la gloire, riche vase d'or, qui avez gardé la manne venue du ciel, fontaine inépuisable de douceur, mer spirituelle, d'où a été tirée la vraie perle du monde, ciel luisant, qui enserrez celui que le ciel ne peut contenir, trône de Dieu plus brillant que celui des Chérubins, nue façonnée en colonne, qui avez dans vous le même Dieu, qui jadis conduisit le peuple le long du désert, racine de la gloire, ciel, temple et siége de la Divinité. Sophronius (à qui désormais avec plusieurs graves auteurs (2) j'attribuerai le Sermon de l'Assomption de la Vierge dédié à Sainte Paule, et à Sainte Eustochium sa fille, jaçoit qu'il y ait près de mille ans qu'il court sous le nom de Saint Jérôme, comme il appert par les discours de Saint Ildefonse (3) sur le même mystère, et ailleurs; mais l'auteur de cette éloquente pièce se confessant tout au commencement peu versé en la langue latine, il ne se peut dire que ce soit Saint Jérôme) Sophronius donc, intime ami du même Saint Jérôme, avec l'Epoux des Cantiques (4) l'appelle le verger clos, le parterre délicieux, le jardin des agréables fleurs dont toute la terre est embaumée, si bien fermé que l'ennemi

(1) Orat. de S. Deipara.
(2) Marianus Victorius in censura Tom. 9. operum sanctiffier., etc.
(3) Ser. 5. et 6.
(4) Vere hortus deliciarum, in quo consita sunt universa florum genera, et odoramenta virtutum, sicque conclusus ut nesciat violari, neque corrumpi ullius insidiarum fraudibus, fons signatus sigillo totius Trinitatis, ex quo fons vitæ manat, in cujus lumine omne videmus lumen.

n'y saurait entrer, la fontaine scellée du sceau de la très sainte Trinité, d'où sort la fontaine de vie et de lumière.

VII. D'autres, comme Saint Pierre Chrysologue, Archevêque de Ravenne, maintiennent (1) que celui-là est peu savant en la connaissance de la grandeur de Dieu, qui ne sait contempler avec extase la hauteur de sa sainte Mère. Vrai Dieu! dit ce Saint, qu'est-ce ceci? Le ciel a peur, les Anges tremblent, toutes les créatures sont interdites, la nature ne sait où elle en est, et néanmoins dans cette émotion générale une seule fille demeure sans crainte, et non seulement elle loge Dieu dans son sein, mais de plus avec une assurance nonpareille elle lui fait payer le gîte, et ne lui demande rien moins que l'accord d'une paix universelle, la gloire pour les habitants du ciel, la grâce pour les criminels de la terre, la vie pour les morts, la parenté des hommes avec les bienheureux Esprits, et l'alliance de Dieu avec la chair. Que vous semble de cette confiance?

VIII. Parmi cet ébahissement des Saints, j'en trouve encore quelques-uns plus étonnés que tout le reste; car ils demeurent comme éperdus, et ne savent faire autre chose que crier merveille! miracle! Le grand Patriarche d'Antioche, Saint Ignace (2), l'appelle un prodige céleste et un sacré spectacle; Saint Jean Chrysostôme (3), un grand miracle; Saint Bernardin (4), le miracle des miracles; Saint Jean Damascène (5), un abîme de miracles. O miracles! ô prodiges! s'écrie Saint Augustin (6); les droits de la nature sont altérés, Dieu naît dans l'homme, la Vierge conçoit de la seule parole de Dieu; elle devient mère, et si demeure vierge; elle est mère, mais sans corruption; elle est vierge, mais elle a un fils; elle demeure entière, mais pourtant elle n'est pas moins féconde, et l'unique des enfants des hommes, qui est né sans péché, vient au monde, non par la concupiscence de la chair, mais par l'obéissance de l'esprit. Miracle! dit Saint Jean Damascène (7), mais le plus nouveau de tous les miracles; une femme a été élevée par dessus les Séraphins à mesure que Dieu s'abaissait au dessous des Anges. O Vierge très sainte! dit Saint Epiphane (8), qui avez arrêté toutes les troupes

(1) Serm. de Annunc.
(2) Epist. ad Joan.
(3) Serm. de B. Virg.
(4) Tom. 1. conc. 61. art. 1. c. 11.
(5) Orat. 1. de Nat. B. Virg.
(6) Serm. 11. de tempore.
(7) Orat. 1. de Nativit.
(8) Orat. de Sanct. Deipara.

angéliques, et leur avez planté l'ébahissement dans le cœur! Car, à vrai dire, c'est un prodige tout extraordinaire dans le ciel qu'une femme qui enferme la Lumière en ses bras, qu'un trône de Chérubins tout nouveau, que le fils d'une femme, qui est le père de sa mère, de même qu'il l'est de tous les siècles, que le lit nuptial de la Vierge dressé pour recevoir l'Epoux céleste, qui ensemble est son fils, et le vrai et unique fils de Dieu. Qu'on ouvre les oreilles, dit Saint Anselme (1), et qu'on s'apprête à ouïr l'admirable état que le Père éternel a fait de la bienheureuse Vierge, et l'amour inestimable qu'il lui a témoigné. Car pouvait-il, à votre avis, passer plus outre? il n'avait qu'un seul fils en tout et partout égal à soi et de même substance. Croirez-vous bien que l'affection l'ait emporté jusque-là que de vouloir avoir ce fils commun avec Marie, en sorte qu'elle l'eût pour vrai fils par nature comme lui-même?

IX. Bref, pour laisser le dévot lecteur avec appétit de repasser encore une fois (2) sur ces mêmes grandeurs, j'en trouve quelques-uns qui en tiennent des discours, par proportion semblables à ceux que nous tenons de Dieu, lorsque nous disons (3) qu'il est plus haut que toute hauteur, plus profond que toute profondeur, plus clair que toute lumière, plus resplendissant que toute splendeur, plus fort que toute force, plus courageux que tout courage, plus beau que toute beauté, plus vrai que toute vérité, plus grand que toute grandeur, plus puissant que toute puissance, plus riche que toute richesse, plus sage que toute sagesse, plus doux que toute douceur, meilleur que toute bonté, plus juste que toute justice; qu'il est (4) inimaginable, indicible, inexplicable, inaccessible, incompréhensible à tout autre qu'à soi-même. Que pensez-vous, dit Saint Bernard (5), que voulut signifier l'ambassadeur du grand Dieu, lorsqu'il dit à la Vierge: La vertu du Très-Haut vous ombragera? possible que celle qui a eu le bonheur de l'expérimenter et d'être exposée aux rayons de ce divin soleil, qui par une merveille inouïe la tenait à l'ombre de sa propre clarté, le vous pourrait bien déclarer. Mais hors de celle-là, qui a mérité d'avoir part au se-

(1) Lib. de excellentia Virg. c. 3.
(2) Tract. 2. cap. 3.
(3) Tertull. sive Novatianus Presbyt. Rom. lib. de Trinit.
(4) Damasc. liv. 1. fidei cap. 8. Trismegist. in Pimandro, etc.
(5) Homil. 4. in *Missus*.

cret de la très sainte Trinité, qui a opéré ce mystère en elle, n'en cherchez point d'autre qui le puisse expliquer; car il ne s'en trouvera plus. Encore semble-t-il au grand Saint Augustin, que ce soit trop dire que la Princesse même, qui a été appelée au conseil, et qui, à si bonnes enseignes, a eu communication de tout ce qui s'est passé en elle, le puisse déclarer. Je ne me feindrai pas de dire, ce sont ses paroles (1), que celle-là même qui a pu enserrer dans ses entrailles le Verbe divin, ne saurait dire ni comprendre, à pur et à plein, tout ce qui est de ce mystère. Je vous laisse penser si ce Saint, qui était si jaloux de l'honneur de la Mère de Dieu, a prétendu lui déroger en chose quelconque; tant s'en faut, qu'au contraire, parlant en faveur de la vérité, il a cru parler à l'avantage de la Mère de Dieu, de qui le mérite est si relevé, qu'elle-même ne le peut pas comprendre. Ni plus ni moins que nous ne croyons pas offenser un homme très riche, quand nous disons qu'il a tant de moyens, qu'il n'en sait pas lui-même le compte. En cette manière, la grandeur de la Mère de Dieu se trouvera inaccessible à tout esprit créé, et la gloire en demeurera au Père qui a une telle fille; au Fils, qui s'est préparé une telle mère, et au Saint-Esprit, qui a tellement enrichi et orné son épouse; et se vérifiera ce que Saint Bernardin (2) a emprunté de l'Ecclésiastique pour l'approprier à la Sainte Vierge, que celui seul qui l'a faite a pu comprendre la hauteur de son ouvrage, et s'en est réservé la parfaite connaissance. Qui sera maintenant celui qui, oyant parler ces grands hommes d'une telle façon, n'appréhende la recherche des grandeurs de la Mère de Dieu? Pour moi, je confesse franchement que, dès à présent, je m'en déporterais, si mon dessein n'était de suivre plutôt la trace des Pères, qui en ont si dignement parlé, que de me laisser flatter et emporter à mes inventions. Mais sous la conduite de si sages nochers, je ne crois pas que je doive craindre de m'exposer au vaste océan des excellences de la Reine des grandeurs, vu nommément que j'ai confiance que le Saint-Esprit, grand pilote de l'Eglise, qui les a eux-mêmes dressés, gouvernera mon esprit et ma plume en cette navigation, et que la belle Etoile de la mer, pour qui je travaille,

(1) Tom. 9. operum supra *Magnificat*.

(2) Tom. 2. serm. 51. art. 3. c. 1. Tanta fuit perfectio ejus, ut soli Deo cognoscenda reservetur, juxta illud Eccl. 1.

ne m'abandonnera pas en ce dessein que je n'ai entrepris que pour lui plaire.

§. II. — Que le titre de Mère de Dieu est l'origine, et la mesure de toutes les Grandeurs de la Sainte Vierge.

I. Il faut avouer que l'Evangéliste Matthieu (1) a avancé un grand mot de la Sainte Vierge, quand il a dit : Marie, de qui est né Jésus. Car c'est le mot qui, jusqu'à présent, étonne les hommes et les Anges, dit Saint Bernard (2), qui leur fait baisser les yeux à tous tant qu'ils sont, et qui est la source et la mesure de toutes les perfections qui se retrouvent en la Vierge. Le même Jésus, Fils de Marie, enseigna un jour cette divine leçon à Sainte Catherine de Gènes (3), l'avisant que lorsqu'elle réciterait l'*Ave Maria*, elle prît pour guide le mot de Jésus qui s'y retrouve, comme celui qui lui devait fournir les sentiments d'honneur, de respect et d'amour nécessaires pour parler comme il faut à une telle Dame. Saint Thomas (4) remarque fort à propos qu'à cette occasion, les Saints Evangélistes, qui mieux que nul autre, ont su les qualités de la très sacrée Vierge comme secrétaires d'état de son Fils, ne lui donnent pour l'ordinaire autre titre que celui de Mère de Jésus. Nous n'ignorons pas, dit Saint Bernardin le Siennois (5), que ce soit un grand avantage de notre bonne Mère qu'elle soit Dame et Maîtresse de tout ce que Dieu a créé, néanmoins nous l'appelons plus volontiers Mère de Dieu, d'autant que cette qualité est la racine et la source de l'autre. Ce que ce Saint met en avant du titre de Dame de l'univers, nous le pouvons étendre à toutes ses autres excellences, d'autant qu'il n'est nulle d'entre elles qui ne tire de là son origine. De manière qu'après que nous l'avons considérée comme une mer immense de grâces, comme un chef-d'œuvre de gloire, comme l'honneur du ciel et de la terre, l'abrégé des œuvres de Dieu, la demeure choisie de la très Sainte Trinité, le principe de notre bonheur, la porte du ciel, la merveille du monde, et tout ce que je ne saurais dire ni penser ; il en faut toujours revenir là comme au principe, et confesser que toutes ces excellences dépendent du titre de Mère de Dieu.

(1) Cap. 1.
(2) Serm. in *Signum magnum*.
(3) Vitæ ipsius cap. 6.
(4) III. p. q. 28. art. 3.
(5) Tom. 1. Serm. 52.

*L'excellence de Jésus-Christ.*

II. Qui sera donc celui, qui pour nous faire comprendre quelque chose des Grandeurs de Marie, nous donnera l'entrée dans le Saint des Saints, c'est-à-dire dans le Sanctuaire du sacré cœur de Jésus? Qui nous déclarera les merveilles du mystère caché de toute éternité dans la plus secrète pensée de l'ancien des jours, et dans le sein propre du Père éternel, qui s'est accompli en la plénitude des temps, pour être l'objet de la foi des peuples, l'ancre de leurs espérances, la cause de leur salut et l'accomplissement de la gloire de Dieu au monde? Qui nous représentera la gloire de l'unique de Dieu, plein de grâce et de vérité, qui fut montrée au Disciple bien-aimé? Qui nous expliquera les paroles du Fils du tonnerre, que jusqu'à présent le monde n'a pas entendues? Qui nous fera leçon de ce Verbe, qui était au commencement dans Dieu, et qui était Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites, et sans qui rien n'a été produit? Qui nous fera entendre que veut dire un Dieu qui soutient un homme, un homme qui subsiste en Dieu, un homme qui est Dieu et un Dieu qui est homme, l'œuvre singulière que Dieu a faite, et qui seule a un parfait rapport à l'excellence de son ouvrier? œuvre, qui est le triomphe d'amour, le trésor de sagesse et le miracle de pouvoir; œuvre, qui est le milieu de l'être créé et de l'incréé; où Dieu s'est lui-même enclos pour faire partie de son ouvrage, et pour le relever par-dessus tous les ouvrages de ses mains; l'échelle mystérieuse qui joint la terre au ciel, et le ciel à la terre? Qui nous fera monter les échelons des perfections incompréhensibles, qui se retrouvent en l'une et en l'autre de ces natures? Qui nous parlera dignement de la filiation divine de Jésus, de sa puissance suprême et de l'éternité de son empire? Qui nous dira comment nous connaîtrons en lui la majesté de la divine essence, la distinction de ses personnes, la profondité de ses conseils? Comme il est la Sapience adorable, la parole ineffable, l'image admirable du Père éternel, son Verbe divin, par qui il parle et à soi-même et à ses créatures, et l'idée de toutes choses créées? Comme il émane de lui sans dépendance et sans indigence; comme il a en soi la plénitude de l'être incréé; comme il est un principe avec lui et par lui d'une personne divine; comme il est la lumière éternelle de la lumière éternelle,

lumière en son essence et en sa personne procédante comme la lumière et la splendeur du Père? Qui nous dira comme selon son humanité, il est le principe et l'exemplaire de la Divinité créée, pour parler avec Dieu même, qui nous fait l'honneur de nous appeler Dieux et les enfants du Très-Haut? Comme en cette qualité il a reçu une nouvelle essence dans le sein de sa Mère, par l'opération temporelle du Saint-Esprit, à qui en qualité de Dieu dans le sein de son Père, par une opération éternelle, il communiquait l'essence qui est sans nul commencement? Comme parmi toutes les créatures, il entre seul dans l'état de la filiation divine, non adoptive, mais naturelle; comme il est Saint par la même sainteté, qui rend Dieu Saint, et le Saint des Saints? Comme il est le centre, le cercle et la circonférence de toutes les émanations de Dieu hors de soi-même, et le trône de gloire et de grandeur, où la divinité habite uniquement et corporellement, comme dit le grand Apôtre? Qui nous ouvrira les trésors de la sagesse et de la science, qui sont cachés en cet Homme-Dieu? Qui nous fera savoir des nouvelles de ces souffrances divinisées et de ces prodiges humanisés, de ces actions divinement humaines et humainement divines, qui se retrouvent en lui seul? Qui nous fera sonder les abîmes de sa grâce, d'où puisent et puiseront à jamais tous les élus de Dieu? Qui nous dénombrera tous les effets, qu'elle a produits dans le ciel ès Saints, et dans la terre ès justes et ès pécheurs? Qui nous étalera les merveilles de cette qualité, qui en tous ses usages n'est autre que sainteté? Qui nous fera voir le beau des beaux, le grand des grands, le bon des bons, l'époux des âmes choisies, le souverain Pontife des enfants de l'Eglise, le Roi de la gloire et les délices de l'Univers? A qui me fera part de ces secrets, je promets réciproquement de dire des merveilles non jamais ouïes de la Mère de Dieu. Car enfin Marie n'est autre que la digne Mère de Jésus, comme Jésus est l'adorable Fils de Marie. Mais tandis que nous n'en saurons pas davantage qu'il s'en découvre avec la courte vue de la Foi, il ne se faut pas étonner, si tout ce qu'on met en avant de ce titre nonpareil est moindre que ce que nous désirerions en savoir. Car, veuillons-nous ou non, il faut de nécessité succomber à ces Grandeurs, et reconnaître avec humilité que ce sont lettres closes pour nous. A qui des Anges a jamais dit Dieu (c'est Saint Paul qui parle) : Vous êtes mon

Fils, et je vous ai aujourd'hui engendré ? Et moi, j'ose dire après lui : A qui des Anges a jamais dit le Sauveur : Vous êtes ma mère, vous m'avez aujourd'hui engendré ? Et quiconque ne pourra répondre à la première demande, il se trouvera bien en peine de satisfaire à la seconde.

III. A la même aune des Grandeurs et des Excellences de Jésus, se doit mesurer tout ce qui se dit des Grandeurs et des Excellences de Marie, Mère de Jésus. Car si l'argument de Saint Paul est pressant pour nous tous, que celui qui nous a accordé son propre Fils n'aura jamais le cœur de nous refuser chose quelconque, il l'est sans comparaison davantage pour Marie, à qui il a donné son Fils d'une manière très singulière, et incommunicable à tout autre. Et si le Père se doit montrer libéral envers sa Fille, le Fils ne le doit pas moins être envers sa Mère. C'est la règle dont s'est jadis servi Saint Hyppolite, Evêque du Port près de Rome, et Martyr, il y a plus de quatorze cents ans; disant (1) que celui qui nous a commandé d'honorer père et mère, pour observer la loi qu'il a publiée, n'a pas manqué de faire ce qu'il a pu raisonnablement pour combler sa Mère d'honneur. C'est la règle, dont après lui s'est servi le dévot Saint Bernard, écrivant aux chanoines de la Cathédrale de Saint-Jean de Lyon (2), où il maintient, que c'est une grande faiblesse d'esprit et non moins grande témérité de dénier à la Mère de Dieu quelque prérogative, qui ait été accordée à qui que ce soit d'entre les Saints. C'est la règle, dont après l'un et avant l'autre s'est servi avec une emphase inexpliquable le grand Archevêque de Crète (3), que nous entendrons souvent désormais tenir des discours très avantageux à la Mère de Dieu, lorsqu'il a dit que si Dieu a fait quelque chose en cette sainte Dame, que nous ne puissions pas comprendre, nous ne nous en devons pas émerveiller ; mais qu'il nous faut jeter sur le mystère incompréhensible, qui a été accompli en elle : mystère, qui surpasse une infinie de fois infiniment toute sorte d'infinité. Ce sera la règle, dont je me servirai dorénavant en la recherche des Excellences et des Grandeurs de la Mère de Dieu, et qui me fera aisément condescendre à lui accorder tout ce qui sera convena-

(1) Orat. de Sanctificat.
(2) Epist. 174.
(3) Orat. 1. de dormit. B. Virg.

ble à la majesté de ce titre, et qui ne répugnera ni à la foi que nous professons, ni à la droite raison que nous devons prendre pour guide. Finalement, c'est à cette même règle, que je supplie le dévot lecteur vouloir mesurer ce qui se dira des prérogatives de la Reine des cieux, et ne se pas rendre rétif à y ajouter une pieuse créance, lors nommément qu'il le verra appuyé de l'autorité de quelque Docteur digne de foi. Je n'ignore pas ce qu'a dit autrefois Saint Bernard (1), que la Mère de Dieu n'a pas besoin d'être honorée avec des titres et avec des louanges, qui ne lui appartiennent pas, vu qu'elle a de quoi fournir d'assez véritables sujets de panégyriques à ceux qui s'entremettront de la louer. Mais aussi sais-je bien qu'il appartient à un cœur affectionné à son service, de s'éjouir de tout l'honneur convenable qui lui est rendu, comme doit faire un fils bien né, de celui qui est déféré à sa mère. Avec cette persuasion, je vais donner commencement aux Grandeurs d'Excellence de la Mère de Dieu, et avec l'espérance que j'ai que le lecteur ne les aura jamais parcourues, qu'il n'aime d'amour celle qui a tant d'attraits pour se faire aimer, et s'il l'aime déjà, qu'il ne redouble l'affection qu'il a pour elle.

# LA PREMIÈRE ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE II.

### QU'ELLE SOIT L'AINÉE DES PURES CRÉATURES PAR LE DROIT DE SA PRÉDESTINATION ÉTERNELLE.

Bien que peu auparavant nous ayons considéré le titre de Mère de Dieu, comme le tronc ou la flèche d'un grand arbre, d'où naissent tous les rameaux des Grandeurs de la glorieuse Vierge, si faut-il encore aller plus avant, et découvrir jusqu'à la racine, d'où provient le tronc et les branches, qui est la prédestination éternelle de la même Vierge, à raison de laquelle l'Eglise, après Saint Cyprien, l'appelle un vaisseau d'élection, c'est-

(1) Epist. 174, cit.

à-dire, une créature singulièrement élue de Dieu pour être l'instrument choisi des merveilles, qu'il devait faire tant en la terre comme au ciel.

§. I. — Que notre Seigneur Jésus-Christ a été le vrai modèle, sur lequel la Sainte Vierge a été tirée.

1. Pour l'éclaircissement du droit d'aînesse de la Mère de Dieu, il faut présupposer tout premièrement, que comme elle ne subsiste point autrement dans le dessein de Dieu, et dans l'ordre des créatures, qu'en qualité de Mère du Sauveur, ainsi que je ferai voir plus amplement au discours fondamental du second Traité : de même la prédestination de notre Seigneur Jésus-Christ, dont parle Saint Paul au commencement de l'Épître aux Romains, enclôt tellement la Bienheureuse Vierge, que sans elle il lui est impossible d'avoir son effet. De sorte que Jésus et Marie sont joints inséparablement ensemble en fait de prédestination ; et comme Marie n'est autre que Vierge et Mère de Dieu dans le projet immuable de l'éternité, ainsi Jésus ne s'y retrouve point autrement que comme Fils de l'homme, c'est-à-dire, comme Fils de la Vierge. Car puisque l'état de la prédestination du Sauveur ne nous apparaît que par les sacrés oracles du Saint-Esprit, il faut dire, après Saint Augustin (1), que quiconque nie que le Fils de Dieu est prédestiné, il nie quant et quant qu'il est fils de l'homme, et par conséquent, que quiconque dit avec Saint Paul qu'il est prédestiné, il lui faut avouer qu'il est fils de l'homme, c'est-à-dire, qu'il est fils de Marie par la lignée d'Abraham et de David, à qui la promesse du Messie a été faite. Les mêmes assurances que nous avons de l'un, nous les avons de l'autre, par les mêmes témoins, ès mêmes endroits, par le même Esprit de vérité. Le grave et ancien docteur Tertullien le publiait jadis en ces termes (2) : Tournez-vous de quelque côté que vous voudrez, il faut que vous demeuriez d'accord, que celui qui est la semence de David a pris chair de Marie; et que celui qui a pris chair de Marie est de la semence de David. Le même enseignent Saint Justin le martyr (3), Saint Ambroise (4), Saint Epiphane (5), Saint Jérôme (6),

(1) Tract. 105. in Joan.
(2) Lib. de carne Christi, cap. 22.
(3) Apolog. 2, pro Christianis.
(4) Lib. 2. de Spiritu sancto, cap. 5.
(5) Serm. de Laudib. Virginis.
(6) In cap. 11. Isaiæ.

Saint André de Jérusalem (1), le vénérable Bède (2), Pierre Damien (3), et généralement tous les saints Pères, tant Grecs que Latins. Le même chantent tous les Prophètes, et là même aboutissent toutes les vieilles figures, comme je déclarerai plus au long au chapitre suivant.

II. En second lieu, il faut présupposer que non seulement la prédestination de la Sainte Vierge est enclose dans celle de son Fils ; mais de plus, que celle-ci est le modèle et le patron de celle-là. A l'établissement de cette maxime sert non seulement l'autorité de la sainte Eglise, et de plusieurs bons Docteurs, qui attribuent à la Mère les mêmes paroles, que le Saint-Esprit a employées pour nous représenter l'élection éternelle du Fils, comme il se verra tout incontinent ; mais encore la raison, qui dicte qu'elle lui devait ressembler autant qu'il est loisible à une pure créature. Les qualités de Fille, de Mère et d'Epouse de Dieu, de Compagne, et de Coopératrice du Sauveur en l'œuvre de notre rachat ; de Gouvernante, de Médiatrice, d'Avocate générale, et de Protectrice de l'Eglise, de Reine de l'univers, de Mère commune de tous les élus, et plusieurs autres que je mettrai en évidence ès traités suivants, le demandent ainsi. Le dessein, que Dieu avait de faire deux chefs-d'œuvre de nature, de grâce et de gloire, le requérait. Mais, au partir de là, ce qui a plus de pouvoir sur mon esprit pour me persuader cette vérité, c'est la ferme opinion que j'ai, et que je mettrai à son jour tout à l'entrée du second traité, que Marie n'eût jamais été, si Dieu ne se fût fait homme; et par ainsi qu'elle est un ouvrage, fait expressément pour le Verbe incarné, et pour nulle autre fin, qui ne soit subordonnée à celle-ci. Car cette créance étant une fois reçue, il faut dire conséquemment qu'il n'est pas de Marie comme des autres hommes ou femmes, dont la production a été conclue et arrêtée à notre façon de concevoir, avant que Dieu prévît ni la chute d'Adam, ni le remède qu'il y voulait apporter, et qui à cette occasion ne dépendent point de Dieu, fait homme, en ce qui est de la nature, jaçoit qu'ils le doivent reconnaître pour principe de la grâce et de la gloire. Mais la création de Marie n'ayant été résolue qu'après la détermination prise du rachat

(1) Serm. 2. de dorm. beatæ Virg.
(2) Lib. 4. cap. 49. in Luc.
(3) Serm. 3. de Nat. B. Virg.

du monde, et afin seulement qu'elle servît au Rédempteur de Mère, d'Epouse, et de Compagne; il faut dire non-seulement qu'elle lui doit tout ce qu'elle est en termes de nature, de grâce et de gloire, mais encore qu'elle a été tirée sur lui comme sur l'original, avec lequel elle doit avoir la plus étroite ressemblance qui puisse échoir en une simple créature. C'est le sujet, pour lequel si souvent parmi les cantiques il l'appelle sa sœur, sa toute belle, sa parfaite, et sa bien-aimée. C'est la raison qui lui fait confesser qu'elle seule, parmi un monde d'autres, lui a blessé le cœur, l'a tiré çà bas en terre. C'est pourquoi il a mis en elle tant de perfections et tant de grandeurs, que le ciel et la terre s'en étonnent. C'est cela même dont nous jugerons beaucoup mieux, après l'avoir plus particulièrement conférée avec son prototype, ainsi que je vais tâcher de faire.

§. II. — Que notre Seigneur Jésus-Christ, par sa prédestination éternelle, est l'Aîné de toutes les créatures.

I. L'Apôtre Saint Paul le dit en termes exprès au premier chapitre de celle qu'il écrit aux Colossiens (1). Et jaçoit que plusieurs docteurs entendent ses paroles du Verbe Eternel en tant que Dieu; néanmoins nous serons avoués de tous les Pères du Saint Concile de Sardes (2), et de Saint Athanase (3), de Saint Anselme (4), et de celui (5), qui sous le nom de Saint Jérôme a écrit sur ce passage de Saint Paul, quand nous entreprendrons de l'interpréter de Dieu fait homme par la génération temporelle. Le Sauveur s'attribue lui-même ce titre d'honneur, au chapitre huitième des proverbes, où, selon la version des Septante, généralement suivie de tous les anciens Pères, il s'appelle le commencement des voies de Dieu. Et de lui l'ont entendu Saint Clément Pape (6), Saint Grégoire de Nazianze (7), Saint Athanase (8), Saint Basile (9), Saint Augustin (10), Saint Cyrille (11), Saint Jérôme (12), et grand nombre d'autres (13) Docteurs des mieux qualifiés, qui d'un commun accord ont reconnu

(1) Coloss. 1.
(2) Epist. ad omnes fideles.
(3) Serm. 3. contra Arianos.
(4-5) In hunc locum.
(6) Lib. 5. Const. Apost. c. 19.
(7) Orat. 4. de Theologia.
(8) Serm. 2. 3. 4. contra Arianos.
(9) Lib. 4. contra Eunomium.
(10) Lib. 1. de Trinit. c. 12.
(11) Lib. 5. Thesauri cap. 4. 7. et 8.
(12) In cap. 4. Micheæ. lib. 2.
(13) V. Ferdinan. de Salazar in eum locum Proverbiorum.

que cet éloge appartenait à la Sapience Incarnée. Non que je veuille dire qu'il soit appelé l'Aîné des créatures, ou, ce qui vaut autant, le Commencement des voies de Dieu, pour autant qu'il ait été le premier dans le dessein de Dieu, lorsqu'il prit la résolution de créer le monde ; car je suis déjà engagé à faire paraître, à l'abord du Traité suivant, que Dieu n'a pensé à lui qu'après avoir prévu la déroute générale de notre race, arrivée par le péché. Beaucoup moins veux-je dire, que ce nom lui convienne pour avoir été créé le premier entre les hommes selon l'ordre du temps ; d'autant que toutes les écritures anciennes me démentiraient, où il n'était promis qu'au milieu des années, c'est-à-dire, après plusieurs siècles expirés ; et les nouvelles me convaincraient de faux.

*Premier titre par lequel le Sauveur est l'Aîné de toute créature.*

II. Mais je veux dire en premier lieu qu'il est appelé l'Aîné de toute créature, et le Commencement des voies, c'est-à-dire, des actions ou des desseins de Dieu, pour autant que c'est son chef-d'œuvre, et la pièce la plus rare, la plus excellente et la plus accomplie, qui soit sortie de ses divines mains. Ainsi me le persuadent les mots tant Hébreu que Grec, dont l'Écriture se sert en cet endroit. Ainsi Job (1) l'appelle Behemoth, Commencement des œuvres de Dieu. Car soit que par Behemoth il entende l'Éléphant, comme quelques-uns pensent ; soit qu'il le prenne pour la Baleine, ainsi que les autres aiment mieux ; ou vraiment pour le premier Ange, suivant l'interprétation de Saint Grégoire (2) ; il veut dire que l'Éléphant surpasse en grandeur tous les animaux de la terre, la Baleine ceux qui nagent dans les eaux, et que Lucifer est la plus excellente des œuvres de Dieu quant à la nature. C'est en ce même sens que Saint Ambroise (3) reconnaît le Sauveur, comme l'Aîné des créatures et le Commencement des œuvres de Dieu, parce qu'il est le plus noble, et le plus relevé de ses desseins. Voici ce qu'en dit Saint Anselme (4) : Il s'appelle l'Aîné de toute créature, parce que tout ainsi que l'Aîné est le premier et le plus considérable entre plusieurs frères ; de même l'humanité du Sauveur tient le pre-

(1) Cap. 40.
(2) Lib. 33. Moral. cap. 28.
(3) Lib. de interpellatione Job.
(4) In 1. cap. ad Coloss.

mier rang, quant à la dignité, entre toutes les œuvres de Dieu, comme étant destinée à seoir sur le trône de la gloire au milieu des Principautés. Saint Paul a tout dit, quand il a dit qu'il a en soi la plénitude de la Divinité : car à ce mot il faut que tout ce qui est au ciel et en la terre, et même dans les enfers, fléchisse le genou. Cet Aîné de toute créature est celui, dit le même Saint Paul (1), qui en tout et partout emporte la primauté. C'est le Saint des Saints, dit Saint Jérôme (2) après le Roi Prophète (3), que Dieu a magnifié sur toutes choses. C'est la haute montagne, qui est élevée au milieu d'une infinité d'autres, dit le même (4) ; la montagne, à laquelle le Prophète Isaïe convie toutes les nations ; la montagne, où David jette les yeux pour demander le secours d'en haut. C'est la mer, d'où sortent toutes les rivières, dit Saint Bernard (5), et la source de tous les biens dont nous jouissons, de la netteté du corps, de la pureté du cœur, de la droiture de la volonté, de l'esprit, de la science, de l'éloquence, de tout. C'est celui, que Dieu a oint, dit David (6), par-dessus tous les Rois, par-dessus tous les Prophètes, et par-dessus tous les Prêtres du monde. C'est le beau des beaux, c'est la beauté même, c'est l'objet qui ravit le ciel et la terre. Adressez-vous à la chaste Epouse, elle vous en dira des merveilles. Elle le trouve si parfait et si beau, qu'elle le considère depuis la tête jusqu'aux pieds ; elle dit qu'il est le cèdre entre les bois du Liban, l'oranger entre les arbres fruitiers, le chevreuil entre les bêtes de la campagne, le lys entre les fleurs, le raisin de Chypre entre les fruits, l'or entre les métaux, le Soleil entre les Astres, bref qu'il est tout agréable, et choisi entre les milliers. Saint Bernard l'ayant un jour plus particulièrement envisagé, ne se put tenir de témoigner sa joie avec ces douces paroles : Vous verrez (7) autour du Bien-aimé les milliers de milliers, et les millions de millions ; mais au bout du compte, nul d'entre eux n'approche à ses perfections : il n'y a qu'un Bien-aimé au monde, c'est ce premier qui n'a point de second, c'est le Phénix qui est unique en son espèce. Car si vous considérez tout le reste des œuvres de Dieu, que d'étoiles vous verrez

(1) Coloss. 1.
(2) Epist. ad Suniam, et Fretellam.
(3) Psal. 137.
(4) Lib. 12. in Ezech. c. 14.
(5) Serm. 13. in Cant.
(6) Psalm. 44.
(7) Serm. 21. in Cant.

au ciel, que de plantes en la terre, que d'oiseaux en l'air, que de poissons dans les eaux, que d'animaux dans les forêts, que de milliers d'hommes, que de millions d'Anges! combien de Patriarches, de Prophètes, de Martyrs, de Confesseurs, de Vierges. Mais en l'ordre de l'union hypostatique, il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, unique au sein de sa Mère, et unique au sein de son Père, l'Ange du grand conseil, le Prophète singulier (1), le seul maître (2), l'Apôtre par excellence (3), le Martyr sans parangon (4), l'Agneau sans pair (5), qui est le conducteur des Vierges.

*Second titre par lequel le Sauveur est l'Aîné de toute créature.*

III. En second lieu, il s'appelle l'Aîné de toute créature, parce que Dieu les lui a toutes assujetties comme à l'Aîné de la maison, à qui proprement appartient l'héritage et le commandement sur ses frères. Il s'appelle le Commencement des voies et des œuvres de Dieu, parce qu'elles dépendent toutes de lui, et aboutissent toutes à lui, comme au point qui est ensemble le commencement et la fin du cercle. Saint Hilaire me fournit cette pensée sur la fin du douzième livre de la Trinité, où il dit que le Verbe incarné s'appelle à très juste raison le Commencement des voies de Dieu (c'est-à-dire la fin, car ainsi l'interprète ce grand Père); d'autant que tous les pas, que Dieu a faits avant l'Incarnation, s'adressaient singulièrement à lui : lorsqu'il vint à la rencontre d'Adam, lorsqu'il se présenta pour le châtier et pour le mettre hors du Paradis, lorsqu'il fut reçu d'Abraham, lorsqu'il descendit pour contempler de près les crimes des cités pécheresses, lorsqu'il se fit voir à Moïse au milieu du buisson ardent, lorsqu'il donna la Loi sur le mont Sinaï, et ainsi consécutivement du reste; parce que tous ces voyages ou actions de Dieu avaient quelque signification particulière dans le mystère caché du Verbe incarné. Prenez garde, c'est la belle comparaison de Théodoret (6), que tous les sentiers se rendent enfin dans le chemin Royal, et jugez de là qu'il

(1) Deuter. 28.
(2) Matth. 23.
(3) Heb. 3.
(4) 1. Tim. 6.
(5) Apoc. 14.
(6) Lib. de curandis Græcorum affectionibus.

en est ni plus ni moins de toutes les prophéties et des figures anciennes, qui se terminent toutes à Jésus-Christ. C'est le sujet, pour lequel il s'appelle l'Alpha et l'Oméga, dit Tertullien (1); c'est le motif, remarque Saint Jean Chrysostôme (2), qui a fait dire à Saint Paul, que Dieu a récapitulé et abrégé en lui toutes choses; c'est la raison, dit Saint Cyprien (3), pourquoi Isaïe (4) l'appelle la parole abrégée, que Dieu avait promis de faire au milieu de la terre. A votre avis, fut-ce pas à cette occasion qu'il s'écria sur le lit de la Croix : Tout est parachevé. Justement comme s'il eût voulu dire, c'est fait de toutes les ombres passées et passagères; le second Adam a été formé de la terre vierge, les articles de son mariage avec l'Eglise sont accordés, la mort de l'innocent Abel est conclue, Noé flotte maintenant sur les eaux du déluge, Abraham a déjà étendu les bras et haussé le glaive, Isaac est sur le bucher, Jacob va passer le Jourdain, Joseph est vendu aux mécréants, le Serpent de Moïse est élevé, Samson est fait la risée de ses ennemis, Gédéon va rompre la fiole de son corps, Job est livré au pouvoir de Satan, Jonas est jeté dans la mer, il ne reste plus que de mettre le sceau à ces prophéties, et le dernier trait à ces peintures par ma mort. Reçois, ma chère Epouse, l'esprit que je vais rendre pour te donner la vie.

*Troisième titre par lequel le Sauveur est l'Aîné de toute créature.*

IV. En troisième lieu, il est appelé l'Aîné de toute créature, d'autant qu'il les a toutes rétablies, leur rendant le lustre et l'honneur qu'elles avaient perdu, et qu'il a été fait chef et Roi d'un peuple nouveau, qu'il s'est acquis au prix de son sang. Il s'appelle le Commencement des voies ou des œuvres de Dieu, d'autant qu'il les a remises en leur première splendeur, et même en meilleur état qu'elles n'étaient auparavant. C'est la raison pourquoi les Septante lisent : Le Seigneur m'a créé le Commencement de ses voies pour ses voies; c'est-à-dire pour la réparation de ses œuvres, que le péché avait ruinées; ainsi que l'expliquent Saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie (5), Saint Basile (6), Saint Ambroise (7), Saint Augustin (8), Saint Ful-

(1) Lib. de Monomagia.
(2) Ephes. 1.
(3) Lib. 2. contra Judæos, art. 3.
(4) Cap. 10.
(5-6) Locis cit.
(7) Lib. 1. de fide, cap. 7.
(8) Lib. 1. de Trinit, cap. 12.

gence (1) et les autres. Saint Athanase a-t-il pas bonne grâce quand il dit, que c'est ni plus ni moins que si les serviteurs d'un Prince, ayant été faits prisonniers par leur faute, le propre fils de ce Prince, envoyé par son père pour les tirer des mains de leurs ennemis, prenait par le chemin quelque habit d'esclave, et enquis de l'occasion d'un tel changement, répondait que son père l'a ainsi travesti pour son service, et pour le recouvrement de ses gens? Apercevez-vous pas déjà ce Père du siècle à venir, dont parle le Prophète Isaïe (2)? Voyez-vous pas comme Zaram, avant que de sortir du ventre (3) de sa mère, jette le bras dehors pour témoigner, dit Saint Augustin (4), que le Sauveur, quoique chef et réparateur des hommes, ne viendrait au monde qu'après une bonne partie de ses membres, qui ne lairraient pas pourtant de recevoir la vie et le mouvement de lui? Voyez-vous comme Jacob, après avoir emporté le droit d'aînesse sur son frère Esaü, et après avoir souffert en Mésopotamie tout ce qu'un homme de sa condition peut souffrir, retourne en sa maison au milieu de deux bandes qu'il conduit? C'est pour montrer, dit le même Saint Augustin (5), qu'il n'est pas seulemené l'Aîné et le chef de ceux qui l'ont devancé; mais qu'il l'est encore des légions Angéliques, afin qu'il n'y ait qu'un seul Roi et un seul chef en ce grand Royaume de l'Univers. Reconnaissez-vous pas ce brave Eliacim, fils d'Elcias, promis chez Isaïe (6), que Dieu appelle son serviteur par excellence; qu'il a revêtu de la sainte tunique; à qui il a ceint le baudrier de guerre; à qui il fait porter la clef de la maison de David sur ses épaules; à qui il donne le pouvoir d'ouvrir sans que nul puisse fermer, et de fermer sans que nul puisse ouvrir; qu'il comble d'honneur et de gloire, le chargeant comme le tronc d'un sacré trophée de toutes les dépouilles des ennemis qu'il a subjugués, ou comme un ratelier d'arsenal, des armes et des meubles de la maison Royale. Contemplez-vous pas de loin le Victorieux de l'Apocalypse (7), couronné avant que de combattre, qui s'avance tant qu'il peut sur le coursier blanc de son humanité, pour dompter les rebelles, et pour remettre les siens en liberté? Sus, que tous lui viennent au devant; que tous

(1) Lib. adversus objectiones Arianorum.
(2) Cap. 9.
(3) Genes. 38.
(4) Lib. de catechizandis rudibus.
(5) Serm. 3. in Psalm. 36.
(6) Cap. 22.
(7) Cap. 6.

chantent avec David (1) : Au Victorieux, en faveur de ceux qui changeront de condition, et qui seront tirés de l'esclavage. Que tous entonnent avec Saint Grégoire de Nazianze (2) des Cantiques de louanges au Roi de gloire, qui avec la pointe de son épée a conquis l'Empire de l'Univers, qui a recueilli en soi toutes choses, et qui les a toutes remises en leur rang, d'autant qu'il est le Roi de gloire, et qu'il est digne de tout honneur.

§. III. — Le rapport de la Sainte Vierge à notre Seigneur Jésus-Christ, par où il appert comme elle est l'Aînée des pures créatures.

1. Non, il n'appartient ni à la nature, ni à l'art, non pas même à la grâce, selon que pour l'ordinaire elle agit, de faire un chef-d'œuvre d'un premier coup ; il faut que les uns et les autres s'essaient en quelque ouvrage de moindre conséquence. Les arbres, avant que de porter des fruits qui sont leur chef-d'œuvre, passent leur apprentissage à faire des fleurs, à les épanouir et à les nouer. L'air, avant que de former le cristal de roche, s'exerce à façonner la glace. La terre ne donne pas les diamants, les rubis et les saphirs, sans s'être auparavant étudiée à faire des diamants d'Alençon et des pierreries d'Allemagne. Le Soleil fait l'aube avant le plein jour ; et devant qu'achever l'or, il se joue en mille essais de nature. L'orfèvre, avant que de rencontrer en une pièce de cabinet, la pourtrait, la moule, et la refait par diverses fois. Dieu même ne fit pas le monde tel qu'il est à la première rencontre ; il se contenta de jeter d'entrée une masse sans forme, que par après il perfectionna suivant l'idée qu'il en avait. Avant que de nous donner la loi de grâce, il cassa celle de Moïse, comme une pièce qui ne lui revenait pas. Ce qui me fait espérer, que nul n'aura sujet de s'offenser, si je dis que pour faire le chef-d'œuvre, qui ravira les esprits créés, aussi longuement qu'il y aura un Dieu et une éternité pour le contempler, qui n'est autre que notre Seigneur Jésus-Christ, après plusieurs et divers crayons et modèles de vieilles figures, il fit un premier coup de Maître, sur l'idée qu'il avait d'un Homme-Dieu, qui fut la Mère de ce même Dieu incarné, approchant de son dessein autant qu'une pure créature y peut arriver.

(1) Psalm. 44. (2) Orat. de Ascensione Domini.

II. Un gentil esprit de l'Antiquité (1) a bien réussi à mon gré, lorsque parlant de la fleur, que nous appelons Liseron ou Campanelle, il dit que ce fut un coup d'essai de la nature, quand elle commença de faire le patron du lis. En effet, si elle lui eût attaché les petits filaments, ou boutons d'or, qui naissent du milieu du lis, et lui eût donné plus de fermeté et plus d'ouverture, elle la pouvait faire passer pour un Lis. Oserai-je dire, à l'imitation de ce docte Ecrivain, que la Sainte Vierge n'est autre chose qu'un coup d'essai de Dieu, lorsque avec la nature il commença de vouloir faire un Homme-Dieu? Mais pourquoi ne l'oserai-je pas, puisqu'il y a tant de rapports de l'un à l'autre? Je proteste devant le ciel et la terre, que je ne prétends nullement me départir du respect que je dois à la Majesté du Verbe Incarné, et qu'en ce fait, comme en tout autre, je ne veux avoir autre sentiment que celui de l'Eglise Catholique. J'atteste sa bonté que mon dessein n'est pas d'abaisser sa Grandeur pour élever celle de sa Mère, en qui je ne reconnais nulle sorte de Divinité subsistante ; et que par conséquent je vois abaissée au-dessous de lui jusques à l'infini. Je sais trop bien que jamais je ne serais regardé d'elle de bon œil, si j'entreprenais de la rehausser au désavantage du Roi de gloire, son très honoré Fils, auprès de qui elle-même se prend pour un petit atôme, et pour l'image d'un néant. Mon dessein est seulement de montrer que, sauf en tout et partout la disproportion causée par la personne divine du Sauveur, et ce qui lui convient ensuite de cette union personnelle, qui met toujours une distance infinie entre lui et tout le reste, la très sacrée Vierge s'avoisine, autant qu'il est possible à une pure créature, de ses Grandeurs ; et qu'elle a été tirée sur lui comme sur un patron, et sur une seconde idée au dessein même que Dieu en fit de toute éternité. Je ne le saurais mieux faire voir qu'en présentant le parallèle de sa prédestination avec celle de son Fils, et montrant trait par trait, comme le droit d'Aînesse qu'elle a sur toutes les créatures, n'est autre qu'une participation, et une imitation de celui de son Fils. Ce faisant, je crois sans doute relever la Majesté de celui de qui est le premier Chef-d'œuvre ; je pense rendre service au Prince, de qui elle est Mère, et au Saint-Esprit, de qui

(1) Plin. lib. 21. cap. 6.

elle est Epouse; et finalement, je me fais fort d'avoir de mon côté la voix de l'autorité de l'Église, qui sans difficulté fait honneur à la Vierge des paroles de Salomon, ci-dessus alléguées (1) pour la prédestination éternelle du Roi de gloire son très cher Fils.

*Premier titre par lequel la Sainte Vierge est l'Aînée des pures créatures.*

III. Je dis donc qu'elle est l'Aînée des pures créatures, par les mêmes titres qui nous obligent à reconnaître le Sauveur pour l'Aîné de toute créature, proportionnément employés, et avec l'inégalité et la dépendance, qui toujours est présupposée entre les deux. C'est-à-dire qu'elle porte ce titre, en premier lieu, pour ce qu'elle les passe toutes en dignité, en excellence et en perfection. Saint Bernard, son cher nourrisson, après avoir considéré le Fils, ainsi que peu auparavant je disais, se met à contempler la Mère, et à lui dire, tout transporté qu'il est de joie et de contentement : Sainte Dame, vous êtes choisie comme le Soleil. Je ne parle pas du Soleil matériel qui nous éclaire, mais de celui qui l'a fait et créé. Il est choisi entre les milliers d'hommes, et vous entre les milliers de femmes. Il est choisi parmi tout ce qui est créé, et vous parmi tout ce qu'il a créé. C'est ce qui a fait dire à Saint Bonaventure (2), que quand tous les Saints viendraient à croître, autant qu'il est possible, chacun en son rang et en son ordre, jamais ils n'égaleraient les perfections de la Mère de Dieu. La raison est d'autant que la sainteté, les grâces et les grandeurs ont tellement été partagées entre les Saints, qu'un chacun d'eux en a emporté sa part, qui plus qui moins. Mais pour le regard du sort de la Vierge, c'est un fait à-part, car elle ne partage avec personne ; mais elle entre avec son Fils, et moyennant son Fils, dans la plénitude de la sainteté, des grâces et des grandeurs de Dieu. C'est ce qui me donne ouverture pour entendre un grand mot de Saint Augustin (3), qui, avec une emphase admirable, l'appelle l'Ouvrage d'un dessein éternel ; voulant dire, à mon avis, que si Dieu eût eu besoin de temps comme nous, pour former en son esprit l'idée d'une créature si noble et si parfaite, il ne lui fallait pas moins d'une éternité.

(1) Dominus creavit me initium viarum suarum.

(2) In 1. dist. 44.

(3) Serm. de Annunc.

*Second titre par lequel la Sainte Vierge est l'Aînée des pures créatures.*

IV. Secondement, elle peut être appelée l'Aînée des pures créatures, parce qu'avec son Fils elle en est comme le centre, et qu'elles la regardent toutes comme leur but et leur blanc. Oïez le bienheureux Archevêque de Crète (1), et remarquez comme les grands Saints parlent de cette Dame. Je ne la considère point autrement, dit-il, que comme la déclaration des abîmes de l'incompréhensibilité divine, et comme le but que Dieu s'est proposé avant tous les siècles. Il veut dire que Dieu étant un golfe et un abîme de Grandeurs, tout-à-fait incompréhensible à notre entendement grossier, il a fait une créature, en qui nous pussions contempler toutes ses perfections, mieux proportionnées à notre faiblesse. Et à cette occasion dès le commencement il l'a eue devant les yeux, conjointement avec son Fils incarné, comme la fin et le but de ses œuvres, et l'accomplissement des prophéties et des figures anciennes. Ne m'en croyez pas, ajoute Saint Bernard (2), croyez aux Saintes Ecritures; prenez la peine de les feuilleter, et voyez s'il n'est pas vrai, que tout ainsi qu'elles parlent de Marie dès le commencement jusqu'à la fin, de même elles ont été couchées pour la faire connaître. Par effet, quiconque voudra se donner le contentement de suivre le conseil de ce grand Saint, et de faire le tour des saintes Lettres, il trouvera que si le nouveau et céleste Adam est formé, c'est de la terre vierge, qui n'est autre que Marie; s'il est logé dans le Paradis terrestre, que ce Paradis est la même Vierge; que l'Epouse qui lui est donnée, c'est Marie, qui porte à juste titre le nom de Mère des vivants, dont l'ancienne Eve avait abusé se faisant la mère des mourants; si le juste Noé est emporté des vagues et des flots impétueux des souffrances, que c'est avec l'Arche, c'est-à-dire avec sa bienheureuse Mère, qui lui tient fidèle compagnie; si l'innocent Isaac porte le bois du sacrifice, et va courageusement à la mort, que Sara sa bonne mère consent à toutes les volontés de Dieu; si Jacob passe le Jourdain, que sa belle Rachel n'est pas loin. Bref, il faut conclure, avec le Bienheureux André de Jérusalem (3), qu'elle est le tabernacle mystérieux, dont le dessein a été donné de Dieu, où les anciennes prophé-

(1) S. Andræas Cretensis Orat. 1. de dormit. B. Virg.

(2) Serm. 1. in *Salve*.

(3) Orat. 1. de dormitione B. Virg.

ties ont été accomplies, et les caractères figuratifs jetés au feu à l'arrivée de la vérité; qu'elle est le vrai Propitiatoire, que les deux Chérubins, marques des deux Testaments, regardent sans jamais détourner leur vue; qu'elle est l'attente de tous les siècles passés, le souhait des Nations, le désir des collines éternelles, l'exécution des promesses faites aux Patriarches, et l'accomplissement des desseins immuables de Dieu.

*Troisième titre par lequel la Sainte Vierge est l'Aînée des pures créatures.*

V. Tiercement, elle est l'Aînée des pures créatures par le droit de sa prédestination éternelle, d'autant que dès lors Dieu l'a regardée comme la Réparatrice de toutes avec son Fils, et par conséquent comme la gloire et l'honneur de toutes. C'est en ce sens qu'elle peut dire avec lui, que Dieu l'a créée le commencement de ses voies pour ses voies. C'est en ce sens qu'elle peut dire qu'elle a été préparée (1) dès l'éternité, ou selon le texte originaire, qu'elle a été arborée (2) sur le donjon de ce monde comme un étendard, qui marque la victoire remportée sur Satan et la citadelle regagnée sur l'ennemi. Si Saint Jean Damascène et Saint Anselme sont ouïs, ils nous raconteront brièvement comme le tout s'est passé, attendant qu'il s'en dise davantage. Dieu avait fait l'homme, dit Saint Jean Damascène (3), comme métif entre les créatures purement intellectuelles et celles qui sont tout-à-fait matérielles, à ce qu'il fût comme le nœud et le lien de la bonne intelligence qui se devait rencontrer entre elles. Lui au contraire, par sa faute les avait mises en un très mauvais ménage et en un désordre lamentable; désordre, qui à la fin fut rhabillé par l'entremise de la Bienheureuse Vierge, au ventre de laquelle elles furent toutes deux assemblées par celui qui au commencement les avait faites, et là furent vidés leurs différends, et le traité de paix accordé et signé de part et d'autre. Saint Anselme a déguisé le même narré en ces beaux termes (4): Les créatures qui sont au dessous de l'homme, dit-il, ne lui doivent obéissance, sinon en tant qu'il garde la soumission et la subordination qu'il doit à Dieu. Car à mesure qu'il s'échappe et qu'il rompt ses liens, elles

(1) Prov. 8.
(2) Ab æterno vexillata sum.
(3) Orat. 1. de Nat. B. Virg.
(4) De excellentia Virg. cap. 10.

se débandent aussi, et ne le veulent plus reconnaître. En cette manière, le péché du premier homme avait été suivi d'une rebellion et d'un soulèvement général de toutes les créatures, résolues de secouer le joug du respect qu'elles lui devaient, et de se révolter contre lui. Déjà le Soleil, indigné de servir à un rebelle faisait dessein de retirer sa lumière, les astres leurs influences, et le feu sa chaleur ; l'air pensait à l'étouffer plutôt qu'à le rafraîchir, et ainsi de toutes les autres pièces de l'univers qui tendaient à une mutinerie générale, si l'auteur de la nature avec sa Sainte Mère n'eussent fait le hola, et par ce moyen n'eussent rétabli l'homme en ses états et en ses honneurs. Le même Saint Anselme le raconte encore d'une troisième façon, et la voici (1) : Dieu dès le commencement ayant aimé l'homme, avait aussi désiré d'être aimé et reconnu de lui. La raison le voulait ainsi, considéré nommément que de là dépendait tout le bien et le bonheur de l'homme. Or, afin qu'il fût doucement attiré à la connaissance et à l'amour de son souverain bien, qui ne se voulait pas encore montrer à lui à visage découvert, il avait devant soi une infinité de créatures, qui lui devaient toutes servir de miroirs et d'échelles, pour découvrir les perfections de son bienfaiteur et pour se porter à l'aimer. Cet infortuné tout au rebours dépourvu de sens et de conduite, au lieu de passer son chemin et de monter à son Créateur, s'arrêta autour des créatures, établissant en elles son contentement et sa félicité ; et par ce moyen se ravalant d'une étrange façon, et ensemble les dégradant de leur noblesse, qui consistait en ce que, comme images et représentations de leur auteur, elles le conduisissent et l'acheminassent droit à lui. Ainsi tout était en désordre et en confusion, jusqu'à ce que la Sainte Vierge paraissant comme un Astre favorable, l'homme, qui s'était si honteusement égaré, fut remis au chemin de la connaissance et de l'amour de Dieu ; et par même moyen les créatures, qu'il avait avilies et déshonorées, furent rappelées à leurs premières charges et rétablies en leur ancienne splendeur. Qui niera désormais qu'elles ne lui doivent hommage et qu'elles ne soient obligées de la reconnaître pour leur Aînée, puisque par elle le bonheur leur en a voulu d'être remises en leur

(1) Cap. 12.

premier état, et de recevoir par ce moyen une nouvelle naissance ?

VI. J'aperçois bien que ces considérations mériteraient d'être plus amplement déclarées ; néanmoins je me dispense d'autant plus aisément de le faire en ce lieu, qu'elles en doivent toutes rencontrer quelque autre plus commode à la suite de ces discours. Car pour ce qui est des Excellences et des Grandeurs de la Sainte Vierge, qui font le premier titre de son droit d'Aînesse, les trois premiers Traités ne contiendront autre sujet. Au second titre, qui l'a représentée comme le centre et le but des œuvres de Dieu, outre diverses occasions que nous rencontrons çà et là, j'emploierai tout le chapitre suivant. Quant au troisième, qui la fait voir en qualité de Réparatrice des œuvres de Dieu, je lui garde sa place entière au Traité second (1) : Et moyennant ce, je me dispose à passer outre.

# LA SECONDE ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE III.

### QUE DÈS LE COMMENCEMENT DU MONDE ELLE AIT ÉTÉ ANNONCÉE PAR LES PROPHÈTES, ET REPRÉSENTÉE PAR LES FIGURES ANCIENNES.

Si au chapitre précédent j'ai fait voir la Sainte Vierge comme un coup d'essai de Dieu, ce n'a été qu'en comparaison du Sauveur, le premier Chef-d'œuvre du monde. Car quant au reste, il ne se peut nier qu'elle ne soit le second Chef-d'œuvre de ce grand Maître, qui, avant que de la donner au monde, s'est essayé en mille façons, comme il se verra au discours suivant.

§. I. — Qu'il appartenait à la Grandeur et à l'Excellence de la Mère de Dieu, qu'elle fût annoncée, et figurée long-temps avant son arrivée au monde.

*Tout ce qui est excellent demande du temps et de l'étude.*

I. Je le dis encore une fois, que tout ce qui est excellent demande du temps, de l'étude et de l'essai ; ce qui n'importe pas

(1) Cap. 6.

beaucoup se fait en courant et à la première humeur de l'ouvrier. La terre produit certaines fleurs qui ne durent qu'un jour, aussi les fait-elle en se jouant : elles germent, elles poussent, elles serrent leurs boutons, elles s'ouvrent dans une nuit. Les gros arbres au contraire, qui doivent supporter l'effort des vents et des gelées, viennent pesamment et jettent de profondes racines dans la terre. Les animaux imparfaits sont formés à une seule rencontre fortuite des éléments altérés ; les autres, plus ils sont parfaits, plus ils demandent de temps et de dispositions. Ce qui se fait par fantaisie suit l'impétuosité de l'esprit ; ce qui est travaillé pour l'éternité, passe maintes fois sous l'éponge et sous la censure avant qu'il agrée de tout point. Je sais bien que Dieu n'a besoin ni de temps, ni d'apprentissage ; mais il nous importe qu'il gouverne nos esprits grossiers doucement, et que s'accommodant à eux, il leur présente les choses pièce à pièce, qu'il les leur montre ébauchées avant qu'elles soient achevées ; et qu'avec des pièces matérielles et sensibles il leur fasse appréhender les spirituelles et invisibles. Joint que cela est dû à l'excellence des choses rares, qu'elles soient promises long-temps auparavant qu'être accordées ; autrement nous sommes si mal faits que nous les aurions à mépris La majesté du Roi de gloire, dit Saint Jérôme (1), requérait qu'il fût annoncé et prédit plusieurs siècles avant sa venue, et les Oracles Prophétiques, avec toute l'autorité du vieux Testament, lui devaient ce respect et cet honneur.

II. Vous étonnez-vous, dit Sophronius (2), que tant d'esprits s'étudient à publier les Grandeurs de la Mère de Dieu ? Souvenez-vous que tout ce que la terre saurait faire est beaucoup moindre que les louanges du ciel, qui néanmoins ne s'est pas épargné à honorer et à rehausser son mérite. Car les voix divines et Angéliques y ont été employées, aussi bien que les prédictions des Prophètes et les figures mystérieuses des Patriarches : les Evangélistes l'ont fait connaître, les bienheureux Esprits l'ont saluée, tout le monde y a contribué. Le Saint-Esprit l'a prédite par les Prophètes, dit Saint Ildefonse (3), l'a intimée par les oracles, l'a fait connaître par les figures, l'a promise par ce qui a précédé,

(1) In cap. 29. Isaiæ.
(2) Ser. de Assump.
(3) Lib. de Virginitate Mariæ.

l'a accomplie par ce qui a suivi. Et en un Sermon de l'Assomption (1), il assure qu'à elle aboutissent toutes les prédictions des Prophètes et les énigmes des Ecritures. Ne vous imaginez pas, dit Saint Bernard (2), que cette Dame soit un ouvrage fait par rencontre, ou qu'elle ait été casuellement choisie. Elle a été élue dès l'éternité et préparée à Dieu seul ; depuis elle a été gardée par les Anges, figurée par les Pères anciens, et promise par les Prophètes. Et ailleurs (3) il maintient que l'une des principales faveurs que Dieu ait faites à son peuple, a été que la Sainte Vierge lui fut promise long-temps avant sa naissance, et qu'elle soit descendue de lui. A ce grand serviteur de la Vierge s'accorde Saint André de Crète (4), qui à cette occasion l'appelle l'Ornement des Prophètes et le sujet infaillible des sacrés Oracles de Dieu. Dans les Révélations de Sainte Brigitte (5) l'Ange la nomme la réjouissance et la consolation des Prophètes, à qui Dieu présentait fort souvent cet objet désirable, pour donner quelque relâche à leurs esprits ennuyés et abattus par la continuelle représentation des malheurs, dont le peuple, à qui ils prêchaient, était menacé. Georges, Archevêque de Nicomédie, très-exact (6) et très-soigneux Ecrivain de ce qu'il a pu apprendre de la Mère de Dieu, dit que ces soixante hommes de courage et de main qui gardent la couchette de Salomon, ne sont autres que les Patriarches, les Prophètes et le reste des grands personnages de l'antiquité, qui de tout temps ont eu l'œil de leur contemplation fiché sur la Sainte Vierge, vrai lit nuptial du Verbe incarné.

III. Saint Bernard pour la troisième (7) fois considérant attentivement cette femme forte, que Salomon cherchait avec tant d'affection, remarque que lorsque ce grand et sage Prince demandait (8) où elle se trouverait, il ne tenait pas ce langage par désespoir de la rencontrer, car il l'avait devant ses yeux ; mais qu'il parlait ainsi pour faire concevoir à tous une grande expectation de cette Dame, et pour leur faire appréhender, que de nécessité elle devait venir de loin et des dernières contrées de

(1) Serm. 1.
(2) Serm. 2. in *Missus*.
(3) Serm. in *Signum magnum*.
(4) Serm. de Annuntiat.
(5) In Sermone Angel. cap. 9.
(6) Orat. de oblatione Deiparæ in templo.
(7) Hom. 2. in *Missus*.
(8) Proverb. 31.

la terre, c'est-à-dire que ce devait être un ouvrage prémédité, préparé et attendu de longue main. Voyez-vous pas, dit ce grand Saint, comme elle vient de loin, puisque Moïse, le grand Législateur des Hébreux, l'a vue si long-temps avant qu'elle vînt au monde, au travers du buisson (1) ardent, mais non réduit en cendres, et qu'il a reconnu comme cette Sainte Vierge se devait trouver au milieu des flammes de la Divinité sans en être offensée, et concevoir sans nulle ardeur de la concupiscence? Remarquez près de lui son frère Aaron, dont la baguette fleurit, et tout soudain après porte des boutons, des feuilles et des fruits, sans nulle corruption précédente, vrai symbole de celle qui, sans altération quelconque de sa pudicité, a porté l'unique fleur du champ et le vrai fruit de vie. Admirez la toison de Gédéon, trempée d'une rosée miraculeuse, et à même temps représentez-vous celui de qui David disait, qu'il descendrait sans bruit comme la pluie sur la toison, et comme l'eau du ciel la plus douce sur la terre altérée. Considérez cette merveilleuse nouvelle, dont s'étonnait le Prophète Jérémie contemplant une femme enceinte d'un homme fait, à cause de la plénitude de la sagesse, dont dès lors il était rempli. Ce saint Docteur donne bien plus de lustre à ces conceptions; quant à moi, il me suffit de les avoir touchées, puisque je dois tout incontinent repasser sur la plupart.

IV. Saint André (2) de Crète et Saint Germain, Patriarche de Constantinople (3), en marquent beaucoup davantage; mais ils les passent aussi plus légèrement. Voici comment le premier parle à la Bienheureuse Vierge : Tous les Interprètes du Saint-Esprit, c'est-à-dire les Prophètes, ont parlé de vous, ô Sainte Dame! Moïse le beau premier ayant fait la découverte du buisson miraculeux s'écria, disant : Il faut que je m'approche pour voir cette admirable vision. C'était de vous, que David votre aïeul entendait ces paroles adressées au Messie promis : Levez-vous hâtivement, Seigneur, vous et l'Arche de votre sanctification. Il vous avait en l'esprit quand il disait : Toute la gloire de la fille du Roi est cachée en l'intérieur; oh! qu'il fait beau la voir avec sa robe frangée et enrichie d'or très-pur! On vous ren-

(1) Exod. 3.
(2) Orat. 2. de dormitione B. Virg.
(3) Orat. de Nativit. B. Virg.

contre à chaque ligne au Cantique des Cantiques, lorsque les Saints Anges s'étonnent de vous voir monter du désert comme la fumée d'un précieux parfum; lorsqu'il est parlé du lit mystique de Salomon, dont le bas est d'or fin, les colonnes d'argent, les rideaux d'écarlate, et le milieu de charité; lorsque les filles de Jérusalem sont invitées d'aller voir le Roi Salomon séant en son Trône, et paré du riche diadême, dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces et de la réjouissance de son cœur. Le Prophète Isaïe vous voyait des yeux de l'esprit, quand il s'écriait: Ecoutez la merveille que je vous annonce; une Vierge concevra, et une verge sortira de la racine de Jessé, et d'elle s'éclora une belle fleur. Ezéchiel avait sa pensée sur vous quand il parlait de la porte Orientale, fermée à tout autre qu'au Dieu d'Israël. Le saint Prophète Daniel, vrai homme de désirs, vous a nommée la montagne de merveilles, d'où a été tirée sans artifice humain la pierre angulaire de l'Eglise, qui a renversé la statue de Nabuchodonosor. Vous êtes le vrai livre vivant, dans lequel a été écrit le Verbe divin par la plume du Saint-Esprit. Vous êtes la montagne de Sion, montagne plantureuse et fertile, où le Seigneur a choisi sa demeure. Vous êtes la terre affranchie de la commune malédiction, et de vous a été formé le second Adam. Vous êtes la boîte de l'onguent précieux, l'huile de la parfaite liesse, la fleur qui ne se fane jamais, la pourpre impériale, le trône de Dieu. En un mot, vous êtes ce que je ne saurai jamais expliquer, ni les plus nobles esprits comprendre. Voilà comme parle ce Docteur.

V. Saint Laurent Justinien (1), cueillant et ramassant après ces Pères les figures et les caractères anciens, qui ont marqué la Mère de Dieu, la nomme le Tabernacle, et l'Arche du Testament, le Propitiatoire du Temple, le Trône de Dieu, la Verge fleurie, la Nue légère, le Jardin fermé, la Fontaine scellée, la Porte close, la Colombe sans tache, la Rose odoriférante, l'OEillet blanc, la fleur très suave, la Cassolette des parfums aromatiques, l'Olivier verdoyant, la Vigne fertile, le haut Cyprès, le Palmier chargé, le Térébinte étendu, le champ couvert d'une riche moisson, la Terre bénite, l'Aube du jour, le Flambeau luisant; il l'appelle plus belle que la Lune, plus claire que

(1) Libro de casto connubio Verbi et animæ, cap. 9.

le Soleil, plus pure que l'or affiné, plus rare que les pierres précieuses, plus suave que le baume, plus prisée que les perles, plus savoureuse que le miel, plus délectable que toute harmonie et que toute musique.

VI. De ce qui a été dit jusqu'ici, nous pouvons apprendre que la Sainte Vierge est représentée en l'Ecriture par deux sortes de figures, dont les unes sont mortes, c'est-à-dire sans âme et sans raison, comme sont celles que je viens de rapporter ; les autres sont animées et raisonnables, c'est-à-dire ce sont des personnes, en qui Dieu a tracé diverses perfections, et en qui il a jeté les premiers crayons des singularités, qui devaient être rassemblées en Marie, pour nous faire entendre qu'en elle il a mis toutes les beautés, les grâces, et les excellences qu'il a éparses çà et là. La raison demande que nous disions quelque chose des unes et des autres : mais parmi un si grand nombre de figures, il suffira de faire choix de celles qui seront les plus remarquables.

§. II. — De trois figures mortes, par lesquelles la Mère de Dieu a été représentée; savoir est du buisson de Moïse, de la baguette d'Aaron, et de la Toison de Gédéon.

I. Je me réserve un autre endroit (1) pour en mettre encore quelques-unes en avant, sans faire conte de celles qui seront jetées çà et là à diverses rencontres : pour maintenant je n'en choisirai pas plus de six.

*Première figure, le Buisson ardent.*

La première, sera le Buisson ardent de Moïse, de qui l'Ecriture dit (2) qu'ayant mené le troupeau de son beau-père Jéthro assez avant dans le désert, ainsi qu'il haussa la tête, il vit sur la montagne d'Horeb un Buisson, qui étant tout en feu et en flamme ne se consommait pas pourtant. Alors il dit à part soi : Il faut que j'aille voir cette merveille. Saint Théodote (3), Evêque d'Ancyre, ou Angory en Galatie; Chrysippus (4), Prêtre de Jérusalem ; Saint Grégoire le Fait-miracles (5), Saint Grégoire de Nysse (6), Théodoret, l'Abbé Rupert, Saint Bonaventure, et plu-

(1) Cap. 9 et 15.
(2) Exod. 3.
(3) Homil. de Christi Nativit. ad Synodum Ephesinam.
(4) Ser. de Sanctiss. Deipara.
(5) Orat. 3. in Annuntiat.
(6) Orat. 1. de Nativ.

sieurs autres Docteurs, sans parler de ceux qui ont été ci-dessus allégués (1), ont estimé que ce Buisson miraculeux était un vrai crayon de la Mère de Dieu, « et c'est le sentiment de l'Eglise, lorsqu'elle chante en son honneur cette dévote Antienne · nous reconnaissons que ce Buisson que vit Moïse, brûlant sans se consumer, c'est votre Virginité conservée, ô Mère de Dieu (2) ! » Il y a du plaisir de lire chez Saint Grégoire (3) de Néocésarée un devis familier entre Dieu et l'Ange Gabriel, où ce divin Ambassadeur, après avoir reçu le commandement de son Maître, touchant la bonne nouvelle qu'il devait porter au monde, lui fait cette humble remontrance : Mais comment sera-t-il possible que la Vierge puisse subsister dans le feu de la Divinité ? Le Trône de votre Majesté est tout embrasé de feu, et de clarté ; comment donc s'empêchera-t-elle d'en être consumée ? A cette difficulté, Dieu répond avec ce peu de mots : Quoi ? Gabriel, avez-vous donc perdu la souvenance du feu, qui jadis ardait dans le Buisson du désert ? Or, sachez que si le Buisson fut endommagé du feu, Marie aussi le sera de ma présence ; mais si ce même feu, qui figurait la descente de mon feu divin sur la terre, servit plutôt à rafraîchir le Buisson, qu'à le rédiger en cendres, que devez-vous attendre de ma divinité qui lui sera une rosée rafraîchissante, au lieu d'un feu brûlant et dévorant ? Voici en quoi consiste la merveille, dit Saint Grégoire de Nysse (4). Le Buisson nourrit le feu, sans en être consumé, et la Vierge enfante le feu et la lumière, et n'en est nullement offensée.

II. Le saint Evêque d'Ancyre (5), que j'ai cité peu auparavant, qui fut l'un de ceux qui défendirent si courageusement l'honneur de la Mère de Dieu au Concile d'Ephèse, discourt sur le même sujet de cette sorte. De grâce, qui des deux prisez-vous davantage, le Buisson ardent de Moïse, ou le ventre sacré de Marie ? Je veux bien que vous sachiez que celui-là n'est que la figure de celui-ci. Que veut donc dire, que la flamme s'étant vivement emparée du Buisson, néanmoins le feu s'oublie de sa nature : il éclaire, et ne consume pas ; il nettoie, et ne fait nul dommage. Etes-vous encore si grossier, que vous ne compreniez

(1) Superiore §.
(2) La R. Mère de Blémur.
(3) Loco cit.
(4) Orat. de Christi Nativit.
(5) S. Theod. loc. cit.

pas le mystère, et que vous n'aperceviez pas sous l'écorce de cette figure, celle qui est Vierge et Mère tout ensemble? Car si Dieu, logeant dans un Buisson, lui cause tant de splendeur et de gloire, et le peut conserver en son entier, de quelle lumière et de quelle pureté pensez-vous qu'il ait rempli la glorieuse Vierge, et comment croyez-vous qu'il ait conservé, ou plutôt accru l'intégrité de son corps et de son âme? Ce saint Docteur a droit d'estimer que la flamme de la Divinité du Sauveur ne fut pas seulement innocente, mais de plus très utile, très honorable à la Sainte Vierge; et c'est ce que nous verrons plus amplement ci-après.

III. Passez outre, et voyez que Moïse l'appelle une grande vision, parce qu'en effet ç'a été un prodige inouï, qu'une femme conçût sans nul intérêt, que dis-je? avec accroissement de sa virginité. Moïse vit cette merveille sur la montagne du désert, d'autant que la Mère de Dieu est posée au lieu le plus éminent du désert de ce monde. Dieu était au milieu du buisson, comme remarque l'Ecriture, lorsqu'il parla à Moïse, et le Verbe divin au milieu du corps virginal. Là, Dieu faisait les projets de la délivrance de son peuple, comme il se vit en ce qu'il appela incontinent Moïse pour l'envoyer à Pharaon; de même le Sauveur minutait notre rachat dans sa petite retraite, et comme dit David, il opérait déjà le salut (1) au milieu de la terre; c'est-à-dire, suivant l'interprétation de Saint Bernard (2), au ventre immaculé de la très sacrée Vierge. Dieu même fut celui qui canonisa ce lieu, l'appelant une terre sainte, et défendant à Moïse de s'en approcher autrement qu'avec toute révérence: et nous verrons à la suite de ces discours l'honneur qu'il a rendu à la Sainte Vierge, et jusques où il l'a élevée pour la combler de gloire et de majesté. Enfin ce feu, comme remarque Saint Théodore, se prit à la ronce, qu'il nomme vil arbrisseau; aussi pour l'ordinaire rampe-t-il par terre, et au dire du grand Naturaliste (3), il chasse loin de soi les serpents, surtout quand il est en fleur, mais nommément ces deux très dangereux, que nous appelons Hæmorroïs et Dipsas, dont le premier, ayant mordu quelqu'un, lui tire tout le sang sans qu'on le puisse étancher; l'autre suce

(1) Psalm. 73.
(2) Serm. 1. Pentec.
(3) Plin. 1. 24. cap. 33.

toute l'humeur du corps, et cause une altération indicible en toutes ses parties : Symbole excellent de la rare humilité de la Mère de Dieu, et de l'antipathie nonpareille qu'elle eut avec le serpent infernal, et avec toute sorte de vices, particulièrement avec le péché originel, très bien représenté par ces deux bêtes venimeuses, pour autant que par son venin nous ne demeurons pas moins affaiblis, que celui qui perd tout son sang; et que nous brûlons d'une altération de concupiscence brutale, dont la Vierge seule, entre toutes les pures créatures, a ignoré les pernicieux effets.

*Deuxième Figure, la Baguette d'Aaron.*

IV. De Moïse je passe à son frère Aaron, et du Buisson du premier à la BAGUETTE du second, pareillement figure de la Mère de Dieu, comme l'ont reconnu, outre les Docteurs sus-nommés (1), Saint Ephrem (2), Saint Ambroise (3), Saint Hiérôme (4), le bienheureux Pierre Damien (5), Saint Bernard (6), et les autres (7). L'histoire couchée au dix-septième des Nombres, porte que Dieu, voulant arrêter le cours violent des murmurations du peuple indomptable, et désirant de rendre un témoignage authentique que lui-même, et non autre, avait choisi Aaron et la tribu de Lévi pour lui offrir les sacrifices, il ordonna par son serviteur Moïse, que le lendemain les Princes des douze tribus apportassent chacun leur baguette, et que son frère Aaron en fît autant; que le nom des Princes fût gravé sur leurs baguettes, et qu'elles fussent mises dans le Tabernacle. Ce qu'ayant été exécuté, Moïse se rend le jour suivant au Tabernacle, accompagné des Princes du peuple et de son frère Aaron ; il prend les baguettes qu'il avait consignées ès mains de Dieu, et tous ensemble voient les boutons frais en celle d'Aaron, qui soudain s'épanouirent en leur présence, et se changèrent en fleurs, en feuilles, et en fruits. Voilà l'histoire, en voici le sens selon l'interprétation qu'en donnent les Saints Pères. Cette verge, c'est la Mère de Dieu, appelée de ce nom par le Prophète Isaïe (8), disant,

(1) § 2.
(2) Serm. de Beat. Mariæ laudib.
(3) Loco proximè citando.
(4) In cap. 13. Osee.
(5) Serm. de Annuntiat.
(6) Hom. 2. in *Missus*.
(7) S. Bonavent. in laude B. Mariæ Virg. etc.
(8) Cap. 11.

qu'une Vierge sortirait de la racine de Jessé. Elle porte des fleurs et des fruits, qui ne sont autres, au rapport de Saint Ephrem (1) et de Saint Hiérôme (2), que notre Seigneur Jésus-Christ la vraie fleur du champ, et l'unique fruit de la vie. Cette baguette, dit le dévot Saint Bernard (3), jette sans être arrosée, et sans être mise en terre pour en recevoir la fraîcheur et pour en attirer l'humidité, d'autant que la fleur Nazaréenne a été conçue sans nulle sorte de corruption, ou d'altération. Elle se remplit de suc et se couvre de boutons, toutes les autres demeurant sèches, parce qu'elle seule reçoit la grâce en la commune désolation, et en la malédiction générale du monde. Elle est toute blanche, sans écorce et sans nœud, dit Saint Ambroise, pour représenter la candeur et l'intégrité de la Sainte Vierge, en qui ne s'est rencontré ni nœud de péché originel, ni écorce de péché actuel. Et certes, c'est à bonne raison qu'il compare le péché originel au nœud, tant à cause que comme c'est par les nœuds que les arbres poussent leurs rameaux, de même les autres péchés naissent de ce premier; que pour la déformité et la dureté, qui demeure toujours au tronc à l'endroit du nœud, quoi qu'il soit retranché, ainsi que nous ne laissons pas de ressentir les pernicieux effets du péché de notre naissance, quoiqu'il soit effacé par le Baptême. La verge de Jessé, dit très bien Pierre Damien (4), sort de la racine tortue des Patriarches et des Prophètes, quoiqu'elle soit haute et droite comme un jonc sans nœud, et sans rejeton quelconque de péché. Eglise, terre bienheureuse, s'écrie Saint Hiérôme (5), dont le Roi Jésus-Christ est sorti de la très noble race, et de la très illustre tige d'Abraham, d'Isaac et Jacob, francs et nobles, à raison de leur intégrité et de leur vertu. Mais beaucoup plus noble et incomparablement plus libre est la glorieuse Vierge, qui sort de ce tronc, droite comme une houssine, n'ayant nul bourgeon autour de soi, mais seulement à sa cime l'agréable fleur des Cantiques. Cette houssine n'a point de germe, dit Saint Bernard (6), et si elle ne laisse pas de porter des fleurs, de même que Marie demeure vierge, et si elle ne laisse pas de concevoir : la beauté de celle-là n'est

(1) Loco cit.
(2) Loco cit.
(3) Loco cit.
(4) Serm. de Annuntiat.
(5) In cap. 9. Eccles.
(6) Serm. 2. in *Missus*.

point offensée par la fleur qui en sort, ni l'intégrité de celle-ci par le fruit de vie qu'elle porte.

V. Cette baguette ancienne était une branche d'amandier, comme la fleur et le fruit le firent connaître ; pour donner à entendre que tout ainsi que cet arbre est la marque du Soleil, qui s'approche de nous sur le printemps, qu'il fleurit le premier de tous, et le dernier quitte ses feuilles et sa verdure ; de même la Sainte Vierge a donné la nouvelle assurée de la venue du Soleil de justice, elle a porté les fleurs de sainteté dès l'instant de sa conception, et jamais n'a perdu la vigueur, ni la vivacité d'esprit en aucune de ses actions. La baguette d'Aaron, dit l'Ange à Sainte Brigitte (1), fut premièrement remplie de moelle et de suc, et après elle jeta les fleurs et les fruits de merveille. De même la Sainte Vierge fut premièrement remplie du Saint-Esprit, et aussitôt elle porta la belle fleur du jardin, et le fruit attendu des nations, qui n'est autre que le béni Jésus. La baguette d'Aaron, dit Saint Cyrille Patriarche de Jérusalem (2), fit en une nuit ce que les arbres font en plusieurs années ; et la Sainte Vierge fit à un moment ce qui jamais n'avait été fait, et onques ne se fera après elle. Celle-là, dit le même Saint Cyrille, fut miraculeusement rendue fertile en faveur du grand Prêtre figuratif ; et celle-ci pour la consécration du Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisedech. Celle-là près de l'Arche de l'Alliance, où elle fut une nuit seulement, reçut une nouvelle bénédiction ; et la Vierge ayant passé douze ans près de l'Arche figurative, ainsi que je ferai voir ailleurs (3), et beaucoup davantage près de la vraie Arche figurée, en sortit avec les mille millions. En celle-là se passèrent quasi à un instant trois merveilles non jamais ouïes, un bâton sec poussa des boutons, ces boutons furent aussitôt épanouis en fleurs, et ces fleurs se changèrent en fruits ; et en Marie s'accomplirent trois prodiges célestes en un moment, mais bien autres que les précédents ; une Vierge conçut, Dieu fut fait enfant, et cet enfant formé et organisé en moins de rien. Avec la verge d'Aaron, Moïse fit sortir l'eau miraculeuse du rocher, comme on le colige de ce qui est rapporté au vingtième Chapitre des Nombres ; et moyennant la baguette mystérieuse, de

(1) In sermone Angelico, cap. 11.
(2) Catechesi 12.
(3) Cap. 6.

qui je parle, sortit du ciel, auparavant plus dur que le rocher, la fontaine de merveilles dont toute la terre a été arrosée. La verge d'Aaron, dit le docte Evêque d'Avila (1), ne déchut jamais de l'honneur qu'elle reçut de Dieu, et onques ne perdit son fruit, qui fut soigneusement gardé pour servir de mémoire et d'étonnement à la postérité; et jamais ne sera que la Vierge sans pair ne soit comblée d'honneur et de gloire pour le fruit qu'elle a produit, qui onques ne lui sera ravi.

VI. Les Docteurs Hébreux (2) disent des merveilles de la baguette d'Aaron; mais à eux la preuve de leur dire. Ils content qu'Adam ayant toujours en son esprit le lieu de plaisance, d'où il avait été chassé, au bout de quelques années de pénitence envoya son fils Seth à la porte du Paradis pour demander à Dieu pardon de son péché; que l'Ange gardien d'Eden lui donna une branche de l'arbre de vie pour la mettre en terre, l'avisant qu'aussitôt que l'arbre qui en viendrait aurait commencé à porter des fruits, les miséricordes de Dieu descendraient sur la postérité d'Adam, et que le ciel jusqu'alors fermé, et inexorable à leurs vœux, ouvrirait ses portes, et enverrait ses bénédictions sur la terre. Ils ajoutent que Seth planta ce rameau au désert, où puis après Moise fut appelé de Dieu pour aller délivrer son peuple, qu'il devint un grand arbre, et duquel Moïse par le commandement de Dieu coupa la verge, qui fit tant de merveilles en Egypte, qui, à cette occasion, est nommée la verge de Dieu, et qui est la même que celle d'Aaron, dont nous parlons. Ils disent de plus que cet arbre fut celui sur lequel Moïse posa le Serpent d'airain, et d'où il cueillit le bois qu'il jeta dans les eaux de Mara pour les rendre douces et potables. Finalement, ils concluent que cet arbre portera des fruits admirables à l'arrivée du Messie, qui serviront une autre fois à ôter l'amertume des eaux salées, et à nettoyer non-seulement le péché du premier homme, mais encore tous ceux qui jusqu'alors auront été commis, et qui se commettront tandis qu'il y aura des hommes sur la terre. Il n'y a personne qui ne voit les beaux rapports qui se pourraient tirer des pièces de ce narré; mais je fais conscience de fonder les vérités de notre sainte Foi sur des inventions Rabi-

(1) In cap. 17. Num.

(2) Simeon apud Galatinum lib. 6. cap. ult.

nesques, aussi bien que sur plusieurs autres niaiseries, ou curiosités profanes, qui aujourd'hui passent pour gentillesses d'esprit ; mais qui, à mon avis, ne dérogent pas peu à la grandeur des sentiments, que nous devons avoir des choses saintes et divines.

*Troisième Figure, la Toison de Gédéon.*

VII. La troisième figure sera la Toison de Gédéon, que Saint Ephrem (1), Saint Ambroise (2), Saint Hierôme (3), Saint Methodius (4), Saint Ildefonse (5), Saint Bernard (6), Cassiodore (7), Saint Bonaventure (8), et plusieurs autres appliquent à la Vierge Mère. Et la sainte Eglise, la colonne et l'appui de la vérité, ne permet pas que nous en doutions, puisqu'elle chante si expressément : lorsque vous naquîtes d'une façon ineffable de la Vierge, les Ecritures furent accomplies, et vous descendîtes comme la pluie sur la Toison. Pour mieux comprendre les rapports et les parallèles de cette Toison mystérieuse avec la Bienheureuse Vierge, il sera à propos de se souvenir de ce qui est couché au sixième chapitre des Juges, où il est dit, que Dieu ayant choisi Gédéon, comme il travaillait au ménage, pour défaire les Madianites, quoiqu'il lui eût déjà donné une preuve miraculeuse et suffisante de la vérité de sa promesse, consumant le sacrifice avec le feu qu'il avait allumé par le seul attouchement de la baguette de ce vaillant Capitaine : ce néanmoins Gédéon ayant amassé ses troupes, il ne se contenta pas du signe que Dieu lui avait donné, mais il lui demanda expressément que la Toison qu'il étendait sur la terre, la première nuit fût pénétrée de la rosée, la terre d'alentour demeurant sèche, et qu'à la seconde nuit tout le contraire arrivât, savoir est que tout autour la terre étant baignée, la seule Toison demeurât en son même état ? A quoi Dieu ayant condescendu, la chose arriva comme Gédéon l'avait demandé.

VIII. Les Saints Pères reconnaissent cette Toison comme l'une des plus expresses figures de la Mère de Dieu, vraie image de

(1) Ser. de B. Virg.
(2) Serm. 13. de Nativit. Domini.
(3) In Epitaphio S. Paulæ.
(4) Orat. in hypapante.
(5) Serm. 8. de Assumpt.
(6) Serm. in *Signum magnum*. Ser. 2. in *Salve*. Ser. in Nativit. B. Mariæ.
(7) In Psal. 71.
(8) In laude B. Virg.

douceur et d'humanité, et sacrée dépouille de mansuétude, de pureté et d'innocence, destinée à être teinte en écarlate pour servir à faire le manteau Royal de l'humanité du Sauveur. C'est à très juste sujet, dit Saint Ambroise (1), que la Vierge est comparée à la Toison, de laquelle ont été faits des habillements de salut pour toutes les nations de la terre; toison, du sein de laquelle est sorti le très pur Agneau, lequel étant revêtu de la laine, c'est-à-dire de la chair de sa Mère, sert de fourrure pour couvrir et échauffer les plaies de tout le monde. La Toison, dit Saint Pierre Chrysologue (2), quoiqu'elle tienne au corps, ne se ressent pas pourtant des passions, ni des altérations du corps : de même quoique la Vierge vécut dans un corps mortel, et corruptible comme nous, si était-elle tout-à-fait exempte des vices, que le corps traîne pour l'ordinaire après soi. Ce qui fit descendre la rosée céleste dans son ventre virginal comme sur une Toison blanche et nette, et qui fut cause que toute la divinité fut reçue dans notre chair, afin qu'étant un jour pressée sur l'arbre de la croix elle abreuvât toute la terre de la pluie désirée du salut. La Toison de Gédéon fut premièrement imbue de la rosée du ciel, toute la terre demeurant aride, selon la propriété de son nom (3), d'autant que tout le monde se trouvant en disette de grâce, la Vierge la reçut la première, comme seule elle l'avait attirée du ciel. Et marquez que la Toison ayant été largement trempée, le lendemain toute la terre se ressentit de cette céleste douceur. Ce que Saint Bernard (4) explique très à propos, disant qu'il était raisonnable que la Sainte Vierge reçût la première influence du ciel et la plénitude de la divinité, avant que nous en fussions arrosés; nous, dis-je, qui ne sommes qu'une terre sèche et stérile. A quoi il nous accorde subtilement la prophétie du Roi David lorsqu'il dit : Il descendra comme la pluie sur la toison, et comme la gouttière sur la terre, d'autant que le Verbe divin, qui est cette pluie volontaire, que Dieu avait mise en réserve pour fertiliser son héritage, découla doucement et sans bruit d'aucune opération humaine dans les sacrés flancs de la glorieuse Vierge; mais après, cette même pluie fut répandue par la bouche des prédicateurs, non avec ce

(1) Serm. 13. de Nat.
(2) Serm. 143.
(3) Hieron. in Epitaphio S. Paulæ.
(4) Serm. 2. in *Missus*.

paisible silence, mais avec le bruit des paroles, et avec le son des prodiges, à guise de l'eau qui tombe sur les toits, et de là descend par ses conduits sur la terre avec impétuosité. Aussi était-il expédient que les nues, qui portaient par le monde cette pluie désirable, se souvinssent du commandement qui leur avait été fait d'annoncer en la présence de tous, ce qui leur avait été dit à l'oreille, et de prêcher sur les toits ce qu'ils avaient ouï dans la chambre. Ce qu'ils ont accompli avec tant d'heur et de succès, que toute la terre a retenti du son de leur sainte parole. Gédéon ne s'arrêta pas là, mais par inspiration divine, prenant sa Toison ainsi trempée, il la pressa pour en tirer l'eau, et en exprima un bassin tout plein de liqueur : pour nous donner à entendre, dit Saint Bernard (1), l'admirable dessein de la sagesse et de la débonnaireté de Dieu, qui tout ainsi qu'il avait rempli de rosée la Toison, avant que d'en verser une seule goutte sur la terre ; de même, voulant racheter les hommes, il renferma premièrement dans la sacrée Vierge tout le prix de notre rédemption. Ainsi vous voyez qu'il arrive très à propos que ce signe qui fut donné à Gédéon, fût une marque de la délivrance du peuple de Dieu de l'oppression des Madianites, ne plus ne moins que la descente du Verbe divin fut un témoignage indubitable de l'affranchissement du monde de la tyrannie de Satan.

§. III. — Des trois autres figures de même nature; savoir est de l'Arche de l'Alliance, du Trône de Salomon, et de la Nue d'Elie.

*Première Figure, l'Arche de l'Alliance.*

I. Je n'ai pas de peine à me persuader que l'Arche de l'Alliance ait été une figure de la Mère de Dieu, pour le moins autant illustre qu'aucune des précédentes, tant parce que tous les Docteurs ci-devant allégués en font mention, qu'à cause des grands mystères qu'elle contient, et des excellents traits qui se rapportent de l'une à l'autre. Car premièrement, l'Arche ancienne était gardée au lieu le plus retiré du Temple, qui s'appelait le Saint des Saints ; et au même endroit, la Sainte Vierge, vraie Arche figurée, passa plusieurs années, ainsi que je dirai

(1) Ser. in Nativit. Mariæ.

au chapitre sixième. Quant à l'ancienne, dit Pierre Damien (1), Bezeleel l'a travaillée ; pour la nouvelle, Emmanuel l'a bâtie ; celui-là a eu pour compagnon Oliab, qui signifie ma protection ; et le Verbe divin s'est accompagné du Saint-Esprit, premier et principal Gardien de la glorieuse Vierge son Epouse ; voire toute la Sainte Trinité s'est employée à ce divin ouvrage : elle a consacré ce Temple, elle a apprêté ce logis, elle a dressé ce lit nuptial pour recevoir l'Epoux le plus beau et le plus agréable de tous les enfants des hommes. L'Arche du vieux Testament était faite d'un bois incorruptible, pour montrer, comme enseigne le même Cardinal (2), qu'encore que la Vierge fût sortie d'une tige gâtée par le péché, elle avait néanmoins été choisie et préservée par le Saint-Esprit, à raison de l'office pour lequel elle était élue de Dieu.

II. Celle-là avait sa longueur, sa largeur et sa hauteur mesurées avec la coudée humaine, qui est une mesure parfaite, et celle-ci pareillement a sa longanimité, sa charité, et sa visée à Dieu, qui sont comme les trois dimensions de son âme, très parfaites en leur espèce, et surpassant tout ce qui se retrouve ès autres créatures. Celle-là, dit Saint Grégoire le Fait-miracles (3), est couverte de fin or dedans et dehors ; et celle-ci est enrichie du trésor de toute sainteté. De vrai, si Saint Jérôme a pu dire avec vérité (4), que l'Epouse de Dieu est une Arche du Testament dorée dedans et dehors, à plus forte raison le dois-je dire de celle qui est l'incomparable et la vraie Epouse sans pair. Celle-là, dit Saint Ildefonse (5), avait dans soi ou près de soi tous les plus secrets mystères de l'ancienne Loi ; et celle-ci a eu tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu, et toutes les merveilles de la nouvelle Loi. Elle a porté dans son sein la Loi de Dieu, et le Dieu de la Loi ; elle a eu long-temps près de soi le Roi de gloire, la douceur et le contentement des Saints, je veux dire son bien-aimé Fils. Ou si vous voulez, elle a porté au milieu de son cœur la Loi de Dieu, et a eu près de soi le vrai pain des Anges, qu'elle a donné au monde, et la fleur des enfants des hommes. Que si vous l'aimez mieux autrement, je dirai que ces trois pièces ont été les symboles de trois rares

(1) Serm. de Nativ. Virg.
(2) Ibid.
(3) Serm. 1. in Annunt.
(4) Ad Eustoch. de Virginitate.
(5) Lib. de partu Virg.

qualités, qu'elle a singulièrement possédées ; la sagesse, figurée par les Tables de la Loi ; la droiture, par la verge d'Aaron ; et la miséricorde, par la manne. Ou finalement ce seront les marques de trois sortes de Grandeurs, d'Excellence, de Pouvoir et Bonté, qui doivent être la matière de ces trois premiers traités. Celle-là était couverte, et comme protégée des ailes des Chérubins ; et celle-ci toujours assistée et accompagnée des Esprits bienheureux. Celle-là était environnée d'une couronne, qui régnait tout autour du bord ; et celle-ci est ennoblie de mille victoires, qu'elle a remportées sur les vices et sur les ennemis de Dieu, comme il se verra tant en ce premier traité qu'au second ; et d'abondant elle a autour de soi ses bien-aimés enfants, qu'elle chérit comme la couronne de sa gloire, pour parler avec le Prophète Isaïe (1). Celle-là portait le nom de Gloire de Dieu, comme il appert par divers endroits de l'Ecriture ; et celle-ci en a les effets, ainsi qu'on pourra voir plus particulièrement ailleurs (2).

III. Celle-là avait en ses quatre coins des anneaux d'or, par où l'on passait les brancards qui servaient à la transporter çà et là, et celle-ci avait en ses puissances intellectuelles les dons du Saint-Esprit, qui la rendaient traitable et maniable à tous ses mouvements. Lorsque celle-là était élevée et posée sur le cou des Lévites, les Prêtres entonnaient le motet que Moïse avait composé, disant (3) : Levez-vous, Seigneur, dissipez vos ennemis, et mettez en fuite tous ceux qui vous haïssent ; et à mesure qu'elle était remise en sa place, ils disaient : Retournez, Seigneur, à votre armée nombreuse d'Israël. De même, dit Saint Bernardin le Siennois (4), par l'exaltation de la Mère de Dieu, les forces de nos ennemis sont affaiblies, et avec elle vient toujours à nous la miséricorde de Dieu. Aussitôt que celle-là paraît, les murailles de Jéricho sont portées par terre, l'idole de Dagon est renversée, et tous ceux qui la traitent irrévéremment sont exemplairement châtiés Ainsi, à la seule vue de la Sainte Vierge, la résistance des cœurs obstinés est enfoncée, le diable est vaincu, et tous ceux qui en parlent mal tombent ès mains de la justice vengeresse de Dieu. Celle-là fut enfermée par le Prophète Jérémie sur la montagne de Nebo, de peur qu'elle ne fût

(1) Cap. 62.
(2) Cap. 13.
(3) Num. 10.
(4) Tom. 3. serm. 11. art. 1. cap. 2.

maltraitée par les mécréants, et depuis ce temps-là elle n'a été vue d'aucun homme mortel, mais elle est réservée au même endroit pour être produite ès derniers jours, et pour renouer l'alliance entre Dieu et ce peuple désolé ; et celle-ci, par le dessein que Dieu inspira aux Saints Apôtres, fut enclose dans la pierre de Gethsémani, d'où elle a été tirée par les Anges pour être posée sur le trône de gloire, où elle fait incessamment office d'Avocate, réconciliant à Dieu les pécheurs égarés.

IV. Je ne dois pas oublier le Propitiatoire, puisque c'est la principale pièce de cette figure, et que ce n'est pas sans sujet que Saint Méthodius (1), Saint André de Candie (2), Saint Ephrem (3), et plusieurs autres (4), appellent la Vierge le Propitiatoire de toute la terre. Le Propitiatoire était une lame de fin or, qui couvrait l'Arche de l'Alliance ; et l'âme de la très Sainte Vierge n'était qu'amour et charité. Le Propitiatoire était le siége de Dieu, et le lieu où il reposait ; et la Sainte Vierge, en mille endroits des écrits des Saints Pères (5), est appelée le trône de la Divinité. Du Propitiatoire, Dieu rendait ses oracles, et faisait entendre ses volontés aux hommes; et par le moyen de la Vierge, nous avons appris les pensées de paix qu'il avait, et le bien qu'il nous désirait. Les Chérubins étaient à genoux sur le Propitiatoire, tenant les yeux arrêtés sur le milieu de l'Arche, et adorant avec tremblement la Majesté de celui qui y logeait ; et les Saints Anges étaient sans cesse autour de la glorieuse Vierge, la regardant comme la demeure choisie de sa divine Majesté. Le Propitiatoire était l'asile commun du peuple élu, et le lieu où il accourait de toutes parts pour apaiser l'ire de Dieu ; et la Sainte Vierge est le lieu de refuge, où toute la postérité d'Adam se retire pour obtenir le pardon de ses fautes, et pour être remise ès bonnes grâces du Créateur.

*Deuxième Figure, le Trône de Salomon.*

V. Le Trone de Salomon est aussi une excellente figure de la Mère de Dieu, au dire de Richard de Saint-Victor (6), de Saint

(1) Orat. in hypapante.
(2) Orat. 1. de Dormit. B. Virg.
(3) Orat. de laudibus Mariæ.
(4) Epiph. de laudibus Deiparæ.
(5) Bonav. speculi B. Virg. cap. 2; Dam. Serm. de Nativit.; Andræas Cretens. oratione 1. de Dormit. B. Virginis, etc.
(6) Serm. de Annunt.

Bonaventure (1), de Saint Antonin (2), de l'Abbé Guerric (3), et de plusieurs autres. Mais nul, ce me semble, ne le dit si amplement ni si à propos, que le dévot Pierre Damien (4), qui en a fait un discours bien entier, dont je ferai seulement l'extrait par forme d'abrégé. Premièrement, ce Trône ancien fut bâti par le Roi Salomon (5), dit ce Docteur; et le nouveau, de qui nous parlons, par le vrai Pacifique Jésus, notre paix et notre Médiateur, ainsi que le nomme Saint Paul. Celui-là fut bâti d'ivoire; en quoi le Saint-Esprit représenta par les trois belles qualités de l'ivoire, qui sont la blancheur, la solidité et la froideur, trois rares propriétés de la très sacrée Vierge, savoir est son innocence, sa force et sa chasteté. Il est expressément remarqué que ce Trône était fort capable (6); et quoi de plus capable au monde que celle qui a renfermé la plénitude de la Divinité? Considérez les Chérubins, montez jusqu'aux Séraphins, vous ne verrez rien de semblable parmi eux; il n'y a que le seul ouvrier qui surpasse son ouvrage. Salomon couvrait son Trône de haut en bas de fin or, marque de la grâce sanctifiante, dont la Mère de Dieu fut remplie, voire de la grâce substantielle de la Divinité, dont elle fut revêtue et parée. Il montait sur ce Trône par six marches ou degrés, qui étaient la figure des six rares dispositions, que la Sainte Vierge avait apportées pour se rendre digne Mère de Dieu, qui sont la méditation des choses célestes en ses pensées, la discrétion en son parler, la justice en ses actions, la charité envers son prochain, le mépris du monde et de soi-même, et la persévérance au bien commencé. Ce siége était rond par derrière, pour représenter la perfection de la gloire consommée de la Bienheureuse Vierge, dont les Saints Pères nous diront des merveilles en son lieu (7).

VI. Ès extrémités des degrés il y avait douze lionceaux, six à chaque côté, qui nous marquent les douze Apôtres contemplant cette Sainte Dame, et ravis en la considération de ses héroïques vertus. Les deux accoudoirs de ce Trône signifiaient l'action et la contemplation, sur lesquels les deux mains de la Vierge, c'est-à-dire toutes les actions de sa vie étaient appuyées.

(1) Speculi cap. 2.
(2) 4. part. tit. 15. c. 44. §. 7.
(3) Serm. 1. de Annunt. B. Virg.
(4) Serm. 1. de Nat. B. Virg.
(5) 3. Reg. 10.
(6) Thronum ex ebore grandem.
(7) Cap. 12.

Ces accoudoirs étaient supportés par deux lions, dont l'un représentait l'Ange Gabriel, et l'autre le Bienheureux Saint Jean; l'un gardien de l'âme de la Sainte Vierge, et l'autre du corps ; tous deux lions rugissants, et vrais enfants du tonnerre, pour avoir fait retentir le monde de deux voix les plus fortes que jamais il ait ouïes, dont l'une portait la nouvelle de la réparation des hommes, et l'autre celle de la Divinité du Fils de Dieu. L'Historiographe sacré conclut à la consolation des fidèles serviteurs de la Vierge, disant qu'en tous les Royaumes du monde, on n'ouït jamais parler d'une semblable pièce. Parole autant véritable que magnifique, et non moins à la gloire du souverain ouvrier, qu'au grand bonheur de son ouvrage; ainsi qu'il apparaîtra par les discours de ses incomparables grandeurs. Voilà le raccourci de ce qu'en écrit plus au long ce grand dévot de la Mère de Dieu.

*Troisième Figure, la Nuée d'Elie.*

VII. Finalement, la Nuée est un symbole très propre à représenter la Mère de Dieu; car en premier lieu sa naissance est fort spirituelle, attendu que jaçoit qu'elle soit formée de la terre comme le reste des corps grossiers, néanmoins c'en est comme la quintessence extraite par l'action très délicate du Soleil, père de la lumière et de la chaleur. Quant à la Sainte Vierge, elle a voirement un corps de nature corruptible et terrestre, à la façon des nôtres; mais au reste tiré du plus noble sang qui fût sur la terre, savoir est de celui des Patriarches, des Prophètes et des Rois anciens, comme je le dirai bientôt, et ce par une opération fort particulière du Saint-Esprit, qui donna miraculeusement de la force et de la vigueur à des corps déjà secs et usés de vieillesse. La Nuée n'est pas plutôt formée dans le sein de la terre sa mère, qu'elle est portée en haut par l'attraction des doux et favorables rayons du Soleil son père; et la Sainte Vierge ne fut pas plutôt conçue dans le sein de la Bienheureuse Sainte Anne sa mère, que Dieu son père l'éleva à sa très parfaite ressemblance et à la plus haute dignité, dont une pure créature soit capable. La Nuée est entre la terre et le ciel ; et la Vierge entre Dieu et les hommes. La Nuée est attirée là-haut pour servir au Soleil, son père, à modérer ses ardeurs, à rafraîchir la terre, à la fertiliser, et à coopérer aux principaux effets qu'il

va produisant dans ce bas monde : et si la Vierge est exaltée, c'est pour mitiger les ardeurs de la juste colère de Dieu, pour protéger les enfants d'Adam, pour servir de parasol aux pécheurs, et pour aider aux justes à produire de saintes actions. La Nuée, dit l'Ecclésiastique (1), est tirée des trésors de Dieu, comme l'une des principales merveilles de sa grandeur ; et la Sainte Vierge, selon les Saints Pères, n'est autre que la merveille du monde, tirée des abîmes et des trésors de la bonté et de la puissance de Dieu. La Nuée, dit le même (2), est la médecine de toutes les rigueurs de l'hiver, et des plus fâcheuses saisons ; et la naissance de la Vierge a été le remède de tous les inconvénients, causés par le rude état de la transgression et de la disgrâce, où le monde avait vécu jusqu'à elle. En la Nuée paraît la magnificence de Dieu, dit David (3), mais incomparablement davantage en la Sainte Vierge, comme je le ferai voir sur la fin de ce premier traité (4). C'est par la sagesse de Dieu, dit Salomon (5), que la Nuée s'épaissit, et se forme en rosée ; et c'est à la même sagesse que s'adressait jadis le Prophète Isaïe (6) pour demander qu'elle produisit vitement la Nuée désirée, d'où le Sauveur doit être formé à guise d'une céleste rosée. La Nuée, dit le Saint Job (7), est le vêtement de la mer, et les langes dont elle est enveloppée ; et la Sainte Vierge a-t-elle pas emmailloté le Sauveur du monde, qui est comme une mer immense, d'où toutes les grâces dérivent ?

VIII. Pour toutes ces considérations, et pour plusieurs autres, le Saint-Esprit a souvent employé la Nuée parmi les saintes lettres pour signifier la Mère de Dieu. En cette façon Saint Ambroise (8), Saint Jérôme (9), Saint Cyrille (10), Procopius (11), Eusèbe de Césarée (12), Saint Germain de Constantinople (13), et quelques autres, ont entendu de la glorieuse Vierge la Nuée légère d'Isaïe (14), sur laquelle le Sauveur devait monter pour faire son entrée en Egypte, et pour renverser les faux Dieux de ce

(1) Cap. 43.
(2) Ibid.
(3) Psalm. 67.
(4) Cap. 13.
(5) Proverb. 3.
(6) Cap. 45.
(7) Cap. 8.
(8) Exhort. ad virg. et lib. de inst. virg.
(9-10-11) In cap. 19, Isaiæ.
(12) Lib. 6. de demonst. Evang. cap. 20.
(13) Orat. de Nativ. B. Virg.
(14) Cap. 19.

peuple idolâtre. Elle est appelée Nuée légère, dit Saint Ambroise (1), à cause de sa virginité, de la sincère intention qu'elle a toujours eue d'agréer à Dieu, et de la génération temporelle du Verbe divin, qu'elle a conçu d'une façon du tout admirable et céleste. Elle est appelée Nuée légère, dit Procopius (2), à cause du généreux mépris qu'elle a fait de toutes les choses basses et terrestres. Elle est appelée le char de triomphe du Sauveur victorieux des idoles d'Egypte, parce que ce fut sur les bras de la Sainte Vierge qu'il fut porté en cette contrée là, tout petit enfant qu'il était, lorsqu'à son entrée il renversa les statues des faux Dieux. De fait, les historiens Ruffin (3) et Palladius (4) témoignent avoir vu un Temple en la Thébaïde ès environs d'Hermopolis, où le Sauveur étant entré toutes les idoles furent portées par terre. Saint Epiphane (5), Saint André de Crète (6), et plusieurs autres comparent la même Vierge à la Nuée flambante, qui jadis conduisit les enfants d'Israël au travers du désert en la terre qui avait été promise, ainsi que nous avons ouï ci-devant. J'en dis tout autant de la Nuée luisante, sur laquelle est monté le Fils de l'homme au quatorzième Chapitre de l'Apocalypse.

IX. Mais tout bien considéré je n'en trouve point qui représente si naïvement la Vierge que la petite Nuée d'Elie, dont il est parlé au troisième des Rois (7), où il est dit que ce Prophète touché au cœur de l'extrême misère de son peuple, affligé d'une longue famine, qui était causée par une extraordinaire sécheresse, s'achemina au plus haut du mont Carmel, et que là, ayant abaissé profondément sa tête pour attirer à soi la miséricorde de Dieu, il fit tant par ses prières que son serviteur, qu'il avait mis en sentinelle, découvrit une petite Nuée de la largeur d'une passée humaine, laquelle montant de la mer et peu à peu s'étendant au milieu de l'air, apporta bientôt une pluie favorable, suivie dès le même jour de l'abondance générale de tous biens. Divers Docteurs se sont égayés sur cette figure, et nommément le vénérable Jean, cinquante-deuxième Patriarche de Jérusa-

(1) Exhort. ad virg. et in Psal. 118. serm. 5.
(2) Loco cit.
(3) Lib. 1. cap. 7.
(4) Histor. Lausiac. cap. 52.
(5) Serm. 1. de laudib. Mariæ.
(6) Serm. 1. de dormit. B. Virg.
(7) Cap. 8.

lem, qui l'a heureusement appropriée à la glorieuse Vierge (1) au livre des Institutions Monastiques, que plusieurs bons auteurs reconnaissent pour un vrai fruit de ce religieux Prélat, bien qu'il se trouve quelques modernes (2), qui maintiennent que cette pièce ne lui appartient pas. Mais il importe peu de qui elle soit, puisqu'il conste qu'elle est d'un auteur grave et ancien, et qu'elle nous donne sujet de plusieurs belles considérations. Remarquez donc en premier lieu, que cette Nuée était fort petite, ainsi était la Mère de Dieu en l'estime qu'elle faisait de soi-même, quoi qu'au jugement de Dieu elle fut très grande. De plus ce n'est pas sans mystère que celle-là est comparée à une passée humaine, mais c'est pour signifier que de cette céleste Nuée se devait former la très sacrée humanité du Verbe incarné. En troisième lieu, quoique la Nuée d'Elie prit sa naissance de la mer naturellement pesante et amère, néanmoins elle quitta ces qualités grossières à mesure qu'elle fut attirée en haut. Ainsi, quoique la Sainte Vierge, selon le cours ordinaire des œuvres de Dieu, dût participer à la condition déplorable de notre race, ce néanmoins dès l'instant de sa conception, elle fut pleinement affranchie de toute sorte de péché, d'où elle elle eut pu tirer quelque amertume et quelque pesanteur. Mais il se faut souvenir que cette ancienne Nuée ne fut pas telle par sa condition naturelle, mais seulement par la faveur du Soleil, qui, la détachant des parties les plus terrestres de son élément, l'attira à soi par la force de ses doux rayons. De même que la Sainte Vierge n'eut pas toutes ces prérogatives de son estoc, mais par la seule bonté de celui qui la tira de la masse corrompue des pécheurs. D'abondant quoique la Nuée d'Elie fût très petite au commencement, elle s'étendit néanmoins en peu de temps, et couvrit toute la surface de la terre ; en quoi elle figura très parfaitement la Vierge, qui n'ayant comme rien paru pendant son séjour mortel, n'a pas laissé d'étendre peu à près son domaine partout où Dieu est reconnu et adoré. Enfin celle-là fut le commencement d'une réjouissance publique, suivie du rafraîchissement des corps et de la fertilité de la terre, et un signe de l'abondance prochaine : ne plus ne moins que la naissance de la Vierge fut le commence-

(1) Lib. de Institut. Monachorum, cap. 32.

(2) Bellarm. lib. de Scriptoribus Ecclesiasticis, et Baron. in Annal.

ment du salut, et l'ouverture de tout le bonheur que nous pouvions jamais prétendre.

X. Finalement, pour faire un rapport des Histoires modernes aux anciennes, qui ne croira que la Nuée, qui fut jadis le signal de la délivrance de la ville d'Orléans, fut une vraie figure de la glorieuse Vierge, puisqu'elle fut une marque de la faveur qu'elle devait faire à ses enfants? Je le dis avec d'autant plus de probabilité, que le fait est plus semblable à celui d'Elie, et que cette noble ville a toujours été uniquement dévote à la Mère de Dieu. Saint Grégoire de Tours rapporte en l'histoire de France (1), que la ville d'Orléans étant investie et vivement pressée par le roi des Huns, Attila, les murailles ne pouvant plus soutenir l'effort des ennemis qui les battaient en ruine, le peuple alarmé eut recours à Saint Aignan, son bon et saint Evêque. Ce Prélat débonnaire, ému de compassion, les encouragea premièrement, et les ayant remplis d'espérance, les fit mettre en prières, et lui-même s'y mit le premier. Au bout de quelque temps il fit monter sur la muraille pour voir si rien ne se présentait. Ceux qu'il avait envoyés n'ayant rien aperçu, il fit redoubler les prières avec le même succès que devant. Pour la troisième fois il fit prier plus ardemment, et les assura que s'ils avaient une ferme confiance en Dieu, infailliblement ils auraient du secours du ciel avant la nuit. Là-dessus il se mit lui-même à prier chaudement, et sa prière achevée, il envoya sur la muraille comme devant. A ce coup, son messager retourna tout joyeux, disant qu'il avait aperçu de fort loin une petite Nuée. Lors le Saint plein de l'esprit de Dieu : Courage, dit-il, mes enfants, sans doute c'est le secours qui vous vient du ciel. Il le dit, et il fut vrai Car le même jour, Teudo le roi des Goths arriva, lequel ayant joint ses forces à celles du vaillant Aëtius, il fit soudain lever le siége à l'ennemi. Tant il est vrai que la Nuée est la messagère ordinaire des bonnes nouvelles du Ciel.

§. IV. — De quelques figures vivantes et animées, qui ont représenté la Mère de Dieu, et premièrement d'Eve, et de Sara, et de Rebecca.

I. Vous auriez du contentement de voir en la boutique d'un peintre un jeune apprenti, qui s'étudie d'imiter toutes les par-

(1) Lib. 2. cap. 7.

ties du corps humain séparément, avec les proportions et les mouvements de chacune. Il se tourmente à retirer un œil qui regarde en haut, un autre qui se porte en bas ; d'autres qui vont à quartier, et à droite ligne. Vous en remarquerez de mille façons devant lui, l'un est ouvert, l'autre cousu ; il y en a de gais, de mornes, de modestes, de hardis, de passionnés d'amour, de haine, de colère, de langueur, de désespoir, en un mot qui marquent toutes les affections de l'âme et toutes les altérations du cœur. Après qu'il a acquis quelque facilité en cet endroit, il se met à contrefaire les divers gestes et mouvements du bras et de la main, les postures et les démarches différentes du pied et de la jambe. A-t-il appris à bien contourner un œil, à arrondir un front, à affiler un nez, et ainsi de tout le reste, il essaie de joindre ces pièces ensemble, et de faire un visage entier, puis un demi corps, et à la fin il achève une figure. Si vous avez compris ce que fait un peintre à l'endroit de son apprenti, vous n'aurez pas grande difficulté à concevoir comment Dieu s'est comporté en notre endroit. Car avant que de faire voir au monde la Sainte Vierge comme un chef-d'œuvre que tous devaient imiter, il nous a mis en main le livre des figures pour y faire notre apprentissage. C'étaient diverses pièces jetées çà et là et dont chacune avait quelque trait, et représentait quelque partie de ce beau corps ; qui l'œil, qui le front, qui la main, qui la mansuétude, qui la chasteté, qui l'amour, qui le choix que Dieu a fait d'elle, qui la hauteur de ses mérites, qui la grandeur de son pouvoir, qui la montrait en pourfil, qui à plein, qui grossièrement, qui lui donnait un air plus approchant du naturel. Car il est vrai qu'il n'y a pas peu de différence et d'inégalité entre ces figures, puisqu'enfin celles qui jusqu'ici ont été mises en vues, sont mortes et insensibles, et celles qui restent sont vivantes et animées de certains traits naturels et hardis, qui ont tout autre grâce que les premiers ; et ce d'autant plus qu'il y a plus de rapport d'une femme à une autre, qu'il n'y a d'une baguette ou d'un coffre à une femme. C'est donc au reste de ce Chapitre que j'espère de faire voir sans ennui jusqu'à une douzaine de Dames anciennes, qui ont été les vraies figures de la Mère de Dieu, sur le visage desquelles on pourra remarquer quantité de beaux traits de l'agréable face de la Vierge, qui

ravit les hommes et les Anges, sauf à la confesser toujours l'unique et l'incomparable entre toutes.

*Première Figure, Eve.*

Quatre rapports entre Eve et la B. Vierge. — 1. La façon de la création d'Eve. — 2. La fin de sa création. — 3. Le nom qu'Adam lui donna. — 4. Les perfections dont elle fut douée.

II. Eve sera la première, puisqu'elle a reçu l'honneur de Dieu même d'être créée, et de représenter la Mère de Dieu avant les autres. A peine rencontrerez-vous un seul des anciens Pères qui ne la mette en jeu, lorsqu'il est question de la Mère de Dieu ; bien est-il vrai que la plupart en parlent par opposition, comme je ferai voir, Dieu aidant, les contre quarrant amplement au second Traité. Puisqu'il ne s'agit pas d'antithèse pour le présent, mais plutôt de proportion et d'accord, je dirai seulement que si mon dessein ne me portait à différer ce discours à une autre meilleure saison (1), j'aurais de de quoi m'étendre à bon escient sur cette figure, qui me fournit d'abord quatre signalés rapports. Le premier se rencontre en la façon que Dieu tint en la formation de cette femme, l'Aînée de toutes les autres. Car il la bâtit de la petite côte d'Adam lors du sommeil extatique que Dieu lui envoya, dans la rencontre de très grands et très importants mystères. Le second se connaît en la fin, pour laquelle Dieu la créa ; c'est à savoir à ce qu'elle servît à l'homme de compagne, d'aide et de coopératrice à la propagation de la race humaine. Le troisième se remarque au nom qu'Adam lui donna par la commission expresse de Dieu, l'appellant Eve, qui vaut autant que mère des vivants, ainsi que nous apprenons du texte sacré de la Genèse (2). Le quatrième se voit ès perfections, dont l'auteur de la nature assortit cette femme, façonnée de ses propres mains à la naissance du monde, à dessein de la rendre le modèle et le parangon de celles de son sexe. Tous ces chefs me donneraient un très ample sujet de m'égayer si je ne prétendais d'en faire une partie du second traité, où je remettrai tout à point sur le tapis cette

(1) Tract, 2. cap, 5. §. 3. (2) Cap. 3.

même figure (1), et la manierai plus à loisir : il ne tiendra qu'au lecteur d'y rencontrer ce qu'il pourrait désirer en ce lieu ; à quoi servira de plus tout ce qui sera dit des rares parties, et des perfections naturelles de la Sainte Vierge au sixième chapitre de ce traité, et au septième de l'éminence de sa grâce.

*Deuxième Figure, Sara.*

Sara signifie Dame. — Sara se dit sœur d'Abraham pour lui sauver la vie.

III. SARA vient après sa mère, et au rapport de Saint Jean Chrysostôme (2), et de Saint Bonaventure (3), elle nous représente aussi la Mère de Dieu. Je me contente de quatre parallèles, dont le premier est caché sous le nom de Sara, qui signifie Dame ; de quoi néanmoins je ne dirai rien en ce lieu, d'autant que ce titre mérite un discours entier, qui se rencontrera sur la fin du second Traité (4). Saint Bonaventure estime que le mot de Sara signifie aussi un charbon ; ce qu'il approprie à l'ardeur de la charité de la Mère de Dieu, et ajoute : Béni charbon, d'où est sortie la flamme toute céleste et divine, qui n'est autre que JÉSUS-CHRIST. Le second rapport, est celui que le même Saint Bonaventure fonde sur ce qui est couché au vingtième Chapitre de la Genèse, où il est dit qu'Abraham entrant en Gerara avec Sara sa femme, la pria instamment de se dire sa sœur : ce qu'elle pouvait faire sans mensonge, comme l'Ecriture même le témoigne, attendu qu'elle était sa cousine, et par conséquent sa sœur à la façon de parler des Hébreux, s'assurant que par ce moyen elle lui sauverait la vie ; stratagème, dont ce Saint Docteur se sert envers la Sainte Vierge, lui disant au nom de tous ses fidèles enfants : Sainte Dame (5), qui êtes notre unique Sara, nous vous supplions très humblement de dire que vous êtes notre sœur ; d'autant que par ce seul moyen nous pouvons espérer d'être les bienvenus auprès de Dieu, et de garantir nos vies et nos âmes. De grâce n'en faites pas difficulté, afin qu'étant à l'abri de votre faveur, les Egyptiens qui sont les Démons, aient crainte de nous offenser ; que les Saints

(1) Cap. 1. 5. etc.
(2) Hom. 49. in Gen.
(3) Speculi B. Virg. cap. 6 et 13.
(4) Cap. 13.
(5) Speculi cap. 6.

Anges se joignent plus facilement à nous, et nous secourent en nos nécessités, et que le Père, le Fils et le Saint-Esprit prennent pitié et compassion de nous.

IV. Le troisième parallèle consiste en la stérilité féconde. Car Saint Jean Damascène assure (1) qu'il était raisonnable que la stérilité conçût et enfantât avant la virginité, à ce qu'on n'arrivât point autrement (2) que par les miracles au plus grand de tous les miracles. Et Saint Jean Chrysostôme triomphe au lieu ci-dessus allégué, assurant que ce ne fut pas sans dessein que Dieu fit par avance qu'une femme stérile comme Sara conçut et enfantât, mais que ce fut à cette fin d'apprivoiser nos esprits à la conception virginale par un semblable essai de sa puissance. S'il arrive, dit-il, que le Juif vous demande comme il s'est pu faire qu'une Vierge ait mis au monde un enfant? Mettez-lui au-devant Sara la stérile, et avancée en âge, et dites-lui que nonobstant ces deux grands empêchements qu'elle avait, elle n'a pas laissé d'être mère, et qu'en la Vierge il ne s'en retrouvait qu'un seul, savoir est qu'elle n'avait nulle connaissance d'homme. Ainsi vous lui ferez avouer que la stérilité a frayé le chemin à la virginité. Et afin que vous ayez encore moins d'occasion de douter que Dieu ait permis celle-là pour faciliter, pour ennoblir, et pour relever celle-ci, souvenez-vous que Saint Gabriel se servit de ce même exemple, alléguant à la Sainte Vierge le fait de sa cousine Elizabeth, comme s'il eût dit : Vous désirez savoir en quelle façon s'accomplira ce que je vous annonce ; et je vous dis que le Saint-Esprit s'entremettra de ce mystère, et que la vertu du Très-Haut vous ombragera. Ne recherchez pas un ordre ni une disposition naturelle, où tout est surnaturel et divin. On met en avant la grossesse de la femme stérile, dit Saint Ambroise (3), à ce qu'on ne révoque point en doute celle de la Vierge, attendu que celle-là, selon Saint Grégoire de Nysse (4), n'a été que comme un essai, et un avant-jeu de celle-ci. Les paroles dorées de l'éloquent prélat de Ravenne (5) méritent bien d'être rapportées à ce sujet. Dieu, dit-il, pour donner plus d'éclat et de lustre à l'enfantement d'une Vierge, a voulu faire passer devant, le fruit de la stérilité surannée et tout-à-fait

(1) Orat. 3. de Nativ. B. Virg.
(2) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.
(3) In Lucam.
(4) Homil. de Christi nativit.
(5) Serm. 87.

désespérée, à ce que voyant un corps déjà sec et tout usé de vieillesse reverdir, rajeunir et comme resusciter en faveur du serviteur, nul ne doutât que la fleur de la virginité ne pût être conservée avec son fruit, et que le titre et l'honneur de la chasteté, et le sceau de la parfaite intégrité, ne pût demeurer entier à l'entrée et à la sortie de l'Auteur de la nature. Saint Cyrille de Jérusalem, en sa Catechèse douzième, après avoir convaincu les Gentils par leurs propres écrits, s'attaque aux Juifs et leur propose le même exemple, disant : Vous ne doutez pas de l'accouchement de Sara, qui était vieille et stérile ; quel sujet avez-vous donc de douter de celui de la Vierge, ou niez-les tous deux également, ou les accordez indifféremment tous deux, puisque l'un n'est pas plus malaisé à Dieu que l'autre. Voyez la baguette que Moïse tient en sa main, et celle qu'Aaron porte en la sienne; celle-là est changée en un serpent, et celle-ci, de sèche qu'elle était, devient chargée de fleurs et de fruits. Après que vous aurez considéré tout ceci, et de plus comme le corps d'Adam composé d'os, de nerfs, de muscles, de chair, de tant de pièces différentes est bâti d'un peu de terre jaune, avec quelle hardiesse oserez-vous nier que Dieu, ayant opéré toutes ces merveilles, ait pu faire concevoir une Vierge.

V. L'ancien Origène (1) produit quantité d'autres exemples en confirmation de cette vérité, qu'il sera loisible à un chacun de voir dans ses doctes écrits. Quoi ? dit Maximus, moine Florentin (2), qui vivait au Mont Cassin il y a plus de mille ans; celui qui s'est pu allier à notre nature sans souffrir altération ou changement quelconque, pourra-t-il pas préserver de corruption l'intégrité de sa Mère ? La Sainte Vierge, dit Saint Tite, évêque des Bostriens en Syrie (3), grave et ancien Docteur, confesse ingénuement que Dieu a fait de grandes et merveilleuses choses en elle, mais non pas pourtant impossibles à sa toute-puissance. Car pourquoi lui seraient-elles impossibles, dit Saint Ambroise (4), puisque nous voyons qu'il a fait tant d'autres merveilles aussi malaisées à croire que celle-ci. Il a tiré de l'eau du rocher avec une baguette, il a empêché le fer d'aller à fond, il a fait marcher un homme sur la mer, croyez-vous qu'il ait

(1) Homil. 1. de diversis.
(2) Centuriæ 1. cap. 9.
(3) Ad cap. 1. Lucæ.
(4) Epist. 81. ad Siricium Papam.

plus de peine à faire concevoir une vierge? Saint André de Jérusalem s'adressant sur ce même sujet à la Sainte Vierge, lui parle en cette sorte (1), par la bouche de l'Ange Gabriel : Vous me demandez, Vierge Sainte, comment ce que je vous annonce se pourra faire? Dites-moi donc premièrement comment la verge d'Aaron a porté des fruits; comment le rocher a donné de l'eau, comment il l'a conçue dans son sein dur et impénétrable, comment le buisson a été vu en feu sans être réduit en cendres? Car je n'ai autre chose à vous dire, sinon que le même ouvrier, qui a jadis fait toutes ces merveilles, doit encore accomplir celle dont je vous parle. C'est lui, par le pouvoir de qui vous devez concevoir, non à la façon d'Elizabeth votre cousine ou d'Anne votre bonne mère, qui ont eu connaissance de leurs maris, mais d'une façon singulièrement extraordinaire, et extraordinairement singulière, demeurant vierge après l'enfantement aussi bien que vous l'étiez devant. Et c'est en ce point, dit Saint Germain de Constantinople (2), que la Mère de Dieu, qui avait devant soi les exemples de plusieurs femmes, que la stérilité n'avait pas empêchées de concevoir, les a néanmoins toutes surmontées joignant la maternité à la virginité. Je m'aperçois que la douceur des propos de ces Saints Pères emporte mon esprit, et l'arrête plus long-temps qu'il ne faudrait. Aussi veux-je mettre fin à ce rapport avec les fortes paroles du Bienheureux Proclus (3) Archevêque de Gonstantinople : Voilà, dit-il, des preuves irréprochables de la virginité de la Mère de Dieu. Partant, que toute contradiction cesse, et que la lumière des Ecritures dissipe les ténèbres de toute sorte d'erreurs, si nous prétendons au Royaume des cieux.

VI. Enfin pour dernier parallèle, Sara n'eût qu'un fils, mais il valut les millions des autres; ce fut la réjouissance de son père et de sa mère, le bonheur de l'univers, et une vive source de bénédictions pour toutes les nations de la terre. C'est ce que nous devons croire avec bien plus de raison du vrai Isaac, Fils de Marie, dit Saint Jérôme (4), c'est-à-dire de Jésus, l'allégresse de sa Mère, le réparateur du monde, le bonheur de tous les enfants d'Adam, et de tous les siècles à venir.

(1) Orat. in Annuntiat.
(2) Orat. de Nativitat. B. Virgin.
(3) In fine orat. in Christi Nativit.
(4) In cap. 1. Marci.

*Troisième Figure, Rebecca.*

Le mariage de Rebecca.—Comment Rebecca fit donner la bénédiction à Jacob.

VII. Rebecca mérite d'être jointe aux deux précédentes, puisque Saint Bernard, que nous entendrons à la suite de ce discours, la reconnaît vraie figure de la Mère de Dieu. Il est raisonnable de commencer les ressemblances de l'une à l'autre par le nom. Rebecca signifie celle qui est en bon point, et nous marque la bonne disposition intérieure de la Mère de Dieu, que je représenterai plus amplement ès Chapitres suivants, lorsque je parlerai de sa grâce et de ses perfections intérieures. En second lieu, il est dit d'elle au vingt-quatrième de la Genèse qu'elle était une vierge très belle et de bonne grâce, où Saint Jérôme (1) remarque subtilement que le texte original se sert du nom Halma, qui n'a d'autre usage en l'Ecriture Sainte, que de signifier une vierge non telle quelle, mais sage, modeste, retirée en sa maison, hors de toute conversation dangereuse, et ajoute que le même mot se trouve chez le Prophète Isaïe en l'oracle tant renommé, qui dit qu'une vierge concevra et enfantera un Fils, qui aura nom Emmanuel. Toutes ces belles qualités se sont rencontrées en la sage et chaste Rebecca, comme il appert par le narré du chapitre de la Genèse que j'ai allégué ; mais excellemment en la Mère de Dieu, ainsi que je ferai voir à loisir lorsque je traiterai de son beau naturel (2). Tiercement, Rebecca fut donnée pour épouse à Isaac par une disposition toute divine ; le fait est couché au long en l'Ecriture (3), et le récit en est très agréable. Il est dit qu'Eliézer, maître d'hôtel d'Abraham, étant allé en Mésopotamie pour prendre femme à Isaac son jeune maître, il s'assit près d'une fontaine, et fit sa prière à Dieu avec une confiance entière, lui disant, que la première fille qui viendrait pour puiser de l'eau, qui lui donnerait à boire de bonne grâce, après qu'il lui en aurait demandé, et de plus se présenterait pour abreuver ses chameaux sans en être requise, résolument serait celle qu'il aurait choisie pour Isaac ; simplicité qui fut si agréable à Dieu, que soudain il lui adressa celle qu'il fallait à Isaac, fils d'un grand Saint et son ami intime. La Sainte

(1) De Traditionibus Hebraïcis in cap. 24. Genes. et in cap. 7. Isaiæ in illud, *Ecce virgo concipiet.*

(2) Cap. 6.

(3) Cap. 24. Genes. cit.

Vierge ne fut point autrement épousée que par ordonnance divine, ainsi que je déclarerai plus amplement au dernier traité (1).

VIII. Quatrièmement Rebecca, de qui je parlerai encore à une autre occasion (2), n'exécuta pas moins l'ordonnance de Dieu, qu'elle fit preuve de son gentil esprit, lorsqu'elle revêtit si proprement son bien-aimé Jacob des habits de son frère Esaü, et lui couvrit les mains et le cou de peaux de chevreau, pour lui procurer l'avantage de la bénédiction des aînés. Mais la Sainte Vierge fut celle qui accomplit le mystère caché sous cette figure. Il ne faut que donner l'oreille à Saint Bernard, qui en parle pertinemment au vingt-huitième Sermon, qu'il a fait sur les Cantiques. Je reconnais fort bien, dit-il, sous cette peau de chevreau, marque du péché, et la main qui ne le commit jamais, et le cou qui ne fut onques souillé d'aucune mauvaise pensée qui eût été portée du cœur à la bouche. Je sais de plus, ô mon béni Sauveur, que vous êtes doux par nature et humble de cœur, oint de l'huile de liesse par dessus tous vos compagnons. D'où vient donc que vous êtes ainsi velu et hérissé comme le sauvage Esaü? de qui est cette désagréable figure, et cet habit étranger? Ce sont, mon Seigneur, les peaux et les marques de l'ancien pécheur, de qui vous avez daigné prendre la semblance, étant bien éloigné de l'effet. Ce n'est pas Rebecca, qui vous a ainsi accommodé, c'est Marie, qui vous a couvert de cet habit, pour recevoir une bénédiction d'autant plus excellente, que celle de qui vous êtes Fils est plus sainte que Rebecca. A la bonne heure avez-vous emprunté notre habit, puisque c'est à dessein de nous obtenir la bénédiction.

### §. V. — De Marie sœur de Moïse, d'Axa, et de Jahel.

*Première Figure, Marie, sœur de Moïse.*

I. Rapport du nom de Marie. — II. Rapport en la virginité. — III. Ressemblance au Cantique qu'elles ont chanté toutes deux.

I. Marie, sœur de Moïse, est reçue par Saint Ambroise (3), par Saint Grégoire de Nysse (4), par Saint Pierre Chrysologue (5),

(1) Cap. 11.
(2) Tract. 2. cap. 5.
(3) Sub finem exhortationis ad virgines.
(4) Lib. de Virgin. cap. 6.
(5) Serm. 142. 146.

par Saint Antonin (1), par Aponius (2), et par quelques autres, pour une des anciennes figures de la Mère de Dieu. La ressemblance consiste principalement en trois pièces. La première est au très auguste nom de Marie, qu'elles ont porté toutes deux, l'une par figure seulement, l'autre par effet et avec vérité. Les Docteurs (3) anciens et modernes donnent ordinairement à ce beau mot cinq principales significations. Car, en premier lieu, ils disent qu'il vaut autant que Dame. Anne, qui signifie la grâce, dit Saint Jean Damascène (4), enfante Marie, c'est-à-dire la Dame ; et ce à bon droit, puisqu'elle a été la Mère du Créateur de l'univers. Le nom de Marie, dit Arnoul de Chartres (5), Abbé de Bonneval, et intimement ami de Saint Bernard, nous représente la seigneurie qu'elle a eue sur tout ce qui est créé ; et jaçoit qu'elle fasse profession d'être une esclave, cet esclavage est plus honorable que toutes les Royautés du monde. Saint Bonaventure discourt amplement de ce titre (6), et ce qu'il en faudra dire à une meilleure occasion (7) pourra suffire à qui voudra s'en éclaircir. En second lieu, il veut dire Maîtresse (8), ou celle qui enseigne, de quoi je parlerai plus à propos en la figure de Judith. En troisième lieu, il signifie Mer amère. Mer, dit le même Saint Bonaventure, à cause de l'affluence des grâces de Dieu, représentées par le Sauveur en l'Evangile sous la figure des fleuves impétueux et des rivières d'eau vive, qui devaient sortir de la poitrine de ceux qui croiraient en lui : rivières, qu'on voit rouler de toutes parts dans le sein de Marie, qui reçoit la grâce des Patriarches, celle des Prophètes, des Apôtres, et universellement de tous les Ordres de l'Eglise. Mère amère, soit à cause de la peine que nous lui causons quand elle nous enfante avec douleur, ainsi que je montrerai ailleurs (9), soit à raison de la mort rigoureuse de son Fils, soit pour le regard des démons, dont elle est la ruine et la mort, comme jadis la mer Rouge fut celle des Egyptiens qui poursuivaient le peuple

(1) Parte 4. tit. 15. cap. 14. § 2.
(2) Comment. 6. in Cantica.
(3) S. Chrysologus loco cit. Hieron. de nominibus Hebraïcis. Idiota contemplat. de B. Virg. cap. 5. Epiph. Orat. de laudibus Virg. Bonavent. Speculi B. Virg. c. 13. Canisius Marialis cap. 1. Spinellus de B. Virg. c. 14. num. 11. Cornelius à Lapide in cap. 15. Exod.
(4) Lib. 4. Fidei orthod.
(5) Lib. de Laud. Virg.
(6) Loco cit.
(7) Tract. 2. cap. 13.
(8) Idiota loco cit.
(9) Tract. 2. cap. 6.

de Dieu. Cette signification ne s'éloigne pas beaucoup de celle que lui donne Saint Epiphane (1), l'appelant la Myrrhe de la mer, pour autant que la myrrhe est un symbole d'amertume. Ce qui a fait dire à l'un des plus affectionnés serviteurs (2) de la Vierge : Si vous vous sentez attiré, voire déjà comme à demi gagné par les allèchements de la chair, plongez-vous soudain dans l'amertume de cette mer, prononcez ce très sacré nom, infailliblement vous apprendrez par expérience que ce n'est point à faux titre qu'elle porte le nom de Marie. Que si quelqu'un estimait que ce mot de myrrhe fût ici employé pour signifier une sorte de pierre précieuse, dont les anciens avaient coutume de faire des gobelets de prix, je dirais volontiers que ce pourrait bien être à cette occasion que Saint Bonaventure appellerait la Sainte Vierge l'Echanson du Paradis, comme celle qui fait part aux belles âmes du nectar et des douceurs ordinaires du ciel.

II. En quatrième lieu, c'est-à-dire Etoile ou Dame de la mer. Etoile, dit Saint Bonaventure, à cause de sa rare pureté, qui s'est plutôt augmentée que diminuée par la naissance du Verbe divin, qui est sorti d'elle comme le rayon de l'Etoile, ainsi que l'Eglise chante après le dévot Saint Bernard (3). Etoile pour sa rare beauté et pour le fruit incomparable, que perçoivent de sa lueur tous ceux qui voguent sur la mer orageuse de ce monde. Saint Bernard et Saint Bonaventure en disent beaucoup davantage, et leurs belles pensées viendront à point à quelque autre propos.

III. En cinquième lieu, ce mot de Marie vaut autant qu'Eclaiclairée ou Eclairante, d'autant qu'elle éclaire tout le monde par ses exemples, par sa miséricorde et par sa gloire, dit le même Saint Bonaventure (4). Par ses exemples, puisque l'Eglise chante d'elle, que sa glorieuse vie a apporté la lumière au monde, et que son excellente conversation jette des rayons de clarté sur toutes les Eglises du monde. Par sa miséricorde, d'autant que par son moyen, comme jadis de la nuée claire et mouvante, le peuple de Dieu est conduit au travers des ténèbres de cette vie. Par l'excellence de sa gloire, d'autant que nous pouvons dire d'elle ce qui est couché en (5) l'Ecclésiastique, que le soleil

(1) Orat. de S. Deipara.
(2) Albertus Magn. in c. 1. Luc.
(3) Hom. 2. in *Missus*.
(4) Vide Bonavent. loco cit.
(5) Cap. 42.

jette partout les rayons de sa lumière, et que son œuvre est plein de la gloire du Seigneur. Saint Epiphane ajoute à ce que dessus une sixième signification, disant que le nom de Marie vaut autant que celui d'espérance : ce que je montrerai plus à propos au traité suivant, parlant du titre de Réparatrice. Mais Saint Ambroise m'en fournit une qui est sans pair, aussi est-il le seul que je sache qui l'ait touchée ; et j'aurai peine de dire ni d'où il la dérive, ni de qui il la tient. Marie, dit-il (1), a rencontré un nom qui lui est tout particulier, car il veut dire Dieu est né de ma race. Interprétation, à laquelle si nous voulons donner cours pour le respect de ce grand Docteur, il faudra confesser qu'après l'adorable nom de Jésus, il ne s'est jamais rien trouvé de mieux approprié, ni mieux revenant à la chose signifiée. A quoi, pour confirmer ce mystère, j'ajouterai volontiers l'heureuse rencontre du Bienheureux Proclus (2), qui maintient que Gabriel, à le prendre proprement, vaut autant que Dieu fait homme, pour donner à connaître que tout ce qui appartient au mystère du Verbe incarné avait été prévu et ordonné de Dieu en particulier, jusqu'à une petite circonstance du nom du céleste Messager.

IV. De tant de merveilles cachées dans ce très auguste nom, les Saints Pères ont pris occasion de se jeter sur ses louanges, et de nous en représenter les incomparables effets. L'éloquent Archevêque de Ravenne ci-dessus allégué, faisant allusion à Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, et parlant de Marie, Mère de Jésus : Ce nom, dit-il, ressent la prophétie ; c'est un nom de salut pour ceux qui sont régénérés ; c'est le brillant des vertus, l'honneur de la chasteté, le sacrifice agréable à Dieu, l'enseigne de l'hospitalité, la demeure de la sainteté : en un mot, le nom de la Mère de Dieu, c'est un nom tout-à-fait maternel. O grande ! dit Saint Bonaventure (3) après Saint Bernard, ô débonnaire ! ô louable Marie ! il n'est pas possible de vous nommer sans être embrâsé ; on ne saurait penser à vous sans une joie et sans une consolation particulière ; jamais vous n'entrez sans douceur dans la mémoire de ceux qui vous honorent. Le dévot Idiot dit des merveilles de ce nom (4). Marie, ne craignez pas, dit-il,

(1) De institut. virg. cap. 5.
(2) Orat. de Christi Nativit. in Concil. Ephes.
(3) Cap. 8. Speculi B. Virg.
(4) Loco cit.

d'autant que la très Sainte Trinité vous a donné un nom, qui est par-dessus tous les noms, après celui de votre cher Fils : nom, au récit duquel il faut que tout ce qui est au ciel, en la terre et aux enfers, fléchisse le genou, ne plus ne moins qu'au sien. Que toute langue annonce la grâce, la gloire, et la vertu de ce saint nom, puisqu'après celui de Jésus il n'en est point d'autre, de qui nous devions attendre le salut espéré. Ce nom, par-dessus tous les noms qu'on peut prononcer, redresse les devoyés, guérit les malades, éclaire les aveugles, perce les cœurs insensibles, encourage les las, oint ceux qui combattent et empêche tous les efforts des démons.

V. Ce nom, dit Saint Antoine de Padoue (1), est un tressaillement au cœur, un gâteau de miel à la bouche, et une douce harmonie à l'oreille. Ce nom, dit Saint Bonaventure (2), à guise d'une claire fontaine rafraîchit l'âme altérée, et lui fait porter des fruits de justice. Ce nom, dit Albert le Grand (3), nous soutient lorsque nous sommes secoués et agités des tentations. Ce nom, dit Saint Bonaventure (4), nous donne assurance à l'heure de la mort, il met en fuite nos ennemis invisibles, il rend la paix et la tranquillité à l'âme. Il n'y a sorte de hasard ni de danger, dont ce nom ne délivre, dit Saint Anselme (5). Partant quelle merveille, dit Pierre de Blois (6), que par toute l'étendue de l'Eglise ce nom soit en si grande estime, que les Chrétiens l'implorent avec tant d'affection, qu'ils mettent le genou en terre aussitôt qu'ils l'entendent prononcer? bref, qu'on entende les vœux redoublés des peuples fidèles portés de tous côtés à guise d'une mer bruyante? Je ne puis oublier ce que la Mère de Dieu en révéla jadis elle-même à Sainte Brigitte (7) : mon Fils, lui disait-elle, de sa grâce a tellement honoré mon nom, qui est Marie, que les Anges l'entendant se réjouissent, bénissent et remercient celui qui a fait cette merveille en moi de joindre sa divinité à notre humanité; les âmes du purgatoire ne l'oient jamais sans quelque rafraîchissement, non plus que le pauvre malade la douce et agréable nouvelle de sa guérison ; les Anges Gardiens entendant ce nom se joignent plus intimement à ceux

(1) Dominic 3. in Quadrag.
(2) In Psalterio Virgin.
(3) Loco cit.
(4) In Psalterio.
(5) De excellent. Virg. cap. 6.
(6) Sermon. 28.
(7) Revelat. lib. 1. cap. 9.

qui leur sont donnés en garde, et redoublent le soin qu'ils en ont; les démons tremblent et sont contraints de quitter la prise, et de mettre en liberté l'âme qu'ils avaient déjà entre leurs griffes : enfin il n'y a nul pécheur pour glacé qu'il soit, de qui le diable ne se retire, si ayant ouï mon nom il fait un propos résolu d'abandonner le péché, et de ne s'y plus laisser emporter.

VI. La seconde ressemblance consiste en ce que Marie, sœur de Moïse, est la première que nous trouvons en l'ancienne Loi avoir embrassé la virginité par état. Ainsi l'enseignent les Docteurs que j'ai produits au commencement, et Saint Grégoire de Nysse le prouve, tant à cause qu'aucune mention n'est faite de son mari en l'Ecriture sainte, que parce qu'autrement elle en eût porté le nom comme les autres femmes, et n'eût pas été appelée sœur de Moïse et d'Aaron, comme elle se nomme ordinairement. Mais la Mère de Dieu a enchéri par-dessus, car outre la profession qu'elle fit de cette noble vertu, ç'a été la première, qui l'a honorée du lien indissoluble du vœu, comme l'enseignent Saint Augustin (1), Saint Bernard (2), l'Abbé Rupert (3), et grande quantité de Docteurs (4), et communément tous les Théologiens, qui prouvent leur dire irréprochablement par la réponse qu'elle donna à l'Ange, lui disant : Comment entendez-vous cette nouvelle; et comment s'accomplira ce que vous me dites, puisque je n'ai point de connaissance d'homme? C'est à ce sujet que les Saints Pères lui dressent un trophée chargé de mille titres d'honneur. Origène (5) dit résolument que c'est elle qui a offert et dédié les prémices de la chasteté, et ne peut souffrir qu'on ravalle cette vertu, en donnant le prix à une autre. Saint Ambroise (6) l'appelle la Porte enseigne, et la Maîtresse de la virginité. Saint Epiphane (7) la nomme la Princesse, et le Modèle de toutes les autres. Saint Augustin (8) l'honneur, et Saint Grégoire de Nazianze (9) la première des Vierges. Sophronius (10) le

(1) Lib. de sancta Virginitate, t. 6.
(2) Serm. in illud *Signum magnum*, etc.
(3) L. 3. in Cantica.
(4) Ildef. Ser. 5. de Assumpt. S. Brigitta lib. 1. Revel. cap. 10. Gregor. Nyss. ser. de Nativit. Ansel. de excell. Virg. cap. 4. Hugo Vict. lib. de perpetua Virginitate, cap. 1.
(5) In cap. 13. Mat.
(6) Lib. de inst. Virg. cap. 5 et 6.
(7) Hæresi 78.
(8) Tract. 10. in Joan. et in cap. 2. Lucæ.
(9) In carmine, Tragœdia de Christo patiente.
(10) Homil. de Assump.

miroir de la perfection virginale. Saint Jean Damascène (1) la Reine, la Mère, et la Gloire. Saint Ildefonse (2), le faîte et l'exemplaire des Vierges. Saint Bonaventure (3) la fleur de la virginité. Saint Isidore (4) le chef. Saint Bernard (5) la Primicière. Le dévot Idiot (6), la Colonelle des Vierges : et l'Eglise universelle la nomme à pleine bouche, après Saint Pierre Chrysologue, la Vierge des Vierges, la Reine des Vierges, et la Vierge par excellence.

J'ajoute à ce que dessus, qu'en son incomparable virginité elle a eu deux avantages par-dessus Marie sœur de Moïse, dont le prix ne peut être déclaré, car elle a été humble et féconde ; qualités qui ont manqué à cette Vierge ancienne. Saint Anselme (7), parlant de la nonpareille virginité de Notre-Dame, étroitement unie à sa très profonde humilité, les compare à la muraille et au boulevard d'une citadelle, qui se gardent l'une l'autre, le boulevard flanque la courtine, et la courtine défend le boulevard : de même l'humilité met en assurance la chasteté, et celle-ci lui sert de rempart. « Il arrive trop souvent que la Virginité qui est la beauté de l'âme et la gloire du corps, se laisse corrompre aux louanges, et qu'étant éblouie de ses propres avantages, elle devient enflée de vanité ; mais la Sainte Vierge était bien éloignée de ce défaut, puisqu'elle fit vœu d'être esclave, quand elle fit vœu d'être Vierge, et qu'en acceptant la dignité de Mère, elle ne voulut point quitter la qualité de Servante. Tous les Pères ont admiré cette disposition, et il n'y en a point qui n'ait fait l'éloge de son humilité ; enfin sa Virginité fut féconde, c'est son Privilége incommunicable, et qui la rend une copie du Père Eternel. Elle est pure et féconde comme lui, sa pureté est une imitation de celle de Dieu, sa fécondité en est une émanation, et par un Miracle qui n'eut jamais de pareil, elle est Mère et Vierge (8). » Saint Bernard (9) discourant de l'alliance de la virginité avec la fécondité, dit que c'est ce qui a mis la Sainte Vierge hors de toute comparaison, puisqu'il est très véritable que ces deux qualités ne s'étaient jamais rencontrées avant elle, non plus que depuis elles n'ont

(1) In carmine de Epiphania.
(2) Serm. 1. et 3. de Assum.
(3) In Litaniis B. Virg.
(4) Lib. de Ecclesiast. officiis c. 17.
(5) Serm. in illud *Signum magnum*, etc.
(6) Contempl. de B. Virg. cap. 6.
(7) Ser. de Assumpt. B. Virg.
(8) La R. Mère de Blémur.
(9) Serm. in *Signum magnum*,

jamais fraternisé. C'est la raison, dit l'Abbé Rupert (1) pourquoi le céleste Epoux la nomme belle par deux fois, disant : O que vous êtes belle, ma chère amie, ô que vous êtes belle ! Vous êtes belle à cause de votre virginité ; vous êtes belle à l'occasion du Fils que vous avez enfanté, car en nulle autre qu'en vous ne s'est retrouvée, et ne se retrouvera jamais cette double beauté. Jamais (dit-il ailleurs (2) expliquant ces paroles du même Epoux : vos deux mamelles ressemblent à deux petits chevreuils jumeaux), jamais n'ont été, ni ne seront vues deux mamelles semblables aux vôtres, c'est-à-dire la virginité avec la fécondité ; jamais on n'entendra dire, que des mamelles pleines de lait soient d'une mère et d'une Vierge tout ensemble. En un mot vous êtes la Vierge singulière, parce que vous n'aurez jamais de suivante, non plus que nulle ne vous a servi d'exemple ; vous êtes l'unique en votre espèce.

VIII. La troisième ressemblance est au Cantique, qu'elles ont entonné toutes deux ; celle-là après la délivrance du peuple de Dieu arrivée lorsque la mer engloutit les Egyptiens, et avec eux l'espérance qu'ils avaient de remettre encore un coup les Israélites à l'esclavage. O qu'il faisait beau la voir à la tête des filles et des femmes Juives, chantant sur son tambour le beau motet que nous lisons au quinzième de l'Exode ! Mais que c'était bien autre chose d'entendre Marie, Mère de Jésus, après que l'œuvre de l'Incarnation fut accomplie en elle, et que le commencement fut donné à la réparation des hommes, magnifiant le Seigneur en la présence de sa cousine Elisabeth, d'où elle a mérité le titre et le nom de Prophétesse, aussi bien et mieux que celle-là, comme je le ferai voir plus bas à une meilleure occasion (3).

*Deuxième Figure, Axa.*

IX. Axa, au dire de Saint Bonaventure (4), a aussi été la figure de la Mère de Dieu. Il est parlé d'elle au premier chapitre des Juges, où il est dit que Caleb, faisant le département des villes de Chanaan, fit crier à son de trompe qu'il donnerait sa fille Axa en mariage à celui qui emporterait Cayjatsepher, où

(1) Lib. 1, in Cantica.
(2) Lib. 3. in cantica,
(3) Cap. 10.
(4) Speculi B. Virg. cap. 13.

était l'université des Chananéens. Cette promesse mit le cœur au ventre à Othoniel, lequel animé de l'espérance d'avoir cette jeune Damoiselle à femme, attaqua si vivement Cayjatsepher, qu'il entra dedans par assaut. Caleb lui tint parole, et pour doter sa fille, lui donna une terre qu'Othoniel ne trouva pas à son goût, pour autant qu'elle manquait d'eau. Si donna conseil à sa femme de prendre son temps, et de remontrer à son père comme il l'avait mal partagée. Ce qu'elle fit si heureusement, que Caleb l'ayant ouï soupirer, lui accorda tout ce qu'elle voulut, et lui donna une belle terre arrosée d'en-haut par la commodité des pluies du ciel, qu'elle recevait à propos, et d'en-bas par un gentil ruisseau, qui se détournait à plaisir partout où on le voulait conduire. Si vous avez égard au nom d'Axa, dit Saint Bonaventure, il signifie belle, agréable, et richement parée ; ce qui convient merveilleusement bien à la Vierge, comme il se verra par les discours qui seront faits de sa rare beauté (1), et des atours admirables de grâce qu'elle a reçus. Axa a été donnée pour épouse à Othoniel, qui vaut autant que le Dieu de mon cœur ; et la Sainte Vierge a eu pour Epoux le Saint-Esprit, qui a véritablement été le Dieu de son cœur, comme je dirai incontinent (2). Et ce qui est le plus remarquable, Marie a eu pour dot une terre plantureuse, arrosée d'en-haut et d'en-bas ; d'en-haut, dit Saint Bonaventure, par la Divinité de son fils, d'en-bas, par son humanité ; d'en-haut, parce qu'elle l'a conçu par esprit avant que de le concevoir en son corps ; d'en-bas, à cause qu'elle l'a porté en son ventre ; d'en-haut, à raison de la charité de Dieu ; d'en-bas, pour celle du prochain ; d'en-haut, par la contemplation ; d'en-bas, par l'action ; d'en-haut, au ciel, où elle est maintenant ; d'en-bas, en la terre, où elle a jadis vécu longuement, et où à présent elle reçoit les honneurs qui sont dûs à la qualité de Mère de Dieu, et de Dame de l'univers ; d'en-bas, par la grâce qu'elle a eue en ce monde ; d'en-haut, par la gloire qu'elle possède au ciel. Sainte vallée, qui a été si heureusement arrosée, et qui a fait profiter si largement les bénédictions de Dieu.

(1) Cap. 6. et 7. (2) Cap. 5.

*Troisième Figure, Jahel.*

X. Jahel sera la troisième, et Saint Bonaventure (1) nous fournira les traits de rapport, qui se rencontrent entre elle et la Bienheureuse Vierge. Car si vous vous arrêtez à son nom, Jahel veut dire celle qui monte. Et c'est ce que les Saints Anges admirent principalement en la Mère de Dieu, quand ils demandent et disent avec étonnement : Qui est celle-ci (2) qui monte par le désert ainsi qu'une fumée d'encens? Si vous prenez garde à la bonne odeur que l'une et l'autre répand, Débora et Barac (3) chantent en leur Cantique que Jahel est bénite entre les femmes; et l'Ange du ciel dit le même, mais avec tout autre sujet de la Mère de Dieu. Jahel délivre le peuple des mains de Sisara, Colonel de l'armée de Chanaan, par un rare trait d'esprit et de courage, l'ayant endormi en son pavillon avec le lait qu'elle lui a donné à boire, et lui perçant la tête avec un gros clou, en sorte qu'il marie le sommeil avec la mort; et la Mère de Dieu avec le clou d'une parole perçante et d'une sainteté redoutable à l'Enfer, enfonce la tête de notre ennemi, et lui ôte le pouvoir de nous faire mal, si nous ne voulons l'écouter.

§. VI. — De Judith, d'Esther, et de Bethsabée.

*Première Figure, Judith.*

I. Judith, au rapport de Saint Bonaventure en divers endroits, a représenté la Mère de Dieu aussi naïvement que nulle autre, comme il se vérifiera par les riches parallèles, qui seront ici mis en avant. Elle était femme de bonne grâce, s'il en fut oncques (4), et douée d'une incomparable beauté; mais elle n'avait rien qui approchât à celle de la glorieuse Vierge, dont je traiterai plus à propos au discours de ses qualités naturelles (5). Judith parlait avec tant d'éloquence, de sagesse et de majesté, que les courtisans (6) d'Holopherne en furent ravis, et contraints d'avouer qu'il n'était pas possible d'en rencontrer une autre si sensée et si agréable en ses discours. L'occasion se présentera plus bas (7)

(1) Cap. 13. Speculi B. Virg.
(2) Cant. 5.
(3) Judicum 5.
(4) Judith 8.
(5) Cap. 7.
(6) Cap. 11.
(7) Cap. 7.

pour faire voir la vérité de la louange que l'Epoux céleste donne à la Sainte Vierge (1), lui disant que ses lèvres ressemblent à une tresse d'écarlate, et que de sa bouche distille le miel plus doux que celui qui sort de la ruche. Pour maintenant, la considération de Saint Bonaventure suffira. Ce Saint (2) goûte d'une façon particulière la douceur des sept paroles, que nous trouvons en l'Evangile être découlées de la sacrée bouche de notre Dame, comme sept filets de miel fondu. Paroles, dont deux furent répondues à l'Ange Gabriel, deux autres adressées à sa cousine Elisabeth, et trois à Dieu. Les deux premières furent paroles de chasteté, et d'humilité; les secondes, de charité et de vérité; les troisièmes, de remerciement, de plainte et de compassion. Ce saint Docteur donnera du contentement à qui en voudra savoir davantage. Judith a été le miroir des saintes Veuves; et c'est sur quoi je prétends principalement m'arrêter, nonobstant que je doive rencontrer une autre occasion (3), pour montrer que notre Dame a eu en éminence toutes les bénédictions non seulement des vierges, mais encore des mariées et des veuves. Ici je ne me départirai pas de Judith la veuve, de qui les actions et les rencontres plus signalées seront rapportées trait à trait à la Mère de Dieu.

II. Judith perdit son mari Manassès au temps de la moisson des orges, par l'effort du soleil du midi, qui battit à plomb sur sa tête et l'échauffa démesurément; et Marie perdit Saint Joseph, et sans parler de celui-là, elle perdit Jésus son Fils et son Epoux par une ardeur excessive de charité, qui l'attacha à la Croix sur le midi, lorsqu'il travaillait à sa moisson et à la récolte des âmes. Judith se retira dès-lors avec ses filles dans une chambre, qu'elle choisit au plus haut de son logis, et là mena une vie solitaire, et se rendit l'image des saintes veuves; et la Mère de Dieu, après la mort de son Fils, mena une vie retirée, sa conversation plus ordinaire étant avec le Bienheureux Saint Jean, à qui elle avait été recommandée, et avec l'Archange Gabriel son Chambellan, comme remarque le Vénérable Guerric, Abbé d'Igny en Champagne (4), après Saint Ildefonse (5), et se rendit le modèle des saintes veuves, de même qu'elle l'avait été

(1) Cant. 4.
(2) Cap. 6. Speculi B. Virg,
(3) Cap. 9. § 2.
(4) Serm. 2. de Assumpt.
(5) Serm. 5, de Assumpt,

des vierges et des mariées. Judith passa en silence et en humilité le reste de ses jours, parlant seulement lorsque la charité et la nécessité le requéraient, et ne parut en public que pour le service de Dieu, et pour la délivrance de son peuple ; et Marie affectionna tellement ces deux belles vertus, qu'on ne l'ouït jamais parler, sinon avec les mêmes conditions ; et son humilité fut si exemplaire, que Saint Bernard (1) remarque que la modestie lui faisait choisir le bas bout partout. En effet, ès Actes premier chapitre, elle est logée au dernier rang, lorsqu'il est dit que Pierre et André, Jacques et Jean, et tous les autres s'adonnaient persévéramment à l'oraison avec les femmes qui avaient suivi le Sauveur, et avec Marie Mère de Jésus, ne faisant difficulté, dit ce saint Docteur, de se voir même au-dessous de celle de qui son Fils avait chassé les sept démons.

III. Judith, hors des temps que la nécessité lui dérobait, employait presque toute sa vie à l'oraison et à la considération des choses célestes, et la Sainte Vierge, dit le Bienheureux Ildefonse (2), si elle n'était attachée à son Oratoire, où était sa plus ordinaire demeure, elle se trouvait à la visite des lieux saints autour de Jérusalem, où son bien-aimé Fils avait empreint les marques de sa céleste conversation, de sa sanglante Passion, de sa glorieuse Résurrection, et de sa triomphante Ascension. Elle n'avait nulle consolation en ce monde qu'à visiter ces saints lieux, et à les arroser de ses larmes, s'entretenant en une très haute contemplation des mystères qui s'y étaient passés. Judith dès-lors dit adieu à tous les atours de vanité, et à tout ce qui ressentait tant soit peu la joie séculière et mondaine, et se rangea à un état de simplicité et de modestie ; et Marie ne se contenta pas de cela (3), mais elle vécut comme un parfait exemplaire de la pauvreté évangélique, que son Fils avait enseignée, n'ayant pour toute autre provision ni revenu que l'entretien commun et ordinaire des veuves de l'Eglise naissante, fourni par la libéralité des chrétiens qui avaient de quoi. Judith ajoutait à la prière le jeûne et la mortification continuelle, ayant toujours le cilice endossé, excepté les jours de Fêtes et les nouvelles Lunes, que ce peuple honorait d'un cul e particulier; et la Mère de Dieu est appelée par le grand Saint Ignace (4), Patriar-

(1) Serm. in *Signum magnum*, etc.
(2) Serm. 5. de Assumpt.
(3) Canisius lib. 5. de B. Virg. cap. 1.
(4) Epist. ad Joannem Seniorem.

che d'Antioche, la Maîtresse de la Pénitence, qu'elle pratiquait sans intermission, et spécialement le jeûne, prenant à peine ce qui était nécessaire pour sustenter la nature. Judith, parmi ses exercices, s'était acquis une telle réputation et nommément de chasteté, qu'aucun pour abandonné qu'il fût n'en disait une mauvaise parole (1); et si vous me demandez ce qu'a fait la Sainte Vierge après l'Ascension de son Fils, dit Sophronius (2), je vous répondrai avec assurance qu'elle est demeurée Vierge de corps et d'esprit, avec la fidèle assistance des deux Anges, l'un du ciel, l'autre de la terre, c'est-à-dire de Saint Gabriel et de Saint Jean, et ce avec tant de réputation, que le même Saint l'appelle au même endroit l'idée de la discipline Chrétienne, le miroir de la perfection, la première entre les premiers héritiers du Roi de gloire, et l'exemple de la conversation Angélique; que Saint Ignace (3) la nommait l'honneur de la primitive Eglise, et l'exemple proposé à la nouvelle Epouse de Jésus-Christ; que Saint Ambroise (4) la reconnaît pour la règle de sainteté; que Saint Ildefonse assure (5) qu'à cette occasion elle était honorée et respectée universellement de tous.

IV. Judith entra si avant au cabinet de l'Epoux céleste, et à la communication avec Dieu, qu'elle mérita d'être la Maîtresse des Maîtres et des anciens qui gouvernaient le peuple choisi; comme il est amplement récité au Chapitre huitième de son histoire: et c'est l'avis de tous les Saints Pères, que la Sainte Vierge pour avoir eu la connaissance expérimentale de la plupart des mystères de notre Religion, a eu l'honneur d'être la Régente des Docteurs de l'univers; comme l'appellent l'humble Idiot (6), et Saint Antonin (7), et de leur déclarer les secrets admirables de l'économie de notre rédemption. L'Abbé Rupert (8) après l'avoir appelée la Maîtresse des Maîtres, lui parle en cette manière. Quoi donc, si les Apôtres ont été enseignés par le Saint-Esprit, faut-il pourtant que nous estimions qu'ils n'aient pas eu besoin de vos instructions? Tant s'en faut, que plutôt votre voix leur a été la voix du Saint-Esprit, et que ça été de votre très sacrée bouche qu'ils ont appris tout ce qui leur était nécessaire pour suppléer

(1) Judith 8.
(2) Epist. de Assumpt.
(3) Epist. ad Joannem Seniorem.
(4) Lib. 2. de Virginibus.
(5) Serm. 5. de Assumpt. B. Virg. cap. 8. circa medium.
(6) Contemplat. de B. Virg. cap. 3.
(7) 4 parte tit. 15.
(8) Lib. 1. in Cant.

et pour servir de témoignage et de confirmation à ce que ce divin Maître leur avait enseigné. Quoi donc, parce que l'Ecriture n'en fait pas expresse mention, croirons-nous que lorsque les Apôtres s'assemblèrent pour résoudre la difficulté des anciennes cérémonies, vous n'ayez pas été appelée au conseil, et que la troupe choisie, qui représentait l'Eglise, ait osé décider cette question sans consulter le Saint-Esprit, qui reposait singulièrement sur vos lèvres, et logeait dans votre chaste poitrine ? Je ne doute nullement que vous n'y ayez tenu le haut bout, et que tous n'aient pris langue de vous, et n'aient reçu vos paroles comme autant d'oracles, quoique vous n'y fissiez pas grand bruit. Mais ces Princes de l'Eglise n'ignoraient pas l'éloge et l'honneur, que vous deviez emporter par un commun aveu de tous d'avoir seule terrassé tous les monstres d'hérésie. Ainsi parle ce dévot et savant Abbé. Saint Ambroise remarque au même propos (1), que ce n'est pas merveille que Saint Jean, comme un Aigle royal, ait volé si haut, et ait laissé les autres si loin après soi, attendu qu'il avait si long-temps étudié en une bonne école, comme était celle de la Mère de Dieu. Et le savant Idiot (2) assure que ça été de la même source que Saint Luc a puisé les particularités de l'Incarnation, de l'enfance, et de l'éducation du petit Jésus, qu'il nous a si soigneusement représentées.

V. Au moyen de ces excellents préparatifs, la sainte Judith fut disposée de Dieu à être l'une des merveilles du monde, la libératrice de son peuple, et la réjouissance publique, tranchant la tête à Holopherne ennemi commun, qui avait jeté l'épouvante dans le cœur des plus résolus d'Israël. Saint Bonaventure nous fait prendre garde (3), que ce trait s'est véritablement accompli en la glorieuse Vierge, à qui il présente en reconnaissance les mêmes paroles qui jadis furent dites à Judith par les habitants de Béthulie : Le Seigneur vous a bénie en sa puissance, et par votre moyen il a mis à néant tous nos ennemis. Nos ennemis, dit ce Saint, sont les démons que cette Dame a terrassés, lorsqu'en soi-même, et ès autres elle a rompu leurs efforts et anéanti leur pouvoir, ainsi qu'a remarqué le dévot Saint Bernard, disant : Vous êtes cette brave guerrière, à la seule présence de

(1) Lib. de institutione Virginis.
(2) Loco cit.
(3) Speculi B. Virg. cap. 12.

qui les escadrons de l'enfer prennent la fuite. Judith à raison de cette prouesse non pareille fut bénite de tout le monde, reçue avec des acclamations publiques, et avec des titres d'honneur extraordinaires. Car elle fut nommée la gloire de Jérusalem, la réjouissance d'Israël, la merveille du peuple de Dieu ; et la Sainte Vierge, dit Saint Bonaventure (1), a reçu des bénédictions de la très Sainte Trinité, des trois Hiérarchies et des Bienheureux Esprits, et de tous les Ordres de l'Eglise, qu'il va racontant plus au long. Finalement ,les dépouilles d'Holopherne furent présentées à la valeureuse Judith, dont le courage fut si noble, qu'elle n'y voulut pas toucher, mais elle les offrit à Dieu à qui la victoire était due, comme anathème d'oubliance (2), contente qu'elle était qu'il ne fût oncques parlé d'elle, pourvu que la gloire en fût attribuée au Dieu des armées, et au Seigneur des victoires : et la Sainte Vierge mieux apprise que Judith, met aux pieds de son bien-aimé Fils toutes les reconnaissances et les bénédictions qui lui sont données, ayant le comble de ses souhaits, lorsqu'elle le voit uniquement honoré et glorifié.

*Deuxième Figure, Esther.*

VI. Esther doit passer après Judith, et être mise au nombre des figures les plus expresses de la très sacrée Vierge. Le même Saint Bonaventure la donne pour telle, et réduit à trois principaux chefs les rapports qui se trouvent entre elles. Le premier est au nom (3). Car Esther signifie celle qui est cachée, ou celle qui est élevée, et l'une et l'autre nous marque la hauteur de la contemplation de la Mère de Dieu. Le second est au choix que le Roi Assuérus fit d'elle, à raison de son incomparable beauté: car l'Ecriture remarque (4) qu'elle méprisa les affiquets et tout l'attirail d'afféterie, se contentant de ce que Dieu avait mis en elle, par où elle se rendit si agréable aux yeux de ce Prince, qu'il l'aima par-dessus toutes les autres, et mit sur sa tête le diadême royal. C'est l'admirable choix de la Sainte Vierge, dont j'aurais beaucoup à dire, si je n'en avais assez amplement discouru au Chapitre précédent, et si je ne devais encore rencon-

(1) Speculi cap. 12.
(2) Judith 16.
(3) De hoc tractat. cap. 10: Speculi B. Virg. S. Bonav. Vide eumdem in laude B. Virg. et S. Bernardin. tom. 3. Conc. 11. art. 2. cap. 2.
(4) Esther 2.

trer d'autres occasions pour en parler (1). Le troisième est en la délivrance du peuple de Dieu proscrit et destiné à la boucherie par les artificieuses menées du superbe et cruel Aman, d'où il fut retiré par la sage et industrieuse conduite d'Esther, comme récite le texte sacré (2). De même notre divine Esther, dit Saint Bonaventure (3), a si heureusement rencontré la veine des bonnes grâces de Dieu, que non seulement elle a attiré sur son chef la couronne royale, mais de plus elle a obtenu la grâce pour toute sa race rendue criminelle de lèse-Majesté, et condamnée à la mort éternelle.

*Troisième Figure, Bethsabée.*

VII. Bethsabée, au jugement de Saint Antonin (4), mérite d'être mise au rang des autres ; et me semble qu'il y a trois principaux traits en sa vie, qui ont servi de crayon à la Mère de Dieu. Car en premier lieu Bethsabée a été mère de Salomon, l'une des principales figures du Sauveur, comme il se vérifiera plus amplement en divers endroits du second-Traité. Quant à Marie, ça été la Mère du vrai Pacifique, et de celui qui seul nous a réconciliés à Dieu. Bethsabée par son soin et par son industrie mit la couronne sur la tête de son fils Salomon, comme il est porté plus au long au commencement du troisième livre des Rois, et nous avons ouï au premier Chapitre de ce Traité (5) Saint Grégoire-le-Grand, Saint Ambroise, et l'Abbé Guerric, qui nous déclaraient comment la Sainte Vierge a couronné le Sauveur de sa très sainte humanité, comme d'un diadème richement et précieusement étoffé. Bethsabée fut tellement honorée de Salomon, tant pour l'obligation naturelle qui le contraignait à cela, que par une juste reconnaissance de la Royauté dont il lui était redevable, qu'il lui fit mettre un Trône joignant le sien, à ce que tout le monde entendît l'estime qu'il faisait d'elle, et le respect qu'il voulait lui être rendu ; et je n'attends que la commodité (6), pour faire voir que le Sauveur en a fait autant à l'endroit de sa Sainte Mère, sauf toujours la différence du siége de Bethsabée à celui de la Mère de Dieu, qui est ni plus ni moins que de la nuit

(1) Tract. 2. cap. 2. et alibi.
(2) Esther. cap. 15. et deinceps.
(3) Cap. 5. Speculi.
(4) 4. Parte, tit. 13. §. 2.
(5) §. 3.
(6) Cap. 12. §. 5. et Tract. 2. cap. 9.

au jour, de l'ombre à la lumière, de ce qui n'est rien à ce qui est le plus haut et le plus élevé au-dessous de Dieu.

### §. VII. — D'Abigaïl, de Marthe et de Magdeleine.

*Première Figure, Abigaïl.*

La rare humilité d'Abigaïl, et de la Mère de Dieu.

I. Abigaïl, l'une des sages et accortes Dames de l'antiquité, n'a pas été oubliée par Saint Bonaventure (1), parmi les figures de la Mère de Dieu : aussi est-elle digne d'éternelle mémoire, et je confesse qu'elle mériterait bien une plus ample déclaration des excellents rapports qu'elle a avec la Vierge incomparable, si le désir que j'ai de ne me pas étendre excessivement, ne me pressait de les abréger. Partant je me contenterai de trois parallèles, dont le premier se rencontre d'abord au nom d'Abigaïl, qui est à dire (2), la réjouissance du Père. Le Chapitre suivant fournira de quoi remplir ce premier rapport, et fera voir suffisamment l'inestimable affection du Père éternel à l'endroit de la Bienheureuse Vierge, et la joie qu'elle lui a réciproquement causée. Abigaïl fit preuve de sa rare prudence et de son admirable sagesse, lorsque David (3) offensé de la rusticité et de la méconnaissance de Nabal son mari, venant à dessein de lui faire payer par sa mort, et par le massacre de tout ce qui lui appartenait, la réponse brutale qu'il avait donnée à ses gens, elle lui alla au-devant avec tant d'honnêteté et de bienséance, que ce Prince en demeura étonné et changé tout à coup, en sorte qu'il ne se put tenir de bénir Dieu, qui avait fourni un si sage conseil à cette Dame, à qui il dit d'entrée : bénis soient les propos que vous me tenez, et bénie soyez-vous vous-même, qui avez été envoyée de Dieu à la bonne heure pour rompre le dessein que j'avais, et pour m'empêcher de prendre vengeance de mes ennemis, comme j'eusse indubitablement fait, si vous ne m'eussiez arrêté. David n'a pas seulement figuré, mais d'abondant il a prophétisé une rencontre sans comparaison plus heureuse et bien plus importante que celle-ci, quand il a dit : La miséricorde (4) et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se

(1) In laude B. Virg. et aliis locis citandis.
(2) Patris exultatio.
(3) 2. Reg. 26.
(4) Psalm. 84.

sont donné le baiser d'alliance ; ce qui arriva, lorsque la vraie et unique Abigaïl, celle qui seule pouvait apaiser le Père éternel justement irrité contre le pécheur insensé, lui vint au-devant et reçut l'admirable baiser de paix, c'est-à-dire le Verbe divin, comme l'interprète subtilement, doctement et dévotement le Bienheureux Saint Bernard au commencement de ses discours sur le Cantique d'amour. Abigaïl, dit Saint Bonaventure (1), apaise David par paroles et par présents ; et Marie retient la colère de Dieu avec ses prières et avec ses mérites. Abigaïl détourne un châtiment temporel ; et Marie fait révoquer le décret de la condamnation éternelle. Abigaïl mérite d'être bénite de David ; et Marie se rend digne de la bénédiction de Dieu.

II. Pour conclusion, David fut tellement gagné par la sagesse et par la vertu d'Abigaïl, que son mari étant mort il la voulut avoir à femme ; en quoi parut derechef la grande dextérité de cette Dame, acompagnée d'une très profonde humilité. Car, comme on lui apporta la nouvelle que David avait jeté les yeux sur elle, et qu'il la priait de le venir trouver, elle répondit avec une rare modestie qu'elle ne se méconnaissait pas si fort, qu'elle ne vît bien que cet honneur ne lui appartenait pas, mais qu'au demeurant très volontiers elle les suivrait, pour être l'une des moindres servantes de David, et pour laver les pieds aux serviteurs de son Seigneur. Qu'y eut-il jamais qui ressemblât plus naïvement à l'humilité de la Vierge sans pair ? On lui apporte la première ambassade du monde, et la nouvelle du choix que Dieu a fait d'elle pour être son Epouse, la Mère de son Fils, et la Dame de tous ses empires. La repartie qu'elle fait n'est autre sinon qu'elle ne se reconnait bonne qu'à être la très humble esclave de son Seigneur. Quelle sorte d'humilité est celle-ci, dit Saint Bernard (2), qui n'a nul ressentiment de l'honneur qu'on lui fait, et qui ne s'enfle point pour toute la gloire qu'elle reçoit ? Elle est choisie pour être Mère de Dieu, et elle se qualifie son esclave. Croyez-moi que ce n'est pas une petite marque d'humilité que celle-ci. Car comme ce n'est pas grande merveille de voir une personne humble dans le mépris ; aussi est-ce une chose excellente que l'humilité qui subsiste au fort des plus grandes louanges, et des honneurs les plus avantageux. Mer-

(1) Speculi cap. 12. (2) Hom. 4. in *Missus*.

veilleuse humilité de Marie, s'écrie Saint Bonaventure (1); l'Archange la salue, il l'appelle pleine de grâce, il lui dit que le Saint-Esprit descendra sur elle, il lui présente les patentes du Roi du Ciel, par lesquelles elle est déclarée Mère de Dieu, et lui donne la première place entre les pures créatures : il la sert du titre de Dame et de Reine du Ciel et de la terre ; pour toute réponse, il ne tire d'elle autre parole que celle-ci, qu'elle est l'esclave du Seigneur. Voyez, dit l'éloquent Saint Ambroise (2), comme elle ne relève point son état après tant de belles promesses, mais plutôt comme pour tant d'honneur qu'elle reçoit elle se contente de dire, qu'elle ne sait rien faire qu'obéir à son Dieu et à son Seigneur. Et certes il était raisonnable que celle, qui devait enfanter l'humble et le débonnaire par excellence, porta ses livrées et se ressentit de ses qualités. C'est ce qui fait que Saint Antonin (3) relève tellement cette humilité, qu'auprès d'elle il n'estime point celle d'Abraham, qui se nommait poudre et cendre : ni celle de Job, qui disait que sa vie n'était qu'un tourbillon de vent, non plus que celle de David, qui voulait être tenu pour un chien mort, ou pour une puce inutile ; ou celle de Saint Jean-Baptiste, lequel ayant moyen d'être pris pour le Messie, ne voulut être tenu pour autre que pour une frêle et languissante voix. Cependant, dit Saint Ildefonse (4), n'estimez pas pour cela que lorsqu'elle dit, que le Seigneur a eu égard à son humilité, elle se veuille attribuer cette vertu ; car elle veut dire seulement que le Seigneur l'a agréée toute telle qu'il lui avait plu la faire pour s'en servir. Quant à moi, après avoir ouï ces Pères, je suis prêt de souscrire à ce que dit le saint Abbé Rupert (5), que l'humilité de la Vierge était telle que toutes ses autres vertus, toutes ses grâces, et les dons même du Saint-Esprit, dont elle était parée, comme une Reine au jour de son triomphe, lui devaient hommage et tribut, pour avoir été toutes ennoblies par son moyen.

*Deuxième et troisième Figures, Marthe et Magdeleine.*

III. Marthe et Magdeleine mettront fin au discours des figures : et puisqu'elles ont été si étroitement unies et de sang et de

(1) Speculi cap. 4.
(2) Lib. 1. in Lucam.
(3) 3. part. tit. 31. cap. 3. §. 2.
(4) Serm. 2. de Assumpt.
(5) Lib. 1. in Cantic.

charité, elles seront aussi jointes ensemble en ce Traité. Saint Eucher, Archevêque de Lyon(1), Saint Ildefonse (2), Saint Anselme (3), Saint Bernard (4), et Saint Bernardin (5), les honorent en qualité de deux des plus nobles portraits de la Mère de Dieu ; et qui plus est, l'Eglise les respecte, et les propose comme telles à ses chers enfants. Car ça été avec une très grande considération, dit le Bienheureux Saint Ildefonse (6), que nos Pères ont institué qu'en mémoire de la glorieuse Vierge on fit en l'Eglise la lecture de l'Evangile de ces deux sœurs, attendu que depuis que celui même, à qui la Sainte Vierge avait préparé le temple de son corps, consacré par le Saint-Esprit et dédié à la virginité perpétuelle, a été reçu au logis de ces Saintes Dames, et traité avec toute sorte d'affection, elles se sont tellement signalées et rendues recommandables à la postérité, qu'elles ont mérité d'être mises au lieu d'honneur par les premiers hommes de notre Religion, et d'être présentées à tous les fidèles, comme deux parfaites idées des deux vies, èsquelles la Sainte Eglise s'exerce suivant la forme que son Epoux lui en a laissée. Marthe, comme l'aînée, et comme celle qui avait l'intendance de la maison, empressée à recevoir un tel hôte selon son mérite, a consacré la vie active en sa propre personne ; et Marie a donné crédit à la contemplative séant aux pieds du Sauveur, et se rendant attentive à sa sainte parole. Partant c'est avec raison, dit Saint Eucher (7), que les Saints Pères au jour de la solennité de la Mère de Dieu nous ont représenté ces deux nobles Dames, qui l'ont richement figurée. Car jamais elle n'a eu sa semblable à joindre les exercices de l'une avec les sentiments de l'autre. Elle a reçu comme Marthe, mais incomparablement mieux qu'elle le Sauveur, non seulement dans sa maison, mais ce qui est bien plus dans son ventre, elle l'a enfanté, elle l'a porté et allaité, et lui a servi avec tout autre soin et affection que Marthe ; elle a écouté sa parole comme Marie, mais elle a bien plus fait; elle l'a conservée en son cœur, et l'a gardée pour nous la faire lire et connaître en son temps. Elle a mérité non seulement de voir le Sauveur selon son humanité, mais encore de contempler sa

(1) Homil. in Assump. B. Virg.
(2) Serm. 5. de Assumpt. B. Virg.
(3) Serm. de Assumpt. B. Virg.
(4) Serm. 1. de Assumpt.
(5) Tom. 2. Conc. 51. art. 3. cap. 3.
(6) Loco cit.
(7) Loco cit.

divinité plus clairement que nul autre. En un mot elle a choisi la meilleure part, qui ne lui sera ôtée. Qu'il vous souvienne, dit Saint Anselme (1), que la Mère de Dieu est en tout et partout singulière, et par effet elle s'est montrée telle ès exercices de l'une et de l'autre vie, que Marthe et Magdeleine nous ont crayonnée. Jamais Marthe n'a vaqué à l'action en aucune personne si dignement qu'en celle de la Sainte Vierge; jamais les contemplations de Marie n'ont été si relevées qu'en l'esprit de la Mère de Dieu. Les autres reçoivent les étrangers en leur maison; celle-ci a logé dans son sein le vrai Pélerin du Ciel et l'héritier unique de Dieu. Les autres couvrent les nus des habits qu'ils ont de reste; celle-ci l'a revêtu de sa propre substance. J'aurais de quoi m'étendre si je voulais, mais le surplus sera pour le second Traité (2).

IV. Que si le sort de Marie est préférable à celui de sa sœur, qui nous dira quelle fut l'abondance de la douceur que ressentit cette âme choisie, lorsque le Saint-Esprit descendit en elle pour la conception du Verbe divin? Quel goût de Dieu dut avoir celle, dans le sein de qui la sagesse incréée s'organisait un corps? Elle avait l'honneur, quand elle voulait, non seulement d'être assise à ses pieds, mais de parler à lui tête à tête, et de porter l'oreille à sa très sacrée bouche; elle mettait dans son cœur, comme dans un cabinet de réserve, les paroles des Anges, des Bergers et des Mages, mais avec beaucoup plus de soin celles de son très honoré fils. Jamais personne ne savoura comme elle la douceur de son Dieu. Mais quelle merveille, puisqu'elle portait en ses entrailles la fontaine de toute douceur, et la perfection de l'une et de l'autre vie? Elle s'occupait au dehors, et si pourtant elle ne s'empressait pas comme Marthe, mais elle savait bien faire choix du point uniquement nécessaire avec Marie. Elle était singulière ès exercices de la première, et inimitable au repos de la seconde. A présent les fonctions de Marthe ont pris fin : car elle n'est plus affairée après son fils en l'état d'homme passible et mortel, puisque les Anges lui servent comme à leur Seigneur impassible et immortel. Il ne s'agit plus de fuir pour la persécution d'Hérode, ni d'appréhender la haine et la félonie des Juifs. C'est fait de l'inquiétude de Marthe, mais

(1) Loco cit. (2) Cap. 4.

non du repos de Marie. Sa condition n'a pris fin que pour être améliorée, puisque ses désirs ne pouvaient être pleinement satisfaits en ce lieu de misère où nous sommes. Jusqu'ici sont les paroles de Saint Anselme : et ce peu suffira maintenant, puisque nous la devons voir à tout plein d'autres occasions (1) dans les exercices de l'une et de l'autre vie.

V. O qu'il est véritable que Marie a choisi la meilleure part en quelconque disposition qu'il vous plaise la prendre. Elle a choisi la meilleure en sa conception immaculée, la meilleure en sa naissance privilégiée, la meilleure en l'ambassade céleste, la meilleure en sa vie Angélique, la meilleure en sa mort, la meilleure çà-bas, la meilleure là haut, la meilleure quant à la grâce, la meilleure pour le regard de gloire, comme il se verra au discours suivant, où elle paraîtra singulière en ses excellences et incomparable en ses grandeurs.

# LA TROISIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE IV.

### QU'ELLE SOIT LA FILLE BIEN-AIMÉE DU PÈRE ÉTERNEL.

Diodore le Sicilien raconte (2) en son Histoire, que la mère de Simandius, Roi d'Egypte, était relevée en bosse sur son propre sépulcre avec une triple couronne sur la tête, qui signifiait qu'elle avait été fille de Roi, femme de Roi, et mère de Roi. Il se lit parmi les éloges de Sainte Pulchérie, qu'elle était fille d'Empereur, sœur d'Empereur, et femme d'Empereur. Galla Placidia eut sur elle l'avantage d'être de plus mère d'Empereur. Et en effet elle était fille de Théodose-le-Grand, sœur d'Honorius, femme de Constance, et mère de Valentinien. Mais il n'en fut jamais, hormis celle de qui nous traitons, qui ait porté le titre de Fille de Dieu, de Mère de Dieu, et d'Epouse de Dieu tout ensemble. C'est l'éloge dont l'honorent en divers en-

(1) Cap. 6. 7. 8. 9. 10. Tract. 2. c. 4. (2) Lib. 2. cap. 1.

droits Saint Ildefonse, Saint Bernard, Saint Bonaventure, et plusieurs autres des Saints Pères, l'appelant la Fille du Père Eternel, la Mère du Fils, l'Epouse du Saint-Esprit; à l'imitation peut-être du dévot Prélat de Ptolémaïde Synésius (1), qui dit que la Sapience incréée est ensemble Fille, Mère et Sœur de la divinité. Comme ces privilèges de la Reine des Anges sont nonpareils, aussi méritent-ils bien de passer devant tous les autres après son élection éternelle et ces anciennes figures, dont nous venons de traiter. Je me vais mettre en devoir d'en dire quelque chose ; à la charge toutefois, que pour le regard du titre de Mère de Dieu suffise ce qui en a été dit au commencement (2), et ce qu'il en faudra encore dire en une autre occasion au second Traité.

§. I. — Le premier titre, pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père Éternel.

I. Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de filiation; l'une qui est la vraie, l'originaire, et comme l'idée de l'autre, savoir est la naturelle : l'autre qui ne l'est que par imitation, et par ressemblance tant seulement, et qui est celle qu'ils appellent légale ou civile, communément nous la nommons adoption. Commençons par celle-ci.

*Trois fins pour lesquelles notre Seigneur est descendu du ciel en terre.*

II. Saint Cyrille (3) remarque très à propos que trois motifs principaux ont tiré le Fils de Dieu du Ciel en terre. Le premier a été pour exterminer le péché. Le second pour détruire la mort. Le troisième pour faire des enfants d'adoption, que Saint Jean nomme enfants de Dieu, disant (4) : Il a donné à tous ceux qui l'ont reçu venant en ce monde, le pouvoir d'être faits enfants de Dieu. Considération pleine de douceur, et qui doit attendrir nos cœurs à l'amour de celui, de qui et par qui nous avons reçu cette inestimable faveur.

*Comment notre Seigneur a acquis à son Père plusieurs enfants d'adoption.*

III. Mais pour la mieux reconnaître, il faut tout premièrement présupposer que Dieu ne pouvant avoir qu'un seul Fils, à pro-

(1) Hymno 4.
(2) Cap. 3.
(3) Lib. 9. in Joan. cap. 47.
(4) Cap. 1.

prement parler, à qui par une très parfaite idendité il communiquât sa nature et sa substance ; sa bonté, qui a une inclination infinie à se communiquer, a trouvé une admirable invention pour avoir une lignée qui passât en nombre les étoiles du Ciel et le sablon de la mer. A cet effet il a envoyé çà bas son Fils unique, lui enjoignant de produire plusieurs enfants spirituels, qui fussent par adoption ce qu'il est lui-même par nature, ainsi que parle Saint Jean Damascène (1) ; commission, dont il s'est si dignement acquitté, qu'il y a de quoi le bénir et le remercier éternellement. Car parmi les autres fontaines de grâce qu'il a laissées à son Eglise, il a institué un sacrement, dont le propre effet est de verser en nos âmes avec la foi, la grâce de Dieu, la charité, et les autres habitudes célestes, et le Saint-Esprit même, par qui nous sommes marqués du caractère de Dieu, reçus et avoués pour ses enfants. Car tout ainsi que Saint Jean (2) parlant du Sauveur, dit que son Père l'a scellé de son sceau, et l'a fait son fils, lui communiquant son être de toute éternité, le produisant Dieu comme lui, tout-puissant comme lui, éternel comme lui, en tout et partout égal, et consubstantiel à lui : de même à proportion imprimant en nos âmes ce sceau royal, il a fait une déclaration authentique, que tandis que nous en serions marqués il nous reconnaîtrait infailliblement pour siens.

*La manière de cette céleste adoption.*

IV. « Secondement, il faut savoir que cette adoption céleste se passe au moyen du Saint-Esprit, qui est répandu dans nos âmes avec tous ses dons. C'est ce que l'Apôtre entend par ces mémorables paroles (3) : L'esprit que vous avez reçu n'est pas un esprit de servitude, qui vous fasse encore vivre dans la crainte ; mais c'est l'esprit des enfants adoptés de Dieu, par lequel nous crions Abba, notre Père, et c'est cet Esprit qui rend lui-même témoignage au nôtre, que nous sommes enfants de Dieu. Et (4) ailleurs : parce donc que vous êtes les enfants de Dieu, il a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie, Abba, mon Père. Cette adoption se fait par l'unité avec Jésus-Christ, ainsi elle est une espèce de génération par la volonté, comme

(1) Fidei Orthodoxæ lib. 4. cap. 14.
(2) Cap. 6. hunc Pater signavit Deus.
(3) Rom. 8.
(4) Galat. 4.

celle des hommes qui adoptent des enfants, mais elle passe tout exemple, parce qu'elle est faite par l'incorporation dans le Fils naturel, c'est pourquoi il y a sujet de dire que nous sommes les enfants de Dieu, et à cause de cette qualité, Dieu nous donne l'Esprit de son Fils, c'est-à-dire le Saint-Esprit agissant de la même manière qu'en Jésus-Christ, et nous faisant faire les mêmes actions qu'à lui, Abba, mon Père. Le mot de Père est exprimé en Hébreu et en Grec, parce qu'il est le Père des Juifs et des Gentils ; secondement parce que le Saint-Esprit nous fait prier avec de grandes instances ; troisièmement, parce que les enfants carressent leur père, et le flattent par ce nom de tendresse, Abba est un nom de dignité, et Père un nom de nature (1). »

*Comment nous sommes vraiment enfants de Dieu.*

V. Tiercement, il se faut souvenir qu'étant honorés d'une telle faveur du Ciel, c'est à très bonnes enseignes que nous sommes appellés enfants de Dieu, d'autant que la substance divine du Saint-Esprit s'unissant à nos âmes, comme dit l'Apôtre, et ce par la voie de nourriture, ainsi que nous recevons le Sauveur au Saint-Sacrement, mais par voie de régénération ; ce n'est plus merveille que nous soyons appelés enfants de Dieu, puisqu'il nous engendre de la sorte, et nous départ sa propre substance. Nous recevons cet état et ce grade divin, dit le glorieux Saint Denis (2), par une naissance, ou pour mieux dire, par une génération divine. Je parle de celle qui se fait au saint Baptême, ainsi que témoignent tous les Pères. Et c'est le juste sujet qui transporte d'admiration les Ecrivains sacrés et les Saints Docteurs, lorsqu'ils vont considérant l'inexplicable grandeur de cette faveur. Le Ciel nous passe des promesses démesurément rares et tout-à-fait précieuses, dit le Prince des Apôtres (3), d'être faits participants de la nature divine. Je vous supplie de considérer attentivement la grâce que nous recevons de Dieu le Père, dit le Disciple bien-aimé (4), d'être non seulement appelés, mais d'être par effet enfants de Dieu. Y a-t-il au monde excellence comparable à celle-ci, s'écrie le grand Pape Saint Grégoire (5), qu'un homme créé soit fait le fils de son Créateur.

(1) La R. Mère de Blémur.
(2) Cap. 2. Eccles. Hierarch.
(3) 2. cap. 1.
(4) 1. cap. 5.
(5) Hom. 6. in Ezech.

C'est un admirable secret, dit Saint Léon (1), et un don qui passe tous les autres, qu'un homme puisse appeler Dieu son père, et que Dieu le reconnaisse pour fils.

VI. En quatrième lieu, il est aisé de voir qu'encore que les Saints Livres et les Docteurs appellent cette filiation une adoption, comme véritablement il y a une très grande ressemblance entre les deux, ce néanmoins il ne faut pas estimer qu'elle se passe avec quelques cérémonies extérieures tant seulement, et avec la simple acceptation de celui qui avoue et reconnaît un autre pour fils, ainsi qu'il arrive ès adoptions qui sont usitées parmi les hommes. Il y a bien ici d'autres mystères : ce qui soit dit à l'honneur du grand Père des miséricordes. Car le tout se passe avec un vrai et réel enrichissement de l'âme, dans laquelle le Saint-Esprit descend, portant avec soi de très rares et très riches présents. Il nous a affranchis et sauvés, dit l'Apôtre Saint Paul (2), par le lavoir de la régénération, et nous a renouvelés par le moyen du Saint-Esprit, qu'il a versé largement sur nous. Et ailleurs (3) : Il rendra la vie à vos corps corruptibles et mortels, à cause et par l'entremise de son Saint-Esprit qui habite dans vous.

VII. En cinquième lieu, de ce que dessus se voit aisément la ressemblance que nous avons avec Dieu en qualité de ses enfants, puisque par son indicible bonté il nous a (4) faits participants de sa nature. Or, d'autant qu'outre la nature, qui est la même au père et au fils, se retrouvent encore pour la plupart certains autres particuliers traits de visage, de maintien et d'humeur, qui font que les enfants ont plus de ressemblance avec leurs pères qu'avec les autres hommes ; ce Père céleste n'a pu permettre que semblables marques nous manquassent. C'est pourquoi considéré qu'elles dépendent en partie de notre coopération, si souvent il nous exhorte à mettre toute peine de les acquérir pour être vrais enfants de notre Père. Saint Bernard estime que cette ressemblance consiste en un état de persévérance en l'exercice de la vertu, au moyen de laquelle l'âme va représentant en soi-même autant qu'elle peut l'immutabilité et l'éternité de Dieu. Saint Augustin (5) la met en l'union que notre volonté a avec

(1) Serm. 4. de Nativit.
(2) Tit. 3.
(3) Rom. 8.
(4) Petri. 2.
(5) In Psal. 75.

celle de Dieu, de sorte qu'elle ne veuille se porter à autre chose qu'à ce que Dieu aime, ni haïr que ce qui lui déplait. Il semble que notre Seigneur lui-même l'ait logée en la charité. A ce que vous soyez semblables, dit-il (1), à votre Père céleste, qui éclaire également le bon et le mauvais. « Il est vrai que le Disciple bien-aimé ne reconnaît qu'une ressemblance imparfaite ici-bas, remettant la perfection du Tableau dans le Ciel : Par ces paroles, mes très chers, nous sommes maintenant enfants de Dieu ; mais ce que nous devons être un jour ne se voit pas encore, nous savons que lorsqu'il se découvrira visiblement, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. C'est-à-dire, ici quoique nous soyons régénérés, nous ne paraissons que dans l'obscurité des enfants d'Adam, cependant nous gémissons dans l'attente de l'adoption accomplie des enfants de Dieu, lorsque nous le verrons tel qu'il est, même dans la Divinité, et que l'âme étant rassasiée de la Divine Lumière, elle communique la clarté au corps (2). »

VIII. En sixième lieu, aux faveurs précédentes s'ajoute une protection si spéciale que Dieu prend de ses enfants, que l'Ecriture sainte semble ne la pouvoir dignement expliquer. Protection jointe à un soin si industrieux et à une industrie si soigneuse, qu'il veut absolument que nous nous reposions sur lui de toutes nos nécessités (3), d'autant qu'il suffit que notre bon Père les sache, et qu'il soit très bien informé de tout ce qui nous fait besoin.

IX. En septième lieu, de là se répand dans nos cœurs une certaine douceur de confiance, qui se peut mieux sentir que déclarer ; confiance, qui nous fait sans crainte approcher de celui qui nous fait tant de bien, et qui ne saurait avoir le courage de nous éconduire lorsque nous lui demandons quelque chose ; et de vrai ce nous est un grand motif de confiance, dit Saint Augustin (4), de voir qu'avant que nous eussions l'assurance d'ouvrir la bouche pour demander, nous avions déjà reçu la faveur de pouvoir appeler Dieu notre Père. Car de grâce, que refusera ce Père débonnaire à ceux qui ont l'honneur de lui appartenir de si près, et d'être appelés ses enfants ?

(1) Matth. 5.
(2) La R. Mère de Blémur.
(3) Matth. 6.
(4) Lib. 2. de serm. Dom. in monte cap. 8.

X. Finalement, tout ce que dessus aboutit à l'extrême bonheur des enfants de grâce, qui n'est autre qu'un droit que Dieu leur donne au Paradis, ainsi qu'à leur propre héritage ; droit, qui leur est assuré par lettres patentes de notre Seigneur Jésus-Christ, vérifiées au Parlement de son Eglise, qui est la colonne (1) et l'appui de la vérité. Bonheur toutefois dont la jouissance leur est réservée jusqu'à ce qu'ils soient arrivés (2) à l'âge de perfection, et qu'ils soient hors de la minorité où ils sont encore çà-bas sous les éléments de ce monde visible, afin de parler avec l'Apôtre Saint Paul (3). C'est sans faute ce que veut signifier le Disciple bien-aimé, lorsqu'il dit que nous (4) avons voirement l'honneur d'être enfants de Dieu, mais cependant que le temps n'est pas encore échu, auquel nous devons être mis en l'entière possession de ce droit : il nous doit bien suffire que nous ayons un Père fidèle pour faire profiter notre bien, qui ne manquera en son temps, si nous ne lui manquons les premiers, de nous le mettre en main, et de nous tenir bon compte de tous les fruits et intérêts.

XI. Si par mauvaise rencontre il se trouvait quelqu'un qui de ce qui a été jusqu'ici discouru, prit occasion de faire moins d'état de la grâce qui a été octroyée à la Bienheureuse Vierge, pour autant qu'elle est tellement commune, qu'elle ne laisse pas pourtant d'être en façon très singulière. Car en premier lieu, elle a emporté le droit d'aînesse, comme étant celle sur qui, avant toute autre, Dieu jeta les yeux, lorsqu'il prit la résolution de crayonner sur son Fils unique des enfants de grâce et des créatures d'adoption. Sur cette admirable idée, elle fut tirée la première, ainsi que j'ai fait voir ci-dessus (5) ; en sorte que les traits de ce divin exemplaire furent plus parfaitement imités en elle seule qu'en tous les autres ensemble. En outre elle est l'unique qui, dès l'instant de sa conception, a passé en la famille de Dieu, sans jamais avoir mis le pied dans la maison d'Adam le pécheur. De manière qu'oncques elle n'a été autre que fille d'adoption et héritière en premier chef des biens de son Père et de son Créateur. C'est à mon avis la raison pourquoi Dieu lui donna le nom de Marie, avant même qu'elle fût conçue, ainsi qu'ont remarqué

(1) 1. Tim. 3.
(2) Ephes. 4.
(3) Gal. 4.
(4) M. cap. 3.
(5) Cap. 2.

Saint Grégoire de Nysse (1), Saint Jérôme (2) et quelques autres, pour montrer que dès-lors elle était sa possession privativement à toute autre, qu'elle était de sa maison, et qu'il la reconnaissait pour sa fille bien-aimée : de façon que si la plume d'or de Ravenne (3) a eu droit d'écrire que les titres et les armoiries qu'on voit gravées sur les pierres des limites, marquent assez de qui sont les possessions, je n'ai pas moindre sujet de dire que le nom de Marie que l'Archange apporta du Ciel, avant même qu'elle fut conçue, fit assez connaître qu'elle appartenait à Dieu, et qu'il l'avait reçue en sa famille par le titre d'une adoption qui n'aura jamais sa pareille. Mais ce qui possible est le principal, c'est qu'elle a reçu avec tant d'avantage par-dessus tous les autres la grâce de cette adoption, que non seulement elle a emporté le plus beau et le plus net de l'héritage de Dieu son Père, voire encore qu'elle a été faite comme la Mère de tous ses frères, qu'elle leur a fait la part, qu'elle a été nommée pour administrer leur bien et pour conserver l'héritage, qui leur est échu par la régénération céleste. Ainsi tous les enfants d'adoption se trouvent avoir part au choix qui a été fait de Marie, puisqu'elle n'est pas seulement leur sœur aînée, en tant qu'elle est la fille aînée de Dieu, mais de plus qu'elle leur sert de mère, de gouvernante, de tutrice et de conductrice de toutes leurs affaires.

### §. II. — Le second titre, pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père Éternel.

*Le rapport que la Sainte Vierge a au Père éternel en qualité de Mère de son Fils.*

I. Prenons maintenant le vol plus haut, et dans les amoureux desseins de notre Dieu, recherchons un degré de filiation encore plus relevé que le premier, et plus approchant de celle que nous appelons naturelle. Pour la pouvoir déclarer, il faut de nécessité prendre garde à trois rapports et liaisons que la Sainte Vierge a avec notre Seigneur Jésus-Christ. Car premièrement elle est sa Mère, comme il a été amplement discouru au chapitre premier. Secondement elle est sa fille par titre de rédemption ; ce qui a donné sujet à Saint Bernardin le Siennois de l'appeler (4) la fille aînée du Rédempteur. En troisième lieu elle est

(1) Hom. de Christi Nativit.
(2) Historia de ortu Mariæ.
(3) Serm. 154.
(4) Tom. 2. serm. 51. art. 3. c. 2.

son Épouse d'une façon très spéciale et incommunicable à toute autre, comme il se vérifiera par exprès sur le milieu du second traité (1). Et possible serait-ce bien la raison qui aurait mu le grand Saint Ignace Martyr à la nommer d'ordinaire en ses Epîtres Marie de Jésus, comme étant toute à Jésus et de Jésus en qualité de Mère, de Fille et d'Epouse tout ensemble.

II. De ce triple cordon qui la lie, et l'unit indissolublement avec Jésus, naît le triple rapport qu'elle a à Dieu, Père du même Sauveur et Rédempteur. Car pour le regard du premier titre de Mère de son Fils unique, le Bienheureux Cardinal Pierre Damien (2), après avoir montré comme Dieu se trouve en trois façons en ses créatures, c'est à savoir par essence, par action, et en quelques-unes qui ne sont pas de l'ordinaire portée des autres, par la manifestation des choses futures; il ajoute qu'il est encore en la Bienheureuse Mère de son Fils, d'une quatrième façon, qu'il appelle par idendité. Saint Bernard l'explique (3), disant que Dieu se joignant à tous les Saints par l'union de sa volonté, il s'est de plus uni à la chair de la Bienheureuse Vierge, faisant de sa propre substance et de celle de Marie un Jésus-Christ, lequel encore qu'il prenne une de ses natures du Père et l'autre de la Mère, ne laisse pas pourtant d'appartenir entièrement au Père et entièrement à la Mère. Conjonction si étroite, qu'à cette occasion Saint Basile ne fait nulle difficulté de dire (4) que la chair de la Vierge a été trouvée digne d'être unie à la Divinité du Fils unique de Dieu. Bonté infinie, quel abîme de merveilles! La chair de la Mère est la même que celle du Fils : celle du Fils est unie à la Divinité du Fils, la Divinité du Fils n'est autre que celle du Père. Quel nom trouverez-vous maintenant pour expliquer le rapport que la Vierge mère a avec le Père Eternel? L'appellerez-vous parenté? le nommerez-vous affinité avec Saint Thomas (5), et avec quelques autres Docteurs? Quel nom lui trouverez-vous? Il me semble qu'il vaut mieux se retirer à bonne heure de ce mauvais pas, que de s'exposer au hasard de faire quelque dangereux naufrage.

(1) Cap. 5.
(2) Serm. de Nativit. B. Virg.
(3) Homil. 3. in *Missus*.
(4) Homil. de humana Christi generatione.
(5) 2. 2. q. 103. art. 4. ad 2. et ibid. Cajet. affinitatem cum Deo vocant.

*Le rapport qu'elle a en qualité de Fille de son Fils.*

III. S'il vous plaît de la considérer en qualité de Fille aînée de Jésus, vous la pourrez nommer la petite Fille du Père Eternel.

*Le rapport qu'elle a comme Epouse de son Fils.*

IV. Mais la regardant comme Epouse du Sauveur, qui est ce que principalement je me suis proposé en cet endroit, il faut la qualifier du titre de Fille bien-aimée du Père Eternel. Par aventure serait-ce bien ce qu'elle-même voulait dire ès Proverbes de Salomon (1), au lieu qui a été déjà coté. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies. Car ce mot de posséder en terme de l'Ecriture Sainte, signifie assez proprement avoir un fils ou une fille, ainsi que nous trouvons qu'Eve, la première de toutes les mères, s'étant délivrée du premier fils qui jamais naquît de femme (ce fut Caïn) s'écria : J'ai possédé (2) un fils par la grâce de Dieu. Et me semble que la Sainte Vierge le dit encore plus clairement un peu plus bas. Car où nous lisons suivant notre version commune : J'étais avec lui ordonnant toutes choses ; le Paraphraste Chaldaïque tourne : J'étais à son côté nourrie auprès de lui, ne plus ne moins que sa très chère fille. Car dès-lors il me tenait déjà comme celle qui devait avoir l'honneur de son alliance en qualité d'Epouse future de son Fils unique, destinée à lui tenir compagnie, à l'assister, à le servir, et à le faire père d'une multitude innombrable d'enfants, que le Patriarche Abraham vit seulement par figure et par énigme, surpassant l'arène de la mer et les étoiles du ciel. De sorte que dès-lors elle avait droit de dire à Dieu avec le Prophète Jérémie (3) : Vous êtes mon père et le gardien de ma virginité, puisque dès-lors elle était déjà promise, ou au moins préparée à son Fils unique.

Cette alliance incompréhensible relève tellement la Sainte Vierge, qu'elle la fait Fille de Dieu non seulement par adoption, comme j'ai déclaré peu auparavant, mais en certaine façon par nature. La loi (4) lui donne cet avantage, puisqu'elle veut que

(1) Cap. 8.
(2) Gen. 4.
(3) Cap. 3.
(4) Nurus, et privigna filiæ loco sunt. §. affinitatis, instit. de nuptiis. §. Solut. matrim. l. Quia 2. et l. Rei. §. finali.

le père tienne pour sa fille l'épouse de son fils : puisqu'elle nomme cette alliance naturelle ; et qu'ensuite de cela elle défend le mariage entre les collatéraux à proportion de la parenté. L'admirable Saint Augustin dit en un mot tout ce qui se peut dire en cet endroit. Car si l'époux et l'épouse, dit-il (1), ne sont qu'une même chair, vous ne pouvez, et ne devez tenir l'épouse de votre fils autrement que comme votre propre fille. Et c'est sans faute la raison pourquoi si souvent parmi les Cantiques l'Epoux appelle son Epouse sa sœur; et celle-ci le nomme réciproquement son frère, comme appartenant tous deux à un même père, voire même n'étant plus qu'un même corps. Le dévot Empereur d'Orient Matthieu de Cantacuze, parmi les fruits qu'il a laissés de sa retraite, et de sa dévotion envers la Mère de Dieu, qui sont ses gentils Commentaires sur le Cantique des Cantiques, dit un mot (2) à ce propos fort avantageux à la Sainte Vierge. Car parlant en la personne du Père Eternel, il la nomme sa Fille bien-aimée et née de sa propre substance.

V. Vouloir maintenant entrer en connaissance de l'amour inestimable que le Père Eternel a porté à sa Fille unique, à raison de cette particulière alliance, des caresses qu'il lui a faites, des grâces singulières dont il a prévenu sa bienheureuse âme ; vouloir atteindre avec nos faibles pensées à l'amour réciproque, et au respect qu'elle a rendu à un tel Père, à la reconnaissance de tant de biens, qu'elle conservait incessamment dans son cœur, serait-ce pas une entreprise téméraire, et pleine de présomption? Avouons ingénument qu'il y a des secrets, où Dieu ne prend pas plaisir que nous entrions autrement que pour les révérer; et reconnaissons que l'Epouse Sainte arrête notre curiosité, disant (3) : A moi seule mon secret, à moi seule mon secret; que personne n'y prétende, puisque ce sont lettres closes, et mystères cachés pour les autres.

VI. Ce néanmoins puisque Dieu même a bien daigné nous faire la faveur de nous en révéler quelque chose, je crois que je ne ferai rien contre la loi de ce secret, si j'en mets en avant quelques particularités, que ce même Epoux fit un jour entendre à la Bienheureuse Sainte Brigitte. Et pour autant que mon dessein

(1) Lib. 2. contra Pelagium, c. 61.
(2) In illud, Equitatui meo assimilavi te, etc.
(3) Isa. 24.

est de me servir à quelques autres sujets de ce que j'ai remarqué dans l'excellent livre de ses Révélations ; ce me sera une particulière satisfaction que le sage et réservé Lecteur soit bien informé du mérite de ce livre, et qu'il sache qu'il a été vu, et revu par diverses fois, tant du vivant de cette Sainte, qu'après sa mort : qu'il a été souvent examiné, et ce par de très doctes Cardinaux, et de très savants Prélats, parmi lesquels la grande autorité, et la profonde science du seul Cardinal de Turrecremata, qui lui donne des éloges non pareils, pourraient arrêter le doute des esprits défiants : qu'il a été prisé, et recommandé par les Prélats assemblés au Concile de Constance : bref, qu'il en est fait une très honorable mention par le Pape Boniface IX, en la Bulle de la canonisation de Sainte Brigitte, et par Martin V, en la confirmation de la même Bulle. Là donc parmi les propos que le Saint Ange tint à cette bienheureuse veuve, des grandeurs, et des excellences de la Mère de Dieu (1), est faite une comparaison de l'amour qu'Abraham, le Père des croyants, porta à son cher Isaac, avec celui que le Père de toutes les créatures, voire le Père du Verbe incarné, porta à sa bien-aimée fille la glorieuse Vierge : Abraham, lui disait le Saint Ange, aima son fils, même avant qu'il fût conçu, dès qu'il eut reçu la promesse de sa naissance ; et Dieu aima sa fille de toute éternité, d'un amour qui surpassa démesurément celui qu'il eut pour toutes les autres créatures. Abraham ne sut pas que l'amour qu'il portait à Dieu dût être connu à toute sa postérité, voire à tout le monde par le moyen de ce sien fils : mais Dieu sut très bien que, par l'entremise de sa chère Fille, son infinie charité serait manifestée à tous les siècles à venir. Abraham voyait assez que ce fils, quoique né d'un saint et légitime mariage, viendrait néanmoins au monde avec quelque sorte de confusion; Dieu au contraire recevait un contentement très particulier de la sainteté et de la pureté de la conception immaculée de son Fils unique en cette sienne Fille, et des enfants de grâce et d'adoption, qui devaient provenir de tous les deux. Abraham n'ignorait pas que sa propre substance, qu'il communiquait à son Fils, dût être séparée de lui : mais Dieu connaissait parfaitement que la chair, que son Fils tirerait de Marie, ne serait jamais séparée de sa di-

(1) In sermone Angelico cap. 3.

vinité, et que la divinité de son Fils était inséparable de la sienne. Abraham jugeait bien que le corps qu'Isaac empruntait de lui, serait un jour réduit en cendres : mais Dieu savait incomparablement mieux, que le corps de sa très sainte Fille serait exempt de toute corruption, de même que celui de son propre Fils. Abraham prépara une tente à son fils avant qu'il fût conçu ; et Dieu voulut lui-même être la tente, et la demeure de sa Fille sans pair. Abraham fit provision de blé, de vin et d'huile, qui étaient les fruits de l'ancienne bénédiction, avant la naissance d'Isaac ; et Dieu avant la conception de sa très douce Fille, la pourvut d'une triple bénédiction, qui fut bien autre que la première, se donnant soi-même, qui est l'huile, et le principe de toute sainteté, lui donnant son Fils, qui est le pain, et la viande des Anges, et son Saint-Esprit, qui est le vin qui réjouit le cœur de l'homme. Il me semble qu'il ne faut rien ajouter à ces divines pensées; passons au troisième rapport.

# LA QUATRIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE V.

### QU'ELLE SOIT L'ÉPOUSE DU SAINT-ESPRIT.

C'est une chose très difficile à rompre qu'une corde à trois cordons, dit le Sage (1). Et le triple rapport de la Mère de Dieu à la Très Sainte Trinité est un lien indissoluble, et un nœud plus que gordien, que toutes les puissances de l'Enfer ne sauraient délier. Les deux premiers étant achevés, il ne me reste plus que le troisième à déclarer : c'est celui qu'elle a au bienheureux Saint-Esprit.

§. I. — Que la Bienheureuse Vierge est véritablement l'Epouse du Saint-Esprit.

I. Pourquoi se mettre en peine de prouver cette vérité, puisque tous les Saints Pères unanimement la prêchent, et que c'est

(1) Eccles. 4.

la voix ordinaire de l'Eglise Catholique? Saint Ildefonse, Saint Bernard, Saint Bonaventure le disent si souvent que merveille. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, l'appelle (1) à cette occasion l'Epouse sans tache et sans reproche. Les autres, à même dessein, la nomment la couche royale et le lit nuptial du Saint-Esprit. Le Bienheureux Saint-Esprit, dit Saint Anselme (2), l'amour et le lien du Père et du Fils, celui en qui et par qui doit être aimé tout ce que nous voulons légitimement aimer, est descendu personnellement, et en propre substance, dans la glorieuse Vierge, et par un passe-droit incompréhensible, la choisissant à l'exclusion de toute autre créature, l'a faite son Epouse, et, par même moyen, la Reine et l'Impératrice de l'univers. Saint Grégoire de Nysse dit subtilement (3), selon sa coutume, qu'au jour de l'Incarnation, jour mille fois heureux pour le ciel et pour la terre, le lit nuptial ne fut autre que la pureté de la très sacrée Vierge, franche de tout péché et de toute corruption; que l'impériale ou le pavillon de ce lit fut la vertu du Très-Haut, qui fit ombre à la Virginité de la très chaste Epouse; et que le flambeau mystérieux fut la splendeur du Saint-Esprit. Saint Laurent Justinien remarque très à propos (4), que le glorieux Saint Joseph servit à ce dessein comme de député, et de commis du Saint-Esprit pour lui conserver son Epouse pure et nette, et pour être comme l'Ange Gardien de son corps. Tertullien (5), Eusèbe de Césarée (6), Saint Epiphane (7), et Saint Grégoire de Nazianze (8) font parler le même Saint-Esprit chez Isaïe, et lui mettent en bouche ces paroles du même Prophète (9). Je me suis approché de la Prophétesse qui a conçu et enfanté un Fils.

II. Mais quoi de plus exprès que la parole infaillible du Saint Paranymphe, qui assura à la Vierge (10), de la part de son Maître, que le Saint-Esprit descendrait dans elle, et que la vertu du Très-Haut, qui n'est autre que le même Saint-Esprit, lui ferait ombre, la mettant sous son manteau royal, c'est-à-dire à l'abri de sa protection, lui donnant pouvoir de porter son nom, et de l'ap-

(1) Orat. de Præsentatione B. Virg.
(2) Lib. de Excellentia Virg. cap. 4.
(3) Hom. 18. in Cant.
(4) Lib. de casto connubio Verbi, et animæ.
(5) Lib. de Trinit.
(6) Lib. 7. de demonst. Evang. c. 7.
(7) Hæresi 78.
(8) Orat. in Pascha.
(9) Isa. 8. Accessi ad Prophetissam, et concepit, et peperit Filium.
(10) Luc. 1.

peler son Epoux à perpétuité. C'est-à-dire : Le Saint-Esprit vous fera ombre, dit Saint Bernard (1), c'est-à-dire, il vous renforcera pour supporter la lueur et l'éclat de la Divinité qui se répandra dedans vous. C'est-à-dire, comme dit le même (2), ne vous mettez pas en peine de savoir en quelle façon ce mystère s'accomplira en vous, d'autant que celui même qui conduira cette œuvre divine, vous servira d'Epoux et de Maître, et mettra votre esprit à couvert de sa lumière inaccessible, afin de vous faire regarder fixement ce que les autres n'oseront approcher. C'est-à-dire, ainsi que l'entend le docte Euthymius (3), il sera pour votre regard ne plus ne moins qu'une douce nuée, laquelle, venant à se dissoudre, s'écoule insensiblement dans les veines de la terre, et la rend féconde sans l'offenser aucunement. C'est-à-dire, comme l'explique Saint Augustin (4), il vous protégera, et vous défendra tellement de tout ce que votre intégrité pourrait appréhender, qu'au contraire il fera qu'au moyen de cette conception immaculée vous deviendrez plus pure et plus entière que devant. C'est assez de ce point, passons à l'appareil de leurs divines épousailles.

§. II. — Comme le Saint-Esprit a préparé la glorieuse Vierge pour être sa très digne Epouse.

I. Si jadis les filles qui étaient choisies de toutes les provinces sujettes au grand Assuérus, pour passer une seule nuit avec ce Prince, étaient préparées un an auparavant, avec tous les artifices que pouvait suggérer aux parfumeurs l'affection d'agréer à leur souverain ; faudra-t-il pas dire à plus forte raison que celle, qui devait être pour toujours l'Epouse sans pair du glorieux Saint-Esprit, a passé par tous les préparatifs sortables à une telle Majesté? Faudra-t-il pas confesser que le Saint-Esprit a été celui, qui seul a pu fournir aux frais nécessaires, et qui seul a su embellir et enrichir son Epouse, ainsi qu'il était convenable? Tel a été le sentiment du Bienheureux Pierre Damien, et du dévot Saint Bernard. La Vierge, disent-ils (5), a été faite, annoncée et préparée par le Saint-Esprit. Voire plus de

(1) Hom. 4. in *Missus*.
(2) Ibid.
(3) In Lucam. Maldon. in 1. Matth.
(4) Lib. 50. Homiliarum, hom. 44.
(5) Damianus serm. 2. de Nat. B. Virg. — S. Bern. serm. 2. in *Missus*.

huit cents ans avant eux, Denis l'Alexandrin avait assuré (1) que le tabernacle du Saint-Esprit, c'est-à-dire la Vierge Sainte, n'avait pas été façonné de main d'homme, mais qu'il avait été fait et affermi par le même Saint-Esprit. Oui, que c'était le Saint-Esprit qui, dans le sein de sa Bienheureuse Mère avait donné secours à la nature déjà demi-morte, et incapable de concevoir; celui qui, au même temps, l'avait sanctifiée et ornée de ses dons; celui qui avait formé son enfance, et qui lui avait servi de Maître et d'instructeur.

II. Mais bien plus particulièrement fit-il paraître son soin amoureux et industrieux, lorsque pour lui parler à cœur ouvert il la conduisit en la solitude; comme il dit lui-même, par son Prophète Osée (2), et comme chante l'Eglise (3), lorsqu'il lui prépara une demeure stable et arrêtée dans sa propre maison. Ce fut, lorsqu'ayant déjà atteint l'âge de trois ans, ses père et mère qui, par le commandement du Ciel, l'avaient consacrée à Dieu en qualité de Nazaréenne, avant même qu'elle fût conçue, la menèrent au Temple pour y servir sa Majesté, jusqu'à ce qu'elle en ordonnât autrement, et lorsqu'elle y fut comme miraculeusement reçue, afin de vivre l'espace de douze ans dans le Sanctuaire de Dieu, où il n'était loisible à personne d'entrer, excepté au seul Grand-Prêtre, et ce, une fois l'an seulement. Cette proposition pourrait sembler étrange, si elle n'était tellement autorisée par le commun accord des anciens Pères, que sans une notable témérité on ne la saurait désavouer. Car ainsi l'ont clairement et distinctement enseigné le bienheureux Evodius (4), premier Patriarche d'Antioche après Saint Pierre, Saint Grégoire de Nysse (5), Saint André de Jérusalem (6), Archevêque de Candie, Saint Germain (7), Patriarche de Constantinople, Georges (8), Archevêque de Nicomédie, Siméon Metaphraste (9), que les Grecs nomment ordinairement le Maître, qu'ils honorent à l'égal de Saint Jean-Chrysostôme, de Saint Grégoire, et de

(1) Epist. adversus Paulum Samosatenum apud Turrianum in Hopplotheca.
(2) Cap. 2.
(3) In Tabernaculo suo habitare facit eam.
(4) In Epist. apud Nicephorum l. 2. hist. cap. 23.
(5) Orat. in diem Natalis Domini.
(6) Orat. 1. de dormit. B. Virg.
(7) Orat. de oblatione B. Virg.
(8) Orat. de oblatione B. Mariæ.
(9) Orat. de ortu, et dormit. Deiparæ.

Saint Basile, et que le Concile de Florence, en la session septième, qualifie du titre de Saint, et insigne Docteur ; Saint Jean Damascène (1), les Empereurs d'Orient, Léon, surnommé le Sage (2), et Matthieu de Cantacuze (3), les historiens Nicephore (4), Glycas (5), et tout plein d'autres, sans parler des auteurs modernes (6). Voici les propres termes du Ménologe des Grecs, au vingt-unième de novembre. La célébrité de l'entrée de la Mère de Dieu au Temple, lorsque ses père et mère, trois ans expirés après son admirable naissance, suivant la promesse qu'ils en avaient faite, la conduisirent au Temple, et la présentèrent aux Prêtres qui la reçurent, et par l'ordonnance de Dieu la logèrent au lieu le plus secret du Temple, où le seul grand Prêtre entrait une fois tous les ans ; et là lui permirent de mener une vie retirée et sequestrée des autres.

III. Que s'il se rencontrait quelqu'un qui, nonobstant l'autorité de tant de grands hommes, voulut encore faire le rétif, qu'il considère que ce qui est porté en l'Ecriture (7), que hors du grand Prêtre, nul n'était admis au Sanctuaire, doit par aventure être pris et interprété du temps auquel, une fois l'année, il y officiait solennellement ; qu'il lui souvienne de ce qui est rapporté par Egesippe (8), par Eusèbe de Césarée (9), par Epiphane (10), et par Saint Hiérôme (11), que le privilége de faire parfois ses dévotions dans le Saint des Saints a bien été accordé à Saint Jacques, surnommé le frère de notre Sauveur ; qu'il fasse réflexion sur l'état auquel se trouvait alors le peuple Juif après tant de guerres et de révolutions, et qu'il pèse que le Temple, ayant été par deux fois démoli, l'Arche emportée, et la plupart des anciennes cérémonies altérées, ce n'aurait pas été si grande merveille qu'il y eût encore, en ce point, quelque relâche : qu'il sache que Dieu, qui avait fait les lois était par-dessus ses ordonnances, et qu'il pouvait dispenser de celle-ci en faveur de la Mère de son Fils : car c'est ainsi que le prennent les Pères, de

(1) 4. Fidei orthod. cap. 15.
(2) Orat. de hoc festo citata in Menolog. Græcorum.
(3) In illud Cant. 2. Introduxit me in cellam vinariam.
(4) Lib. 1. Hist. cap. 17.
(5) 3. parte Annalium.
(6) Vide Canis. lib. 1. de B. Virg. cap. 13. A Castro Hist. Deiparæ c. 3. Vincentium Ricardum in locum citatum Cantacuzeni.
(7) Levit. 16.
(8) Lib. 5.
(9) Lib. 2. Hist. Eccles. c. 23.
(10) Hæresi 78.
(11) Lib. de Scriptor. Eccles.

qui nous tenons cette vérité ; qu'il ait égard aux merveilles arrivées en la Conception et en la Naissance de la Sainte Vierge, qui étaient plus que suffisantes pour faire appréhender aux Prêtres que cette fille était quelque chose de grand et de relevé par-dessus le commun ; ce qui paraissait même à son visage et à son maintien. Bref, je veux bien qu'ils entendent que la plupart des Auteurs ci-dessus allégués (1), passent encore plus avant, et qu'ils assurent (2) que, pour l'ordinaire, elle ne prenait autre nourriture que celle que les Anges lui apportaient. Mais pourquoi le trouverions-nous étrange, puisque nous savons de semblables, voire de plus extraordinaires faveurs avoir été faites à plusieurs Saints, qui enfin ne sont que serviteurs de celui de qui la glorieuse Vierge est la Mère ?

IV. Cette vérité présupposée il me prend envie de saluer l'Epouse future du Saint-Esprit en cette sienne entrée au Temple, avec les douces paroles que Saint Germain (3) fait dire à Zacharie père de Saint Jean-Baptiste, et cousin de la Bienheureuse Vierge en cette solennité : Entrez à la bonne heure ; entrez, l'accomplissement de ma Prophétie ; entrez, l'effet des promesses du Ciel ; entrez, le sceau du Testament du Seigneur ; entrez, le but et le blanc de ses desseins ; entrez, la clef des mystères cachés ; entrez, la visée de tous les Prophètes ; entrez, la paix des disgraciés, l'accord des choses désunies, le soutien de celles qui s'en allaient en ruine, le renouveau de celles qui étaient envieillies, la clarté de ceux qui se trouvaient en ténèbres ; entrez, présent tout rare et tout divin ; entrez, la Dame de tout ce qui est créé ; entrez dans votre propre héritage, et attendez avec joie et avec plaisir la descente du Saint-Esprit votre Epoux dans le Temple de votre corps ; attendez au nom de tous les enfants d'adoption l'ambassade du divin messager, l'opération de la vertu du Très-Haut, et la conception du Fils unique de Dieu.

V. O qui pourrait concevoir ce que la très sacrée Vierge fit là dedans l'espace de douze ans entiers ! ô qui aurait quelque connaissance de l'excès de ses contemplations, de l'ardeur de ses extases, de ses devis familiers avec les bienheureux Esprits, de

(1) Andreas Cretens.
(2) Germanus Constantinop. Georgius Nicomediens. locis citatis.
(3) Loco citato.

ses actions de grâces, de ses adorations, de ses humiliations! ô qui saurait appréhender la douceur d'une telle vie, que Saint Germain assure avoir mérité d'être menée au plus haut des Cieux plutôt que ça-bas sur la terre! ô qui pourrait raconter les caresses que le Saint-Esprit faisait dès-lors à cette jeune fille, qu'il allait disposant pour être sa très digne Epouse! ô qui nous pourrait déclarer ce que l'Ange fit entendre à la Bienheureuse Sainte Brigitte (1), lorsqu'il lui dit que le Saint-Esprit était autour de la Vierge ni plus ni moins qu'une soigneuse abeille, qui dès le matin assiége le bouton de rose non encore épanoui, attendant qu'il vienne à s'éclore par la force des rayons du Soleil! ô qui nous pourrait expliquer ce qui est porté au même endroit (2), que le Saint-Esprit fut la fournaise où la Vierge fut jetée, pour être disposée à servir aux desseins admirables de Dieu! ô qui serait capable d'entendre ce que la même Vierge révéla un jour à cette Bienheureuse veuve (3), qu'elle était ni plus ni moins qu'une noix qui va toujours croissant jusqu'à sa maturité, de sorte qu'à mesure que l'écorce s'étend, le noyau quant et quant s'avance, et croît en grosseur, et occupe tout le dedans sans qu'il y demeure aucun vide; de même qu'à mesure qu'elle croissait en âge et en capacité, le Saint-Esprit qui la possédait remplissait toute la capacité de son âme! O qui nous donnerait l'intelligence secrète du petit mot de Saint Jean Damascène (4), lorsqu'il dit qu'elle fut plantée en la maison de Dieu, et qu'à guise d'un olivier choisi, elle donna des fruits de toute vertu, préparant son corps et son âme pour être l'agréable demeure du Créateur de toutes choses! ô qui nous dirait avec le dévot Empereur d'Orient (5), comme elle fut admise à la cave des vins délicieux de son Epoux, et comme elle but à plaisir de cette céleste malvoisie! Mais ce sont tous secrets qui doivent plutôt être admirés que compris, et des mystères qu'il faut honorer d'un profond et religieux silence, plutôt que les profaner avec une parole grossière.

(1) Serm. Angelico cap. 11.
(2) Cap. 11.
(3) Lib. 3. Revel. c. 8.
(4) Fidei Orth. lib. 4. cap. 15. et sermone de Nativit. B. Virgin.
(5) Matth. Cantacuzenus loco cit.

§. III. — Des dispositions que la Sainte Vierge apporta de sa part pour se rendre digne Epouse du Saint-Esprit.

I. Le glorieux Saint-Esprit, dit l'Abbé Rupert (1), a eu plus de bonheur en la perfection de la Sainte Vierge, que le Père éternel n'en rencontra en la formation du premier homme, et de la première femme. Non que le Saint-Esprit fût meilleur maître que le Père, mais d'autant que la terre qu'il lui échut, était sans comparaison plus propre pour en faire un excellent ouvrage, que celle dont Adam fut moulé. Ce qui se verra clairement par les dispositions qu'elle apportera pour être digne Epouse du Saint-Esprit, de quoi j'aurais beaucoup à dire, n'était un discours presque semblable qu'il faudra faire au second Traité. Partant je ferai choix tant seulement de trois rares qualités, qu'il va touchant lui-même, bien qu'énigmatiquement, lorsque découvrant son cœur à son Epouse (2), il lui marque ce qui par-dessus le reste a emporté son affection. Ma sœur et mon Epouse, lui dit-il, vous m'avez blessé le cœur ; ou comme porte le texte originaire : Vous m'avez ravi le cœur avec un de vos yeux, et avec un de vos cheveux, qui vont flottant sur votre cou. Saint Hierôme (3), estime que l'œil qui dérobe le cœur de ce noble Epoux, n'est autre que la pureté plus qu'Angélique de la Vierge, pour autant, dit-il, que la virginité est proprement l'œil droit de la sainte Eglise ; œil vif, œil perçant et agréable ; car l'autre qui est plus battu et plus morne, est celui de l'état de mariage. Hugues de Saint Victor (4) aime mieux que ce soit la droite visée, que l'âme de la Sainte Vierge a toujours eue à son Dieu; visée si ferme et si invariable, que jamais il ne lui est arrivé de s'en détourner tant soit peu. L'Abbé Rupert (5) se persuade que ce cheveu qui bat sur le cou de l'Epouse, n'est autre que son humilité ; humilité partout uniforme et égale à soi-même, comme le cheveu ; humilité, qui se prise moins qu'un cheveu ; humilité, plus flexible et plus maniable qu'un cheveu ; humilité, qui a encore moins de montre et d'apparence qu'un cheveu ; humilité, qui couvre le cou où est le siége de l'obéissance, l'inclinant à se soumettre à tous. Voilà ce me semble trois qualités

(1) Lib. 1. de operibus Spiritus S. cap. 12.
(2) Cant. 4.
(3) Lib. 1. contra Jovinian.
(4) In eum locum Cantic.
(5) Ibidem.

fort remarquables, et propres à gagner le cœur du glorieux Saint-Esprit.

*L'humilité, première disposition.*

II. Je commence par l'humilité, d'autant que c'est le commencement de toute vertu, celle qui loge les autres en l'âme, et laquelle se retirant elles disparaissent incontinent; ou plutôt d'autant que la Bienheureuse Vierge commença par cette vertu, comme elle-même le révéla un jour à sainte Mechtilde (1), ayant passé toute sa vie, et nommément ses jeunes ans dans une si grande retenue, et avec si peu d'estime de soi-même, qu'encore que celles avec qui elle conversait, ne méritassent pas de la regarder à raison de sa dignité non pareille ; ce néanmoins elle se rendait la servante de toutes, de sorte que jamais il ne lui arriva de se préférer à qui que ce fût. C'est une chose précieuse devant Dieu, qu'une âme cordialement humble, nommément lorsque l'humilité se retrouve en la compagnie de plusieurs rares et éminentes qualités, qui pourtant ne sont pas capables de lui faire quitter son rang. Dieu même ne saurait s'empêcher de l'aimer. C'est un accord admirable, dit Saint Bernard (2), et capable de gagner le cœur de Dieu, que celui qui se fait en l'âme, lorsque l'humilité appuie et recommande la virginité, et que la virginité sert de lustre à l'humilité. Que sera-ce donc, ainsi que le même Saint dit ailleurs (3), si l'humilité se trouve accompagnée de toutes les vertus ensemble, comme il est arrivé à la Sainte Vierge, le vrai miroir de toute perfection? Y a-t-il apparence qu'alors Dieu puisse dissimuler à une telle âme l'excès de son amour, et qu'il ne soit attiré par la douceur de ce céleste parfum? Mais que voulez-vous davantage, puisque l'Eglise Sainte lui met ces paroles en bouche : Etant petite à mes yeux, j'ai gagné les bonnes grâces du Souverain, ou pour mieux dire, puisqu'elle même confesse ingénument en son Cantique, qu'il a eu égard à la petitesse de sa servante? Croirez-vous pas qu'au moins une ambassade si magnifique comme celle qu'elle reçut du Ciel, fût capable de lui enfler le courage, et de lui donner du ressentiment? Tant s'en faut, qu'au contraire elle la fit encore descendre plus bas : de quoi Saint Bernard (4) demeure telle-

(1) Revel. lib. 1.
(2) Hom. 1. in *Missus*.
(3) Serm. 4. de Assumpt.
(4) Serm. 4. in *Missus*.

ment étonné, qu'il ne sait plus que dire, voyant qu'à mesure qu'on l'appelle Mère de Dieu, elle se qualifie servante, et qu'aussitôt qu'on parle de la relever elle s'abîme jusqu'au centre de la terre. Sainte vertu d'humilité! qui nous dira si vous avez plus fait d'honneur à cette Dame, pour l'avoir élevée si haut, ou si vous en avez d'avantage reçu, pour vous être rencontrée en celle qui a possédé l'honneur d'être Mère de Dieu?

*La Virginité, seconde disposition.*

III. C'est un présent digne du Ciel, qu'un diamant de pureté enchâssé dans l'or de l'humilité. Aussi était-il convenable, et c'est l'avis de Saint Bernard (1), que si Dieu pouvait être attiré en terre par l'odeur de quelque vertu, il le fût par le doux parfum qui se fait du mélange de ces deux rares qualités. Il était à propos, dit ce Saint, que celle qui avait levé l'étendard de la virginité, vertu qui était nouvelle au monde, fût honorée d'une ambassade nouvelle, et qu'autre qu'un Ange du Ciel ne fût choisi pour être envoyé à l'Ange de la terre. Ange qui n'est autre que Marie, puisqu'au rapport de Saint Basile (2), ou pour mieux dire de la vérité même, elle n'a jamais eu sa pareille en cette vertu Angélique. Car ne vous mettez pas en peine, dit très bien son grand serviteur Saint Anselme (3), de chercher en la terre ou au Ciel une pureté semblable à celle de Marie, c'est une chose très raisonnable qu'elle surpasse en pureté, mais plus que vous ne sauriez comprendre, toutes les autres créatures, puisque le Père éternel daigne la faire Mère de son Fils unique, que le Fils l'agrée pour telle, et que le Saint-Esprit s'affectionne à l'avoir pour Epouse, le tout pour l'accomplissement du mystère admirable de l'Incarnation.

IV. La troisième vertu qui a emporté l'affection du Saint-Esprit, çà été ce trait d'œil fixement arrêté sur lui, et ce battement de cœur haletant sans cesse après lui. Le moyen donc que le Saint-Esprit se retint de l'aimer, puisqu'une âme faite de la sorte vaut mieux qu'un monde tout entier? Toujours vous l'eussiez vue chercher Dieu, aller à Dieu, soupirer après Dieu. Veillait-elle? c'était pour Dieu : sommeillait-elle? son cœur ne

(1) Ser. in Annun.
(2) Homil. de humana Christi generatione.
(3) L. de conceptu Virginali c. 18.

laissait pas d'être avec Dieu ; parlait-elle ? c'était de Dieu ; travaillait-elle ? toujours avec Dieu ; marchait-elle ? c'était pour chercher Dieu ; se reposait-elle ? c'était en Dieu ; priant, lisant, s'occupant autour de son prochain, vaquant à soi-même, elle était plus absorbée en Dieu que les plus hauts Esprits du Paradis. Bref, elle ne vivait point autrement que comme elle eût fait, s'il n'y eût eu que Dieu et elle. Voilà tout, et n'en cherchez pas davantage, dit-elle (1) ; je suis toute à mon bien-aimé, et mon bien-aimé par réciproque pense toujours à moi. Paroles ou bien ces autres équivalentes : Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui ; que saint Ambroise (2) remarque très à propos être répétées par trois diverses fois au Cantique (3) des Cantiques, pour donner à entendre qu'elle avait toujours cherché Dieu au commencement de sa vie, au milieu et à la fin, en ses pensées, en ses paroles et en ses œuvres.

V. Voilà, en peu de mots, pour parler avec saint Bernard (4), une partie des riches atours de vertu, dont la Vierge Royale était admirablement parée, tant au corps qu'en l'esprit. A quoi son incomparable beauté a servi de lustre, et ce bel accord l'a rendue si recommandable aux yeux des citoyens du Ciel, qu'elle a de plus emporté le cœur et l'affection du Roi des Anges, et lui a fait mériter une ambassade, qui jamais n'a eu et n'aura sa pareille.

### §. IV. — Les grâces incomparables que le Saint-Esprit élargit à cette sienne Epouse en faveur de leurs Epousailles.

I. Il faut confesser qu'il n'est avancement que d'une belle âme, ni vertu héroïque que d'un cœur mâle et généreux ; aussi, n'y a-t-il rien de tel que de s'abandonner à Dieu pour une bonne fois. La Sainte Vierge le fit tellement à la bonne heure pour soi, qu'elle-même, ainsi que j'ai déjà montré ci-dessus, ne saurait dire ce qu'elle y gagna. Saint Epiphane (5) couche sur les livres de la recette de la même Vierge en deux seuls articles toutes les richesses du Ciel. Voici ses mots : Elle reçut pour ses bagues et pour ses joyaux le Saint-Esprit, et pour son douaire le Ciel avec le Paradis, c'est à-dire, le beau

(1) Cant. 7.
(2) L. de Isaac cap. 8.
(3) Cap. 2. 6. 7.
(4) Homil. 1. in *Missus*.
(5) Serm. de Laudibus Mariæ.

titre de Dame et d'Impératrice du monde avec tous ses droits et appartenances ; titre dont je parlerai plus amplement au second Traité (1). Quant au Saint-Esprit qu'elle reçut pour ses joyaux, au dire de cet ancien Docteur, il est clair qu'il faut entendre ses dons et ses grâces, puisqu'elle avait le Saint-Esprit même pour Epoux. Je ne veux pas pourtant ici faire tort au discours particulier de l'abondance des grâces (2) qu'elle reçut, et des dons du Saint-Esprit, qui l'accompagnèrent. Je me contente de dire que tous les Esprits créés ne sauraient arriver à comprendre la grandeur de la grâce, qui lui fut donnée en considération de ces noces divines, et ne veux que coter ici, en passant, ce qu'en ont dit Saint Germain de Constantinople, Sophronius de Jérusalem et Saint Bernardin de Sienne. Le premier (3) se sert d'une comparaison pleine d'emphase, et dit que Dieu s'étant résolu de recouvrer sa pierre précieuse, qui était tombée dans la boue, il purifia notre terre en la personne de la Sainte Vierge par l'inondation du Saint-Esprit. Le second fait à la vérité profession (4) d'ignorer la mesure de cette grâce ; mais, au demeurant, il la laisse conjecturer de ce que la Sainte Vierge étant devenue dès lors enceinte, non seulement du Fils de Dieu, mais encore de tous les enfants d'adoption, il était convenable qu'elle en reçut pour en communiquer à tous. Le discours du troisième (5) me semble digne d'une éternelle mémoire, et le voici rendu fidèlement. A ce que le Père Eternel produisît un Fils et un Dieu égal à soi, nulles dispositions préalables n'étaient nécessaires, attendu que cela lui convenait par sa propre nature, capable de se communiquer par la voie de l'entendement à un Verbe qui lui fût consubstantiel et égal en tout et par tout. Mais à ce qu'une femme conçût un Dieu, il fallut apporter, comme à une œuvre miraculeuse, des dispositions tout-à-fait extraordinaires. Car il fut nécessaire qu'elle fût élevée à tel point que d'égaler en quelque façon les grandeurs de Dieu par des dispositions de grâce, et par des perfections aucunement infinies ; chose qui étant hors de pair et de toute expérience, elle est aussi hors de la portée de tout esprit créé. Et c'est ce que voulut signifier le Saint Ange Gabriel,

(1) Cap. 13.
(2) Cap. 7.
(3) Orat. de Nativ. B. Virg.
(4) Epist. de Assumpt. ad Paulam.
(5) Tom. 3. conc. 61 art. 2.

lorsqu'il répondit tout ensemble à la demande et à l'étonnement de la bienheureuse Vierge, comme s'il eût dit : Ne me pressez pas davantage, s'il vous plaît ; car je me confesse ignorant de ce dont vous vous enquérez de moi ; seulement ai-je à vous dire de la part de celui qui doit accomplir ce mystère, qu'il est aussi grand pour vous le faire entendre, que puissant pour l'effectuer dans vous et par vous. Voilà ce que dit saint Bernardin.

*Sa virginité reçut un nouvel accroissement.*

II. Ajoutez à ce que disent ces Saints, que sa virginité reçut un tel accroissement que les Anges furent couverts de honte comparant leur pureté avec la sienne. C'est ainsi qu'en parle Saint Bonaventure : Non seulement, dit-il (1), ô Sainte Vierge, votre virginité a été épurée par cette immaculée conception ; mais de plus elle a été enrichie, ennoblie, rentée, scellée et consacrée. C'est ce qui fait que Saint Jean-Damascène (2) lui adresse ces belles paroles : Ne craignez pas la descente du Saint-Esprit en vous, ô Sainte Dame, pour avoir lu ès sacrés cahiers que c'est un feu qui embrase et qui consume tout. Car il vous rendra à son arrivée semblable au buisson de Moïse qui flambe sans être consumé, ou plutôt si vous voulez, il vous servira d'une rosée céleste, et d'un rafraîchissement tout divin. Ne craignez pas, dit Saint Grégoire le Fait miracles (3) ; car celui qui est avec vous, n'est pas un Epoux pris d'entre les hommes, mais le Seigneur de toute sainteté, le Père de la chasteté, l'Auteur de l'intégrité, le Donneur de la liberté, le Moyenneur du salut, et le Solliciteur de la vraie paix.

III. Mais quel sujet de craindre y pourrait-il avoir pour la pudeur, dit Saint Ildefonse (4), où la divinité s'allie avec sa sœur la virginité, où l'Ange est l'entremetteur, la fidélité le porte-flambeau, la charité le lien conjugal, la vertu le douaire, la conscience le juge, Dieu la fin et le principe de l'alliance, et l'intégrité le fruit du mariage, où la Vierge est faite Mère, et où la Mère demeure Vierge ?

(1) Speculi B. Virg. c. 4.
(2) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.
(3) Serm. 1. de Annunt.
(4) Lib. de Virginitate Deiparæ.

*Elle fut remplie de célestes douceurs.*

IV. Que voulez-vous que je vous dise de l'excès du contentement intérieur, et de l'abondance des célestes douceurs qu'elle ressentit à l'arrivée du bienheureux Saint-Esprit, le Dieu de toute douceur et la vive source de tous les vrais contentements, à la conception du Verbe divin miraculeusement incarné dans ses entrailles, et à la participation de la joie que reçut le Père Eternel en l'accomplissement de ce mystère ; puisque Saint Augustin (1) assure qu'il fut tel, qu'il mit la Vierge comme hors d'elle-même, et hors de tout moyen de le pouvoir expliquer ? On en vient bien jusques-là, que bon nombre de Docteurs (2) ne font nulle difficulté de dire qu'en ce point d'un bonheur éternel pour elle, elle fut élevée sur les ailes d'une si haute contemplation, qu'elle reçut la faveur de voir à découvert l'essence divine. Mais de ceci je dirai quelque chose à une meilleure occasion, bien que par aventure, il ne nous appartienne pas d'entrer plus avant en la connaissance des grâces et des caresses, qui ont été faites à cette Sainte Dame en considération de ses Epousailles.

V. Quoique c'en soit, si ai-je ferme confiance, ô glorieuse Vierge, que vous ne dédaignerez pas les sentiments de la réjouissance publique, que nous vous présentons de la part de toute notre nature, qui vous dit avec plus d'affection, comme elle en a plus de sujet, que ne firent jadis les frères de Rebecca à leur bonne sœur (3) : Vous êtes notre sœur, croissez en mille bénédictions, et remportez par le moyen de votre cher Fils la victoire de tous vos ennemis. Au demeurant, quoique votre aïeul David vous avertisse de mettre en oubli votre race (4), et de ne vous plus souvenir de la maison d'où vous êtes sortie, puisque vous avez l'honneur d'entrer en une alliance que vous n'eussiez jamais espérée, et qui vous relève par-dessus nous plus que vous-même ne comprenez pas ; si est-ce qu'il nous importe uniquement que vous ne veniez pas à nous mépriser, à cette heure nommément que vous avez tout pouvoir de nous

(1) Super *Magnificat*.
(2) S. Cypr. ser. de Nativ. Rupert. l. 3. in Cant. S. Antoninus 4. p. tit. 15. cap. 17. §. 1. ex Alberto Magno. Dionys. Carthus. in D. Dionys. de Cælest. hier. cap. 18. Gers. Alphab. 15. tit. 8. C. alphab. 88. tit. 9.
(3) Genes. 24.
(4) Psal. 44.

obliger. Vu que ce n'a jamais été le dessein de ce Roi débonnaire de vous donner un cœur impitoyable en notre endroit, mais seulement de relever votre courage, et de vous faire appréhender que désormais vous ne devez plus emprunter votre gloire de la terre, puisque vous avez l'honneur de l'alliance du Ciel.

§. V. — Comme toute la Sainte Trinité se trouva d'une manière ineffable à ces divines épousailles.

1. Comme jamais il ne fut mariage pareil à celui dont nous traitons, ainsi ne se rencontra-t-il jamais une assemblée pareille à celle-ci, attendu qu'il n'est pas possible de s'imaginer une magnificence qui approche de celle où Dieu même est l'Epoux et l'épousant, le convié et le conviant, le festin et le maître du festin tout ensemble. Car si bien le Sauveur a passé promesse à (1) quiconque l'aimera, de venir à lui et de demeurer avec lui en compagnie du Père et du Saint-Esprit, ce qui se vérifie par les effets de la grâce qui se font en l'âme du juste ; si ne nous est-il pas pourtant loisible de nous arrêter là au fait dont il est question ; mais il faut relever nos pensées, et concevoir une manière de présence et d'opération de la Très-Sainte Trinité bien différente de celle-là. Qu'ainsi soit, qui sera celui qui se puisse persuader que, lorsque Saint Epiphane (2) nommait la Sainte Vierge l'Epouse de la Sainte Trinité, il l'entendît d'une façon commune et ordinaire aux âmes qui sont en la grâce de Dieu ? Qui sera celui qui, entendant les deux Anges de la Théologie, (j'entends l'Angélique (3) et le Séraphique (4) Docteur), l'appeller la grande salle à trois lits de la très auguste Trinité, ne se figure quelque chose de relevé par-dessus tout ce qui arrive en l'état, voire le plus éminent de la sainteté ? Qui sera celui qui, oyant dire à Saint Bernard (5), et à Saint Bonaventure (6) après le grand Paranymphe du Ciel : le Seigneur est avec vous, c'est-à-dire le Père, Seigneur de toutes choses, de qui vous avez conçu le Fils ; le Fils pareillement Seigneur de ce qui est créé, que vous avez conçu ; le Saint-Esprit

(1) Joan. 14.
(2) Orat. de S. Deipara.
(3) Opusc. 8.
(4) In laude rhythmica B. Virg. Totius Trinitatis nobile triclinium.
(5) Serm. 3. in *Missus*.
(6) Speculi B. Virg. c. 8.

non moins Seigneur que le Père et le Fils, de qui vous avez conçu, et par qui, comme par le Père et par le Fils, votre sacré ventre a été sanctifié ; qui sera, dis-je, celui qui oyant ces merveilles ne passe par-dessus tout ce qui est de la nature et de la grâce, pour adorer la très immense Trinité d'une manière toute particulière au sein de la bienheureuse Vierge ?

II. Hesychius, Prêtre, ou comme veulent quelques autres, Patriarche de Jérusalem, qui vivait il y a douze cents ans, a dit un mot de la même Vierge, qui jusqu'à présent a donné de l'exercice aux bons esprits, lorsqu'il l'a appelée (1) l'accomplissement ou le parachèvement de la Très-Sainte Trinité. Quoi donc, dira quelqu'un de prime abord, la très adorable Trinité était-elle par aventure imparfaite, ou accompagnée de quelque défaut ? Est-elle pas un océan de grandeurs, un abîme de perfections, la source et l'origine de toute bonté, de toute sainteté et de tout être ? mais tout beau, il faut prendre de la bonne main le vrai sens de cet ancien Docteur (2). Elle est très accomplie, et infiniment plus parfaite que nous ne la saurions imaginer, il est vrai : mais cela peut être expliqué par un mot de l'Apôtre : J'accomplis, dit-il, ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ (3) ; ce n'est pas qu'elle ne fût plus que suffisante pour racheter les millions de monde, mais elle demeurait en effet inutile pour notre regard, si elle ne nous était personnellement appliquée par les Sacrements, et par les œuvres méritoires et satisfactoires, qui servent de sceau et d'accomplissement, pour parler ainsi, à la Passion du Sauveur. « Et derechef, ce n'est pas que cette Passion du Sauveur ne soit très parfaite en elle-même, mais l'apôtre veut dire que les membres souffrent les uns pour les autres, et pour tout le corps, comme il a souffert pour nous. Le Sauveur a commencé la Passion, dit Primasius, mais il ne l'a pas achevée ; et l'Eglise l'accomplit. On peut dire encore, qu'il avait dans le cœur un zèle infini de souffrir, par amour pour son Père, et par haine contre le péché, toutes sortes de maux et de supplices, quoiqu'il n'ait dû mourir que de la seule mort de la Croix ; tous les Saints qui souffrent de différentes persécutions, et de nouveaux tourments

(1) Orat. 2. in Mariam Deipar.
(2) Hieron. de Florentia apud Ferdinandum de Salazar in c. 8. Prov.
(3) Colos. 1.

par toute la terre, accomplissent ce que Jésus-Crhist a souffert dans son esprit (1). » Disons de même, quoique la Très-Sainte Trinité soit infinie en toutes ses perfections, et qu'elle ne puisse rien recevoir en elle-même, néanmoins, si nous la considérons en tant qu'elle se peut communiquer au-dehors, elle est capable de quelque perfection survenante, qui toutefois ne déroge nullement à la grandeur de Dieu. Que si vous les pressez de déclarer en particulier en quoi consiste cet accomplissement, ils vous diront qu'il gît en ce que la Divinité ne se trouvant féconde qu'en deux personnes, c'est à savoir au Père et au Fils, il semblait que le Saint-Esprit, par un effort de son infinie bonté, souhaitât quelque communication de soi-même, laquelle ne pouvant être dans la Trinité même, il la rechercha au-dehors. Ainsi, à faute de se pouvoir communiquer infiniment, pour autant que toutes les créatures sont limitées et bornées, il en a choisi une à qui il s'est communiqué, autant qu'elle s'en est trouvée capable, et c'est la bienheureuse Vierge.

III. Ils diront de plus, que tout ainsi que par la génération éternelle du Verbe le Père a un rapport au Fils et le Fils au Père, et que par la production du Saint-Esprit, le Père et le Fils en ont un autre au même Saint-Esprit, et le Saint-Esprit à tous les deux, comme étant l'amour, et le lien des deux : de même que ces trois personnes étaient encore capables d'un nouveau rapport, comme d'un surcroît de perfection, qui leur pouvait arriver du dehors ; rapport, qui leur est survenu en la génération temporelle du Verbe divin, qui a été accomplie au ventre de la très sacrée Vierge, où le Saint-Esprit, en qualité d'Epoux, a conduit à chef ce divin ouvrage, que nous pouvons à bon droit nommer l'abrégé de toutes les œuvres, et de toutes les merveilles de Dieu.

IV. Je sais bien qu'il sert peu de contredire ; aussi mon intention n'est nullement portée à toucher au fond de cette doctrine pour la décréditer, mais de dire seulement qu'à mon avis toutes ces interprétations ont plus de subtilité que de rapport au sens et à l'intention de ce Docteur, qui n'a prétendu autre chose, sinon que la bienheureuse Vierge était entièrement remplie de la Très-Sainte et très immense Trinité. Pour en demeu-

(1) La R. Mère de Blémur.

rer d'accord, il ne faut que rappeller le discours qu'il fait, qui est une comparaison de l'Arche de Noë avec la Vierge, qu'il va maniant en cette sorte. Celle-là était l'arche des bêtes, celle-ci est l'Arche de la vie ; celle-là ne contenait que des animaux corruptibles, celle-ci a porté la vie incorruptible ; celle-là avait dedans soi le juste Noë, et celle-ci le Père et le Créateur de Noë ; celle-là avait trois étages et trois demeures, et celle-ci est toute remplie de la Très-Sainte Trinité : car le Père lui fait ombre, le Fils est dans ses flancs, et le Saint-Esprit s'y retrouve comme dans son lit nuptial. Qui ne voit que cet accomplissement, ou pour rendre plus proprement la parole Grecque, cette plénitude, dont il est question doit être prise passivement ; et que, lorsque la Sainte Vierge est appelée toute la plénitude de la Trinité, c'est-à-dire qu'elle en est toute remplie, sans qu'il y ait aucune place vide, puisque son corps, son âme, sa mémoire, son entendement, sa volonté, et toutes ses puissances sont pleines de cette adorable Divinité ?

V. Si on me fait instance de passer outre, et d'expliquer par le menu comment ces trois personnes divines se sont trouvées d'une façon très spéciale dans le sacré ventre de la bienheureuse Vierge, j'aurai toujours ma garantie sur ce que j'ai avancé au commencement, que cette façon est ineffable. Néanmoins, s'il en faut dire quelque chose, je sais bien que je ne manquerai pas tandis que je suivrai ce que le Fils unique, qui est dans le sein de son Père, nous a enseigné lorsqu'il a dit (1) : Croyez-vous pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi, et par conséquent que le Saint-Esprit est en tous les deux, et que tous les deux sont au Saint-Esprit ? Je tiens fermement que je ne m'égarerai point de la règle de la Foi, lorsque je dirai avec Saint-Hilaire (2) : Je crois que le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père par unité de nature, par puissance d'opération, par égalité d'honneur, par ordre de naissance : j'en crois tout autant du Saint-Esprit en vertu de l'origine qu'il prend du Père et du Fils. Je dirai assurément avec le même Saint-Hilaire (3), que la plénitude de la Divinité qui se retrouve au Père, au Fils, au Saint-Esprit, est cause que le Père est au Fils et au

(1) Joan. 14.
(2) Lib. 9 de Trinit.
(3) Lib. 3. Trinit.

Saint-Esprit, le Fils au Père et au Saint-Esprit, le Saint-Esprit au Père et au Fils ; et que toute la nature et la substance, qui est en l'un, est entièrement, également et parfaitement ès autres sans différence, sans diversité, sans division ; et que les personnes étant tout-à-fait inséparables les unes des autres, elles ne le sont pas moins de la nature divine, ni la nature divine des personnes. Je passerai outre avec le Docteur Angélique (1), et dirai que ces divines personnes sont l'une dans l'autre à raison de l'essence divine ; qu'elles se communiquent l'une à l'autre, dont elles sont également inséparables, à raison des relations personnelles, qui ne peuvent subsister, non pas même être entendues l'une sans l'autre, et à raison de l'origine que l'une prend de l'autre, de qui elle procède ; en sorte qu'elle lui demeure essentiellement unie dans une très parfaite identité de nature. Je dirai avec Saint Ambroise (2), que l'œuvre admirable de l'Incarnation a été faite par indivis par le Père, par le Fils, et par le Saint-Esprit ; qu'ils se sont tous trois rencontrés dans les sacrés flancs de la bienheureuse Vierge, pour y former et façonner un homme-Dieu, la merveille de la terre et du Ciel ; et que néanmoins le seul Fils a été incarné, à cause qu'il s'est lui seul joint et uni en qualité de terme et de suppôt à la nature humaine, dont il a été revêtu. Ainsi, par quelque grossière proportion, disait jadis Saint Augustin (3), voyons-nous que, lorsque quelqu'un joue du luth, ou d'un autre instrument de musique, l'art dresse la main, et la main pince les cordes : et, bien que ces trois pièces soient absolument nécessaires, néanmoins ni l'art, ni la main ne rendent ce son qui chatouille l'oreille, mais les cordes tant seulement. « Nous aurions de la peine à nous servir de ces sortes de comparaisons si basses et si familières, dans un sujet aussi relevé qu'est celui que nous traitons, mais ayant un aussi grand Docteur que l'est Saint Augustin, pour notre maître, il n'y a pas d'apparence de faire difficulté de le suivre (4). » Ainsi en est-il, disait le docte Cardinal Bellarmin, lorsque deux Seigneurs revêtent le Roi pour quelque action solonnelle, lui de sa part s'aidant encore à s'habiller. Car jaçoit que tous trois y tra-

(1) 1 parte qu. 12. art. 5.
(2) Lib. 3. de Spiritu sancto, c. 2.
(3) Lib. de Eccles. dogmat. circa principium.
(4) La R. Mère de Blémur.

vaillent, néanmoins le Roi seul se trouve couvert du manteau Royal. C'est la merveille que Dieu a faite, et que nul n'a pu faire que lui, pour se faire reconnaître et adorer dans la sainte Vierge, comme dans le Temple et dans le Sanctuaire le plus auguste, qu'il ait choisi après celui en qui se retrouve personnellement toute la plénitude de la Divinité : c'est notre béni Sauveur et Rédempteur, à qui, avec le Père, et avec le Saint-Esprit, soit honneur et gloire ès siècles des siécles.

# LA CINQUIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE VI.

### QU'ELLE SOIT LA NONPAREILLE EN SES RARES PARTIES, ET QUALITÉS NATURELLES.

Le divin Epoux des Cantiques ne trouve point de fin, lorsqu'il est question de louer son Epouse. Il en dit des merveilles au Chapitre quatrième, et après plusieurs traits de louange, il ajoute (1) que c'est sans vouloir entreprendre de parler de la beauté de son intérieur. Les septante tournent : hors de ce qui requiert le silence, pour autant qu'il ne peut être déclaré par paroles. Le dévot Empereur d'Orient, Matthieu de Cantacuze, le prend pour le glorieux titre de maternité. Ce silence, dit-il, n'est autre que la manière inexplicable de votre enfantement : de manière qu'il veut conclure qu'il n'est point voirement de paroles, qui puissent représenter la dignité de la mère de Dieu ; néanmoins que cette qualité mise à part, la Vierge ne lairrait pas d'être encore l'incomparable pour ses rares prérogatives de nature, de grâce et de gloire. C'est à la publication de ces trois sortes de Grandeurs, que je me sens désormais attiré, après avoir déclaré les rapports qu'elle a à la Très Sainte Trinité, ensuite du glorieux titre de Mère de Dieu. La raison veut que je commence par la nature, puisqu'elle est la base et le fondement des autres perfections, quoique mon intention soit de passer légèrement

(1) Absque eo quod intrinsecus.

par-dessus, et de faire voir tant seulement quatre excellentes qualités de cette Dame, qui sont comme les quatre éléments, dont toutes les autres sont composées ; savoir est sa Noblesse, sa Beauté, son bel Esprit, et son rare Naturel. Il m'est avis que je parlerai plus à propos de ses qualités surnaturelles, après que j'aurai jeté ce fondement.

### §. I. — De la noblesse de la Mère de Dieu.

I. Je ne doute nullement que, lorsque la sainte Vierge confessa que Dieu avait fait de grandes choses en elle, sa pensée ne fût bien éloignée de sa noblesse et de la gloire de son extraction. Néanmoins, puisque le Saint-Esprit l'a marquée si soigneusement ès saintes lettres, et que c'est un commun sentiment de toutes les nations, que le sang illustre de la Noblesse a je ne sais quoi de particulier et d'excellent, qui passe jusqu'à l'âme, et lui fournit pour l'ordinaire des inclinations, et des pensées relevées par dessus celles du commun ; je craindrais d'encourir quelque blâme, si j'avais fait éclipser cette sienne qualité, vu nommément qu'elle en a été si avantageusement partagée, qu'à un autre qui se voudrait parer de cet ornement, il y aurait de quoi remplir des écussons de mille marques de gloire et d'honneur. Car pour comprendre beaucoup en peu de mots, je dirai avec Saint Ambroise (1), avec Saint Augustin (2), avec Saint Hilaire (3), avec Saint Eucher (4), avec Honorius, Evêque d'Autun (5), et généralement avec les Saints Pères, voire avec les Saintes Ecritures, que tout ce qui a été de grand et de relevé selon le monde, depuis la création jusques à sa conception, a contribué à la rehausser, et à l'ennoblir. Les Annales du Saint-Esprit font foi, qu'elle est sortie de la première Noblesse du monde, et issue de dix-neuf Pères anciens, qui ont été les piliers et les arcs-boutants de la loi de nature jusqu'à Abraham. Les mêmes Annales font voir comment après ces Pères, sa noblesse s'est accrue par la lignée des Patriarches, qui ont été en leur temps l'honneur et le soutien du monde, et qui, par le moyen de leurs descendants ont peuplé la nation élue de Dieu ; comment par après ce même sang a reçu

(1) Lib. 3. in Lucam c. 1.
(2) Lib. 2 de consensu Evang.
(3) Canone 2. in Matth.
(4) Quæstionibus in Matth.
(5) In Cant. Cant.

une nouvelle gloire passant par les prophètes, par les Juges, et par les Princes du peuple d'Israël, et s'alliant aux Grands Prêtres destinés par état à converser avec Dieu, et à traiter avec lui des affaires de l'univers ; comment enfin elle peut nombrer jusqu'à quatorze Rois, dont elle est descendue, et dont certains en leur temps ont été la merveille du monde, les bien-aimés du Ciel et les miroirs de Sainteté, de Religion et de vraie grandeur à toute la postérité. Que vous semble de cet appareil de magnificence? La moindre partie de ce que je viens de raconter, suffirait-elle pas pour grossir démesurément un cœur ambitieux, et pour lui faire toucher le Ciel avec le bout du doigt? Or, jaçoit que la Sainte Vierge en fasse moins d'état, sans comparaison, que des ornements mystérieux des vertus ; si est-ce qu'elle a droit de s'attribuer ce que dit l'ecclésiastique (1), que parmi les peuples et parmi les nations, elle mérite le premier rang, qu'elle est profondément enracinée dans un peuple plein d'honneur et de gloire ; bref, qu'elle est comme un cèdre sur le mont Liban, ou comme un ciprès sur le sommet de Sion. D'autant, dit Hugues le Cardinal sur ce lieu, que tout ainsi que ces arbres jettent de grandes et profondes racines ; de même celles de sa Noblesse ont été largement étendues dans le sang illustre des Patriarches, des Prophètes, des Rois, des Juges et des Capitaines du peuple de Dieu. « Mais parce que sa modestie ne lui permit jamais de s'occuper de ses grandeurs, la sainte Eglise use à présent de ces mêmes paroles en son nom et à sa gloire (2). »

II. Que si quelqu'un me veut rappeler au jugement de Saint Hiérôme, qui maintient (3) que notre Religion ne sait que c'est de l'acception des personnes, qu'elle n'a pas égard à la condition de la naissance des siens, mais à leurs âmes, et aux qualités intérieures ; qu'elle ne distingue le Noble du roturier que par les mœurs ; enfin que l'unique Noblesse devant Dieu consiste à être illustre, et recommandable en vertus. S'il m'allègue Saint Ambroise, qui dit qu'il n'est point d'extraction pareille à celle de la vertu, et des ancêtres vertueux ; qu'il sache que, si on se veut tenir à la vertu, il ne se trouvera point de

(1) Cap. 4.
(2) La R. Mère de Blémur.
(3) Epist. ad Celantiam.

Noblesse qui soit comparable à celle de la Mère de Dieu, soit qu'on ait égard à ses propres vertus, soit qu'on recherche celles de ses devanciers. Pour les siennes, chacun voit que ce n'est pas ici le lieu d'en traiter ; mais quant à celles de ses prédécesseurs, je puis dire en un mot que toute la vertu, qui jusques à elle a éclairé au monde, lui appartient. Autrement, qu'on me fasse voir une pénitence plus longue et plus pénible que celle d'Adam, une dévotion plus ancienne que celle d'Enos, une innocence plus pure que celle d'Enoch, une persévérance plus entière que celle de Noé, une piété plus franche que celle de Sem, une foi plus ferme que celle d'Abraham, une obéissance plus parfaite que celle d'Isaac, un cœur plus libéral que celui de Booz, une débonnaireté plus aimable que celle de David, une sagesse plus profonde que celle de Salomon, une Religion plus sincère que celle de Josaphat, un zèle plus ardent que celui d'Ezéchias, une probité moins reprochable que celle de Saint Joachim et de Sainte Anne ; bref, qu'on désavoue Saint Epiphane (1), Saint Germain de Constantinople (2), Sergius de Hierapolis (3), Saint Fulbert de Chartres (4), Saint Jean Damascène (5), et les autres, qui l'appellent la fille des Saints.

III. En troisième lieu, si les lois, tant divines qu'humaines, donnent à la femme le droit de prendre lustre de son mari, voire de partager toute sa Grandeur et sa Noblesse, qui nous pourra représenter l'honneur et la gloire qui revint à la Sainte Vierge de la part du Bienheureux Saint-Esprit, son Epoux invisible, et de l'excellent Patriarche Saint Joseph, son Epoux visible et son fidèle compagnon? Si les officiers domestiques d'un Prince souverain méritent, par le service qu'ils lui rendent, les titres et les enseignes de Noblesse, que dirons-nous de celle, qui l'espace de trente ans et plus, a été la première couchée sur l'état du Roi des Rois? Mais par dessus tout cela, la qualité de Mère de Dieu lui donne un tel ascendant sur tout ce qui semble être grand en ce monde, qu'il n'y a Noblesse qui ne lui doive hommage, ainsi que l'assure le dévot Cardinal Pierre Damien (6). Et Saint Augustin assure que, comme la Noblesse de celui qui naît de la Vierge dépend en partie de la virginité de sa

(1) Hæresi 79.
(2) In Psal. 44.
(3) Orat. de Natali Virg.
(4) Serm. de Nativ. Mariæ.
(5) Orat. 1. de dormit. B. Virg.
(6) Serm. 2. de Nativit.

Mère, de même la principale Noblesse de la Mère consiste en la Divinité du Fils qu'elle enfante. Enfin, Saint Ambroise (1) dit en trois mots ce qui pourrait servir d'un très ample sujet d'un très ample discours : Vous parlez de Noblesse, dit ce grand Saint, et qu'y a-t-il au monde de plus noble que la Mère de Dieu.

§. II. — De sa bonne Grâce, et de sa Beauté corporelle.

I. Peu s'en est fallu que sur la parole du Sage Salomon (2), qui dit que la bonne grâce est trompeuse, et que la beauté extérieure est vaine, et sur l'avis du Philosophique Théologien Severin Boëce (3), qui assure qu'elle passe plus vite que la rose du Printemps, je n'aie quitté le discours de la Beauté corporelle, et de la bonne grâce extérieure de la Mère de Dieu. « Jamais on ne vit une si belle créature, elle était si bien partagée de cette qualité, qu'on pouvait dire sans mensonge, que la nature lui avait été aussi libérale que la grâce ; que son corps n'était pas moins parfait que son âme, et que sa beauté quoique négligée, ne laissait pas d'avoir beaucoup de charmes ; elle avait de la douceur et de la majesté qui la faisait aimer et craindre ; et ce qui la rendait plus considérable, c'est qu'elle élevait les cœurs à Dieu, qu'elle inspirait de saintes pensées, et qu'elle faisait naître de chastes désirs (4). » D'ailleurs, toutefois je me suis souvenu que son Epoux daigne bien la priser de cette qualité, l'appellant (5) sa toute belle et sans tache, c'est-à-dire, ainsi que l'explique Richard de Saint Victor (6), belle de visage, belle de corps, et encore plus belle d'esprit ; et à ce sujet, redoutable aux Princes des ténèbres. Je me suis ressouvenu de ce que dit Hugues de Saint-Victor (7), que cette louange est d'autant plus recevable que celui qui la donne est moins sujet à être trompé, qu'il est l'Auteur de toute beauté, et le Juge de toute vérité ; et que ce n'est pas si peu de chose, puisqu'il se vante d'aimer celle qu'il a rendue uniquement aimable, et qu'il se glorifie d'être aimé de celle, à qui il a lui-même donné de l'amour. Je me suis avisé de ce qu'écrit un ancien

(1) Lib. 2. de Virginibus.
(2) Proverb. 31.
(3) L. 3. de Consolat. Philosoph.
(4) La R. Mère de Blémur.
(5) Cant. 4.
(6) Lib. 2. de Emmanuele.
(7) Ser. de Assump. Virg. tom. 2.

Panégyriste (1), que Dieu d'ordinaire prépare un beau logis aux grandes âmes, attendu qu'elles exercent mieux leurs fonctions dans de beaux corps ; et que la bonne grâce extérieure donne lustre et éclat à la vertu. Enfin, je me suis persuadé que si les Saints Pères eussent fait si peu d'état de cette qualité, et s'ils n'eussent cru qu'elle sert notablement à relever la vertu, jamais ils ne l'eussent tant prisée. Cependant Saint Jean Damascène (2) appelle, à cette occasion, la Sainte Vierge, la bonne grâce de la nature humaine. Georges, Archevêque de Nicomédie (3), s'écrie : O la plus belle et la plus agréable de toutes les beautés! ô Sainte Vierge, l'ornement nonpareil de toute beauté? Richard de Saint-Victor (4) la loue de ce que son visage est tout Angelique, aussi bien que son âme. Saint Gregoire de Nazianze (5) le confirme, et dit de plus, qu'en matière de beauté elle laisse toutes les autres après elle. Tous les Docteurs en disent autant, ou enchérissent par-dessus ; voire quelques-uns d'entre eux passent jusque-là, que de dire, que lorsque son corps fut réuni à l'âme pour être logé dans le Ciel, il fut trouvé si beau et si bien proportionné, qu'il n'eut nullement besoin d'être corrigé, ou réformé à la façon ordinaire des autres ; ains qu'il fut jugé capable de recevoir ainsi comme il était les douaires de gloire, et d'être revêtu de la robe d'immortalité.

*Sa beauté parait ès figures anciennes.*

II. Mais de peur qu'on n'estime que quelque excès d'affection ait emporté leurs plumes et leurs esprits, à la rendre recommandable en toute sorte de perfections, il faut considérer, qu'outre les Historiens (6) qui la représentent trait par trait, telle que véritablement elle a été, la raison favorise tellement tout ce que ces Pères en ont dit, qu'il serait malaisé à un homme de jugement de leur dénier la créance qu'ils méritent. Car pour ne pas faire grande force sur les figures anciennes, sur qui cette Princesse a été tirée, non tant pour imiter leurs perfections, que pour les surpasser toutes, et pour en ajouter encore beaucoup

(1) Latinus Pacatus in Panegyr.
(2) Serm. 1. de Nativit. B. Virg.
(3) Serm. de oblat. B. Virg.
(4) Cap. 26. in Cant.
(5) Tragœd. de Christo patiente.
(6) S. Anton. 4. p. t. 15. c. 10. Albertus super *Missus*. Dionys. Carthus. l. 1. de laudib. Virg. Niceph. l. de Eccles. hist. cap. 23.

d'autres à celles qu'elles ont possédées ; pour ne pas dire, que possible la principale intention du Saint-Esprit, lorsqu'il a fait entendre à la postérité les qualités relevées de ces nobles Dames, a été de rehausser la beauté de celle, à qui elles ont eu l'honneur de servir de figure, comme quand l'Ecriture dit de Rebecca, que c'était une vierge (1) belle par excellence, et parfaitement agréable; de Rachel, qu'elle était belle (2) de visage, et bien avenante; d'Esther, que la beauté (3) et la bonne grâce logeaient sur son front et sur sa face; de Judith, qu'elle (4) ravissait tout le monde avec sa rare beauté. Jetons seulement les yeux sur celui, qui l'a formée dans les flancs bienheureux de sa mère stérile, qui est le glorieux Saint-Esprit : car de là il sera facile de juger, qu'un si digne ouvrier n'a rien pu faire que de très excellent, nommément avec le dessein qu'il avait de la rendre sa très digne Epouse.

III. Il y a du plaisir à lire dans un riche discours de la Conception, que le dévot Chancelier de Paris récita il y a plus de deux cents ans en l'église de Saint-Germain, comment la Nature se présenta au glorieux Saint-Esprit, pour recueillir et ramasser en cette sienne Epouse les beautés, qu'elle avait éparses sur toutes les créatures ; voire pour lui faire part de plusieurs autres, qui jusqu'à elle avaient été conservées comme de précieux trésors dans les coffres de son épargne. Il n'y a pas moins de contentement à voir comment toutes les vertus s'offrirent à lui, pour faire un chef-d'œuvre de cette Fille, la bien-aimée du Ciel : la pureté pour trier la matière de son corps, la providence pour l'organiser, la grâce pour l'animer, la charité pour former le cœur, la prudence pour agencer le cerveau, la pudeur pour couvrir le front, la douceur pour arroser les lèvres, l'honnêteté pour se loger sur les joues, la modestie et la virginité pour mettre la bienséance en tout le corps. Par où se peut vérifier ce que le Philosophe (5) chrétien a dit, il y a long-temps, qu'il n'appartient qu'aux vertus de former le corps, qui doit être consacré à Dieu. Ce nonobstant je fais encore plus d'état de la noble pensée de Saint André de Jérusalem (6), qui l'appelle une statue taillée de la main propre de Dieu. Et certes je ne puis m'ima-

(1) Gen. 24.
(2) Gen. 29.
(3) Esther. 2,
(4) Judith. 8 et 10.
(5) Boëtius, lib. 4. de Consol.
(6) Orat. 2. de Assumpt.

giner qu'autre y ait mis la main que l'auteur de la Nature, et le prémier modèle de toute vertu, qui a lui-même suppléé l'incapacité de la nature, et fait l'office des vertus. Ici mon désir serait de rencontrer quelqu'un, qui me pût faire entendre, quels étaient les sentiments du Bienheureux Saint-Esprit, ou pour mieux dire, de la très Sainte Trinité, lorsqu'elle travaillait à bâtir ce petit corps dans le ventre de la glorieuse Sainte Anne. Vrai Dieu ! quel contentement à mouler le cœur qui devait être le vrai autel des parfums destinés à s'évaporer sans cesse en de très agréables fumées de Sainteté ! Quelle joie à préparer le Sanctuaire, où elle-même devait loger comme en sa demeure choisie ! Quel plaisir à distinguer les diverses cellules du cerveau qui devait servir aux plus nobles conceptions, qui jamais soient sorties de pure créature ! Quelle douceur à disposer le lieu où le Sauveur du monde devait être reçu, à apprêter le foie qui devait donner le sang pour remplir ses sacrées veines, à arrondir les mamelles qui le devaient allaiter, à étendre les bras qui le devaient embrasser, à nouer les genoux qui le devaient soutenir, à percer les yeux qui le devaient regarder, à empourprer les lèvres qui le devaient baiser, à sanctifier tout le corps, qui était fait expressément pour lui.

IV. En outre, lorsque je considère que le corps de la Sainte Vierge devait être joint par une alliance éternelle à la plus belle âme, que jamais Dieu ait créée après celle de son Fils, je n'ai nulle difficulté de croire qu'il ne dût être pareillement doué d'une très excellente beauté. Saint Ambroise en est d'avis quand il dit, qu'il est bien séant (1), qu'une belle maison ait aussi une belle entrée. Et Saint Thomas pareillement lorsqu'il (2) prouve que le corps du premier homme devait être très beau, et d'une proportion exquise : d'autant, dit-il, qu'en la production du corps humain, Dieu n'a pas peu d'égard aux perfections que requiert l'âme qui y doit être reçue, et les actions qui s'y doivent exercer. D'où je conclus que le corps de la Mère de Dieu étant destiné à tenir compagnie à cette belle âme, en l'exercice des actions les plus héroïques et divines qui aient été pratiquées après celles du Prince de gloire, que nous appelons divinement humaines ou humainement divines, il devait être la beauté

(1) Lib. 2. de Virginibus. (2) 1. p. qu. 91. art. 3.

même de la sainteté corporelle, ainsi que parle Saint Grégoire de Néocésarée, ou comme dit Saint Basile (1) une chair toute composée de sainteté.

*Etant choisie pour Mère du Sauveur, elle devait être accomplie en beauté.*

V. Que si nous passons au-delà de toutes ces considérations, pour donner jusques dans les desseins les plus relevés de notre Dieu, qui n'a fait la Sainte Vierge que pour être la Mère de son Fils unique, ainsi que l'Eglise le chante, c'est-à-dire du plus beau, du plus agréable, et du plus accompli de tous les enfants des hommes; faudra-t-il pas confesser qu'elle devait être douée d'une beauté plus qu'humaine? Car de dire qu'étant sa Mère il ne lui ressemblât parfaitement, ce serait lui faire un tort, que ceux qui l'honorent comme ils doivent ne sauraient supporter, attendu que jamais ne se sont rencontrées tant de causes d'une parfaite ressemblance qu'il s'en retrouve ici, où la Sainte Vierge est en quelque façon Père et Mère ensemble, ayant seule contribué tout ce qui était nécessaire à la formation du corps de son bien-aimé Fils. Et partant puisque suivant l'Axiôme du Philosophe en chaque ordre de créatures il y en doit avoir une qui soit la première, et comme le modèle des autres, et qu'en termes de beauté un corps ne peut être plus parfait que celui de notre Seigneur Jésus-Christ : il faut avouer que celle qui en a de plus près approché a été sa bienheureuse Mère. Saint Jean Damascène pèse merveilleusement bien cette raison, lorsqu'il adresse son discours à la Bienheureuse Vierge en cette manière (2) : Vous avez une vie, et par conséquent une beauté, qui passe les lois ordinaires de la nature : de quoi il ne se faut pas étonner, puisque vous ne l'avez pas reçue pour vous-même, ains pour Dieu, pour qui vous avez été faite à dessein de servir au salut de tous les hommes, et de coopérer à l'accomplissement du projet que Dieu avait fait de l'Incarnation du Verbe Eternel et de notre déification. Votre appétit ne sait que c'est de sensualité, ains à l'exemple de la raison même il se repaît de saintes affections; aussi êtes-vous le vrai arbre de vie, qui ne pouvez porter que de bons fruits, nommément après avoir donné au monde le fruit

(1) Homil. de humana Christi generatione.

(2) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.

de vie, qui n'est autre que le Verbe Incarné. Vos yeux sont faits pour regarder toujours en haut, et pour être sans cesse arrêtés sur votre Seigneur et sur votre Dieu. Vos oreilles sont accoutumées à la musique des Anges et aux paroles du Saint-Esprit; nommément depuis que par icelles est entré le salut du monde. Votre nez n'est que pour flairer la douceur des parfums du céleste Epoux, dont le nom est un onguent répandu. Vos lèvres ne sont que pour louer Dieu, et pour être collées à celles de votre bien-aimé. Votre langue verse incessamment le nectar de l'ambroisie des saints discours. Votre cœur ne respire que Dieu, n'aspire qu'à Dieu, ne soupire qu'après Dieu. Votre ventre est la demeure de celui qui enferme tout, et ne peut être enfermé. Vos mamelles sont les fontaines de miel et de sucre qui ont allaité le Père de l'univers. Vos mains sont le carrosse de Dieu. Vos genoux sont le Trône des Chérubins, où sa Majesté repose. Vos pieds ont toujours été éclairés de la lumière de la Loi de Dieu, et jamais n'ont cessé d'avancer jusqu'à ce que vous ayez trouvé l'Epoux des belles âmes pour l'attirer en terre. Enfin vous êtes le lit nuptial du Saint-Esprit : Vous êtes une mer immense de bonnes grâces : Vous êtes toute belle et toute voisine de Dieu. Ainsi parle Saint Jean Damascène.

*La beauté de la Mère de Dieu incitait à l'amour de la chasteté.*

VI. Par son discours je me sens comme forcé de consentir à ce qu'ont remarqué tant de graves (1) écrivains, que la beauté de la Sainte Vierge était telle, que tant s'en faut qu'elle donnât jamais occasion d'aucune pensée, ou d'aucun mouvement déshonnête, qu'au contraire elle servait d'attrait et d'amorce de chasteté. En particulier pour ce qui touche son Saint Epoux le glorieux Saint Joseph, je crois sans difficulté ce qu'ils en disent, que plus il traitait et conversait avec elle, plus ardentes étaient les flammes de chasteté, qui s'allumaient dans son cœur. Ce que nul ne trouvera étrange qui se souviendra de ce qui est rapporté du bienheureux Saint Elzéar (2), comte d'Arian, qui garda perpétuelle virginité, avec Sainte Dauphine son épouse : savoir est qu'étant en un même lit avec elle, plus il s'approchait

(1) S. Ambr. l. de Institut. virg. c. 7; D. Thom. in 3. d. 3. qu. 1. art. 2. q. 1; Alex. Alens. 3. p. q. 49. memb. 3. art. 1; D. Bonavent. in 3. d. 3. 1. art. 2. q. 3.

(2) Surius 27. Sept.

d'elle, plus il sentait sa chasteté assurée et moins il redoutait les assauts de l'incontinence. D'autre part, Sainte Dauphine appelait Elzéar l'Ange gardien de sa virginité. Grâce tout-à-fait extraordinaire et qui répandait encore sur les autres ses douces influences, comme l'expérimenta sensiblement Alasia, sœur de la même Sainte Dauphine.

*Diverses raisons pourquoi Notre-Dame incitait à la chasteté.*

VII. Pour retourner à la Reine de toute chasteté, quelques-uns se sont mis en devoir de rechercher la qualité secrète, d'où procédait en elle ce privilége si excellent. Qui a estimé (1) qu'il provenait de l'amortissement du brasier de la concupiscence, dont je traiterai un peu plus bas, d'autant que cette fournaise de toute déshonnêteté étant en elle éteinte, ce n'était pas merveille qu'elle fût plus propre à rabattre qu'à exciter les flammes de ce feu malin. Qui a cru (2) que c'était plutôt à cause de sa grande modestie, de la gravité et de la retenue incomparable, dont elle usait en sa conversation. Qui s'est persuadé que ce (3) privilége lui provenait d'un rejaillissement de la grâce de Dieu, qui se trouvant en elle si abondante exhalait de tous côtés un baume du Paradis et des odeurs célestes de chasteté. Pourquoi ne dirai-je pas encore que sa beauté étant plus divine qu'humaine, les sentiments qu'elle causait ès âmes devaient être célestes et divins ? Pourquoi ne dirai-je pas d'elle avec plus de raison que n'a fait Saint Jean Damascène (4) d'un homme vertueux, qu'elle avait la vertu pour beauté ? Le grand Saint Denys aréopagite me servira de garant, de qui plusieurs bons auteurs (5) rapportent, ainsi qu'il écrit de soi-même (6), qu'ayant été conduit en la présence de la Sainte Vierge, il fut tellement ébloui de l'éclat d'une Majesté divine, qui sortait de son visage, qu'il en fut porté par terre et qu'à la fin étant retourné à soi, il protesta que si Paul ne lui eût enseigné un autre Dieu et que la Foi ne lui eût déjà fait adorer, il aurait cru fermement que la Divinité ne pouvait avoir choisi autre logis sur la terre que le visage de cette sainte Dame.

(1) Dionys. Carthus. Cant. 2.
(2) Bern. sermon. in feria 2. post Dom. Palmar.
(3) Cant. 4.
(4) De Joanne Cœnobiarcha epist. de Trisagio.
(5) Dionys. Carthus, etc.
(6) Epist. ad S. Joannem.

VIII. Sur cette considération Saint Anselme (1) s'écrie : O Vierge sainte, votre beauté est si rare, qu'on dirait que vous n'êtes faite que pour être regardée et pour ravir les cœurs de ceux qui jettent les yeux sur vous ! O Vierge uniquement admirable et admirablement unique ! Sur cette considération Saint Epiphane (2) dit hardiment, que Dieu seul excepté, elle surpasse tout le reste en beauté, qu'elle devance les Chérubins et les Séraphins et tous les Esprits Angéliques, qu'elle est accomplie en toute perfection de beauté. Sur cette considération Saint Bernard (3) passe encore plus avant, et dit que la beauté de la Sainte Vierge tant de l'âme que du corps a emporté l'affection du Roi de gloire. Enfin de cette même considération naissent les acclamations extatiques de Saint Augustin (4), qui après l'Epoux céleste l'appelle toute belle, toute agréable, toute glorieuse, sans tache et sans macule, parée de toute beauté et enrichie de toute sainteté. Que saurait-on dire davantage ?

### §. III. — De son bel esprit.

I. Le bel esprit aussi bien que les deux qualités précédentes est un glaive à deux tranchants et une pièce à divers usages, qui étant une fois jointe à la malice, lui sert comme d'entrepreneur à tout plein de mauvais desseins ; mais d'ailleurs étant bien gouverné il a une sympathie très étroite avec la vertu, de manière que pour la plupart une éminente sainteté s'est rencontrée en la compagnie d'un bon esprit. Au reste quoi qu'on ait à dire des autres, si le faut-il confesser en la Mère de Dieu pour plusieurs considérations fort prégnantes. Je ne veux pas pourtant remettre en jeu la raison qui m'a déjà servi ci-dessus ; savoir est que son corps étant très accompli et comme unique en son espèce, il était digne d'un très noble parti, c'est-à-dire d'un esprit rare et transcendant. Je ne prétends non plus m'arrêter à dire, que Dieu ayant dessein de la gratifier pleinement, il y a fort peu d'apparence qu'il l'ait voulu favoriser d'une chose de si peu d'importance, comme est la beauté du corps, pour lui refuser la principale pièce et celle qui lui devait faire honneur, à savoir l'esprit. Je suis content de passer encore sous

(1) Lib. orationum.
(2) Serm. de Sanct. Deipara.
(3) Homil. 4. super *Missus*.
(4) Serm. de Incarn. Christi.

silence qu'elle n'avait nulle de ces incommodités qui émoussent notablement la pointe de nos esprits, comme sont les infirmités et les imperfections des organes corporels, les mauvaises inclinations, les perturbations, les vices et autres semblables inconvénients. Car comme dit très sagement Saint Ildefonse (1), le Saint-Esprit l'avait délivrée de toute tache et imperfection ; ainsi que le feu fait à l'or. J'ai des considérations plus puissantes prises du fond de son élection, des ministères et des actions qu'elle devait exercer selon l'ordre du dessein de Dieu, dont elle ne pouvait venir à chef sans un esprit relevé ; si quelqu'un n'aime mieux dire ( ce qui serait sans exemple et sans raison ) que Dieu fit un continuel miracle en elle, c'est-à-dire des œuvres d'un esprit éminent, sans esprit néanmoins et sans fond. Les œuvres de Dieu sont parfaites et lorsqu'il veut employer quelqu'un par état à un office, outre les grâces survenantes, qui sont comme les dons gratuits, il lui assigne encore des gages stables et courants, qui sont les habitudes et les dispositions permanentes et foncières, pour supporter les charges de son état.

*Le bon esprit était nécessaire à la Sainte Vierge pour ses hautes contemplations.*

II. Tout premièrement donc nul ne saurait nier qu'avant qu'elle eût choisi la meilleure part de Magdeleine, qui est le repos et la retraite, le Ciel ne l'eût choisie pour elle et ne l'eût destinée aux œuvres de la plus sublime contemplation, qu'aucun esprit ait jamais pratiquée. Car outre que les Saints (2) nous en assurent, pour se mettre hors de doute il ne faut que la croire Mère de Dieu, d'autant que de là il serait aisé d'inférer que tout ainsi que Saint Bernardin (3) le Siénois et Albert le Grand (4), disent très à propos, qu'à cet effet au même point qu'elle fut sanctifiée, Dieu lui donna toutes les habitudes et connaissances intellectuelles sortables à son état, qui la pouvaient aider à monter à cet éminent degré de contemplation, c'est-à-dire une très excellente connaissance de soi-même, des créatures intellectuelles, des mystères cachés, des actions morales ; voire comme quelques-uns (6) ont estimé, des choses naturelles, en tant qu'elle lui était

(1) Lib. de Virginit. Deip.
(2) S. Eucher. Ludg. serm. de Assumpt.
(3) Tract. de Virg. serm. 4.
(4) S. Antonin. 3. p. tit. 15. c. 19. Albertus, etc.
(5) Serm. 2. de Assumptione.

nécessaire, de même il lui avait donné un entendement capable de garder tant de biens et de la faire profiter au centuple. N'oublions pas ses révélations presque continuelles et comme la raison le veut, les plus hautes qui aient jamais été, pour lesquelles Saint André de Candie (1) l'appelle une fontaine de révélations divines, qui ne peut être épuisée, et le bienheureux Saint Laurent Justinien (2), dit qu'elle devait surpasser d'autant celles des autres Saints (3), que la faveur qu'elle avait reçue devançait les grâces qui leur avaient été communiquées. Or, est-il hors de doute qu'elles requéraient un esprit clair, perçant, arrêté et relevé par dessus tout ce que nous nous figurons dans les termes ordinaires de l'esprit. Et puisque nous sommes sur la contemplative, je ne puis me taire d'une autre pièce, qui lui appartient et qui est comme la seconde aile, avec laquelle elle se guinde en haut, c'est la lecture qui hors de l'oraison était la plus ordinaire occupation de la très sacrée Vierge, en sorte qu'elle eût entendu par ce moyen toute l'Ecriture Sainte, quand bien d'ailleurs elle n'en eût eu la connaissance infuse; à quoi elle ne fut jamais arrivée sans un esprit relevé et proportionné à une telle connaissance.

*Elle avait besoin d'un bon esprit pour tenir compagnie à notre Seigneur.*

III. En second lieu, elle était destinée à tenir compagnie au Fils de Dieu, c'est-à-dire au Phénix des beaux esprits, et à celui en qui, comme parle Saint Paul (4), étaient cachés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu. Ce qui me fait dire que s'il n'y eût eu du rapport et de la proportion entre ces deux esprits, d'un côté la condition du Roi du Ciel eût été désavangeuse, attendu qu'il eût manqué long-temps de compagnie et d'entretien convenable à sa grandeur; et de l'autre la Vierge, sa fidèle compagne, eût été merveilleusement à plaindre pour être dépourvue de la capacité nécessaire pour comprendre les admirables secrets que sans cesse il lui révélait, afin d'en faire un jour part à la postérité.

(1) Serm. de Assumptione.
(2) Aug. serm. 5. de Nativit.
(3) Ambr. l. 2. de Virginibus. Gregor. Nyssenus serm. de Nativit. Sophron. serm. de Assump., etc.
(4) Coloss. 1.

*Le bon esprit lui était nécessaire pour être Maîtresse de l'Eglise.*

IV. A ce mot je me suis insensiblement jeté dans un troisième office de la Mère de Dieu, dont ce discours peut être fortifié. Car elle avait été laissée aux Apôtres et aux Disciples du Sauveur, dit Saint Anselme (1), pour leur faire la répétition de ce qu'il leur avait enseigné, et de ce qu'ils avaient appris du Saint-Esprit, qu'elle comprenait incomparablement mieux qu'eux tous. D'où vient que les Saints la nomment la Maîtresse des Apôtres, et Saint Ignace (2) l'appelle la Maîtresse de notre Religion. Le Vénérable Rupert (3) remarque subtilement qu'elle a eu son temps pour se taire, comme elle l'a eu pour parler ; et que tout ainsi que pendant son silence elle était le jardin (4) fermé et la fontaine scellée, de même pendant sa régence elle embaumait l'air de l'odeur agréable de son jardin, et arrosait toute la campagne des eaux salutaires de sa doctrine. Dire maintenant qu'elle se pût acquitter de cette commission tant importante à l'Eglise sans un esprit relevé, c'est à mon avis vouloir maintenir qu'elle pourrait voler sans ailes, regarder sans yeux, et ouïr sans oreilles.

*L'esprit lui était nécessaire pour les actions héroïques de vertu.*

V. Je mets en dernier lieu les actions héroïques et extraordinaires de vertu qu'elle devait pratiquer, actions qui tirent un très grand avantage et beaucoup de facilité de l'esprit et de la connaissance dont la volonté qui les exerce est éclairée; comme il appert ès plus grands Docteurs et ès plus excellents personnages de l'Eglise, qui ont joint à leur esprit éminent, et à leur exquise doctrine une vertu non moins extraordinaire et rehaussée par dessus le commun. Ce discours se pourrait bien étendre plus au long ; mais il me suffit de dire que si la Sainte Vierge a fait quelque estime de toutes ces qualités naturelles, ce n'a été que pour avoir le moyen d'en faire hommage à celui qu'elle honorait comme la première tige de toute la noblesse, l'exemplaire de la parfaite beauté, et le Seigneur de toute science. Car enfin la

(1) Lib. 2. de Excellentia Virg. c. 7.
(2) Epist. 1.
(3) Lib. 2. de gloria et honore filii hominis.
(4) Cant. 4.

raison veut, que puisque tout est fait pour lui, à lui seul en revienne l'honneur et la gloire.

§. IV. — De son excellent naturel.

I. Il n'est pas de cette dernière qualité comme des trois précédentes; c'est un présent d'ami, et le plus riche joyau parmi les dons naturels qu'on puisse recevoir du Ciel. C'est le plan et l'assiette de la vertu, l'arrhe de la sainteté, et la disposition la plus considérable de celles que Dieu a coutume de mettre, lorsqu'il fait dessein de tirer quelqu'un hors du commun. David ayant un fils d'une douce humeur et d'un rare naturel, il le nomma Salomon, et n'ayant personne qu'il pût préférer au Prophète Nathan pour l'éducation de ce jeune Prince, il le lui mit entre les mains. Cet homme de Dieu ayant reconnu en lui un naturel tout disposé à de grandes choses, il lui donna un autre nom, et voulut qu'il fût appelé (1) LE BIEN-AIMÉ DU SEIGNEUR. Tant il est véritable que la faveur d'un naturel né à la vertu est une marque infaillible d'être chéri de Dieu Ce qu'étant ainsi, il me semble que la chose parle de soi-même, et que, sans que je le dise, on voit déjà que la Mère de Dieu a été avantagée du plus beau et du plus riche naturel, qui jamais soit échu à aucune pure créature. Pour rendre la preuve de cette vérité plus recevable, j'ai pensé de ne rien dire du mien, seulement de faire ouïr les avis et les dépositions de quelques très graves Docteurs et très irréprochables témoins.

II. Il n'est pas possible de recuser le grand Saint Ambroise ; sa qualité est trop éminente, et sa probité trop connue. Voici ce qu'il écrit (2) des mœurs et de la tendre jeunesse de la Vierge. Elle était vierge, dit-il, non moins d'âme que de corps, sans feinte et sans déguisement. Elle avait le cœur humble, le discours grave et sérieux, l'âme tranquille, la langue discrète et retenue, l'esprit porté à la lecture, la main accoutumée à l'aumône. Elle accompagnait son travail de diligence, son parler de pudeur, sa pensée de droite intention. Elle était pleine de bienveillance envers tous, de respect envers ses supérieurs, et de douceur envers ses égaux : elle était ennemie de la jactance, amie de la vertu, et souple à la raison. Jamais elle n'offensa ses

(1) 2. Reg. 12. Amabilis Domino. (2) Lib. 2. de Virginibus.

parents d'un seul trait d'œil, jamais elle n'eut parole avec ses compagnes : jamais elle ne dédaigna les simples, ne méprisa les faibles, et ne se retira de la hantise des pauvres. Rien de hautain ne paraissait en ses yeux, rien de soudain en ses propos, rien de méséant en ses actions, rien de libre en ses gestes, rien d'affecté en sa démarche, rien au corps qui fût tant soit peu contraire à l'esprit, rien en l'esprit qui s'élevât contre la raison. Que dirai-je de la rigueur dont elle usait en son vivre? Quoi de l'allégresse avec laquelle elle rendait service à tout le monde? vu qu'en l'un et en l'autre elle allait quasi au-delà des forces de la nature. Quant au repos, elle n'y était pas attirée par le plaisir, mais forcée par la nécessité ; outre que le sommeil du corps n'empêchait pas l'attention de l'esprit toujours fiché et arrêté en quelque sainte pensée. Son contentement était d'être sous la charge et sous la conduite d'autrui, bien qu'elle n'eût personne qui prît plus fidèlement et plus soigneusement garde à elle qu'elle-même, vu qu'elle ne faisait pas un seul pas qui ne fût une démarche de vertu. Et jaçoit qu'elle fût prête d'apprendre de tous, elle se comportait néanmoins de telle sorte, comme si elle eut été l'exemple et le miroir de tous. Par ses déportements elle gagna l'affection de ses parents, la bonne estime de ceux de dehors, et l'amitié de Dieu même. Au surplus elle ne se trouvait jamais mieux accompagnée que lorsqu'elle était toute seule. Car alors elle jouissait de la conversation des Anges, et de l'entretien des Prophètes par le moyen de leurs écrits ; et d'ordinaire elle tenait des discours du Ciel avec Saint Gabriel l'Archange, lequel si elle méconnut lorsqu'il la salua, ce ne fut pas qu'elle se trouvât nouvelle à traiter avec ces Bienheureux Esprits, mais pour être surprise par la figure qu'il avait empruntée, en quoi ses yeux ne furent pas moins chastes que ses oreilles se trouvèrent dévotes. Enfin il ne faut point la regarder autrement que comme une idée parfaite de vertu et un miroir de toute sainteté. Voilà ce qu'en dit Saint Ambroise.

III. La Bienheureuse Sainte Mechtilde, vierge douée d'une rare vertu, et favorisée de Dieu de tant d'excellentes révélations qu'elle a mérité d'être tenue pour un instrument choisi du Saint-Esprit, maintient (1) avoir appris de la propre bouche de la Mère

(1) Lib. 1. gratiæ spiritualis.

de Dieu ce qu'elle en a couché par écrit ; savoir est que dès son enfance elle fut affectionnée à la vertu, spécialement à l'humilité, en quoi elle se rendit si excellente que jamais il ne lui arriva de se préférer à âme vivante. Elle fut aussi grandement adonnée à l'obéissance parfaite et à la charité. Pour le regard de ses parents, ce fut chose admirable du respect qu'elle leur porta ; respect si grand qu'elle honora et reconnut toujours Dieu en leurs personnes, sans que jamais elle les ait contristés tant soit peu, ou par parole ou par effet. Toutes ses inclinations étaient tellement portées au bien et à la vertu, qu'il était aisé à voir qu'elle était choisie pour en être le vrai portrait : et ce qui était le plus émerveillable en cet âge, elle assaisonnait toutes ses petites actions d'une si rare prudence et d'une telle circonspection, qu'il n'était pas possible d'y remarquer aucun geste ou mouvement enfantin.

IV. Saint Jean, Bouche d'or, assure (1) qu'il y avait une si grande égalité en son esprit, que c'était un calme perpétuel, sans que jamais on y ait pu observer aucune saillie, pour petite qu'elle fût, de ces mouvements impétueux qui nous emportent au-delà de la raison.

V. Epiphane, Prêtre de Jérusalem, différent du grand Saint Epiphane qui fut Evêque de Constance ou de Salamine en Chypre, proteste (2) avoir usé d'une très grande diligence à rechercher tous les auteurs Grecs anciens, qui avaient traité de la vie et des mœurs de la Sainte Vierge, pour faire choix non tant de ce qui pouvait être reçu par probabilité, que de ce qui méritait une créance ferme et assurée, et avoir appris de leurs véritables écrits qu'il n'y avait rien de plus agréable à voir que le bel accord de la douceur et de la gravité qui se retrouvaient en cette jeune fille. Car comme celle-là forçait tout le monde à l'aimer, ainsi celle-ci jetait en l'âme de ceux qui la voyaient un certain saisissement de respect et de révérence, l'une étant extrêmement aimable et l'autre également pleine de majesté. Ses oreilles étaient toujours ouvertes pour ouïr le bien ; mais sa langue pour l'ordinaire était fermée, sinon où il était question des louanges de Dieu, ou de quelque utilité du prochain. Et jaçoit

(1) Hom. 4. in Matth.

(2) De Institutione, vita, et moribus Mariæ.

qu'elle se rendît affable à tous, et d'une conversation très agréable, c'était néanmoins avec une honnêteté si pleine de pudeur, qu'on découvrait aisément à la couleur du visage la disposition intérieure de son âme. Elle était éloignée de tout faste et de tout esprit de souplesse, plus que le Ciel ne l'est de la terre; ce qui paraissait naïvement en son maintien et en sa composition extérieure. Car son habit était toujours simple, quoique net, et sans autre teinture que celle qui était naturelle à la laine dont elle se vêtait. Vous eussiez dit que sa robe était celle de la modestie même, si bien qu'elle s'accordait avec la bienséance dont elle était parée au dedans.

VI. Si nous la voulons considérer un peu plus avancée en âge, nous entendrons ce qu'en dit Saint Ignace le Martyr, Evêque d'Antioche, et le soutien de l'Eglise en son temps. Plusieurs graves (1) auteurs lui attribuent une Epître adressée à Saint Jean l'Evangéliste, dont je ne ferai pas difficulté de me servir ; car, de quiconque elle soit, il faut confesser que l'auteur en est ancien et sérieux. Là il dépeint la Sainte Vierge de ses naïves couleurs, et voici ce qu'il en dit. Vous l'eussiez vue toujours gaie parmi les souffrances, allègre ès afflictions, contente dans la disette, serviable à tous, prête à s'employer pour ceux qui lui faisaient du déplaisir, sans que jamais elle leur fit froide mine. Elle était retenue au milieu de ses prospérités, et partout semblable à soi-même. Son cœur était plein de compassion envers les personnes affligées, courageux à s'opposer aux vices, constant ès saintes entreprises, infatigable ès travaux, invincible en la défense de la Religion.

VII. Saint Jean (2) Damascène ne dit quasi rien qui n'ait déjà été touché par quelqu'un des Pères sus-allégués ; néanmoins ses paroles sont si douces, qu'elles méritent bien d'être retenues. De quel langage me servirai-je, dit-il, pour exprimer la gravité de votre marcher, l'honnêteté de votre vêtement, la bonne grâce de votre visage, la prudence chenue de votre enfance ? La modestie de votre habit éloignait de vous toute sorte de luxe et de mollesse. Votre démarche posée et

(1) S. Bernard. Serm. 7. in Psalm. 90. Marcus Michaël Presbyter Crotonensis, 1. de viris illustribus. Canis. sæpe, etc.

(2) Orat. 1. de Nat. B. Virg.

compassée était ennemie de toute légèreté. Votre conversation était gravement douce, et doucement grave. Vous fuyiez toute sorte de hantise d'hommes ; témoin le tremblement dont vous fûtes saisie à l'arrivée de l'Archange Gabriel travesti en homme. Il n'était rien de plus obéissant, ni de plus humble que vous, nonobstant vos très hautes et très sublimes contemplations. Bref, vous n'avez jamais été autre, que le logis et la demeure de la Divinité.

VIII. L'historien Nicéphore (1) représente ès linéaments de son corps la figure de son âme, et dans les traits de son visage il nous fait voir la beauté de son naturel. Elle était honnête et sérieuse en toutes choses, dit-il ; elle parlait fort peu, et de choses nécessaires tant seulement ; elle écoutait volontiers ; elle était très affable, et pleine de respect envers tous. Les risées messéantes, et les mouvements des passions mal domptées, et nommément de la colère, étaient bien éloignés de son humeur. Sa taille était médiocre, ou plutôt riche, comme disent quelques-uns ; son teint de couleur de froment, ses cheveux blonds, ses yeux pers et brillants, ses sourcils doucement arrondis, son nez médiocre, ses lèvres douces et vermeilles, sa face plutôt longuette que ronde, ses doigts longs, et ses mains déliées et bien faites. Son maintien était agréable, son visage sans fard, sa conversation humble, sa robe nette et bien agencée, mais toujours modeste, sans autre couleur que celle de la laine. Ainsi parle cet historien sur le rapport de Saint Epiphane.

IX. Il y aurait ici moyen de donner quelque relief aux simples paroles de ces grands hommes ; mais tant pour ne me pas départir du respect que je leur dois, que pour garder la promesse que j'ai faite au commencement, je suis content de me contraindre à n'y pas ajouter un seul mot.

(1) Lib, 2, c, 32.

# LA SIXIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE VII.

### QU'ELLE SOIT L'INCOMPARABLE EN GRACES ET EN MÉRITES.

Le Roi prophète se prenant garde que quelques-uns s'arrêtaient par trop à la considération des qualités extérieures de l'Epouse, que nous venons de décrire, par un très sage avis il les rappelle à la contemplation des perfections de son âme, leur disant (1) que tout ce qu'il a dépeint du dehors n'est rien au prix de l'intérieur, où se retrouve toute la gloire, c'est-à-dire toute la beauté, la noblesse et la perfection de la fille du Roi. De vrai, dit Saint André de Jérusalem (2), nous aurions tort de demeurer toujours sur le portail, puisque nous sommes invités d'entrer plus avant avec la Mère du Verbe, et de passer jusqu'au Sanctuaire de son sacré cœur, pour y considérer les merveilles de grâce que Dieu y a faites. Car si le dehors, que jusqu'ici nous avons contemplé est si beau, que sera-ce du dedans? Cependant, je crois qu'il n'y a personne qui ne comprenne que c'est une forte entreprise de vouloir discourir de la grâce de la Mère de Dieu, et le besoin que j'ai de la même grâce pour m'en acquitter dignement. C'est pourquoi afin d'y procéder avec plus de méthode, je ferai voir cette grâce premièrement en sa naissance, c'est-à-dire en la première sanctification de la Mère de Dieu; puis en son progrès, et en son avancement; et finalement, nous l'admirerons en sa perfection, sur la sortie de cette vie. Il ne sera pas hors de propos de jeter ensuite de ces discours une œillade sur les grâces gratuites que Dieu lui communiqua de surcroît, afin qu'elle ne manquât d'aucune sorte de perfection, dont son âme fût ennoblie.

§. I. — De l'excellence de la première sanctification de la Mère de Dieu.

I. Présupposé que la Sainte Vierge ait été sanctifiée au point de sa conception, comme il se verra plus à loisir au Chapitre

(1) Psalm. 44.

(2) Orat. 1. de Dormit. B. Virg.

suivant; il n'est ici question que de l'Excellence de la grâce qu'alors elle reçut de Dieu. Les docteurs ne font point de difficulté de dire qu'elle surpassa celle des plus grands Saints, voire celle des plus nobles Esprits du Ciel. Ainsi l'enseignent le Martyr Méthodius (1), le Cardinal Pierre Damien (2), Saint Bernard (3), Saint Bonaventure (4), Saint Bernardin de Sienne (5), Saint Antonin (6), Albert-le-Grand (7), et beaucoup d'autres. Ce que j'entends de la grâce que nous appelons consommée, c'est-à-dire de celle qu'ils ont possédée sur l'heure de leur décès, ou au plus clair jour de leur perfection. Pour l'établissement de cette vérité, je ne trouve rien de plus relevé, que l'admirable discours de David, qui la voyait en esprit au Psaume quatre-vingt-six; comme l'assurent Saint Athanase (8), Saint Augustin (9), Saint Ildefonse (10), Hesychius (11), Saint Germain de Constantinople (12), Nicetas (13), et Saint Bernard (14), et ce dont je fais plus d'état, comme nous l'apprenons de la voix commune de l'Eglise, qui partout chante ce Psaume à l'honneur de la Vierge; et aujourd'hui toutes les chaires publiques retentissent à tout propos des pièces de ce poème divin. Voici comment ce Chantre du Saint-Esprit entonne son sacré Cantique : ses fondements sont assis au-dessus des saintes montagnes. Saint Grégoire expliquant un passage du Prophète Isaïe (15), fort semblable à celui-ci, où il est dit que Dieu posera une montagne à la cime des autres montagnes, parle de cette sorte (16) : Cette montagne c'est la glorieuse Vierge, qui, par la hauteur de son élection, a surpassé toutes les créatures élues de Dieu. Et à dire le vrai, il faut bien confesser qu'elle est une montagne extrêmement relevée, puisque, pour atteindre à la conception du Verbe Eternel, il a été nécessaire qu'elle portât la pointe de ses mérites par dessus tous les chœurs des Anges. Saint Bernardin (17), pesant les mêmes pa-

(1) Orat. de Hypapante.
(2) Serm. de Nat. B. Virg.
(3) Serm. de Aquæ ductu.
(4) Speculi B. Virg. c. 3. 6. 7.
(5) Serm. 4. in *Salve*.
(6) 4. p. tit. 15. c. 16. §. 2.
(7) Super *Missus*.
(8) Epist. ad Marcellinum.
(9) Serm. 13. de tempore.
(10) Serm. 5. de Assumpt. et apud eumdem S. Ambros.
(11) Homil. 1. de Deipara.
(12) Orat. de adorat. Zonæ B. Virg.
(13) Lib. 3. Thesauri c. 1.
(14) Serm. 3. in vigil. Nativitatis. Damian. serm. de Annuntiatione.
(15) Isa. 2.
(16) In primum Regum lib. 1. c. 1.
(17) Tom. 3. Ser. 11.

roles du Prophète Isaïe, maintient que méritoirement la Vierge passe les plus hautes montagnes, attendu que la hauteur de ses grâces va par dessus les plus belles âmes, que l'étendue de ses mérites les embrasse tous, que la fermeté de son élection ne rencontre rien qui lui soit pareil parmi tout le reste des Saints. Le bienheureux Saint Jean Damascène (1) avait la même pensée, lorsqu'en un Sermon de la naissance de la Sainte Vierge, il disait : Aujourd'hui commence le salut du monde, réjouissez-vous, montagnes, c'est-à-dire, vous autres âmes relevées par la hauteur de votre contemplation ; d'autant qu'on aperçoit déjà le sommet de la sainte montagne qui surpasse les autres, et qui est incomparablement plus éminente que toutes les collines du monde. Je parle de la Sainte Vierge, qui voit au-dessous de soi les hommes et les Anges, pour haut montés qu'ils puissent être. Or, afin qu'il ne semble pas que David ait dit ceci comme en passant, et adressant son chemin ailleurs ; je veux faire voir que çà été le sens mystique de tout ce Cantique, et qu'autant qu'il y a de versets, autant y a-t-il de raisons pour confirmer sa proposition, savoir est que la Sainte Vierge dès sa Conception immaculée a surpassé en grâce et en mérites les plus grands Saints du monde, et les premiers Esprits du Ciel.

II. Car tout premièrement, il dit que le Seigneur aime davantage les seules portes de Sion que tous les Tabernacles de Jacob. C'est ce que Saint Anselme (2) explique en termes plus clairs, disant que non seulement il l'aime d'une affection qui n'a point de semblable, mais de plus qu'il l'a fait paraître par des effets dignes de sa grandeur ; bref, que tous les Anges ensemble ne sauraient comprendre la force de l'amour qu'il lui porte. D'où Saint Bonaventure infère très à propos, que ce n'est pas merveille (3) qu'elle aime plus que tous les autres, puisqu'elle a meilleure part qu'eux tous en ses bonnes grâces. Et c'est la puissante considération dont se sert le bienheureux Saint Laurent Justinien (4), pour conclure que la Vierge était plus aimée de Dieu, et que Dieu lui voulait plus de bien à l'instant de sa Conception, qu'aux plus grands Saints à l'heure de

(1) Orat. 1. de Nat. B. Virg.
(2) Lib. de excellentia Virg. c. 4.
(3) Speculi B. Mariæ, cap. 6.
(4) Serm. de Nativit. Virg.

leur décès, et aux plus sublimes Esprits au point de leur confirmation en grâce. Ce qui ne se peut aisément nier, si nous considérons que le bien que dès lors il lui voulait, était une grâce transcendante, et d'un ordre supérieur à toutes les autres. D'où il s'ensuit que Dieu ne pouvant aimer sans faire du bien, et que ses faveurs allant toujours à l'égal de son amour, la Sainte Vierge ayant dès lors tenu le haut-bout en ses affections, elle a quant et quant emporté ses premières grâces et ses plus exquises faveurs.

III. Secondement, David assure que des merveilles ont été dites de cette Cité de Dieu. Ajoutons encore de la première grâce qui lui a été accordée. Car c'est une chose inouïe du train et de la suite, avec laquelle cette grâce est entrée en son âme. Donnez-vous le contentement de la voir marcher en sa majesté. Vous la remarquerez enrichie de tous les dons du Saint-Esprit et de toutes les grâces gratuites de Dieu, entourée de toutes les vertus infuses, mais si richement parées, que ce n'est quasi rien de celles des autres. Vous la verrez accompagnée d'une promesse infaillible de fermeté et de persévérance finale, suivie de la justice originelle, qui mettait à ses pieds tous les ennemis de la grâce et rendait le corps parfaitement sujet à l'âme et celle-ci sans contredit obéissante à Dieu, précipuée de l'avancement de l'usage de la raison qu'elle reçut alors, non comme une faveur passagère, mais comme un octroi irrévocable pour jamais ; remparée d'une certaine impeccabilité, qui s'étendait généralement à toute sorte de péchés, ainsi que je montrerai par le menu ci-après (1). Que s'il est loisible de juger de la grandeur d'un Prince par la magnificence de sa cour et de sa suite, peut-on pas dire que cette grâce qui marche en tel arroi est comparable à celle que les autres ont reçue, en quelconque point de leur vie, qu'il vous plaise les considérer ?

IV. En troisième lieu, le Prophète dit que lors même qu'il la favorisa de cette incomparable grâce, il eut souvenance de Rahab et de Babylone, et qu'il eut devant ses yeux les étrangers de Phénicie, d'Ethiopie et d'ailleurs, qui de toutes parts devaient recourir à elle. Il veut dire que Dieu la considérait dès lors comme l'asile et le refuge commun de tous les pécheurs, qui

(1) Sub finem capitis, et cap. sequenti.

s'étant éloignés de sa Majesté devaient avoir leur recours à la Vierge, afin de retourner à lui, et s'adresser à elle comme à la Mère de tous les enfants de Dieu et à la coopératrice de leur salut ; qu'il la regardait comme la Dame et la maîtresse de tous ses biens. Partant, dit Saint Bonaventure (1), en cette qualité elle devait être privilégiée d'une grâce si abondante, qu'il y en eût pour en communiquer libéralement à tous. Aussi dit très bien Sophronius (2) et après lui Saint Pierre Chrysologue, Saint Bernard et tout plein d'autres, qu'à cette occasion elle est appelée et saluée pleine de grâce, d'autant que la grâce a été communiquée aux autres successivement et en partie : mais quant à Marie, toute la plénitude de la grâce est découlée sur elle. Façon de parler, qui donne assez évidemment à connaître qu'il l'entend de sa première sanctification. Et le même Saint Bonaventure (3) fait distinction de trois sortes de grâces. La première qui est propre de notre Seigneur Jésus-Christ ; la seconde qui convient à Notre-Dame, et la troisième qui est commune aux autres Saints. La première, il la nomme méritoirement surabondante, d'autant que le Sauveur devait être la première fontaine de grâce, et il était nécessaire qu'elle coulât si largement, qu'il y en eût pour la communiquer à tous. La seconde, il l'appelle grâce de prérogative, d'autant qu'il fallait qu'elle eût une éminence par dessus toutes les autres grâces, comme étant réservée à celle qui devait être une seconde fontaine de grâce et qui comme Mère devait toujours avoir les mamelles pleines de douceur. La troisième, il la qualifie du nom de suffisante, non qu'elle n'ait été quant et quant très efficace ; mais d'autant que ceux à qui elle appartient n'étant pas causes universelles, comme est la Mère de Dieu, la raison demandait qu'ils se contentassent d'en avoir à suffisance pour eux, et pour s'acquitter de l'office qu'ils avaient reçu par sort, comme membres particuliers de l'Eglise. Que voulez-vous ? il faut avouer que tous les autres en quelque ordre, ou degré qu'ils se rencontrent, ne sont enfin que serviteurs, et que la Vierge étant la Mère et la Dame, elle ne doit pas entrer en partage avec eux, mais avoir tout ce qu'elle saurait désirer sans mesure et sans limitation de faveur. Toutefois il ne faut pas se

(1) Cap. 3. Speculi B. Virg.
(2) Serm. de Assumpt.
(3) In 3. d. 13. q. 3.

hâter d'entrer plus avant en ce discours, puisque le voici venir tout à propos.

V. Car David passant plus outre donne droit à la raison la plus naturelle et ensemble la plus efficace de toutes. D'autant, dit-il, que Sion dira, L'HOMME ET L'HOMME est né en elle ; c'est-à-dire, selon l'emphase du redoublement Hébraïque, l'Homme sans pair et sans parangon. C'est-à-dire, ainsi que le pèse Saint Augustin (1), l'homme qui a été devant nous et qui a été fait après nous. C'est-à-dire, comme remarque Saint Jean Damascène (2), l'homme qui est Créateur et créature tout ensemble, mortel et immortel, visible et invisible, fini et infini : c'est-à-dire l'homme qui est éternel au sein de son Père, lors même qu'il sort temporellement du ventre de sa Mère ; l'homme qui est là-haut le Roi de gloire, tandis qu'il essaie nos misères çà-bas : l'homme qui est assis au Ciel sur le Trône de sa Majesté, au même temps qu'il est branché sur la Croix ; l'homme qui vit au même point qu'il expire ; l'homme qui peut tout, pendant qu'il souffre tout : l'homme qui est adoré des Anges, tandis qu'il est injurié des hommes ; l'homme qui juge ceux qui le condamnent, qui prépare la vie à ceux qui lui donnent la mort et qui fait les desseins d'un monde nouveau, lorsque le vieux semble vouloir prendre fin : c'est-à-dire, le Dieu qui pâtit et l'homme qui est impassible ; l'homme qui est Dieu et le Dieu qui est homme ; l'homme qui est dans Dieu et le Dieu qui est dans l'homme. C'est l'homme et l'homme qui est né de la Vierge. C'est le grand mot et celui qui emporte tout. Car étant destinée à être Mère de Dieu, tout lui était dû et la plénitude des grâces était tout-à-fait convenable à son état. Toutes les rivières entrent dans la mer, dit le Sage, et si elle ne regorge pas pourtant. De même toutes les grâces sont reçues en l'âme de Marie, sans qu'elles excèdent la dignité de Mère de Dieu. Souvenez-vous ( dit Pierre Damien (3) ) que je vous parle de celle, chez qui le très débonnaire Seigneur a expressément logé, afin de lui faire toutes les caresses imaginables. De sorte qu'ayant fait toutes choses bonnes, il a néanmoins voulu que celle-ci fût la meilleure de toutes, comme devant être son Sanctuaire, son propi-

(1) In Psal. 86.
(2) Orat. 1. de dormit. B. Virg.
(3) Serm. de Annunt.

tiatoire, son lieu de plaisance et sa demeure choisie. Vous étonnez-vous qu'elle soit pleine de grâces, dit Saint Grégoire le Fait-miracles (1), puisqu'en elle se retrouve le trésor de toutes les grâces du monde !

VI. Cependant David s'avance et dit en cinquième lieu (2), que Dieu lui-même en a jeté les fondements. C'est la devise qui se voit en lettres d'or sur le frontispice de cette sainte maison, par où chacun peut entendre qu'il ne se faut pas émerveiller si ce bâtiment est une merveille du monde, puisque l'Architecte de l'Univers y a mis la main et y a lui-même gravé ses armes et son nom. Mais spécialement il est dit qu'il en a jeté les fondements, à ce que nul ne doutât que la Vierge n'ait été très éminente en grâce dès ses premiers commencements. Le Verbe Divin l'aimait déjà au ventre de Sainte Anne, dit Saint Laurent Justinien (3), et dès lors il l'honorait comme sa Mère, la voyant prévenue d'une très abondante bénédiction et digne d'avoir le le Saint-Esprit pour Maître. D'où l'Angélique Docteur infère (4), que jaçoit qu'au point de sa première sanctification elle n'eût pas encore le titre et le grade de Mère de Dieu, néanmoins puisqu'elle avait la nomination du Ciel et l'aveu de la très sainte Trinité, elle ne pouvait être disposée à recevoir cet honneur que par la plénitude de la grâce.

VII Le Prophète dit en sixième lieu, que le Seigneur en doit lui-même raconter les merveilles en l'assemblée de tous les peuples et des Princes, qui auront l'honneur de la voir au jour de son triomphe. Puis donc que ce grand Maître l'a bâtie à dessein d'en faire parade et d'être lui-même son panégyrique aux Etats généraux et en l'assemblée de tous les notables du monde, et qu'elle est singulièrement destinée à faire éclater la grandeur et l'excellence de son ouvrier : faut-il trouver étrange qu'il y ait employé, s'il est permis de le dire, toute son industrie et toute sa sagesse ? Il y aurait du plaisir à s'étendre sur ce sujet ; mais j'aime mieux arrêter ici ma plume et ma conception, pour faire voir à loisir sur la fin de ce Traité (5), que Dieu tire plus d'honneur et de gloire de Notre-Dame seule que de tout le reste des créatures ensemble, et qu'en elle se découvrent plus par-

(1) Serm. 1. de Annunt.
(2) Et ipse fundavit eam Altissimus.
(3) Serm. de Nativit. B. Virg.
(4) 3. p. q. 27. art. 5.
(5) Cap. 13.

faitement qu'en tout le reste, les admirables traits de ses divines perfections.

VIII. Finalement, le Prophète conclut : Vous êtes le sujet et le séjour de toute réjouissance, et tous ceux qui logent chez vous sont incessamment dans les ébats, et dans les cantiques d'allégresse : Verset, dont l'Eglise se sert particulièrement en l'Office de la Sainte Vierge, afin de nous bailler le sentiment que nous devons avoir du crédit que la Reine des Anges a près de Dieu. Crédit qui est tel que jamais personne ne retourna mécontent d'auprès d'elle ; au contraire, tous ceux qui s'y sont adressés, ont été obligés à publier ses faveurs et à faire entendre à tous les merveilles de sa débonnaireté. La translation de Saint Hiérôme porte, qu'on n'entend autre chose en ce sacré Palais que des chœurs de musique et des concerts harmonieux, qui disent qu'en elle sont toutes les fontaines de Dieu ; c'est-à-dire, que par elle, comme par un céleste canal, passent toutes les grâces qui sont communiquées aux hommes. Le Paraphraste Chaldaïque tourne, que le motet de ces chantres divins est, que de cette sainte maison montent sans cesse vers le ciel toute sorte de louanges, qui ne sont pas moins agréables à Dieu que les sacrifices qui lui sont offerts, quoiqu'ils tiennent le premier rang parmi les honneurs que sa Majesté reçoit de çà-bas. Enfin, suivant l'interprétation de quelques autres, le Saint-Esprit veut dire que tous ses amours sont en elle, que les entrailles de sa charité sont pour elles, que toutes ses pensées et ses désirs s'adressent à elle. Ces louanges sembleraient excessives, s'il ne s'agissait de celle qui est gardée dans les trésors de la prédestination éternelle pour être digne Mère de Dieu, et à qui pourtant est réservée une grâce si extraordinaire et une faveur si relevée, qu'elle doit être disposée à la recevoir par toutes les grâces de Dieu, par toutes les faveurs du Ciel et par toutes les caresses du Saint-Esprit.

### §. II. — De l'accroissement de la grâce de la Sainte Vierge.

*Notre Dame a pu croître en grâce.*

« I. La voie du Juste, dit le Sage (1), est comme la lumière qui croît et qui s'avance jusqu'au midi. Si cette doctrine est véri-

(1) Prov. 4 18.

table dans tous les amis de Dieu, elle l'est d'une manière très élevée en la très Sainte Vierge ; c'est pourquoi elle est comparée à l'Aurore, à la Lune et au Soleil (1). » Mais afin de parler avec ordre et avec fruit des avancements incroyables de la Mère de Dieu, il faut avant toute chose mettre pour un fondement assuré, qu'elle a pu croître en grâce, et qu'en effet elle s'est avancée toute sa vie. C'est la doctrine de la Théologie (2) appuyée sur la sainte Ecriture et secondée de la raison. Car ayant toute sa vie été voyagère, ainsi que nous disons, et non encore bienheureuse d'une félicité consommée, elle a toujours été en état de mériter, et par conséquent de croître en grâce ; et tout ce qu'on peut alléguer au contraire, outre qu'on le dit sans fondement, est plutôt au désavantage de la Mère de Dieu, qu'à son honneur et à son profit.

*Le trafic de la grâce est admirable.*

II. En second lieu, il est fort expédient que nous sachions que parmi tous les trafics du monde il n'en est point de semblable à celui de la grâce de Dieu. La raison est, en premier lieu, d'autant que c'est un négoce qui n'a pas besoin de temps comme les autres, mais il se fait en un moment. C'est une semence divine, qui en même temps prend sa racine, jette sa tige, noue son bouton, éclot sa fleur, étend ses feuilles et donne ses fruits. En outre ce qui est admirable en elle, c'est qu'une action qui provient de ce principe, mérite non seulement la gloire, mais encore une recrue et une augmentation de grâce mesurée à l'efficace et à la vigueur de l'action, en considération de laquelle elle est donnée. Recrue, que l'âme reçoit sur-le-champ et sans nul délai, parce qu'ayant à faire à Dieu, qui est non moins libéral que riche en miséricorde, il paie, comme on dit, argent comptant et aussitôt qu'on lui a présenté l'action qui est digne de récompense. Et, moyennant cette recharge, l'âme demeure enrichie de nouveaux moyens, et par conséquent disposée à produire des actes plus nobles et plus relevés que devant.

III. En troisième lieu, je voudrais bien qu'on pesât diligemment une parole, que ci-dessus j'ai jetée comme en passant, qu'il n'est avancement que de belle âme ; je veux dire de celle

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) In 3. dist. 3. et in 3. p. D. Thos q. 57.

qui, ne respirant que Dieu, s'abandonne à lui à pur et à plein, résolue de le servir quoi qu'il lui coûte, mais avec des actes courageux et héroïqnes. Car tout ainsi qu'il arrive souvent, qu'un riche marchand gagne davantage en un quart-d'heure, se promenant sur le bord de la mer, ou étant assis près de son comptoir, qu'un petit mercier en quatre-vingts ans, passant et repassant les Alpes, et courant le monde avec mille peines et dangers; ainsi voyons-nous au négoce spirituel qu'une belle âme profitera davantage en vertu tout d'un coup, qu'elle-même n'aura fait en cinquante ans, ou qu'une autre ne fera en pareil temps avec des actions ordinaires, quoique faites avec la grâce de Dieu. La preuve de cette vérité est péremptoire ès exemples de tout plein de Saints, dont l'éminente sainteté est due à quelque trait hardi, suivi de perpétuelles conquêtes dignes de cette première action qui ne se veut plus démentir.

*Il n'y a avancement que d'âme courageuse.*

IV. Pour quoi mieux entendre, je remarque, en quatrième lieu, que la grâce de Dieu qui est répandue dans nos âmes est si noble, qu'elle est capable de se doubler soi-même à chacune des actions qu'elle produit. Car jaçoit que le prix des actions méritoires ne dépende pas tant des habitudes qui sont en l'âme, que de l'efficace de la grâce mouvante, et de l'effort de la volonté prévenue et ébranlée par la même grâce; comme il se voit clairement en de très grands pécheurs, qui s'avanceront plus en une heure, que n'auront fait en plusieurs années des Religieux recevant sans cesse les grâces de Dieu, et s'employant continuellement en des actions de vertus; ce néanmoins il ne se peut nier que lorsque les habitudes sont en l'âme en quelque excellent degré, si elles sont poussées et animées d'un fort mouvement de la grâce excitante, ne plus ne moins que d'un vent impétueux, elles ne produisent de plus nobles effets. Ainsi il arrive souvent que l'habitude de la grâce qui était auparavant en l'âme, croît au double de ce qu'elle était, par le moyen d'un acte généreux qu'elle aura produit; voire même c'est ainsi qu'il arrive tous les jours qu'un bon cœur fait plus de chemin en peu de temps, que ne font les millions de ceux qui vont pesamment en besogne. Car il oblige la bonté de Dieu toujours fidèle, et qui ne se peut laisser gagner par libéralité, à lui accorder

dons sur dons, grâces sur grâces, faveurs sur faveurs, et surtout à l'engager à de grandes occasions et à de nobles entreprises ; au moyen de quoi, faisant tous les jours de nouveaux faits de vertu et de nouvelles prouesses, il se comble d'honneur, il se charge de lauriers, il prend courage de ses propres exploits, il entre plus avant en la jouissance de la faveur, et au bout du compte ne sait lui-même ce qu'il gagne. Doctrine très véritable enseignée par les Saints Pères, appuyée sur l'Ecriture, fondée en l'expérience de tous les grands serviteurs de Dieu, qui ne sont devenus grands que par la pratique de ce secret, et dont les exemples devraient époinçonner notre lâcheté, puisque Dieu ne demande que les occasions de nous avancer.

V. Enfin pour faire comme un recueil de tout ce qui a été dit jusqu'ici, je considère que tout ainsi que quatre choses jointes ensemble sont capables d'enrichir extrêmement un homme ; savoir est un grand fonds, une bonne conduite, le temps propre pour négocier, et la rencontre de quelques belles occasions : de même, quatre choses font arriver une âme à de très grands mérites et à une grâce relevée, c'est-à-dire une première grâce sanctifiante qui soit de haut prix et beaucoup par dessus l'ordinaire, un soin continuel de profiter, une longue vie passée dans les exercices de la sainteté, et le bonheur d'être employé de Dieu en plusieurs belles occasions, c'est-à-dire de faire et souffrir de grandes choses pour lui.

VI. Cette doctrine présupposée, je passe à la très Sacrée Vierge, que je trouve avoir fait d'admirables progrès en la vertu, et de merveilleuses acquisitions de sainteté, moyennant ces quatre qualités ou conditions dont je viens de parler. Bien est-il vrai que deux d'entre elles seront bientôt expédiées. Car pour ce qui est de son fonds, qui n'est autre que la grâce de sa première sanctification, j'en ai parlé suffisamment au précédent discours. Pour le temps qu'elle a eu pour négocier, ayant vécu, suivant la plus probable opinion, au moins soixante et douze ans, sans y comprendre les neuf mois qu'elle a demeuré dans les flancs de Sainte Anne, c'est assez pour conjecturer si elle a fait de beaux amas de mérites en une si longue traite d'années. Reste seulement à parler du soin et de la conduite qu'elle a apportés à cette négociation, et des occasions où elle s'est retrouvée pour faire valoir la grâce qu'elle avait reçue.

*Notre Dame a mérité sans relâche.*

VII. Quant au soin et à la conduite, je dirai tout en deux mots, mais dignes d'être pesés à loisir, qu'elle a mérité et par conséquent qu'elle a crû en grâce sans relâche et sans interruption tout le temps de sa vie ; en sorte que, mettant action sur action, elle doublait pour le moins ses grâces et ses mérites à chaque démarche (1) que sa sainte âme faisait. Je dis pour le moins, d'autant que suivant le principe qui a été ci-dessus établi, la pieuse créance la pourrait bien faire passer au-delà, et si elle se trouverait bien fondée. Que s'il est question de rendre compte de mon dire par le menu, je désire qu'on fasse état en premier lieu d'un bon nombre de graves auteurs, qui n'exceptent pas même le temps du sommeil. Parmi ceux-ci sont Saint Ambroise (2), Albert le Grand (3), Saint Antonin (4), Saint Bernardin (5) de Sienne, l'Abbé Rupert (6), et quelques (7) autres. Quelqu'un traitant de Saint Basile, assure que ç'a été celui d'entre les hommes qui a le plus vécu ; pour autant, dit-il, que ses jours ont été pleins, ainsi que parle le Psalmiste, et que toute sa vie a été un exercice de vertu, qui est la vraie vie de l'homme. Partant on en trouvera bien plusieurs qui ont été plus longuement que lui, mais peu ou point qui aient plus vécu. Or, si jamais on a pu dire d'une pure créature que ses journées ont été pleines, et que tous les moments de sa vie ont été saintement employés, il le faut dire de la Sainte Vierge, puisque jusqu'au peu de sommeil qu'elle accordait à la nature, ce n'était qu'une continuelle pratique de vertu. En outre, qu'on se souvienne que les Saints Pères nous pressent si fort de ne dénier à cette Dame nulle faveur spécialement en termes de grâce, qui soit sortable, tant à l'état et à la condition de la Mère, qu'à la grandeur et à la magnificence du Fils. Ce qu'étant ainsi, qu'y a-t-il qui lui soit plus convenable, et qui fasse mieux paraître l'affection nonpareille de Dieu en son endroit, que ce continuel redoublement de grâces, et l'admirable soin qu'elle contribuait de sa part à

(1) Ita Suar. t. 2. in 3. p. disp. 18. sect. 2.
(2) Lib. 2. de Virg.
(3) Lib. de B. Virg. c. 176. 177. 178.
(4) 4. p. tit. 15. cap. 20. §. 6.
(5) Tom. 2. serm. 51.
(6) L. 5. in Cant.
(7) Dionys. Carthus in illud Cant. 5. *Ego dormio*, etc.

les recueillir toutes, et à les faire profiter autant qu'il lui était possible?

VIII. En troisième lieu, il ne faut pas oublier qu'il y a de quoi s'étonner de ce que de très bons auteurs écrivent des admirables avancements de quelques Saints. D'où je collige que la coopération dont la Vierge a usé pour correspondre à la grâce de Dieu, ayant été la plus haute qui se puisse rencontrer, elle a été tout-à-fait incompréhensible à nos esprits. Pour moi, je me persuade aisément que hors cette âme privilégiée en toute façon, il n'en fut jamais une, dont chaque action fût ajustée à toute l'étendue de la grâce de Dieu. D'ailleurs, ce qui nous pourrait rendre la créance de cette proposition malaisée, serait possible la difficulté quasi continuelle que nous ressentons en l'exercice de la vertu, à cause des assauts que nous livrent nos mauvaises coutumes, et nos inclinations vicieuses, des mouvements furieux de la concupiscence, des surprises et des violences de nos ennemis invisibles, qui nous attaquent sous main, et à découvert, et ne nous laissent jamais en paix. Mais tout cela ne doit nullement préjudicier à la Mère de Dieu, qui a tout-à-fait ignoré la résistance que notre nature dépravée a coutume d'apporter à l'exercice des vertus. Car, pour les combats de dehors, le fléau de Dieu (1), qui sont les tentations des malins esprits, jamais n'approcha ce divin Tabernacle, ainsi que je le ferai voir à un autre sujet (2). Quant aux révoltes intérieures, tous les mouvements du corps et de l'âme étant parfaitement sujets à la raison, ainsi que je montrerai un peu plus bas (3), jamais elle n'en sentit la moindre saillie; mais elle se portait avec plus de douceur et d'inclination à la vertu, que les plus sensuels ne font aux actions naturelles, et au contentement de leurs appétits déréglés.

*Les grâces qui étaient données à notre Dame étaient extraordinaires.*

IX. Que si, à toutes ces considérations, vous ajoutez les impétuosités des grâces du Ciel survenantes aux rares dispositions qui se retrouvaient en son âme, il faudra confesser que même les Anges ne la pouvaient pas suivre; et nous la pourrons ima-

(1) Ps. 90. flagellum non appropinquabit tabernaculo.

(2) Tract. 2. c. 9. §. 7.

(3) Cap. sequenti.

giner ne plus ne moins qu'un navire chargé de richesses orientales, qui cinglant en haute mer, le vent en poupe, et les voiles pleines, marche d'une telle vitesse qu'il se dérobe aux yeux de ceux qui le regardent, sans qu'aucune chose lui fasse résistance. Allez, allez hardiment, sacré navire, allez, car, puisque nous ne pouvons pas suivre vos traces avec nos faibles esprits, il nous suffira de faire retentir les rivages des sons accoutumés d'allégresse, qui vous seront autant d'assurances de la joie que nous ressentons de votre bonheur.

*Les grandes occasions où elle s'est rencontrée. Et premièrement dès le point de sa Conception, jusqu'à celle du Verbe divin.*

X. Le quatrième chef m'arrête tout court ; ce sont les occasions extraordinaires, où la Sainte Vierge s'est rencontrée presque tout le temps de sa vie, qui lui ont présenté les moyens de faire de si grands avancements, que l'esprit humain se perd dans la recherche qu'il en fait. Pour en dire quelque chose, et pour en faire penser beaucoup davantage, je divise la vie de la très sacrée Vierge en trois temps. Le premier est dès sa conception immaculée jusqu'à l'ambassade céleste. Le second est dès ce jour-là jusqu'à la mort de son très honoré Fils. Le troisième dès lors jusqu'à son propre décès. Quant au premier temps, j'y rencontre d'entrée le point de sa première sanctification, auquel elle reçut des trésors inestimables de grâce, ainsi que nous avons vu au précédent discours. J'y rencontre celui de sa très pure Nativité, lorsqu'elle fut donnée visiblement au monde comme le commencement du bonheur qu'il attendait, où les grâces qu'elle avait auparavant reçues furent redoublées en considération de l'allégresse publique, et de l'heureuse arrivée de ce beau jour, qui n'était pas tant la naissance de la Mère de Dieu en terre, que la renaissance du monde. J'y rencontre l'entrée qu'elle fit au Sanctuaire, dont j'ai traité ci-dessus où elle fut de nouveau reçue sous la protection très spéciale du Saint-Esprit, qui la devait disposer à être sa très digne Epouse, et où de prime abord elle fut parée de nouveaux atours de grâce, et après incessamment enrichie des plus exquises faveurs de son futur Epoux.

*Les avancements de la Sainte Vierge, dès la Conception du Verbe divin.*

XI. Quant au second temps, la première rencontre que j'y fais c'est l'incompréhensible Conception du Verbe divin dans ses sacrés flancs, dont les Saints disent des merveilles. Saint Hiérôme (1), entre autres, a très bonne grâce, quand il la compare à la quarante-deuxième demeure du peuple d'Israël, lorsqu'il campa contre le fleuve du Jourdain. Car le mystère de cette figure s'accomplit, dit ce saint Docteur, lorsque le Sauveur du monde ayant fait jusqu'à ce temps-là diverses stations parmi les anciens Patriarches, il s'arrêta finalement près du sacré Jourdain, c'est-à-dire de la glorieuse Vierge, qui à guise d'une rivière enflée, regorgeoit de toutes parts des grâces du Saint-Esprit. Que si dès lors, voire dès auparavant elle était pleine de grâce, dit l'éloquent Saint Eucher (2), qui pourra seulement penser en quelle abondance elle la reçut, lorsque Dieu fut conçu dans ses entrailles ? Si à l'arrivée de la bienheureuse Vierge, dit le Vénérable Bède (3), sa cousine Elisabeth fut remplie d'une lumière si extraordinaire, qu'elle-même s'en étonna ; que devons-nous croire du Soleil d'où procédait cette clarté ? Il ne faut nullement douter, dit Sophronius (4), que long-temps avant que la Vierge concût le Verbe divin, elle ne fût incomparablement plus sainte que toutes les autres qui étaient sous le ciel ; car, ainsi était-il raisonnable que fût préparée celle de qui devait être prise la chair que Dieu avait destinée d'unir à sa propre personne. Mais en l'heureux moment que la grâce substantielle du Ciel descendit en elle, et que la vertu du Très-Haut l'ombragea, elle devint plus précieuse que les grâces elles-mêmes, plus relevée que la hauteur, et plus belle que la sainteté : elle fut rendue si glorieuse par la prérogative de ses mérites, que dès lors tous les exercices où elle s'employa furent célestes et divins. Je sais bien qu'il ne se peut rien dire qui approche de ce qui est en effet ; néanmoins, pour donner quelque sentiment à nos cœurs de l'excellence de la grâce qu'elle reçut alors, je mettrai seulement en avant les considérations

(1) Epist. ad Fabiolam de 42. mansionibus.
(2) Ad Evang. feriæ 4. Dominicæ 4. Advent.
(3) Homil. de visitatione.
(4) Ser. de Assumpt. ad Paulam et Eustoch.

de trois grands Docteurs. Le premier est l'auteur de la Glose ordinaire, que l'Eglise a toujours révéré, lequel expliquant ce mot du premier chapitre de Saint Matthieu, où il est dit que Joseph ne connut pas la Sainte Vierge après qu'elle eut conçu et enfanté le Verbe divin, il dit que le sens de ces paroles est que Joseph méconnut en quelque façon la très sacrée Vierge son Epouse dès ce temps-là, d'autant que de sa divine face sortait une splendeur qui lui éblouissait les yeux, et le remplissait d'un certain tremblement mêlé de douceur et de révérence tout ensemble. Le second est Saint Bernardin le Siennois (1), qui avance une proposition digne d'être mieux examinée à une autre occasion (2). Car il dit que la Sainte Vierge mérita davantage par le seul acte de consentement qu'elle donna à la semonce de l'Ange, que tous les Martyrs ensemble au temps de leurs plus grandes souffrances, que tous les Confesseurs en leurs pénibles travaux, que toutes les Vierges dans les victoires qu'elles ont remportées en la défense de leur chasteté : bref, que tout ce qui est de Saints au Ciel parmi les continuels exercices de vertu. Que si cet acte seul fut si relevé et de si haut prix, qui nous dira de quel mérite fut la grâce qui lui fut pour lors accordée ? Le troisième est le saint Archevêque de Florence (3), qui confesse qu'il sent une très grande inclination à croire qu'en ce bienheureux moment la grâce de la Vierge fut si excellente, qu'elle mérita la claire vue de Dieu et du mystère qui se passait en elle, quoique par éclair tant seulement et pour fort peu de temps : de quoi il nous faudra dire quelque chose au Chapitre suivant. Que tous les Anges pointent ici leurs entendements, et qu'ils fassent un effort d'esprit pour comprendre la hauteur de cette grâce, jamais ils n'y arriveront. Aussi est-ce leur contentement et le nôtre quant et quant, que les mérites de celle qu'ils honorent soient si relevés qu'ils n'aient pas moyen d'y atteindre.

*Les avancements de la Sainte Vierge, jusqu'à la mort du Sauveur.*

XII. Or, si la grâce de la Sainte Vierge a été ineffable au point de la conception du Verbe divin, il n'est pas à croire, dit Saint

(1) Tomo 2. serm. 51. art. 3. cap. 1.
(2) Tract. 2. cap. 2.
(3) S. Antoninus 4. p tit. 15. c. 17. §. 1.

Augustin (1), que le temps l'ait amoindrie : au contraire, il serait impossible à tout autre, excepté à celui seul qui a daigné prendre d'elle la nature qu'il avait créée, d'expliquer les effets que par après elle produisit. Saint Athanase l'avait enseigné devant lui en ces mots (2) : Nous l'appelons pleine de grâce, pour autant que par la plénitude du Saint-Esprit, qui descendit dans elle, elle fut remplie de toutes les grâces du Ciel ; grâces qu'il ne faut pas estimer avoir été comme passagères en elle, mais plutôt l'avoir accompagnée tandis qu'elle porta dans ses entrailles le fruit de vie, voire jusqu'à la fin de sa demeure sur la terre. De vrai, il me semble que ce serait une chose de fort mauvaise grâce d'estimer que la Vierge fût déchue de mérites, tandis qu'elle allaitait le Fils de Dieu, qu'elle l'emmaillotait, qu'elle le servait avec tant d'affection, qu'elle l'accompagnait en ses voyages, qu'elle écoutait ses admirables leçons, qu'elle souffrait pour lui et avec lui ; puisque, au contraire, la raison contraint de confesser que, parmi les plus nobles exercices de la vie tant active que contemplative, elle arriva à un si haut degré de mérite, que c'est ce qui fait dire aux Anges avec étonnement (3) : Qui est celle-ci qui monte du désert comme un trait de fumée d'encens, ou d'une composition de toute sorte de poudres aromatiques ? Car de représenter ici les actes de Foi, d'Espérance, de Charité, d'Humilité, d'Obéissance, de Résignation, de Patience, de Force, de Zèle et de toutes les autres vertus, qui montaient sans cesse de son sacré cœur comme de l'Autel des parfums, de dire de quelle pureté et de quelle perfection elle les accompagnait, et de rapporter ensemble ses avancements journaliers ; c'est chose moins aisée que de nombrer les étoiles du Ciel, ou de tenir compte des grains de sable qui sont sur le rivage de la mer. Il faut attendre de voir dans le miroir de l'Essence divine ce qu'il plaira à sa Majesté de nous en découvrir, et cependant dire un million de fois qu'il est trois fois Saint, non seulement en soi-même, mais encore en cette sienne Epouse, qu'il a faite pour être après le Verbe incarné la merveille de toute sainteté.

(1) Ser. de Assumpt. t. 9. operum.
(2) Serm. de Sanctissima Deipara.
(3) Cant. 3.

*Les avancements de la Sainte Vierge, depuis la mort du Sauveur jusqu'à la sienne.*

XIII. Quant au troisième temps, c'est-à-dire à celui qui s'est écoulé depuis l'Ascension de notre Seigneur jusqu'à sa propre Assomption, je n'en puis dire autre chose sinon qu'il s'est passé dans les rencontres de toute sorte d'occasions des premières et plus héroïques vertus, dans les entrevues continuelles des Bienheureux Esprits et de son Bien-aimé Fils, dans les extases des plus hautes contemplations, dans les embrasements des plus ferventes Communions, dans la visite ordinaire des lieux saints, dans les actions Hiérarchiques de sa céleste maîtrise et des divines leçons qu'elle faisait aux Maîtres de l'univers, dans la charitable assistance qu'elle donnait à la nouvelle Eglise du Sauveur ; bref dans la pratique ordinaire des plus belles actions, dont une pure créature soit capable. Ce qui fait dire au Bienheureux Laurent (1) Justinien, qu'il est impossible d'expliquer la véhémence de l'amour de cette belle âme, l'efficace des saints désirs qui mettaient son cœur en feu et en flammes, et la force des soupirs redoublés qu'elle jetait incessamment contre le Ciel. De sorte que pour suivre la conception de ce grand Saint, il nous faut représenter un globe de feu qui, s'étant long-temps agité dans la fournaise, enfin vient à rompre la prison où il était retenu par force, puis se lance sans nulle résistance, et avec une vitesse nonpareille traverse la basse et la moyenne région de l'air, et plus il s'avoisine de son lieu naturel, plus il redouble sa roideur, de manière qu'il devance les vents les plus impétueux. C'est une image grossière pour nous aider à concevoir comme la Mère de Dieu ayant toujours doublé le pas le long de sa vie, à mesure qu'elle s'approchait du Ciel comme de son lieu élémentaire, elle allait prenant nouvelle vigueur; et ayant dès long-temps surpassé tout le reste, elle se surpassait soi-même par de nouveaux exercices de sainteté.

### §. III. — De la hauteur de sa dernière grâce.

*Les témoignages des Saints Pères.*

I. Il ne reste désormais que ce dernier point : bien est-il vrai qu'il est le plus important de tous et le plus difficile à vider.

(1) Serm. de Assumpt.

J'appelle sa dernière grâce et sa grâce finale, non le dernier attrait ou le dernier mouvement efficace de Dieu, non le dernier consentement qu'elle donna à la semonce du Ciel, mais la perfection de sa dernière grâce sanctifiante, c'est-à-dire l'état et la mesure de la grâce qui se trouvait en son âme à l'heure de son décès, après les accroissements continuels dont il a été jusqu'ici parlé. De cette grâce les Saints Docteurs disent des merveilles, et néanmoins il leur semble toujours qu'il n'ont rien dit. Elle a reçu la plénitude de la grâce, dit Saint Ildefonse (1). Elle est un abîme de grâces, dit Saint Jean Damascène (2), elle passe les Chérubins, elle devance les Séraphins, il n'est rien qui s'approche davantage de Dieu qu'elle. Sa grâce est infinie, dit Saint Epiphane (3). Le privilége de ses mérites est inexplicable, dit Saint Bernard (4). Il n'y a personne entre les hommes ou entre les Anges qui puisse déclarer la hauteur de sa grâce, dit Saint Anselme (5). La Sainte Vierge est appelée mer, dit Denys le Chartreux (6), d'autant que tout ainsi que nul ne saurait compter les gouttes de la mer, de même il est impossible de pénétrer l'excellence de la grâce et de la gloire qu'elle a reçues de Dieu. Il n'y a cœur qui la puisse comprendre, dit Saint Augustin (7), ni langue qui en puisse parler comme il faut. Il appartient à Dieu seul de la connaître parfaitement, dit Saint Bernardin le Siennois (8). La grâce de la Mère de Dieu, dit Saint Bonaventure (9), a été très vraie en sa nature, très riche en son prix, très immense en ses dimensions, très profitable en ses effets. Elle a été très abondante en l'affluence des dons du Saint-Esprit, très agréable en la manifestation qui en a été faite au dehors, très singulière ès priviléges qui l'ont accompagnée, très glorieuse en la récompense qui l'a suivie. La Vierge a été pleine de grâces par l'illustration de sa sagesse, par l'inondation du Saint-Esprit, par la possession de la sainteté, par l'onction de la miséricorde, par la fécondité de son ventre, par l'instruction des Maîtres de l'Eglise, par l'odeur de sa bonne vie, par le rejaillissement de la gloire de Dieu, et par la jouissance de la béatitude interminable.

(1) Serm. 6. de Assumpt.
(2) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.
(3) Orat. de S. Maria Deipara.
(4) Serm. 4. de Assumpt.
(5) Lib. de excellentia Virg. c. 3.
(6) Lib. 3. de laudib. Virg. art. 30.
(7) Serm. de Assumpt. Virg. to. 9. operum.
(8) Tom. 1. ser. 51.
(9) Speculi B. Virg. 2. 5. 6. 7.

L'Ange l'a saluée pleine de grâce, le Saint-Esprit l'en a remplie, toute la divinité l'a possédée.

*Démonstration sensible de la hauteur de la grâce de la Sainte Vierge.*

II. Si l'esprit humain pouvait comprendre jusques où est arrivée cette grâce par ses redoublements ordinaires, dont j'ai peu auparavant discouru, je tiens pour tout assuré qu'il se pâmerait d'étonnement. Que s'il n'y peut pas atteindre, beaucoup moins la plume sera-t-elle capable de le déclarer. Néanmoins pour en donner quelque grossière connaissance, je me veux servir d'une démonstration sensible, dont je puis dire d'abord, que qui n'est fort accoutumé aux incroyables excès où arrive dans fort peu de nombres la proportion double, il ne peut faillir d'être supris. Figurez-vous donc un grand Roi, qui ait un favori qu'il chérisse si tendrement et si ardemment, que pour le voir plus souvent il lui promette qu'à la première fois qu'il le viendra saluer il lui fera présent d'un écu, et qu'à toutes les autres, il ira toujours doublant sa libéralité. C'est bien peu d'un écu pour un grand Roi, et si je ne veux pas prendre long terme; je veux que vingt-quatre heures durant ce Gentilhomme se présente à lui chaque heure une fois seulement. Où pensez-vous qu'arrivera cette libéralité ? possible ne me croyez-vous pas lorsque je le dirai, et si pourtant je n'ajouterai rien à la vérité, si je dis qu'il lui sera redevable de huit millions, trois cent quatre-vingt huit mille, six cent huit écus. Que s'il poursuivait encore un jour en la même libéralité, doublant toujours depuis ce dernier nombre, je maintiens que quand il aurait tout l'or du Pérou et celui qui est caché dans les entrailles de la terre ou dans le sein des abîmes, il ne saurait acquitter sa promesse, quoiqu'il ne s'agit sinon de deux fois vingt-quatre heures.

III. Or, pour passer au sujet dont il est question, je présuppose en premier lieu que la mesure de la première grâce qui est répandue dans l'âme d'un petit enfant, lorsqu'il reçoit le baptême, sans aucune disposition de sa part, s'appelle un degré de grâce. En second lieu, je suis content qu'on estime que la mesure de la grâce de la Mère de Dieu au point de sa conception ne fût que d'un semblable degré, quoiqu'elle en eût les millions. En troisième lieu, je ne veux prendre que vingt-quatre heures, pendant lesquelles elle fasse à chaque heure un acte d'a-

mour de Dieu tant seulement : elle y allait bien d'autre façon, mais c'est tout un. Tant y a qu'à ce compte tout tel qu'il est, elle se trouverait riche au bout de sa première journée de huit millions trois cent quatre-vingt huit mille, six cent huit degrés de grâce. A votre avis où fût-elle arrivée à la seconde journée, ou à la centième, ou ès dernières années et ès derniers jours de sa vie, lorsqu'elle doublait quasi à chaque moment des sommes non imaginables et encore moins explicables? Faudrait-il pas aller quasi à l'infini? Je dirai bien davantage, puisque votre esprit commence à se perdre dans l'étonnement, que les arithméticiens font voir à ceux qui veulent avoir la patience d'écouter leurs raisons, que qui mettrait seulement vingt-un chiffres consécutifs, il ferait un nombre plus grand qu'il ne faudrait de grains de sable pour remplir toute la capacité du monde depuis la surface de la terre jusqu'à la concavité du dernier Ciel. Et moi je dis là-dessus que quand on aurait mis encore davantage, ce ne serait pas pour égaler le nombre des grâces, dont était remplie l'âme bienheureuse de la très sacrée Vierge à l'heure de sa séparation, suivant le calcul très raisonnable que j'en ai fait.

IV. Cette pensée me jette dans une autre, qui est de plusieurs graves Théologiens, qui pour toutes les considérations que j'ai jusqu'ici alléguées, ne font nulle difficulté d'assurer qu'alors la Sainte Vierge possédait seule plus de grâces, que n'en auront jamais tous les Bienheureux ensemble. Lorsque le Docteur François Suarez, Religieux de notre Compagnie, personnage non moins connu par sa rare piété, que par sa profonde doctrine, lisait publiquement la Théologie, Martin Guttierrez, de qui je parlerai ailleurs, mu de l'extrême dévotion qu'il portait à la Mère de Dieu, donna courage audit Suarez d'entreprendre la preuve de cette proposition en une ouverture des leçons de Théologie, qu'il fit en l'université de Salamanque. Dessein qui lui réussit si heureusement, que la Sainte Vierge ne dédaigna pas de remercier le Père Guttierrez de ce trait d'affection qu'il lui avait montré. Et le Ciel se rendit tellement favorable à cette pieuse créance, qu'il l'a fait depuis embrasser à un bon nombre de Docteurs Catholiques (1); de sorte qu'aujourd'hui elle est reçue avec applaudissement ès écoles de la Théologie et parmi les

(1) Suar. to. 2. in 3. p. d. 18. sect. 4. conc. 2.

assemblées Chrétiennes, et mille et mille fois les Eglises ont retenti de cette dévote doctrine par tous les endroits de la terre. De moi je me persuade aisément que tout esprit bien fait et médiocrement affectionné à l'honneur de la Reine du Ciel l'embrassera sans répugnance, s'il veut lire avec attention et sans préoccupation d'esprit ce qui a été dit de sa grâce jusqu'à présent. En second lieu, s'il lui souvient toujours qu'il s'agit de la Mère de Dieu, c'est-à-dire de celle qu'il a choisie pour faire montre de sa magnificence et qu'il a plus élevée par dessus l'ordinaire, qu'il n'a fait les plus hauts cèdres du Liban par dessus les ronces et les buissons. En troisième lieu, s'il fait réflexion sur ce que plusieurs signalés Docteurs assurent, que le premier Ange a plus reçu de grâces de Dieu que tout le reste des purs esprits, voire des hommes ensemble, comme étant le premier en son genre, de même que le Soleil en qualité de premier corps lumineux a plus de lumière tout seul que toutes les étoiles et tous les feux du monde joints ensemble. En quatrième lieu, s'il considère qu'elle est l'unique en son espèce et qu'entre toutes les pures créatures elle entre seule avec son très honoré Fils dans l'ordre de l'union personnelle, qui surpasse incomparablement en grâce et en gloire tout ce que nous pouvons imaginer dans les termes ordinaires de la sainteté. Finalement, s'il la prend comme une cause universelle avec son fils, comme la Mère et la Reine de tous les élus, et par conséquent comme une fontaine de grâces où tous les autres doivent puiser sans qu'elle tarisse jamais.

*Recueil de l'excellence de la dernière grâce de la Sainte Vierge.*

V. Or, d'autant qu'il est à craindre qu'une parole sitôt dite ne s'écoule aisément sans pénétrer avant dans nos esprits, afin qu'elle y fasse quelque impression et qu'elle y jette de plus profondes racines, je souhaiterais que tous les Bienheureux escadrons tant de la Jérusalem triomphante que de la militante vinssent à faire un tour de montre devant nous, avec toutes les grâces qu'ils ont reçues de Dieu. Nous verrions d'abord la cornette blanche des Vierges, et sous ce précieux étendard les millions de saintes âmes, qui pour la conservation de leur pureté ont remporté infinies victoires. Nous apercevrions sous le même drapeau des Saintes veuves et des Dames mariées, quasi sans

nombre, chargées des mérites que leur ont acquis leurs longues souffrances et les actions héroïques des vertus qu'elles ont pratiquées. Tous les Saints Confesseurs viendraient après, où nous remarquerions les milliers de Saints et vénérables Prélats, qui ont scellé et scellent encore aujourd'hui le mérite de leur confession et la dignité de leur charge pastorale par tant de travaux et de marques de leur infatigable constance. Nous découvririons les bandes innombrables de Saints Religieux couronnés des fruits de leur persévérance au service de Dieu et en l'exercice continuel de sa sainteté. Nous verrions un gros de toute sorte de personnes et de toutes conditions, dont les actions vertueuses embaument les rues de la Sainte Cité. Après ceux-ci marcherait en ordonnance l'armée victorieuse des Saints Martyrs, qui sont en si grand nombre, qu'ils étonnent les portes de l'Enfer, et dont les conquêtes sont telles que, sans parler du reste de leur vie, le seul effort de charité qu'ils ont fait en mourant pour Dieu, est d'une telle considération que, s'il était mis en balance, il pourrait emporter toutes les actions vertueuses d'une très longue vie des autres. Mais, grand Dieu ! qui saurait expliquer ce que les Saints Apôtres apporteraient à cet amas de grâces ? ceux, dis-je, qui ayant reçu les prémices de l'esprit, comme disait Saint Paul, et qui étant venus avant que les coffres des mérites du Sauveur fussent ouverts, en ont pris tant qu'ils ont voulu, pour avoir de quoi distribuer abondamment à tout l'univers. Viendrait en suite de ceux-ci la vénérable antiquité et le noble escadron des Patriarches et des Prophètes, qui par leur longanimité et constance ont fait d'admirables provisions de richesses célestes, dont ils grossiraient en passant la masse commune des grâces de la sainte Eglise. Que dirai-je de la gendarmerie de Dieu et d'un nombre innombrable de purs esprits, dont les mérites vont si haut, qu'un seul d'entre eux, j'entends le premier Séraphin, pourrait (au rapport de plusieurs) financer lui seul autant de grâces, que tout le reste des Anges et des hommes ensemble ? Tout esprit créé se perd dans l'abîme de ce trésor, lorsqu'on lui dit, qu'il faut prendre toutes ces grâces et en faire une seule grâce : Car il ne lui est pas possible d'en comprendre l'étendue. Néanmoins tant après cela, encore faudra-t-il dire ; voilà un commencement de la sainteté de Marie. Car enfin, quoique cette grâce soit presque infinie, si est-ce une grâce de

serviteurs. Or, est-il ici question de fonder une grâce éminente, une grâce de prérogative; en un mot, une grâce de Mère de Dieu, qui passe incomparablement par dessus tout ce qui est des grâces des serviteurs. C'est vous seul qui en avez enrichi cette âme bienheureuse, qui la comprenez, ô Dieu d'infinie Majesté! à vous en soit l'honneur et la gloire, qui par là nous avez fait connaître les biens que vous possédez en vous-même. Nous vous disons à ce sujet: Grand, Grand, Grand et dix millions de fois très Grand, le Seigneur des grâces et le Dieu des bénédictions.

### §. IV. — De la grandeur de ses mérites.

*Deux sortes de mérites.*

I. Puisqu'une pure créature ne peut pas monter plus haut qu'à mériter d'être Mère de Dieu, je suis d'avis de vider ce point avant tout autre, et de voir si la Sainte Vierge a pu mériter tant d'honneur. Mais étant la question d'un côté très importante et de l'autre assez malaisée à décider, il sera bon, ce me semble, d'éclaircir auparavant quelques points, qui autrement seraient pour donner de la difficulté à la suite du discours. Tout premièrement donc, je présuppose que l'Ecriture Sainte et les Pères ont baillé sujet aux Théologiens de distinguer deux sortes de mérites, dont l'un peut être appelé mérite de justice ou de condignité, et l'autre, mérite de bienséance et d'honnêteté. Au premier, Dieu est obligé par titre de justice à faire, ou à donner (1) quelque chose en considération du service qui lui est rendu, en sorte qu'il ne lui est pas loisible de faire autrement sans offenser non seulement sa bonté, mais encore sa justice. Au second, il reconnaît les actions vertueuses de ses créatures sans obligation de justice, mais seulement de courtoisie et de bienséance. Et tout ainsi que le premier mérite est fondé sur la justice de Dieu, de même le second est appuyé sur sa libéralité (2), dont l'une et l'autre l'oblige, chacune en sa façon. Outre ces deux sortes de mérites, qui sont prises par proportion de ce qui se retrouve parmi les hommes, il en est encore une troisième, à laquelle les Théologiens ont beaucoup moins d'égard qu'aux deux autres, et à laquelle ils ne baillent le nom de mérite qu'avec im-

(1) D. Th. 1. 2. q. 114. art. 2. et 161. DD.

(2) D. Th. in 2. dist. 27. art. 4. D. Bonav. in 4. dist. 15. p. 1.

propriété. Car à la bien prendre, elle n'est fondée sur aucune action faite en considération de la récompense qui lui est donnée, mais seulement sur les bonnes qualités de la personne méritante. Ainsi nous disons communément que quelqu'un mérite un Office de Conseiller, ou qu'il est digne d'être Président, quoiqu'il n'ait jamais rien fait à ce dessein, voire qu'il n'en ait nulle envie, mais seulement parce qu'il a toutes les qualités qu'on saurait désirer en une personne de cette condition.

II. En second lieu, il faut présupposer que tout mérite, qui est de rigueur de justice, requiert par nécessité deux conditions: La première est, qu'en l'action se retrouve une certaine sorte d'égalité avec la récompense qui lui est accordée, faute de quoi ce que Dieu donne en considération de quelque service, tient plutôt lieu de courtoisie et d'honnêteté, que de chose due par justice. La seconde est, qu'il accepte la bonne œuvre en qualité d'action méritoire et qu'il lui promette la récompense. Car étant ce souverain Seigneur tout-à-fait indépendant de nous et de nos actions, il ne peut être obligé que par soi-même; c'est-à-dire, sans que par son excessive et infinie bonté il consente à être obligé, ce qu'il fait allouant volontairement nos petits services faits avec sa grâce et non autrement en qualité d'œuvres méritoires. En effet il abaisse sa grandeur jusqu'à vouloir en passer contrat, sa parole royale nous servant d'instrument authentique et sa vérité de témoin irréprochable; de manière qu'ayant ainsi contracté, et sa promesse, qui seule le peut lier, y étant intervenue moyennant quelque condition onéreuse de notre part, nous prenons la hardiesse, puisqu'il le veut ainsi, de dire qu'il nous est obligé et redevable, parlant à la façon que les choses se passent parmi les hommes. Car de même qu'entre nous toutes ces formalités s'étant retrouvées et un homme ayant engagé sa parole, lorsque celui à qui il a passé promesse a fait ce dont ils étaient convenus par ensemble, nous disons qu'il est réciproquement obligé à faire ou à donner ce qu'il a promis, et en cas de refus il est tiré en justice, comme redevable à la justice même, dont il viole les droits; de même Dieu ayant désiré de nous de bonnes actions faites avec sa grâce et nous en ayant promis récompense, toutes et quantes fois que nous lui présentons ces bonnes œuvres, nous disons que par titre de justice il doit ce qu'il a promis et que nous l'avons mérité; mais cette

promesse cessant, nous n'avons nul droit de le convenir par justice

III. En troisième lieu, il faut remarquer (1) qu'il n'est pas nécessaire que l'égalité, qui se retrouve entre l'action et la récompense, soit telle que pour peu qu'on en rabatte elle vienne à cesser, ainsi qu'il arrive entre deux quantités, dont l'une n'excède pas l'autre d'un seul point. Il suffit que selon les circonstances qui accompagnent l'action, il y ait, moralement parlant, une telle proportion entre elle et le prix dont elle est guerdonnée, qu'on puisse dire en vérité qu'elle est digne d'un tel prix. Ainsi disons-nous que le gentilhomme, qui à la course de la bague a emporté quelque riche diamant, l'a mérité de justice, jaçoit qu'il l'ait gagné avec fort peu de peine et de travail : autrement il faudrait dire que par nos bonnes œuvres nous ne pourrions pas mériter la gloire et la possession de Dieu, que l'Ecriture Sainte (2) et les Saints Pères (3) confessent surpasser infiniment toutes les actions méritoires des justes.

IV. En quatrième lieu, il me semble que le mérite de justice, qu'ils appellent de condignité, ne doit pas être limité aux actions qui de soi-même ont un rapport comme naturel à la récompense qui leur est donnée ; mais qu'il se peut étendre encore à celles qui de leur nature n'ont pas ce rapport, mais seulement par la pure volonté de celui qui leur veut donner un tel prix, pourvu que d'ailleurs elles aient l'égalité, dont il a été parlé ci-dessus. La raison de ceci se prend de la liberté de Dieu, et de toute autre personne, qui de son libre mouvement veut mettre le prix à quelque action. Car il serait hors de propos de lui lier tellement les mains, qu'il fût par nécessité attaché à une sorte d'action sans avoir le moyen d'accorder la même récompense à une autre. Ainsi, pour ne me pas départir de l'exemple dont je me suis déjà servi, le Roi de sa pure volonté promet le diamant à celui qui le méritera à la course de la bague, jaçoit que cette action n'ait point d'autre rapport au diamant que celui que lui donne le bon plaisir du Roi, qui pourrait du même prix guerdonner quelque autre action, pourvu que d'ailleurs elle en fût digne.

(1) D. Th. 1. 2. q. 114. art. 3. Bellarm. l. 5. de Justificat. cap. 14.
(2) Cor. 4.
(3) S. Athanas. in vita S. Antonii.

V. Finalement, il faut demeurer d'accord que, nonobstant toutes les promesses de Dieu, et l'égalité des bonnes actions que nous saurions mettre pour établir la rigueur de justice, nous n'avons pas moyen de nous passer de la libéralité de Dieu. Car toujours faut-il qu'en cette entresuite de grâces et de bonnes actions, il y ait une première grâce qui mène le branle, et qui conduise les autres grâces, qui est tellement au-delà de nos forces, que par nécessité elle doit être tenue pour un pur don et pour une grâce gratuite, sans toutefois que pourtant elle déroge à la dignité du mérite suivant, ou à la rigueur de la justice. Le saint Concile d'Orange le dit en termes fort courts, mais fort clairs et résolutifs. Il est vrai, dit-il, que Dieu doit la récompense aux bonnes œuvres quand on les fait : mais il est aussi vrai qu'il y a une grâce qu'il ne doit pas, laquelle précède ces actions à ce qu'elles puissent être faites.

*En quelle façon la Sainte Vierge a mérité d'être Mère de Dieu.*

VI. Ces vérités présupposées, je crois qu'il faut dire avant toute chose, que la disposition que la Bienheureuse Vierge a apportée pour être Mère de Dieu, enclot en son étendue tant de grâces et de faveurs extraordinaires, qu'elle ne trouvera jamais mauvais qu'on publie qu'elle ne les a pu toutes mériter. Cela soit dit à la gloire de celui qui l'a prévenue par tant de bénédictions de douceur, qui lui a donné au commencement une première grâce si abondante, qui l'a affranchie de tout péché, lui a conféré la justice originelle avec un règlement parfait de tous ses mouvements, l'a fortifiée tant et tant de fois avec ses grâces excitantes beaucoup plus efficaces que ne portaient ses mérites précédents, qui sont autant de grâces gratuites et provenantes de la main libérale de celui, lequel ainsi que chante l'Eglise (1), l'avait choisie, et choisie avant tout mérite. Et de cette sorte pouvons-nous entendre les Saints Pères, lorsqu'ils disent que l'honneur de Mère de Dieu était au-delà des mérites de notre Dame ; comme lorsque Saint Augustin (2) assure que pour ce sujet elle se dit bienheureuse, non par son propre mérite, mais par la bonté de celui qui a choisi en elle sa demeure :

(1) Elegit eam Deus, et præelegit eam.

(2) Dial. I. contra Pelagianos.

et lorsque Saint Fulgence (1) maintient qu'elle mérita de loger le Verbe Incarné, non par les mérites humains, mais par la dignité de Dieu seul, qu'elle conçut et enfanta.

VII. Ensuite de cette première proposition, je puis dire (2) que les grâces gratuites, dont je viens de parler, étant présupposées pour relever le prix de ses actions au moyen de ses coopérations, elle a mérité en rigueur de justice les dispositions admirables qu'elle a apportées pour être un jour Mère de Dieu. La raison n'est pas malaisée à comprendre, attendu que toutes ces dispositions sont encloses dans sa propre sanctification, et par conséquent elles ne surpassent nullement le principe d'où elles procèdent, et auquel elles sont dues comme prix, qui est la grâce et la sainteté, qui se retrouve en sa bienheureuse âme.

VIII. Que s'il est question de passer outre, et d'approcher de plus près le glorieux titre de Mère de Dieu, je dis parlant absolument, qu'elle ne l'a pas mérité en rigueur de justice (3). La raison est, d'autant que le mérite de justice ne pouvant subsister sans la faveur particulière de Dieu stipulant, et acceptant nos bonnes œuvres en qualité d'actions méritoires, ainsi qu'il a été dit, nous ne trouvons pas qu'il les ait autrement allouées que comme dignes d'un surcroît de grâces, et de ce qui est nécessaire pour conduire l'âme à la jouissance du souverain bien, qui est le comble de la récompense due à tous nos mérites. De sorte que le grade de Mère de Dieu étant tout-à-fait hors du prix que sa Majesté a mis aux actions de sainteté, il ne se peut dire qu'il soit donné par justice, ou que par ce titre il lui puisse être demandé.

IX. Néanmoins, si le mérite de justice ou de condignité était pris non pour celui qui naît des actions vertueuses et louables, mais pour celui qui est fondé sur les qualités relevées de la personne que nous disons être digne de quelque honneur, ou de quelque charge; il se trouve de très bons auteurs, qui assurent sans difficulté que la Sainte Vierge a été digne Mère de Dieu, qu'en cette façon elle a mérité ce glorieux titre d'honneur, qu'elle a eu toute sorte de qualités éminentes pour s'acquitter digne-

(1) De Incarn. et gratia, c. 7.
(2) D. Th. 3. par. q. 2. art. 11. ad 3. Suarez. Tom. 1. sect. 27, vel puncto 8. q. 2.
(3) D. Tho. loco cit.

ment de cette charge ; bref qu'en ce sens nous devons entendre les Saints Pères, lorsqu'ils disent des merveilles du mérite de la très glorieuse Vierge.

X. De moi je ne vois nul moyen de m'arrêter ici ; mais il faut que je passe outre, et que je dise avec de bons Théologiens (1), que si la Sainte Vierge n'a pas mérité, en rigueur de justice et de condignité, d'être Mère de Dieu, ce n'a pas été faute d'actions qui eussent de la proportion avec la hauteur de ce titre, mais seulement parce que Dieu ne les avait pas acceptées à cet effet, au moins que nous sachions ; et qu'au reste si Dieu eût voulu mettre prix à ce degré d'honneur, infailliblement elle l'eût emporté par la hauteur de ses mérites. Ce qui me donne assurance d'avancer cette proposition, c'est en premier lieu ce qui a été jusqu'ici discouru de l'incompréhensible grandeur de ses mérites. En second lieu, que jaçoit que le titre de Mère de Dieu surpasse toute la capacité de nos esprits, néanmoins il n'est pas absolument infini comme celui de Fils de Dieu, mais seulement avec limitation, et à cause du terme qu'il enclot : de même que la gloire des Bienheureux, jaçoit qu'avec excès de proportion. Ce qui me fait dire qu'il n'est pas inconvénient que les mérites d'une créature n'y puissent atteindre, s'ils étaient ordonnés et acceptés de Dieu à cet effet. En troisième lieu, il semble que la très Sainte Trinité qui aimait la sacrée Vierge d'un amour indicible, la voulant gratifier en toutes les manières possibles, eût quelque obligation de bienséance de lui donner ce titre en la plus noble manière qui fût, qui proprement est celle dont nous parlons, présupposé d'ailleurs qu'il n'y eût point d'indécence, ni d'impossibilité, comme il serait malaisé d'en trouver. En quatrième lieu, il faut bien que nous baillions pour le moins ce sens à l'opinion de plusieurs bons Docteurs qui passent outre, et disent absolument qu'en toute rigueur de justice elle a mérité d'être Mère de Dieu. Enfin la sainte Eglise et les Saints Pères parlent si hautement de sa dignité et de son mérite, qu'il n'est pas possible d'aller plus avant. Car au temps de la Résurrection, nous lui disons (2) que celui qu'elle a mérité de porter est ressuscité. Et le beau de ce Cantique est, que ce n'est pas

(1) Suarez loco cit. concl. 3. etc.

(2) Quia quem meruisti portare, resurrexit.

une parole humaine, mais une voix Angélique qui a été premièrement ouïe au Ciel. En un autre temps nous disons à Dieu (1) qu'il l'a disposée par son Saint-Esprit pour être la demeure digne de son Fils. Saint Basile (2) assure, que la chair qu'elle a donnée a été digne d'être unie à la divinité de l'unique de Dieu. Saint Epiphane ne peut supporter l'insolence de quelques hérétiques, qui avaient bien osé attaquer cette Vierge. Et quoi, dit-il (3), sont-ils donc si abandonnés que de se prendre à celle qui a été choisie entre les milliers, et s'est rencontrée digne d'être la demeure du Fils de Dieu? Le grand Pape Saint (4) Grégoire dit emphatiquement, qu'elle a élevé le sommet de ses mérites jusqu'au trône de la Divinité. Saint Augustin (5) reconnaît tant de sainteté en la Vierge, qu'il confesse qu'elle a mérité d'être choisie parmi toutes les autres. Le B. Cardinal Pierre Damien (6) donne le même privilége à la grâce, qui s'est retrouvée en elle. Je produirais à cinquantaines ces braves et irreprochables témoins, si je ne craignais de tirer la preuve en longueur, et de donner du soupçon au dévot Lecteur que j'eusse quelque défiance de son affection envers la Mère de Dieu. Seulement dirai-je ce mot, qu'attendu que les Saints parlent si hautement et sans limitation des mérites de la très sacrée Vierge, il y aurait de la témérité à ne leur pas donner toute l'étendue que leurs paroles peuvent avoir selon toute bonne raison.

*Le surplus de ce que la Sainte Vierge a mérité.*

XI. Quant au demeurant, je leur dirai tout d'un coup pour abréger, que la Sainte Vierge, au moyen de ses avancements journaliers, a mérité, à la façon que je viens de déclarer, d'être la Dame et la Reine de l'univers, la Mère des élus de Dieu, la coopératrice de leur salut, l'Epouse et la compagne du Sauveur en l'œuvre de notre rachat; qu'elle a mérité que tous les prédestinés empruntassent de ses grâces, que toutes les élections, les promotions, et les vocations particulières, nommément des élus, se fissent par sa faveur et à l'égard de sa sainteté, que tous les octrois et les grâces de Dieu passassent par ses mains;

(1) Ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur.
(2) Homil. de humana Christi generatione.
(3) Hæresi 78.
(4) 1. Reg. cap. 1.
(5) Serm. 14. de tempore.
(6) Serm. 2, de Assumpt.

et pour le faire court, qu'elle a mérité tout ce qui peut être obtenu de Dieu sans la grâce de l'union personnelle. La raison est, d'autant que celle qui a mérité ce qui est plus que tout cela, ne peut être éconduite pour ce qui est moins. Or est-il que tout ce que je viens de dire est beaucoup moindre que le titre de Mère de Dieu. Par conséquent ces grands Pères, qui lui ont si franchement et avec tant de respect accordé le premier, ne lui disputeraient jamais le surplus. Nous les entendrons parler sur tous ces sujets ès Traités suivants. Cependant admirons l'incomparable grandeur du cœur de Marie, laquelle étant si éminente en mérites, n'a toutefois pour but et pour blanc sinon de se rendre très agréable à Dieu. Du reste, grande ou petite, ce lui est tout un. C'est Saint Bernard qui m'y a fait prendre garde : Marie, dit-il (1), ne cherche pas le mérite, mais seulement de plaire à Dieu. Cœur vraiment digne de sa Majesté, et quand il n'aurait autre disposition que celle-là, capable des plus exquises faveurs du Ciel.

### §. VII. — Des autres grâces de la Sainte Vierge, spécialement de ses grâces gratuites.

I. J'appelle pour maintenant grâces gratuites celles qui ne sont pas proprement et principalement conférées pour la sanctification de celui à qui elles sont accordées, mais qui ont leur premier et particulier rapport au bien et à l'avancement d'autrui. Et j'açoit qu'en toute rigueur la Sainte Vierge ne les possédant pas, elle n'eût pas été pour cela moins sainte : néanmoins d'autant que ce sont des ornements très sortables à l'excellence de la Mère de Dieu, et dont, par faveur et par caresse spéciale, il a gratifié la plupart de ses meilleurs amis, il ne nous est pas loisible d'estimer que la Mère de Grace en ait été privée ; mais il faut se persuader qu'elle les a reçues en un degré d'autant plus éminent, que le titre qu'elle porte obscurcit celui de tous les autres Saints. Je sais bien que Saint Paul (2) enseigne que Dieu a distribué ces faveurs en sorte qu'il s'en trouve fort peu qui les aient eues toutes ensemble, mais l'un a été doué de l'esprit de prophétie, l'autre du don de faire des miracles, celui-ci a parlé de diverses langues, celui-là a eu l'intelligence des Ecritu-

(1) Serm. de Nativ. Mariæ. (2) 1. Cor. 12.

res, et ainsi des autres. Toutefois, pour le regard de la Mère de Dieu, il faut éloigner notre pensée de toute division. Son fait est privilégié; elle entre partout, elle prend partout et avant tout autre, et ne partage avec personne. Ainsi le disent tous les Saints; ainsi le veut la raison; ainsi le porte l'ordonnance du Père de la Grâce. Toutes les grâces rayonnent en Marie, dit Saint Bonaventure (1), comme en celle qui a le sein très capable pour les recevoir toutes: c'est pourquoi nous lui pourrions donner le nom (2) de Grâce. Entre les Tabernacles de Grâce, il n'en est point de plus grand ni de plus excellent que celui-ci, dit Saint André de Jérusalem (3). Elle est la maison de plaisance de sa Majesté, dit Saint Pierre Damien (4), enrichie et embellie de toutes les grâces imaginables. Je ne crains pas d'assurer qu'elle ait eu droit à toutes les grâces de Dieu, dit Saint Bernardin (5), puisque de son ventre, comme d'un Océan de Divinité, sont sorties les fontaines de grâce. Partant, disent Saint Bernard, Albert le Grand et plusieurs autres, tout ainsi qu'au commencement du monde Dieu donna le nom de Mer aux grands amas d'eau, de même à l'amas de toutes les grâces il a donné celui de Marie.

II. Traitons de quelques-unes d'entre elles, et commençons par le don de Prophétie. L'avis de plusieurs Pères anciens est que la Prophétesse, dont il est parlé dans Isaïe (6), n'est autre que la Bienheureuse Vierge. Ainsi l'ont enseigné Saint Basile (7), Saint Cyrile (8), Saint Grégoire de Nazianze (9), Saint Grégoire de Nysse (10), Saint Epiphane (11), Saint Hiérôme (12) et beaucoup d'autres. Et bien que parmi les mémoires du Saint-Esprit nous ne trouvions autre marque de ce don que le Cantique qu'elle entonna après avoir rendu le salut à Sainte Elisabeth (13), sa cousine, si est-ce que la considération de Saint Ambroise donne bien plus avant. Car expliquant ce même Cantique il assure que d'autant que celle qui le prononça surpasse tous ceux qui ont eu l'âme prophétique, d'autant le don qu'elle a reçu a été plus excellent que le leur. Et le savant Abbé Rupert (14) l'ap-

(1) In psalterio.
(2) Speculi B. Virg. c. 13.
(3) Serm. 1. de Dormitione B. Virg.
(4) Serm. de Assumpt.
(5) Tom. 1. serm. 61.
(6) Isa. 8.
(7) In verba Isaiæ citata.
(8) Lib. 1. in Isaiam.
(9) Orat. 42.
(10) L. de testimoniis ex veteri testamento contra Judæos, cap. de Nat. Christi.
(11) Hæresi 78.
(12) In locum Isaiæ citatum.
(13) 1. Luc. 1.
(14) L. 1. in Cant.

pelle à cette occasion la Prophétesse des Prophètes ; parce que, dit-il, ça été pour son mérite que les Prophètes ont été inspirés de Dieu, et parce qu'elle a servi de sujet à tous les Prophètes.

*Du discernement des esprits.*

III. Pour le discernement des esprits, c'est sans doute qu'elle l'a eu très parfait. Car si, par ce don, comme quelques-uns estiment, il faut entendre un rayon de lumière céleste qui perce les plus secrètes pensées et fait voir ce qui se passe dans les cœurs, bien que selon le commun sentiment des pères et des Théologiens, il ne se soit retrouvé en nul autre habituellement et en qualité de possession stable et permanente, sinon au Fils de Dieu ; si est-ce que nous ne pouvons pas douter que l'âme de la Bienheureuse Vierge n'en ait été plusieurs fois éclairée, comme d'une lumière survenante, considéré nommément que tant de Saints en ont été si souvent et si libéralement favorisés de Dieu. Que si on aime mieux entendre par ce don une lumière intérieure, qui éclaire l'âme pour discerner de quel esprit, bon ou mauvais, procèdent les pensées, les désirs et les mouvements des cœurs ; il faudrait avoir perdu tout sentiment pour dénier cette grâce à la Mère de Dieu. Car pour ce qui est d'elle-même, outre que nul autre esprit n'eut jamais entrée dans son cœur que le Saint, les demandes et les reparties qu'elle fit à l'Ange Gabriel, ont fait confesser à Saint Jean Damascène (1) que toutes ses paroles étaient tirées du trésor de la Sapience et dictées du Saint-Esprit. Pour ce qui concernait les autres, devant être la Maîtresse de l'Eglise et la Régente des Apôtres, je vous demande s'il n'était pas plus que très raisonnable qu'elle fût abondamment remplie de ce don. Le Saint Archevêque de Florence me fournit une autre considération. Car se souvenant de ce qui fut répondu à Saint Antoine, lorsqu'il vit l'air obscurci par une nuée de démons, et qu'il apprit qu'il n'y avait que les vrais humbles qui pussent échapper de leurs lacets ; il assure que quand nous n'aurions autre preuve que son incomparable humilité, il faudrait dire qu'elle aurait reçu de Dieu un très parfait discernement des esprits et une très excellente lumière pour découvrir les embûches de l'ennemi.

(1) Orat. 1. de Assumpt.

*Des dons de Foi, de Sapience, de Science.*

IV. Je ne doute non plus qu'elle n'ait été très libéralement pourvue de toutes les grâces destinées à expliquer avec la parole les mystères cachés de notre Religion, comme sont le don de Foi, celui de Science et de Sapience, et les autres semblables. J'appelle don de Foi, une fermeté diamantine à tenir et à embrasser tout ce que l'Eglise propose pour être cru, jointe à la facilité et à l'efficace de le déclarer aux autres et de s'accommoder à leur portée, en sorte qu'on leur fasse paraître que les témoignages de Dieu, c'est-à-dire les mystères de notre créance autorisés par la révélation divine, sont tout-à-fait dignes d'être crus. Faveur que, par toute raison, nous devons accorder à celle qui a été le principal arc-boutant de notre Foi après son cher Fils. J'en dis autant de la grâce de Science et de Sapience, puisqu'il y a fort peu de différence entre elles et le don de la Foi que je viens d'expliquer.

*Du don des langues.*

V. De même du don des langues, pour autant que s'étant rencontrée avec les Apôtres et avec les Disciples le jour de la Pentecôte, il y aurait peu d'apparence de dire que le Saint-Esprit l'eût passée lorsqu'il en faisait largesse à tous les autres; vu nommément qu'à la naissance de l'Eglise ce don se communiquait très souvent avec la descente visible du Saint-Esprit, même à ceux qui n'étaient pas destinés par office à être Docteurs, ni Prédicateurs; et considérez de plus qu'alors diverses personnes abordaient à elle de tous côtés, tant pour avoir l'honneur de voir la Mère de celui qui était l'objet de leur créance et dont ils entendaient tant de merveilles, que pour être par elle confirmés en la foi; à quoi ne servait pas peu qu'elle fût très bien assortie de toute sorte de grâces et de faveurs extraordinaires.

*Du don des miracles.*

VI. Je n'ai garde d'en dire moins du pouvoir qui est accordé aux Saints, afin de produire au dehors des œuvres merveilleuses et propres à jeter de l'étonnement dans l'âme de ceux qui les voient ou les entendent, que nous appelons don de Miracles; mais plutôt pour les mêmes considérations que dessus je

maintiens avec l'Abbé Rupert (1), avec Albert le Grand, avec Saint Antonin (2), et avec plusieurs autres, qu'il lui a été accordé, nommément après l'Ascension de son Fils, et que maintes fois il s'est servi d'elle aussi bien que des Apôtres et des Disciples pour faire renommer son Eglise par de semblables actions. A quoi, à mon avis, nul ne contredira, s'il considère que ce pouvoir a été si universellement conféré aux fidèles serviteurs de Dieu, qu'il s'en trouve fort peu qui n'aient fait quantité de miracles. En effet, Saint Jean Damascène l'appelle (3) un abîme de prodiges, et Saint André de Candie (4) lui donne le nom de Fait-miracles, et ce par un pouvoir qui ne lui peut être disputé : de quoi je traiterai plus amplement à un autre sujet (5).

Enfin je conclus avec Saint Athanase (6) qu'elle a possédé toutes les grâces dont la libéralité de Dieu peut orner et enrichir une âme, et comme telle je la salue pleine de grâces avec le Paranymphe céleste, puisqu'elle en a été la mère, donnant par un prodige de grâce la vie à l'auteur de la grâce.

# LA SEPTIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE VIII.

### QU'ELLE SOIT L'UNIQUE PLEINEMENT FRANCHE DE TOUT PÉCHÉ.

Voulant traiter du privilége de la Mère de Dieu, qui contient l'exemption générale de toute sorte de péchés, j'aurais bien plus d'occasion de trembler que n'avait le dévot Saint Bernard (7), et pourrais dire avec bien plus de raison que Saint Anselme (8), qu'ayant pour objet de ma considération et pour matière de mon discours une pureté qui passe au-dessus de tout ce qui est créé, j'ai horreur de moi-même et de l'énormité de mes fautes ; et crains justement que je ne sois rebuté comme indigne de voir la

(1) Lib. 3. in Cant.
(2) 4. p. tit. 15. c. 19. §. 5 et 6.
(3) Serm. 1. de Nativit.
(4) Ser. 1. de Assumpt.
(5) Tract. 2. c. 13.
(6) Serm. de Deipara 7.
(7) Hom. 3. in *Missus*.
(8) Lib. de excellentia Virg. c. 1.

gloire de Dieu, laquelle paraît si extraordinairement en cet excellent passedroit. Mais d'ailleurs je me sens encouragé par le discours de Saint Bonaventure (1), qui assure qu'en certaine façon nous sommes contraints de parler de ses excellences, de peur que le silence ne nous rende coupables d'ingratitude. Que s'il peut être pardonnable à une personne de ma sorte de manier un tel sujet, jamais l'occasion n'en fut meilleure qu'après avoir traité des grâces de la Sainte Vierge, à raison de l'alliance et du rapport qui se trouve entre ces deux priviléges, puisqu'il est malaisé de connaître parfaitement l'un sans l'autre. Or, comme ainsi soit qu'il y ait deux sortes de péchés, c'est à savoir l'originel et l'actuel, pour ne rien embrouiller je ferai voir premièrement comme elle a été exempte du premier, puis j'en dirai tout autant du second; et finalement pour mettre la dernière main à ce discours, j'irai jusqu'à la source d'où lui est dérivé ce bonheur.

§. I. — Que la Mère de Dieu a été exempte du péché originel.

I. A votre avis, ai-je pas une particulière occasion d'avoir à cœur avec David (2) la netteté de la maison de Dieu, et d'affectionner la défense de cette prérogative, puisqu'il a plu à la Sainte Vierge révéler à un sien fidèle serviteur nommé Alphonse Rodriguez, Religieux lai de notre Compagnie, qui mourut en l'île de Majorque, l'an mil six cent dix-sept, âgé de quatre-vingt-sept ans, que l'un des principaux motifs dont son bien-aimé Fils s'était servi pour mettre sur pied cette petite Compagnie, et pour l'honorer de son nom, avait été pour défendre son immaculée Conception? Faudrait-il pas après cela mourir de honte, si ayant entrepris de traiter de ses Excellences et de ses Grandeurs, je passais celle-ci sous silence? Néanmoins parce que les courageux efforts d'une grande quantité de bons soldats ont assez fait reconnaître la vérité de cette révélation, et que Dieu secondant les saintes intentions de plus de cent Ecrivains de la même Compagnie, qui ont combattu pour la défense de cette vérité, sans parler des autres quasi sans nombre qui l'ont maintenue de vive voix, ce privilége demeure à présent tellement éclairci qu'il se trouve fort peu de personnes qui en doutent, il me semble que

(1) Prologo ad Speculum B. Virg. (2) Psalm. 25.

la brièveté ne me saurait tourner à blâme, et qu'il suffira de mettre en avant quelques bonnes et fortes preuves pour l'établissement de la vérité, tirées de l'Arsenal de l'Eglise fourni de toutes pièces d'armes.

*Première preuve prise de la personne du Sauveur.*

II. J'attacherai la première preuve à la personne de notre Seigneur Jésus-Christ; au déshonneur de qui retournerait infailliblement la saleté de la Conception de la Vierge s'il y en avait. L'Apôtre Saint Paul parlant du Rédempteur des hommes, assure qu'il était séant (1) en toute façon que nous eussions un Pontife qui eût les qualités dont il a été si abondamment pourvu, c'est-à-dire qui fut saint, innocent, sans tache et écarté des pécheurs. Ce dernier mot entre les autres mérite d'être soigneusement pesé, attendu qu'il n'est rien que cet Agneau sans tache n'ait fait pour se retirer hors de la contagion générale des pécheurs. A cette occasion, dès le commencement il élut un peuple particulier trié parmi le reste des nations, à qui il donna sa livrée et sa marque, de peur qu'avec le temps il ne vînt à se mêler avec les autres. Dans ce triage il fit encore un nouveau choix de certaines personnes d'extraordinaire vertu pour naître de leur postérité; il laissa à son peuple mille symboles et mille figures de la pureté tant extérieure qu'intérieure qui devait être très remarquable en lui : pureté, dont il empreignit les vestiges en toutes les parties du Temple, en la personne des ministres, ès sacrifices, ès ustensiles et en tout le reste qui appartenait à son culte. Or qui serait l'homme de bon sens qui pût croire qu'il eût tant de soin des ombres et des figures pour négliger la vérité? Qui se persuaderait qu'il eût fait tant de merveilles pour embellir sa ville royale, qu'il eût conduit par toutes les rues les sources des eaux cristallines, et qu'il eût si soigneusement veillé pour sa conservation, et qu'au partir de là il eût permis que la cité qu'il avait préparée de toute éternité pour y être reçu, demeurât sans être rafraîchie d'une seule goutte de grâce; et qu'il se fût endormi au point du jour de la Conception de sa Bienheureuse Mère, lorsque l'ennemi était aux portes, et qu'il dressait les échelles pour la surprendre.

(1) Hebr. 7.

III. Qui voudrait dire qu'il eût choisi un trône matériel plus luisant que le Soleil, et que son trône animé se fût trouvé plein d'ordure et de vilenie? Qui s'imaginerait qu'un temple corruptible dût être tout revêtu de fin or, qu'en le bâtissant on n'eût pas ouï un seul coup de marteau; en un mot qu'il dût être tout saint et tout divin pour seulement y loger une arche dorée, figure de sa sainte humanité; et que le temple vivant où personnellement il devait être reçu, fût crépi de boue et de terre, et bâti avec le tintamarre et le désordre du péché? Qui a jamais ouï, disait gravement le grand Saint Cyrille (1), lorsqu'il combattait pour la défense de ce divin Temple au Concile d'Ephèse, qu'il se soit rencontré un architecte, lequel ayant édifié une maison pour son usage ait été empêché d'y loger et contraint d'en céder le droit à son ennemi? Cette pensée pourrait-elle bien entrer dans un esprit capable de raison, que Dieu eût jadis défendu sous peine de mort que nul autre que le grand Prêtre n'eût à mettre le pied dans le sanctuaire d'un Temple figuratif, et qu'il eût volontairement cédé son vrai et unique Sanctuaire à l'esprit d'ordure et d'infection? S'il ne l'a pu empêcher, comment est-il tout-puissant? S'il l'a pu, pourquoi ne l'a-t-il pas fait? vu que, comme dit Saint Hiérôme (2), tout l'honneur qui est fait à la mère retourne au fils, ne plus ne moins que le déshonneur qu'elle reçoit. Enfin à quel propos tant de netteté parmi des vaisseaux de terre et de bois qui ne devaient servir qu'aux valets, pour laisser attacher la crasse et l'ordure à la vaisselle d'or qui est pour la bouche du Roi? Serait-ce point justement comme si l'on disait qu'il se fût trouvé quelque grand Prince, lequel eût bâti un Palais pour sa commodité et pour faire paraître sa magnificence, et que pour en aller prendre la possession, long-temps auparavant il eût fait paver les rues de la ville de marbre blanc, revêtu les murailles de riches tapisseries; orné tout le passage à la royale, et qu'à la porte du Palais il eût laissé un vilain bourbier, au travers duquel il lui fallut passer de nécessité, et s'enfoncer jusqu'aux oreilles?

IV. J'entends déjà que l'on me répond que lorsque le Roi de gloire entra dans son Palais, la grâce en avait de long-temps pris possession et chassé toute mauvaise senteur. Je le veux : mais

(1) Hom. 6. in Conc. Ephes. habita. (2) Ad Eustoch.

comment est-il possible que je m'imagine que celle à qui l'on peut reprocher qu'elle a été si sale et si orde, soit l'immaculée et la digne Mère du très digne et très immaculé Fils de Dieu, ainsi que l'appelle l'ancien Origène (1)? Vous, qui lisez ce discours, vous n'approchez pas de la pureté de Dieu et de la sainteté, qui lui donne une aversion infinie du péché, est-il pas vrai? Néanmoins si Dieu, lequel comme remarque Saint Augustin (2), ne manque jamais de faire ce que la droite raison nous dit être le meilleur, vous eût demandé avis savoir s'il lui était convenable d'unir sa Divinité à une chair, qui autrefois eût été gâtée et infectée par le péché ( car enfin la chair du Fils est celle de la Mère ) à bon escient, lui en eussiez-vous baillé le conseil? Mais bien davantage, s'il vous eût été loisible à vous-même de vous créer une mére à votre souhait, lui eussiez-vous bien porté si peu de respect, voire eussiez-vous eu si peu d'affection pour vous-même, que de la faire telle, puisque suivant la parole du Sage (3), la gloire et le déshonneur des père et mère redonde jusqu'à leurs enfants? Et ce que vous n'eussiez jamais fait avec une bluette de raison que vous avez, vous estimez que Dieu l'ait fait nonobstant son infinie sagesse et sa nonpareille bonté? Il faudrait ou qu'il eût moins honoré sa Mère que vous ne feriez la vôtre, ou qu'il eût eu moins d'égard à sa bienséance, que vous-même n'auriez à la vôtre; ce qui est contre toute raison.

V. Ecoutez, de grâce, ce que disent les Saints sur ce sujet. Lorsque je parle du péché, dit l'incomparable saint Augustin (4), gardez-vous bien de vous figurer que la Vierge Mère y soit comprise. Car nous savons d'ailleurs qu'elle a eu d'autant plus de grâce pour vaincre toute sorte de péchés (remarquez ), qu'elle a eu l'honneur de concevoir et d'enfanter celui que nous n'ignorons pas avoir été sans péché. Non, non, dit gravement Saint Cyprien, la justice de Dieu ne permettait pas ( c'est beaucoup dire et il ne se peut pas davantage ) que ce vaisseau choisi fût sali des injures communes; d'autant qu'il y avait une merveilleuse disproportion entre elle et tous les autres; et si bien la nature était la même, si n'avait-elle rien de commun avec la coulpe. La plénitude de la grâce était due à la Mère avec une

(1) Hom. 1. ex variis.
(2) Lib. 3. de libero arb. c. 5.
(3) Eccl. 5.
(4) De natura et gratia, cap. 36.

gloire surabondante, qui la mit hors de pair, pour le regard de la pureté du corps et de l'esprit. Saint Anselme n'en dit pas moins (1) : Il était tout-à-fait raisonnable, dit-il, que la Vierge eût une pureté si excellente, qu'on n'en pût concevoir une plus grande au-dessous de Dieu. Or, qui dira que la Mère de Dieu eût cette pureté au cas qu'elle fut salie de la tache infâme du péché originel, dont je présenterai incontinent la laideur? Je ne sais bonnement comment ceci peut-être mis en doute, vu la maxime dont se servent communément les Saints Pères et les Théologiens. Car dès qu'ils rencontrent quelque indécence en ce qui concerne la Mère de Dieu, ce leur est assez pour n'en vouloir ouïr parler en aucune façon. Par effet s'il est question de montrer que la concupiscence n'a point eu de pouvoir sur elle, que son corps n'a point passé par les lois ordinaires et qu'il a été exempt de la corruption, qu'elle n'a point expérimenté les rigueurs, ni les saletés de l'enfantement, cette belle maxime marche tout aussitôt, et il ne se trouve rien de plus convaincant que ce seul mot, que cela eût été messéant à la Mère du Verbe divin et indigne de la très pure chair, dont la robe de la Sapience éternelle devait être façonnée. Cette considération arrête tout esprit bien fait et ne lui laisse aucune réplique. Et qui croira qu'il y eût moins d'indécence à la voir cautérisée de l'opprobre du péché originel cent millions de fois plus honteux et plus infâme que toutes ces imperfections, qui enfin subsistent sans péché? Et si le choix lui eût été donné d'être affranchie du péché, ou de n'être point réduite en cendres après sa mort, qui doute qu'elle n'eût plutôt accepté la condition commune des corps que le péché; et que la sainte et innocente hermine ne se fût lancée dans les feux de tous les manquements naturels plutôt que d'être salie de la coulpe et d'être pour un seul moment ennemie de son Créateur?

VI. Partant que ce point demeure résolu à la gloire du Sauveur de nos âmes, et que tous le croient si saint que de n'avoir pu supporter le péché en sa chair, et si bon Fils que de ne l'avoir su permettre en sa Mère. Quoi? disait jadis la vertueuse Bethsabée (2) au Roi David, son bon Seigneur et mari, voyez-vous pas que tous vos sujets vous regardent et qu'ils attendent

(1) L. de Conceptu Virginali, c. 18. (2) 3. Reg. 1.

le branle de votre volonté? Considérez-vous pas que si vous aviez disposé du Royaume en faveur d'un autre que de votre fils Salomon, et lui et moi serions tenus pour pécheurs aussitôt que vous auriez fermé les yeux? Cette parole donna une si vive atteinte au cœur de David, le meilleur de tous les Rois du monde, que sur-le-champ il ordonna au Prophète Nathan, et au grand Prêtre Abiathar d'expédier le sacre et le couronnement de Salomon. Est-il bien croyable que le Père Eternel ait été moins sensible au déshonneur de son Fils unique et de sa Bienheureuse Mère, que David ne le fut au blâme qui pouvait tomber sur Bethsabée, sa chère épouse, et sur son bon fils Salomon? Quoi encore une fois, que Marie, Mère de Jésus, ait été pécheresse et que la saleté de sa conception ne puisse manquer d'être honteuse à Jésus le Fils de Marie? Qu'il ne s'en parle pas davantage, puisque la seule pensée en est odieuse.

*Seconde preuve tirée de la personne de la Sainte Vierge.*

VII. Je passe du Fils à la Mère, et il semble qu'il suffise d'examiner les desseins que Dieu a eus sur elle, et ce à quoi il l'a destinée pour l'affranchir de tout péché. Je n'ai que faire de passer sur le titre de Mère de Dieu; c'est assez de ce que j'en viens de dire, et à tout rompre nous nous pourrons bien contenter de ce que Saint Augustin en a dit en deux (1) mots, mais forts et pressants, savoir est que, tel qu'est le Fils, telle est la Mère, le tout entendu avec la proportion convenable de l'un à l'autre; c'est-à-dire que comme le Fils a été éloigné de tout péché par sa propre divinité, de même la Mère en a été franche par la grâce de son cher Fils. Aussi, prenez garde que Sainte Elizabeth sa cousine inspirée de Dieu les unit en bénédictions du Ciel, lorsqu'elle dit : Vous êtes bénie (2) entre les femmes, comme le fruit de votre ventre est singulièrement béni.

VIII. Passons à la qualité qu'elle porte de Réparatrice, de Compagne et de Coadjutrice du Sauveur en l'œuvre de notre rachat, dont je parlerai plus amplement au second Traité. Apercevez-vous pas déjà le crayon que Dieu en fit tout au commencement du monde, lorsqu'il voulut que l'aide qu'il donnait au premier homme fût faite à la semblance du même homme et

(1) Serm. 10. ad fratres in eremo. (2) Luc. 1.

que tous deux jouissent de la justice originelle? Que si l'infinie bonté du Créateur n'a pu souffrir qu'Adam et Eve devant être par la voie naturelle les propagateurs de notre race, fussent autrement créés qu'en l'état d'innocence et de sainteté, que devons-nous croire du Sauveur et de sa Sainte Mère, qui venaient pour réparer la faute, où ceux-là s'étaient précipités et nous quant et quant avec eux? Saint Bernardin de Sienne (1) estime que cet argument a une très grande force envers quiconque se veut rendre à la raison. Aussi a-t-il été employé par l'aîné des Apôtres du Sauveur, le Bienheureux Saint André, au rapport d'Abdias Babylonien (2). Car il disait que tout ainsi que le premier Adam avait été formé de la terre vierge et non encore sujette à la malédiction ; de même le second était né de la mère Vierge, qui jamais n'avait été sous la malédiction.

IX. Mais que pourrait-on répondre aux Saints Docteurs, qui enseignent qu'elle a été choisie avec son Fils afin de nous délivrer des malheurs que le péché originel nous avait causés? Aurait-ce pas été une excellente disposition pour en venir à bout, qu'elle-même en fût entachée? L'ancien Poète Sedulius, de qui les vers ont été de tel prix au jugement de l'Eglise, qu'elle en a inséré quelques-uns au saint Sacrifice de la Messe, se servit jadis de cette raison, disant (3) .

> Ainsi l'honneur des fleurs, Marie d'Eve sort,
> Et d'un tronc vicieux une rose de grâce,
> Une Vierge nouvelle ennoblissant la race
> Que l'ancienne avait engagée à la mort.

A cette occasion Hesychius l'appelle (4) l'ornement excellent de notre nature, la gloire de notre terre, destinée à couvrir la honte de notre première mère, à nettoyer la saleté du premier père et à rabattre l'orgueil de celui qui les avait perdus tous deux. Je n'en dis pas davantage, d'autant que j'en parlerai expressément au second Traité (5). Et quelle réplique peut avoir la doctrine de Saint Jean Damascène (6), qui enseigne que la Bienheureuse Vierge commença cette merveille au point même de sa conception, et que ce bienheureux moment fut celui qui

(1) Tom. 4. serm. 49.
(2) L. 4. hist.
(3) Lib. 2.
(4) Orat. 2. de B. Virgine.
(5) Cap. 6.
(6) Ser. de Nat. B. Virg. 1.

releva notre nature de sa chute et la rétablit en son entier? Quel moyen de comprendre après cela, que sa conception ait été infectée du même mal, dont elle nous venait délivrer : Que si les Saints Pères, que j'allèguerai un peu plus bas, tirent un argument efficace pour prouver qu'elle a été nette de tout péché actuel, de ce qu'elle était destinée avec son Fils pour combattre et pour renverser le même péché; pourquoi ferons-nous difficulté d'en dire autant de l'originel? Le dévot Chapelain de la Vierge Saint Ildefonse n'a pas ignoré la force de cette raison, dont il s'est servi en l'excellent Traité qu'il a fait pour la défense de l'intégrité de notre Dame, disant : Que ce soit donc une chose résolue que celle-là a été franche et quitte de tout péché originel, qui non seulement nous a garantis de la malédiction, mais de plus nous a apporté la bénédiction.

X. Or, à propos de ce que disait peu auparavant Hesychius, qu'elle a été destinée à rabattre l'audace et à rompre les cornes de Satan, il est vrai que tous les Saints Pères l'enseignent avec lui, et je le montrerai mieux au second Traité. Mais tandis, considérez, je vous prie, les paroles que Dieu dit jadis au serpent, qui sont communément entendues par les Docteurs de la très glorieuse Vierge. Je mettrai, lui dit-il (1), des inimitiés entre toi et la femme, entre ta semence et la sienne ; elle te froissera la tête avec le pied, et tu dresseras des embûches à son talon. Si vous y regardez de près, vous remarquerez en ces mots trois choses fort considérables. La première est, que Dieu dit qu'il mettra des inimitiés, se servant, comme de long-temps l'a remarqué Saint Cyprien, du nombre pluriel, lequel absolument emporte toute sorte de désunion et d'aliénation, sans accord, sans paix, sans trêve quelconque, afin de donner à entendre qu'elle a été l'unique, qui n'a jamais rien eu à démêler avec Satan ; mais qui, dès le commencement, lui a déclaré la guerre à outrance. En second lieu, il dit qu'elle lui brisera la tête qui n'est autre chose que le péché originel ; d'autant que ne plus ne moins, dit Saint Grégoire de Nazianze, que quand le serpent a fourré sa tête dans quelque trou, pour petit qu'il soit, il y glisse aisément le reste du corps : de même où le malin esprit a fait entrer le péché originel, il y donne facilement entrée aux actuels. Ou si

(1) Gen. 3.

vous aimez mieux, tout ainsi que quand vous avez écrasé la tête à un serpent, le reste du corps ne laisse pas de se démener quelque temps ; de même encore que ce premier péché, que nous tirons de nos parents, soit brisé au saint sacrement de Baptême, nous ne laissons pas de ressentir ses restes, qui sont les révoltes et les désunions que nous expérimentons dans nous-mêmes, et les assauts de la concupiscence, vraie suite du péché originel. Mais pourquoi, me direz-vous, emploie-t-elle son pied à cet office? Serait-ce point pour donner à entendre qu'elle a fait ce rare exploit tout au commencement de sa vie, dont le pied est comme le symbole? Enfin, Dieu dit que le serpent s'en prendra au talon de la femme, et que là contre il dressera ses embûches ; comme s'il eût dit plus clairement, qu'il n'aurait pas l'honneur de la rencontrer au commencement de sa vie, non pas même de l'attaquer en sa personne, ainsi que je ferai voir ailleurs (1), mais seulement de la surprendre en celle de ses descendants, qui sont ses enfants spirituels représentés par le talon.

XI. Figurez-vous maintenant qu'il y ait quelqu'un, lequel ayant été quelque temps sous la main et sous la clef du geôlier, les fers aux pieds et aux mains, et lequel ayant repassé le guichet, la hart au cou, pour recevoir la fleur de lis, et pour être banni à perpétuité, néanmoins aurait été une heure après, par la débonnaireté du Roi, rappelé du ban, et sur-le-champ envoyé à la Conciergerie, dont il aurait été tiré, pour élargir ses compagnons et pour les faire sortir de la prison. Figurez-vous, dis-je, l'accueil qu'on lui ferait, et le gentil traitement qu'il recevrait du concierge, au pouvoir de qui peu auparavant il était. De moi je vous confesse que j'ai difficulté de croire que si la Sainte Vierge eût été un seul moment sous la tyrannie de Satan, cet esprit hautain et insolent ne lui eût mille fois reproché ; voire qu'il n'eût passé jusque-là que d'en attacher le blâme au Sauveur de nos âmes, comme fils d'une sienne affranchie. Et qui ne voit sans que je le dise, qu'il n'était pas expédient qu'il eût sur eux cet avantage ?

XII. Se donne le loisir qui voudra de parcourir les autres titres de la Bienheureuse Vierge, que je mettrai en avant ès

(1) Tract. 2. cap. 9. §. 7.

Traités suivants, et de considérer l'incompatibilité qu'ils ont avec toute sorte de péchés. De moi je me contente d'un seul éloge que le B. Pierre Damien lui baille, qui est ensemble un des desseins de Dieu sur elle capable de nous faire conclure en faveur de son exemption. Il dit très subtilement que Dieu avait préparé la Sainte Vierge justement comme un lit de repos, pour se rafraîchir au sortir de la fâcheuse journée de la ruine des Anges et des hommes, laquelle, pour parler à notre façon, lui avait donné tant d'affaires, et causé tant d'ennuis que rien plus. De grâce, quel lit de repos, s'il l'eût rencontrée comme les autres hérissée des épines du péché originel? Etait-ce pas bien pour y prendre un doux et agréable sommeil? Partant disons mieux, qu'elle fut la vraie couchette de Salomon jonchée de roses sans épines, et embaumée de célestes odeurs, où jamais ne se retrouva chose quelconque, qui tant soit peu déplût à sa souveraine Majesté.

*Troisième preuve puisée de la nature du péché originel.*

XIII. Ce péché, dont nous parlons tant, mérite bien une preuve à part. Je voudrais avoir le pinceau assez heureux pour le dépeindre de ses vives couleurs; je présenterais au jour un monstre capable de donner de l'effroi à quiconque le regarderait. Faute de le pouvoir faire, j'en donnerai un ébauchement, dont je me sers moi-même pour en concevoir plus d'horreur. Il me semble voir un monstre horrible à toute extrémité, poussé hors de l'enfer pour infecter le monde avec sa puanteur. Tous les démons ont contribué à le contrefaire, tant il est épouvantable en sa figure, redoutable en sa rage, impitoyable en ses desseins. Il a cent têtes toutes différentes, mais quasi également hideuses; ses yeux semblent des globes de feu, ses dents des rasoirs affilés, ses gosiers des abîmes de voierie, et ses griffes des crocs d'acier. De tous ces gosiers sortent des fumées si puantes, qu'elles obscurcissent et enveniment l'air. Au milieu de son ventre s'allume un feu grégeois qui ruine tout ce qu'il rencontre; ses cris et ses hurlements alarment tout le monde, qu'il chasse devant soi dans une caverne funeste, qui est le théâtre de ses carnages. En un mot, il est si horrible, que nul n'échappe sa furie. Au reste, dès qu'il les a une fois relancés dans ses geôles, il les attaque à dents et à griffes, et s'en prend

d'abord au visage, qu'il défigure tout-à-fait, substituant à la forme humaine la semblance de Satan; il tire, il traîne, il emporte, il estropie, il ne laisse rien d'entier. Il crève les yeux, il perce les oreilles, il suce le cerveau, il emporte le cœur : bref, c'est un enfer commencé, puisqu'il n'est pas permis d'aller plus avant pour représenter sa cruauté.

XIV. Voilà un étrange tableau, bien qu'il ne soit qu'ébauché, et qu'il n'arrive pas à la laideur du naturel. Mais de peur que vous ne vous imaginiez que j'en aie fait comme de ces fantômes qu'on présente aux petits enfants afin de les épouvanter, j'en suivrai les traits pièce à pièce, et vous verrez que ce que j'en ai dit n'est rien au prix de la vérité. J'ai avancé tout au commencement, que ce monstre était conçu dans l'enfer, et de là poussé pour infecter le monde. C'est le Sage qui l'a dit devant moi, assurant (1) que c'a été l'envie du Diable qui l'a vomi et jeté au monde, tout ainsi qu'un boucon de mort. Ce fut le premier essai, et comme le premier bouillon de sa rage, lorsqu'il commença de désespérer contre Dieu, et de faire tout en dépit de lui. En effet, il avança tant par cette première boutade, que tout d'un coup il porta la mort dans le sein d'Adam, et de toute sa postérité. Vous l'avez vu avec cent têtes; ce sont tous les péchés actuels à qui il donne la vie et la naissance. Car bien que ce péché ne soit qu'un en sa nature, comme enseignent les Théologiens, si est-ce qu'en pouvoir, et comme en semence il est tous les péchés ensemble. Car la racine étant empestée, il faut de nécessité que tout s'en ressente, les fruits, les fleurs, les feuilles, les rameaux et le tronc. Ces têtes font toutes peur à les voir, et jettent des halenées infernales : car il est vrai que le diable même n'est pas si hideux à regarder, ni les cloaques de l'enfer si puants à sentir, comme est un seul péché aux yeux et aux narines de Dieu. Le feu grégeois, qui s'allume dans sa poitrine, n'est autre que la concupiscence maudite, premier effet du péché, laquelle, comme dit l'Apôtre Saint Jacques (2), enflamme la roue de notre naissance d'un feu infernal; c'est-à-dire, qu'elle embrase sans intermission la partie brutale de l'homme, et lui fait ressentir ses feux et ses fumées, tandis qu'il roule cette misérable vie. Ce monstre chasse tout devant soi, d'autant qu'il

(1) Sap. 2. (2) Cap. 3.

nous retire de la présence de Dieu, nous fait perdre son amitié et la grâce de son adoption avec toutes les prétentions que nous pouvions avoir à son héritage, nous fait déchoir de notre rang, perdre l'avantage que nous donnait notre extraction, et l'honneur que nous possédions d'être enfants de Dieu. Cette grotte ténébreuse où il nous confine, c'est le faubourg de l'enfer, où nous sommes engagés tandis que nous demeurons en l'état du malheur de notre naissance. Quant à la cruauté que j'ai dit qu'il exerçait en notre endroit, plût à Dieu que notre propre expérience ne nous la fît point reconnaître si véritable comme elle est. Mais hélas! nous en portons les marques depuis la tête jusqu'aux pieds. Témoin notre entendement obscurci, notre volonté penchée au bien sensible, tous nos sens altérés, notre appétit révolté contre la raison, la raison contre l'ordonnance de Dieu, et sur tout ce beau visage défiguré, qui n'est autre que le rapport que nous avions à Dieu, changé en la ressemblance de Satan (1). C'est ainsi que le grand Aréopagite définit le péché originel alors qu'il l'appelle une habitude de dissemblance avec Dieu attachée à l'homme dès sa conception.

XV. Sur cette figure, et sur les convenances par moi rapportées, je vous demande justice, mon cher Lecteur, en faveur de la très sacrée Vierge. Car pourrez-vous bien accorder que Dieu ait laissé posséder l'âme de sa Sainte Mère par un si furieux Démon comme est celui que vous avez vu et que vous n'avez pas vu? car il est hors de mon pouvoir de le représenter tel qu'il est. Les Saints Pères unanimement confessent, et tous les vrais enfants de l'Eglise et de la Vierge voudraient mourir pour cette vérité, que jamais elle ne commit un seul péché véniel, qui néanmoins n'eut pas été capable de lui faire perdre les bonnes grâces de Dieu ni son éminente sainteté, beaucoup moins l'eût-il soumis à la tyrannie de Satan. Et vous vous persuaderez qu'elle ait contracté l'originel, qui l'eût asservie à l'enfer, l'eût rendue digne de la haine de son Créateur, l'eût déclarée roturière et infâme; enfin l'eût condamnée à la mort et à la mort éternelle? La seule pensée de cette indécence extrême est suffisante pour faire bondir un cœur qui honore la Mère de Dieu. Au reste rétablie en grâce aussitôt qu'il vous plaira, toujours elle aura été

(1) Cap. 2. Eccle. hier.

telle que je viens de dire, la fille bien-aimée du Père, la Mère du Fils, l'Epouse du Saint-Esprit, le Sanctuaire de Dieu, le chef-d'œuvre, l'honneur, l'astre du monde, la gloire de la terre et du Ciel. Et afin que vous voyiez jusques où cela va, je vous sais bien dire que de graves et savants Docteurs (1) ont trouvé ce fait si étrange, qu'ils ne se sont point feints de dire que si Dieu eût laissé à Notre-Dame l'option d'être Mère de Dieu, ou d'être franche du péché originel, elle eût sans difficulté quitté ce bien qui est d'ailleurs inestimable d'avoir Dieu même pour son Fils, afin de n'être point marquée au coin de Satan et de ne vivre un seul moment en la disgrâce de sa souveraine Majesté.

XVI. J'honore du fond de mon cœur et de toute l'étendue de mon âme le Docteur Angélique : si faut-il que je confesse, que lorsque je lis les raisons qu'il met en avant pour conclure l'exemption de tout péché actuel, qu'il maintient avec l'Eglise avoir été accordée à la Mère de Dieu, il me semble qu'elles ont beaucoup plus de force pour éloigner d'elle l'originel. Tout son discours se rapporte à quatre raisons, voici la première (2) : Lorsque Dieu par sa miséricorde fait choix de quelqu'un, il ne manque jamais de lui fournir toutes les pièces nécessaires à l'effet du choix qu'il en fait, suivant l'assurance qu'en donne l'Apôtre, disant (3), il nous a faits ministres idoines du nouveau Testament. Or, est-il que Dieu Eternel avait destiné cette Dame à être Mère de son fils, partant il ne faut nullement douter qu'il ne l'eût accomplie de tout point pour être digne Mère de son Créateur ; ce qui n'eut pas été, si elle eût commis quelque péché, d'autant que, comme enseigne le Sage, les pères (4) et les mères sont la gloire de leurs enfants, et par un rapport contraire le déshonneur de la Mère eut passé jusques au fils. Voilà ce qu'en dit Saint Thomas. Ou mon discours me trompe grandement, ou il faut avouer que le Fils de Dieu eût reçu beaucoup plus de déshonneur, si la Vierge eût été entachée du péché originel. Car tout ainsi que parmi les lois civiles il y a plusieurs délits personnels qui ne passent point jusqu'aux enfants, et il se trouve des crimes qui noircissent la postérité du criminel d'une tache d'infamie, comme celui de lèse-Majesté, d'hérésie et d'autres

(1) Medina lib. de orat. q. 7. et lib. de pœnitentia q. 6. Antonius Corduba lib. 1. q. Theolog. q. 49.

(2) 3. p. qu. 27. art. 7.

(3) Cor. 3.

(4) Prov. 17.

semblables; de même en la loi de Dieu, il est dit du péché actuel quand bien il se trouverait mortel, que (1) le fils ne portera pas l'iniquité de son père; mais quant à l'originel, sa malice est telle, qu'il se va répandant de père en fils, en sorte que le père ne communique pas plutôt la nature à son fils, qu'il lui attache la honte et l'infamie de ce péché. Ce qui a fait dire à Saint Ildefonse (2), que si la Mère de Dieu n'eût été sanctifiée dès le commencement, sa chair se fût trouvée chair de péché, et qu'étant telle son fils même n'eût pas été exempt de péché, comme étant uni à une chair pécheresse. Avis néanmoins qui doit être pris sagement et avec grande circonspection. Car ce n'est pas que ce Saint veuille dire absolument que si la Mère de Dieu eût été entachée du péché originel, son fils y dût pourtant participer. Sa naissance extraordinaire l'en exemptait plus que suffisamment, et quand bien elle ne l'eût pas fait, la Divinité le sanctifiait à l'exclusion de tout péché. Mais il veut dire qu'il était raisonnable que non seulement le Sauveur en fût exempt par ces deux titres, mais encore que le flux du péché qui passe et coule de père en fils, fût arrêté en la personne même de sa mère, en sorte qu'on ne pût jamais douter de l'innocence de celui qui avait mis comme une digue pour l'empêcher de passer outre, long-temps auparavant qu'il arrivât juques à lui.

XVII. Saint Thomas prend sa seconde preuve de l'union que le Fils a avec la Mère, de qui il emprunte la substance. Union, ou pour mieux dire, unité si grande, que si le Fils ne peut avoir aucune accointance avec Bélial, il en faut avec proportion présumer tout autant de la Mère. Ce Saint Docteur a bonne raison, d'autant que les Sages (3), et les lois elles-mêmes assurent que les enfants avec leur père et mère ne font qu'une personne, n'ont qu'une voix, ne sont qu'un corps et une chair et enfin qu'ils ne sont pas séparés (4). Voyez donc si le Fils de Dieu, qui avait plus de liaison avec sa Sainte Mère que nul autre enfant, pouvait souffrir qu'elle fût entachée de la souillure originelle, qui s'attachait de si près à lui, vu qu'elle menaçait d'infection son corps et son esprit ensemble. Prêtez seulement l'oreille à deux excellents Docteurs et entendez ce qu'ils disent là-dessus. Le premier

(1) Ezech. 18.
(2) Lib. de virginitate B. Mariæ.
(3) Tull. 3. Verr.
(4) Aristot. 8. Ethic.

est Arnould de Chartres, qui assure (1) que la chair de Jésus et celle de Marie est la même, l'esprit et l'amour tout le même, et que cette unité ne reçoit ni partage ni division. Car bien que de deux choses en ait été faite une, néanmoins après cette union elle ne se divise plus ; d'où il s'ensuit qu'à parler correctement, il ne faut pas dire que la gloire du Fils est commune à la Mère, mais plutôt que c'est une même gloire, qui appartient à tous les deux par indivis. L'autre est Saint Anastase le Synaïte, Patriarche de Constantinople, qui parle de cette manière (2) : Se trouverait-il bien quelqu'un, fût-il parmi les hommes, ou vraiment parmi les démons, qui osât dire que celle dont la nature est la même que celle de Dieu quant à la chair, n'ait été faite à l'image et à la semblance de celui qui est né d'elle? Car comment se pourrait-elle nommer sa Mère n'étant point marquée à sa marque, et se trouvant du manquement en cette ressemblance?

XVIII. La troisième raison de Saint Thomas se tire de ce que Dieu a pris logis chez elle d'une façon toute particulière, non seulement possédant son âme, mais encore remplissant ses sacrés flancs. Or, est-il que le Sage dit haut et clair que (3) la Sapience ne peut entrer dans une âme teinte de malice, ni habiter dans un corps sujet au péché. « Saint Bernard expliquant ce passage, dit que la sagesse fuit la malice et le péché, parce qu'étant la bonté et la sainteté par essence, elle déteste autant le vice, comme elle aime la vertu, et qu'il est impossible que la souveraine pureté et la souveraine impureté demeurent ensemble. » Et quelle plus grande infection en effet que celle du péché originel, qui ruine l'âme et le corps ensemble, et s'épand par toutes les puissances de l'un et de l'autre ; ainsi que j'ai fait voir ci-devant? Partant, dit très bien Saint Anselme (4), que personne ne doute que le très chaste corps et la très sainte âme de la Vierge n'aient été défendus de toute ordure de péché, comme devant être la salle où leur Créateur et celui de toutes choses devait loger corporellement, et où il devait unir l'homme personnellement à soi.

XIX. Saint Thomas conclut qu'il est nécessaire d'affranchir la Mère de Dieu de tout péché actuel, pour donner lieu et auto-

(1) Lib. de laudib. Virg.
(2) Lib. 6. Anagogicarum quæstionum.
(3) Sap. 1.
(4) Lib. de excellentia Virg.

rité à la vénérable parole de son céleste Epoux, qui lui dit ès Cantiques (1) : Vous êtes belle, ma chère amie, et ne se trouve nulle tache en vous. Passage, auquel ceux qui sont du parti contraire (2), donnent très grande force pour le respect de l'Eglise qui s'en sert et l'approprie à Notre-Dame ; jusques-là qu'ils le croient suffisant pour faire avouer que jamais elle ne commit péché véniel. En quoi il faut que je confesse ingénument que je ne puis pas comprendre comme par la force de cette véritable parole autorisée de l'Eglise, la Vierge se trouve nette de tout péché actuel, sans qu'il lui reste seulement une petite tache sur l'ongle, et que néanmoins elle demeure couverte de la ladrerie originelle depuis la tête jusqu'aux pieds, sans que cela diminue sa beauté. J'aime mieux pour moi donner audience à l'humble Docteur, qui a voulu passer pour un Idiot. Voici le sens qu'il donnait à ces belles paroles (3) : Vous êtes toute belle, ô Vierge très glorieuse, et ne s'aperçoit nulle tache en vous. Vous êtes toute belle en votre Conception, puisque vous avez été faite à ce seul dessein d'être le Temple du Très-Haut. Vous êtes belle, non en partie, mais en tout et partout, et jamais n'a été remarqué, ni sera en vous tache quelconque de péché, soit véniel, soit mortel, soit originel. Voilà selon mon petit avis que c'est être toute nette, non pas être couverte de cette mauvaise teigne, qui ronge et infecte le corps et l'esprit.

XX. Je n'ai plus que ce mot à dire sur la troisième preuve, que j'ai prise de la nature du péché originel ; savoir est, que comme nous le remarquons par ses effets, aussi où ils ne paraissent nullement, nous avons assez de sujet de présumer l'absence de la cause, dont ils procèdent. Nous voyons au temps d'hiver une belle fontaine, laquelle montant à gros bouillons s'épand le long de la campagne par divers ruisseaux. Lorsque repassant au même endroit pendant l'été nous trouvons les ruisseaux taris, que pouvons-nous dire autre chose, sinon que l'eau manque à la source, puisqu'elle ne court plus comme devant? Dès que cette mauvaise source du péché originel s'est débordée sur les enfants d'Adam, ses eaux empoisonnées ont inondé et ravagé toutes les puissances de l'âme, sans laisser chose quelconque en son en-

(1) Cant. 4.
(2) Cajet. in eum locum D. Thomæ.
(3) Idiota in contempl. Virg. c. 3.

tier. Que reste-t-il donc, sinon que n'apercevant nulle marque de ce dégât et de cette inondation générale en la Sainte Vierge, nous disions que jamais la fontaine empestée n'a eu cours en sa très bénie âme? En effet voyez-la comme le jardin fermé (1), qui rit de toutes parts et présente en tous ses endroits les douceurs et les richesses d'un agréable printemps. Vous n'y verrez rien de sec, rien de flétri, rien d'altéré; non plus qu'en tous les autres vous ne remarquerez rien d'entier. Je veux dire que vous y verrez partout les favorables effets que produisait jadis la grâce originelle, et au contraire vous n'y apercevrez nulle marque de la dent venimeuse du serpent, point de rebellion en ses membres, point de désordre en ses puissances, point d'obscurité en son esprit, point de dérèglement en ses affections, point de corruption en son corps, rien de honteux en la conception du Verbe Divin, rien de pénible ou de sale en l'enfantement; que se peut-il dire davantage pour convaincre un esprit résolu d'acquiescer à la raison? Que si néanmoins nous remarquons en elle certains effets qui nous semblent encore naître du premier péché, comme sont les souffrances corporelles et la mort, qu'il nous souvienne que son cher Fils les a bien supportés sans péché pour le remède du péché. Quant à la Vierge, dit très bien Richard de Saint Victor (2), si vous voyez qu'elle n'a pas été exempte de semblables effets, où il se trouve de la peine et de la souffrance, sachez qu'elle les a très volontiers acceptés, afin d'accroître sa couronne et ensemble de nous donner exemple de patience, portant avec tant de pureté le joug de notre commune misère.

*Quatrième preuve empruntée de l'autorité de l'Eglise universelle.*

XXI. Je l'ai expressément réservée jusqu'ici, afin que ceux qui auraient apporté quelque sorte de résistance aux autres preuves, voyant paraître ce bataillon rangé, qui tient l'arrière-garde, ne fissent plus de difficulté de se rendre à la raison. Vous aurez le plaisir de voir venir file à file, et de divers endroits une infinité de braves combattants armés et équipés à l'avantage pour faire un gros redoutable aux puissances de l'enfer. Vous remarquerez comme en tous les siècles se sont trouvés

(1) Cant. 4. (2) Lib. 2. de Emmanuele c. 28.

des esprits bien faits, recommandables en sainteté et en doctrine, qui ont combattu pour cette vérité. Vous aurez de quoi vous étonner, voyant comme l'armée qu'ils ont faite s'est renforcée d'âge en âge jusqu'à nos jours, où nous avons le bonheur de la voir marcher victorieuse sous le drapeau de la Conception immaculée, et surpasser en nombre de Capitaines et de soldats d'élite les étoiles du firmament.

Pour m'acquitter de ma promesse avec quelque satisfaction, je vous supplie d'abord de vous ressouvenir que ce n'est point sans une très juste raison que la Sainte Vierge est comparée ès Cantiques (1) à l'Aurore, à la Lune et au Soleil en son midi; mais que c'est pour donner à entendre que l'honneur que l'Eglise Sainte lui a rendu a eu ses commencements, ses progrès et sa consistance. C'a été avec une très douce et non moins sage providence que Dieu en a disposé de la sorte pour la plupart des vérités de la Foi, et nommément pour le mystère de la Conception de la Vierge, dont nous traitons. Et je trouve trois raisons principales pourquoi il a voulu que la vérité de ce mystère se découvrît justement à guise de l'aube du jour, laquelle commençant à poindre chasse insensiblement les ténèbres par ses amiables rayons, jusqu'à ce que le Soleil s'avançant peu à peu dans sa carrière il arrive finalement au midi.

XXII. La première raison est celle que les Théologiens apportent ordinairement (2), disant que, comme l'Eglise n'était pas fondée sur notre Dame principalement, mais sur son Fils notre Seigneur, il était convenable que Dieu, qui la va éclairant d'une façon admirable, et faisant paraître sa lumière du sommet des hautes montagnes, ainsi que chante le Prophète David (3), eclaircît avant toute chose les vérités fondamentales de notre salut, et après que par une abondance de sa bonté il nous fît encore voir clair en plusieurs autres, lesquelles, quoique de moindre conséquence que celles-là, acheminent néanmoins nos esprits à le mieux connaître, et à l'aimer plus ardemment. Saint Fulbert, Evêque de Chartres (4), en met en avant une seconde, disant que ce n'a pas été sans dessein que la vénérable antiquité s'est retenue de faire évidemment paraître le sentiment

(1) Cant. 4.
(2) Revelat. S. Brigittæ, lib. 6. c. 61.
(3) Psal. 75.
(4) Serm. 2. de ortu Virg.

qu'elle avait de la pureté de la Conception de la Vierge ; mais qu'elle en a usé de la sorte, de peur de donner par ce moyen quelque prise aux hérétiques qui commençaient déjà de gazouiller, et qui depuis ont maintenu hautement que notre Seigneur n'avait pas eu en vérité, mais seulement en apparence un corps semblable aux nôtres, et que Marie n'avait pas été une femme, mais un Ange incarné. Ce qu'ils eussent dit bien plus hardiment si on eût de leur temps parlé avec tant d'avantage de la Vierge comme nous faisons aujourd'hui. Quand à la troisième, nous en devons faire d'autant plus de cas qu'elle a été déclarée par notre Dame même à la Bienheureuse Sainte Brigitte (1), veuve d'une très grande vertu. Car elle lui parla un jour en cette sorte : La vérité est telle que j'ai été conçue sans péché originel : Au reste, sache que l'occasion pourquoi elle n'a pas été si tôt connue de tous, ç'a été d'autant que Dieu a voulu que ne plus ne moins qu'avant la loi promulguée par mon Fils précédât la loi naturelle avec l'élection volontaire du bien et du mal, et qu'après celle-ci suivît la loi écrite, laquelle prescrivait et ordonnait distinctement ce qu'il fallait faire, et ce dont il se fallait abstenir : de même il lui a plu que ses meilleurs amis doutassent de l'innocence de ma Conception, à ce que par ce moyen chacun fit paraître son zèle jusqu'à ce que la vérité fût à pur et à plein éclaircie. La sincérité de cette révélation se verra à l'œil par ce que je dirai à la suite de mon discours.

XXIII. Car tout premièrement, il faut avouer qu'encore que Dieu n'ait pas permis que cette vérité fût si claire et si hautement publiée en l'Eglise dès le commencement, ce néanmoins en tous les âges il s'est rencontré des saints et irréprochables Docteurs qui en ont fait publique profession, et l'ont consignée à la postérité, ainsi qu'en font foi de très bons auteurs qui (2) produisent leurs témoignages authentiques de siècle en siècle, et de qui ceux qui en voudront faire la preuve le pourront aisément apprendre. Je dirai bien davantage que près de onze cents ans se sont écoulés sans qu'aucun Docteur, dont les mémoires soient arrivés jusqu'à nous, ait tenu ou enseigné le contraire. Car pour le regard de certaines propositions générales

(1) Lib. 6. cap. 55.
(2) Coccius Tom. 1. Thesauri lib. 3. Salazar libro de immaculata Conceptione, c. 42, etc.

qu'ils lâchent parfois, où il pourrait sembler que la Bienheureuse Vierge fût enveloppée avec les autres, je ferai voir incontinent qu'elles ne sont nullement à son préjudice. Ce qui est admirable en ce fait et qui vérifie grandement la révélation de Sainte Brigitte, c'est que le premier, qui se trouve avoir formellement douté de la pureté de la Conception de la Vierge et avoir enseigné le contraire, ç'a été le glorieux Saint Anselme (1), l'un de ses plus fidèles et plus affectionnés serviteurs. Ce qui est arrivé par une très particulière providence de Dieu, afin que tout ainsi que l'Apôtre Saint Thomas jadis de mécréant devint témoin et prédicateur de la Résurrection du Sauveur, en ayant oculairement et palpablement appris la vérité au grand avantage de notre créance, de même Saint Anselme après s'être laissé emporter à un doute pardonnable en son temps, mais depuis ayant reconnu qu'en divers endroits de l'Eglise on faisait déjà la Fête de l'Immaculée Conception, non seulement il donnât les mains pour se joindre à ceux qui rendaient l'honneur à la Vierge, mais encore qu'il conviât tout le monde à célébrer cette Fête ; comme il fit heureusement par une excellente lettre, qu'il adressa aux Evêques d'Angleterre, laquelle pour contenir l'origine et les progrès de cette célébrité, et beaucoup de choses dignes d'être connues, mérite bien que j'en parle un peu plus amplement.

*L'origine de la Fête de la Conception en Italie.*

XXIV. Et avant toute chose, afin que les esprits pointilleux, qui font gloire de disputer de tout, n'aient sujet de rejeter cette pièce avec dédain, il faut qu'ils sachent qu'outre un bon nombre de Docteurs (2) très dignes de foi, qui s'en servent, avant la réformation du Bréviaire Romain faite par le Pape Pie V et par ses successeurs, toutes les Eglises d'Espagne la lisaient ès leçons de la fête de la Conception, comme fait encore aujourd'hui l'Ordre de Saint François. Et ce qui est davantage, le Concile tenu à Cantorbéry (3), l'an mil trois cent vingt, qui en pouvait savoir des nouvelles, la reçoit sans difficulté. En cette Epitre

(1) Lib. 2. Cur Deus homo. c. 26.

(2) Henricus Gand. Bacconus, Thomas de Argentina, Capreolus, Paludanus, omnes in 3. dist. 3. Gers. Ser. de Conceptione. Bosius lib. 9. de signis Ecclesiæ, c. 8. Baronius Notis ad Rom. Martyrolog. 8. Decemb.

(3) Citatur a Joanne Baccono in quodlib. lib. 3. q. 13.

Saint Anselme raconte une chose digne de mémoire, qu'il dit être avenue lorsque le Roi Charles tenait le sceptre de la Monarchie Française. Or, comme il ne spécifie pas autrement qui était ce Charles, nous sommes contraints par la force des conjectures et par le rapport du temps, de dire que c'était l'un des trois, savoir est ou Charles-le-Chauve, ou Charles-le-Gros, ou Charles-le-Simple; en quoi il n'y peut avoir de mécompte de plus de soixante ans. Car les trois ensemble ne faisant pas plus grande distance que celle-là, il s'ensuit que ce que raconte Saint Anselme arriva depuis l'an huit cent quarante, auquel commença le règne de Charles-le-Chauve, jusques à l'an huit cent nonante-deux, auquel finit celui de Charles-le-Simple. Il dit donc que le frère du Roi de Hongrie, lequel toutefois il ne nomme pas, qui était Clerc de profession, fut contraint par l'importunité des siens de prendre en mariage une jeune Dame d'une très excellente beauté. Or, était-il merveilleusement affectionné à la Mère de Dieu, dont il récitait tous les jours l'Office. Voici arriver celui de ses noces, auquel la Messe étant finie et la bénédiction nuptiale donnée, il se va souvenir qu'il ne s'était pas acquitté ce jour-là de son devoir envers la Sainte Vierge. A cette pensée il congédie ses gens et demeurant seul en l'Eglise prosterné devant l'Autel de Notre-Dame, il se met en devoir de dire ses heures. Arrivé qu'il est à l'Antienne qui dit (1) : Belle et agréable fille de Jérusalem; la glorieuse Vierge se présente à lui accompagnée de deux Anges, dont l'un le prend par la main droite, l'autre par la gauche. Puis donc, lui dit-elle, que tu avoues que je suis si belle et si agréable, comment est-ce que tu m'as quittée pour une autre? En effet suis-je pas plus belle que celle pour qui tu m'as méprisée? Ce Prince d'abord étonné s'étant un peu remis lui repart : il est vrai, Madame, que votre beauté et votre bonne grâce surpassent tout ce qui est imaginable; les Anges eux-mêmes n'y approchent pas. Mais puisque la faute est faite, quel moyen de la réparer? Si tu as le courage, réplique la Vierge, de quitter pour l'amour de moi celle pour qui tu m'as délaissée, tu m'auras pour épouse dans le Ciel, et si tu célèbres annuellement la Fête de ma Conception immaculée le huitième jour de Décembre et si tu mets peine de la faire célé-

(1) Pulchra et decora filia Jerusalem.

brer aux autres, je te promets une belle couronne au Royaume de mon Fils. Cela dit, elle disparaît, et ce Prince prend la résolution de se dérober et de se cacher pour un temps dans un Monastère voisin. Peu après sous la conduite de la Mère de Dieu, il se transporte en Italie, où il est créé Patriarche d'Aquilée, et ne manque pas de célébrer tous les ans la Fête, qui lui a été recommandée, avec un très grand appareil, y ajoutant la solennité d'une Octave, et de plus d'employer vivement son crédit à induire la plupart des Evêques d'Italie à rendre le même devoir à la Vierge. Or, étant la personne de telle qualité, la célébrité de la Fête si extraordinaire, et le tout se passant à la vue de l'Eglise Romaine, il ne faut pas douter qu'elle n'ait été avouée, ou du moins tolérée du Saint-Siége et que cette approbation n'ait donne l'assurance à plusieurs Eglises d'en faire de même. Il est aussi aisé à croire que la renommée du Saint Prélat s'étant incontinent épandue partout, ceux de Hongrie ayant su ce qui se passait, furent des premiers à l'embrasser. Et ce qui donne pied à cette créance, c'est que de tout temps ils ont été singulièrement dédiés au service de Notre-Dame, et que d'ailleurs ils tiennent que la Fête de la Conception est fort ancienne parmi eux. Il y a aussi grande apparence que le savant Idiot prit occasion de ce qu'il voyait en son temps d'écrire ces belles Contemplations, où il parle de l'Immaculée Conception plus expressément que nul autre de ses devanciers, afin d'exciter le monde de plus en plus au service de la Reine des Cieux.

*L'Origine de la même Fête en Orient.*

XXV. Environ le même temps, comme il est aisé à conjecturer, cette dévotion passa jusques en l'Orient. Il est probable que ce fut par la grande communication qu'ils avaient avec l'Italie; et sur le bruit de ce qui était arrivé à ce Prince, dont la renommée volait partout, tant à cause de son extraction, que de son éminente sainteté. Dieu se servit grandement à cet effet de l'Empereur Léon, surnommé Né dans la pourpre ou le Philosophe, qui pourrait bien être appelé le Restaurateur de la piété Orientale. Ce dévot Empereur, de qui je parlerai plus bas (1) à un autre sujet, commença de régner l'an sixième de Charles-le-

(1) Tract. 3. c. 4. §. 7.

Gros, et finit au temps de Charles-le-Simple ; et comme il était très savant, il composa une belle oraison de ce mystère qui se lit encore (1) aujourd'hui, et contribua tout ce qu'il put à l'honneur de Notre-Dame, et à faire célébrer sa Fête.

*L'origine de la même en Angleterre.*

XXVI. Cent cinquante ans après, ou environ, la France et l'Angleterre suivirent la même dévotion. En voici en partie le sujet au rapport du même Saint Anselme (2). Les péchés des Anglais étant montés jusques au Ciel, Dieu suscita Guillaume, Duc de Normandie, pour les attaquer. Ce qu'il fit si heureusement, qu'il se rendit maître de l'Angleterre au grand avantage des Anglais, dont bientôt il réforma les mœurs. En ce même temps les Transylvains, qui avaient de la prétention sur ce Royaume, ne pouvant souffrir qu'un étranger s'en fût emparé, dressèrent une puissante armée navale pour aller contre lui. Guillaume, averti de ce qui se passait, envoya promptement l'Abbé du Monastère de Reims, nommé Helsimus (3), qui était Anglais de nation, homme plein d'esprit et en opinion de sainteté, pour lui rapporter ce qui se passait. Le malin esprit ne manqua pas de lui dresser des embûches sur le chemin. Car il éleva une si furieuse tempête, qu'ils croyaient tous être perdus ; ce néanmoins Dieu fit tout réussir à sa gloire. Car comme ceux qui étaient dans le vaisseau réclamaient chaudement l'assistance de la Mère de Dieu, voici paraître en l'air un vénérable Prélat, c'était Saint Nicolas, qui dit à Helsimus qu'il était là de la part de la Mère de Dieu, afin de lui promettre la délivrance du péril où ils étaient, au cas qu'il voulût célébrer tous les ans, le huitième jour de Décembre, la Fête de sa Conception immaculée. Ce que l'Abbé ayant très volontiers accepté, la mer s'accoisa tout soudain, et il rapporta en Angleterre ce qu'il avait vu et appris. Chacun se peut imaginer combien un tel accident servit à réveiller la piété anglaise envers la Mère de Dieu, et à faire honorer sa Fête ; à quoi on ne saurait dire combien aida le Bienheureux Saint Anselme, lequel environ trente ans après, écrivit

(1) Baron. ad Rom. Martyrol. 8. Decemb.
(2) Epist. cit.
(3) Alii Elsinum, alii Elpinum vocant. Vide Baron. Notis ad Rom. Martyrol. 8. Decemb. et Bosium lib. 5. cap. 8.

la belle Epître dont j'ai fait mention, à tous les Prélats d'Angleterre en qualité de Primat, les exhortant vivement à la célébrer, et leur disant entre autres choses, que celui qui faisait difficulté de chômer cette Fête, ne méritait pas d'être tenu pour serviteur de Marie. Depuis, l'autorité de deux Conciles d'Angleterre intervint pour la faire célébrer encore plus solennellement.

*L'origine de la même en France.*

XXVII. Or jaçoit que les Français ne pussent ignorer ce qui était arrivé, à cause du voisinage des Normands, néanmoins Dieu, qui de tout temps a fort tendrement chéri ce Royaume, ne manqua pas de lui donner une occasion particulière pour honorer sa Mère avec les autres. Il est probable qu'elle arriva environ ce même temps, puisque Saint Anselme le raconte au même endroit. Un Prêtre français, ce dit-il, était sorti de sa paroisse à fort mauvais dessein, et comme il retournait à sa maison après avoir commis un adultère au village voisin, s'étant tout seul embarqué sur la Seine, il se mit à dire l'Office de Notre-Dame, que tous les jours il récitait par une spéciale dévotion qu'il portait à la Sainte Vierge. A peine avait-il commencé, que voici venir une bande de démons, qui renversant la barque le jettent à fond, et lui arrachent l'âme du corps ; et déjà ils l'avaient tourmenté rudement l'espace de trois jours, lorsque la Mère de Dieu, qui avait impétré jusqu'alors la suspension du jugement de ce pauvre homme, se présente, et demande à ces méchants comme quoi ils prenaient la hardiesse de traiter son serviteur de la sorte. Ils répondent qu'il avait été pris faisant des œuvres dignes de mort. La Mère de miséricorde réplique que si l'âme de cet homme appartenait de droit à celui de qui il faisait les œuvres lors de sa prise, qu'il était à elle sans contredit, puisqu'ils l'avaient enlevé lorsqu'il récitait son Office. A ce peu de mots les diables disparurent, et la Mère de Dieu demeura maîtresse du champ avec les Anges qui l'accompagnaient. Alors délivrant son prisonnier de la mort éternelle qu'il avait méritée, et lui rendant la vie temporelle, elle l'avertit de se garder à l'avenir de semblable action qui lui déplaisait si fort, de solenniser tous les ans la Fête de sa Conception, et de procurer que les autres en fissent de même. Ce qu'ayant dit, les Anges le prirent par les mains, et le levèrent sur ses pieds, et lors la Mère

de bonté lui fit un passage au milieu de la rivière, arrêtant les eaux de part et d'autre, et ainsi l'ayant mis sain et sauf sur le bord, elle disparut. Cet homme ne savait ce qu'il devait dire à sa libératrice, ni ce qu'il devait faire à son honneur. Enfin, il résolut de se retirer dans un petit ermitage, où tous les ans, le jour de la Conception, il fit son possible pour honorer la Mère de Dieu, persuadant à tous ceux qui le venaient voir d'en faire autant.

*L'origine de la même en Espagne.*

XXVIII. J'ai différé jusqu'à présent de parler de l'Espagne, pour n'être pas tant assuré en quel temps arriva ce que raconte Bernardin de Busti, Docteur célèbre de l'Ordre de Saint François, en l'Office qu'il composa de l'immaculée Conception, qui fut approuvé par le Pape Sixte IV, comme je dirai incontinent. Il raconte (1) qu'il y avait à Tolède un Evêque nommé Gondisalve, ou Goudisau, qui portait une affection très particulière à la Mère de Dieu, en sorte qu'elle se laissait voir à lui tout autant de fois qu'il célébrait la sainte Messe. Arrive donc que comme il se préparait pour la dire le propre jour de la Conception, elle lui apporta une belle chasuble blanche, et lui dit : Sache, mon fils, que j'ai été conçue sans péché originel, et partant je t'ordonne d'employer toute diligence à faire solenniser ma Fête. Ce Saint l'entreprit avec tant d'ardeur, qu'il porta toute l'Espagne à cette dévotion, pour laquelle il composa un excellent Traité. Sur quoi s'il est loisible de former quelque conjecture, il faudra dire que ce qu'il raconte arriva devant l'an huit cent, lorsque les Goths tenaient encore l'Espagne, et que la Gaule Narbonnaise avait communication avec l'Espagne, ainsi qu'il appert par les actes synodaux, qui font foi qu'alors les Evêques de cette province-là allaient au Concile de Tolède avec les autres Prélats d'Espagne. Car dès que les Sarrasins s'en furent saisis, ce qui arriva environ l'an huit cent, cette communication cessa. Et partant depuis ce temps-là il eut été malaisé à Goudisau de traiter avec les Prélats Espagnols comme devant. Ce que je dis néanmoins, à la charge que si par fortune je me trompais en cette conjecture de même qu'ès autres, que j'aurais ci-dessus avan-

(1) Feria 2. infra octavam lec. 4.

cées, mon dessein soit toujours de céder librement à qui aura de meilleures raisons que moi.

*L'opposition qui fut faite à cette célébrité par Saint Bernard, et le cours qu'elle a eu depuis par tout le monde.*

XXIX. Ainsi la dévotion prenait pied quasi partout, et nommément en la France, pour l'inclination particulière qu'elle a eue de tout temps à honorer la Mère de Dieu, et déjà les principales Eglises solennisaient la Fête de la Conception avec grande célébrité, lorsque Dieu permit qu'environ l'an onze cent trente, un autre des plus grands favoris de la Sainte Vierge se jeta à la traverse. Ce fut le dévot Saint Bernard qui écrivit une lettre pleine d'ardeur à l'Eglise de Lyon Primatiale des Gaules, par laquelle il remontrait à ce noble Clergé qu'il ne devait pas avoir entrepris de célébrer solennellement cette Fête sans le mouvement du Saint-Siége. « Il est bien probable que ce fut sa profonde vénération pour le Souverain Pontife qui l'obligea d'en user de la sorte, puisque d'ailleurs sa piété envers la Mère de Dieu était incomparable (1). » Je ne vous saurai pas dire au vrai quel effet eut la remontrance de Saint Bernard ; bien vous assurerai-je que la dévotion du peuple Chrétien s'accrut en telle sorte, que le Pape Sixte IV, voulant ôter tout le scrupule qu'on pourrait avoir à l'avenir pour la célébration de la même Fête, et d'ailleurs désirant faire paraître hautement quel était le sentiment de l'Eglise, il fit une Bulle l'an mil quatre cent septante-six, par laquelle il exhorta tous les Fidèles à la célébrer de là en avant, accordant très libéralement des Indulgences du trésor de l'Eglise à qui la solenniserait. Et comme quelques-uns se fussent entremis de gloser la Bulle du Pape, et d'enseigner qu'elle devait être entendue de la sanctification de la Mère de Dieu, non au point de sa conception, mais incontinent après, il interposa derechef l'autorité Apostolique, et par une troisième (2) Bulle (car la seconde avait été seulement pour accommoder les esprits), il prononça sentence d'excommunication contre tous ceux qui donneraient à l'avenir telle interprétation au mot de Conception. Quelque temps après, le même Pape confirma et enrichit de belles Indulgences deux Offices de l'immaculée Concep-

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Extat in fasciculo Minorum.

tion, dont l'un fut composé par Léonard de Nogueroles, et l'autre par Bernardin le Busty sus-nommé, comme il appert par les Bulles données à cet effet; bien que depuis le Pape Pie V ait été contraint, à cause d'un nombre excessif de semblables Offices, de rappeler l'ancien usage, et d'ordonner qu'on se servît seulement en l'Eglise de l'Office de la Nativité de Notre-Dame, le nom de Nativité changé en celui de Conception. De vouloir maintenant montrer comme Dieu a béni la sainte intention de ce bon Pape, ce serait à mon avis peine perdue, puisque l'expérience fait voir que le monde s'affectionne de jour à autre davantage à donner vogue à cette solennité, et qu'aujourd'hui par toute la Chrétienté c'est une des plus grandes célébrités que nous ayons le long de l'année.

XXX. Que si par fortune quelqu'un trouvait que je me fusse trop étendu sur ce sujet, je le prie de considérer que je l'ai fait pour avoir jugé cette preuve la plus forte qui se puisse mettre en avant en cette matière. Car si l'Eglise ne tenait que la Conception de la Mère de Dieu fût immaculée, jamais elle n'entreprendrait de la célébrer avec tant de réjouissance; mais comme disait jadis Saint Ildefonse (1) de la Fête de sa Nativité, elle chercherait plutôt des larmes pour pleurer ce jour, et des ténèbres pour l'obscurcir. Et c'est l'argument que plusieurs graves Docteurs et saints personnages ont estimé avoir une très grande force pour prouver efficacement, par la Fête de la Nativité, la sanctification de la Sainte Vierge au ventre de sa mère, ainsi qu'il appert par les écrits de Saint Ildefonse (2), de Saint Bernard (3), d'Albert-le-Grand (4), de Saint Thomas (5), de Saint Bonaventure (6), et de quantité d'autres, dont l'autorité est de prix, et la raison de mise. Au demeurant, pour dire ceci en passant, je ne sais qu'avait fait cette Fête à l'impie hérésiarque Luther; mais il en témoignait son sentiment par des paroles fort expresses, disant qu'il n'y avait point de Fête qu'il détestât davantage, que celle du Corps de Dieu, et de la Conception de Notre-Dame. C'est en quoi il était bien éloigné de l'avis du dévot Saint Anselme (7), qui enseignait jadis qu'il n'était point de solennité

(1) Lib. de Virginitate Mariæ.
(2) Loco cit.
(3) Epist. 137. ad Canonic. Lugdun.
(4-5-6) In 3. dist. 3. quibus adde Alensem, Richardum, Gabrielem, Capreolum, Paludanum, Gregorium, etc, ibidem.
(7) Epist. cit.

qui dût passer devant celle-ci, laquelle avait donné commencement à toutes les autres solennités.

*Comment la gloire de la Conception immaculée s'est accrue par les oppositions.*

XXXI. Le désir que j'ai eu d'éviter la confusion, et de suivre le discours commencé de la Fête de la Conception, m'a fait passer plusieurs choses dignes de mémoire, où nous pouvons reconnaître par la file des siècles, le jugement que l'Eglise a toujours fait de la pureté de la même Conception, qui est ce que je m'étais au commencement proposé. Donc pour reprendre mes erres, je disais ci-dessus, que près de onze cents ans avaient passé sans qu'il se fût rencontré personne parmi l'antiquité, qui eût dit évidemment chose quelconque contre l'honneur de la très pure Conception. Au contraire, qu'en tous les siècles les plus renommés en sainteté et en doctrine l'avaient autorisée, et que Saint Anselme avait été le premier qui l'eût ouvertement contrecarrée. Inconvénient néanmoins qu'il répara suffisamment, ainsi que j'ai fait voir en son lieu. Ce grand serviteur de Dieu et de sa Mère, Archevêque de Cantorbéry et Primat d'Angleterre, vivait sur la fin du onzième siècle, c'est-à-dire environ l'an mil quatre-vingt, auquel temps comme la célébrité de la Conception immaculée allait gagnant pays par toute l'étendue du monde chrétien, l'éclat de cette nouveauté réveilla l'esprit de quelques Docteurs, et les mut à mettre la question à bon escient sur le tapis. En ces entrefaites ne manqua pas de grands hommes, qui s'avancèrent sur les rangs, pour combattre ce que les autres professaient de la sainteté de la Conception.

XXXII. Et notez qu'en ces premiers siècles, où l'on commença d'en douter expressément, ceux qu'on dit s'être portés le plus ardemment à la désavouer (car je me réserve à rechercher sur la fin de ce discours si tout ce qu'on a voulu faire croire d'eux est recevable), furent les plus zélés et les plus affectionnés serviteurs de la Sainte Vierge; c'est-à-dire au douzième siècle, deux Abbés signalés en doctrine et en dévotion, dont l'un fut Rupert (1), et l'autre Saint Bernard (2). Au treizième, Alexandre de Halés, maître de Saint Thomas, Saint Albert surnommé le

(1) Lib. 1. in Cant. in illud; Meliora sunt ubera tua vino.

(2) Epist. citata ad Lugdun. et alibi.

Grand, qui avait un tel ascendant sur le reste des esprits de son temps, que le poids de son autorité emporta la première Université du monde, j'entends celle de Paris, et la vénérable école de Sorbonne, mère et nourrice des meilleurs esprits, à faire un décret (1) à l'encontre de la Conception immaculée; jaçoit que les autres estiment qu'ils aient plutôt été induits à ce faire à la considération de Saint Bernard. Incontinent après arriva Saint Thomas, l'Ange de la Théologie, qui devait tout ce qu'il était à la Mère de Dieu, ni plus ni moins qu'Albert-le-Grand, lequel avait aussi été son maître, et Saint Bonaventure la merveille de douceur, de savoir et d'affection envers la Vierge. Au quinzième, Saint Antonin, Archevêque de Florence; car pour les autres qui les suivirent après que l'approbation de cette Fête fut sortie de la chaire de Saint Pierre à guise d'un éclair de lumière, je n'en ferai point de mention. Quant aux sus-nommés, d'autant qu'il semble y avoir très juste sujet de s'étonner, je vous dirai premièrement que s'il est vrai qu'ils aient été de cette opinion (à quoi je ne m'accorde pas encore tout-à-fait), comme ils étaient vrais enfants de l'Eglise, aussi bien que de Notre-Dame, ils aimaient mieux suivre que prévenir le branle de l'Eglise Romaine. De plus, je me persuade que le tout a été conduit et manié par la Bienheureuse Mère de Dieu, laquelle étant Mère de douceur et ennemie de toute malignité, et voyant d'ailleurs que son Fils voulait absolument que la vérité fût éclaircie en son Eglise, elle permit qu'elle fût attaquée par ses propres enfants, afin qu'apportant une sainte intention à cette recherche, la vérité ne laissât pas d'avoir son lieu, et néanmoins Dieu ne fût pas offensé par l'animosité des opposants. Possible encore l'aurait-elle ainsi permis pour faire examiner l'affaire d'autant plus exactement que ses meilleurs amis se rendaient en quelque façon parties contre elle, afin que la vérité qui le gagnerait sur eux, fût indubitable à la postérité. Quoiqu'il en soit, ceux-là exceptés, quasi tous les autres furent emportés par l'impétuosité du torrent, et tinrent ferme pour la solennité de cette Fête, qu'ils ne pouvaient ignorer être pour le moins tolérée du Saint-Siége.

XXXIII. Mais celui à qui l'Église a une obligation très parti-

(1) Albertus in 3. dist. 3. qu. 1. art. 2.

culière à cause de sa profonde science jointe à un courage invincible, qu'il fit paraître en la défense de la vérité, dont aujourd'hui elle fait trophée, c'est JEAN DUNS l'honneur de l'Ordre Saint François, vulgairement dit l'Ecossois, et surnommé par admiration le Docteur Subtil. Car comme la sacrée Faculté de Sorbonne se trouvait peu résolue sur cet article, nonobstant le décret qu'elle en avait fait, et qu'il y eût toujours des brouilleries et des castilles entre les Docteurs, Dieu le permettant ainsi pour mieux faire voir la vérité, ce grand homme, la gloire de son temps, fut appelé par la Sorbonne, ainsi qu'écrivent de bons Auteurs (1), à cette fin qu'un chacun entendît ce qu'il en pensait. Il se mit donc en devoir de défendre la pureté de la Conception de la Vierge, et il le fit avec tant de bonheur et de force d'esprit, qu'ayant été attaqué de deux cents pièces d'arguments, il répondit avec une telle merveille de mémoire, avec une si grande abondance de doctrine, et avec une fécondité d'esprit tant extraordinaire, qu'il emporta en ce combat le titre de VICTORIEUX. Rencontre qui vint si à propos, que la noble Faculté de Paris jugea incontinent qu'elle ne devait plus différer d'embrasser la vérité mieux reconnue. De sorte que non moins sagement que sincèrement elle révoqua le décret qu'elle avait fait quelques années auparavant, et ordonna avec toutes les clauses ordinaires l'an treize cent quarante-six, que désormais nul n'eût à enseigner le contraire, et environ quarante ans après elle fit un autre décret (2), qui portait que personne ne reçût le degré de Docteur en cette noble Faculté, qui ne promît par serment de défendre l'innocence et la pureté de la Conception, dont elle s'obligea de plus d'en celébrer annuellement la Fête.

*Les Universités qui ont juré l'article de la Conception immaculée.*

XXXIV. Puisque nous sommes tombés sur le discours des Universités, il est à propos que vous sachiez que celle de Cologne (3) à l'imitation de Paris s'obligea environ l'an quatorze cent cinquante un à ne donner plus à qui que ce fût le degré

(1) Pelbartus lib. 2. Stellarii par. 1. art. 3, etc.

(2) Paulus Venetus, Tract. de pura Concept.

(3) Surius in Comment. rerum in orbe gestarum anno 1501.

de Maître, qui n'eût auparavant juré de ne jamais défendre, ou enseigner l'opinion contraire, non pas même la tenir mentalement. Justement cinquante ans après, celle de Mayence en fit autant ; peu après celle de Valence en Espagne, et pour n'être obligé à les parcourir toutes, aujourd'hui la plupart des Universités Catholiques font le même serment, et rendent le même devoir à l'immaculée Conception de celle, qui par ce moyen maintient le lustre et l'honneur de leurs assemblées.

« L'an 1624 on rétablit dans la ville de Caen une fondation nommée le Puy de l'Immaculée Conception de la Très-Sacrée Vierge Marie, Mère de Dieu. Tous les ans l'Université de cette ville fait chanter les vêpres et la grand'messe de la Fête dans l'église des Cordeliers, par une bonne musique, où le corps de l'Université assiste en cérémonie. La veille et le jour, sur les deux heures après midi de la même fête, on fait une assemblée dans la salle des Grandes Ecoles, où tous les poètes, tant latins que français, sont invités d'apporter ou d'envoyer, des épigrammes, Chants Royaux, Ballades, Sonnets et Dizains, à l'honneur de l'Immaculée Conception. La dispute et l'examen des pièces, dure jusqu'au soir, et on distribue les prix selon le mérite du travail.

La même coutume se pratique dans la ville de Rouen, métropolitaine de la province et en plusieurs autres endroits (1). »

*Les Princes qui ont avancé l'honneur de la Conception immaculée.*

XXXV. Il ne serait pas séant d'oublier ici les grands Princes, qui voyant l'admirable consentement des Docteurs Catholiques à maintenir cette vérité, ont voulu y avoir bonne part. Car pour ne rien dire de l'Empereur Léon, dont j'ai parlé ci-dessus, nous avons entre les mains la Constitution que fit Jean I, Roi d'Aragon, l'an mil trois cent nonante-quatre, en laquelle ayant savamment parlé de la vérité de ce mystère, et l'ayant autorisé de maintes belles raisons, il défend à tous ses sujets sous de grièves peines de confiscation, de bannissement, et autres, de soutenir en façon quelconque la doctrine contraire, soit ès prédications, soit ès chaires publiques, ou autrement, lui imposant le silence à perpétuité. Autant en fit cinquante-sept ans après

(1) La R. Mère de Blémur.

Jean, Roi de Navarre, présidant pour Alphonse second Roi d'Aragon aux Etats de Catalogne. Je dirai à un autre sujet (1) ce que les derniers Rois Catholiques ont fait pour avancer l'honneur de l'Immaculée Conception. Car il est certain qu'ils n'y ont pas moins travaillé qu'ils eussent su faire pour la défense de leurs couronnes; de sorte qu'aujourd'hui il n'est pas fils de bonne mère en Espagne qui ne prête le serment de fidélité à la Mère de Dieu, et qui ne jure de maintenir cette vérité toute sa vie; si que par les maisons vous ne voyez autre chose qu'écriteaux qui portent que Notre-Dame est conçue sans péché. Je réciterai seulement à ce propos une chose digne de mémoire, qui vint à Séville il y a quelques années. Car comme un certain Prédicateur se fut avancé de prêcher contre l'immaculée Conception, cette action déplut tellement aux grands et aux petits, qu'à la sollicitation du Clergé et du corps de ville un fameux Docteur fut convié de monter en chaire pour soutenir l'honneur de la Sainte Vierge; ce qu'il fit avec beaucoup de satisfaction. Mais la ville non contente de cette espèce de réparation d'honneur faite à la Reine du Ciel, lui présenta une riche tapisserie, estimée quatre-vingt mille ducats, où ces mots étaient écrits en lettres de diamant et d'autres pierres précieuses, LA MÈRE DE DIEU EST CONÇUE SANS PÉCHÉ.

« Disons en passant que la piété de notre roi très chrétien Louis XIV l'a porté à faire célébrer l'Octave de la Conception partout son royaume, en ayant demandé et obtenu la permission du Saint-Siége (2). »

XXXVI. Il est temps de sonner la retraite; ce sera après avoir contemplé le gros escadron de l'Église, qui va faire le dernier effort. Il y à près de deux cents ans (car ce fut l'an quatorze cent trente-neuf, et le dix-septième de septembre) que le Concile de Bâle (3) déclara que la Mère de Dieu n'avait nullement encouru la tache originelle, et ordonna que la Fête de sa Conception fût solennellement gardée. Je n'ignore pas que l'autorité de ce Concile est douteuse: mais aussi faut-il que l'on sache que mis à part ce qui concerne proprement le schisme et la personne du Pape, ès choses qui appartiennent à la créance Catholique,

(1) Tract. 3. c. 7. §. 5.
(2) La R. Mère de Blémur.
(3) Sess. 36.

il ne laisse pas d'avoir beaucoup de force ; et du moins ne peut-on pas douter que tel ne fût le sentiment de tous les Prélats de l'Église, qui y assistèrent et passèrent unanimement cet article. Quarante-six ans après Innocent VIII, approuva une Religion de filles sous le nom et titre de la Conception. Religion, dont je parlerai en son lieu (1) : et après lui Alexandre VI. Jules II. Léon X, qui ès Bulles de la confirmation de cet Ordre qualifient par diverses fois la Conception de la Vierge du titre d'Immaculée. Le Concile qui fut convoqué cinq ans après à Trente ayant mis en avant le décret du péché originel (2), protesta qu'il n'avait nul dessein d'y comprendre l'Immaculée Mère de Dieu ; car c'est ainsi qu'il la nomma. Paul V. défendit par Bulle expresse que l'opinion contraire ne fût mise en avant ni ès leçons, ni ès disputes publiques, moins encore ès prédications. Grégoire XV. par un Bref qu'il dépêcha sur ce sujet, étendit la défense de son prédécesseur jusques aux colloques privés et particuliers. Que saurait-on désirer davantage pour affermir une vérité ? Ce point n'est pas encore déterminé en dernier ressort, il est vrai ; mais au reste y eut-il jamais vérité en l'Église, laquelle, sauf le dernier sceau de l'autorité souveraine, fut reçue avec plus de consentement de tout le monde que celle-ci ? fut-il jamais article mieux débattu, mieux défendu, mieux suivi que celui-ci ? Et que peut-on désormais mettre en avant qui n'ait été dit et redit en mille manières ?

XXXVII. Partant je conclus avec un beau mot du Saint-Esprit transféré de l'Epoux à l'Epouse (3) : Hardiment louez et magnifiez-la tant que vous pourrez, pour autant qu'elle surpasse toutes les louanges que vous lui sauriez donner : Et avec un gentil trait de Saint Basile de Séleucie en l'Oraison qu'il a composée de l'Annonciation, où il parle ainsi à la bienheureuse Vierge : Depuis que vous êtes le temple vraiment digne de Dieu, ô Dame trois fois Sainte et sacrée, temple embaumé de tous côtés de célestes odeurs de pureté et de sainteté, quoi que ce soit qu'on dise de vous pour relevé et glorieux qu'il puisse être, comme jamais on ne s'éloignera de la vérité, ainsi n'arrivera-t-on jamais à la hauteur de vos mérites, ni à l'excellence de vos Grandeurs.

(1) Cap. 12.
(2) Sess. 5.
(3) Eccles. 34.

*Cinquième preuve fondée sur l'opinion de ceux qui tiennent que la Bienheureuse Vierge a vu Dieu à découvert au point de sa Conception.*

XXXVIII. Voilà déjà plus de preuves qu'il n'en faudrait, non seulement pour gagner un cœur docile, mais de plus pour ébranler un esprit arrêté. Néanmoins je me veux donner la liberté de passer outre, et d'en mettre encore deux en avant; non que je les veuille loger au même rang que les précédentes, ni leur donner une pareille créance, mais seulement parce qu'il s'est trouvé des Docteurs très bien qualifiés, nommément en notre siècle, que Dieu a choisi pour l'éclaircissement de cette vérité, qui ne leur ont pas peu déféré. La première je la tire de ce qu'ils enseignent que Dieu honora la très-sacrée Vierge au point de sa Conception d'un rayon de claire connaissance de sa Souveraine Majesté. Ce que s'ils avaient une fois avéré, il faudrait par nécessité conclure qu'un tel état aurait été tout-à-fait incompatible avec le péché. Il y a quelques années qu'un homme de mérite et de savoir, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, prêcha cette proposition en la célébrité de la dédicace de la Sainte Chapelle de Tolède, dédiée à l'honneur de la Mère de Dieu par l'illustrissime Cardinal Bernard de Roxas Archevêque de Tolède, en la présence du même Cardinal chef de l'Inquisition, et d'un nombre extraordinaire de personnes de qualité et de savoir, avec un applaudissement général de toute l'assistance, et nommément des hommes doctes, dont quelques-uns portaient en leurs esprits la même pensée, comme un fruit de beaucoup de mois, et possible de beaucoup d'années, sans avoir eu le courage, ou le temps de l'enfanter; entre autres le très fameux Antonin lumière de la Théologie en nos jours, et premier Professeur en l'Université de Salamanque. Celui qui l'avança en ce théâtre d'honneur en avait conféré auparavant par lettres avec le docte Suarez (5), qui lui avait répondu que cette opinion lui semblait dès long-temps bien fondée en la doctrine de la Théologie, pleine de piété et de probabilité. Et si vous avez tant soit peu de patience, possible jugerez vous qu'elle n'est pas si mal appuyée que d'abord vous auriez bien cru.

(1) Ferdinandus de Salazar de immaculata Concept. c. 32.

*Que la Sainte Vierge a vu quelquefois Dieu en sa vie.*

XXXIX. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que Notre-Dame a joui de la claire vision de Dieu, au moins quelquefois en sa vie. Ainsi l'ont enseigné l'Abbé Rupert (1), Saint Bernard (2), Saint Antonin (3), Albert-le-Grand (4), Saint Bernardin de Sienne (5), Denys-le-Chartreux (6), Jean Gerson (7), Suarez (8), déjà allégué, et plusieurs autres (9). Que si cela est (comme il est assez malaisé de désavouer tant de grands hommes qui le disent), il me semble déjà que nous l'avons gagné pour le point de la Conception immaculée. Car, pour commencer par l'excellente figure de la femme entourée du Soleil, qui est au douzième chapitre de l'Apocalypse; que pensez-vous, dit le savant Chancelier de Paris, Jean Gerson (10), qu'elle nous veuille signifier, sinon que le vrai Soleil de Justice, qui entourait la Bienheureuse Vierge des rayons de son incompréhensible clarté, jetait par intervalles dans son âme très pure des éclairs brillants et soudains, au moyen desquels il se laissait voir à découvert, ainsi que nous tenons jadis être arrivé à Moïse et à Saint Paul? Ou je me trompe, poursuit-il, ou c'est ce qui nous est représenté au Cantique d'amour par les allées et venues de l'Epoux céleste, qui parfois se laisse arrêter par l'Epouse, et parfois se fait voir seulement et puis disparaît incontinent. Le voilà appuyé sur la fenêtre, regardant au travers des jalousies; le voilà qui s'échappe et s'absente aussitôt. Saint Bernard expliquant (11) la même figure, l'avait dit à peu près aussi nettement que Gerson, mais ses paroles sont si fortes et si pleines d'emphase, qu'il les faudrait toutes peser; les voici : Ce n'est pas sans grande raison qu'on dit que la Sainte Vierge est environnée du Soleil, puisqu'elle a pénétré le très profond abîme de la divine sagesse plus avant qu'on ne saurait croire; en sorte qu'on peut dire

(1) Lib. 3. in Cant.
(2) Homil. 4. super *Missus*, et in illud Apoc. *Signum magnum*, etc.
(3) 4. p. tit. 15. c. 17. §. 1.
(4) Marialis cap. 132. et 149. sæpe alibi.
(5) Tom. 2. ser. 51. art. 1. c. 2.
(6) In D. Dionys. de cæl. Hierarch. art. 18.
(7) Super *Magnificat*.
(8) To. 2. in 3. p. disp. 19. sect. 4.
(9) Ubertinus lib. 1. arboris vitæ c. 9. Medina q. 27. art. 5. Villanova serm. de Resurrect. Vasquez, etc.
(10) Loco cit.
(11) Serm. de verbis. Apoc. *Mulier amicta sole*.

qu'elle a été absorbée dans la lumière inaccessible autant qu'une créature le peut être, sauf l'union personnelle avec Dieu. Pourrions-nous chercher des termes plus exprès que ceux-ci pour avoir l'aveu de ce Saint, puisqu'il est tout manifeste que la claire vision de Dieu est beaucoup au-dessous de l'union personnelle dont il parle?

XL. Il dit encore le même d'une autre façon (1), mais toujours efficace et pressante. Car après avoir montré qu'ès saintes lettres la glorieuse Vierge est appelée l'Aube du jour : c'est certes à bon droit, ajoute-t-il, ô Sainte Dame, que vous portez ce nom, puisque vous jouissez des effets ; d'autant que le Soleil de Justice, qui devait naître de vous, prévenant son lever par la première clarté qui fit l'ouverture du jour, jeta sur vous largement les agréables rayons de sa lumière. Pourquoi ferons-nous les renchéris à honorer la Mère de Dieu, lorsque les grands Saints nous y convient, et que nous les voyons passer devant? Car cette clarté du point du jour, dont parle Saint Bernard, pourrait-elle pas bien être la connaissance du matin, dont nos Théologiens parlent tant, après Saint Augustin, qui n'est autre que la vue très claire des créatures dans Dieu ? Je ne prétends pas pourtant violenter les paroles de ces Docteurs, ni leur faire dire par force que cette faveur ait été accordée à la Bienheureuse Vierge au point de sa Conception. Néanmoins, il me semble qu'il est aisé de les y attirer par la raison, puisque c'est en ce point là, plus qu'en nul autre, que Notre-Dame a été la belle aube du jour désiré, et que l'Eglise sainte en toutes ses images ne nous représente point autrement sa Conception que sous l'emblême de la femme mystérieuse, parée des rayons du Soleil, lequel n'a pas manqué de jeter les premiers éclairs, dont peu auparavant je parlais, lorsque premièrement il l'investit de toutes parts.

XLI. Vu nommément, qui est une seconde raison, que ce point du jour de la Sainte Vierge fut le commencement de notre bonheur et une réjouissance publique pour l'Univers. Car la Sainte Trinité se ressentit de la fête pour y avoir très bonne part, ainsi que j'ai déclaré ci-dessus. Autant en firent les Saints An-

(1) Ibidem

ges pour y prévoir un commencement de la réparation de leurs siéges. Tout notre monde, s'il n'eût perdu le sentiment, eut appréhendé ce point-là comme le principe de son bien. Mais du moins les bons pères des limbes n'y manquèrent pas de s'en réjouir en ayant appris la nouvelle. Pour le regard de la Vierge, puisque c'était son premier couronnement (car depuis elle reçut une seconde couronne en la Conception du Verbe divin, et la troisième au point de sa glorification), il était plus que raisonnable qu'elle participât très avantageusement à la réjouissance commune. Aussi fit-elle entendre un jour à Sainte Brigitte qu'au point de sa première sanctification, et lorsque sa bienheureuse âme fut unie à son corps, elle fut saisie d'une si grande abondance de joie, qu'elle-même ne l'eût pu expliquer. Et pourquoi ne nous serait-il pas loisible de dire que ce contentement inexplicable ne fut autre que celui que le grand Apôtre témoigne (1) n'avoir jamais été aperçu d'œil vivant, ni entendu d'oreilles aucunes, non pas même compris du cœur humain ?

XLII. De plus, puisque la gloire naît de la grâce consommée, ne plus ne moins que la rose s'éclot de son bouton, la grâce de la Mère de Dieu étant déjà telle dès lors, comme nous l'avons reconnu jusqu'ici, était-il pas raisonnable que Dieu, qui la retenait encore en un état passible et mortel, lui fît voir à découvert, quoiqu'en passant, l'objet de son amour éternel et le fruit de ses travaux à venir, quand ce n'eût été que pour l'encourager à les porter allègrement ?

XLIII. Enfin, l'une des plus fortes preuves, dont se servent les Docteurs pour lui accorder la faveur d'avoir vu Dieu çà-bas à claire vue et le voile abattu, se prend du titre de Dame et de Reine de l'Univers. Le docte Gerson (2) fortifie cette preuve par la doctrine de Saint Denys touchant l'Ordre hiérarchique, qui porte à son dire, que les Puissances et les Vertus supérieures contiennent en éminence les perfections des inférieures. D'où ce Docteur tire en conséquence que la créature étant capable çà-bas de l'une et l'autre félicité, puisqu'elle a été communiquée à quelques-uns, il y aurait peu d'apparence de la refuser

(1) 1. Cor. 2.

(2) Super *Magnificat*. Alphab. 83. lit. E.

à la Dame et à l'Impératrice du monde. Albert-le-Grand ayant établi ce fondement que, parmi les choses bien ordonnées, comme sont toutes celles de Dieu, à mesure que quelqu'une est plus relevée, elle a aussi ses puissances plus parfaites, et par même proportion les sciences et les habitudes qui lui conviennent, et de plus les actions et les opérations qui en proviennent plus nobles ; il conclut que Notre Dame eut sans difficulté, quoique par une grâce et par une faveur très spéciale, une très parfaite connaissance non seulement des substances corporelles et des spirituelles, mais encore de la très Sainte Trinité, et ce sans nul entre-deux ; qu'elle eut la connaissance des créatures en Dieu et en elles-mêmes, que nous nommons ès écoles la connaissance du matin et du soir ; en un mot, toutes les faveurs convenables à cette qualité. Un autre sien serviteur affidé, c'est Saint Bernardin le Siennois (1), assure qu'elle a eu sept sortes de connaissances claires et distinctes, savoir est de Dieu, des purs esprits, des esprits mêlés avec les corps, des choses matérielles, de celles qu'il faut fuir, de celles qu'il convient embrasser, et des moyens et des règles pour ce faire, et ce par le droit de sa souveraineté. Mais en un autre endroit, il parle avec une fermeté et avec une résolution admirable, disant qu'elle connut tout ce que dessus par l'excès de la grâce, qui fut communiquée d'en-haut à son entendement, en sorte qu'eu égard à sa rare science et à sa contemplation, nous la pouvons hardiment appeler pleine de grâces, plus sans comparaison que Saint Paul, quoique ravi jusqu'au troisième Ciel ; d'autant qu'encore qu'on eût mis ensemble autant de Paul qu'il y a de créatures, ils n'atteindraient jamais à la hauteur de la connaissance de la Vierge (2), vu qu'enfin Paul a voirement été un vaisseau d'élite, mais Marie a été le vaisseau de la Divinité.

XLIV. Voilà l'excellent et courageux discours de Saint Bernardin, duquel, comme de ceux qui ont parlé devant lui, je collige que, puisque toutes ces faveurs et toutes ces connaissances ont été communiquées à la Mère de Dieu en considération de sa Royauté et de sa puissance suprême sur toutes les créatures sujettes à Dieu, qu'ayant été mise en possession de ce titre tout au commencement de sa vie, la raison requérait que

(1) Tom. 2. ser. 51. art. 1. c. 2. (2) Tom. 4. ser. 36. p. 3.

Dieu lui fit voir dès lors l'étendue de son domaine, ne plus ne moins que les Docteurs assurent qu'il donna tout incontinent à Adam les espèces de toutes les créatures qu'il mettait sous sa main, et qu'il versa dans l'âme des Saints Anges, des images bien plus épurées de tout ce qui était compris dans l'étendue de leur ministère et de leur pouvoir. Mais il faut se souvenir d'ajouter que, comme il y a une disproportion presque infinie entre la mère et les serviteurs, aussi y a-t-il entre les connaissances de l'une et des autres; disproportion, qui se découvre merveilleusement bien par le moyen de cette très claire vue qu'elle eut en Dieu de toutes les créatures de son ressort, sauf celle qu'elle eut de Dieu pour le regard de lui-même, et pour être dès lors incitée à l'aimer de toute l'étendue de son âme, puisqu'il faisait plus d'état de son affection, que de celle de toutes les créatures ensemble.

*Sixième preuve appuyée sur la doctrine qui affranchit la Mère de Dieu, non seulement du péché originel, mais encore de toute obligation de le contracter.*

XLV. Les braves conquérants du temps passé qui allaient cherchant sur le dos de la mer de nouveaux Royaumes, ou pour mieux dire de nouveaux mondes, étant arrivés aux Iles Canaries, qu'on nommait les Iles Fortunées, et trouvant d'abord la mer fermée et les passages interdits, dressèrent deux colonnes près du bord, sur lesquelles ils gravèrent ces paroles en belles lettres : NON PLUS OUTRE. Mais les Capitaines sans peur du dernier siècle ayant franchi les plus mauvais passages, effacèrent le premier mot de ce cartel de défi, et y laissèrent seulement comme pour leur devise et pour marque de leur courage : PLUS OUTRE. C'est-à-dire à mon propos, que les premiers Théologiens se sont persuadés que c'était beaucoup d'avoir fait paraître que la Mère de Dieu était franche du péché originel : mais au reste, qu'il fallait s'arrêter là et qu'il n'y avait nulle ouverture pour passer plus avant. Toutefois il s'en est trouvé depuis quelques autres qui sondant le gué et jetant les yeux sur les vestiges de l'antiquité, se sont fait passage pour donner plus outre et pour l'exempter de toute obligation de le contracter. Je vous conduirai par le chemin qu'ils ont rencontré et puis vous laisserai juger de l'issue.

*Première présupposition.*

XLVI. Tout premièrement ils présupposent, que l'accord que Dieu fit avec Adam et avec sa postérité, ne comprenait pas absolument toute la nature humaine, mais seulement ceux que Dieu prévoyait dès lors devoir descendre d'Adam avant qu'il eût péché. Ce que quelques-uns expliquent en termes d'école, disant que nous pouvons considérer Adam en tant que principe naturel et en tant que principe moral. Comme principe naturel il comprenait voirement tous ceux qui ont eu et qui auront la nature humaine par son moyen, ou par l'entremise de ses descendants; mais en qualité de principe moral il comprenait seulement ceux que Dieu prévoyait devoir descendre de lui, lorsqu'il capitula avec lui avant qu'il péchât. De ce principe ils concluent que les hommes, qui pourraient être et néanmoins ne seront jamais, n'ont pas été rachetés du précieux sang du Sauveur, pour autant qu'ils n'étaient pas compris en la postérité d'Adam, lorsque Dieu traita avec lui. Ils disent en outre que la connaissance que Dieu avait de cette postérité, n'était pas une connaissance confuse et générale, mais une représentation claire et distincte de toutes les têtes qui entraient au parti. L'Angélique Docteur (1) l'enseigne de la sorte; autrement, dit-il, il faudrait avouer que Dieu ne viendrait à bout de ses desseins que comme par rencontre et par hasard; ce qui ne peut être ouï sans horreur. D'où ils infèrent par une conséquence nécessaire, que nul n'a contracté le défaut de la justice originelle, sinon ceux que Dieu prévoyait clairement et distinctement devoir un jour descendre d'Adam avant son péché.

*Deuxième et troisième présuppositions.*

XLVII. Ils présupposent en second lieu que, si Adam n'eût point offensé, le Fils de Dieu ne se fût jamais allié à notre nature, et de plus, que s'il ne se fût point incarné, non seulement Marie n'eût jamais été Mère de Dieu, mais qu'absolument elle n'eût été, et qu'elle fût demeurée au nombre des créatures possibles tant seulement. Sur quoi je ne me veux pas arrêter main-

(1) 1. par. q. 7. art. 4.

tenant, d'autant qu'il doit être plus amplement prouvé à l'entrée du second Traité.

XLVIII. De ces trois propositions ils concluent à leur avis efficacement, que la Mère de Dieu n'a eu nulle obligation d'encourir la disgrâce originelle ; attendu qu'elle regarde seulement la postérité d'Adam le pécheur, où elle ne se retrouve point comprise, suivant ce qui a été discouru. Je ne veux pas nier que cette conclusion n'ait été suffisamment combattue et qu'elle n'ait passé par les piques, de même que toutes les autres qui ont été appréhendées comme nouvelles ; mais rien n'a tant relevé le courage de ceux qui l'ont défendue jusqu'ici, que l'avantage qu'ils ont eu parmi les oppositions. Car depuis qu'elle a été envisagée de près, et qu'on l'a vue toujours sortir des examens bagues-sauves et avec approbation, un grand nombre de Docteurs qualifiés l'ont embrassée et la suite de ce discours fera voir qu'elle n'est pas si peu autorisée qu'on se pourrait imaginer. Car lisant attentivement le décret du Concile de Trente, auquel est rapportée la doctrine concernant le péché originel, il m'a semblé que non seulement il ne lui était pas contraire, mais que plutôt il la fortifiait grandement. Car après avoir parlé de cette sorte (1) : S'il se trouve quelqu'un qui ose dire que le péché d'Adam ait porté dommage à lui seul et non à sa postérité, et que la perte qu'il a faite de la justice et de la sainteté, n'ait touché qu'à lui seul et non à nous, et que par la désobéissance dont il s'est rendu coupable, il ait seulement attiré la mort corporelle sur ses descendans et non le péché, qui est la mort de l'âme, qu'il soit anathème, comme s'opposant à la doctrine de l'Apôtre, qui enseigne (2) que par un homme le péché est entré au monde, et avec le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est répandue sur tous les hommes, puisque tous ont offensé en lui; après ces paroles, dis-je, il conclut que le Saint Concile déclare expressément que ce n'est point son intention de comprendre en ce décret, où il est parlé du péché originel, la Bienheureuse et l'immaculée Vierge Marie Mère de Dieu. D'où il se peut colliger que le Concile ne prétendant point comprendre la Vierge en son décret, où il déclare que le péché a infecté toute la suite d'Adam, il donne assez à connaître qu'elle n'était point

(1) Sess. 5. §. 2. (2) Rom. 6.

intéressée personnellement en l'accord que Dieu fit au commencement avec le premier homme.

*Les Docteurs qui ont assisté au Concile de Trente la favorisent aussi.*

XLIX. En effet il me semble que nous pouvons tirer une forte conjecture pour conclure qu'à tout le moins ce Saint Concile composé de toutes les premières têtes de l'Univers, n'a point été éloigné de cette opinion, de ce que nous trouvons qu'elle a été soutenue expressément par ceux qui ayant eu l'honneur de parler et d'être ouïs en ces Etats généraux de l'Eglise, pouvaient mieux que tous autres savoir quel était le sentiment des Pères. De ce nombre fut le digne Prélat Corneille Musso Evêque de Bitonte, de qui l'autorité fut telle en cette si noble assemblée, qu'elle lui commit le soin de rédiger en ordre les décrets et les statuts qui y furent faits. Ce grand homme maintient appertement la proposition que j'ai mise en avant, ès doctes Commentaires qu'il nous a laissés sur l'Epître de Saint Paul aux Romains (1). De ce nombre pouvons nous dire avoir été Dominique de Soto de l'Ordre des Frères Prêcheurs l'un des premiers Docteurs de son temps, lequel au docte livre qu'il a composé de la nature et de la grâce (2), alléguant le décret du Concile répète souvent qu'il ne prétend non plus que le même Concile, comprendre la Mère de Dieu sous la loi et sous l'accord de la transmission du péché originel de père en fils.

L. De ce nombre fut Louis de Caravajal de l'Ordre de Saint François, dont le rare savoir et l'autorité parurent en ce théâtre de doctrine et de sainteté, qui composa une excellente déclamation en faveur de la Conception immaculée, dont l'article vingt-troisième portait ; que la loi du péché originel n'avait point compris la Bienheureuse Mère de Dieu. Et ce qui est remarquable en ce point, c'est qu'ayant rencontré certains rudes censeurs, qui s'attachèrent âprement à quinze de ses propositions, néanmoins ils ne touchèrent jamais à celle-ci, et davantage qu'ayant envoyé sa déclamation à deux des premières Universités du monde, je veux dire à celle de Paris et celle d'Alcala, et toutes ces propositions ayant été exactement pesées, non seulement il n'en remporta blâme quelconque, mais de plus, la

(1) In c. 5. (2) Lib. 1. c. 7.

pièce fut jugée unanimement de tous conforme à la règle de la créance Catholique et pleine de doctrine et de piété. De ce nombre fut encore François de la Tour, qui eut l'honneur d'assister à ce Saint Concile en qualité de Théologien du Saint Siége et peu de temps après entra en la Compagnie de Jésus. Il a laissé une excellente Epître du péché originel, où il maintient la proposition que j'ai avancée.

LI. Ensuite des vénérables Docteurs, qui parurent en cette noble compagnie, je pourrais remarquer un bon nombre d'autres qui les ont suivis (1), quoique tous n'aient pas défendu cette proposition de la même façon. Seulement lui dirai-je une chose remarquable sur ce fait, qui est qu'au mois de janvier de l'an mil six cent seize, quelques Docteurs de l'Ordre du Séraphique Saint François toujours invincibles à maintenir l'honneur de la Mère de Dieu, ayant proposé des thèses en la ville de Tolède touchant le mystère de la Conception, où ils concluaient que Notre-Dame non seulement n'avait point péché en Adam, mais de plus qu'elle n'avait eu nulle obligation de contracter la tache originelle, expérimentèrent bien au commencement quelque difficulté; mais depuis, leurs conclusions ayant été présentées et examinées au Tribunal de l'Inquisition, et après envoyées à la célèbre Université d'Alcala, ils sortirent de ce différend à leur honneur et plus encore à celui de la Mère de Dieu, ayant obtenu l'approbation générale de toutes leurs propositions de l'un et de l'autre Corps, comme il appert par l'acte public qui en fut dressé le 22 de janvier de la susdite année, par Ferdinand de Villegas, secrétaire du Sénat Royal de Madrid, et par les déclarations des Docteurs d'Alcala, et nommément du Docteur Louis de Montez, chef de cette noble Université. Ainsi les premières appréhensions étant passées, comme l'on vit que des Universités et des Tribunaux si religieux ès choses de la Foi, renvoyaient avec approbation et avec louanges cette proposition, bon nombre de Docteurs très Catholiques se rassurèrent de plus en plus, et firent retentir de ce passe-droit de la Vierge les chaires des Universités, nommément d'Espagne et de Portugal, les Eglises et

(1) Clictovæus Carnot. Canonicus lib. de puritate Conceptionis cap. 8 et 9. Præsentatur Mendez Dominicanus in Mariali l. 2. cap. 34. §. 2. Loaysa tract. de pura Conceptione puncto 3. Lezana, Apologia pro immaculata Virg. Conceptione, et permulti alii.

les autres lieux publics ; de sorte qu'à présent elle marche la tête levée sans crainte aucune des censeurs.

LII. Si vous dirai-je bien encore que je ne saurais permettre que vous fondiez sur le discours que j'en viens de faire, un jugement peu favorable à cette opinion, l'appréhendant possible comme toute jeune et méconnue à la sainte et honorable antiquité. Donnez-vous seulement la patience d'entendre parler quelques-uns des anciens Pères, vrais piliers de la droite créance, et vous reconnaîtrez que ou ils l'ont avancée avec des paroles formelles, ou pour le moins ils ont jeté les fondements du bâtiment, que les autres ont élevé. Saint Eucher, Archevêque de Lyon, qui vivait quelque temps après Saint Augustin, ayant enseigné que Notre-Dame fut seule bénie entre toutes les femmes qui gémissaient encore sous le faix de la première malédiction, il en rend la raison en ces termes (1) : d'autant, dit-il, que la Vierge n'est point sujette à cette loi, puisqu'elle conçoit et enfante demeurant vierge, sans tranchées et sans douleurs. Partant c'est à très juste raison que celle-là est bénie entre les femmes, qui leur apporte la bénédiction et délivre le monde de la commune malédiction. Le bienheureux Pierre Damien a dit (2), six cents ans après lui, que la corruption générale ne put donner jusqu'à la chair de Marie, quoiqu'elle fût tirée de celle d'Adam ; mais que sa pureté extraordinaire la fit passer à une beauté d'éternelle lumière. Saint Laurent Justinien (3), quatre cents ans après celui-ci, assura qu'elle échappa le joug de la servitude, sous laquelle on avait fait passer tous les enfants d'Adam. Et pour remonter aux premiers siècles, l'ancien Origène (4) maintient que le sifflement envenimé de la persuasion serpentine ne l'atteignit en aucune façon. Peu d'années après, le Bienheureux Saint Cyprien passa plus avant (5), disant qu'il n'était nullement raisonnable que ce vaisseau d'élite fût sujet aux injures de notre race, d'autant que quoiqu'il eût la nature commune avec les autres, ce néanmoins il n'avait rien à démêler avec eux quant à ce qui était de la coulpe. Car à quel propos, dit Saint Ildefonse (6), prétend-on nous alléguer la loi commune de la na-

(1) Ad Evang. feriæ dom. 4. Adventus.
(2) Serm. 3. de Nat. B. Mariæ.
(3) In fasciculo amoris c. 7.
(4) Citatur in Breviario Quignonii approbato a Clemente VII. lect. 3. de Concept.
(5) Orat. de Christi Nativit.
(6) Lib. de Virg. Deip.

ture, puisque tout ce qui était en elle a été possédé du Saint-Esprit, et vu qu'Adam n'est point arrivé jusqu'à elle? Dès que Saint Augustin ouvre la bouche, il se fait incontinent écouter, tant subtilement et sagement a-t-il coutume de parler. Voici ce qu'il dit, adressant son discours aux Manichéens : A quoi pensez-vous (1), pauvres gens, d'aller chercher des ordures en une maison qui toujours a été fermée et où nul jamais n'a demeuré? Le maître seul qui la bâtit, y entra pour prendre un accoutrement, et puis sortant il la laissa fermée comme devant.

LIII. A cette occasion, le gentil Poète Sedulius la va comparant après l'Epoux des Cantiques (2) à un beau lis, ou à une rose, laquelle encore qu'elle naisse parmi les épines, n'a rien toutefois de commun avec elles, son partage n'étant que beauté et que douceur. Voici comme il dit (3) :

Comme on voit sur un tronc hérissé d'aiguillons
La Rose épanouir sa beauté délicate,
Qui n'ayant de quoi nuire étend son écarlate
Pour honorer le tronc, sur qui nous la cueillons.

Possible trouverez-vous qu'Adam de Saint-Victor ne l'a pas dit moins gentiment, quoique plus de onze cents ans après. Il s'adresse (4) à la Sainte Vierge en cette sorte :

Je vous salue, ô belle fleur,
Qui sur un rosier de douleur
Avez reçu votre naissance;
Fille d'un rosier épineux,
Mère du Verbe glorieux,
Fille, Mère, et fleur sans nuisance.

Nous sommes l'épineux rosier
Nés pour un éternel brasier,
Epines sur d'autres épines :
Vous êtes seule qui naissez
Dessus les rosiers hérissés
L'abrégé des grâces divines.

Saint Anselme (5) se sert de la comparaison de la châtaigne, qui est au milieu de sa bourre ou de son pelon hérissonné comme dans un fort assuré sans en être offensée en façon quelconque,

(1) Tract. de quinque hæresibus c. 5.
(2) Cant. 2. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.
(3) Lib. 2.
(4) Prosa de Assumpt.
(5) Lib. de Concept. c. 4.

Pierre de Blois (1), claire lumière d'Angleterre environ le temps de Saint Bernard, la comparait aux prémices, c'est-à-dire à la poignée d'épis, qui n'entrait point dans l'aire pour y être battue avec les gerbes, mais qui était portée au Temple pour être présentée à Dieu. Pierre Damien (2) la fait semblable au Ciel, qui est hors de l'atteinte des nues, des frimas et de toute sorte de mauvais temps. Saint Justin le Martyr (3) la constitue comme l'arbitre de nos différends, et la met avec le Sauveur entre Dieu et ceux qui furent rendus criminels par la première désobéissance. Denys Alexandrin (4), qui florissait au troisième siècle, l'appelle la Fille de la vie, méconnue à la mort de l'âme, qui frappe droit au sein tous les autres enfants d'Adam dès qu'ils sont conçus au ventre de leurs mères. Saint Grégoire le Fait-miracles (5) dit qu'elle fut choisie par la grâce pour n'être point plongée dans l'ordure et dans l'infection commune. Le dévot serviteur de la Vierge, Saint Jean Damascène, remarque (6) qu'en sa création la nature et la grâce se rencontrèrent, et que la nature ne voulut jamais passer devant la grâce. Ce qui ne se peut entendre de la grâce sanctifiante qui fut versée dans l'âme de Notre-Dame à l'instant de sa Conception ; car il fallait bien que la nature la devançât pour être reçue en elle : mais il se doit prendre de la grâce de notre rédemption ; ni plus ni moins que s'il eût dit que la Mère de Dieu n'eût garde de s'avancer, lorsque pendant la sombre nuit, le péché originel allait ravageant et infectant toute la nature ; mais qu'elle vint après le dégât, justement au lever du Soleil, pour en recevoir les premiers rayons. Diriez-vous pas que ce Docteur parle de certaines fleurs, que Pline (7) appelle les fleurs sages, d'autant qu'elles ne poussent point que la mauvaise saison n'ait eu son cours, et qu'elles n'aient leur passeport de la nature, pour ne pas être surprises des rigueurs et des gelées du Printemps?

LIV. Ce ne serait jamais fait qui voudrait mettre en avant tout ce que les Saints Pères ont dit à ce propos ; en voilà ce me semble assez pour faire voir que la proposition que j'ai avancée,

(1) Petrus Blesensis serm. 44.
(2) Serm. de Nat. B. Virg.
(3) In expositione fidei de Trinitate.
(4) Epist. adversus Paulum Samosat. to. 2. Biblioth. veterum Patrum.
(5) Serm. 1. de Annunt.
(6) Serm. 1. de Nat. B. Virg.
(7) Lib. 4. c. 18.

et que je soumets à pur et à plein non seulement à la censure de l'Eglise, mais encore au jugement des mieux avisés, n'est point tellement nouvelle, qu'elle ne trouve force têtes chenues dans la vénérable antiquité, qui font signe aux Docteurs modernes de ne plus craindre de recevoir ce passe-droit de la Reine du Ciel, et qu'ils les garantiront en tout et partout. Bien vous soit, Sainte Vierge, pour avoir été comme le Mont Olympe hors du bruit et du mauvais temps, ou pour mieux dire, hors de notre masse pécheresse, exposée à l'ire et à l'indignation de son auteur. Car il nous doit bien suffire que nous ayons l'honneur de vous appartenir et de vous regarder comme notre sœur par nature. Quant à l'obligation du péché, béni soit par tous les siècles celui qui, daignant vous en affranchir, a pour jamais relevé et ennobli notre race par votre moyen.

*Réponse à la première objection, qui est faite contre l'immaculée Conception de la glorieuse Vierge.*

LV. Afin de ne laisser aucun scrupule de conscience, et de mettre les esprits en repos, je suis content d'éclaircir quelques-unes des principales difficultés, qui semblent combattre la doctrine qui jusqu'à présent a été déclarée, et de donner jour par ce moyen à un grand nombre de passages qui se rencontrent parmi les écrits des Saints Pères. La première et la fondamentale de toutes, c'est celle des propositions générales, qui se trouvent tant ès Ecritures que chez les Docteurs de l'Eglise, où nous apprenons que tous universellement ont été sous la malédiction générale du péché. Personne ne le dit plus expressément que Saint Paul (1), de qui voici les mots : Par le moyen d'un homme le péché est entré au monde, et avec le péché la mort, et ainsi elle a passé à tous les hommes, qui ont tous offensé en lui. Saint Ambroise (2) le dit aussi fort clairement en ces termes : C'est une chose arrêtée, que de tous ceux qui sont conçus de l'homme et de la femme par la voie ordinaire, nul n'est exempt de péché, et partant que celui qui en est franc et quitte, ne vient point au monde par cette voie. Et Saint Augustin écrivant contre Julien (3), assure que telle est la règle de la créance Ca-

(1) Rom. 5.
(2) In Isaiam
(3) Lib. 2.

tholique. Quand j'aurais amené une infinité de passages, les autres ne sauraient parler plus formellement que ceux-ci : partant figurez-vous qu'ils tiennent tous le même langage. La difficulté qui naît de ces propositions générales semble être renforcée, parce qu'il se trouve des Docteurs qui en exceptent nommément le Sauveur, sans parler de la Vierge, qu'ils n'eussent jamais oubliée s'ils eussent eu quelque privilége à produire en sa faveur. Toute chair, dit Saint Hilaire (1), excepté celle qui est née sans péché, quoique semblable à la chair pécheresse, est née sous le péché originel et sous la loi du péché.

LVI. A ces oppositions je réponds en premier lieu, que les saints Conciles et nommément celui de Trente ont pour le moins aussi bien compris la force de ces propositions universelles, que ceux qui les allèguent, et néanmoins ils n'ont pas laissé pour cela de passer outre et de donner lieu au privilége qui exempte de semblables lois générales la Mère du Législateur, d'autant que comme dit très à propos le Jurisconsulte, s'il se trouve quelque pièce, que la raison montre que celui qui s'oblige n'eût voulu en aucune façon engager ou hypothéquer spécialement, semblable pièce ne pourra être comprise sous l'hypothèque générale qu'il aura faite de tous et un chacun de ses biens, tant présents qu'à venir. Or qui dira que Dieu eût voulu consentir à engager sa Mère, comme une hypothèque spéciale, pour la soumettre au péché, et donner à Satan un droit acquis sur elle? La raison ne le peut permettre, et beaucoup moins la bonté de ce débonnaire Seigneur. Aussi Saint Augustin ne le saurait supporter; car il enseigne en termes exprès (2), qu'il n'était nullement convenable qu'elle fût comprise pour le regard du péché, sous la loi générale de la propagation de la nature humaine. Et afin que nul ne pût douter de son avis, il dit clairement (3) que c'est à très juste raison que Marie est exceptée de semblables propositions générales, à raison de sa grâce éminente et de sa dignité souveraine, qui la tire entièrement hors du commun. Voyez de grâce comme parlait jadis le Roi Assuérus à la Reine Esther, son épouse, lorsqu'elle craignait d'être enveloppée dans la menace générale de la mort, que ce Prince

(1) Citatur ab August. lib. 1, contra Julianum.

(2) In expositione symboli et Orat. Dominicæ.

(3) Ser. de Assumpt.

avait fait promulguer. La loi, disait-il (1), n'est pas faite pour vous, mais elle est publiée pour tous. Que faites-vous, grand Roi, lui disant qu'elle est publiée pour tous? Voulez-vous donc redoubler la crainte et l'extrême appréhension qu'elle a de mourir? Non, non, dit-il, Esther est ma sœur, elle ne mourra pas; elle est hors de pair, et sa condition ne permet pas qu'elle soit mise avec le commun. Elle n'a rien à démêler avec ceux que la loi menace, encore qu'elle soit publiée pour tous. Voudrait-on bien dire que la Mère de Dieu méritât moins que la Reine Esther, ou que le Sauveur eût moins d'affection pour Marie son Epouse et sa Mère, qu'Assuérus n'en avait pour Esther?

LVII. Je réponds en second lieu, pour faire voir la force de ces propositions générales, que si nous y voulions soumettre la Sainte Vierge en tout et partout, il faudrait de nécessité conclure qu'elle aurait aussi offensé Dieu actuellement, puisque les mêmes Ecritures disent (2) en tant d'endroits, qu'il n'est personne qui n'offense : ce qui toutefois ne se peut dire sans impiété, ainsi que je ferai voir plus bas. En outre, il faudrait dire que son corps aurait été réduit en cendres, et de même de beaucoup d'autres propositions dont l'Eglise n'a jamais fait difficulté de l'exempter, vu ce qu'elle a par dessus le commun, à raison de quoi on ne la doit point faire passer par les lois générales du commun.

LVIII. En troisième lieu, présupposée l'opinion de ceux qui l'exemptent non seulement du péché originel, mais encore de toute sorte d'obligation de le contracter, il se peut dire que ces propositions générales doivent être entendues de ceux qui étaient compris dans le contrat que Dieu passa avec le premier homme avant qu'il péchât. Ce qui n'a point de lieu en la Bienheureuse Vierge, dont le dessein n'a été fait qu'après le péché, et pour le remède du péché.

LIX. En dernier lieu, je dis que les saints Docteurs ont juste raison d'excepter uniquement le Sauveur, d'autant qu'il est seul à qui cela convient par le droit de sa naissance. Naissance, qui porte un double titre d'exemption, en tant que sa chair est unie à la Divinité, et qu'il est né par une voie extraordinaire, c'est-

(1) Esther 15.

(2) Joan. 1. Jacobi 3. Concil. Milevit. Can. 6.

à-dire d'une Vierge. A ce double titre sa sainte Mère n'a garde de prétendre. Mais cela ne déroge en rien à la faveur du privilége auquel elle doit son exemption. L'éloquent Saint Eucher se sert formellement de cette distinction; voici ses beaux mots (1): Il a emprunté de votre corps, dit-il à la Vierge, le précieux sang qu'il doit verser pour la vie du monde, et même pour vous, ô sainte Dame! d'autant que la propre Mère du Rédempteur n'est pas exempte de soi-même de la vieille obligation du péché. De même façon faut-il répondre aux paroles des saints Docteurs, qui qualifient parfois la chair de Notre-Dame du nom de chair pécheresse, ou de chair de péché. Voici les plus pressants de tous. La chair de Marie, dit Saint Fulgence (2), conçue en péché à la façon ordinaire, fut vraiment chair de péché, et d'elle naquit le Fils de Dieu avec la seule ressemblance du péché. Et Saint Ildefonse, au livre où il a si soigneusement défendu la virginité de la Mère de Dieu et sa Conception immaculée, parle de cette sorte: Quoique la Bienheureuse Vierge Marie fût née d'une chair pécheresse, voire qu'elle-même fût une chair de péché, etc. Car puisque ces deux grands hommes parlent ailleurs si avantageusement du privilége et de l'exemption de la Mère de Dieu, il faut par nécessité confesser qu'ils appellent la chair de Notre-Dame une chair de péché, d'autant qu'elle était telle par la condition générale de sa naissance et de sa race, quoiqu'elle fût nette d'ailleurs par passe-droit et par le bon ordre qu'y avait mis celui qui devait un jour s'unir à sa chair.

*Réponse à la seconde objection.*

LX. En second lieu, ils mettent en jeu les Saints Pères, qui disent que Notre-Dame a subi la loi commune de la mort corporelle, pour autant qu'elle était du nombre des descendants d'Adam. D'où ils tirent en conséquence, qu'ayant eu part à la mort, qui est la suite du péché, elle doit quant et quant avoir participé au péché. A ceci je réponds, qu'elle est voirement morte comme fille d'Adam, d'autant que la mort est naturelle à l'homme à raison des principes desquels il est composé. Que si les saints Docteurs (3) passent quelquefois plus outre, disant

(1) Serm. de Nativit.
(2) Lib. de Incarn. et gratia Christi, cap. 7.
(3) Aug. in Psal. 34.

qu'elle est morte à cause du péché d'Adam, ils ne veulent dire autre chose, sinon que par la désobéissance d'Adam, elle a été privée ni plus ni moins que les autres, du bien de l'immortalité et de l'usage du fruit de vie, qui ne nous était pas dû par nature, sans toutefois que pourtant la Sainte Vierge ait été entachée de la désobéissance d'Adam. En quoi il n'y a nulle difficulté, puisqu'il est clair que le Sauveur a bien passé par toutes les rigueurs de la mort, sans que pourtant il eût chose quelconque à démêler avec Adam le pécheur, ou qu'il pût seulement être soupçonné d'avoir péché.

*Réponse à la troisième objection.*

LXI. En troisième lieu, ils allèguent les Saints Pères, qui disent parfois que Notre-Dame a été purifiée, nettoyée, épurée, et d'autres paroles semblables, d'où ils concluent qu'il fallait qu'elle fût auparavant souillée. Réponse : Ils ne veulent dire autre chose, sinon qu'elle a été toute nette et exempte de saleté, et que l'abondance de la grâce qu'elle a reçue ne pouvait compatir avec nulle sorte d'ordure. Qu'ainsi ne soit, les mêmes Docteurs assurent que cette faveur lui est arrivée par la descente du Saint-Esprit, lors de la Conception du Verbe divin. Ainsi l'enseignent Saint Ildefonse (1), Saint Jean Damascène (2), Saint Ambroise (3), et quelques autres. Or auraient-ils bien l'assurance de dire qu'elle eût été dans l'ordure et dans la saleté jusqu'à ce temps-là? Ce serait une impiété manifeste, et quand ils en viendraient là, le Nonce du Ciel qui l'appela pleine de grâce les condamnerait d'erreur. De plus, les mêmes Saints assurent que le corps de la Sainte Vierge fut par même moyen purifié. Quoi? était-il pas déjà plus pur que le cristal de roche et que les étoiles du Ciel? Et si les Saints Pères ajoutent d'abondant, comme ils font, qu'elle a été nettoyée des péchés actuels, des vices et des mouvements de la concupiscence, faut-il dire pourtant qu'elle a été contaminée de tout cela? Et si Saint Ambroise en dit tout autant du Sauveur, le voudront-ils point encore faire passer par la lessive et le ranger parmi les pécheurs? Voici les paroles de ce saint Docteur (4) : La chair de notre Sauveur a

(1) Lib. de virginitate B. Virg.
(2) Orat. 1. de dormit. Deiparæ.
(3) In Lucam.
(4) In Epist. ad Rom. cap. 8.

été nettoyée à cette fin qu'il naquît en un corps tout semblable à celui d'Adam avant son péché. Qu'il soit donc arrêté que lorsque ces Saints disent que Notre-Dame a été nettoyée et purifiée, ils ne présupposent aucune saleté en elle, mais seulement qu'ils lui donnent une grâce si extraordinaire, que nul péché, nulle tache, nul vice, nulle imperfection n'eût pu subsister devant elle.

*Réponse à la quatrième objection.*

LXII. En quatrième lieu, ils font jouer une pièce de batterie qu'ils croient extrêmement forte ; c'est l'argument qu'ils tirent de la Rédemption de la Sainte Vierge. Car, disent-ils, si elle n'a point contracté le péché originel, sans sujet prêche-t-on qu'elle a été rachetée du précieux sang de son Fils ; et beaucoup plus, si elle n'a eu nulle obligation de le contracter. Néanmoins, les Saints Docteurs unanimement assurent que Notre-Dame a joui du bénéfice de la Rédemption, et ce plus avantageusement que tous les autres : Voire elle-même en son Cantique (1) l'appelle clairement son Sauveur. Je réponds qu'il est très véritable non seulement que Notre-Dame a été rachetée, mais qu'elle a véritablement été la fille aînée de la rédemption de son Fils, ainsi que l'appelle Saint Bernardin. Mais je maintiens que pour jouir de cette faveur il n'a pas été nécessaire qu'elle eût contracté le péché, non pas même l'obligation prochaine qui nous talonne en qualité d'enfants d'Adam le pécheur ; mais il suffit que par nature elle ait été capable de la contracter, qui est ce que nous appelons ès écoles une obligation éloignée, dont quiconque est homme, et n'est point Dieu ensemble, ne se saurait garantir. Réponse qui est très bien fondée sur l'Ecriture, sur les Pères et sur la raison. Car le Roi Prophète (2) a merveilleusement bien dit qu'auprès de Dieu il y a une Rédemption très abondante, non seulement parce qu'il a des magasins qui ne peuvent être épuisés, mais encore d'autant qu'il a divers bureaux et diverses manières de rédemption, pour faire part diversement de ses biens à qui lui plaît et comme il lui plaît. C'est ce que le divin Saint Denys (3) a reconnu, lorsqu'il a dit que tout ainsi qu'il y a une grâce de rédemption qui retire du néant, c'est-à-dire du pé-

(1) Luc. 1.
(2) Psalm. 129.
(3) Cap. 8. de divinis nominibus.

ché, celui qui y est tombé, de même il y en a une autre, qui empêche de choir celui qui ne tombe pas dans le malheur ; et que Dieu départ semblables faveurs selon que sa bonté le requiert, et la qualité de ceux qu'il veut racheter ; doctrine, qu'il dit être selon le sens et selon l'intention de l'Ecriture. Saint Augustin, expliquant ces paroles du Roi Prophète : Vous avez délivré mon âme du plus profond de l'enfer, assure que celui qui, par le régime d'un sage médecin, a été préservé de quelque dangereuse maladie, lui peut librement dire : Vous m'avez délivré de la maladie ; et que celui pour qui un autre a payé sur le point qu'on voulait décerner prise de corps contre lui, peut dire à son bienfaiteur : Vous m'avez délivré de la prison. Il passe encore plus outre au livre de ses Confessions (1); car il attribue à la grâce de la Rédemption du Sauveur la délivrance de tous les péchés qu'il était capable de commettre en tant qu'homme, et ne fait nulle difficulté d'avouer qu'ils lui ont été pardonnés. Il en dit autant (2) de tous les péchés qu'eût commis celui à qui Dieu, de bonne heure, a coupé le filet de la vie, de peur qu'il n'en fît davantage.

LXIII. Suivant cette doctrine, je dis que Notre-Dame étant par nature capable de tomber en la disgrâce originelle avec les autres, elle en a été préservée par les mérites du Sauveur. Car Dieu le Père ayant accordé à son Fils l'élection d'une Mère, qui ne parut dans les idées divines qu'après la prévision du péché tant seulement, et après la résolution prise de donner aux hommes un Réparateur, par conséquent il accorda à la Vierge, par les mérites de son Fils, la grâce de n'avoir été auparavant désignée, c'est-à-dire au point qu'elle eût contracté l'obligation prochaine de participer au péché du premier homme comme les autres. C'est en la même façon que nous pouvons dire que ce nous est une grâce spéciale et une grâce de rédemption de n'avoir été avant la venue du Sauveur, en tant que cette grâce accompagne nécessairement le choix qui a été fait de nous pour le temps auquel maintenant nous vivons. Et voilà comment la Mère de Dieu a véritablement été rachetée de la plus noble et plus excellente manière de rédemption qu'il soit possible d'imaginer. Ce qui faisait dire à Saint Hiérôme, ci-dessus, qu'elle avait

(1) Lib. 2. c. 7.

(2) Lib. de bono perseverantiæ explicans illud : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, etc.*

reçu une grâce de rédemption, dont les Saints Anges étaient ravis. Je n'ai garde de m'arrêter ici ; je veux bien que l'on sache que jamais aucune créature ne reçut plus de grâces de rédemption et de réconciliation qu'elle. Car présupposé un principe très véritable de la Théologie, que toutes les grâces qui sont accordées de Dieu en considération des mérites du Sauveur, sont grâces de Rédemption, attendu qu'elles aboutissent toutes à la fin principale de sa venue au monde, qui est le pardon et la rémission des péchés, la création même de la Vierge sera une grâce de Rédemption provenante des mérites de notre Seigneur ; ce qui ne se peut dire de nul autre que d'elle, qui a l'honneur d'être sa fille par un titre particulier et incommunicable à tout autre, ainsi que j'ai commencé de dire et que je ferai voir à loisir à l'entrée du second Traité. Il faudra de plus avouer que sa naissance extraordinaire d'une mère stérile et d'un père déjà sur-âgé, la grâce de sa première justification et le comble des grâces, par le moyen desquelles elle a mérité d'être digne Mère de Dieu, toute la coopération qu'elle a apportée à l'effet de la Rédemption des hommes ; bref, tout ce que vous sauriez dire ou imaginer des plus exquises faveurs qui sont en elle sans nulle exception, sont autant de grâces de Rédemption et de Réparation. Partant que d'autant qu'elle surpasse toutes les autres en grâces et en mérites, d'autant les devance-t-elle en Rédemption, d'autant est-elle à plus juste titre la Fille du Rédempteur, d'autant plus libéralement et plus augustement a-t-elle été rachetée.

*Réponse à la cinquième objection.*

LXIV. En dernier lieu, l'on nous voudrait faire croire que tous les anciens Pères et les mieux qualifiés entre les Docteurs Scolastiques ont tenu la doctrine contraire à l'immaculée Conception. Mais je réponds tout premièrement que des propositions si hardies ne sauraient être mises en avant sans offenser l'Eglise universelle, qui ne se se fût jamais avancée d'inviter avec tant d'affection le peuple Chrétien à célébrer cette Fête, si elle eût cru avoir les Pères pour contraires. Jamais les Lieutenants de Jésus-Christ n'eussent imposé silence à l'autre opinion, si elle eût eu pour soi le torrent des Saints Docteurs, dont le consentement a toujours été pris en l'Eglise pour la voix de

la vérité même, et pour une marque infaillible de la droite créance. Secondement, je me fais fort que quiconque prendra la peine de confronter les passages (1) des Docteurs qu'ils allèguent, il trouvera qu'ils doivent être interprétés en quelqu'un des sens que j'ai rapportés ci-dessus, ou véritablement qu'ils ont été tirés de certains exemplaires corrompus et altérés. Car de dire que des hommes de savoir et de conscience les aient voulu falsifier, c'est ce qui ne se doit pas seulement penser. Troisièmement, je puis dire que tant s'en faut que les Saints Pères combattent la doctrine de l'immaculée Conception, qu'au contraire il se voit par la suite de tous les siècles qu'ils l'ont publiée et par écrit et de vive voix, et qu'ils l'ont soutenue par raison. De quoi, quand nous n'aurions autre marque sinon le sentiment de l'Eglise, laquelle se jette avec tant d'ardeur à ce parti, il faudrait de nécessité confesser qu'il aurait été continué de père en fils, et que jamais elle n'aurait eu de créance contraire, autrement le Saint-Esprit, qui gouvernait leurs plumes, se serait lui-même choqué. Quatrièmement, pour ce qui concerne les Docteurs qui, depuis six cents ans, en çà semblent avoir parlé plus nettement que les autres en faveur de la contraire opinion, tels que sont à leur dire l'Abbé Rupert, Saint Bernard, Alexandre de Halès, Albert-le-Grand, Saint Thomas, Saint Bonaventure; Saint Vincent Ferrier, Saint Antoine de Padoue et Saint Bernardin le Siennois ; je maintiens que, ou les lieux qu'on nous met en avant sont dépravés, ou qu'ils doivent être entendus d'une conception qui précède l'infusion de l'âme, comme il appert par la raison qu'ils apportent pour la plupart, savoir est que ce qui n'est pas encore, n'est pas capable d'être sanctifié ; ou qu'ils n'ont proposé cette doctrine qu'avec doute et avec défiance, attendu qu'ils ont tous enseigné le contraire en d'autres endroits ; ou qu'ils ont changé d'avis après y avoir plus murement pensé, et après avoir mieux éclairé le jugement de l'Eglise Catholique et des Pères qui les avaient devancés ; ou finalement, qu'on leur donne la torture pour les faire parler contre leurs intentions.

LXV. Car, quant à Saint Bernard, il est clair que tous les

(1) Vide Ferdinandum de Salazar in defensione de immaculata Concept. c. 41. passim.

meilleurs Docteurs Scolastiques (1) l'ont entendu de la conception qui se fait avant l'infusion de l'âme raisonnable ; et d'ailleurs, Nicolas de Saint-Alban, écrivant au vénérable et docte Pierre, Abbé de Celle (2), qui vivait du temps du même Saint, assure qu'il se fit voir après sa mort à un Religieux convers de son Monastère de Clairvaux, avec un habit blanc comme neige, excepté que sous le tetin gauche il avait une petite tache noire, pour avoir, lui dit-il, écrit autrement qu'il ne devait de la Conception de la Mère de Dieu, et que le tout fut depuis récité en un Chapitre général de l'Ordre. Pour le regard d'Alexandre de Halès, il serait malaisé de démentir des témoins très dignes de foi, qui assurent qu'il révoqua à la fin ce qu'il en avait écrit, et que, s'apprêtant un jour à enseigner que Notre-Dame avait été conçue en péché, il fut arrêté par une maladie soudaine, qui le saisit si vivement qu'elle lui fit ouvrir les yeux ; en sorte qu'il renversa depuis ce qu'il avait mis en avant sur le troisième des Sentences, en un Traité qu'il fit sur ce verset des Cantiques : Ma mie, vous êtes toute belle, et ne se trouve nulle tache en vous ; bref, qu'il rendit l'âme avec ces douces paroles, qu'il avait coutume de dire par dévotion : Sainte Vierge, ma bonne Dame, vous êtes toute belle et agréable, et jamais il n'y eut en vous nulle tache, ni originelle ni actuelle. Quant à Albert-le-Grand, à Saint Vincent Ferrier, à Saint Antoine de Padoue et à Saint Bernardin le Siennois, puisque je n'ai pas le loisir de m'y arrêter, je vous donnerai de bons garants, qui maintiendront qu'on leur fait dire des choses à quoi ils n'ont jamais pensé, et plutôt ils ont enseigné le contraire ; et quant à Saint Bonaventure, qu'il est aussi clair que le jour, qu'ayant plus diligemment feuilleté les écrits des Saints Pères, il a défendu avec eux l'honneur de l'immaculée Conception. De Saint Thomas d'Aquin, que voulez-vous que j'en dise, sinon que les endroits où il l'a soutenue sont plus clairs et plus assurés que les autres qu'on allègue au contraire, et que les plus modérés et ceux qui lui défèrent le plus parmi ses frères et parmi ses adhérents, aiment mieux le reconnaître pour défenseur que pour partie de la Sainte Vierge.

(1) Albert. in 3. dist. 3. art. 4. Bonavent. ibid. art. 1. Alensis 3. p. q. 9. membr. 2. art. 2. D. Tho. in 3. dist. 3. q. 1. art. 1. etc.

(2) Inter Epist. Petri Cellensis 9.

LXVI. Mais enfin, prenons la chose au pire, et soyons d'accord que ce petit nombre de Docteurs ait appertement favorisé le parti contraire. Il n'est rien de plus aisé que de répondre que cela leur était pardonnable au temps où ils vivaient, Dieu se voulant possible servir de leurs oppositions, afin d'en tirer la vérité. L'appréhension qu'ils avaient des nouveautés, le respect qu'ils portaient à l'Eglise Romaine, qui n'avait pas encore parlé, et dont ils voulaient suivre les mouvements plutôt que les devancer, la diversité des jugements qu'ils rencontraient sur une proposition embrouillée, les maximes générales des Ecritures et des Pères, au travers desquelles le beau jour ne se découvrait pas encore, comme il fait aujourd'hui, les retenaient dans la crainte et dans l'appréhension. Mais à présent que l'état des affaires est changé, que les voix des nations retentissent jusques au Ciel, que partout on fait à qui célèbrera cette Fête avec plus d'honneur et de triomphe, que tous les Prélats de l'Eglise sont d'accord, que les Papes non seulement approuvent la réjouissance publique, mais que d'abondant ils ouvrent les trésors des satisfactions du Sauveur et des Saints, pour y convier tout le monde, qu'ils ferment la bouche à quiconque voudrait seulement souffler pour signifier quelque chose au contraire, que pour un Docteur qui a avancé en tremblant l'autre opinion, il y en a mille qui prêchent et qui publient celle-ci sans appréhension, et avec un aveu général ; ce n'est plus, ce me semble, la saison de mettre ces Pères en jeu, lesquels, comme ils étaient admirablement jaloux de l'honneur de la Sainte Vierge, grands amateurs de la paix et de l'union publique, parfaitement humbles et obéissants à l'Eglise, s'ils en voyaient la face présente, non seulement ils ne se feraient pas tirer l'oreille, mais ils n'auraient pas assez de voix, ni de poumons pour appeler la Mère de Dieu et sa Conception immaculée, comme ils font à présent dans le Ciel, pour inviter un chacun à le faire avec eux, et pour désavouer ce que jadis ils auraient dit au contraire.

### §. II. — Que la Mère de Dieu a été franche de tout péché actuel.

I. Comme il n'est qu'une Mère de Dieu, aussi n'est-il qu'une pure créature, qui soit privilégiée de tout point. Car je sais bien

que la créance Catholique porte, que même les plus grands serviteurs de Dieu ne sont pas exempts des fautes journalières, qui sont comme inséparablement attachées à la fragilité de notre nature ; mais qu'ils ont nécessité de recourir à la miséricorde, afin d'obtenir le pardon de leurs manquements ordinaires. Le Concile (1) Millevitain a fait passer cette thèse en arrêt, et après lui le Concile de Trente (2). Mais aussi sais-je bien que ce dernier Concile vérifie les lettres d'exemption de la bienheureuse Vierge, assurant que tel est le sentiment de l'Eglise. En effet, la conclusion en fut prise au Concile de Clermont (3) sous le Pape Urbain II, où il fut déterminé par un commun consentement de tous les Pères qui s'y rencontrèrent, que jamais elle ne commit péché. Sa qualité mériterait bien qu'on reçût ce privilége à yeux clos ; toutefois, quand on le voudra examiner, on trouvera qu'il est fait en si bonne forme, qu'il n'y a point de moyen de le contester. Car les Saints Pères en parlent de telle sorte, qu'il faut nécessairement se rendre après les avoir entendus. Origène (4) l'appelle immaculée ; le second Concile de Tolède en dit autant ; et, de plus, il l'appelle Sainte. Il semble à Théodoret (5) que ce n'est pas encore assez ; il veut qu'on la nomme très Immaculée. Sophronius (6) dit qu'elle ne sait ce que c'est que tache, et qu'elle est bien éloignée de toute contagion de péché. Euthymius maintient (7) que c'est perdre le temps de chercher quelque chose à reprendre en elle, puisqu'elle est très belle épouse de Dieu. Saint Ephrem (8) dit qu'elle est sans souillure, et pure en toute perfection. Le savant Idiot (9) assure que son âme glorieuse ne fut jamais entachée d'aucune saleté, ni d'aucun vice ou péché, et que nulle perfection de beauté spirituelle, de grâce ou de vertu, ne lui manqua. Quant à moi, dit saint Bernard (10), je tiens qu'une telle abondance de bénédiction est découlée sur elle, qu'il y en a eu suffisamment, non seulement pour rendre sa naissance sainte, mais encore pour l'affranchir de tout péché le reste de sa vie ; ce qu'on ne croit pas avoir été

(1) Cap. 6. 7. 8.
(2) Sess. 6. Can. 23.
(3) Refert Vega, lib. 14. in Trident. cap. 18.
(4) Homil. 3. in 2. cap. Matth.
(5) In cap. 6. Cant.
(6) Serm. de Assumpt.
(7) Orat. in adoratione Zonæ Deip.
(8) Orat. de laudib. Mariæ.
(9) Contempl. cap. 2.
(10) Epist. 174.

accordé à aucun autre, qui soit né de femme comme elle. Saint Vincent (1) Ferrier, pour ôter toute occasion d'en douter, va spécifiant ses pensées, ses paroles, ses actions, son âme, son corps, et assure que d'aucune de ses facultés ne sortit mouvement quelconque, qui pût tant soit peu déplaire aux yeux de sa Souveraine Majesté, de manière, dit-il, que le Saint-Esprit étant épris d'une si rare beauté, composa un air en sa louange, disant : Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et nulle tache ne se trouve en vous. Passage auquel saint Thomas (2) défère bien tant qu'il maintient que pour le vérifier, il est nécessaire de l'exempter de toute faute, ainsi que j'ai fait voir ci-dessus.

*Diverses comparaisons des Saints Pères.*

II. Les Docteurs ne s'en tiennent pas là ; mais, en outre, ils nous fournissent diverses similitudes ou comparaisons, pour nous représenter l'extrême pureté de la Vierge. Saint Epiphane (3) la compare à un beau lis blanc, qui porte sa tête argentine au milieu et au-dessus des épines, sans en être pourtant offensé. Saint Grégoire (4) de Néocésarée dit que tout ainsi que son corps a été plus net que l'or affiné, de même son âme a été plus blanche que la neige. Richard de Saint Victor (5) demeure d'accord que les vierges, tout autant qu'il en est, sont de vrais miroirs de l'Agneau sans macule, et qu'elles l'accompagnent partout ; mais que la Vierge des Vierges est le miroir sans tache, et la glace parfaitement unie, qui n'a jamais reçu la moindre haleinée de péché. Sophronius (6) assure que ce n'est point merveille qu'elle soit appelée la belle et l'unique colombe, puisqu'en elle ne s'est retrouvé que pureté, que simplicité, que vérité et grâce de Dieu. Au même endroit il la compare à une belle laine teinte en cramoisi, afin de servir à l'Empereur de la terre et du Ciel. La même pensée a agréé au docte Alcuin, qui s'en est servi (7) au livre qu'il a laissé de la Très Sainte Trinité. L'éloquent Archevêque de Lyon, Saint Eucher (8), la représente comme le cabinet du Prince, parfumé de précieuses senteurs ; et ajoute qu'où il n'y a que musc et ambre gris de

(1) Serm. de Purific.
(2) 3. p. q. 27. art. 3.
(3) Serm. de laudibus Mariæ.
(4) Serm. de Annunt.
(5) Cap. 39. in Cant.
(6) Serm. de Assumpt.
(7) Lib. 3. c. 14.
(8) Serm. de Nativ. ad Auroram.

grâce et de sainteté, il ne faut pas craindre la mauvaise odeur du péché. Saint Bonaventure (1) lui applique le verset du psaume soixante et dix-sept, où il est dit : Il a bâti son Sanctuaire en la terre, ne plus ne moins que la licorne ; par où il veut signifier que Dieu se bâtissant un Sanctuaire divin, qui n'est autre que la glorieuse Vierge, il a fait ne plus ne moins que la licorne, laquelle, au rapport du vénérable Bède (2), chasse loin de sa retraite par la douceur de sa propre odeur toute sorte d'infection de venin. Saint Bernard (3) l'ayant considérée revêtue de sa belle robe, je veux dire du Soleil, confesse qu'après cela, ce serait une grande folie d'aller rechercher de l'obscurité en elle, voire même quelque petit ombrage, ou quelque apparence de tiédeur. Le même Saint témoigne la gentillesse ordinaire de son esprit, allégorisant avec l'Eglise la demeure de Béthanie, où le Sauveur fut reçu et charitablement traité par Marthe et par Magdeleine sa sœur, vraies images de la sainte alliance qu'avaient faite en l'esprit de Notre-Dame l'action et la contemplation. Au reste, dit-il, prenez garde qu'on n'y fait nulle mention du Lazare, qui est la figure de la pénitence. Car à Dieu ne plaise qu'il nous vienne en l'esprit qu'aucune saleté se soit jamais glissée en son âme, pourquoi elle eût affaire de balai.

III. Nous n'avons pas faute de Saints Pères, qui se sont donné carrière à faire les parallèles de son âme et de son corps, à dessein de montrer que son âme n'a pas été moins vierge de péché, que son corps a été net de souillure. Le docte Rupert (4) se sert de cette comparaison, assurant que le péché n'a pas eu davantage d'accès à l'âme de la Sainte Vierge, que l'homme a eu de pouvoir sur son corps. Venance Honoré (5), qui vivait quasi du temps de saint Ildefonse, s'en était servi devant lui ; et après celui-ci, Saint Jean Damascène (6), dont la pensée mérite bien d'être rapportée. Car, faisant allusion à la parole de l'Ange qui la salua pleine de grâce, il dit qu'elle rencontra par bonheur une mer immense de grâces, laquelle reconnaissant le trésor qu'elle portait, conserva sain et entier le navire de sa double virginité, c'est-à-dire celle du corps et de l'esprit. Que

(1) In Psalter. Virg.
(2) In Psal. 77.
(3) Serm. in *Signum magnum*, etc.
(4) Lib. 4. in Cant.
(5) In expositione Symboli.
(6) Orat. 1. de dormit. B. Virg.

saurait-on dire davantage, puisque les Saints ne lui donnent pas moins d'exemption qu'aux Anges pour le regard du péché? Sur quoi Saint Grégoire le Fait-miracles (1) a remarqué fort subtilement que pour ce sujet elle mérita l'ambassade de l'Ange, de qui elle était sœur germaine en pureté. Saint Jean Chrysostome lui baille encore le par-dessus en sa Liturgie, et la relève incomparablement sur les Anges; car ce sont ses propres termes. Bref, Saint Thomas l'avoisine de Dieu; et c'est ici où par nécessité il faut s'arrêter, puisqu'on ne peut passer plus outre. On pourra voir le discours qu'il en fait en sa troisième partie (2), où ayant posé pour fondement, que d'autant plus qu'une chose approche le principe de quelque perfection, quelle qu'elle soit, d'autant elle y retire davantage; il conclut que Notre-Dame ayant été plus proche que nulle autre créature de notre Seigneur Jésus-Christ, vraie source de toute pureté, ce n'est pas merveille qu'elle en ait plus emporté que les autres.

*Raisons des Saints Pères.*

IV. L'autorité de ces Pères, étant tels qu'ils sont et en tel nombre, devrait suffire à qui que ce fût; toutefois je me persuade qu'ils seront contents qu'on mette leur mérite à part, pour examiner leurs raisons avec plus de liberté. Ils en produisent plusieurs pour la confirmation de ce privilége, je me contenterai d'en toucher quelques-unes. Il est raisonnable d'aller toujours droit à la source de tous ses passe-droits, qui est le titre de Mère de Dieu. Saint Eloi, Evêque de Noyon (3), qui vivait au sixième siècle, dit hardiment, qu'il n'y a point de raison qui permette d'attacher de la saleté à celle qui ayant reçu la plénitude du Saint-Esprit, a mérité d'être la Mère de l'Auteur de toute pureté. Pierre, Abbé de Cluny, subtilisant la même pensée, ajoute (4) que la raison ne permet point que celle qui a eu l'honneur d'être le Sanctuaire du Saint-Esprit, le lit de repos du Sauveur et le trône de toute la Divinité, ait été ombragée d'aucune nuée de péché pour petite qu'on la puisse imaginer, non pas même en passant et comme en volant seulement. Hesychius Hierosolymitain parle à la Sainte Vierge de cette sorte (5): d'au-

(1) Serm. 3. de Annunt.
(2) q. 27. art. 5.
(3) Homil. 2. in Purif.
(4) Lib. 5. epist. 1.
(5) Orat. 2. de S. Deipara.

tant que vous avez conservé l'intégrité de votre corps et contregardé de toute souillure le Temple et le Tabernacle de votre âme, le Père Eternel fera alliance avec vous, le Saint-Esprit vous défendra et le Fils unique de Dieu prendra notre chair dans vos entrailles. Richard de Saint Victor, au livre second de son Emmanuel (1), passe encore plus avant; car il dit absolument que si elle n'eût été telle que je viens de dire, c'était folie de prétendre à une si extraordinaire faveur. C'est la puissante considération avec laquelle le redoutable Saint Augustin (2) arrête et attère un ennemi de la Sainte Vierge, lui disant : Ecoute, manichéen, écoute; voici les paroles que t'adresse le grand Dieu Créateur de l'homme et Fils de l'homme tout ensemble. C'est moi qui ai fait la Mère de qui je suis né, c'est moi qui ai préparé le chemin par où j'ai passé. Celle dont tu parles avec si peu de respect, a l'honneur d'être ma Mère; qu'y a-t-il à dire après cela ?

V. Le cher fils de cette bonne Mère, Saint Bernard (3) en apporte une autre raison, et dit qu'il était tout-à-fait raisonnable que la Vierge menât une vie exempte de tout péché, et ce, par un privilége du tout singulier, puisqu'elle devait être la Mère de la vie et de la justice, qu'elle devait obtenir pour tous. Enfin Saint Bonaventure (4) fait un racourci de plusieurs raisons, alléguant que comme l'Avocate des pécheurs, la gloire et la couronne des justes, l'Epouse de Dieu, la salle de la Très Sainte Trinité, la couchette mystique du vrai Salomon notre Sauveur et Rédempteur, elle méritait cette grâce, que le péché ne la pût aborder. Ces raisons demanderaient quelque plus grand éclaircissement, mais il vaudra mieux que chacun les pèse en son particulier.

### §. III. — Que les Saints Pères disent que la Mère de Dieu a été impeccable, et comment ils doivent être entendus.

I. Les Docteurs ne se contentent pas de publier que Notre Dame n'a jamais offensé, ils donnent encore plus avant, et la font passer pour impeccable, non par nature (car il est clair que cela n'appartient qu'à Dieu et au Rédempteur de nos âmes,

(1) Cap. 26.
(2) Orat. 1. de quinque hæresibus, cap. 5.
(3) Epist. 174.
(4) In 3. dist. 3.

à raison de l'union personnelle qu'il a avec Dieu ), mais par grâce et par privilége, qui l'a montée si haut, ce disent-ils, qu'il ne lui a pas même laissé le pouvoir de pécher. Il y a près de cinq cents ans que Richard de Saint Victor (1) donna le premier branle à cette doctrine. Ceux qui l'ont suivi se sont divisés en deux bandes. Car les uns (2) la font jouir paisiblement de ce droit acquis dès l'instant de sa Conception, les autres (3) ne passent pas plus avant que le temps auquel elle conçut le Verbe Divin, qui fut à leur avis le haut point de son bonheur. De vrai, Richard de Saint Victor le dit expressément, voici ses mots (4): Avant le temps favorable, auquel elle porta le Fils de Dieu dans ses flancs, elle avait bien été préservée par grâce de tout péché; mais dès lors elle fut tellement renforcée et protégée de la vertu d'en-haut, qu'il ne fut plus en son pouvoir d'offenser. Mon dessein n'est pas de me plonger dans cette question, ni de me mêler de vider leurs différends; mais bien de me ranger doucement avec ceux qui enseignent (5) que l'honneur de la Mère de Dieu ne consiste pas à n'avoir point eu le pouvoir de pécher, mais plutôt à ne l'avoir jamais fait; vu que l'Ecclésiastique parmi (6) les éloges de l'homme de bien, met celui-ci, de n'avoir point transgressé le commandement de Dieu, ayant le moyen de le faire. Et si vous le voulez savoir, l'unique raison qui m'attire à ce parti, c'est que je ne reconnais absolument que deux choses qui puissent lier la liberté de la créature tandis qu'elle jouit du plein usage de la raison ( présupposé toujours que Dieu ne lui veuille pas dénier l'assistance nécessaire à ses actions ), savoir est l'union personnelle avec Dieu, et la claire et stable vue du souverain bien. Hors de cela, il me semble qu'on se met en peine à plaisir de penser attacher la volonté de telle sorte, qu'on lui ôte sa liberté envers quelque objet que ce soit. Outre que si nous déterminions en cette manière la liberté de la Sainte Vierge, nous lui ôterions quant et quant le pouvoir de mériter et de faire croître les grâces de Dieu, d'où elle recevrait un désavantage, qui ne se pourrait expliquer.

(1) In Cant. cap. 26.
(2) Gabr. in 3. dist. 3. q. 2. a. 3.
(3 S. Th. 3. p. q. 27. art. 4. et in 3. dist. 3. q. 1. art. 2. Bonav. art. 2. qu. 1. Alens. 3. p. q. 9. m. 3. art. 1. §. 2.
(4) Loco cit.
(5) Suarez, Vasq. etc, in locum cit.
(6) Eccles, 31.

*Comment Notre-Dame peut être appelée impeccable.*

II. Néanmoins, pour le respect que nous devons à ces grands Théologiens, qui ont cru en cela faire honneur à la Mère de Dieu, j'ajouterai qu'afin de donner un vrai sens à leurs propositions, nous pouvons dire qu'encore que parlant absolument et avec rigueur, elle ait pu offenser nonobstant toutes les aides du Ciel, toutefois que les remparts que Dieu avait élevés dans elle et autour d'elle, étaient tels, que moralement elle ne le pouvait faire, et par effet que c'était une chose infaillible qu'elle ne le ferait jamais. Ce discours m'engage à passer outre, et à faire mon rapport de ce que j'ai appris des retranchements que Dieu avait faits autour de la Sainte Vierge, pour ôter au péché toute espérance de l'aborder. Sur quoi je vous dirai que s'il y a quelque moyen humain, par lequel on puisse rendre une place imprenable, trois choses semblent y être nécessaires. Premièrement, l'assiette et la nature du lieu, d'où elle pourrait bien recevoir tant d'avantage qu'elle se trouverait hors de mine, hors d'escalade et de surprise, et hors de tout moyen de pouvoir être approchée et battue du canon. En second lieu, les fortifications bien comprises avec leurs tours et leurs boulevards bien flanqués et défendus, avec leurs bastions et casemates, avec leurs entrées et sorties, munies de toutes pièces de défense ; en un mot tout ce que l'art a coutume d'ajouter à la nature en pareille occasion. Finalement, la force et la vigilance des gens de guerre contenus en bonne discipline et duits à toute sorte d'exercices militaires. Avec ce triple avantage je prétends représenter l'âme de la Mère de Dieu ni plus ni moins qu'une forteresse inaccessible au péché, et redoutable à tous les ennemis de la grâce. Saint Jean Damascène m'a fourni cette pensée lorsqu'il l'a nommée une forteresse (1) plus sainte que le Mont Sina, et l'Angélique Docteur m'a ouvert le chemin de rapporter à ces trois principes l'impeccabilité de la Sainte Vierge. Mais le tout mérite une plus ample déclaration.

(1) Orat. 1. de Nat. B. Virg. c. 3. p. q. 27. art. 3.

*Premier principe de l'impeccabilité morale de la Mère de Dieu, savoir est l'amortissement de la concupiscence. — Déclaration de la nature de la concupiscence.*

III. Je commence par l'assiette et par la nature du lieu, c'est-à-dire par le principe qui approche plus la nature, et sur lequel Dieu a bâti le fort de tant de grâces, qui est la sérénité et la douceur, dont la Vierge jouissait par l'extinction du brasier originel, qu'ordinairement nous appelons le foyer, l'amorce et l'allumette du péché. Ce sera comme le sol et le plan de beaucoup d'autres faveurs, qui la mettra en assurance hors des mines et des menées de ses ennemis. Or, pour comprendre ce que j'en ai à dire succinctement, il est à remarquer que par ce mot de foyer de concupiscence et par quelques autres semblables, l'Ecriture et les Saints Pères n'entendent autre chose que le dérèglement qui se retrouve en notre appétit sensitif, lequel pourchasse naturellement le bien sensible comme son gibier et sa nourriture. Car il est vrai qu'avant que le premier homme eût transgressé l'ordonnance de Dieu, cet appétit avait déjà sa pente et son inclination vers le bien, que nous appelons sensible, à cause que ce sont les sens qui le lui découvrent comme sa proie et son objet ; mais tous ses mouvements étaient tellement réglés, qu'ils ne passaient point les bornes de la droite raison, qui est sa Dame et sa Gouvernante. La raison lui lâchait la bride et puis la retirait ; en un mot elle le régentait à plaisir, faisant que tout allât par ordre. Mais dès qu'une fois la raison même se fut écartée de son devoir, refusant l'obéissance qu'elle devait à Dieu, l'appétit inférieur se débanda si licencieusement, qu'il secoua le joug, il rompit les rênes et se rendit si malaisé à gouverner, qu'il n'est point de bête féroce plus indomptable qu'il devint, étant une fois échappé. Nous sommes devenus savants et avons appris ses caprices et ses révoltes à nos dépens, n'ayant quasi autre exercice dès que la première étincelle de la raison commence à nous éclairer, que de le ranger le mieux que nous pouvons à son devoir. D'où je conclus que celui qui serait délivré de l'importunité que nous donne cet appétit dépravé et comme dénaturé, il aurait une facilité nonpareille pour toute sorte d'actions vertueuses. Et c'est le privilége de la Mère de Dieu, que je vais recherchant, et au moyen duquel je maintiens qu'elle a été comme rétablie en la pos-

session du Paradis terrestre, à tout le moins qu'elle a été remise dans les droits qui provenaient de la justice originelle, que le premier homme avait perdue. Tous les Docteurs que j'ai ci-devant allégués (1) me serviront de garants, sans parler de ceux que vous entendrez à la suite de ce discours; et les raisons que je produirai, le feront voir à découvert. Je me contente de choisir quelques-uns des principaux noms, que les saintes lettres et les Pères donnent à cet appétit déréglé : il y en aura suffisamment pour faire avouer qu'il était plus que raisonnable qu'il ne se retrouvât point en la Mère de Dieu, et pour nous faire connaître le bonheur que lui a causé ce privilége et l'avantage indicible qu'il lui a donné pour fuir le vice et pour embrasser la vertu.

*La raison prise des mots de foyer, d'amorce, etc.*

IV. Pour commencer par les mots ordinaires de foyer, de brasier, d'amorce et d'allumette de péché ; de grâce, est-ce pas une chose lamentable et digne d'extrême compassion, de voir notre pauvre nature aussi prête à s'attacher au péché, par le moyen du bien sensible convoité contre la droite raison, que le foyer avec son brasier ardent est disposé à faire feu quand on en approche le bois sec, que l'amorce est appareillée à s'allumer au moindre découlement de la bluette, et que l'allumette est préparée à concevoir la flamme à la seule odeur du charbon allumé? Pensez-vous pas que cet état fasse pitié au Sauveur de nos âmes, qui mieux que nul autre connaît la misère des matériaux dont nous sommes composés et bâtis? Je veux bien qu'une telle disposition ne soit pas péché en nous à proprement parler, ainsi que l'a déterminé le saint Concile de Trente (2); si faut-il avouer que c'eût été une grande indécence en l'âme très auguste de la Mère de Dieu, de la voir plongée dans ces inclinations ennemies de la vertu, et toujours disposée à être embrasée du péché, si continuellement elle ne se fût donné garde du feu. C'est ce qui a fait dire à Saint Cyprien, que le Saint-Esprit avait mis bon ordre qu'une telle indécence ne se trouvât point en elle. Que si ce saint Docteur ne l'en dispense qu'après la conception du Verbe divin, il ne s'en faut pas étonner ; c'est une

(1) Initio hujus §.

(2) Sess. 5. cap. ultimo.

pensée qui lui a été commune avec beaucoup d'autres, ainsi que j'ai dit ci-dessus, voici ses paroles : Lorsqu'elle conçut le Fils de Dieu en ses entrailles, au moyen du Saint-Esprit qui la protégea, l'embrasement originel se trouva éteint en elle ; il n'y eut dès lors puissance aucune qui levât la tête contre la loi de l'esprit, ni bruit quelconque qui troublât son repos. Le divin hôte, qui s'était emparé de son âme et de son corps à la parole de son messager, jamais depuis ne la quitta ; mais toujours il la regarda comme sa propre maison, l'embellit ne plus ne moins que son Temple, et se rendit jaloux de son Sanctuaire et de son lit nuptial, auquel il portait lui-même honneur et respect. Les consolations célestes réjouissaient sa sainte âme, et la considération de celui qui y logeait, chassait bien loin toutes les illusions de la concupiscence.

*Deuxième raison prise du mot de Concupiscence.*

V. Ce mot que je viens de lâcher me fait souvenir d'une seconde façon de nommer la maladie générale dont nous parlons. Car, en effet, en divers endroits de l'Ecriture (1) et des Pères, elle est appelée du nom de concupiscence, pour représenter l'insatiable désir qu'elle a des contentements sensuels, après qui elle va toujours haletant, comme le Caméléon après l'air. Sur quoi je n'ai qu'un seul mot à dire, savoir est qu'il eut fait beau voir l'âme de la très innocente Vierge entourée de ces loups affamés et de ces sangsues altérées qui crient sans cesse : Apporte, apporte. Cela serait messéant, dites-vous, à la dignité de la Mère de Dieu. Il est vrai, et c'est ce qui me suffit pour croire qu'il ne s'y est jamais rencontré.

*Troisième raison prise du mot de Loi des membres.*

VI. En troisième lieu, elle s'appelle la loi des membres et du péché. Mais gardez-vous bien d'imaginer une loi civile, ou quelque ordonnance d'un Prince légitime ; car elle n'est rien moins que cela, mais plutôt la domination barbare d'un Tyran qui veut chasser le Seigneur naturel ; Tyran, dont les règlements ne sont autres que de piller et de prendre à tort et à travers, d'enchaîner et de massacrer : bref, de ne rien omettre pour venir à bout de

(1) Rom. 6 et 7. Galat. 5. Colos. 3. Jacobi 1. 2. Petri 1. 1. Jo. 2. etc.

ses prétentions, aux dépens des moyens, de l'honneur et des vies de ceux sur qui il s'est placé. Et, de vrai, cet appétit bestial n'en use point autrement, n'ayant ni règle, ni loi quelconque que son plaisir et ses mouvements déréglés. Et puis vous consentirez à loger ce tyran au beau milieu du sacré cœur de la Mère de Dieu ? Celui, dis-je, que Saint Basile nomme un démon né avec nous pour nous pousser continuellement à toute sorte de maux ?

*Quatrième raison prise du mot du passage du serpent infernal.*

VII. L'éloquent Saint Ambroise (1), en une petite pièce qu'il fit sur le trentième des Proverbes de Salomon, seulement (comme je crois) pour désennuyer son esprit, représente ce mal justement comme le passage du serpent infernal qui, s'étant jeté dans l'âme de nos premiers désobéissants, se glissa si subtilement par toutes les puissances de leurs âmes qu'il les infecta toutes de son venin, comme nous l'avons ressenti à loisir. Il est clair que j'aurais tort de m'arrêter ici plus long-temps, vu que tous les Saints Pères nous disent que jamais le sifflement du malin ne l'atteignit, tant s'en faut qu'elle ait été surprise et entachée de son venin.

*Cinquième raison prise du mot de péché.*

VIII. De plus, cette peste s'appelle péché parmi les sacrés cahiers (2) fort souvent, non que véritablement elle nous rende coupables et criminels, ainsi que dit très bien le Concile de Trente (3); mais d'autant qu'elle prend son origine du péché, et qu'elle nous incline au péché. Je sais bon gré au docte Gerson, qui a remarqué subtilement à ce propos, que Dieu eut une telle appréhension que le péché ne se cantonnât dans l'âme de sa très sainte Mère, qu'il en éloigna même la concupiscence, pour ce seulement qu'elle en portait le nom. De fait, lorsque je considère cette Dame comme la maison et le temple du Dieu vivant, il me semble que la Parole du Prophète Ezéchiel lui convient pour le moins aussi bien qu'au temple matériel de Salomon. Voici, dit-il, la loi du temple du Seigneur assis au-des-

(1) Cap. 3.
(2) Rom. 7.
(3) Loco cit.

sus de la montagne ; tous ses confins et toute son étendue ne sont que sainteté, et la plus éminente sainteté.

*Sixième raison prise du mot de désirs charnels.*

IX. Je suis content de briser ce discours après que vous aurez ouï l'Apôtre Saint Pierre, lequel, comme il a l'esprit plein de feu et de ferveur, dépeint cet ennemi sous la figure d'un furieux capitaine, qui soulève toutes nos puissances et leur met la chaleur à la tête et les armes aux mains contre la raison et contre Dieu. Donnez-vous garde, dit-il (1), des désirs charnels qui combattent contre vos âmes ; désirs qui ne sont autres que les soldats mutinés de ce vieil ennemi, c'est-à-dire de l'appétit révolté, qui marche au-devant d'eux tous, résolu d'exterminer la vertu s'il peut, sans qu'il en demeure ni marque ni vestige. Au nom de Dieu et pour le bien que vous voulez à sa Sainte Mère, dites-moi à quel propos donner entrée à ce rebelle dans la cité de paix, qui ne sait ce que c'est que guerre en tous ses environs, et qui mourrait de déplaisir si elle sentait en soi le moindre mouvement contre Dieu ? Aussi est-ce d'elle que Richard de Saint-Victor explique les paroles du Roi Prophète (2), qui dit que Dieu en éloigne les bruits jusqu'aux dernières limites de la terre, qu'il brise les arcs, qu'il met les armes en pièces et qu'il fait passer le bouclier par le feu. Car quelle est cette terre, dit-il (3), de qui Dieu chasse toute guerre bien loin, sinon celle dont le même Prophète chante : La vérité est née de la terre. Terre trois fois heureuse pour être hors des tumultes et des alarmes, et pour jouir d'une plénitude de paix.

X. Qui saurait dire l'avantage que reçut ici cette belle âme pour chasser loin de soi toute sorte de péchés, attendu qu'il est très certain que cet appétit débandé fourmille toujours en mauvais et pernicieux desseins? Et qui est celui d'entre nous, si soigneux et si avisé, qu'il ne surprenne maintefois, si roide et si résolu en l'exercice de la vertu, qu'il n'amolisse ; si fort et si courageux qu'il ne renverse ? Bienheureuse celle qui, pour ne courir ces hasards, a vu, plutôt que voir le jour, la paix en son domaine et tous ses ennemis à ses pieds.

(1) 1. Petri 8.
(2) Psalm. 147.
(3) Lib. de Emmanuele, c. 29.

*Second principe, qui est l'exercice continuel d'un très ardent amour de Dieu.*

XI. Si cette première faveur l'a rendue inaccessible au péché, celle dont je vais parler la fera voir redoutable à tous les suppots de l'enfer; c'est le continuel exercice de l'amour de Dieu non languissant et demi-mort, tel qu'il se retrouve pour l'ordinaire en nous, mais vigoureux, ardent, et toujours accompagné de ferveur. Je ne me départirai pas du dessein que j'ai pris au commencement; mais pour le mieux continuer, je ferai voir comme le Dieu des armées a bâti sur le plan que je viens de décrire une citadelle d'amour, pour tenir en cervelle toutes les puissances de la nuit. Si vous voulez avoir le contentement d'en faire la visite, vous y verrez le bas fort de l'amour naturel, le fort du milieu de l'amour acquis, et le donjon du surnaturel, tous trois remparés à l'avantage.

*L'amour naturel de la Sainte Vierge.*

XII. Et pour commencer par l'amour naturel, le Saint Roi David voulant faire paraître au monde l'extrême déplaisir qu'il ressentait de la mort de son intime Jonathas, et quant et quant l'affection qu'il lui avait portée, ne trouva rien de plus significatif que ce mot (1) : Je vous aimais, dit-il, cher ami Jonathas, comme une mère chérit son fils unique. De vrai, je ne sais si la nature a rien de plus ardent, ni de plus passionné que cela. Or, je vous prie de considérer si jamais mère eut tant de sujet d'aimer un fils que celle-ci. Car, pour ne pas dire qu'il lui était unique en toute façon, Saint Anselme (2) remarque fort bien que son affection n'était point divisée, comme celle des autres mères, vu qu'elle avait réduit à un l'amour partagé du père et de la mère. Ajoutez, s'il vous plaît, que pour la même occasion ce fils lui était parfaitement semblable, qui est une seconde attache d'amour. Considérez que c'était le beau par excellence, et le bon par merveille; le sage sans pair, et le noble sans compagnon ; et de plus, celui qui lui avait fait tant de biens. Sachez que la connaissance qu'elle avait des perfections de son fils, surpassait démesurément celle que les autres en ont. Enfin, qu'il vous souvienne qu'elle le pouvait aimer sans crainte d'excéder,

(1) 2. Reg. 1. (2) Lib. de Excellent. Virg. c. 4.

attendu que c'était un objet de soi infiniment aimable ; et, au bout du compte, mesurez si vous pouvez jusques où arriva cet amour en son premier étage, c'est-à-dire en tant seulement qu'il était naturel.

*L'amour acquis de la Sainte Vierge.*

XIII. Après cela, montez à l'amour acquis, j'entends par cet amour celui qui s'augmenta et s'accrut au sacré cœur de la Vierge l'espace de trentre-quatre ans, qu'elle le porta, le nourrit, le suivit, et l'accompagna partout. Car, puisque l'amour des mères prend sa naissance dans leurs flancs, et qu'il se fortifie à mesure que leur fruit se perfectionne et s'avance ; la Mère de Dieu ayant sans cesse en l'esprit neuf mois durant la douce charge qu'elle portait, elle s'entretenait dès lors avec l'unique objet de ses amours, de qui elle savait très bien que tous les désirs de son cœur étaient parfaitement connus. D'autre part, comme tous les mouvements du petit Jésus dans son sein lui étaient autant de pointes et d'aiguillons d'amour, ainsi, de son côté, il lui donnait des marques infaillibles qu'il entendait toutes les démarches de son cœur. Quoi ? en tout le temps qu'elle le tint sur son giron et sur ses bras, qu'elle l'emmaillota, le coucha, l'endormit, l'éveilla, l'apprit à marcher, quelle force et quel accroissement ne prit point cet amour ? Quelle douceur et quelle tendresse ne ressentit-elle point lui donnant le lait, et recevant les innocentes caresses que lui faisait son petit Benjamin, plus beau que la beauté même, et plus agréable que les grâces du Ciel ? Je reprendrai ce discours à un autre sujet (1) ; partant avancez, et figurez-vous de le voir à l'âge de douze ans si beau, si doux, si sage, si attrayant, qu'il charme les yeux et les cœurs de tous ceux qui le voient et qui l'entendent parler, et pensez quelle part doit avoir sa bonne mère à l'affection générale que tout le monde lui porte, puisqu'elle l'a si bonne aux bénédictions qu'on lui donne, aux caresses et aux conjouissances qu'on lui fait ; car ce sont autant de traits d'amour qui percent son très aimable cœur. Jusques où pensez-vous qu'il arrivera lorsqu'elle l'accompagnera homme fait, attirant les troupes après soi, versant le miel de sa sainte

(1) Tract. 2. c. 4. §. 3.

bouche, faisant des miracles sans fin, expliquant une doctrine que le monde n'a jamais ouïe, et le voyant parmi les applaudissements et les acclamations du peuple tout enamouré de lui ? Comme elle est seule qui sache, à proprement parler, ce qu'il est et ce qu'il veut, ainsi est-elle uniquement capable de l'aimer.

*L'amour surnaturel de la Sainte Vierge.*

XIV. Tout ce que je viens de dire n'aurait pas été si grand chose, si cet amour ne fût monté jusqu'au donjon, et n'eût été rendu surnaturel au moyen de l'épurement, par lequel il était sans cesse raffiné dans son divin cœur, que vous pourriez nommer à juste raison la coupelle, ou avec le bienheureux martyr Methodius (1), le trésor du pur amour. Car ce cœur étant une fois prévenu et disposé à aimer Dieu sur toutes choses, tout ce qui y entrait était si saint, qu'incontinent il recevait la forme, le poids, la couleur, le son et le prix du plus fin or de charité ; charité, qui allait croissant à mesure de la grâce qu'elle accompagnait toujours ; grâce si éminente en ses commencements, et si prodigieuse en ses progrès, que l'amour avec lequel elle allait de pair, surpasse toutes les imaginations des hommes et tous les entendements créés. Je veux croire que vous aurez souvenance de ce que je disais il y a quelque temps de sa première sanctification, et de la faveur que Dieu lui fit dès lors de lui montrer son beau visage à découvert. Ce fut comme un bûcher à double étage, où le feu du divin amour se prit si violemment, que d'abord il surmonta toutes les ardeurs et les extases des plus hauts Séraphins. Car, à vrai dire, le feu et l'aimant de l'amour, c'est l'amour même. Ainsi, cette âme relevée ayant considéré la hauteur, la profondeur, et toute l'étendue des obligations qu'elle avait à Dieu, elle alluma en son cœur à la faveur de la grâce divine un tel feu d'amour, que ce fut merveille comme il ne la reduisit en cendres. Que si elle commença noblement, ce ne fut pas pour laisser ralentir sa ferveur avec le temps, mais plutôt pour la redoubler et la faire croître jusqu'à la fin, sans aucune interruption. A quoi l'on ne saurait dire combien lui servit d'avoir vu à l'entrée de sa vie

(1) Orat. in Hypapante.

l'adorable face de Dieu, que les Saints Anges désirent de contempler sans relâche. Car, comme d'un côté cette vue mille fois heureuse éteignit en elle toute autre sorte d'ardeur, le reste qu'elle voyait après avoir vu Dieu ne méritant que mépris et que dédain ; ainsi, ayant reconnu l'unique objet de ses désirs vraiment digne d'un amour infini, à faute de le pouvoir fournir, elle fit tout ce qu'une créature peut faire, prévenue d'une grâce tout-à-fait extraordinaire, et tira des flèches d'amour si embrasées contre le Ciel, que Dieu fut comme forcé de l'aimer toujours davantage, et de la faire croître démesurément en grâce et en faveur. Vrai Dieu, qui pourrait représenter ce combat d'amour entre le grand Monarque de l'Univers prévenant une âme, mais une telle âme avec des bénédictions inestimables, et cette même âme faisant un effort d'amour que les Anges ne sauraient comprendre ? Qui pourrait expliquer comme Dieu redoublant ses grâces pour ne se laisser vaincre par sa créature, ce cœur s'enflammait de nouveau et ramassait toutes ses forces pour aimer, et pour adorer son bienfaiteur ? Quelle langue pourrait déclarer jusques où arriva à la fin l'embrasement de ce cœur Séraphique, au moyen des recharges continuelles et des élans redoublés, qui montaient sans cesse comme globes de feu de cette fournaise d'amour ? Confessons ingénument qu'il est hors de notre pouvoir d'y atteindre, et contentons-nous d'en apprendre quelque chose de ce que les Saints nous en ont laissé.

XV. Saint Ildefonse, à ce propos, compare (1) la Sainte Vierge au fer, lequel ayant demeuré long-temps dans le feu en est enfin retiré si rouge, si ardent et si étincelant, qu'on dirait qu'il a changé de nature et qu'il est converti en feu. Saint Yves, Evêque de Chartres (2), dit quasi le même que Saint Ildefonse, savoir est qu'étant si intimement unie à Dieu qui est un feu consumant, il fallait par nécessité que ce qu'il est par nature elle le devint par grâce et par charité. Saint Bernard la considérant (3) au milieu du Soleil, ainsi qu'elle est décrite en l'Apocalypse (4), assure qu'il est impossible qu'elle ne soit transpercée des plus cuisants rayons du divin amour, qui sortent de toutes parts du

(1) Orat. 1. de Assumpt.
(2) Serm. de Nativit.
(3) Serm. *Signum magnum.*
(4) Cap. 12.

vrai Soleil de Justice. Ces Pères n'ont autre dessein que de nous faire appréhender l'éminence de sa contemplation continuelle accompagnée d'un exercice d'amour de Dieu, qu'elle n'interrompait jamais, au moyen duquel elle allait toujours s'élevant au-dessus de soi-même, et s'unissant d'une façon incompréhensible au principe du Saint Amour. Que si vous me demandez comment cet esprit pouvait tenir coup, et toujours être bandé sans jamais se détendre, non pas même parmi les occupations extérieures, avec lesquelles elle partageait sa journée ? Je me contenterai de vous montrer avec le doigt le buisson de Moïse, qui est tout en feu et en flammes sans en être offensé, et vous dirai avec le même Saint Bernard : déchaussez hardiment les souliers des pensées basses et ordinaires ; car cette vision est admirable, cette terre est toute sainte, et Dieu qui a conservé le buisson au milieu des flammes sans qu'il en fût endommagé, donne une force extraordinaire à l'esprit de la Vierge, et soutient son imagination avec toutes ses puissances corporelles et spirituelles qu'il attire à soi avec tant de douceur, que cette occupation leur semble tout-à-fait naturelle. De quoi il ne se faut pas étonner, puisque nous parlons de la Mère de Dieu, laquelle ayant eu tant d'autres passe-droits plus relevés que celui-ci, il y aurait peu d'apparence de le lui vouloir contester.

XVI. Passons du feu à l'eau, et de l'action de l'un à la violence de l'autre. Voici comment la Sainte Vierge parle en l'Ecclésiastique de la véhémence de son amour (1). J'ai été, dit-elle, ne plus ne moins que le courant impétueux d'une rivière enflée, et comme le fleuve Dioryx, qui sort brusquement du Paradis terrestre. C'est, disent quelques-uns, le grand fleuve Euphrates qui grossit par l'abord d'autres rivières qu'il reçoit dans son lit, et va d'une telle roideur qu'il rompt les digues, et emporte les chaussées et tout ce qu'on veut opposer à son cours, sans qu'il y ait moyen de l'arrêter. On ne saurait, à mon avis, rien ajouter à ce que dit Saint Augustin à ce propos, et après lui Saint Bernard et Saint Bonaventure (2), que ce serait lui faire tort de douter que le Dieu d'amour ayant logé chez elle l'espace de neuf mois, ses sacrées entrailles n'aient été faites des entrailles d'amour, et que son cœur n'ait été changé en af-

(1) Eccle. 42.

(2) Speculi Virg. cap. 14.

fection de charité. De sorte que nous ne devons pas tant considérer la Sainte Vierge comme une âme embrasée de charité, que comme la charité même qui embrase tout ce qu'elle rencontre.

XVII. Le moyen maintenant de parler de péché avec un si ardent amour, et de trouver de la froideur parmi de tels embrasements? Car ce qui pour l'ordinaire donne entrée au péché et l'entretient chez nous, c'est la lâcheté avec laquelle nous vivons; mais en ce divin cœur il n'y a non plus d'apparence de tiédeur qu'il y en a de glace au milieu des fournaises de Sicilè. Concluons donc qu'il se faut entièrement départir de toute pensée de péché, et dire aux avortons de la nuit, que s'ils sont si hardis que d'en approcher, ils seront si rudement accueillis, qu'ils maudiront l'heure de leur téméraire entreprise.

*Troisième principe, savoir est la protection extérieure de Dieu.*

XVIII. Ce n'est pas tout; encore est-il question de voir les forces destinées à la défense de cette place, c'est-à-dire la protection extérieure de Dieu, troisième avantage de notre château, qui l'a rendu inaccessible au péché.

L'Ecriture Sainte remarque (1) que le Roi Salomon commit jadis la garde d'une couchette, où il prenait son repos, à soixante des plus vaillants soldats d'Israël, qui avaient tous l'épée au côté et la pertuisane à la main. Couchette qui n'est autre, suivant l'avis du docte Rupert, que la Bienheureuse Mère de Dieu, où le vrai Roi de paix a reposé neuf mois entiers. Ces soldats si bien duits à la guerre, représentent la gendarmerie céleste que Dieu avait mise en ordre autour d'elle contre les surprises de la nuit. Car il ne faut nullement douter qu'il n'y fussent disposés par escadrons pour la défendre de toute mauvaise rencontre. Saint Bernard (2) l'a ainsi reconnu, disant que cela était afin que nul ne présumât d'entrer dans le cabinet du Prince du Ciel. Saint Anselme ajoute à mon propos, qu'il faut tenir pour tout assuré que le corps très pur et l'âme très innocente de la Vierge Mère ont été préservés de tout péché par le ministère des Saints Anges, comme la salle où le Roi de gloire devait loger (3), et se

(1) Cant. 5.
(2) Serm. qui inscribitur; Laus Mariæ.
(3) Lib. de excellent. Virg. c. 3.

joindre à l'homme en l'unité d'une même personne. Sait-on pas bien, dit-il, que c'est une coutume observée partout que, lorsque le Prince veut aller en quelque part, ses gardes vont devant, afin de faire inspection du lieu et d'en garder les avenues tandis qu'il y demeurera? Ce grand Roi le dit lui-même à la Sainte Vierge sous la figure de Jérusalem chez son Prophète Isaïe (1). J'ai posé des sentinelles sur tes murailles, ô Jérusalem! et des corps-de-garde à tes portes, qui ne sommeilleront et ne se tairont ni jour, ni nuit. Où nous pouvons remarquer deux offices de ces Bienheureux gardiens. Car outre qu'ils la défendent comme soldats, ils psalmodient encore comme chantres célestes, entretenant nuit et jour l'esprit de cette Princesse de saintes pensées, et la réjouissant avec leurs Cantiques divins. Possible serait-ce bien ce que voulait dire le même Epoux, lorsqu'il demandait ès Cantiques (2) : Que pensez-vous voir en la Sunamite, sinon des chœurs de gendarmerie? comme s'il eût dit que la garde royale de la Vierge son Epouse était composée d'invincibles soldats et des premiers musiciens de sa sainte Chapelle. O Dieu! quel doux accord faisaient ces bandes guerrières et ces chœurs harmoniques! qu'il faisait bon voir les démarches des uns, et entendre les concerts des autres! ou pour mieux dire, que c'était une chose agréable que ces troupes ailées qui marchaient en ordonnance, et donnaient sur les ennemis au son et à la cadence de leurs voix et de leurs instruments, et chantaient les louanges de l'Epoux et de l'Epouse, sans pour cela laisser de jouer des mains! Au dernier Chapitre des Cantiques, au lieu que nous avons des lampes de feu, le dévot Empereur d'Orient Matthieu de Cantacuze a trouvé des créneaux de feu; paroles qu'il explique de la Sainte Vierge entourée, comme il dit, d'une compagnie d'esprits étincelants comme feu, qui ne l'abandonnaient jamais.

XIX. Au reste, gardez-vous bien de croire que le Roi du Ciel qui l'avait choisie pour Mère et pour Epouse, se fût tellement fié à la garnison qu'il y avait mise, qu'il n'eût lui-même l'œil toujours ouvert sur elle. Il l'avait ainsi promis au Roi Salomon (3) sous la figure du Temple, lui disant : J'ai sanctifié la maison

(1) Cap. 62.
(2) Cant. 6.
(3) 3. Reg. 9.

que tu as édifiée pour m'y faire à jamais honorer. Mes yeux la regarderont et mon cœur sera attentif à elle, tant qu'elle demeurera sur pied. David ne se contente pas de cela, mais il assure de plus que Dieu (1) en personne garde le donjon de ce fort, et ne reconnaît point d'autre Gouverneur de sa mystique Sion. Si vous lui en demandez le sujet, il vous dira que c'est afin qu'il la tienne en assurance, qu'il change lui-même les gardes, qu'il pose les sentinelles, qu'il apaise les bruits, qu'il empêche les alarmes, qu'il la maintienne toujours en la possession d'une très douce paix. Possible désireriez-vous que je parlasse plus clairement. A cela ne tienne ; prêtez seulement l'oreille du cœur à Saint Bernard et à Saint Jean Damascène. Car celui-là (2) maintient que Dieu allait tellement prévenant, conduisant et assistant la Sainte Vierge, qu'oncques ne lui arriva de faire choix d'aucune chose, soit pour la désirer ou pour la fuir, que la divine Sagesse ne la lui eût fait voir auparavant. D'où il advint qu'elle aima toujours Dieu avec autant d'ardeur qu'elle reconnut qu'il voulait être aimé d'elle. Celui-ci (3) représente comment Dieu allait incessamment répandant en son entendement des saintes pensées, lesquelles, à cause de leur efficace, étaient incontinent suivies de pieuses affections et de nobles résolutions ; ce qui faisait que le péché trouvait toutes les avenues fermées, en telle sorte que ses yeux étaient toujours dressés vers son Seigneur contemplant la lumière inaccessible où il se tient ; ses oreilles ouvertes pour entendre la voix de Dieu et l'harmonie de sa sainte volonté ; son cœur respirant contre le Ciel, et ainsi de toutes ses puissances, tant corporelles que spirituelles. Le docte Galatin ajoute (4) une chose très digne de remarque, je ne sais bonnement de qui il la tient ; mais j'ai lu de graves (5) auteurs qui ne font point de difficulté de la recevoir comme très digne de créance. Il dit que la Sainte Vierge était douée d'un esprit de prophétie si excellent, qu'elle prévoyait tout ce qui eut pu tant soit peu altérer sa paix et préjudicier à la pureté de son âme. De manière que ses yeux se fermaient à la rencontre des objets illicites ou messéants, ses oreilles s'étoupaient de peur d'entendre ce qu'elle n'eut point voulu ouïr ; son nez se bouchait à

(1) Psalm. 45.
(2) Serm. 5. in Cant.
(3) Serm. 1. de Nat. B. Virg.
(4) Lib. 7. de Arcanis.
(5) Canisius de B. Virg. lib. 1. c. 13. Salazar in c. 31. Proverb. nu. 140. etc.

la portée des odeurs lascives, et ainsi de toutes les autres choses, lesquelles frappent nos sentiments, qui sont les premières portes que la mort a coutume de gagner pour se glisser dedans nos âmes. Je sais bien que Saint Ambroise ne recevait pas le témoignage des démons, aussi n'ignorai-je pas qu'il exigeait parfois leur confession, lors nommément qu'elle tournait à leur confusion. Or, on les a entendus plusieurs fois par la bouche des Energumènes assurer que jamais ils n'ont eu le pouvoir de l'approcher pour lui livrer aucun assaut, ainsi qu'ils ont fait universellement à tous les Saints, sans que le Saint des Saints, qui est le Verbe Incarné, s'en soit voulu exempter. Mais je reprendrai ce discours à un autre sujet au second Traité (1).

XX. En voilà trop, ce me semble, pour la confirmation d'une vérité qui nous doit être indubitable; savoir est, que la Sainte Vierge ne commit jamais aucun péché. Plaise à celui qui l'a tellement relevée pour sa gloire et pour notre bien, nous faire ressentir les effets de la grâce surabondante dont il l'a prévenue, et nous donner force contre les ennemis visibles et invisibles, de qui nous sommes attaqués à droite et à gauche, devant et derrière; parmi les prospérités et parmi les adversités; au matin, à midi, et sur le soir; par nous-mêmes et par nos plus intimes amis; à la maison et à la campagne; en tout temps, en tout lieu, en toute affaire; sans répit et sans intermission, à ce qu'ayant conservé par sa faveur le trésor que nous portons dans des vaisseaux de terre au travers de nos ennemis, nous la reconnaissions à jamais pour notre libératrice après celui qu'elle-même reconnaît pour son tutélaire et pour son Sauveur.

# LA HUITIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE IX.

### QU'ELLE SOIT SINGULIÈREMENT BÉNIE.

Pierre de Blois, Archidiacre de Bathonie et de Londres, et Chancelier du Primat d'Angleterre, parlant de la Mère de Dieu

(1) Cap. 9. § 7.

sous la figure du lavoir aux brebis, appelé coutumièrement la Piscine Probatique, dont l'eau guérissait toute sorte de maladies après avoir été agitée par l'Ange commis de Dieu à cet effet, dit subtilement (1) que l'Ange du grand conseil, qui n'est autre que le Verbe divin, étant descendu dans le sein virginal comme dans un céleste lavoir, y causa trois émotions fort remarquables, dont la première fut l'union de notre nature à sa personne divine, la seconde fut l'extinction du brasier originel, et la troisième la bénédiction qu'il répandit largement sur celle qu'il avait choisie pour sa Mère. Après avoir traité des deux premières ès deux précédents chapitres, je me sens obligé par l'ordre de mon dessein à parler de la troisième; et ce d'autant plus que la grâce et la bénédiction sont comme sœurs germaines et compagnes inséparables, la grâce ne descendant jamais en l'âme sans y apporter la bénédiction, ni la bénédiction sans y attirer ou conserver la grâce.

### §. I. — L'abondance de la bénédiction accordée à la Mère de Dieu, et le projet de tout le suivant discours.

I. J'aurais ici beau jeu si je me voulais arrêter avec quelques-uns (2), à montrer que la Sainte Vierge a hérité et surpassé toutes les bénédictions d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ses ancêtres; celles que jadis le bon vieillard Jacob départit aux douze Patriarches ses enfants; celles que Balaam fut contraint de bailler aux armées d'Israël; celles qui furent octroyées à toutes les femmes illustres de l'antiquité; en un mot tout ce qui se retrouve de bénédictions tant au vieux qu'au nouveau Testament. J'aime mieux dire avec le dévot Saint Bonaventure (3), qu'elle a été bénie en la plénitude de la grâce qu'elle a reçue, en la multitude des miséricordes qu'elle a conférées, en la dignité de la personne qu'elle a conçue, en la hauteur de la gloire qu'elle possède. Qu'elle est bénie de Dieu, des Esprits bienheureux et des hommes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit; des Anges, des Archanges, des Principautés, des Puissances, des Vertus, des Dominations, des Trônes, des Chérubins, des Séraphins, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Con-

(1) Serm. 1. in Adventu.
(2) Albertus Magnus in *Missus est*, etc.
(3) Speculi B. Virg. c. 12. 13.

fesseurs, des Mariés, des Veuves, des Vierges et généralement de toute sorte de personnes, de quelque état et condition qu'elles soient. Qu'elle est bénie en ce que par elle Dieu est glorifié, les Anges sont réjouis, les hommes relevés et les Démons abattus. Qu'elle est bénie en sa très profonde humilité, en sa très éminente charité, en sa très aimable débonnaireté, en sa très soigneuse promptitude, en sa très parfaite libéralité, en sa très austère abstinence et en sa très entière pureté.

II. J'ajoute qu'elle est bénie en son élection, en sa conception, en sa naissance, en sa maternité, en tous les mystères de sa vie, de son trépas, de sa résurrection et de sa glorification. Qu'elle est bénie en ses pensées, en ses intentions, en ses paroles, en sa conversation, en sa retraite, en son action, en sa contemplation, en la pratique de l'une et de l'autre vie, en ses commencements, en ses progrès et en sa fin. Qu'elle est bénie en sa mémoire, en son entendement, en sa volonté, en ses sens intérieurs, en ses yeux, en ses oreilles, en sa bouche, en son ventre, en ses mamelles, en ses mains, en ses pieds, en ses genoux, en toutes les puissances et en tous les endroits de son corps. Qu'elle est bénie au fruit de son ventre, en elle-même, en ses aïeux, en ses alliés, en sa postérité et en tout ce qui a quelque rapport à elle. Qu'elle est bénie dans les desseins éternels de Dieu, dans le ventre de Sainte Anne sa Mère, en sa demeure mortelle sur la terre et au rang qu'elle tient au plus haut du Ciel.

III. Néanmoins, parce que ce serait une chose infinie de s'arrêter à toutes ces considérations, et attendu que pour la plupart elles se doivent rencontrer ailleurs, je me contenterai de faire choix de trois passe-droits où cette Bénédiction se rencontre uniquement privilégiée, et de montrer qu'elle a été très avantageusement et très singulièrement bénie entre les femmes, entre les justes et entre toutes les créatures.

§. II. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement bénie entre les femmes.

I. Le glorieux Archange Gabriel, dit Saint Bonaventure (1), avec le salut glorieux qu'il porta à la très sacrée Vierge, la combla de bénédiction, lui disant ; Vous êtes bénie entre les

(1) Speculi B. Virg. c. 8.

femmes. Salut, dont le grand Saint Athanase (1) fait bien tant d'état, qu'il assure que le Ciel en retentit incessamment, et que la Sainte Eglise a appris des bienheureux Esprits de s'en servir tant en ses assemblées publiques, qu'en ses prières particulières. Pour en discourir à propos, je remarque après Albert le Grand (2), que ce mot de Bénédiction s'emploie principalement en quatre façons en l'Ecriture : Car en premier lieu, il signifie la délivrance de quelque malheur. Ainsi le Roi Prophète dit à Dieu (3) : Seigneur, vous avez donné votre bénédiction à la terre. Bénédiction qu'il déclare à la seconde partie du verset, lorsqu'il ajoute : Vous avez détourné la captivité de Jacob. En second lieu, c'est-à-dire fécondité. En cette manière Dieu bénit les animaux qu'il créa au commencement du monde. En cette manière le bon vieillard Raguel bénit les nouveaux mariés en l'histoire (4) de Tobie, leur disant : Le Dieu d'Abraham et d'Isaac et de Jacob vous veuille bien unir ensemble et vous donner sa bénédiction. Bénédiction, qui est appelée en la Genèse (5) la bénédiction des mamelles et du ventre. En troisième lieu, c'est une abondance générale de toute sorte de biens. Ce fut celle que Dieu départit à Abraham après l'acte d'obéissance signalée que chacun sait; bénédiction, que le même Seigneur communiqua à Laban à l'arrivée de Jacob, à Putiphar l'Egyptien à la venue du chaste Joseph, et à Obédédon à l'entrée de l'arche de l'Alliance. Enfin c'est autant à dire que louange et acclamation publique. Et en cette manière pouvons-nous prendre ce que les troupes chantaient au Sauveur, lorsqu'il entrait en Jérusalem avec triomphe : béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Sur ces quatre significations je prétends fonder ce discours et faire voir comme la Sainte Vierge a été en autant de manières singulièrement bénie entre les femmes.

*L'exemption des malédictions qui ont été jetées sur les femmes, première Bénédiction de la Mère de Dieu.*

II. C'est la voix commune de tous les Pères, que la Sainte Vierge a été à pur et à plein affranchie de la commune malédiction des femmes. Voire, dit Saint Bonaventure (6), il y a cela de

(1) Serm. de Sancta Deipara.
(2) Super *Missus*.
(3) Psalm 84.
(4) Tob. 7.
(5) 49.
(6) Speculi B. Virg. cap. 12.

plus, que la bénédiction de la Vierge a arrêté le cours des malédictions que la première femme avait occasionnées au monde. La malédiction d'Eve, dit Saint Augustin (1), est changée en la bénédiction de Marie. Et c'est au jugement de Saint Fulgence, ce que lui voulut signifier l'Ange Gabriel, quand il l'appela pleine de grâce. Car alors (2), dit-il, il lui donna à entendre que l'effort de la colère et de la vengeance de Dieu ne passait pas plus avant, et que pour son regard il ne parlait que de paix et d'amitié.

III. Mais pour descendre au particulier, l'Abbé Rupert me fait prendre garde que la première femme n'eut pas plutôt offensé, qu'elle fut talonnée de la peine et qu'à son triple péché Dieu opposa une triple malédiction. Car en ce qu'elle prêta l'oreille et consentement au père de la mort, au lieu qu'elle était auparavant la Mère des vivants, elle devint la Mère des mourants et lui fut dit pour premier article de sa condamnation ; je multiplierai (3) tes ennuis à la mesure de tes couches ; tu auras mille maux et mille incommodités en tes portées. Les dégoûts, les langueurs et les faiblesses t'accompagneront ; les douleurs de tout le corps te suivront, les enflures te tourmenteront ; les mort-nés t'affligeront, les disgrâciés et les contrefaits te hontoieront, les dénaturés et les revèches te feront mourir. En ce qu'elle convoita désordonnément le fruit défendu, et en reput sensuellement sa vue et sont goût, elle fut châtiée des travaux de l'enfantement et lui fut prononcée cette sentence : Tu te délivreras avec douleur (4), mais douleur si pressante, qu'elle te fera jeter des cris épouvantables, et souvent te réduira au dernier point de l'extrémité, et de plus tes couches seront l'image de l'ordure et de l'infection de ton âme. Enfin en ce qu'elle ne se contenta pas de son offense propre, mais qu'elle voulut faire son mari compagnon de sa faute, elle lui fut assujétie d'une nouvelle façon, et lui fut dit (5) : Tu seras sous le pouvoir de l'homme et il te tiendra place de seigneur. Car, outre que ton esprit, qui eût été plus fort et plus ferme si tu n'eusses offensé, s'affaiblira notablement, le sien prendra un air et un ascendant de domination sur toi, en sorte que souvent il te traitera non comme compagne,

(1) Serm. 1. de Annunt.
(2) Serm. de laudibus Mariæ.
(3) Gen. 3.
(4) In dolore paries filios.
(5) Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui.

mais comme servante, rudement et impérieusement. Voilà comme l'offense porte toujours la peine en croupe, et comme de l'amère racine du péché ne naissent jamais que des poires d'angoisse.

IV. Parmi ce déluge de maux et de malédictions, gardons-nous bien de nous figurer autrement la Mère de Dieu, que comme la vraie Arche de Noé, qui flotte au-dessus des eaux, dont les flots ne servent qu'à l'élever plus haut et à la faire paraître toujours plus admirable en sa singularité. La raison le demandait ainsi, dit Saint Léon (1), attendu que la conception et la naissance du Sauveur étaient tout-à-fait singulières. Et à quel sujet parlerait-on de peine, dit Richard de Saint Victor (2), où il ne se trouve point de faute? Mais pour descendre en particulier aux trois fléaux, qui ont été déchargés sur la tête de la femme désobéissante, Saint Bernard (3) nous avertit d'abord d'éloigner nos pensées de ces fâcheuses et ennuyeuses grossesses, qui sont la première peine du péché; puisqu'ici tout est céleste et divin, et que tout ainsi que la Mère de Dieu première fleur de la virginité est enceinte sans corruption, de même il est raisonnable qu'elle porte sa charge sans poids et sans incommodité. Saint Fulgence ne pouvait rien dire de mieux à mon avis que ce qu'il a dit à ce propos (4), savoir est que son ventre n'était pas plus chargé que son âme, qu'elle était allégée par le fruit qui était dans ses flancs, et qu'il était impossible qu'elle fût appesantie par la lumière qui y était enclose. Cet enfant la portait plutôt qu'il n'était porté par elle, dit derechef Saint Bernard (5). En effet, voyez-la sur les montagnes de Judée, lorsqu'elle devrait être plus incommodée. Elle ne marche pas, mais elle court, elle ne court pas, mais elle vole, elle ne vole pas, mais il semble qu'elle soit portée par les mains des Anges, ou qu'elle soit devenue aussi légère que le feu, dès que le feu divin a été allumé dans ses entrailles.

V. Quant aux travaux de l'enfantement, vous n'en verrez en Marie ni marque, ni vestige. Mais pourquoi les chercher, puisque, comme dit très bien Saint Cyprien (6), les tranchées de l'accouchement ne sont que les exécuteurs de la sentence de

(1) Serm. 1. de Nativ.
(2) Lib. 2. de Emmanuele c. 28.
(3) Serm. in *Signum magnum*, etc.
(4) Lib. de laudibus Virg.
(5) Loco cit.
(6) Serm. de Nativit.

Dieu, qui jamais ne s'en prend à l'innocent? Ces rigueurs, ajoute Saint Grégoire de Nysse (1), étaient bonnes pour la mère de la mort, non pour la mère de la vie; et l'ambassade qui lui est faite ne parle que de joie, de grâce et de bénédiction. Saint Fulgence dit encore mieux (2), ce me semble, savoir est que celui qui était venu pour relever le monde de la fâcherie où il était plongé, n'avait garde de contrister celle qui l'avait logé avec tant d'affection, et qui lui avait fait si bon traitement l'espace de neuf mois entiers. J'avoue que c'est une chose pitoyable d'entendre la pauvre Rebecca avec ses deux jumeaux qu'elle porte dans ses flancs, remplir la maison de paroles plaintives. Mais qu'y ferait-on? il faut qu'elle prenne patience, puisqu'avec tant d'impatience elle a souhaité d'être mère. Quant à Marie, comme elle n'a conçu que par la volonté et par le mouvement du Saint-Esprit, il ne se faut pas étonner qu'elle soit exempte de ces cris, aussi bien que des saletés qui accompagnent l'enfantement. Les Saints Conciles (3), ni les Saints Pères, ne souffrent pas que nous ayons autre opinion d'elle. Quoi? dit Saint Zénon (4) Evêque de Vérone, voudriez-vous bien vous figurer la Mère de Dieu abattue du travail, élangourie et épuisée de forces avec les embarras ordinaires des petits enfants? ces ordures seraient-elles convenables au Fils ou à la Mère? Celui qui était venu pour nettoyer l'infection du monde, n'eût jamais rien souffert de tel autour de soi. Saint Augustin (5) fait des merveilles à ce propos parlant à un certain manichéen, à qui déjà ci-dessus il a tenu quelques propos: As-tu jamais vu, lui dit-il, que les rayons dorés du Soleil qui sèchent les boues des chemins publics, aient été salis par la fange? que si cela ne peut être, comment donc oseras-tu dire que le clair rayon de la lumière éternelle ait emporté quelque saleté passant au travers du cristal virginal? Dis-moi, pauvre homme que tu es, où est-ce que la Sainte Vierge eût contracté la saleté, elle qui était plus pure que les Anges? Saint Ildefonse (6) passe jusques-là, que d'assurer que s'il y eût eu de l'indécence en l'enfantement de la Vierge, celui qui se fût ainsi ressenti des effets de la première malédiction,

(1) Hom. 3. in Cant.
(2) Loco cit.
(3) Concil. Trullanum Can. 79.
(4) Serm. 3. de Nativit.
(5) Lib. de 5. hæresibus c. 5.
(6) Loco sæpe cit.

ne pouvait porter le nom de fils naturel de Dieu. Mais j'ai déjà déclaré à une occasion toute semblable, ci-dessus, le sens que doit avoir cette proposition.

VI. Enfin pour ce qui concerne la domination du mari, et la condition de la femme plus servile qu'honorable, qui est le troisième apanage du péché, et non un ordre établi par la nature bien réglée, ainsi que témoigne Saint Augustin, le Docteur Angélique après le même Saint nous donne parole qu'elle n'a point eu de place en la Mère de Dieu, non plus que les autres peines du premier péché. D'où il conclut que ce fut avec très juste raison que Saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge, apprit le mystère de l'Incarnation par l'entremise de la même Vierge, non pas elle par le moyen de Saint Joseph.

VII. Je mets fin à ce premier discours, avec un mot très digne d'un grand Pape, c'est Alexandre III, en un Bref adressé au Soldan de Cogne en Lycaonie. Grande à la vérité, dit-il, et digne de toute louange a été la très heureuse Vierge Marie, qui a été trouvée digne de porter le Médiateur entre Dieu et nous, et qui parmi les femmes n'a eu sa pareille, ni sa seconde. Car elle a conçu sans confusion, elle a enfanté sans douleur, elle a passé de cette vie à l'autre sans corruption, afin que la parole de l'Ange s'accomplît parfaitement en elle, et qu'elle fût trouvée digne non à demi, mais entièrement pleine de grâce ; et afin que Dieu Eternel, qui voulut être son fils temporellement, rendît lui-même à sa Mère l'honneur qu'il avait long-temps auparavant commandé.

*La fécondité, seconde Bénédiction de la Mère de Dieu.*

VIII. Aurez-vous bien le cœur de contempler (1) la fille désolée du Capitaine Jephté sans être attendri de ses larmes ? C'est une jeune demoiselle âgée d'environ dix-huit à vingt ans, obligée de mourir avant son jour pour une parole indiscrètement lâchée par son père abusé. Tant il y a qu'elle a demandé deux mois de répit, et la voilà tantôt à son terme. Elle les a passés avec quelques-unes de ses plus fidèles compagnes parmi les forêts, comptant ses ennuis aux chênes et aux cyprès. Vous la prendriez pour une vraie image de la mort. Car déjà son teint vermeil est passé, ses joues sont abattues, ses yeux demi-morts, tout son

(1) Judic. 11.

corps exténué, ses forces affaiblies, sa contenance languissante, sa voix mourante ; comme si elle était aux derniers abois de la mort. Si vous lui demandez ce qu'elle fait parmi ces bois, elle vous répondra qu'elle se fait faire ses funérailles toute vive. Ainsi en usait-on jadis en l'antiquité profane envers les vierges, qui avaient quitté le service de Jupiter pour être du monde, au rapport d'un bon Historien (1), et parmi les écoliers de Pythagore envers ceux qui avaient abandonné la Philosophie, comme l'écrit Clément (2) Alexandrin. Si vous la contraignez à parler plus intelligiblement, elle vous dira qu'elle déplore sa virginité, non pour l'avoir perdue, car c'est une fille fort sage et de très bonne réputation, mais pour le blâme qu'elle croit devoir encourir parmi les siens. Car il ne lui fâche pas tant de mourir que d'être sans postérité, ce qu'elle répute à un malheur beaucoup plus grand que la mort même. Elle se persuade qu'elle sera tenue comme un bois qui meurt sur son pied, et qu'il ne sera mémoire d'elle non plus que si elle n'eût jamais été. Elle se figure qu'elle encourra l'un des plus grands opprobres qui se puisse trouver en sa nation, c'est-à-dire la stérilité. Voilà ce qui lui fait mal au cœur.

IX. A dire vrai, la stérilité portait une telle ignominie parmi les Juifs, que les plus Saints en avaient de très vifs et très cuisants ressentiments. Je ne veux pas pourtant ici rechercher si en cela ils avaient tort ou raison ; il me suffit de dire qu'il ne se peut pas nier que la fécondité ne soit un bien, mais le malheur est qu'il est de telle nature, qu'il ne se peut acquérir que par la perte d'un autre incomparablement plus grand. Il n'y a qu'un seul Phénix au monde, et une Mère de Dieu singulière en toutes ses grandeurs, qui a mérité d'avoir lignée sans perdre sa virginité. Chose sans exemple et devant et après elle, dit Saint Cyprien (3), et nouvelle non jamais ouïe, que l'accord de ces deux pièces, virginité et fécondité. Partant, comme Mère lui fut accordée la plénitude de la grâce, et comme Vierge elle reçut une gloire qui ne se peut concevoir, savoir est de jouir au corps et en l'âme de la présence corporelle et spirituelle du Sauveur. C'est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes,

(1) Strabo l. 17.
(2) 5. Stromat.
(3) Serm. de Nativit.

dit Saint Augustin, de n'avoir eu nulle connaissance d'homme, et néanmoins d'en avoir porté un dans ses flancs. C'est en quoi elle a été singulièremnt bénie entre les femmes, dit Saint Pierre Chrysologue (1), d'avoir conservé l'honneur de l'intégrité, et d'avoir acquis la gloire de maternité; d'avoir uni à la couronne de la virginité la grâce de la fécondité; d'avoir été faite mère par l'opération du Saint-Esprit, sans laisser d'être Reine de la chasteté C'est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes, dit le vénérable Bède (2), d'avoir été Mère et Vierge ensemble, et de n'avoir eu pour fils que Dieu même; privilége qui n'était dû qu'à la virginité féconde.

X. Le dévot Saint Bernard fait un excellent discours (3) sur ce sujet, parmi ceux qu'il a composés de l'Ambassade de l'Ange Gabriel. Il parle ainsi : A la vérité, c'est une condition bien rude et un joug très pesant, que celui qui a été mis sur les filles d'Eve, qu'il leur faille avoir mille maux si elles ont lignée, ou être maudites si elles n'en ont point. Elles sont entre deux malheurs, entre les travaux d'un côté et la malédiction de l'autre. Auquel des deux vous résoudrez-vous, ô sage et chaste Vierge? Choisirez-vous les douleurs, ou si vous aimerez mieux encourir la malédiction? Je suis angoissée de tous côtés, répond-elle, mais j'aime mieux encourir la malédiction de la loi et demeurer chaste, que de concevoir avec plaisir pour enfanter avec douleur. Car si bien d'un côté j'aperçois la malédiction, néanmoins c'est sans danger de péché; mais de l'autre j'encours ensemble et le péché et la peine : outre qu'enfin ce n'est qu'une malédiction légale, qui ne veut rien dire autre chose qu'un reproche et un déshonneur devant les hommes, qui me tiendront comme inutile et comme un arbre dépourvu de fruit. Mais peu m'importe du blâme des hommes, pourvu que je garde la foi à mon Dieu. O Sainte Vierge, que vous êtes sage, mais vous n'êtes pas moins heureuse! Vous choisissez de servir Dieu en qualité de Vierge, et vous ne savez pas que vous serez choisie pour être sa mère. Vous acceptez volontairement la malédiction de la loi, pour agréer à celui que seul vous désirez de contenter, et je vous avise que la malédiction se changera en bénédiction, et la

(1) Serm. 43.
(2) Tomo 7. hom. in Evangel. *Missus est.*
(3) Hom. 4. in *Missus.*

stérilité en fécondité Partant, disposez-vous à recevoir celui qui doit faire en vous de grandes choses, et qui, au lieu de la malédiction d'Israël, vous doit combler de la bénédiction de toutes les nations du monde. Au reste, n'ayez nulle appréhension de cette fécondité ; car elle n'endommagera point votre intégrité ; vous concevrez voirement, mais sans péché ; vous serez enceinte, mais sans charge ; vous enfanterez, mais sans douleur ; vous aurez un Fils, mais sans connaissance d'homme ; vous serez Mère de celui-même qui a Dieu pour père, et ce gage de l'amour paternel sera la couronne de votre chasteté. En un mot, vous enfanterez un Dieu comme vous concevrez de Dieu. Voilà une partie du discours de Saint Bernard, et il ne se peut rien dire de mieux. O que la Vierge entendait parfaitement ce secret, s'écrie Saint Anselme (1), ô qu'elle savait bien que plus soigneusement elle garderait sa chasteté, plus hautement elle s'approcherait de celui qui est très chaste, voire qui est la chasteté. A l'instant qu'elle prit la résolution d'embrasser ce qu'elle jugeait être plus agréable à son Créateur, elle la prit quant et quant de passer par dessus la malédiction de la loi, et de la mépriser pour l'amour de celui qu'elle connaissait être plein de tant de bonté et de sagesse, qu'il ne permettrait jamais qu'il lui en prît mal pour avoir voulu adhérer à sa très parfaite volonté. Aussi n'a-t-elle pas été trompée ; car qui s'est jamais repenti d'avoir mis sa confiance en Dieu? Hesychius, prêtre de Jérusalem, parle de cet ineffable mystère comme un homme tout extasié. Qui a jamais vu ou entendu chose semblable, dit-il (2)? Où est le laboureur, qui ait fait moisson sans avoir labouré ni semé? Où est le vigneron, qui ait vendangé sans avoir planté ni cultivé la vigne? Où a-t-on vu courir un ruisseau, qui fût sans source et sans fontaine? Car c'est la merveille que nous avons devant nos yeux, et le privilége que les Saints Pères portent jusques au Ciel, et après qu'ils ont tout dit, ils confessent qu'ils n'ont rien dit.

XI. Que, s'il se rencontrait quelqu'un qui voulût ravaler le prix de la fécondité de la Sainte Vierge, pour autant qu'elle n'a enfanté qu'un seul fils, je me contente de le renvoyer à Saint Epiphane (3), et au discours qu'il fait exprès pour répondre à

(1) De excellentia Virg. c. 4.
(2) Serm. 2. de Sancta Deipara.
(3) Lib. 3. contra hæreses.

cette pensée. La lionne, dit-il, n'a qu'une seule portée ; mais elle fait un lion, qui est le Roi des animaux, qu'elle garde vingt-six mois entiers en son ventre, d'où il sort tout fait et prêt à courir sur la proie, armé de dents et de griffes, redoutable en son rugissement, et connaissant déjà qu'il est le maître et que tout tremble devant lui. Et pourquoi ferai-je difficulté, poursuit ce Saint, d'appeller la Vierge une lionne, puisque les saintes lettres nomment son fils un lion, et nous le représentent suivant sa proie et ressentant sa Royauté en son port, en sa démarche, en son rugissement, en tout ? Notre-Dame, dites-vous, n'a eu qu'un seul fils. Il est vrai ; mais c'est un lion, mais c'est un Dieu, à qui il ne faut point de second ; car il doit être uniquement unique. Jadis les Impératrices d'Orient accouchaient en une chambre qu'on appelait la Pourpre, d'autant qu'elle en était toute tendue et couverte haut et bas, et le petit qu'elle mettait au monde était incontinent reçu dans l'écarlate pour y prendre avec la naissance une âme d'Empereur. Quant à la Vierge, avouons que si Dieu n'eût eu égard à autre chose qu'à son mérite, elle devait accoucher dans le Ciel, et son fruit devait soudain être posé sur le trône de Dieu, tant cette fécondité est extraordinaire et singulière en son espèce. De vrai le même Saint Epiphane (1) parlant du sacré ventre de la Mère nonpareille, l'appelle un second trône de Chérubins, sur lequel la majesté de Dieu se repose, et si celui qui est là-haut s'appelle premier, ce n'est que pour l'ordre du temps ; car, pour le mérite, cette Dame l'emporte sans difficulté, ainsi que je ferai voir ailleurs (2). Les paroles manquent à ce Saint Docteur, qui voudrait bien plus dire qu'il ne dit. Cependant il assure qu'il est plus haut que les cieux des planètes, plus brillant que le firmament, plus capable que l'empyrée, puisqu'il a compris celui qui passe l'étendue de cette dernière sphère presque infinie en sa grandeur. Saint Grégoire de Nysse ne dit qu'un mot, qui ne nous baille pas peu à penser : Il dit que pour tous les autres c'est merveille quand il se trouve un esprit tellement épuré, que Dieu y veuille loger avec contentement ; mais, pour le regard de la Vierge, que tout s'est rencontré si saint en elle, que son corps même a été fait la demeure très digne du Saint-Esprit.

(1) Serm. de laudib. Mariæ. (2) Cap. 15.

*Le comble de toutes les faveurs qui ont été accordées aux femmes, troisième Bénédiction de la Mère de Dieu.*

XII. Tertullien, au livre de voiler les vierges, remarque fort à propos que l'Ange saluant la Mère de Dieu ne lui dit pas qu'elle était bénie entre les vierges, mais qu'elle était bénie entre les femmes ; pour lui donner à entendre qu'elle était généralement avantagée de toutes les bénédictions qui sont propres à ce sexe, que nous divisons en trois classes, des Vierges, des veuves et des mariées, représentées en l'Evangile par trois sortes de terres inégalement fertiles, dont l'une rapporte au centième, l'autre au soixantième, et la dernière au trentième seulement. Comme elles sont différentes en bonté et en rapport, aussi le sont-elles en la qualité des fruits qu'elles donnent, le divin laboureur les ayant diversement partagées et bénies ; et jaçoit que chacune d'elles ait de quoi se contenter de son sort, cela néanmoins n'empêche pas l'avantage de l'une par dessus l'autre. Les saintes lettres font foi que la virginité a eu pour apparoir une triple bénédiction, je veux dire l'incorruption de la chair, la liberté du corps et de l'esprit, et la conversation avec les Anges. L'incorruption, au dire du Sage (1), l'avoisine de Dieu, en sorte que Saint Jean en l'Apocalypse (2) compose de cette belle troupe blanche la suite et la compagnie ordinaire de l'Agneau. La liberté du corps et de l'esprit, que Saint Paul prise tant en cette condition de vie, fournit aux Vierges le moyen de rendre leur cœur tout entier à celui qui en est le possesseur légitime. La conversation Angélique leur donne l'entrée favorable dans le Ciel, et les délivre des soucis et des amertumes, où les autres pour l'ordinaire sont plongées. La viduité de même a ses propres biens recommandés en l'Ecriture, la facilité de vaquer à l'oraison, la macération du corps, et la pratique des bonnes œuvres. La première représentée par Anne (3) la prophétesse, qui est toujours au temple, s'adonnant à faire une continuelle prière. La seconde figurée en la Sainte Judith (4), qui ne pose jamais le cilice sinon ès Fêtes et ès Néoménies de la maison d'Israël. La troisième, marquée en

(1) Cap. 6.
(2) Cap. 14.
(3) Luc. 2.
(4) Jud. 4.

la veuve de Sarepta (1), qui loge et traite si charitablement Elie. La première bénédiction non seulement leur fait prendre en gré leur veuvage, mais de plus, leur paie avec de très grands intérêts la perte de leurs maris, leur donnant Dieu même pour Epoux. La seconde leur sert de préservatif contre la souvenance des délices passées. La troisième rend leurs vies utiles au prochain, et exemplaires à tout le monde. Le mariage ne manque non plus de bénédiction. Car, au rapport de Saint Augustin (2), il a pour son partage la fécondité et le Sacrement. La loyauté jointe à l'amitié réciproque des mariés allége le joug de leur condition, adoucit leurs fâcheries, et leur fait porter comme d'une épaule la pesanteur de leur état ; la fécondité leur sert d'un lien d'affection mutuelle et les flatte d'une douce espérance d'immortalité ; le Sacrement tempère leurs ardeurs, et les pourvoit de toutes les grâces nécessaires pour se bien acquitter de leur devoir.

XIII. C'est bien ici que je puis dire avec le Sage (3), que, s'il s'est trouvé des filles ou des femmes qui aient amassé des richesses, la Sainte Vierge les a toutes surpassées. Car, qui nous dira en quel degré elle a possédé l'incorruption, premier fruit de la virginité ? dans quelle liberté de cœur et d'esprit elle a vécu, soit pendant les douze années qu'elle a demeuré au Temple, soit pendant les trente-quatre commencées qu'elle a été avec son fils, ou au surplus de sa vie, jusqu'à son bienheureux décès ? qui nous parlera de la douceur de sa conversation ordinaire avec les Anges ? Conversation, que nul ne devra trouver étrange, puisqu'elle traitait si familièrement avec le Roi des Anges. Bref, qui nous déclarera la force de l'éloge que la Sainte Eglise lui baille, lorsqu'elle la nomme la VIERGE SINGULIÈRE ? De qui apprendrons-nous en quelle perfection elle a joui de tous les passe-droits des veuves, de l'oraison si continuelle, qu'elle n'était pas même interrompue par le peu de sommeil qu'elle prenait ; si fervente, qu'elle faisait honte aux extases des Séraphins ; si pleine de célestes douceurs, qu'on eût dit qu'elle vivait déjà dans le Ciel : de la macération de son corps si extrême, que Saint Ambroise (4) assure qu'elle surpassait les forces

(1) 3. Reg. 17.
(2) Lib. de Nuptiis.
(3) Prover. 32.
(4) Lib. 2. de Virginibus.

humaines ; de l'exercice des bonnes œuvres en la consolation des affligés, au soulagement des nécessiteux, en l'instruction des Maîtres et des Docteurs du monde, ainsi que nous avons vu ci-dessus à un autre sujet ? Finalement, puisqu'il n'est pas jusqu'au mariage, dont elle n'ait cueilli les roses sans être piquée des épines, qui nous représentera avec quel avantage par dessus toutes les pures créatures elle a eu les biens propres de cet état, la fidélité, la lignée, et tous les plus excellents effets du Sacrement, jaçoit que sans Sacrement, puisqu'il n'était pas encore institué ? Ce sont les prérogatives inexpliquables qui la font partout paraître singulièrement bénie entre les femmes, c'est-à-dire, entre les Vierges, plus sans comparaison que les Agnès, les Agathe, les Cécile, et tout autant qu'il s'en retrouve ; entre les veuves, plus que les Brigitte, les Catherine, les Elisabeth et autres semblables miroirs de sainteté ; entre les mariées, plus que les Clotilde, les Radegonde, les Blanche, les Jeanne et telles autres merveilles de Cour, lumières de vertus et brillants de piété ; le tout à la gloire de l'Epoux des belles âmes, à l'honneur du sexe féminin, et à la consolation des enfants de l'Eglise, qui sont ensemble les enfants de la Reine des bénédictions.

*Les louanges privées et les acclamations publiques, quatrième Bénédiction de la Mère de Dieu.*

XIV. Le dévot Evêque d'Alberstat (1), expliquant l'éloge de la Sainte Vierge, dont il a été jusqu'ici discouru, estime que la Bienheureuse Elizabeth, à qui le Saint-Esprit le dicta premièrement, avait en sa conception, lorsqu'elle le prononça, toutes les plus excellentes Dames de l'antiquité et que les comparant à la Mère de Dieu, elle la reconnaissait être bénie plus avantageusement que Sara, que Rebecca, que Judith, qu'Esther et que toutes les autres ensemble. Il veut dire, à mon avis, qu'elle jugeait que non seulement cette Vierge sans pair, avait emporté le prix des faveurs de Dieu par dessus toutes les femmes anciennes qui avaient été l'honneur de leurs siècles ; mais encore qu'elle serait bien plus hautement louée et prisée qu'elles toutes ; et que son renom ne serait pas renfermé dans la Judée comme

(1) Haymo in Evangel. *Missus est.*

le leur, mais qu'il serait porté aux peuples inconnus jusques aux dernières limites du monde; c'est-à-dire par tous les endroits où serait ouï le nom de son Fils. Le Sage Salomon (1) passe encore plus avant : car, parlant d'elle prophétiquement, il maintient qu'elle sera louée et exaltée non seulement de ses enfants, mais encore de son Epoux, qui est le glorieux Saint-Esprit. De vrai il appartient proprement au Saint-Esprit, dit Saint Ildefonse (2), de combattre pour les grandeurs de son Epouse, et à la vertu du Très-Haut, de qui elle a été ombragée. Ce que Saint Bonaventure (3) confirme, disant, que quiconque se porte à louer, à bénir et à honorer la Vierge, de nécessité il doit être invité à ce faire par le Saint-Esprit, à qui seul il appartient d'éclairer intérieurement son âme et de conduire extérieurement sa langue. De sorte qu'il ne convient pas à tous, dit Saint Basile de Seleucie (4), de dire les louanges de Marie, mais à ceux-là seulement qui sont guidés d'en-haut pour ce faire, et qui ont une affection toute particulière pour elle. Il ajoute que c'est l'office de ceux qui guindent leurs pensées et leurs désirs vers le Ciel par la contemplation des choses célestes, et qui ont l'âme épurée. Car la proposition de Saint Jean Damascène est toujours véritable, qu'elle surpasse toutes les conceptions de ses Panégyristes. Partant, heureux cent et cent fois les Athanase, les Cyrille, les Damascène, les Ildefonse, les Anselme, les Bernard et tant d'autres qui ont consacré leurs esprits, leurs plumes et leurs bouches aux louanges de cette Princesse; car s'il y avait quelque chose à désirer en ce monde, ce serait à mon avis de pouvoir participer à leur bonheur. Mais brisons ici ce discours, et attendons une meilleure occasion (5) pour faire voir comment tout l'Univers s'est employé à l'honorer et à publier ses grandeurs.

### §. III. — Qu'elle est singulièrement bénie entre les justes et entre les amis de Dieu.

I. Ce ne serait pas chose merveilleuse que la Reine des Anges fût singulièrement bénie entre les femmes, si elle ne l'était pareillement entre les justes, qui sont les amis de Dieu. C'est de quoi

(1) Proverb. 31.
(2) Lib. de Virginit. Mariæ.
(3) In Psalterio.
(4) Orat. de Annuntiat.
(5) Cap. 12.

nous donnent une pleine assurance le dévot Idiot, Sophronius Hierosolymitain, Saint Jean Damascène et infinis autres Docteurs. En vous, ô Sainte Vierge, lui dit le premier (1), sont ramassés tous les priviléges des Saints. Nul d'entre eux ne peut être comparé à vous, et par dessus vous on ne rencontre que Dieu seul. Le second va bien plus avant, car il assure (2) que tout ainsi qu'en comparaison de Dieu nul ne peut être appelé bon, de même à l'égard de Marie nul ne se trouve parfait, pour élevé qu'il soit en vertu et en sainteté. Mais le troisième monte si haut, qu'il n'est plus de moyen de passer outre : car il maintient (3) qu'entre tous les serviteurs de Dieu et sa très sainte Mère, il y a une distance infinie. Il ne reste après cela que des admirations, des étonnements et des extases. Et possible serait-ce le meilleur de nous arrêter ici, attendu nommément ce qui a été dit peu auparavant de l'excès de la grâce de la Sainte Vierge par dessus tous les autres Saints; grâce qui est la bénédiction même, ou qui n'en peut être séparée. Toutefois, pour ne pas faire tort à ce discours, je suis content d'enclore brièvement sous l'écorce d'une double figure l'avantage de cette bénédiction.

*La terre promise aux Israélites, premier Symbole de l'excès des bénédictions de la Sainte Vierge par dessus tous les justes.*

I. Un docte interprète du Cantique des Cantiques, qui vivait il y a environ quatre cents ans, à qui l'humilité, ainsi que quelques-uns estiment, a donné le nom de Guillaume le Petit, en la préface de son livre, se souvenant qu'à tout propos le Roi Prophète sous le nom de la terre convie le monde à chanter les louanges de Dieu, va subtilement distinguant trois sortes de terres. Il y a, dit-il, un Cantique que nous pouvons appeler le Cantique ancien; un autre qui doit être nommé le Cantique nouveau, et un troisième, qui est proprement le Cantique singulier. Le premier est celui de la création, auquel le Prophète convie généralement toute la terre, c'est-à-dire toutes les créatures raisonnables, les Anges et les hommes ensemble, puisqu'ils ont part également à ce bienfait. Le second est celui de la Rédemption, auquel sont invités tous ceux qui ont été rachetés de

(1) Contempl. de B. Virg. c. 2.
(2) Serm. de Assumpt.
(3) Serm. 1. de Nativ. Virg.

la terre, qui ne sont autres que les hommes. Le troisième est celui de la sainte maternité et de la conception du Verbe divin, qui ne peut être chanté que par cette terre mille fois heureuse, qui a germé et produit le Sauveur du monde, c'est-à-dire par la glorieuse Vierge Mère de Dieu : Vierge, qui entonne à part son Cantique de reconnaissance sur les montagnes de Judée, Vierge, qui a été proprement figurée par la terre promise, ainsi qu'ont enseigné Saint Augustin (1), Saint Bernard (2), Georges de Nicomédie (3) et quelques autres. Car que les justes et les amis de Dieu soient représentés par la bonne terre, c'est chose si claire parmi les saintes lettres, qu'en vain me travaillerai-je pour le montrer. A cette occasion Dieu si souvent ès anciennes Ecritures, et le Sauveur ès nouvelles se compare au laboureur, ses grâces et sa doctrine au bon grain, et l'affection qu'il a au salut et à la perfection des âmes, au soin industrieux et pénible de celui qui cultive la terre. Au reste, dans cette grande multitude et diversité de terres, il y en a une qui est uniquement chérie de Dieu et très singulièrement bénie, c'est la très sacrée et très immaculée Vierge, comme il se verra par les rapports qu'elle a à la terre de bénédiction jadis accordée de Dieu, et par promesses si souvent réitérées assurée à son peuple choisi.

III. Le premier avantage de la terre promise se doit prendre de sa situation. Avantage, que Moïse n'a pas oublié en son Cantique (4) non plus que le Prophète Isaïe (5), qui tous deux l'appellent la terre élevée, d'autant, dit le docte Evêque d'Avila (6), qu'elle est éminente non seulement par dessus les contrées d'alentour ; mais encore par dessus tout ce qui se voit en notre hémisphère, et ce à cause qu'étant au milieu de la terre habitée, si on vient à tirer une ligne droite sur la terre, elle se trouvera au-dessus de celles qui s'avancent devers l'Orient, devers le Ponent, devers le Nord et devers le Sud, c'est-à-dire au-dessus de toutes les autres terres. C'est ici que je rencontre la première bénédiction de notre terre spirituelle, qui au même instant qu'elle a été créée, s'est vue au-dessus des plus hautes montagnes, comme naguères nous disait David, c'est-à-dire au faîte

(1) Serm. 100. de tempore.
(2) Serm. 3. in Salve.
(3) Orat. de Præsentat. B. Virg.
(4) Exod. 1.
(5) Cap. 4. fructus terræ sublimis.
(6) In locum cit. Exodi.

de la plus excellente sainteté. De là s'avoisinant de Dieu, autant qu'il est loisible à une pure créature, elle voit au-dessous de soi les plus grands Saints de çà-bas, comme autant de petits moucherons, à cause de l'infinie distance qui est entre elle et eux, disait peu auparavant Saint Jean Damascène.

IV. Le second avantage de la terre promise consiste en la jouissance des influences célestes, au favorable aspect du Soleil et des astres, et surtout au soin continuel qu'en daigne prendre le Créateur des astres et le Modérateur de toutes les caresses du Ciel. Le grand Législateur Moïse fit jadis entendre au peuple de Dieu ce privilége de la terre qui lui était préparée, en ces termes (1) : Le terroir que vous devez posséder n'a rien de commun avec celui d'Egypte, d'où vous venez de sortir, qui n'est arrosé que par les eaux limoneuses du Nil qui y sont détournées et conduites par artifice, comme nous voyons ès jardins. C'est une contrée de très belles collines et de très agréables vallons, où Dieu envoie ses pluies selon la saison et selon qu'elle en a besoin, et ce qui est davantage, où lui-même tient toujours les yeux arrêtés dès le commencement de l'année jusqu'à la fin. Pourrait-on mieux et plus efficacement représenter le découlement perpétuel des bénédictions du Ciel sur la glorieuse Mère de Dieu, et l'amiable soin avec lequel elle était gouvernée de la providence plus que paternelle de Dieu? Jamais cette amoureuse providence ne prit tant de plaisir au gouvernement d'aucune créature, qu'elle en prit en la conduite de cette belle âme. Car si Dieu l'œilladait sans cesse : elle aussi de son côté ne manquait pas d'avoir sans intermission les yeux collés et attachés sur lui. De sorte qu'elle pouvait dire singulièrement ce qui se lit au Cantique d'amour : mon cœur est tout à mon Bien-aimé, et lui réciproquement a toujours sa pensée sur moi. « Elle eut aussi toujours droit de dire en vérité et sans nulle présomption, ces paroles du Prophète (2) : Je suis Souveraine, et après moi il n'y en a point d'autre; je ne deviendrai point veuve, et je ne saurai ce que c'est que la stérilité. Jamais elle n'a cessé de produire le bien ; la paresse et la négligence lui étaient inconnues ; jamais elle ne paya le divin Laboureur d'ingratitude et de sécheresse. Cette terre porta toujours d'excellents fruits et en abondance,

(1) Deut. 11. (2) Isaïe 47. 8.

et plus fertile que cet arbre qui produit chaque mois des pommes nouvelles, elle sera toujours chargée de fleurs, de feuilles et de fruits nouveaux (1) » Saint Bernardin le Siennois triomphe (2) sur ce sujet, représentant comment la Vierge ne pensait à autre chose qu'à Dieu et ne s'entretenait d'autre occupation que de l'amour et de la considération du souverain bien. Ses yeux, dit-il, ne voyaient rien autre que la beauté et les perfections du Roi de gloire son Epoux. Ses oreilles comme elles étaient fermées à tout le demeurant, aussi étaient-elles toujours ouvertes pour entendre parler de lui. Son palais ne pouvait savourer autre viande, ni son odorat flairer autre senteur. Son unique contentement était de tenir son Dieu embrassé et de le serrer étroitement de toutes ses affections. Bref, il n'y a pas tant de correspondance entre l'aiguille et l'étoile polaire, entre le fer et l'aimant, entre le Soleil et le souci, qu'il y en avait entre Dieu et le très sacré cœur de Marie. Correspondance qui était la vive source des bénédictions du Ciel qui découlaient incessamment sur elle.

V. Quant à la fertilité de la terre promise, c'est chose merveilleuse de ce qui s'en écrit. Et ce n'est pas sans grande raison, que Moïse en son Cantique reproche au peuple de Dieu la faveur qu'il lui allait faire de le porter comme à cheval (3) entre ses bras en ce délicieux séjour, pour y être nourri de la graisse de la terre et des bénédictions du Ciel, puisqu'il l'allait loger au premier et plus agréable lieu du monde. Lieu, qu'à cette occasion le Prophète Isaïe compare (4) à une corne d'abondance ou à un pot d'huile; lieu, que l'historien Joseph appelle (5) une contrée divine, et que tous ceux qui l'ont vu portent jusqu'au Ciel. Lieu, dit Aristéas, en l'histoire de la translation des Septante, qui sans parler des commodités innombrables que la mer apporte de tous côtés, ne manque de chose quelconque, qui soit capable de rendre un terroir bienheureux. Lieu, où sont ramassées toutes les bénédictions des autres terres, où se retrouvent les palmes des Iduméens, les soies de Sères, les citrons, les melons et les orangers des Babyloniens; les jardins des Hespérides, les cannes à sucre du Brésil, les fleurs d'Enna, la manne de Calabre, les raisins de Chypre et de Corinthe, les moissons de

(1) La R. Mère de Blémur.
(2) Tom. 2. serm. 52. art. 2. c. 3.
(3) Exod. 15.
(4) Cap. 5.
(5) Lib. 5: Antiq.

Sicile, l'ambre gris de l'Océan, la cannelle et les épiceries de Saba, le baume du Pérou, les sucs et les gommes d'Arabie, la chasse de Candie, les lions de Libye, les chameaux de Perse, l'ivoire de l'Inde, les mines du Septentrion et du Midi, l'air des Atlantides, les ruisseaux et les fleuves de Thessalie : bref, où tout ce qui est épars çà et là se trouve recueilli par la main libérale de Dieu. Lieu, dit Brocard (1) qui en a fait curieusement le voyage, où les biens de la terre viennent abondamment et avec fort peu de peine et de travail, où les vignes et les arbres portent pour la plupart deux fois, et où les campagnes sont semblables aux jardins des autres provinces ; lieu dont je dirai seulement ce mot pour abréger, que de la multitude des habitants, il est aisé de conjecturer la bonté du pays. Je m'en tiens à ce qu'en disent les saintes lettres ; savoir est, qu'avant qu'Israël y entrât il était tenu par sept diverses nations, qu'il avait plusieurs Rois et plusieurs Princes, et que lorsque David fit le dénombrement de son Royaume, il s'y trouva quinze cent mille hommes portant armes. A les prendre selon la supputation ordinaire pour la quatrième partie du peuple, ce serait six millions d'âmes dans une petite contrée, qui n'a pas plus d'étendue que la Flandre. Je sens bien que ma pensée ne saurait enfanter, et beaucoup moins ma plume coucher par écrit ce qu'elle conçoit de la fécondité de la terre, singulièrement bénie de Dieu, qui est la glorieuse Vierge. Car comment représenter le nombre, l'excellence et le mérite de ses pensées, de ses paroles, de ses actions toutes divines, dignes fruits d'un fonds si plantureux, et d'un sol si heureusement situé, si doucement arrosé et si favorablement regardé d'en haut? comment faire voir le saint combat qui était entre le soin et l'industrie du céleste laboureur, et la bonté de cette bienheureuse terre? Que ce soit assez d'avoir dit qu'il ne se trouve rien ailleurs qu'elle n'ait très libéralement rendu à son maître. Elle lui a présenté en son temps et en sa saison la pureté des Anges, la foi des Patriarches, la longanimité des Prophètes, la plénitude des Apôtres, la charité des Martyrs, la force des Confesseurs, la fécondité des Mariés, la continence des Veuves, l'intégrité des Vierges. Mais par dessus tout cela elle lui a offert le fruit uniquement désiré du Ciel et longuement attendu de toutes les na-

(1) Lib. de terra sancta.

tions du monde, fruit qui n'a point de pareil en toutes les régions qui sont visitées du soleil.

VI. Ne voyez-vous pas déjà ce raisin choisi qui est porté sur un brancard par les deux espions de la terre sainte? Volontiers que ce sont Josué et Caleb. Saint Ambroise (1), Saint Augustin (2), Saint Hiérôme (3), Saint Prosper (4), l'Abbé Rupert (5) et Saint Bernard (6) s'en prennent garde, et le reconnaissent pour une figure fort expresse du Sauveur du monde, brisé à guise d'un raisin sur le pressoir de la Croix, et donné au monde, ainsi que parle Saint Gaudence, Evêque de Bresse (7), comme le fruit délicieux dont les cœurs des fidèles sont nourris et engraissés, tant en cette vie présente qu'en celle que nous attendons. Raisin, qui est au milieu des deux Testaments, et par lequel nous pouvons aisément juger de la bonté de la terre des vivants qui nous a été préparée.

VII. Je ferais tort à la terre de bénédiction si j'oubliais le beau nom que l'Ecriture Sainte lui baille en mille endroits (8), l'appelant la terre de miel et de lait, non seulement pour l'abondance des biens qu'elle produit, mais encore pour ses pâturages exquis, pour la variété de ses fleurs, qui attirent un si grand nombre d'abeilles, que partout on en rencontre des essaims dans le creux des arbres et dans les trous des rochers, et spécialement pour la douceur incroyable de ses fruits. Les Historiens sus-allégués, nommément Joseph et Brocard, me serviront de fidèles témoins. Le premier fait foi qu'il s'y retrouve des palmiers si pleins de miel, qu'on le fait sortir à les presser tant seulement avec le pied. Le second décrit une certaine sorte de fruit qu'ils nomment pommes de Paradis. Ce sont certaines pommes en forme d'œuf, sans semence, attachées ensemble en grande quantité, comme les grains qui se tiennent à la grappe, et faisant comme un raisin de la grosseur d'un panier; au reste, si douces et si agréables à manger, qu'à bon droit croit-on que ce fût quelque rejeton du Paradis terrestre. Qu'est-il besoin que je passe outre, puisque cette si extraordinaire douceur est suffisante pour transporter vos pensées sur celle qui dit, en l'Ec-

(1) Serm. 72. de S. Cypriano.
(2) Serm. 200. de Tempore.
(3) Ad Fabiolam in mansione decima quinta.
(4) Parte 2. de prædic. c. 9.
(5) In cap. 13. Num.
(6) Serm. 44. in Cant.
(7) Tract. 16.
(8) Exod. 3. et 15. Deut. 8. et 32. etc.

clésiastique (1), que son esprit est plein de douceur, et que les biens qu'elle prépare aux siens pour héritage, et qu'elle leur donne ici de temps en temps par avant-goût, passent le miel et tout le travail des abeilles; à qui l'Epoux céleste donne cette louange (2), que de ses lèvres découlent le lait et le miel; et de qui le Cardinal Pierre Damien dit (3) qu'elle est la douceur même, que nul ne savoure mieux que celui qui l'aime, et qu'en elle le très-doux Epoux des âmes est descendu avec toute sa douceur? Chose très aisée à expérimenter, puisque pour l'éprouver, il n'est besoin que de l'aimer.

VIII. Mais après toutes ces considérations, il faut que je confesse qu'il y en a une qui emporte mon esprit, et qui me semble pour le moins autant recevable que nulle autre. C'est celle que Moïse touche en son Cantique, quand il dit (4) que lorsque Dieu faisait le département des nations, et qu'il mettait la séparation entre les enfants d'Adam, il eut principalement égard aux descendants d'Israël, que Jacob fut choisi pour être son propre sort et son peuple particulier, et que comme tel il le logea en la terre qu'il lui avait préparée, et qui lui appartenait privativement à tout autre. C'est le bonheur inexplicable de la Mère de Dieu, et la première source de toutes ses bénédictions; c'est le sort mille fois heureux qui tomba sur elle lorsque Dieu, dans les idées de sa prédestination éternelle, faisant le dessein de ses élus et de l'emploi de ses créatures, la choisit très particulièrement pour être la Mère de son Fils unique, la bien-aimée du Ciel, l'objet de sa bienveillance, le sujet de ses grandes miséricordes, et le second chef-d'œuvre de sa bonté. Que tous ceux qui l'aiment bénissent mille fois ce sort, et mille millions de fois celui qui l'a si heureusement gouverné pour sa gloire et pour le bien de la Mère de toute bénédiction.

*Le tabernacle de l'Alliance, second Symbole de l'avantage des bénédictions de la Sainte Vierge par dessus les autres justes.*

IX. J'apprends de Saint Bernard que les Tentes, ou Tabernacles, comme l'Ecriture les appelle, sont la figure des justes

(1) Cap. 24. Spiritus enim meus super mel dulcis, etc.
(2) Cant. 4. Favus distillans labia tua, sponsa; mel et lac sub lingua tua.
(3) Serm. de Annunt.
(4) Deuter. 32.

et des amis de Dieu qui voyagent sur la terre. Car les Tentes, dit ce Docteur, sont pour ceux qui travaillent ou qui combattent : sont-ce pas les exercices des justes pendant cette vie mortelle ? Les Tentes n'ont point de fondement comme les maisons, mais elles sont pour être transportées çà et là. Saint Paul ne dit-il pas des amis de Dieu, qu'ils n'ont point ici de demeure arrêtée, mais qu'ils vont cherchant celle qui les attend au Ciel ? Les Tentes sont couvertes par en haut, afin de garantir ceux qui sont dedans des injures du temps ; et les belles âmes sont-elles pas défendues de tout ce qui leur pourrait nuire par la grâce et par la protection de Dieu ? Hugues de Saint Victor (1), moralisant à sa coutume le commandement donné au peuple d'Israël (2) de célébrer au septième mois la Fête des Tabernacles par l'espace de sept jours, et de dresser des Tentes et des ramées sur les plates-formes, ou bien ès entrées des maisons, d'offrir à Dieu des victimes pendant ce temps-là, et de donner des marques d'une réjouissance publique, tant par leurs festins que par le son des clairons et des trompettes, le tout à dessein d'éterniser la mémoire de leur sortie d'Egypte et des quarante ans qu'ils avaient passés sous les pavillons, il dit que la même ordonnance est faite de la part de Dieu à tous les justes, savoir est de dresser des Tentes, ou plutôt de se faire eux-mêmes de vraies Tentes spirituelles par les exemples de leurs vertus et par leur sainte conversation, et ce l'espace de sept jours et pendant la septième année, c'est-à-dire tout le temps de leur vie et tant qu'ils sont sous l'état de la grâce. A cette occasion, il est nécessaire qu'ils montent à la montagne de la sainte contemplation, et que là ils cueillent la ramée d'une vie exemplaire et louable, les branches d'olivier, de myrte, de palmier, de saule, et du bois feuillu, qui sont les œuvres de miséricorde, de tempérance, de force, de chasteté, et généralement de toutes les autres vertus. Il faut que ces loges soient posées au plus haut, ou bien ès entrées des maisons par le mépris de toutes les choses basses, et par le fruit des saintes œuvres, dont les justes doivent la joie aux Anges, et l'exemple à tous ceux qui les regardent. O qu'il fait bon entendre ces sons et ces voix d'allégresse ! ô qu'il fait bon flairer l'odeur de ces parfums et de ces sacrifices ! ô qu'il fait bon voir ces

(1) Serm. 31. (2) Levit. 23.

Tentes si bien arrangées le long de la sainte Cité! ô qu'il me prend envie de m'écrier avec celui qui jadis fut contraint de bénir (1) malgré soi le peuple de Dieu! Que tes Tabernacles sont beaux, ô Juda! et que tes Tentes sont agréables, ô Israël! On dirait que ce sont des bocages naturels, tenus et cultivés avec grand soin au pendant des plus belles collines, ou des vergers situés sur le coulant des eaux, ou au moins que ce sont des Tentes faites et arrêtées de la main de Dieu.

X. Le Paraphraste Hiérosolymitain me fournit ici une belle pensée. Car au lieu de ces dernières (2) paroles, il dit: Comme le Tabernacle de l'alliance que vous avez dressé en mon nom, et autour duquel vous avez disposé les Tentes d'Israël. Car il faut confesser que les justes et les amis de Dieu sont voirement autant de Tentes et de pavillons que Dieu chérit, et qu'il tient sous sa protection; Tentes qui réjouissent le ciel et la terre, et où les Anges se trouvent à troupes pour la consolation et pour l'encouragement de ceux qui sont dedans; mais au milieu d'eux se voit une Tente singulièrement bénie, une loge toute céleste, un pavillon qui n'a point de pareil, en un mot un Tabernacle divin, dressé à cette fin de maintenir l'alliance de Dieu avec les hommes. Ce n'est pas mon invention d'entendre par ce divin Tabernacle la très sacrée Mère de Dieu. Je la tiens de Saint Athanase (3), de Saint Jean Chrysostome (4), de Saint Jean Damascène (5), de Saint Augustin (6), de Saint André de Candie (7), de Georges de Nicomédie (8), et de plusieurs autres (9) graves auteurs, qui tous l'ont pris pour une très excellente figure de la Sainte Vierge, et les rapports qu'il y a de l'un à l'autre, non seulement nous font avouer la ressemblance qui s'y retrouve, mais encore l'avantage des bénédictions de la Mère de Dieu par dessus les autres Justes, qui est ce que principalement je prétends.

XI. Tout premièrement donc, quant à l'étoffe, le Tabernacle de l'alliance était bâti du bois de Sétim, bois rare et précieux, bois incorruptible et éternel, où tous les autres n'étaient faits

(1) Numer. 24.
(2) Sicut Tabernacula quæ fixit Dominus.
(3) Serm. de S. Deipara.
(4) Orat. de Annuntiat.
(5) Orat. 1. de Nativit.
(6) Serm. de Assumpt.
(7) Orat. 1. de Annuntiat.
(8) Orat. de oblatione Virg.
(9) S. Ildefons. Serm. 7. de Assumpt. etc.

que de peaux, ou agencés de simple ramée propre à récréer la vue pour un jour et à être jetée au feu le lendemain. Je ne veux pas ici m'avancer avec quelques hérétiques à dire que la Sainte Vierge ait eu un corps d'autre nature que les nôtres ; je sais bien que c'est une erreur condamnée par l'Eglise. Mais je ne fais pas difficulté de maintenir que si bien la Sainte Vierge a été fille d'Adam comme nous, néanmoins ce n'a pas été d'Adam le pécheur, en sorte qu'elle ait pris de lui une chair pécheresse comme nous, mais d'Adam le Juste, de qui elle a tiré une chair toute pure et toute composée de sainteté, comme l'appelle Saint Basile (1). Car puisqu'elle ne s'est trouvée dans l'idée de Dieu, ainsi que je dois faire voir ailleurs (2), qu'après le dessein de la réparation du premier homme, il ne se peut dire qu'elle ait été atteinte de la malédiction générale qui fut jetée sur tous ses descendants ; au contraire, il faut avouer qu'elle a eu part à la grâce de sa réconciliation sans être offensée de sa disgrâce, et beaucoup plus qu'elle a reçu toute sorte d'avantages tant au corps qu'en l'esprit, par le moyen de l'Adam nouveau, avec qui elle devait être la réparatrice de notre race.

XII. En second lieu, quant à la garniture et à l'enrichissement du vieux Tabernacle, il faut dire en un mot que rien n'y a été épargné. Car les tables étaient entièrement dorées, leurs vases d'argent, et tous les ustensiles de fin or. Il était couvert premièrement d'un riche tissu d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin, en après d'un grand barracan, qui donnait jusques à terre, et par dessus l'un et l'autre d'une couverture de peaux rouges et azurées. Il ne se peut rien ajouter après qu'on a dit que Dieu même en avait pièce à pièce très particulièrement baillé le dessein. Aussi ne reste-t-il rien plus, après qu'on a dit que la Sainte Vierge est un ouvrage de Dieu contretiré sur l'idée qu'il avait du Verbe Incarné son propre Fils, afin de lui être semblable autant qu'une pure créature le peut être, et afin de faire avec lui un ordre tout particulier dans le dessein général qu'il avait de l'état de la grâce et de la gloire. Car, dès que cela est une fois reconnu, il ne faut plus faire état de vouloir comprendre avec quel soin il a embelli et orné cette créature singulière en

(1) Lib. de humana Christi generatione.

(2) Tract. 2. c. 2.

toutes ses perfections ; mais il en faut laisser le jugement à celui qui l'a pu faire si grande et si riche.

XIII. En troisième lieu, quant à l'usage, le Tabernacle d'Israël avait un avantage indicible par dessus tous les autres. Car c'était la Tente et la demeure de Dieu, le lieu où il reposait, où il était servi et adoré, où il faisait entendre ses volontés, bref où tout ce qui se traitait était saint, auguste et digne de Dieu. A cette occasion, tout y était béni et consacré de l'onction sainte et mystérieuse, suivant l'ordre donné à Moïse ; ce qui fit dire au Roi Prophète que Dieu avait sanctifié son Tabernacle. Que dirai-je ici de la Mère de Dieu, sinon ce qu'en dit Saint André de Candie (1), qu'à très juste raison nous l'appelons bénie, puisqu'elle l'a véritablement été pour être le digne Tabernacle de Dieu? ou ce que proteste Saint Jean Damascène (2), que lorsqu'on parle d'elle, il faut mettre en oubli l'ancien Tabernacle, vu qu'elle a été la demeure et le palais non seulement de la puissance et des œuvres de Dieu, voire de l'essence et de la propre personne de son Fils? C'est le privilége qu'elle a par dessus les autres Tentes du peuple choisi. Car enfin celles-ci sont pour les actions ordinaires et indifférentes, aussi bien que pour les exercices de sainteté, et le temps a été que la plupart d'elles ne servait qu'à des usages profanes et capables d'allumer la colère de Dieu. Mais la propre bénédiction de la Sainte Vierge est d'avoir toujours été Sainte, et qu'en elle, comme dans un Tabernacle divin, Dieu ait été continuellement servi et adoré sans mélange d'action quelconque, qui n'ait été purement rapportée à l'honneur et à la gloire de sa souveraine Majesté. Esprits bien faits, et vous nommément, qui honorez la Reine des Anges d'une particulière dévotion, adorez l'infinie grandeur de Dieu dans ce sien parvis, rendez-lui vos vœux au soir, au matin, en tout temps dans ce sacré Tabernacle, puisque comme vous voyez, et comme vous verrez encore mieux ailleurs (3), il l'a choisi à cet effet.

XIV. Finalement, le Tabernacle de Silo et de Sion était l'unique assurance du peuple Hébreu, le recours et l'asile commun d'Israël, et le grand sceau de l'alliance que Dieu avait faite avec les Juifs. C'était cette divine Tente qui affermissait toutes les

(1) Serm. de Annuntiat.
(2) Orat. 1. de Nat. B. Virg.
(3) Cap. 13.

autres, lorsqu'elle se trouvait au milieu d'elles, qui remplissait de courage les bataillons de Juda, qui donnait l'épouvante aux ennemis, qui les mettait en déroute, et qui faisait qu'un seul homme valût autant que cent. C'est pourquoi le Prophète David, qui avait tout son cœur à ce Tabernacle, le nomme si souvent le fort et le rempart d'Israël, et le compare (1) à la Licorne, qui rend sa retraite redoutable à tous les animaux qui sont ès environs. Vierge admirable, l'arche et le pavillon d'Israël, qui pourrait expliquer ce que vous valez au peuple Chrétien, et la confiance qu'il a en vous en toutes ses rencontres et en toutes ses nécessités? Jamais, non jamais le cœur humain ne comprendra les favorables effets qu'il expérimente de votre protection. Vous êtes le refuge des affligés, l'assurance des ébranlés, le courage des faibles, le soutien du monde, le nœud de l'alliance que Dieu a contractée avec nous. Sans vous, il n'y aurait ni espoir de grâce, ni paix de tenue, ni sainteté assurée. Mais puisque je dois rencontrer une meilleure occasion (2) pour vous faire mes protestations et pour vous rendre mes reconnaissances, il me suffit de vous avoir dit que je ne m'étonne plus que David ait publié partout que Dieu fait plus d'état des seules portes du Tabernacle de Sion, que de toutes les Tentes de Jacob, attendu que votre seule bonté lui fait plus d'honneur, et attire plus de cœurs et d'affections à son service, que tout le reste des Saints ensemble.

### §. IV. — Qu'elle est singulièrement bénie entre toutes les créatures.

Le Roi Prophète a bonne (3) grâce, lorsqu'il fait sortir de la main de Dieu une fontaine de bénédiction, d'où proviennent toutes les grâces et toutes les faveurs qu'il répand sur ses créatures. Jaçoit que pour mon regard j'ai plus de consolation à me le représenter dans ses créatures avec Saint Hilaire (4), Evêque de Poitiers, avec Saint Pâquier, Cardinal Diacre de l'Eglise Romaine, avec Saint Grégoire-le-Grand, avec Saint Théophile, Patriarche d'Antioche, et avec plusieurs autres Pères anciens. Il n'est point de lieu, dit le premier, où Dieu ne soit, et qui ne soit dans Dieu. Il est au Ciel, il est aux enfers, il est au-

(1) Psal. 77.
(2) Tract. 3. fere toto.
(3) Psal. 144.
(4) Lib. 1. de Trinitat.

delà des mers ; il est dedans, il est dehors, en sorte qu'il n'est nullement compris, et qu'il comprend toutes choses. L'ineffable grandeur de Dieu, dit le second (1), pénètre, remplit et surpasse la profondité des enfers, la largeur des mers et l'étendue de la terre. Etant tout-puissant comme il est, dit le troisième (2), il pense tellement au général, que rien ne lui échappe du particulier ; il se rend tellement attentif au bien d'un chacun, qu'il pourvoit suffisamment à tous ; il environne le dehors, en sorte qu'il ne laisse pas pourtant de remplir le dedans ; il gouverne en telle manière les choses les plus hautes, que son soin descend jusques aux plus petites ; il est voirement caché en sa nature, mais il se fait connaître par ses œuvres ; les effets qu'il produit le découvrent, en sorte que ceux qui l'aperçoivent n'ont garde de le comprendre ; il se laisse voir au travers de ses créatures, mais c'est dans une lumière sombre, dont toutefois il rabat tellement la lueur, qu'elle ne laisse pas de briller par éclairs ; il rehausse l'entendement créé à ce qu'il se porte jusques à lui, et puis incontinent il le rabaisse avec tremblement, à ce qu'il se contente de voir comme il peut ce qu'il ne saurait encore contempler à découvert. Le dernier le compare à l'écorce d'une grenade qui contient et conserve une infinité de rubis si proprement agencés que merveille, bien que ces petits grains ne s'aperçoivent pas de la muraille qui les défend. D'ici Saint Augustin va subtilement découvrant la grandeur de Dieu, et le grand bien qu'il fait à ses créatures de les tenir dedans soi-même, et se retrouver dedans, attendu que tout leur bonheur consiste en ce qu'il les tient près de soi, et qu'il ne s'éloigne jamais d'elles. C'est en cette façon qu'il les conserve, qu'il travaille en elles et avec elles, qu'il les perfectionne, qu'il les bénit. Ce fut à cette marque que le Patriarche Jacob (3) le reconnut lorsqu'il s'éveilla du mystérieux sommeil dont il était saisi, et qu'il jugea des admirables effets de la divine providence qu'il avait aperçus, la présence de Sa Majesté au lieu où il avait reposé.

II. Or, pour parler de ceci plus distinctement, et ensemble pour faire voir l'excès des bénédictions de la Sainte Vierge par

(1) Lib. 1. de Spiritu sancto c. 12.
(2) 16. Moral. c. 5.
(3) Genes. 28.

dessus toutes les créatures, il faut en premier lieu remarquer avec Saint Thômas (1), que Dieu se trouve en elles et avec elles en trois manières ; c'est-à-dire par son essence, laquelle n'étant pas moins infinie pour le regard des lieux, qu'elle l'est pour la suite des temps, ainsi que parle Saint Fulgence, il faut par nécessité qu'elle se trouve partout ; par sa présence, c'est-à-dire par la connaissance très parfaite qu'il a de tout ce qui se passe en son Etat : par son opération, les soutenant et les conduisant à leur perfection, à la façon dont parlait jadis le maître envoyé du Ciel, lorsqu'il disait ; Jusques à présent (2), mon Père travaille, et moi quant et quant avec lui ; et je vous dis en vérité que le Fils ne peut faire chose quelconque que ce qu'il voit faire à son Père ; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait semblablement. Il en faut dire tout autant du Saint-Esprit, suivant la règle de la Théologie, qui enseigne que les actions que Dieu produit au dehors, se font par indivis par les trois personnes de la Très Sainte Trinité. En second lieu, il est à noter que Dieu se trouve en trois façons particulières en sa créature raisonnable. La première est une spéciale protection, dont sa Majesté l'honore ensuite de l'excellence de sa nature, et beaucoup plus de sa vertu. Ainsi, disait-il au Prophète Isaïe (3), son fidèle serviteur : Ne crains point d'autant que je suis avec toi. Protection, dont Saint Augustin (4) et les autres Pères disent des merveilles pour réveiller la confiance des amis de Dieu. La seconde manière est la grâce, grâce que Salomon demandait (5), sous le nom de la sagesse, lorsqu'il disait : Envoyez, Seigneur, du plus haut des Cieux où vous demeurez, votre sagesse, à ce qu'elle habite et qu'elle travaille avec moi. La troisième est une liaison très étroite qu'il a avec ses plus chers amis ; liaison dont les favorables effets ne peuvent être déclarés sinon par ceux qui les expérimentent. Car, pour cette autre ineffable manière, dont parle le Prophète Baruch, quand il dit, qu'il a été vu en terre et qu'il a conversé parmi les hommes, je n'y veux pas toucher maintenant.

III. Par dessus tous ces divers degrés de présence, d'union et de communication de Dieu avec ses créatures, d'où dépen-

(1) 1. Parte q. 8. art. 9.
(2) Joan. 5.
(3) Cap. 41.
(4) Medit. c. 38.
(5) Sap. 9.

dent toutes les bénédictions qu'elles possèdent et tout le bonheur dont elles jouissent, le dévot Saint Bonaventure donne l'ascendant à la glorieuse Vierge, à qui il parle en cette sorte (1) : Le Seigneur est avec vous, ô Sainte Dame ; le Seigneur très puissant est très puissamment avec vous, à qui il a donné tout pouvoir avec lui et près de lui. Le Seigneur très sage est très sagement avec vous, en qui se retrouvent tous les trésors de sa science et de sa sagesse, dont une pure créature est capable. Le Seigneur très riche est très richement avec vous, pour qui sont toutes les richesses de sa bonté et de sa libéralité. Le Seigneur très immuable est très immuablement avec vous, qui êtes le trône de sa gloire et le char de triomphe de sa Majesté. Le Seigneur très débonnaire est très débonnairement avec vous, de qui nous recevons toutes les douceurs des Miséricordes de Dieu. Le Seigneur très juste est très justement avec vous, par qui il brise la tête de tous ses ennemis et des vôtres. Le Seigneur très fidèle est très fidèlement avec vous, avec qui il a contracté une très ferme alliance pour le bien et pour l'assurance de ses créatures. Le Seigneur très glorieux est très glorieusement avec vous, sur qui il a jeté les rayons les plus brillants de sa gloire et de sa grandeur. Le Seigneur est avec vous, c'est-à-dire le Père, de qui vous êtes la très noble fille ; le Fils, de qui vous êtes la très admirable Mère ; le Saint-Esprit, de qui vous êtes la très aimable Epouse ; toute la Très Sainte Trinité, de qui vous êtes la très humble servante. Le Seigneur est avec vous, comme le Soleil avec son aube, comme la fleur avec sa tige, comme le Roi avec la Reine son Epouse. Le Seigneur est avec vous, lui dit l'Archange Gabriel (2) par la plume du grand Saint Augustin, mais plus excellemment qu'avec moi ; car il est dans votre cœur et dans votre sein tout ensemble, et il ne possède pas moins votre esprit Angélique, qu'il remplit vos très sacrés flancs. C'est ainsi que la bienheureuse Vierge est élevée par dessus tout ce qui est créé ; c'est ainsi qu'elle passe tous les états de l'Eglise militante, et toutes les Hiérarchies de la triomphante, pour aller recevoir immédiatement au-dessous de Dieu une bénédiction singulière, avec un privilége de singularité en toutes ses bénédictions. Donnons-nous le con-

(1) Speculi B. Virg. c. 8. 9. 10. 11. (2) Ser. de Nat.

tentement de monter jusqu'à la source d'où elles procèdent, pour adorer le très béni Jésus, vrai principe de toutes les bénédictions du monde.

§. V. — De la source de toutes ces bénédictions.

I. Saint Bernard la découvre (1), et nous la fait toucher au doigt lorsqu'il explique la bienvenue que Sainte Elisabeth fit à la Mère de Dieu sa cousine, lui disant prophétiquement : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre ventre est béni. Vous êtes voirement bénie entre les femmes, dit ce Saint Docteur, et le fruit de votre ventre est béni entre tout ce qui est créé. Mais ce n'est pas ensuite de vos bénédictions que le fruit de votre ventre est béni ; mais plutôt d'autant qu'il est singulièrement béni, vous avez meilleure part que nulle autre à ses faveurs et à ses bénédictions. Voilà la vraie source, et c'est folie d'en chercher une autre ; attendu que ce n'est pas seulement l'origine des bénédictions de Marie, mais encore le principe de toutes les bénédictions du monde. C'est la divine fontaine, qui jadis fut montrée de loin au Patriarche Abraham (2), quand Dieu lui promit avec serment qu'il multiplierait sa postérité comme les étoiles du Ciel et comme le sablon de la mer, et que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa semence. C'est le céleste bouillon d'eau vive que le grand aïeul du Messie aperçut lorsqu'il chanta en son psaume (3) : Toutes les tribus de la terre seront bénies en lui, et toutes les nations du monde prêcheront ses grandeurs. C'est la source mystérieuse que le Prophète Zacharie (4) vit au-dessus du grand chandelier d'or, du tronc duquel sortaient tout à l'entour sept rameaux, ou sept branches, qui portaient chacune sa lampe. Car la lampe du milieu qui était au plus haut du chandelier beaucoup plus capable que les autres, assise sur une grande cuve ou coupe d'or, comme sur sa propre fontaine, où était reçue une grande abondance d'huile, qui par ses canaux passait jusques aux sept lampes susdites pour leur fournir l'aliment nécessaire, suivant l'interprétation de Saint Hiérôme (5), et comme il assure, des plus savants et des mieux entendus d'entre les Docteurs, tant

(1) Hom. 4. in *Missus*.
(2) Genes. 22.
(3) Psal. 71.
(4) Cap. 4.
(5) In cap. cit. Zachariæ.

Hébreux que Chrétiens, n'était autre que le Sauveur du monde, de la plénitude duquel tous nous avons reçu, ainsi que parle le bien-aimé Disciple (1), et en qui, selon que le dit Saint Paul (2), nous avons tous été bénis des bénédictions du Ciel. C'est Jésus, le digne fruit du ventre de Marie, qui l'a comblée avant toute autre des bénédictions les plus choisies qu'il eût apportées çà-bas.

II. Partant, disons encore un coup à l'honneur de l'un et de l'autre, avec le dévot Saint Bonaventure (3) : Béni soit Jésus, le fruit non seulement du ventre, mais encore de l'esprit et du consentement de Marie, fruit merveilleusement noble pour être issu de la maison Royale de David ; plus noble pour être sorti du ventre sacré de Marie ; très noble pour être parti du sein adorable du Père Eternel ; fruit délicieux en la beauté de la foi, plus délicieux en l'odeur de l'espérance, et très délicieux en la faveur de la charité ; fruit utile pour le salut du monde, plus utile pour le grand nombre des enfants de salut qu'il a produit, et très utile pour la conservation de ces précieux gages de la vie éternelle ; fruit abondant en ce que tous en peuvent être nourris, plus abondant en ce qu'il a le moyen de les rassasier, très abondant en ce qu'il ne peut être consumé ; fruit d'humilité pour abattre l'orgueil, fruit de charité pour combattre l'envie, fruit de douceur pour étouffer la colère, fruit de diligence pour aiguillonner la paresse, fruit de libéralité pour mettre hors l'avarice, fruit d'abstinence pour réprimer la gourmandise, fruit de continence pour bannir la déshonnêteté ; fruit de vie pour l'abolition des vieilles offenses, pour l'expiation des nouvelles, pour la guérison de la plaie originelle, pour la nourriture de l'âme, pour l'adoucissement du Juge courroucé, pour l'affranchissement des peines préparées, pour le mépris des choses temporelles, pour le désir des éternelles, pour l'accomplissement de la vie spirituelle, pour la multiplication de l'Eglise militante, pour la réparation des ruines de la triomphante, pour l'acquisition de la gloire perdurable. Béni soit à jamais l'arbre qui a donné un si bon fruit, béni soit le fruit qui a été cueilli sur un si bon arbre. Béni soit Jésus fruit de vie, bénie soit Marie arbre de vie, aussi

(1) Cap. 1.
(2) Ephes. 1.
(3) Speculi B. Virg. c. 14, 15. 16.

longuement que nous dirons avec l'Epouse (1): Je me suis assis à l'ombre de l'arbre que j'avais désiré, et son fruit a rempli ma bouche de douceur.

# LA NEUVIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

## CHAPITRE X.

### QU'ELLE SOIT LA REINE DES VERTUS.

En vain chercherais-je un lieu plus commode pour traiter des vertus de la Sainte Vierge, qu'après avoir parlé de la grâce, de qui les vertus sont les filles. Ce sera pourtant sans dessein de m'y enfoncer, ou de m'engager au discours particulier de ses admirables vertus. Car, pour écrire non ce qui en est, non ce qui s'en peut dire, mais ce qui peut passer afin de donner quelque satisfaction au lecteur, il faudrait un volume entier. A cette occasion je me contenterai de dire un mot de l'excellence de ses vertus en général : qui en voudra voir quelque chose en détail, il le trouvera par-ci par-là à diverses rencontres, et nommément au dernier Traité au Chapitre de l'Imitation.

§. I. — Que la Mère de Dieu a véritablement été la Reine des Vertus.

I. L'Abbé Théodore, que les anciens ont appelé Studita, à cause de la charge qu'il avait d'un Monastère dit communément l'Etude, qui vivait au commencement du neuvième siècle, sous les Empereurs Brisimages, de qui il reçut beaucoup de mauvais traitements, a merveilleusement bien rencontré à mon jugement, lorsqu'il a dit, que celui-là s'abuserait qui prendrait la stérilité de Sainte Anne pour une malédiction, attendu qu'elle a plutôt été la marque d'un signalé mystère. Devant lui, Saint Pierre Chrysologue avait mis en avant la même conception avec des paroles dorées, les voici (2) : Cette stérilité n'était pas maudite, mais mystique, puisque le fruit qu'on atten-

(1) Cant. 2. (2) Serm. 89.

dait d'elle était seulement différé. De sorte que le sacré ventre de Sainte Anne n'était fermé que pour un temps. Aussi la raison requérait qu'il fût de longue main disposé, que toutes les vertus y fussent jetées, et qu'avec une longue traite d'années elles vinssent à leur maturité. Cette mère devait égaler, voire surpasser les plus fécondes d'entre les femmes, avec une fille singulièrement unique, en qui et avec qui naissaient toutes les vertus ensemble. Stérilité mille fois heureuse, qui apprêtait au monde un tel fruit. C'était la glorieuse Vierge, que Dieu de toute éternité avait destinée à être la Reine des vertus, la Mère du Roi des vertus, et, comme l'appelle Saint Jean Damascène (1), le trésor de toute sainteté.

II. Les Docteurs se servent de diverses images afin de nous la figurer telle. Le Saint Pape Innocent III (2), marchant sur les traces de l'Epoux des Cantiques, la fait semblable à une armée rangée qui se rend épouvantable à tous les ennemis de Dieu. Le Général de cette armée n'est autre que Dieu même, la charité est son Lieutenant, la foi et l'espérance mènent la cavalerie, qui est composée des habitudes infuses. Les vertus morales font l'infanterie sous la conduite de la prudence. Le renfort sont les dons du Saint-Esprit. Saint Epiphane (3), Hésychius (4), Saint Hiérôme (5), l'Abbé Rupert (6), Honorius (7), Alanus (8), surnommé en son temps le Docteur universel, le docte Guillaume le Petit, et tout plein d'autres après le même Epoux des Cantiques (9), la comparent à un beau et riche parterre. Sophronius parlera pour tous : Tout ce qui s'est trouvé en elle, dit-il (10), n'a été que pureté, que simplicité, que grâce, que vérité, que miséricorde et justice. Nous la pouvons, à très juste raison appeler le jardin de plaisance, où se rencontrent toutes sortes de fleurs et toutes les plus agréables plantes des vertus. Jardin, qui est tellement fermé, qu'il ne peut être échellé, ni surpris par aucunes embûches des ennemis. Le noble Prélat de Poitiers, et le très excellent Poète Venance Fortunat, qui vivait au sixième siècle, a chanté le même en ces beaux vers (11).

(1) Orat. 1. de Dormit. B. Virg.
(2) Serm. 2. de Assumpt.
(3) Serm. de laudib. virg.
(4) Orat. 2. de Deip.
(5) Lib. 2. contra Jovin.
(6) Lib. 4. in Cant.
(7–8) In locum citat. Cant.
(9) Cap. 4.
(10) Serm. de Assumpt.
(11) Lib. 1. de part. virg.

Votre honorable nom sur les siècles vivra,
Et nos voix béniront en tout temps, en tout âge,
L'ouvrier qui a formé un si parfait ouvrage,
Qui surpasse en grandeur tout ce qui le suivra.

Vous êtes un trésor au-delà de tout prix,
Une beauté sans pair, un magasin de grâce,
Un monde de vertus, dont le lustre surpasse
Tout l'éclat et le los des plus nobles esprits.

Vous êtes une fleur, l'honneur des belles fleurs,
Plus blanche que le lis, plus rouge que la rose,
Qui naissant sur la terre au Ciel êtes éclose,
L'un et l'autre embaumant de vos saintes odeurs.

Il appartiendrait au céleste Epoux, qui a commencé ce discours, de nous conduire par les carreaux de son jardin, et de nous montrer les fleurs exquises de toutes les vertus qu'il a lui-même plantées parmi ces rares compartiments. Quel plaisir, je vous prie, serait-ce d'y voir les roses blanches et vermeilles mêlées par ensemble pour marquer l'accord de la fécondité et de la virginité qui était en la Sainte Vierge? Quel contentement d'y contempler l'œillet de sa charité, la pœone de sa constance, la violette de sa douceur, le lis de son innocence, le souci de son oraison, la tulipe de sa résignation, et pour parler avec le divin Jardinier (1), le cyprès de sa pureté, le nard de son amour, le safran de sa céleste sagesse, le calame aromatique de son humilité, le cinnamome de sa contemplation, la myrrhe de sa mortification, l'aloès de l'intégrité de sa vie et de ses bons exemples (car c'est ainsi que le savant Alcuin explique tout ce que dessus); en un mot, toutes les fleurs et les vertus Angéliques, qui croissaient en toute saison dans ce lieu délicieux à la faveur des douceurs du Ciel.

III. C'est assez parler par énigme : disons nettement et brièvement, que toutes les vertus, dont la sainte âme de la glorieuse Vierge était capable, se sont rencontrées en elle. Je dis les vertus Théologales, les morales, les acquises et les infuses, soit celles qui sont telles de leur nature, ou celles qui le sont par accident seulement. Bref, tout ce qu'on saurait désirer pour ennoblir un cœur tout céleste. Je ne me mets pas en peine de le prouver, puisque nul n'en doute que les impies, avec qui je

(1) Cant. 4.

ne veux rien avoir à démêler. Je dis de plus qu'elle a eu ces mêmes vertus au plus haut et plus excellent degré qu'elles puissent être possédées par une pure créature, que les actes qu'elle en a produits ont été les plus nobles fruits de vertu, qui jamais se soient vus après ceux de son Fils, qu'ils ont été assortis de toutes les circonstances nécessaires pour les rendre parfaitement agréables à Dieu et nommément qu'ils ont été conçus par la jonction des motifs les plus relevés et les plus dignes de Dieu, qui jamais soient sortis d'un esprit créé.

IV. S'il était ici question de mettre les preuves sur le tapis, je me servirais premièrement d'un beau mot de Saint Grégoire de Nysse, lequel, quoiqu'à un autre propos, dit néanmoins tout ce que je saurais désirer, savoir est que comme le feu rencontrant un bois sec et bien disposé fait une flamme plus claire et plus nette, et la porte plus droit contre son centre, qui est là haut; de même le Saint Esprit ayant trouvé une belle âme et un cœur généreux tel qu'était celui de Marie par dessus tous les cœurs du monde, il y a fait des merveilles de vertu, et l'a conduit avec des avancements étranges jusqu'au faîte de la perfection. Je vous représenterais la hauteur de sa grâce, ainsi que je l'ai fait voir ci-dessus, laquelle ensuite de l'accord qu'elle avait avec la charité servait à son âme royale d'un principe intérieur de continuelles actions d'héroïques et divines vertus. Je vous raconterais ce qui a été dit de la protection toute particulière de Dieu, et des mouvements redoublés qui battaient sans cesse à la porte de ce saint Temple pour le convier à faire des actes de sainteté dignes de la Majesté qui y logeait. Je vous dirais que tout ce qui se retrouvait en elle étant saint, et n'y ayant nul de ces détourbiers de vertu, que nous expérimentons à notre grand dommage, elle allait d'une vitesse incroyable à la conquête de la vertu, étant toujours plus légère et plus forte, par le moyen de ses actions précédentes. Je remontrerais comme toutes les habitudes de vertu et de sainteté, qui furent versées dans son âme dès le commencement, ayant toutes été excellentes, et depuis toujours accrues par leurs propres effets, elles ne pouvaient se démentir pour produire des actions ordinaires et basses, mais qu'elles étaient par tout droit engagées à faire des exploits dignes de leur extraction. Car telles et autres considérations seraient capables, ce me semble, de persuader à qui que

ce fût le prix incomparable des vertus de la Mère de Dieu; mais je suis content de m'en tenir à ce qu'en diront quelques Docteurs, qui portent quant et eux leur autorité et leur mérite.

V. Le premier sera l'humble Idiot (1), qui parle ainsi: O Vierge plus que très glorieuse, vous êtes toute belle, et ne se retrouve nulle tache en vous; vous êtes toute belle quant à l'âme par la très parfaite beauté de vos grâces et de vos vertus; vous êtes toute belle en votre propre Conception, puisque vous n'avez été faite que pour être le temple du Très-Haut; vous êtes toute belle en celle du Verbe divin qui est la lueur de la gloire du Père. En vous se sont rencontrées autant de beautés que de vertus; et ce qui est encore plus, elles vous ont été accordées avec plus de perfection au-dessous de votre très béni Fils, qu'à nulle autre pure créature. Car jamais vous n'eûtes de semblable non plus que jamais vous n'aurez de suivante, qui vous imite de près. Toutes les vertus, tant celles qui appartiennent à la vie contemplative, que celles qui sont propres de l'active, se sont ralliées et unies en votre sainte âme, et ont conspiré par ensemble pour vous faire la merveille et l'étonnement des créatures. Car celles qui servent à la vie active, ont épuré votre volonté, les autres ont éclairé votre entendement d'une lumière à laquelle il ne nous appartient pas d'aspirer. Non, la pureté des Anges ne vous a point manqué, non la patience des Martyrs, non l'abstinence des Confesseurs, non l'innocence et l'humilité des Vierges: en un mot, vous avez emporté la gloire de toutes les vertus, ô très glorieuse Vierge, et ce qui est encore plus, vous ne les avez pas possédées en quelque médiocrité, mais vous les avez eues en leur plénitude et en leur perfection. Et par dessus tout cela, pour vous accomplir de tout point, leur ont été ajointes toutes les qualités naturelles, toutes les grâces spirituelles, et tous les dons célestes, qui peuvent mettre une âme au plus haut point d'honneur devant Dieu. Car il n'y a pas moins de différence entre vos contemplations et vos extases, et les connaissances des autres, qu'il y en a entre le contentement que reçoit celui qui boit à souhait de quelque vin délicieux, et le plaisir d'un autre qui n'en a rien autre que l'odeur.

VI. Le Saint Archevêque de Florence (2), discourant de ceci,

(1) Contempl. de B. Virg. c. 2. (2) 4. part. tit. 15. c. 17. §. 4.

remarque subtilement après Albert-le-Grand, que jamais il ne fut des vertus comme celles de la Mère de Dieu, qui étant entre celles des Bienheureux esprits, et celles des voyageurs de çà-bas, avaient toutes les perfections des unes et des autres. Car elles étaient sans contrariété et sans crainte d'altération, ne plus ne moins que celles des citoyens du Ciel, et d'ailleurs elles étaient méritoires de prix et de récompense, comme celles des passants de cette vie combattante. Euthychien, Patriarche de Constantinople, qui vivait sur le commencement du sixième siècle, en l'Oraison qu'il a composée de la pénitence de l'insigne Théophile, de qui je parlerai à une autre occasion (1), n'en a pas tant dit de beaucoup, si vous avez égard à la quantité des paroles; mais si vous les voulez peser je m'assure qu'elles emporteront la balance. La Mère de Dieu, dit-il, toute sainte et vénérable mérite toute sorte d'honneur et de louange. Car elle se trouve seule chaste, seule pure, seule nette, tant d'âme que de corps, seule ayant la confiance en Dieu, et de même de toutes les autres vertus. Saint Jean Damascène (2) a dit le même après lui; et long-temps avant tous les deux, Saint Grégoire de Néocesarée (3). Et me semble que ces grands hommes ne pouvaient aller plus avant, ni l'esprit humain porter le mérite des vertus de la Sainte Vierge plus haut, que d'en dire ce que les Saintes lettres disent de Dieu, qu'il est seul bon, seul juste, seul immortel, et ainsi de ses autres attributs. Sur quoi je vous prie de prendre un peu d'haleine jusqu'au second Traité (4) où je ferai voir, Dieu aidant, comment et pour quelle raison nous attribuons à la Vierge Mère ce qui appartient à Dieu seul.

### §. II. — Qu'il était raisonnable que la Mère de Dieu fût aussi la Mère des Vertus.

I. De plusieurs raisons que je pourrais mettre en avant j'en choisirai deux tant seulement, et encore me contenterai-je de les avoir produites sans m'y arrêter autrement. Je les tire de deux offices de la Bienheureuse Vierge, qui sont si relevés, qu'il était tout-à-fait impossible qu'elle s'en acquittât dignement sans être très excellente en toutes vertus. Le premier est celui de

(1) Tract. 2. c. 9. §. 8.
(2) Orat. 2. de Nat. Virg.
(3) Orat. 1. de Annunt.
(4) Cap. 5. §. 6.

Mère de Dieu, où aboutissent toutes ses grandeurs ne plus ne moins qu'elles prennent de là leur origine. Car la raison ne permettait pas, dit Saint Justin le Martyr (1), que Dieu choisît une mère pour son Fils, dont les vertus fussent communes et ordinaires ; il fallait qu'elle emportât le prix par dessus toutes les autres. De fait était-il pas bienséant que le lit nuptial de l'Epoux céleste fût parsemé de toutes les fleurs du jardin des vertus, et parfumé de toutes les bonnes senteurs du Paradis? C'est la douce pensée du dévot Cardinal Pierre Damien, en un Sermon de l'Assomption, expliquant ces paroles du troisième des Cantiques : Qui est celle-ci, qui monte ne plus ne moins qu'un trait de fumée très agréable, remplissant l'air de l'odeur des compositions aromatiques de la myrrhe et de l'encens, et de toutes les poudres des parfumeurs? parle de cette sorte : Les Anges s'étonnant de cette merveille qui n'avait jamais été vue, remarquent en premier lieu qu'elle vient du désert, qui n'est autre que la vaste étendue du monde, où souvent les hommes vivent en bêtes, et où leur Prince, qui est le Diable, exerce sur eux son pouvoir ; monde, au reste, qui est une vraie solitude de vertus, lesquelles ont été contraintes de se retirer dans le Ciel qui est le lieu de leur naissance, à raison du mauvais traitement qu'elles recevaient sur la terre. Ils s'étonnent en second lieu de la voir monter, au lieu que les autres descendent et roulent quasi tous en bas. La seule Mère du Créateur monte de vertu en vertu jusqu'à ce qu'elle en ait atteint la plénitude. Mais la principale merveille, c'est de voir comme elle monte. Car elle va justement comme un trait de fumée droit, délié et embaumé : droit par la hauteur de sa conversation ; délié par la subtilité de sa contemplation, et embaumé de l'agréable odeur de ses rares vertus, au moyen desquelles elle attire tout le monde après soi. Les Anges disent de plus que cette fumée sent l'encens et la myrrhe, c'est-à-dire la dévotion et la chasteté. Aussi sont-ce les deux vertus qui l'ont entièrement pénétrée et remplie dedans et dehors. Car la chasteté a possédé son corps, et la dévotion a confit son âme, et toutes deux l'ont rendue digne Mère de Dieu. Et de peur qu'on ne crût qu'elle fût dépourvue des autres vertus, ils ajoutent incontinent après que cette senteur est une com-

(1) Lib. quæstionum responsione ad quæst. 136.

position aromatique de toutes les poudres précieuses, d'autant qu'il n'est point de vertu qu'elle n'ait en un très haut degré. Ils disent en outre, que pour rendre une odeur plus agréable, ces espèces ont été pulvérisées, d'autant que les vertus de la Sainte Vierge n'ont pas été des vertus mollles et délicates, qui n'aient point été mises à l'épreuve, mais des vertus fortes et battues à grands coups de tribulations. Que si vous désirez d'apprendre encore plus particulièrement en quel temps sa sainte âme fut embaumée de toutes sortes de bonnes senteurs, ils vous diront que ce fut lorsque toutes les vertus s'unirent ensemble pour dresser et parfumer en elle la couche nuptiale du divin Epoux.

II. Oh! s'il se trouvait quelqu'un qui nous pût déclarer la douce odeur que répandirent ces nobles filles du Ciel, lorsqu'elles descendirent toutes de compagnie dans cette bienheureuse âme avec leurs habits parfumés et avec leurs coffrets de senteur pour faire le lit mystérieux du Roi de gloire! Car pour l'attirer du Ciel en terre, il était nécessaire que la terre fût changée en Ciel par le moyen de semblables senteurs. Mais qui pourrait dire quel fut le musc et l'ambre gris que ce Prince du Ciel porta avec soi, lorsqu'il descendit en personne pour prendre son repos en la glorieuse Vierge! Comme il n'y a rien en l'univers qui se puisse égaler à lui, aussi n'a-t-on jamais rien senti qui approchât de ces divines odeurs. Ce qui me fait estimer que si auparavant ce temps-là les vertus de la Vierge étaient toutes héroïques, dès lors elles ne furent rien moins que célestes ; si dès le commencement elles réjouissaient le Ciel et la terre, à ce coup elles les durent ravir ; si pendant les années qui avaient précédé cet heureux moment, sa conversation ordinaire avec les Saints Anges les avait rendues Angéliques, après l'alliance qu'elle contracta avec Dieu, elles devinrent toutes divines. Car si nous ne voulons manquer notablement au respect que nous lui devons, il faut que nous croyions que tout ainsi que celui qui a longtemps manié la pomme de musc en retient aussi long-temps l'odeur, et que le fer qui a été jeté dans le feu en sort tout-à-fait embrasé ; de même qu'ayant été unie à la divinité d'une façon extraordinaire, tant qu'elle garda le Sauveur du monde dans ses entrailles, dès lors ses actions respirèrent toujours je ne sais quoi de divin, et que de la fournaise d'amour elle sortit tout

enflammée. « Hé! comment aurait-elle porté un brasier au milieu de sa chaste poitrine, sans en sentir les ardeurs (1). »

III. Bien que ce ne fût pas à ce seul titre qu'elle dût être la Reine des vertus ; car elle y était de plus obligée par celui de modèle des mêmes vertus, qui accompagne inséparablement la qualité de Mère de Dieu. Saint Ambroise expliquant de la Sapience incarnée les paroles du huitième chapitre des Proverbes, que j'ai déjà maniées ci-dessus (le Seigneur m'a créée le commencement de ses voies), remarque que ce mot de (voies) est employé en cet endroit pour les vertus, et ajoute (2) qu'à très juste raison le Sauveur est appelé le commencement des voies de Dieu, d'autant que la prérogative des grandes vertus lui était réservée. Puis donc que par autorité de l'Eglise, et avec l'aveu de plusieurs bons Docteurs nous avons approprié ci-dessus (3) le même passage à la Mère de Dieu, et que son très honoré Fils la fait jouir par indivis du droit d'aînesse qu'il a sur toutes les créatures ; il s'ensuit que la même prérogative des excellentes vertus lui était due, avec la même proportion qui doit toujours être gardée de l'un à l'autre. Prérogative qui ne signifie pas seulement un plus haut degré de vertu, mais qui de plus enclot la maîtrise et comme l'original de la même vertu. Autrement, qu'on me fasse comprendre ce que dit Saint Bernard lorsqu'il la salue en cette sorte (4) : Dieu vous garde l'inventrice des vertus et la science des saintes sciences. Je vous donne ces noms, ajoute-t-il, d'autant que comme le Soleil devance tous les autres flambeaux du Ciel par la prérogative de sa clarté, de même vous surpassez toutes les créatures après votre Fils, par la splendeur de votre science et de votre vertu. Ce que le même Saint déclare bien d'une autre façon, lorsqu'il montre qu'elle tenait immédiatement de Dieu la connaissance et l'usage qu'elle avait des vertus relevées par dessus l'ordinaire : Voici comme il lui parle en l'Homélie troisième qu'il a composée du message de l'Ange Gabriel : ô Vierge sage et dévote, qui vous avait enseigné que la virginité fût agréable à Dieu? En quelle loi, en quelle partie de la justice, en quel endroit du vieux Testament aviez-vous trouvé qu'il fût commandé, ou conseillé de vivre

(1) La R. Mère de Blémur.
(2) Lib. 1. de fide cap. 7.
(3) Cap. 2.
(4) Ser. in *Salve*.

d'une façon spirituelle dans la chair et de mener une vie Angélique sur la terre? Où aviez-vous lu que les Vierges chanteront un Cantique nouveau, et où aviez-vous appris que ce fût un trait de courage plein d'honneur et de mérite de se retrancher pour le royaume des cieux? Vous n'aviez de cela ni commandement, ni conseil, ni exemple; la seule onction intérieure vous enseignait toutes ces choses-là et beaucoup d'autres, d'autant que le Verbe de Dieu vous avait auparavant été Maître que Fils, et il avait rempli votre esprit de sa connaissance, avant de se revêtir de votre chair. Pourrait-on parler plus clairement en faveur de ce parangon de vertus. Or, jaçoit que Saint Bernard ne parle que de la virginité, si est-ce que la raison demande que nous en disions tout autant du reste de ses excellentes vertus, et spécialement de celles qui surpassent la portée de l'ancienne loi, comme sont sa rare humilité, son dénuement volontaire de toutes choses, son oraison continuelle et ainsi de tout plein d'autres, dont il a été parlé ci-dessus (1).

IV. C'est l'unique raison qui a fait dire à Saint Bonaventure (2), qu'à bon droit elle est appelée Marie, c'est-à-dire Illuminatrice, puisqu'elle a éclairé tout le monde des brillants exemples de son incomparable vertu. C'est ce qui a donné sujet à la belle et noble pensée de la Bienheureuse Sainte Hildegarde, laquelle disait que la Vierge était la riche pierre précieuse, d'où le Verbe divin avait tiré toutes les vertus ne plus ne moins qu'au commencement du monde il avait tiré toutes les créatures de la matière confuse. C'est de là que Saint Grégoire le Fait-miracles a pris le dessein de l'appeler (3) le parfait exemple des personnes pieuses. Bref, c'est ce qui a mu le dévot Idiot à la nommer (4) l'Idée et le modèle de la vie morale, c'est-à-dire de la vie des vertus. L'Idée n'est autre chose que l'image ou le portrait, sur lequel nous arrêtons notre pensée, lorsque nous voulons faire quelque chose par science et par art. Voulez-vous donc savoir que c'est que Marie? C'est voirement une Vierge pleine d'humilité, accompagnée de modestie, recommandable pour ses charités et pour ses autres vertus; mais ce n'est pas seulement cela, mais de plus c'est l'Idée et l'exemplaire de ces mêmes vertus,

(1) Cap. 3. in figuris B. Virg.
(2) Speculi B. Virg. c. 3.
(3) Orat. 2. in Annuntiat.
(4) Contempl. de B. Virg. c. 1.

et de toutes les autres que je n'ai pas nommées. Si l'Idée que nous avons, ou pour mieux dire, que Dieu a de l'humilité parfaite, pouvait prendre un corps et converser parmi nous, figurez-vous, si vous pouvez, comme elle porterait les yeux, comme elle parlerait ; quelle serait sa démarche, son port, son maintien et ses exercices ; quelle estime elle aurait de soi-même, de quel honneur elle préviendrait ceux avec qui elle traiterait et ainsi de tous ses comportements : Faites-en autant de la charité; représentez-vous pareillement l'obéissance, la pureté, la religion, la modestie et toutes ces autres filles du Ciel, et après que vous aurez bien considéré tous leurs gestes et leurs mouvements, dites que la Sainte Vierge, l'Idée de toutes les vertus, ne se comportait point autrement lorsqu'elle était ici-bas, que comme feraient ces vertus si elles étaient travesties en vierges.

V. O qu'il ferait beau contempler cette sainte famille sous la conduite de la charité leur bonne mère, et que ce serait chose agréable de les voir converser parmi nous en cet habit ! Mais à quel propos tous ces souhaits, puisque nous avons un modèle d'autant plus parfait qu'il se retrouve en la personne de la Mère de Dieu, et que ces nobles habitudes, toutes vertus qu'elles sont, ne sauraient pas mieux faire qu'elle a fait pour nous mettre devant les yeux un très excellent portrait de toute vertu ? Je m'en rapporte à Saint Ambroise, qui ne veut pas (1) que nous ayons autre idée que celle-ci ; mais il se contente que pour retirer en nous les plus parfaites vertus, nous ayons devant les yeux la Sainte Vierge. Ayez seulement votre pensée attachée sur cet objet, dit-il, et servez-vous de ce seul tableau de la virginité et de la vie de la Mère de Dieu, d'autant que c'est l'image accomplie de toute vertu, sur qui vous avez moyen d'étudier toute votre vie. Là, vous verrez les traits hardis de toute sainteté; là, vous remarquerez ce quo vous avez à corriger et ce qu'il vous convient fuir et embrasser. Et puisqu'il ne sert pas de peu d'avoir un bon maître pour avoir plus de courage d'apprendre, vous ne pouvez pas espérer une maîtresse plus noble, ni plus parfaite que la Mère de Dieu. Voilà ce qu'en dit ce grand Archevêque et ce grand Saint.

VI. A quoi je ne voudrais plus ajouter que trois mots, mais

(1) Lib. 2. de Virginibus.

ils sont extrêmement pressants. Le premier est, que Dieu choisissant la Sainte Vierge pour être la Mère de son Fils, il s'obligeait par même moyen à la rehausser tellement en sainteté, qu'on pût attribuer les vertus incomparables qu'on remarquait en notre Seigneur, à l'éducation qu'il avait reçue d'elle, au moins pendant le temps auquel il menait une vie privée, et qu'il n'était pas encore reconnu pour Fils de Dieu. Ce qui me semble très raisonnable, vu que le Sauveur n'ayant fréquenté aucune Académie, on ne pouvait donner l'honneur des rares vertus, qui paraissaient en lui, sinon à sa très Sainte Mère et au glorieux Saint Joseph. Le second est, qu'encore que les exemples de la vie de notre Rédempteur surpassent grandement ceux de sa Mère, néanmoins nous pouvons dire en vérité que Notre-Dame a eu l'avantage par dessus son fils, d'avoir levé la première l'étendard des vertus Evangéliques qui n'étaient pas encore connues, bien que ce grand Maître leur ait depuis donné le dernier trait et comme une nouvelle forme, les rendant toutes divines à raison de la personne d'où elles procédaient. Le troisième est, que tout ainsi que nous ne pouvons pas nier que les vertus du Sauveur comme elles sortaient d'un suppôt divin, et qu'elles se rencontraient dans les occasions plus illustres, n'eussent aussi plus d'éclat et de montre que celles de la Vierge : ainsi pouvons-nous dire avec honneur et avec respect, que celles-ci avaient je ne sais quoi de plus doux et de mieux proportionné à notre capacité que celles-là. Je le dis d'autant plus hardiment, que je parle après le Bienheureux Saint Anselme, qui assure que Marie nous a présenté des modèles de vertu en certaine façon plus doux et plus humains que son Fils. Car jaçoit qu'il y ait peu de proportion entre la lumière du Soleil et celle de la Lune, néanmoins celle-ci nous est en certaine façon plus agréable, d'autant que nos yeux la supportent plus aisément que celle-là. De même nous appréhendons les vertus du Sauveur comme plus éloignées de nous à cause de leur excessive splendeur, et de la conjonction qu'elles ont avec leur principe divin ; au contraire nous avons plus de courage de nous approcher de celles de Notre-Dame, la trouvant toute semblable à nous. D'où il arrive que nous nous rendons plus familiers à ses vertus, parce qu'elles nous semblent plus acceptables et de meilleur accueil pour nous. Ce qui ne déroge nullement à l'honneur que nous

devons au Roi des vertus, puisqu'enfin tout revient à lui comme à la source de toutes vertus, et qu'il ne perd rien en se faisant une mère si grande : au contraire il y gagne toutes les reconnaissances qu'elle lui rendra, et nous avec elle, et pour l'amour de tous les deux aussi long-temps qu'elle sera nommée la Mère de Dieu, la Mère des vertus et la Mère du Roi des vertus.

§. III. — Que la Sainte Vierge a eu excellemment tous les dons et les fruits du Saint-Esprit avec les Béatitudes.

I. L'infinie charité de notre bon Père n'a pas été satisfaite de nous (1) avoir donné des vertus pour nous porter aux actions honnêtes par notre propre élection, et avec notre franc arbitre aidé de sa grâce excitante ; mais de plus, elle nous a communiqué très libéralement les dons du Saint-Esprit, dont l'office est de nous assujétir aux inspirations qui nous viennent du Saint-Esprit. Car tout ainsi qu'il se trouve des vaisseaux sur la mer qui ne marchent pas seulement à la cadence des rames, mais qui vont encore à voiles et à la faveur des vents ; de même nos cœurs reçoivent ces deux impétuosités, et sont poussés au bien non seulement par le mouvement de la droite raison et par l'effort des habitudes vertueuses, mais encore et bien plus efficacement par la force du Saint-Esprit, lequel enflant les voiles de nos cœurs les achemine à grandes journées au port de la perfection ; renfort qui nous est donné pour deux occasions principalement. La première est, d'autant qu'il se trouve tout plein de mauvaises rencontres où notre vertu serait trop faible pour surmonter les difficultés qui se présenteraient. Car ne plus ne moins qu'ès tragédies nous voyons que les Dieux sortent des machines et des nuées sans qu'on y pense, lorsque les affaires sont tellement embrouillées, qu'elles ne peuvent être développées que par quelque Divinité; de même nous avons besoin d'une assistance extraordinaire ès occasions, où notre vertu manquerait de force et de courage pour se tirer de quelque mauvais pas. La seconde est pour autant qu'il arrive souvent que Dieu, qui est maître de ses grâces, regardant quelqu'un d'un œil d'ami le veut faire avancer chemin, et arriver à quelque haut degré de sainteté. Et c'est alors qu'il n'épargne pas les mouvements du Saint-

(1) S. Th. 1. 2. qu. 60.

Esprit, qui le font bien aller d'un autre pas que les vertus communes. C'est l'avis de quelques Docteurs très bien versés en la conduite des âmes, qui disent que l'ordinaire des hommes est d'être gouvernés par les vertus et par le principe intérieur de la raison prévenue de la grâce, mais que celui des Saints et des serviteurs de Dieu plus signalés est d'être conduits par les dons du Saint-Esprit, lequel en peu de temps à l'aide de ses dons leur fait faire des merveilles de vertu. En quoi il est de plus à remarquer, que tout ainsi que la raison a dans nos âmes comme de certaines intelligences, dont elle se sert pour nous acheminer au bien, qui sont les vertus : de même il a été raisonnable que le Saint-Eprit y eût aussi les siennes ; ce sont des dispositions intérieures, permanentes et habituelles, qui lui servent comme d'entrée, afin de nous mouvoir extraordinairement ; dispositions qui ne sont autres que les dons du même Saint-Esprit, dont nous parlons, de qui les émotions actuelles sont à cette occasion appelées Esprits par le Prophète Isaïe (1), d'autant qu'elles sont comme les vents, qui donnent dans les voiles, et comme les instruments du Saint-Esprit, pour les œuvres que nous faisons par sa secrète inspiration. Et ces dons sont sept en nombre, savoir est le don de Sapience, de Science, d'Entendement, de Conseil, de Piété, de Force, de Crainte de Dieu; pour autant que le Saint-Esprit doit remplir par leur moyen toute la maison de notre âme avec toutes ses puissances, de même que jadis il remplit celle où les Apôtres étaient assemblés ; en sorte qu'il ne se trouve nulle puissance en nous, qui ne soit pourvue des dispositions nécessaires pour recevoir ces mouvements.

II. Pour passer des habitudes aux actes qui en procèdent (2), comme ils ne sont pas tous d'une trempe ni d'un prix, aussi ne portent-ils pas le même nom. Car s'ils sont ordinaires et communs, ainsi qu'il arrive pour la plupart à ceux qui commencent, à cause qu'ils sont embarrassés en tout plein de mauvaises inclinations, ou à ceux qui n'ont pas beaucoup de ferveur, nous nous contentons de leur donner le nom général, et les nommons actions de vertu. S'ils passent plus outre, et se pratiquent avec allégresse et avec plaisir, comme nous le voyons en ceux qui,

(1) Cap. 60. Spiritus sapientia, Spiritus consilii, etc.

(2) S. Th. 1. 2. q, 69 et 70.

ayant déjà dompté la résistance des vices et des vieilles coutumes, marchent au chemin de la vertu, ne plus ne moins qu'au travers d'une belle prairie, nous les appelons fruits du Saint-Esprit, d'autant qu'ils sont arrivés à leur maturité et à leur douceur, et qu'ils nous donnent déjà le contentement et la satisfaction que nous attendons d'un arbre que nous avons planté avec peine, lorsqu'il porte des fruits agréables à la vue et au goût. Et marquez que nous ne leur donnons pas le nom de fruits simplement, mais que nous disons qu'ils sont fruits du Saint-Esprit, d'autant que c'est lui qui, comme fontaine d'amour et de douceur, verse dans nos âmes la joie et le contentement, qui se rencontre en la pratique des bonnes œuvres ; et ce pour nous faire perdre le goût des appas de la vie sensuelle, et pour nous faire connaître par expérience que nous avons un cœur qui est capable d'autres douceurs et d'autres plaisirs que ceux qui nous sont communs avec les bêtes. Or jaçoit qu'à proprement parler il y ait autant de fruits du Saint-Esprit que de bonnes actions faites avec allégresse et avec contentement ; néanmoins l'Apôtre Saint Paul (1) s'est contenté d'en nommer douze, qui sont charité, joie, paix, patience, longanimité, bonté, bénignité, mansuétude, foi, modestie, continence, chasteté ; que nous pourrions dire avoir été représentés par les fruits de l'arbre (2) de vie, qui mûrissent en diverses saisons selon les douze mois de l'année. La raison est, d'autant que tous les autres se peuvent rapporter à ceux-ci, ou du moins ils semblent être suffisants pour maintenir l'homme en état de repos, de tranquillité et de joie, soit qu'il se réfère à Dieu, soit qu'il se regarde soi-même, ou qu'il se porte à ce qui est autour ou au-dessous de lui. Car pour ce qui est de Dieu et de lui-même ensemble, la charité l'attache et l'arrête au souverain bien ; d'où suit nécessairement la joie, qui est le second fruit du Saint-Esprit, et la paix, qui est le troisième, laquelle vient au secours de la joie pour l'établir et affermir. La patience lui fait prendre doucement et sans s'affliger les accidents contraires ; la longanimité retranche la langueur, qui accompagne pour l'ordinaire le retardement des biens que nous attendons. Ainsi, par le moyen de ces cinq premiers fruits, le voilà pour son regard comme retranché dans sa tranquillité, sans qu'on la lui

(1) Galat. 5. (2) Apoc. ult.

puisse troubler ou altérer. Pour ce qui est autour de lui, c'est-à-dire de son prochain, les quatre suivants lui dilatent et épanouissent l'âme. Car la bonté s'empare du cœur, et le porte à souhaiter à autrui toute sorte de biens en éloignant toute sorte d'amertumes ; la bénignité lui ouvre la main, et lui en fait faire autant qu'elle peut ; la foi ou fidélité se loge en la langue, et lui donne la naïveté et la franchise en tout ce qu'il a à démêler avec les autres ; enfin, la mansuétude lui fait supporter sans aigreur tous les déplaisirs qui lui arrivent d'autrui. Quant aux puissances, lesquelles, ainsi que jadis Dieu disait à Caïn (1), doivent être au-dessous de lui, elles sont contenues en leur devoir par les trois derniers fruits. Car la modestie empêche toutes les indécences des mouvements extérieurs ; la continence arrête les intérieurs lorsqu'ils viennent à s'émouvoir ; la chasteté jouit de la paix et de la douceur que la continence ou la grâce particulière de Dieu lui ont acquise. Par où il appert clairement que le Saint-Esprit, au moyen de ces douze fruits, répand dans l'âme une certaine sérénité, qui chasse tous les brouillards et les nuages, qui voudraient entreprendre de l'obscurcir.

III. Finalement, si ces actes sont nobles et héroïques, tant à raison des difficultés qui se rencontrent ès entreprises pénibles et ardues, que de la générosité avec laquelle on les met sous les pieds, comme il arrive au retranchement volontaire des commodités et des honneurs du monde, au renoncement qu'on fait à toutes les joies et douceurs de la vie sensuelle, au choix des souffrances, du mépris et des confusions qui accompagnent inséparablement la Croix et la parfaite imitation de Jésus-Christ, à l'acceptation des rebuts, des ennuis et des travaux, qui suivent d'ordinaire les exercices de ceux qui sont altérés du zèle de la Justice et du salut de leurs prochains, alors nous les nommons Béatitudes ; soit pour autant que ce sont des preuves indubitables d'une très fervente charité, où consiste la béatitude de cette vie, soit à cause qu'ils nous avoisinent plus que tous les autres de la gloire perdurable, qui appartient spécialement aux cœurs généreux et magnanimes, vu que, comme dit le Sauveur (2), depuis le temps de Saint Jean-Baptiste, le Royaume

(1) Gen. 4. (2) Matth. 11.

des Cieux se prend par violence, et ce ne sont que les cœurs mâles et courageux qui l'emportent.

IV. Pardon, mon cher Lecteur, si je vous ai trop long-temps entretenu en ce discours : ce n'a été que pour apporter quelque éclaircissement à un sujet de soi très difficile, et pour l'ordinaire peu entendu. Je reviens donc à la Mère de Dieu. Et pour commencer par les dons du Saint-Esprit, je crois qu'il ne se trouvera personne, qui ne se persuade fermement qu'ayant été le Temple et le Sanctuaire du même Saint-Esprit, et ayant eu par privilége la plénitude de ses grâces, elle les a reçus en toute perfection. Si je ne craignais la prolixité, j'entreprendrais la preuve de tous en particulier ; mais j'aime mieux me resserrer dans une seule action de la bienheureuse Vierge, pour y faire voir l'admirable correspondance qu'elle avait avec lui ; c'est-à-dire comme il la poussait et l'encourageait sans cesse aux grandes entreprises, et comme elle de son côté se laissait conduire et manier à toutes ses volontés : car de celle-là il sera aisé de porter jugement des autres. Je ne parlerai donc que de la seule ambassade de l'Ange Gabriel et de la façon avec laquelle elle s'y comporta ; et vous verrez en cette belle âme l'image d'un luth bien accordé, lequel étant pincé d'une maîtresse main, rend de très excellents accords. Vous reconnaîtrez, dis-je, comme à proportion que le Saint-Esprit allait touchant chacun de ces dons, ne plus ne moins qu'autant de cordes qu'il avait lui-même tendues, ils rendaient un très agréable son ; et, au partir de là, vous porterez jugement de la douce harmonie qui naissait de ces tons différents. La corde de la Sapience, dont le propre est de nous perfectionner en la connaissance des grandeurs de Dieu, d'exciter en nous une opinion relevée des choses divines, et de nous donner un goût particulier pour les connaître et les savourer, résonnait déjà lorsque le Nonce du Ciel arriva. Car l'esprit de la Vierge était absorbé dans la plus haute contemplation qui se puisse imaginer. Son entretien était de la faveur que Dieu avait promis de faire aux hommes les délivrant du malheur où ils étaient engagés, et ce par le moyen du Verbe Incarné que les Prophètes avaient prédit. Là-dessus elle se perdait dans l'étonnement que causait l'appréhension de cette incompréhensible débonnaireté, et l'anéantissement de l'adorable Majesté de Dieu ; elle y découvrait de merveilleux trésors

de sagesse, de puissance et de bonté, qui remplissaient son âme d'un torrent de douceur, et la portaient à aimer, à honorer, et à bénir au nom de tous le commun bienfaiteur. Au même temps retentissait aussi le don de Science, qui nous rend parfaits ès choses créées, et nous inspire ce que nous en devons faire, tant pour ce qu'elles ont de divin, que pour ce qui est de leur cru. Car, par le moyen de ce don, elle appréhendait mieux que nul autre le prix des âmes créées à l'image de Dieu, qu'elle voyait périr faute de Sauveur. Ce qui lui faisait lâcher la bonde à ses affections, et dire avec le Prophète Isaïe (1) : Envoyez, Seigneur, du palais de votre retraite à la fille de Sion, l'Agneau qui doit être le prince de la terre. Là, elle s'adressait aux Cieux avec d'amoureuses plaintes pour leur faire promptement décharger la rosée qu'ils retenaient, et pour les convier à verser sur notre terre la pluie qu'elle attendait de long-temps. Là elle priait la même terre d'ouvrir vitement son sein, et de germer le Sauveur des âmes à guise d'une plante céleste. A l'arrivée de ce divin messager, toutes les autres cordes furent touchées, d'où réussit un très mélodieux accord. Le don d'Entendement, par lequel nous comprenons les admonitions intérieures que Dieu nous donne pour en faire profit, fit son devoir lorsqu'elle attendit la recharge de l'Ange avant que de donner aucune réponse, ruminant cependant en elle-même ce qu'il lui avait dit, et pensant profondément à ce que signifiait cette nouvelle inouïe, jusques à en être troublée ; c'est-à-dire, jusques à en être atteinte d'une sainte frayeur, qui lui saisit l'esprit et le corps. Elle s'étonna, dit Saint Ambroise (2), de voir un homme au milieu de sa chambre, étant l'ordinaire des Vierges modestes de rougir à la moindre parole, et au seul regard des hommes. Elle s'étonna, disent Saint Augustin (3) et Saint Grégoire de Nysse (4), à cause de l'affection nonpareille qu'elle portait à la virginité, qu'elle désirait en toute façon conserver, sans qu'elle comprît encore comme il en irait. Elle s'étonna, dit Antipater (5), Evêque des Bostriens, pour se voir surprise seule en l'absence de Saint Joseph, se souvenant que la première femme avait été attrapée par un artifice semblable. Elle s'étonna au récit de ses

(1) Isaiæ 16.
(2) Lib. 2. de virginibus, et in exhortat. ad virgines,
(3) Serm. 2. de Annuntiat.
(4) Orat. de Christi nativit.
(5) Orat. de S. Joannis nativitate,

propres louanges, d'autant que, comme remarque Saint Grégoire, c'est donner un soufflet sur la joue à une âme bien faite de la louer en sa présence. Elle s'étonna, dit Hésychius (1), à raison de la grandeur et de la nouveauté de l'Ambassade. Elle s'étonna, dit Saint Bernard (2), d'autant que l'Ange lui dit qu'elle était bienheureuse entre les femmes ; elle qui l'aimait mieux être entre les Vierges. Elle s'étonna, dit Saint Pierre Chrysologue (3), à l'entrée de la Majesté du Ciel, et le Temple de son corps et de son âme trembla à l'arrivée du grand Dieu. Le don de Conseil, qui nous fait prendre les résolutions convenables, tant pour la gloire de Dieu, que pour notre bien, tant en ce qui appartient à la vie active, qu'en ce qui concerne la contemplative, se fit aussitôt entendre lorsque l'Ange lui ayant déclaré que cette conception serait extraordinaire, que le Saint-Esprit descendrait dans elle ; que la vertu du Très-Haut lui ferait ombre la préservant de la volupté charnelle, et formant du plus pur de son sang le corps glorieux du Sauveur, que celui qui devait être si saintement conçu, serait Fils de Dieu, non par adoption, ainsi que les autres justes, mais par l'union de la nature humaine avec la personne divine, de manière qu'il serait Saint, non par privilége, mais par la vertu de sa sainte conception ; que sa cousine stérile avait conçu un fils en sa vieillesse ; enfin, qu'il n'était rien impossible à Dieu, qui pouvant faire tout ce qu'il veut, et accomplir tout ce qu'il promet, ferait aisément que la Vierge concevrait aussi bien que la stérile ; lors, dis-je, qu'ayant entendu tout cela, elle forma sa conclusion, et prit la résolution par toutes les maximes de la Sagesse divine, de se jeter à l'abandon entre les bras de sa souveraine bonté. Le don de Force, qui nous fait entreprendre les choses difficiles et ardues, toute frayeur humaine postposée, la rassura contre la crainte et l'affermit contre le tremblement, la tenant arrêtée et attachée à la vérité et à la fidélité de Dieu, lequel comme jadis il avait conduit Abraham avec une ferme espérance au travers du désespoir ; de même il la faisait passer par dessus tout ce qu'elle ne comprenait pas pour se tenir immuablement à l'ancre des promesses infaillibles du Ciel. La piété, qui a cela de propre de nous donner un cœur de mère à

(1) Hom. 2. de S. Maria Deipara.
(2) Serm. in *Signum magnum*.
(3) Serm. 143.

l'endroit du prochain, l'attendrit incontinent, et jeta dans son âme une compassion sensible des maux où nous étions enveloppés, de sorte que voyant que Dieu l'avait choisie pour ouvrir la porte du salut, et par son moyen soulager nos misères, elle offrit avec une grande ferveur et avec beaucoup d'allégresse intérieure tout ce qu'elle pourrait contribuer du sien, y dût-elle laisser la vie aussi bien que son Fils. Enfin la crainte de Dieu, qui a pour office de nous assujétir à Dieu, donna le dernier ton et la dernière perfection à cet accord, soumettant son cœur à sa souveraine Majesté par une résignation entière et absolue à toutes ses volontés. A cette occasion elle s'appela l'Esclave du Seigneur, comme ne s'estimant pas sienne, mais comme chose qui était proprement à Dieu ; comme s'étant totalement dédiée à son service ; comme n'ayant nul dessein de se soustraire de son obéissance, ni de sa maison, mais plutôt d'user sa vie en l'accomplissement de ses divines ordonnances ; comme étant sans propre volonté, et ne prisant rien plus que sa servitude, qui avait toujours les yeux fixés sur les mains de son Seigneur pour se laisser conduire à lui, et obéir au moindre signe qu'il lui ferait ; comme ne prétendant salaire ni récompense quelconque, mais seulement la satisfaction et le contentement de son Dieu ; en un mot, comme se tenant obligée non seulement à le servir, mais encore tous ceux de sa maison pour l'amour de lui. En cette qualité, et sous cette condition, et non autrement, elle conclut qu'il lui fût fait selon la parole de l'Ange, comme si elle eût dit : Encore que le consentement d'une esclave ne soit nullement nécessaire, puisque le maître en peut disposer comme il lui plaît, et qu'étant esclave, je sois bien éloignée de mériter un si grand bien, toutefois, puisque Dieu le veut ainsi, qu'il soit fait ; je trouve bon tout ce qui lui plaît. Le Ciel n'avait jamais rien ouï de si doux, ni de si agréable que l'harmonie de cette seule action ; aussi fut-elle capable d'attirer en un moment le Verbe divin, et de lui faire prendre notre nature. Que serait-ce donc si je parcourais toute la vie de la Sainte Vierge pour y remarquer les avancements incroyables qu'elle faisait tous les jours par le moyen des attraits ordinaires du Saint-Esprit, et pour faire voir jusqu'à quel degré de sainteté elle arriva ? Nos yeux sont trop faibles, et nos conceptions trop basses pour y atteindre.

V. Pourtant je passe aux fruits du même Saint-Esprit, moyennant l'adresse que je prends du grand Pape Saint Grégoire, lequel, en ses commentaires sur Job (1), moralisant le charitable entretien que se faisaient les uns aux autres les sept fils du Patriarche Job, se conviant et se fêtoyant à tour de rôle, et puis se rendant au bout de la semaine à la maison de leur bon père, il dit que ces banquets et ces festins ne représentent autre chose que les douces et innocentes caresses que les habitudes de vertu et les dons du Saint-Esprit se font par ensemble, et à l'âme chacune à son rang, lorsqu'elles produiront leurs doux et agréables fruits, que nous appelons fruits du Saint-Esprit à cause de leur pureté et du contentement intérieur qu'ils nous apportent. Saint Jean Chrysostome (2) et Saint Ambroise (3) se sont donné carrière à décrire l'appareil et l'allégresse de semblables convives ; mais celui qui l'a fait plus amplement que tous les autres, c'a été le vénérable Abbé de Celles (4), qui prend le loisir de représenter mystiquement les divers mets qui sont servis à cette table, l'ordre des conviés, et nommément le siége, le dais, la contenance et la majesté du Roi de gloire, premier et principal ornement du banquet, la vaisselle d'or et d'argent, les concerts et les mélodies Angéliques, et tout le reste de la magnificence Royale ; le tout pour vérifier le dire d'un grand Roi et d'un grand Sage, qui assure que l'esprit de l'homme juste et avancé en vertu est toujours de noces, et qu'il se trouve en un continuel festin. Que si cela est véritable, nous ne pouvons douter que l'âme de la glorieuse Vierge ayant été en un exercice perpétuel des plus hautes et plus excellentes vertus, elle n'en ait aussi cueilli sans cesse les fruits très savoureux et très exquis d'une plénitude de joie et d'allégresse intérieure.

VI. Aussi peu pouvons-nous douter qu'elle n'ait toujours été parmi la noble pratique des vertus difficiles et ardues, que nous avons nommées Béatitudes. Car, comme le dessein de Dieu était de l'élever jusqu'au faîte d'honneur, par conséquent il lui fournissait coup sur coup des occasions proportionnées à son dessein ; de sorte que, se rencontrant pour l'ordinaire parmi les lauriers et les palmes, elle prenait courage de ses propres con-

(1) Lib. 1. c. 32.
(2) Hom. 15. in Matth.
(3) In Psal. 35.
(4) Petrus Cellensis lib. de Conscientia.

quêtes pour s'avancer sans intermission, ses dernières victoires lui enflant le courage, pour souffrir et pour entreprendre toujours des choses plus pénibles pour le service et pour la gloire de Dieu.

VII. Sainte Dame, permettez que je vous dise, avec votre bon serviteur Matthieu de Cantacuze, Empereur d'Orient (1), que votre taille, c'est-à-dire l'habitude intérieure de votre âme, est toute semblable à la palme, laquelle comme elle est toujours verdoyante, ainsi croit-elle toujours tant qu'il lui reste du suc et de la vie; mais surtout, d'autant que vous vous êtes guindée en haut sans vous laisser abattre par aucune difficulté. Faites que nous puissions monter sur cette palme pour en cueillir les fruits d'une sainte imitation, et par ce moyen nous disposer à entrer dans les grandeurs de votre gloire.

# LA DIXIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE XI.

### QU'ELLE SOIT LA MERVEILLE DE GLOIRE.

Le Pèlerin absent de longue main de son pays n'attend pas avec plus d'impatience de revoir sa maison désirée et ses chers enfants, que j'ai souhaité dès le commencement d'arriver à ce discours, où se doit faire la montre des principales Grandeurs de la Mère de Dieu. Car enfin, ce que le Prophète Isaïe a dit (2) est très véritable, que les magnificences Royales de notre Dieu ne paraissent proprement que dans le Ciel. C'est là que nous verrons le choix qu'elle a fait de la meilleure part, ainsi que remarque Saint Bernardin le Siennois (3), en la clarté de la vue bien-heureuse, en la qualité de la jouissance de Dieu, en l'honneur qu'elle a de l'approcher de plus près que nul autre, en l'éminence de son siége, en la plénitude de sa possession, en l'abondance de la

(1) In cap. 7. Cant.
(2) Cap. 33. Solummodo ibi magnificus Dominus Deus noster.
(3) To. 2. Conc. 51. art. 3. c. 3.

gloire nonpareille, qui est le prix de ses rares mérites ; et voilà les considérations pour lesquelles je l'ai appelée la Merveille de Gloire. Entrons dans ce discours par les premiers essais qu'elle en a faits au Royaume de la mort même, qui est l'ordinaire et le premier passage des Saints pour arriver à la félicité.

§. I. — Des grands priviléges de la mort de la Mère de Dieu.

I. Je sais bien que Saint Epiphane (1), porté d'un certain respect excessif envers la Mère de Dieu, a fait difficulté de déterminer qu'elle eût passé par les loix ordinaires de la mort. Mais cela ne nous doit nullement arrêter, vu que c'est la commune créance de l'Eglise Catholique fondée sur l'ancienne tradition, dont nous trouvons les mémoires chez Saint Jean Damascène (2), chez Epiphane, Prêtre de Constantinople (3), chez Saint André (4) de Candie, chez Saint Juvénal, Patriarche de Jérusalem (5), et chez beaucoup d'autres graves auteurs (6), après le grand Aréopagite, qui en raconte succinctement l'histoire en son troisième Chapitre des noms divins : et, de vrai, la raison le demandait ainsi. Car il fallait qu'en cela elle se conformât à son très honoré Fils, aussi bien qu'en tout le reste de sa vie, ainsi que remarque Saint Augustin (7), puisque la mort est chose naturelle à l'homme, et au pis aller une peine de péché, qui n'a pas été messéante à Dieu même, et qui peut subsister sans péché. Il était expédient, pour rembarrer les hérétiques Manichéens et Valentiniens, qui lui devaient attribuer une nature Angélique, qu'on reconnût par sa mort que son corps, et par conséquent celui de son Fils, avait été passible, de même nature et de même qualité que les nôtres. Ajoutez ce que disent Saint Jean Damascène (8) et Saint Augustin (9), que comme ainsi soit que la mort des Saints, au dire du Roi Prophète, soit précieuse devant Dieu, celle de la Reine des Saints devait être d'un prix, et d'un mérite inestimable, tant pour elle que pour les siens. Dites avec le même Saint Jean Damascène (10) et avec

(1) Hæresi. 78.
(2-3-4) Sermonibus de dormitione B. Virginis.
(5) Apud Nicephorum lib. 5. hist. cap. 4.
(6) Niceph. loco cit. Metaphrast. de vita et dormitione Deiparæ 15. Aug. etc. S. Joan. Damasc. Orat. 1. de dormit. B. Virg.
(7) S. August. Serm. de Assumpt.
(8) Initio Orat. 2. de dormit. B. Virg.
(9) Serm. cit.
(10) Serm. 1. de dormit. B. Virg.

Saint André de Candie (1), qu'il fallait qu'elle adoucît les craintes et les appréhensions que nous avons de la mort par l'exemple de la sienne propre. Enfin que tant s'en faut que la mort ait ravalé son mérite, qu'au contraire nous pouvons dire avec toute raison que

II. Le premier privilége de sa bienheureuse mort, c'a été la mort même. Je l'appelle privilége, non que je veuille par ce mot signifier, que la mort lui ait été propre et particulière ; mais d'autant qu'elle lui a été accordée lorsqu'elle ne pouvait la recevoir autrement que comme un trait signalé de l'affection de son bien-aimé Fils en son endroit. Pour l'éclaircissement de ce point, qu'il vous souvienne que les Docteurs apportent diverses raisons pourquoi le Sauveur, qui aimait si tendrement sa mère, ne lui fit pas la faveur de la prendre pour compagne de sa triomphante Ascension, ou du moins de la tirer au Ciel bientôt après lui. Car Saint Augustin assure (2) que ce fut afin que la pauvre Eglise militante ne demeurât tout d'un coup orpheline et privée de toute assistance, et à ce que la Mère suppléât en quelque façon l'absence du Fils, et que sa présence adoucît les regrets, que le départ du Sauveur avait causés. Ainsi, voyons-nous qu'à mesure que le Soleil nous abandonne, la Lune paraît pour soulager l'ennui que nous recevons de l'éloignement de ce bel astre. L'Abbé Rupert enseigne (3) qu'il était très à propos qu'elle demeurât encore quelque temps en terre, pour être la maîtresse de notre foi et l'exemple des Vierges et des Veuves. Saint Anselme (4) estime qu'une des principales raisons a été à ce qu'elle eût son particulier triomphe, et que l'honneur qui lui serait rendu en son Assomption ne fût point obscurci et comme éclipsé par celui de l'Ascension de son Fils. Un Docteur (5), que je fais difficulté de nommer, à cause de la peine qu'il a baillée à l'Eglise en son temps, quoiqu'au rapport de quelques-uns (6), il l'ait réparée par une due pénitence, passe encore plus avant. Car il dit que le Sauveur en disposa expressément de la sorte, afin de rendre le triomphe de sa Mère en

(1) Hom. 2. de Assumpt. B. Virg.
(2) Serm. de Assumpt. Virg. Tom. 9. operum.
(3) Lib. 5. in Cant. S. Bernard. Serm. 4. *in Missus*.
(4) De excellentia Virg. c. 7.
(5) Petrus Abailardus Serm. de Assumpt. B. Virg.
(6) Petr. Venerabilis.

certaine manière plus auguste que le sien propre, non seulement lui envoyant au-devant les bienheureux Esprits accompagnés de plusieurs Saints, dont les corps glorifiés ne donnaient pas peu de lustre à l'appareil de sa gloire, mais encore s'y trouvant lui-même en personne pour la combler de joie et d'honneur. Le bienheureux cardinal Pierre Damien en dit presque autant en un Sermon de l'Assomption. Quoiqu'il en soit, il n'y a nul doute qu'elle ne tînt la mort à faveur, nommément l'ayant reçue de Dieu en la manière la plus douce et la plus souhaitable qui puisse être. Discours qui me porte tout droit dans

III. Le second privilége de sa mort, qui est la cause prochaine de la désunion de sa bienheureuse âme d'avec le corps, que je maintiens lui être arrivée par l'effort d'un très puissant acte d'amour. Mais afin de procéder comme il faut en un sujet de telle conséquence, il faut savoir avant toute chose qu'il y a une très grande différence entre ce qui est signifié par ces trois mots : mourir en amour, mourir pour l'amour et mourir d'amour ou par amour. Car mourir en amour, à le bien prendre, ne veut dire autre chose, sinon mourir avec l'habitude de la charité, ou pour le plus mourir en pratiquant un acte d'amour. Mourir pour l'amour, c'est mourir pour la défense de la charité de Dieu ou du prochain, de manière qu'on donne sa vie pour la maintenir. Car si les uns s'exposent à la mort pour la défense de la foi, les autres pour la conservation de leur chasteté, ou de celle d'autrui, et ainsi du reste des vertus (ce que nous appelons proprement mourir pour la justice, laquelle comprend généralement toutes les vertus), pourquoi ne s'en trouvera-t-il pas qui se portent volontiers à la mort pour maintenir la charité, soit en eux-mêmes, soit en d'autres ? Et pourquoi ne serait-ce pas ceux-là de qui le Sauveur du monde disait qu'il n'y a point de plus grande charité que de bailler sa vie pour ses ennemis ? Mais mourir d'amour, ou par amour, c'est n'avoir point d'autre cause prochaine de sa mort, sinon l'amour; c'est non seulement mourir dans le sein de l'amour, mais encore par les efforts, par les mains et par les menées de l'amour. Et c'est le privilége que je maintiens avoir été accordé à la très heureuse Mère de Dieu. En quoi je ne fais pas état de suivre mon sentiment particulier, mais bien l'avis d'un bon nombre de Docteurs et de témoins irréprochables. Car c'est ainsi qu'en

ont parlé Saint Jean Damascène (1), l'Abbé Rupert (2), l'Abbé Guerric (3), Albert le Grand, Denys le Chartreux (4), et la plupart des Théologiens (5), à quoi s'accordent encore les Révélations (6) de la Bienheureuse Sainte Brigitte. Je l'appelle privilége, en premier lieu, pour autant que j'estime que c'est la sorte de mort la plus douce, la plus honorable et la plus ravissante qui se puisse imaginer. Car de moi je confesse que je ne saurais être de l'avis de ceux (7) qui ont tant de peur de mettre quelque altération au corps de la Bienheureuse Vierge, que peu s'en faut qu'ils ne la rendent impassible. Arrière d'elle voirement ces fâcheuses émissions, qui pour l'ordinaire sont la matière et la nourriture des vices. Arrière d'elle ces craintes et ces appréhensions violentes, ces soucis mordants, ces haines envenimées, ces colères tragiques, ces désirs frénétiques, ces transports furieux, ces désespoirs enragés, et autres semblables monstres de nature, qui ne défigurent pas moins le visage qu'ils renversent et démontent le cœur. Mais aussi pourquoi trouverons-nous étrange qu'elle dise avec le Prophète (8) : Mon cœur et ma chair se sont réjouis au Dieu vivant? Pourquoi ferons-nous difficulté d'avouer que son corps, par la sympathie qu'il avait avec l'âme, ait ressenti les puissants attraits et les douces violences du saint amour? Quelle indécence peut-on imaginer au ressentiment de ces flammes innocentes et divines, qui parfois échauffent les cœurs épurés et les sacrées poitrines des Saints? Quelle main y pouvait-il avoir plus digne de dénouer le cordon argentin qui tenait liée l'âme de la glorieuse Vierge avec son corps, que celle du divin amour? En second lieu, je l'appelle privilége, d'autant que si cette faveur ne lui a point été particulière, à tout le moins lui a-t-elle été commune avec fort peu de personnes. C'est cette Vierge incomparable, qui peut dire sinon singulièrement, certes d'une très excellente manière, ce qui est couché au livre des Proverbes suivant la version des Septante (9) : Mes sorties sont des sorties de vie ; non seulement parce qu'elle a quitté cette vie pour entrer en une meilleure, ce

(1) Orat. 2. de dormit. B. Virg.
(2) Lib. 5. in Cantica.
(3) Serm. 1. de Assumpt.
(4) Lib. 4. de laudibus Virginis.
(5) Suarez Tomo 2 in 3. p. disp. 21. 1. etc.
(6) Lib. 6. Revelat. c. 62.
(7) Peza Elucidarii B. Virg. Tract. 16. c. 2.
(8) Psal. 83.
(9) Prov. 8

qui convient généralement à tous les Saints ; mais encore parce que la mort lui a été causée par un vrai principe de vie, savoir est le divin amour. A elle appartient de dire ce qui est écrit au premier chapitre des Lamentations de Jérémie selon le texte original : Du plus haut du Ciel il a jeté un feu consumant dans mes os, et par ce moyen il m'a séparée et attirée à soi, puisque c'a été par la douce violence d'un mouvement saintement amoureux que son âme s'est dégagée du corps.

IV. Et afin d'entrer efficacement dans la preuve de cette vérité, toutes choses bien considérées, je ne trouve que deux avenues par où la mort nous puisse attaquer. Car il est de nécessité qu'elle nous assaille du dedans de nous-mêmes, ou qu'elle nous prenne par dehors. Quant au premier, il me souvient bien d'avoir lu chez Saint Isidore (1) et chez le vénérable Bède (2), qu'il s'est rencontré des esprits si téméraires, que d'enseigner que la Mère de Dieu soit morte de mort violente ; mais aussi n'ignorai-je pas qu'ils sont désavoués de tous, et que le glaive prophétique de Siméon, sur lequel ils sont appuyés, est un fondement trop léger pour établir une doctrine de si grande conséquence. Pour le regard des principes intérieurs, ils se peuvent tous rapporter à trois ; savoir est la maladie, la violence de quelque passion et la vieillesse, ou la défaillance de la nature. Pour ce qui est de la maladie, je m'assure que quiconque repassera par son esprit ce qui a été dit ci-dessus de la bonne constitution du corps de la très sacrée Vierge ; qui considèrera que l'histoire de sa vie et de sa mort n'en fait aucune mention, et que les Docteurs tiennent communément qu'elle en a été tout-à-fait exempte ; bref qui se souviendra que Moïse (3) et Aaron (4) son frère se rangèrent au tombeau par le seul commandement de Dieu, sans avoir senti les atteintes d'aucune maladie, ou incommodité pendant leur vie, il n'aura pas de peine à se persuader que la même faveur ait été accordée à la Mère de Dieu. Nous ne pouvons non plus estimer qu'elle soit morte de vieillesse, d'autant qu'il y a peu d'apparence de croire qu'un corps si bien fait et si bien réglé que le sien fût usé et décrépit en l'âge de 63 ou 72 ans, qui sont les deux opinions (5) les plus recevables du nombre

(1) Lib. de vita et morte sanctorum c. 68.
(2) In cap. 2. Lucæ.
(3) Deut. 32. 34.
(4) Num. 20. Deut. 10.
(5) V. Christophorum a Castro in hist. Deiparæ, c. 20. Nu, 18,

des années qu'elle a vécu sur la terre. On dit que la Sibylle Cumée, qui était uniquement chérie d'Apollon, fut un jour conviée de lui demander quelque faveur, et que comme ils étaient pour lors sur le bord de la mer, elle prit une poignée de sable, et lui demanda tout autant d'années de vie qu'elle avait de grains dans sa main. Faveur qui lui fut aussitôt accordée, à condition toutefois que jamais elle ne verrait la terre de sa naissance, autrement qu'elle perdrait la vie avant le temps. Sa requête appointée, elle se rendit à Cumes, où elle vécut si longuement, qu'il y avait déjà long-temps que la vie lui servait de supplice lorsqu'elle reçut une lettre sur laquelle on avait jeté de la craie, qui était la terre de son pays. A peine l'avait-elle ouverte, que son âme s'échappa de la prison du corps où elle était retenue par force. Je sais bien que ce n'est qu'une gentillesse des Poètes, qui par là ont voulu signifier que cette vierge étant d'une très bonne complexion, et ayant toujours vécu de régime, elle était arrivée à une extrême vieillesse. Privilége dont sans doute la très sainte Vierge eût joui, si le Ciel qui de long-temps l'attendait, ne lui eût envoyé ses patentes, par lesquelles il prévenait son dernier jour, afin de condescendre à l'extrême désir qu'elle avait de se voir vitement unie au souverain bien. Quant à la violence de quelque passion déréglée, suffit ce qui en a été dit peu auparavant. Reste donc que le saint amour ait fait le coup, et qu'il ait prévenu cette belle âme d'une si douce, mais si forte attraction, que n'y ayant pu résister, elle s'en soit volée après lui.

V. Et c'est ici que je suis content de m'arrêter quelque peu, afin de déclarer plus particulièrement la manière de cette mort extraordinaire, et les divers degrés d'amour par lesquels elle y a été disposée. A cet effet remettez-vous, s'il vous plaît, en mémoire, ce qui a été dit ci-dessus (1) de l'excessive grandeur de sa charité, et de la hauteur démesurée à laquelle elle arriva sur la fin de sa vie. Figurez-vous que pour lors jouissant pour l'ordinaire des visites et des caresses amoureuses de son très cher Fils, elle désirait inconsolablement de se voir tout-à-fait jointe à lui ; et comme elle savait très bien que cela ne pouvait être sans que la muraille de son corps, qui était le seul entre-deux qui la séparait de son bien-aimé, fut rompue, aussi soupirait-elle

(1) Cap. 8. §. 3.

sans cesse après cette dissolution. Je sais bien les ardents désirs de mourir qui ont jadis travaillé David, Saint Paul, Saint Augustin, Saint Martin, Saint Grégoire, et tout plein d'autres, et le déplaisir qu'ils ont senti du prolongement de leur vie. Je n'ignore pas que Sainte Catherine (1) de Gênes fut deux ans entiers cherchant la mort avec l'esprit et l'affection ; et que parfois elle l'appelait inhumaine et cruelle, pour autant qu'elle faisait la sourde oreille à ses vœux et à ses désirs, et que d'autrefois elle changeait de langage, et se prenait à la flatter, la nommant la belle, la douce, l'agréable, la riche, son repos, son contentement, ses délices et ses amours ; en un mot qu'un seul défaut se trouvait en elle, savoir est qu'elle était si prête à venir trouver ceux qui la fuyaient, et si peu favorable à ceux qui la désiraient tant. J'ai bien lu que la Bienheureuse Thérèse de Jésus mourait tous les jours, pour ce qu'elle ne mourait pas ; que l'une des plus grandes consolations qu'elle eut, c'était d'ouir sonner l'horloge, d'autant qu'il lui semblait qu'elle approchait toujours autant de sa fin ; qu'elle ne se pouvait empêcher de demander à Dieu la mort, puisqu'elle ne trouvait point de remède en vivant, et pour ce que ce lui était une même chose de demander de mourir et d'être délivrée de ses maux. Mais aussi suis-je bien assuré que comme les extrêmes désirs que ces Saints avaient de mourir, ne provenaient que du grand amour qu'ils portaient à Dieu, et de l'impatience qu'ils avaient de se voir séparés de lui, c'était toute autre chose des souhaits que faisait la Sainte Vierge d'être unie à son bien-aimé, que des leurs ; puisqu'il y avait si peu de comparaison entre leur amour et le sien. Combien de fois a-t-elle dit avec l'Epouse des Cantiques (2) : O le bien-aimé de mon âme, montrez-moi le lieu où vous reposez à midi. Combien de fois ses désirs ont-ils passé en langueurs, qui est le second degré par lequel l'amour l'a disposée au trépas.

VI. Combien de fois a-t-elle adressé aux bienheureux Esprits qui la venaient visiter les douces plaintes du Cantique (3) : Je vous conjure, filles de Jérusalem, que si vous rencontrez mon bien-aimé, vous lui fassiez entendre que je languis d'amour. Combien de fois a-t-elle dit avec l'Epouse mourante d'a-

(1) Vitæ ipsius c. 7,
(2) Cap. 2.
(3) Cant. 5. V. Guerricum Abbatem Serm. 1. de Assumpt.

mour : Environnez-moi de fleurs, entourez-moi de pommes (ou comme lisent les Septante, d'onguents et de parfums : ou vraiment selon le texte original : Mettez du vin auprès de moi), d'autant que je languis d'amour. Car tout ainsi que lorsque nous avons quelque malade consumé d'une fièvre ardente, travaillé du dégoût des viandes, sevré par la qualité de son mal de tout ce à quoi il prenait autrefois plaisir, nous nous efforçons de lui donner quelque soulagement et quelque récréation, avec des vases pleins de fleurs et de verdure, avec les plus beaux fruits qui se peuvent rencontrer dans la saison, et avec le vin que nous tenons toujours prêt sur sa table contre les défaillances et les maux de cœur ; de même nous pouvons nous imaginer que cette sainte âme faisait tout ce qu'elle pouvait afin de charmer ses ennuis ; qu'elle se récréait avec les fleurs des saintes paroles (1), et nommément avec la souvenance de celles qu'elle avait ouies de la sacrée bouche de son bien-aimé Fils ; qu'elle tâchait de prendre plaisir aux fruits des bonnes actions, spécialement à la visite des lieux saints, où le Sauveur avait empreint les marques de sa très amère passion (2) ; que pour fortifier son cœur abattu, elle se servait (3) de l'agréable odeur que répandait de toutes parts la publication de l'Evangile de paix, et des bonnes nouvelles qu'elle recevait fort souvent des Saints Apôtres ; enfin que contre ses langueurs elle employait le vin qui germe les Vierges, s'approchant très souvent du très saint et très auguste Sacrement de l'Autel.

VII. Mais comme il arrive parfois que ce qu'on prend pour étancher la soif, l'allume davantage, de même les rafraîchissements dont la Reine des Anges usait pour apaiser ses ardeurs intérieures, lui étaient comme autant d'allumettes d'un nouveau feu (4) ; de sorte qu'elle vint enfin à tomber dans les défaillances d'amour, qui est le dernier degré de la douce violence que le même amour lui fit souffrir, et la dernière atteinte qu'il lui donna pour séparer sa bienheureuse âme d'avec le corps. Or, afin que ce point soit rendu plus intelligible, il faut remarquer, que tout ainsi qu'en l'ordre de la nature le fort emporte le faible, et le

(1) Rupertus lib. 5. in Cant.
(2) Ildefons. Serm. 5. de Assumpt. et B. Brigitta lib. 5. Revel. c. 61.
(3) Rupertus sub finem lib. 1. in Cant.
(4) Sophronius Serm. de Assumptione. Rupertus lib. 5. in Cant.

convertit en soi-même à force de lui imprimer ses qualités, ainsi que nous le voyons au feu et aux autres corps, dont l'action est plus vigoureuse; de même en arrive-t-il en l'ordre qui passe la nature. Car comme il y a une distance infinie entre le Créateur et la créature, à mesure que Dieu travaille en une âme, et lui fait sentir ses impressions, à même mesure l'attire-t-il en haut, afin de la transmuer en soi. De sorte que Dieu la tirant d'un côté, et le corps la retenant de l'autre, la pauvre âme demeure comme suspendue, et il lui semble à tout propos qu'elle doive quitter le corps. Ainsi lisons-nous que Saint Ephrem, Saint François Xavier, Sainte Thérèse de Jésus, et tout plein d'autres, dans la presse de ces sentiments amoureux demandaient instamment à Dieu qu'il lui plût modérer telles ardeurs, ou bien défaire les liens qui les tenaient attachés à leurs corps, d'autant qu'il leur était impossible de supporter plus long-temps ce martyre d'amour. Que si ces Saints avec une étincelle de charité qui mettait leurs poitrines en feu, arrivaient à telle défaillance, qu'ils ne jugeaient pas pouvoir tenir plus long-temps dans le corps; que devons-nous croire de la Reine des Saints, laquelle dans les ardeurs de ses contemplations, dans la hauteur de la communication qu'elle avait avec la Très Sainte Trinité, dans ses extases et ses pâmoisons amoureuses, ne plus ne moins qu'un Montgibel d'amour jetait des flammes d'un feu divin, capables d'embraser le Ciel et la terre? Sans faute que si Dieu n'eût miraculeusement renforcé sa sainte poitrine, long-temps auparavant elle eût éclaté, afin de donner air à son cœur: mais enfin il fallut céder à la douce violence que lui faisait le saint amour, et il n'y eut plus moyen de faire la sourde oreille aux plaintes redoublées qu'elle adressait continuellement au Ciel.

*Troisième privilége.*

VIII. Et voici le troisième privilége de sa mort. Car si à peine trouvons-nous aucun Saint qui n'ait été averti auparavant son décès du jour et de l'heure de sa mort; à combien plus forte raison devons-nous estimer que cette faveur ne fut pas déniée à celle qui les surpassait tous en sainteté? Vu nommément que c'est la pieuse créance de tous ceux qui sont tant soit peu affectionnés à maintenir l'honneur de la Vierge sans pair, ainsi que

remarque Albert-le-Grand (1), et que la vénérable antiquité l'a toujours enseigné de la sorte. Et jaçoit que pour la personne qui fut choisie pour cette ambassade, il soit malaisé d'en asseoir un jugement arrêté, toutefois la conjecture de ceux qui défèrent cet honneur à Saint Gabriel semble être très bien appuyée (2), tant pour la qualité qu'il porte d'un des sept premiers Esprits, qui sont en la présence de Dieu destinés aux commissions les plus importantes au gouvernement du monde, que pour avoir toujours été préféré aux autres en ce qui concernait la Mère de Dieu. Outre que par la révélation que la même Vierge en fit à sainte Brigitte (3), lorsqu'elle lui dit que l'Ange se montra à elle tel que plusieurs autres fois elle l'avait vu, il n'est pas difficile de conjecturer que ce ne fut autre que Saint Gabriel, qui lui servait de Chambellan. Possible encore que ce Bienheureux Archange par l'ordonnance de Dieu lui fit voir la Couronne qui lui était apprêtée là-haut. Ce qui ne doit pas sembler incroyable, puisque la même grâce a été octroyée à beaucoup d'autres. Car les histoires font foi que ce privilége fut accordé à Saint Victor soldat et à Sainte Couronne sa femme (4), qui endurèrent la mort en Syrie le quinzième de mai sous l'Empereur Antonin. Autant en lisons-nous de Saint Valerien et de Sainte Cécile son Epouse (5); autant des quarante Martyrs, qui moururent de froid dans un étang glacé en la ville de Sebaste en Arménie (6), sous l'Empereur Licinius; et pourquoi aurait-il été dénié à la Mère de Dieu? Au reste jamais la pluie ne tomba plus à propos sur la terre altérée, que cette nouvelle vint à point aux oreilles de la glorieuse Vierge, laquelle ne respirait que le Ciel, et la dissolution de son corps, qui est l'unique passage pour y arriver.

*Quatrième privilége.*

IX. Le quatrième privilége est celui qui est rapporté par Saint Jean Damascène (7), par Nicéphore (8), par Métaphraste (9), par Glycas (10), et par d'autres après Saint Denys au lieu que

(1) Sup. *Missus*. c. 169.
(2) Metaphrastes in Orat. de vita, et dormit. B. Virg. etc.
(3) Lib. 6. c. 62.
(4) Martyrol. Rom. 15. Maii.
(5) Hist. Passionis ipsorum.
(6) S. Basil. Homil. 20.
(7) Orat. 2. de dormit. B. Virg.
(8) Lib. 2. Eccl. hist. c. 21.
(9) Orat. de vita et obitu B. Virg.
(10) 3. parte Annalium, S. Brigitta loco cit.

j'ai coté ci-dessus ; savoir est qu'elle fut assistée à sa mort de la plus noble et plus honorable compagnie qui ait jamais été. Car sans compter les Bienheureux Esprits, qui entouraient à millions sa sainte couchette (1), et sans parler d'un bon nombre de Saints, que le Sauveur avait emmenés quant et soi au Ciel le jour de son Ascension, qui tous descendirent alors pour rendre les derniers honneurs à leur libératrice, ainsi que témoigne Saint Jean Damascène, ceux que David appelle les Princes de la terre, Saint Paul les colonnes de l'Eglise, et Saint Jean les portes du Ciel (ce sont les Saints Apôtres) s'y trouvèrent, conduits, comme il est assez probable, par le ministère des Anges, et avec eux tous ceux qui les assistaient en la publication de l'Evangile, et tout autant qu'il se rencontra de fidèles en Jérusalem. O qui pourrait imaginer les Cantiques de louanges qu'alors cette sainte troupe chanta, dit André de Candie (2), les actions de grâces qu'elle rendit à la Très Sainte Trinité, les ardents désirs de servir Dieu qui s'allumèrent en leurs cœurs, les acclamations qui furent faites à la Sainte Vierge ; et surtout la réjouissance des uns, et les pleurs et lamentations des autres ! Car je ne puis ici passer sous silence le saint et charitable débat qui fut entre les Bienheureux Esprits de la compagnie triomphante d'un côté, et la noble bande de l'Eglise militante de l'autre. Ceux-là l'invitant d'aller recevoir la récompense de ses travaux et le prix de ses incomparables mérites, l'appelaient la gloire de Jérusalem et l'honneur de la céleste cité, et lui représentaient le commandement qu'ils avaient reçu de leur Seigneur et Maître de ne point retourner sans elle. D'autre part la pauvre Eglise primitive fondait en larmes, et remplissait l'air de soupirs et de sanglots. Ils la nommaient leur appui, leur support, leur rafraîchissement, leur bonheur, leur vie, leur maîtresse, leur consolatrice, leur asile, leur mère, leur tout, et lui demandaient chaudement que puisqu'ils savaient très bien que cela était en son pouvoir, qu'elle ne les abandonnât pas encore, ou si elle était résolue de le faire, qu'elle les emmenât tous avec elle. Débat qui me fait souvenir d'une vieille peinture de l'A-

(1) S. Brigitta ibidem. Sophron. ser. de Assumpt. Ildefons. ser. 1. de Assumpt. Arnoldus Abbas Tract. de laudib. Virg.

(2) Orat. de dormitione S. Mariæ Deiparæ.

mour, que les anciens figuraient suspendu entre le Ciel et la terre, et également attiré en haut et en bas avec des chaînes d'or. Tel était ce me semble le cœur de la Reine d'Amour, lorsque le Ciel et la terre combattaient à qui l'emporterait.

*Cinquième privilége.*

X. Mais courage, voici venir le Sauveur en personne, que le docte Evêque de Marseille appelle le puissant Aimant du Ciel, qui accordera leurs différends; et ce sera le cinquième privilége de ce bienheureux trépas, autorisé par Saint Jean Damascène (1), de la vénérable tradition (2), et très bien appuyé sur la raison. Aussitôt que la chaste et innocente colombe le vit venir pour recevoir son âme de ses propres mains, elle fit un dernier effort d'amour, dit ce Saint, et lui parla de cette sorte: C'est voirement entre vos mains, mon très honoré Fils, que je dois déposer mon âme, recevez-la donc, s'il vous plaît, puisque par votre miséricorde elle a été préservée de tout péché. C'est pareillement à vous et non à la terre que je confie le gage de mon corps, que vous avez daigné faire votre Sanctuaire. Emmenez-moi avec vous, je vous en prie, attendu que je ne puis plus vivre sans vous, qui êtes le fruit de mes entrailles et la seule vie de mon cœur. Ayez soin de ces pauvres orphelins, et leur servez de père et de mère; fortifiez leurs esprits à ce qu'ils prennent de votre main ce mien départ; et en ma considération faites découler un océan de bénédictions sur eux et sur tous les fruits nouveaux de votre Eglise. Cela dit, elle étendit ses sacrées mains, et les ayant tous benis (3), se tournant doucement du côté de son bien aimé-Fils, elle lui rendit l'esprit qu'elle avait reçu de lui. A ce coup l'Eglise naissante pensa mourir de déplaisir. C'était une chose pitoyable d'entendre la désolation de ceux qui estimaient tout perdre avec elle; aussi était-elle l'allégement unique de leurs maux et l'adoucissement de leurs ennuis. Mais pendant que le deuil jouait son personnage d'un côté, et que les cuisants regrets que cette mort avait causés s'évaporaient

(1) Orat. 2. de dormit. B. Virg.
(2) Sophron. Serm. de Assumpt. Gregor. Turon. lib. 2. de gloria mart. c. 4. Ildefons. Ser. 3. de Assumpt. Metaphrast. orat. de vita et dormit. B. Virg. Nicephor. lib. 2. hist. c. 21.
(3) Damasc. Orat. 2. de dormit. Virg. Metaphrast. Orat. de vita et dormit. Virg. Nicephor. lib. 2. hist. c. 21.

par les yeux et par la bouche de ceux-ci, tout retentissait d'autre part de chants d'allégresse. Venez, disaient les bienheureux escadrons du Ciel, venez, Sainte Dame, à la demeure du bonheur perdurable, où vous êtes attendue dès le commencement du monde. Venez la réjouissance du Ciel, car l'hiver est passé, les pluies sont écoulées, les frimas ont eu leur cours, la saison de la joie et du triomphe est venue. Venez, car vous êtes toute belle, et il ne se trouve nulle tache en vous ; la douceur de vos odeurs surpasse celle de tous les parfums du monde.

*Sixième privilége.*

XI. Ce n'est qu'à regret que je me départs de ces acclamations ravissantes ; néanmoins puisque nous sommes sur le discours des priviléges de l'heureuse mort de la très sacrée Vierge, il ne les faut pas interrompre Le sixième donc est l'incomparable douceur de son trépas (1). O qu'il est véritable que c'est un commencement de félicité, qui ne se peut priser, de mourir en Dieu et avec Dieu ! mais mourir de la mort de la Mère de Dieu, c'est le comble de toutes les plus hautes espérances du monde. Au reste, dit ce Saint que j'ai tant de fois allégué (2), c'était une chose raisonnable, que celle dont la conception avait été sans plaisir sensuel, et l'enfantement sans tranchées, eût aussi une mort à l'avenant qui mît le sceau à toutes les grâces passées qu'elle avait jusque-là reçues de Dieu. Arrêtons, chères âmes, pour un peu de temps cet esprit, qui vient de quitter le corps, afin de lui présenter nos vœux et nos désirs, et de lui dire avec le dévot et éloquent André de Jérusalem (3) : Allez donc, allez en paix, puisque Dieu l'a ainsi ordonné, et quittez hardiment la terre pour prendre logis dans le Ciel. Montez au-dessus d'Hélie et d'Hénoc au Royaume de la vie, où vous vous réjouirez éternellement avec les Anges. Repaissez vos yeux de la beauté de celui que vous avez porté ; rassasiez-vous des contentements qui n'ont point de fin ; humez à longs traits les torrents des délices célestes, et portez votre bouche sacrée à la source de la vie, qui n'est autre que Dieu même. Possédez par effet ce que vous avez espéré. Voyez ce que vous avez cru, et

(1) Ildefons. Serm. 9. de Assumpt. Metaphrast. Orat. de vita et dormit. B. Virg. Nicephor. lib. 2. hist. c. 21.

(2) S. Joan. Damasc. loc. cit.

(3) Orat. 2. de dormitione S. Mariæ Deiparæ.

recevez ce que vous avez mérité. Entrez dans la joie du Paradis, où le Père est adoré, le Fils glorifié, le Saint Esprit loué et honoré. Et vous, Anges Saints, portez la Cité du grand Roi dans le Royaume de bonheur et la vraie arche de l'alliance dans le Sanctuaire de la céleste Jérusalem ; logez dans le Ciel la porte du Ciel, et placez la Mère auprès du Fils.

*Septième privilége.*

XII. Concluons ces priviléges par le lieu où elle expira. Car ce fut, dit encore Saint Jean Damascène (1), et avec lui plusieurs graves Docteurs (2), en la Sainte Sion, en la très auguste salle, où l'Agneau de Dieu, qui était venu pour effacer les péchés du monde, s'était lui-même immolé et rôti au feu d'amour pour servir de viande à ses chers enfants, où il avait donné la loi d'amour et de charité, où il avait laissé un exemple d'incomparable humilité, où il avait traité avec les siens après sa Résurrection, où il s'était fait manier à Saint Thomas pour affermir la foi de sa vie glorieuse ; en un mot, en la première et maîtresse Eglise du monde, où le Sauveur avait lui-même enseigné et sacrifié, où le Saint Esprit était descendu sur les maîtres et sur les Docteurs du monde, où les Saints Apôtres avaient fait tant et de si ferventes prières, et où le Disciple bien-aimé avait servi la Reine des Anges, suivant la commission qu'il en avait reçue de son bon maître.

XIII. Il faut que Saint Jean Damascène mette fin à ce discours puisqu'il en a fourni les principales pièces, et que je laisse aller mes souhaits pour m'écrier avec lui : O qui me fera la faveur de me donner l'entrée dans cette salle Royale, plus noble et plus magnifique que tous les cabinets des grands, afin de me prosterner en toute liberté sur ce sacré pavé, sur lequel le Verbe Incarné, sa très Sainte Mère et tout ce qui est de plus grand au Ciel a marché, afin de tenir embrassée cette sainte couchette, qui a servi de planche à la Reine des Anges pour passer à l'immortalité ! O si je pouvais parmi ce deuil et cette réjouissance avoir le bien de me glisser insensiblement pour baiser

(1) Ibidem.
(2) Andr. Cretens. Orat. 1. de dormit. B. Virg. Beda lib. de locis sanctis, c. 3. Metaphrast. Orat. de vita, et dormit. Deiparæ. Niceph. lib. 2. hist. c. 23. Nazianz. seu Apollinaris Tragœd. de Christo patiente, etc.

les pieds de ma douce Mère et les arroser de mes larmes, que de bénédictions je croirais puiser de la vive source de grâce! O qui se fût trouvé en cette sainte assemblée, pour enflammer son cœur de l'amour des biens éternels, et le déprendre puissamment de l'affection de toutes les choses basses et caduques! Mais c'est assez pour un coup; nous viendrons à temps pour rendre les derniers devoirs à ce sacré dépôt; cependant disposons-nous à suivre son âme bienheureuse, qui va faire son entrée dans le Ciel.

§. II. — Des merveilleuses singularités de son Assomption, et de la gloire de son triomphe.

I. Saint Jean Damascène (1) ne sait bonnement quel nom donner au trépas de la bienheureuse Vierge. Il l'appelle un doux sommeil, un passage au Royaume de paix, un avoisinement de Dieu, et après avoir fait choix des paroles les plus douces qu'il a pu rencontrer, il s'adresse à la même Vierge et lui parle de cette sorte : Sainte Dame, les Anges ont honoré votre Sacre, vous conduisant avec une magnificence indicible, les Princes des ténèbres n'ont pu supporter votre arrivée, mais ils se sont retirés en leurs cachots, comme vrais oiseaux de nuit, tels qu'ils sont; l'air a été béni et sanctifié par votre présence et le Ciel réjoui avec tous ses Anges, qui vous sont venus au-devant avec des Cantiques d'allégresse, disant : Qui est celle-ci (2), qui monte comme l'aube du jour, belle comme la Lune, choisie comme le Soleil? Ce Saint Docteur me donne entrée par ces paroles, pour dire quelque chose de la grandeur du triomphe de la Vierge, où jaçoit que tout soit singulier et extraordinaire, toutefois je me contenterai d'en toucher trois singularités seulement.

*Première singularité de ce triomphe.*

II. La première est, que tous les habitants de là-haut sortirent du Ciel et se mirent en devoir de faire une entrée sortable à la Majesté de leur Reine. Saint Bernard (3) et Saint André de Crète (4) le disent fort clairement, et assurent que toutes les légions de la gendarmerie de Dieu se mirent en ordonnance pour la conduire et accompagner. « Nous lisons de quelques Saints,

(1) Orat. 1. de B. Mariæ dormit.
(2) Cant. 6.
(3) Serm. 4. de Assumpt.
(4) Orat. 1 de dormit.

qu'ils furent accompagnés des Anges, qui chantaient des hymnes célestes, jusqu'au lieu de leur sépulture, comme on le rapporte du grand Saint Martin, et du Lazare, que l'Evangile nous apprend avoir été porté par ces bienheureux Esprits dans le sein d'Abraham ; que si les Saints n'ont pas été privés de cet honneur, que n'aura-t-on point fait à celle qui est la Mère du Saint des Saints? Quels devoirs ne rendirent-ils point à leur Médiatrice au jour de son triomphe? Quelle réception lui firent-ils? Quelle voix d'allégresse, quelles louanges, et quelle harmonie du Ciel fut alors entendue? Quelle agréable rencontre de voir les hommes mêler leurs chants avec la musique des Anges (1). » Nous avons beaucoup moins de sujet de douter des âmes bienheureuses, vu qu'elles lui étaient sans comparaison plus obligées que ceux-là. Figurez-vous donc avec Saint Grégoire de Tours (2), que toute la conduite de cet admirable appareil fut donnée au glorieux Saint Michel, comme au premier Prince de la Cour céleste, lequel pour rendre ce triomphe inimitable en toute façon, divisa le Ciel en deux bandes, dont l'une fut des Anges, et l'autre des hommes, départant les uns et les autres en divers ordres, selon les diverses livrées qu'ils devaient porter, et les qualités de cette Dame qu'ils devaient représenter. Les Anges marchaient les premiers sous le guidon de l'innocence, chacun d'eux portant quelque pièce hiéroglyphique de l'extrême pureté de la Mère de Dieu : qui la marquait avec l'or affiné ; qui avec la licorne, ou avec l'hermine ennemie de toute saleté ; qui avec quelque autre de ces figures, que les SS. Pères fournissaient lorsque nous parlions de son exemption de toute sorte de péché. Suivaient les Archanges, qui comme gouverneurs des provinces de ce bas monde, portaient les marques de celles qui étaient commises à leur soin, donnant par ce moyen à entendre qu'elles se reconnaissaient toutes tributaires à la Sainte Vierge. Les Principautés en faisaient autant des Royaumes qui leur étaient sujets, et lui montraient dès lors par avance les Princes et les Monarques, qui de gaieté de cœur lui présenteraient un jour leurs Couronnes et leurs Etats, comme prétendant tout-à-fait relever d'elle et les tenir en fief de sa bonté, ainsi qu'il sera dit plus amplement en un autre endroit (3). Les Vertus exprimaient

(1) La R. Mère de Blémur.
(2) Lib. 1. de gloria Martyrum c. 4.
(3) Tract. 3. c. 6. et Tract. 4. c. 8.

en diverses sortes les prodiges qu'elle avait faits et qu'elle devait faire au monde pour l'avancement de la gloire de Dieu. Les Dominations la faisaient reconnaître par le moyen des victoires qu'elle avait déjà remportées et qu'elle devait gagner à l'avenir, comme l'unique fléau des vices et la terreur des ennemis de Dieu. Les Puissances avec leurs sceptres, leurs couronnes, et les autres marques de Souveraineté faisaient suffisamment entendre qu'ils l'honoraient en qualité de Reine de la terre et du Ciel. Entre ceux-ci et les Trônes, elle marchait avec un équipage, qui ne se peut expliquer ; mais nous reviendrons incontinent à elle pour la considérer à loisir, après que nous aurons parcouru le reste de la pompe triomphale. Les Trônes donc faisaient montre par divers emblêmes du principe de son bonheur, et disaient sans parler qu'elle était le Trône du Père, le Palais du Fils, le Sanctuaire du Saint-Esprit. Il était aisé à voir que les Chérubins et les Séraphins éclatant par dessus les autres, avaient dessein de relever son éminente science et son embrasée charité, puisque par toutes leurs devises et enseignes ils faisaient des protestations publiques, que la leur n'était rien en comparaison de la sienne.

III. Après tous ces Esprits ailés, on voyait venir en très bel ordre les premiers fruits de l'Eglise naissante, je veux dire, ceux qui étaient déjà montés de la terre au Ciel, et qui avaient commencé de remplir les siéges que l'ancienne rebellion avait vidés. Les Vierges marchaient les premières, comme ayant plus de rapport avec la Vierge par excellence, et chacune d'elles portait le lis blanc pour enseigne. Les Martyrs avaient tous le laurier sur la tête et la palme à la main. Les Confesseurs tenaient leurs Auréoles avec les autres symboles de leur confession et de leur persévérance. Les Patriarches et les Prophètes étaient marqués par les branches d'olivier comme par les fidèles preuves de leur rare foi et de leur longanimité ; et tous tant qu'ils étaient baissaient ces enseignes d'honneur, comme les jetant aux pieds de leur Reine, et témoignant par leur soumission qu'ils la reconnaissaient pour le miroir des Vierges, la couronne des Martyrs, la gloire des Confesseurs, l'honneur des Patriarches et des Prophètes. Autant qu'il y avait d'escadrons, autant remarquait-on de chœurs de musique et de toutes sortes d'instruments concertés, dont la douceur et la mélodie était telle,

que chacun peut croire de l'harmonie du Paradis préparée pour l'entrée de la Mère de Dieu au Ciel.

*Deuxième singularité.*

IV. Puisque ce mot m'est échappé, il est désormais temps que nous nous rendions à elle comme à la seconde mais la plus remarquable singularité de sa glorieuse Assomption. Vous l'eussiez vue avec son cher Fils au milieu des troupes célestes, ne plus ne moins que la Lune au milieu des étoiles, mais Lune plus claire que mille soleils ; car pour le regard de l'unique Soleil de Justice, il n'avait point de mesure de lueur et de gloire. Je dis avec son Fils, d'autant que la raison ne permet pas que nous doutions qu'il n'ait personnellement honoré le triomphe de sa Sainte Mère. Car s'il promit jadis à la bienheureuse Angèle de Foligny (1) qu'il ne se contenterait pas que les Anges lui fissent escorte, mais qu'il viendrait lui-même la prendre pour la conduire dans le Ciel comme sa très chère Epouse ; s'il n'a pas dénié cette faveur à plusieurs autres belles âmes, comme il est bien croyable ; je vous laisse penser s'il l'eût pu refuser à sa très honorée Mère, à son Epouse sans pair et à celle qui était l'honneur de la terre et du Ciel, vu mêmement que Sophronius fait foi que tel a toujours été le sentiment de l'Eglise. C'est la créance ordinaire, dit ce Docteur (2), que le Sauveur lui vint au-devant avec un visage et un appareil d'allégresse, qu'il la conduisit jusqu'à son propre trône, où il la plaça tout près de soi ; autrement comment pourrions-nous vérifier qu'il se fût rendu observateur de la loi qu'il avait baillée et du commandement qu'il avait fait d'honorer le père et la mère ? Il ajoute (3) que quand le Rédempteur du monde n'eût pas eu l'inclination, qu'il avait par dessus tous les enfants des hommes, à rendre ce devoir à une telle Mère, il le devait faire pour sa propre considération, puisque son honneur y était engagé, et que celui qu'il rendait à la Vierge retournait à lui-même, attendu que la gloire du Père et de la Mère est aussi celle des enfants. Saint Bernard va encore plus avant (4), car il maintient que cet incomparable Fils ne se contenta pas d'être l'ornement, et comme le Soleil qui éclairait le triomphe de ce beau jour, mais que de plus il voulut servir d'E-

(1) Vitæ ipsius cap. ultimo.
(2) Ser. de Assumpt.
(3) Ibid.
(4) Serm. 4. de Assumpt.

cuyer à sa bienheureuse Mère, lui présentant l'épaule pour y reposer sa main bénie.

V. Saint Augustin ajoute (1) qu'il la tenait encore par la main, donnant ce sens au verset du Psaume soixante-douzième, où il est dit : Vous m'avez prise par la main droite, et m'avez conduite selon votre bon plaisir et menée avec gloire et magnificence. Caresse jusqu'alors inouie et gardée à celle qui devait être unique en tous ses passe-droits. De fait, elle frappa tellement les yeux de tous les bienheureux Esprits, qu'ils commencèrent de s'écrier : Qui est celle-ci qui monte du (2) désert si richement parée, qu'il semble qu'elle porte les atours de l'Univers, et qui a l'honneur d'être appuyée sur son bien-aimé? Et derechef (3) : Qui est celle-ci, qui monte du désert comme un trait de fumée d'encens et de myrrhe, et d'une composition aromatique très excellente? Qui est celle-ci, dit Saint Bernard (4), et d'où peut venir à une personne mortelle une si grande abondance de délices? Que veut dire que nous-mêmes, qui sommes enivrés du torrent des douceurs qui sortent de la face de Dieu, n'avons rien de pareil? comment se peut-il faire qu'au-dessous du Soleil, où il n'y a que peine et que travail d'esprit, se retrouvent de si riches atours? Quels diamants, quels brillants sont-ce que le don de fécondité enchâssé dans l'or de la virginité, l'enseigne d'humilité, la rose de charité, le collier de miséricorde, toutes les richesses de grâce et de gloire ramassées pour parer une créature qui monte d'un désert? Qui est celle-ci, dit Saint Ildefonse (5), qui monte comme un trait de fumée? C'est la verge sortie de la racine de Jessé, qui est comme un parfum composé de toutes les poudres aromatiques, et qui est embrasée du feu de charité. Voyez-la monter ne plus ne moins qu'une fumée d'encens et holocauste tout divin, qui porte jusque dans le Ciel l'odeur de ses rares vertus. Où vous remarquerez que l'étonnement des Saints Anges n'est pas fondé sur la virginité de la Mère de Dieu tant seulement, quoiqu'elle soit sans exemple, mais encore sur l'immensité de sa grâce et de toutes les vertus ensemble, qui ont fait d'elle une vraie pomme de senteur. Mais à mesure qu'ils publient leur étonnement, on entend les Hérauts

(1) Serm. 35. de Sanctis.
(2) Cant. 8.
(3) Cant. 3.
(4) Serm. 4. de Assumpt.
(5) Serm. 3. de Assumpt. *Quæ est ista quæ ascendit per desertum*, etc.

du Ciel qui répondent : C'est la belle entre les filles de Jérusalem, comme voulant dire : Ne vous étonnez pas davantage ; c'est un fait qui est sans exemple et sans suite ; c'est un honneur qui n'appartient qu'à celle pour qui Dieu veut vider les coffres de sa gloire et déployer toute la magnificence du Ciel. O Dieu ! que vous êtes cordial envers ceux qui vous aiment, et fidèle envers ceux qui vous servent ! Oh ! de quelle sorte vous honorez ceux qui vous honorent ! Et comment se peut-il faire que nos cœurs soient encore si glacés, et qu'ils aient si peu de sentiment d'un Dieu qui est si débonnaire et si grand ?

*Troisième singularité.*

VI. Pendant que nous nous arrêtons, la Sainte Vierge s'avance, et sans que nous y prenions garde, elle fait son entrée dans le Ciel ; et nous voici sur la réception que la très haute et très auguste Trinité lui a faite, qui est la dernière singularité de son triomphe. Saint Ambroise a très bonne grâce, quand il dit (1) que lorsque l'Empereur Théodose entra dans le Ciel, les Anges qui étaient députés pour le recevoir, lui demandèrent qu'est-ce qu'il avait fait en terre ? Vrai Dieu, les belles réparties qu'eût pu faire la Sainte Vierge à cette demande, si la bienséance eût permis qu'on l'eût arrêtée sur son arrivée au Ciel pour lui faire une semblable proposition ; ou pour mieux dire, si la modestie ne l'eût empêchée de répondre ! Le beau sujet que son bien-aimé Fils eût eu de lui dresser un Panégyrique ! Et que n'eût-il pu dire de celle, qui seule s'était rencontrée digne de l'attirer du Ciel, de lui donner notre nature, de l'élever et de le servir si long-temps ? de celle qui après lui a été le principal instrument de la réparation des hommes, et à qui par conséquent tous les hommes ont l'obligation de leur rétablissement en grâce et de leur bonheur éternel ? Mais puisque sa qualité ne souffrait pas une telle demande, et que ses mérites étaient d'ailleurs assez connus, disons plutôt qu'au même instant qu'elle entra là-haut, l'un des premiers Archanges du Paradis cria tant qu'il put en langage du Ciel, ce que jadis le Héraut disait lorsque le Roi des Scythes sortait de son Palais ès principales solennités : Que tous se prosternent en terre, que tous adorent la Majesté. Après ces

(1) Orat. in funere Theodisii.

premiers hommages, elle fut conduite devant la Très Sainte Trinité. Ce fut alors que le Père des miséricordes éternelles, abaissant sa tête Royale sur le cou de sa fille bien-aimée, leva les digues qui jusqu'alors avaient retenu le cours impétueux de son amour, pour inonder d'un contentement inexplicable sa bienheureuse âme, et la noyer dans les abîmes de ses inestimables douceurs. Ce fut alors que la bonté du glorieux Saint-Esprit n'étant plus arrêtée par aucune considération, découvrit à sa chaste Epouse le bonheur qu'elle possédait d'avoir un tel Seigneur pour Epoux. Ce fut alors que son cher Fils lui fit paraître qu'il n'y avait plus rien qui l'empêchât d'honorer sa Mère selon l'étendue de son bon plaisir. Ce fut alors que la très immense Trinité fit voir à toute la Cour céleste les trésors de gloire qu'elle avait de toute éternité préparés pour celle qui devait être la Merveille de Gloire, comme elle était le prodige de grâce. Ce fut alors qu'elle fut colloquée en son siége Royal, ainsi que je dirai tout incontinent, et que les Anges les premiers, et après eux les prémices du cher troupeau de Jésus-Christ, se présentèrent file à file pour lui faire la révérence, pour jeter leurs couronnes à ses pieds et pour la reconnaître comme leur Dame et leur Souveraine. « Mais quoique cette fête lui appartienne entièrement, nous pouvons dire qu'elle est aussi à nous en quelque manière, puisque cette même Vierge est notre Mère, notre Avocate et notre Médiatrice ; car, comme le Fils montrant à son Père ses plaies sacrées, intercède puissamment pour nous; ainsi Marie montrant à son Fils les chastes mamelles qui l'ont allaité, elles parlent très efficacement en notre faveur ; et comme le Fils est notre Médiateur auprès du Père, de même elle est notre Protectrice devant la Majesté de son Fils, où elle réside, et où toute comblée de grâces et de délices, elle ne cesse de prier pour les pécheurs (1). »

Mais possible que le Ciel s'offense de quoi je m'essaie de bégayer de ce dont, par aventure, il ne m'est pas loisible de parler, et pour autant que je veux expliquer avec des paroles humaines des honneurs qui sont divins, et mesurer à l'aune de mon petit entendement la majesté de ce triomphe. Sainte Vierge, si j'ai manqué en cet endroit, je vous en demande pardon. Prenez-vous-en, s'il vous plaît, à la faiblesse de mon esprit, lequel

(1) La R. Mère de Blémur.

n'ayant rien de plus grand, se sert de toute la magnificence qu'il est capable d'imaginer, pour en faire un marche-pied à votre gloire et pour honorer vos grandeurs.

§. III. — Des admirables passe-droits de son sacré corps.

I. Tandis que l'Eglise triomphante, suivant le privilége de son nom, est toute en fête et en réjouissance, le petit troupeau de Jérusalem, confit en deuil et en amertume, se console du mieux qu'il peut, dit Saint Jean Damascène (1), avec le gage qui lui reste de sa bonne Mère. Car c'est à qui tiendra plus longtemps ses pieds embrassés, à qui versera dessus plus de larmes, à qui baisera ses mains avec plus de loisir, à qui sera si heureux que de s'enrichir de quelque relique qui ait touché ce sacré corps. Mais enfin il faut arrêter tous ces menus soulas pour donner cours aux lois de la justice, et rendre les derniers devoirs à ce noble dépôt.

*Premier passe-droit.*

II. Et ce sera ici que je donnerai commencement à ses passe-droits par celui du plus honorable convoi qui jamais se soit rencontré. A quoi faire je tâcherai de ne me point écarter du discours de Saint Jean Damascène (2), lequel après tous les Pères que j'ai ci-dessus allégués (3), rapporte que ce saint corps étant lavé et dûment agencé dans le cercueil, on alluma les cierges bénis, et commença-t-on d'entonner les sacrés Cantiques, selon l'ordre que le Sauveur avait laissé ; les Anges d'autre part (4) faisant retentir l'air de leur céleste mélodie. Et ne plus ne moins que jadis le Roi David, voulant transporter l'arche de l'alliance (5) en la maison qu'il avait bâtie, fit assembler les Prêtres, les Princes du peuple et les plus apparents de Jérusalem, et lors les Prêtres la portant sur leurs épaules, et tout le peuple suivant et présentant des sacrifices, elle fut conduite au Temple et posée sous le Tabernacle au lieu qui lui avait été préparé ; de même alors les premiers Princes de l'Eglise et les premiers hommes

(1) Orat. 2. de dormitione Virg. Metaphrast. orat. de vita, et dormit. B. Virg. Nicephor. lib. 2. hist. c. 22.

(2) Ibid.

(3) S. Dionys. lib. 3. de divinis nomin. Juvenal. Archiep. Hier. in hist. Euthymiaca, lib. 3. c. 40. Andr. Cretens. Orat. 2. de dormit. Deiparæ, etc.

(4) Sophron Serm. de Assumpt. S. Ildefons. Serm. 3. de Assumpt. S. Joan. Damasc. Orat. 2. de dormit. B. Virg.

(5) 2. Reg. 6.

du monde, baissant le cou, reçurent l'arche mystique du nouveau Testament pour la porter au lieu destiné. Ainsi cette bienheureuse troupe prit son chemin par le milieu de la ville vers le Mont des Olives, avec un très bel ordre et une rare modestie, gravité et simplicité. La Psalmodie allait de même air, et les Saints Anges invisiblement rendaient à ce divin gage, qui leur avait été commis, toute sorte de devoirs et d'honneurs. J'ai lu dans Saint Grégoire de Tours (1), qu'il y eut jadis près de la ville de Clermont en Auvergne une Vierge d'une excellente vertu nommée George, laquelle étant décédée, comme l'on commença de lever son corps pour le porter dans l'Eglise de ladite ville, une troupe de colombes se prit à voler autour et à le suivre jusqu'à l'Eglise, où dès aussitôt qu'il fut arrivé elles se posèrent sur le toit et n'en partirent qu'il ne fût inhumé : car alors, comme ayant reçu leur congé, elles s'en retournèrent au lieu d'où elles étaient venues. Le même Saint (2) raconte quelque chose qui est encore plus merveilleux en la vie de Sainte Eulalie, savoir est, qu'autour de son sépulcre il y a trois arbres, qui tous les ans au mois de décembre, auquel se célèbre sa fête, jettent des fleurs toutes semblables à des colombes, blanches comme neige, qui embaument l'air d'une odeur du Paradis et font espérer une bonne année à tous ceux qui sont ès environs ; car s'il arrive par malheur qu'elles viennent à manquer, ce leur est un présage très certain de quelque sinistre accident. Que si les colombes sont destinées à honorer la pureté et l'intégrité, jamais créature ne les mérita mieux que la Vierge des Vierges, laquelle au rapport de Saint Jean Damascène (3) fut la très chaste et très innocente Colombe, qui à ce jour sortit de l'arche de sa prison mortelle, pour aller respirer le pur air de l'éternelle félicité, et de là nous rapporter les bonnes nouvelles de notre paix et de notre réunion avec Dieu.

*Deuxième passe-droit.*

III. Arrivés que furent les Saints Apôtres avec ceux qui les suivaient à la vallée de Gethsémani, où jadis le Sauveur avait sué le sang et l'eau, et où le sépulcre de la Sainte Vierge était ap-

(1) De gloria Conf. c. 34.
(2) De gloria Martyrum, c. 91.
(3) Orat. 2. de Assumpt.

prêté, ils posèrent leur douce charge sur une table dressée à cet effet, et pour lors ils n'y eut ni petit ni grand qui ne voulût donner le dernier baiser et la dernière larme à ce corps. Et ce fut à cette rencontre que les pleurs recommencèrent, et que les sanglots redoublés sortirent d'autant plus fort de leurs poitrines, que moins il leur restait d'espérance de plus revoir celle qu'ils avaient si chèrement aimée. Ils eussent tous été très contents de demeurer là le reste de leur vie : mais enfin il fut question d'interrompre les regrets et de mettre le corps dans le sépulcre, ce qu'étant fait ils reprirent leur route devers Jérusalem, n'ayant autre entretien que les louanges de la Sainte Vierge, les rares exemples qu'elle leur avait laissés, et les faveurs inestimables qu'elle avait reçues de Dieu et tout le monde par son moyen. Et possible disaient-ils avec André de Crète, en la première Oraison qu'il a laissée du trépas de la bienheureuse Vierge ! Quelle merveille est celle-ci, que nous ayons vu renfermée dans une petite bierre, celle qui jadis a enclos dans ses entrailles le Dieu de l'Univers que nul lieu ne saurait comprendre ! Quelle merveille, que celle qui dans son sein a logé le Seigneur, qui repose sur les Chérubins, ait été peu auparavant mise dans le sein étroit d'un cercueil ! Quelle merveille, que les Saints Anges soient descendus en si grand nombre pour honorer le trépas de cette Sainte Dame, comme jadis il honorèrent l'entrée que fit en elle le Roi du Ciel et de la terre !

IV. Tandis qu'ils poursuivent leurs amoureuses plaintes, et qu'ils se retirent tous tristes et abattus, de grâce avançons un peu pour nous prosterner de cœur et d'esprit devant ce saint sépulcre : nous n'y arrêterons pas beaucoup sans être témoins des merveilles de Dieu, et ce sera le second passe-droit de son sacré corps. Car Saint Jean Damascène (1) avec les Pères sus-nommés, fait foi qu'il a tiré des archives de la vénérable tradition, qu'aussitôt que la nouvelle de la mort de la bienheureuse Vierge fut épandue par la ville de Jérusalem, au même instant on vit aborder à son sépulcre du monde sans fin, et que le Sauveur ne manqua pas de faire ressentir à ceux que la dévotion y avait conduits, l'assistance favorable de sa très honorée Mère. Car au seul attouchement de son sacré tombeau, comme auparavant

(1) Orat. 2. cit.

à celui de son corps, les aveugles reçurent la vue, les boiteux le marcher, les sourds l'ouïe, et les malades de toute sorte la guérison du corps, aussi bien que les pécheurs (qui se sentaient aussitôt émus à repentance de leurs fautes) l'entière santé de leurs âmes. En un mot, il n'y eut personne qui retournât de là sans remporter quelque particulière faveur par l'intercession de celle que Dieu voulait honorer en la présence de son corps. Le même Saint Jean Damascène en cote les exemples; mais je n'ai pas le loisir de m'y arrêter.

*Troisième passe-droit.*

V. Car le troisième passe-droit m'attend, c'est l'incorruption de ce saint corps digne tabernacle de Dieu, et vraie arche de l'alliance faite d'un bois incorruptible; je l'appelle incorruptible par grâce et par privilége tant seulement, car pour la nature il avait les mêmes principes que les nôtres, et était sujet aux mêmes accidents. Mais au reste, dit Saint Jean Damascène (1), comment voudriez-vous que la corruption l'eût attaqué, puisque la vie y avait logé? Cela eût été contre tout droit et contre toute raison, et ne pouvait convenir à ce corps porte-Dieu, car c'est le nom que ce Saint lui donne. André de Jérusalem, homme de rare mérite, d'excellente sainteté et doctrine, maintient (2) avec une grande liberté, que la chair de Marie ne souffrit pas davantage de corruption après sa mort, qu'elle en avait enduré à la conception et à l'enfantement du Verbe Incarné. Ce qui fait que Saint Germain, Patriarche de Constantinople (3), lui parle de cette manière : Votre esprit est vivant et jouissant des fruits de l'éternité bienheureuse, et votre chair n'a point passé par les lois du sépulcre pour expérimenter la corruption. L'admirable Saint Augustin emploie une grande partie d'un très beau Sermon qu'il a composé de l'Assomption de la Vierge (4), à la preuve de cette vérité, en voici un petit échantillon : Nous ne nions pas, dit-il, qu'elle n'ait passé sous le commun joug de la mort; mais savoir si la prérogative qu'elle avait d'être le Temple de Dieu pouvait permettre que la même mort la retint prisonnière, et la rangeât sous l'esclavage de la condition commune, la réduisant en poudre et la faisant la pâture des vers, c'est de quoi il

(1) Ibidem.
(2) Orat. 2. de dormitione Virg.
(3) In Hom. de dormitione Virg.
(4) Tomo 9. operum ipsius.

est question : Car comme nous savons que son Fils notre Sauveur n'a point subi la condamnation du premier homme pour le regard des articles qui étaient messéants à sa personne divine ; de même nous avons appris en l'école Chrétienne de privilégier sa Mère, dont la sainteté et la grâce a été telle, qu'elle a mérité singulièrement de loger Dieu venant en terre. Ignorons-nous par aventure qu'elle a un Fils tout-puissant, qui a dit de soi (1) : Tout pouvoir m'a été donné tant en la terre comme au Ciel? Que s'il lui a plu sauver l'intégrité de sa Mère lorsqu'elle l'a conçu, pourquoi ne lui plaira-t-il point d'en avoir encore soin après son trépas, empêchant les indécentes rigueurs, que la mort prétendait exercer sur son corps? Celui qui a pu conserver le sceau de sa virginité en naissant d'elle, aura-t-il pas le pouvoir, ou la volonté lui manquera-t-elle de la préserver de la corruption après sa mort? Il s'agit de l'honneur de l'un et de l'autre, vu que la chair de Jésus est celle de Marie, qu'il a sujet de vouloir honorer et glorifier, non seulement en sa propre personne, mais encore en celle de sa Mère ; vu qu'il est très raisonnable que son trône et son lit nuptial se retrouve où il est lui-même, et qu'un trésor si précieux ne pourrisse point dans la terre, mais qu'il soit très soigneusement conservé dans le Ciel. Ce que je n'avancerais jamais si je ne formais une conception tout autre de ce sacré corps que du mien, qui n'a rien qui le puisse exempter de la loi générale de la corruption. Mais pour le regard du sien, outre que c'a été le dépositaire des grâces de Dieu les plus signalées qu'il ait jamais fait voir çà-bas, nous avons la promesse indubitable qu'il nous a donnée de vouloir avoir ses serviteurs près de soi (2). Que si cette faveur est reservée à ceux qui lui auront rendu quelque service, que dirons-nous de celle qui l'a nourri, l'a servi et l'a assisté jusqu'à la mort ; si elle n'est près de lui, où la faudra-t-il donc loger? s'il a un tel soin de ses amis, qu'il empêche qu'un seul cheveu de leur tête ne s'égare, s'il a contregardé sains et entiers les trois enfants dans la fournaise et Daniel dans la fosse aux lions, comment s'oublierait-il de sa Mère, à qui il a conféré des grâces et des faveurs incomparablement plus grandes? Voilà un petit extrait du riche discours de ce grand Prélat d'Afrique.

(1) Matth. 28. (2) Joan. 12.

*Quatrième passe-droit.*

VI. Le quatrième passe-droit de ce saint corps, est, qu'il a été tout soudain réuni à son âme glorieuse pour être emporté dans le Ciel. Saint Jean Damascène l'assure en l'une et en l'autre Oraison qu'il a écrite du trépas de la Vierge. Car à la première, il lui parle ainsi : Votre corps immaculé n'a point été laissé en terre, mais il a été porté au Ciel, comme celui de la Reine de l'Univers et de l'unique Mère de Dieu. A la seconde, il témoigne après les anciens Ecrivains (1), que cela même arriva au troisième jour après sa mort, et ce à très juste raison. Car il était bienséant, dit-il, que celle qui avait reçu dans son sein le Créateur de toutes choses fût reçue dans les Tabernacles Eternels ; il fallait que la fille bien-aimée fût admise à la maison de son Père, et que la Mère fût reconnue comme Dame et Maîtresse au Royaume de son Fils. Glycas, fameux historien, le confirme en la troisième partie de ses Annales, disant que jaçoit que la sainte Vierge ait été sujette aux lois de la nature quant à la mort, et qu'elle ait été mise dans le tombeau ; ce néanmoins elle a tenu la nature en échec, en ce que ni le sépulcre ni la mort n'ont pu empêcher qu'elle n'ait surmonté la dureté du monument, et malgré lui ne se soit tirée hors de la prison sans y laisser autre gage que ses suaires, à l'imitation de son Fils. L'Empereur Léon, dit communément le Sage ou le Philosophe, excellent Panégyriste de la Mère de Dieu, en une Oraison qu'il a composée de son trépas, qu'il n'appelle point autrement que sommeil, à la façon des autres Auteurs Grecs, lui adresse ces belles paroles : O Vierge Sainte, qui avez emporté le prix des bénédictions de Dieu, qu'est-ce que vous avez reçu aujourd'hui de celui qui seul est grand en tout ce qu'il fait ? qu'est-ce que nous voyons ? qu'est-ce que nous entendons ? quel spectacle avons-nous devant nos yeux ? Est-ce pas vous, ô Sainte Dame, vraie arche de sanctification, lit nuptial du céleste Epoux, unique trône de Dieu, qui êtes aujourd'hui portée dans le magnifique temple que les mains du Tout-Puissant ont bâti là-haut ? Est-ce pas vous qu'il a élevée par dessus tous les chœurs des

(1) Juvenalis Archiepis. Hieros. in Eutymiaca hist. lib. 3. c. 40. Metaphrast. orat. de vita, et dormit. B. Virg. Nicephor. lib. 2. hist. Eccles. cap. 23.

Anges ? Vous, dis-je, de qui il a emprunté la robe de notre mortalité, qu'il honore à présent en votre personne ? Est-ce pas pour vous recevoir selon vos mérites que les bienheureux Esprits se mettent en rang ? Ainsi parle ce grand Prince et ce grand dévot de la Vierge, qui me donnerait une belle occasion, si je la voulais prendre, de décrire la seconde réception, qui fut faite au Ciel à notre princesse, lorsque trois jours après la première, sa bienheureuse âme accompagnée derechef de toute la Cour céleste et du Roi de gloire son bien-aimé Fils, descendit au sépulcre pour se rejoindre à son corps, lequel soudain ayant quitté les restes de la mortalité parut plus net qu'une perle Orientale, plus luisant mille fois que le Soleil ; et, à l'insu de tout ce qui était çà-bas, s'alla rendre au trône qui lui était préparé, avec un triomphe tout nouveau (1), que j'aime mieux laisser penser que l'obscurcir avec mes paroles.

*Cinquième passe-droit.*

VII. Avant néanmoins que de passer outre pour contempler le demeurant des prérogatives de ce saint corps, j'en rencontre une cinquième dans le tombeau même qu'il vient de quitter, puisque toutes les grâces dont ce marbre insensible a été honoré de Dieu, ne lui ont été accordées qu'en faveur du gage qu'il a reçu. Saint Jean Damascène (2) me semble avoir bien rencontré, lorsqu'il parle au monument de la très sacrée Vierge ne plus ne moins que s'il avait de la connaissance et de la raison. Eh bien ! dit-il, sépulcre le plus honorable et le plus saint qui ait jamais été après celui du Sauveur, où est donc maintenant l'or très fin que les mains des Apôtres vous ont confié ? Que sont devenues les richesses inépuisables que vous avez reçues ? Quelles nouvelles nous donnez-vous de la table mystique et animée de proposition ? Qu'est-il du livre nouveau, où le Verbe Divin a été écrit sans main d'homme d'une façon du tout ineffable ? Quoi de l'abîme des grâces du Ciel ? Quoi de la source des merveilles de guérison ? Quoi de la fontaine de vie ? Quoi pour parler plus clairement, du corps très aimable de la bienheureuse Mère de Dieu ? Mais à quel propos, répond le sé-

(1) S. Athanas. hom. de Sanctiss. Deipara. Sophron. Serm. de Assumpt. S. August. Serm. de Assumpt. et alii plurimi apud Christoph. a Castro hist. Deipar. c. 20. nu. 10.

(2) Orat. 2. de dormit. S. Mariæ,

pulcre, cherchez-vous celle qui est vivante, dans la maison de la mort, et pourquoi m'en demandez-vous compte, comme s'il était en mon pouvoir de résister aux divines ordonnances? C'a voirement été à mon grand regret que je m'en suis dessaisi; mais, au reste, quoiqu'il m'ait quitté, si n'a-t-il pas pourtant laissé de bien payer sa demeure. Car j'ai hérité de ses draps mortuaires plus précieux que toutes les richesses du monde, il m'a embaumé d'une céleste odeur, il m'a rempli d'une vertu divine, il m'a fait un temple digne de tout honneur et a posé autour de moi un corps de garde choisi et tiré de la garnison du Ciel. Dès lors je suis devenu la terreur des démons, le soulagement des affligés et l'asile des pécheurs. Venez, accourez, qui que vous soyez, qui désirez la délivrance de quelque mal, ou la jouissance de quelque bien, car Dieu n'a point mis de bornes à ses largesses, depuis qu'une fois j'ai reçu la fontaine de joie et la riche veine des célestes trésors.

*Sixième passe-droit.*

VIII. Finalement, pour venir au corps glorieux de cette Reine triomphante, la dernière prérogative de celles que j'ai dessein de recueillir, est que par dessus toutes les rares qualités que nous avons coutume de nommer les douaires des corps bienheureux, dont elle jouit d'une manière très excellente, le sien a une certaine splendeur très particulière et incommunicable à tout autre, comme une participation de l'éclat inexplicable, qui sort de celui du Sauveur : splendeur qu'elle possède en titre de Mère de Dieu comme la marque de sa royauté et du pouvoir absolu qu'elle a en la Cour de son Fils; splendeur si douce et si aimable, que je ferai voir un peu plus bas (1), que l'une des premières gloires accidentelles des bienheureux est de voir cette désirable face qui surpase toute beauté. Saint Bernard le dit clairement au premier Sermon qu'il a fait de son Assomption, et voici ses propres termes : Aujourd'hui la glorieuse Vierge montant au Ciel a comblé de joie les citoyens de là-haut par un accroissement d'allégresse tout extraordinaire. Car si l'âme du petit Jean-Baptiste la sentant seulement au travers de sa prison maternelle, fondit toute en douceur à mesure qu'il l'entendit

(1) Cap. 13.

parler ; quelle doit être la réjouissance de ceux qui ont le bien d'entendre sa douce voix, de voir sa très agréable face et de jouir de sa bienheureuse présence ? Quant à nous, mes bien-aimés, poursuit ce Saint, il ne faut pas estimer que le sujet que nous avons de nous réjouir avec eux soit petit, vu que tout le monde se ressent de la gloire de Marie ; mais spécialement le Ciel où nous sommes, attendu qu'il a reçu un surcroît inexplicable de clarté depuis que la lampe virginale a été posée sur le buffet d'honneur. O face adorable ! ô visage divin, que les Saints Anges désirent de contempler, quand aurons-nous le bonheur de vous voir à découvert, et de participer à la douceur que votre sainte présence répand en toute l'étendue du Paradis ?

§. IV. — Des excellences nonpareilles de sa très sainte âme.

I. Hincmar, Archevêque de Reims, en la vie de Saint Remi, son prédécesseur, raconte que le jour étant venu auquel le grand Clovis, premier Roi Chrétien des fleurs de lis, devait être baptisé, ce saint homme voulant rendre la célébrité la plus auguste que faire se pourrait, pour attirer les cœurs Français à l'amour de la Religion Chrétienne, il fit tendre les rues, depuis le Palais Royal jusqu'à l'Eglise, des plus riches tapisseries qu'il put rencontrer, et les fit couvrir en haut de lits de soie, de tapis exquis, d'autres riches étoffes, et en bas de verdure et de fleurs ; et que de plus il parfuma tout le chemin d'une senteur céleste, en sorte que comme le Roi sortit avec sa Cour accompagné de ce vénérable vieillard qu'il conduisait par la main, il ne se put tenir de lui demander : Eh bien, mon père, est-ce ici le Royaume dont vous m'avez tant parlé et que vous m'avez si souvent promis ? A quoi le Saint répartit : Sire, il y a bien à dire, ce n'est que le commencement du chemin par où l'on y arrive. J'aurais ici quelque occasion d'en dire autant du sujet que nous traitons. Car il se pourrait bien faire que quelqu'un ayant ouï tant de grandeurs de la Mère de Dieu, se serait persuadé qu'il n'y aurait rien plus à dire, et que nous serions arrivés au comble de ses excellences. Mais il s'en faut bien, puisque, jusqu'à présent, nous n'avons fait autre chose que de la conduire au Temple de la gloire, où elle doit recevoir le comble des honneurs éternels. En effet le Saint Archevêque de

Candie voulant préparer les esprits au discours qu'il fait des grandeurs de la Vierge, après avoir (1) dit que c'est trop s'arrêter au dehors sans entrer dans le Saint des Saints, après leur avoir fait espérer d'y rencontrer quelque chose de plus grand que tout ce qu'ils ont aperçu à l'entrée de ce Temple mystique, il les avise qu'avant toutes choses il faut qu'ils purifient leurs lèvres par l'attouchement du charbon Séraphique et leurs entendements par un rehaussement de pensée, et par un courageux mépris de toutes les affections terrestres, et que sans une faveur bien particulière de la même Vierge, ils ne peuvent espérer d'être admis à la recherche de ses grandeurs. Partant ce sera sous votre faveur, Sainte Mère, que j'entrerai dans ce Sanctuaire pour y considérer les excellences de la gloire, qui a été communiquée à votre très sainte âme, quoique je m'aperçoive très bien que j'en dirai trop peu de chose pour n'en pouvoir supporter l'éclat. Mais possible sera-ce encore trop pour moi, qui me devrais bien contenter de me prosterner à vos pieds, sans prendre l'assurance de lever les yeux pour vous regarder au visage.

*Première excellence.*

II. La première excellence de la gloire de la Mère de Dieu, consiste en l'union de sa bienheureuse âme avec la Très Sainte Trinité, première fontaine de gloire. Car à peine eut-elle mis le pied dans le Ciel, que Dieu tirant le rideau, qui auparavant l'empêchait, lui fit voir dans le secret de sa divine face des merveilles incompréhensibles de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Sur quoi j'aurais bien des choses à dire, si les discours qui ont été faits ci-devant de l'immensité de sa grâce ne m'épargnaient une bonne partie du temps que j'y devrais mettre. Mais, présupposé que la grâce que nous recevons en cette vie, et que nous faisons profiter avec nos actions vertueuses, n'est autre que la semence de la gloire, et que la gloire se donne là-haut à proportion de la grâce, il faut de nécessité conclure que la grâce ayant été sans mesure, la gloire l'est quant et quant ; et par conséquent que voyant Dieu, jaçoit qu'elle soit bien éloignée de le comprendre, néanmoins elle découvre plus de perfection et de grandeur en la divine essence, que ne font les plus

(1) Andr. Cretensis Orat. 1. de dormit. Deip.

hauts Chérubins et les plus excellents Séraphins. C'est ce que signifie Saint Jean-Chrysostome, lorsqu'il dit en sa Liturgie, qu'elle est incomparablement plus glorieuse que les Séraphins : et Saint Laurent Justinien (1), quand il assure que toute la félicité que nous admirons ès bienheureux se rencontre avec un très grand avantage en Marie, et que de là procède l'étonnement des Anges lorsqu'ils demandent qui elle est. Saint Ephrem, disciple de saint Basile, dit (2) avec Saint Jean-Chrysostome, que sans comparaison elle devance en gloire tous les bienheureux ; que c'est la merveille du monde, qui surpasse toutes les autres merveilles ; enfin que c'est la couronne de tous les Saints, mais si brillante, qu'elle éblouit les yeux de ceux qui la regardent. Le bienheureux Pierre Damien parle nettement, et maintient (3) qu'elle ne surmonte pas seulement chacun d'eux en particulier, mais encore qu'elle les surpasse tous en général ; qui est à dire qu'elle seule possède plus de gloire essentielle, que n'en ont tous les bienheureux ensemble. Et de fait, puisque ce même excès a déjà été conclu et arrêté au fait de la grâce, ce doit être une chose résolue pour le regard de la gloire. « Marie est un Ciel nouveau, une terre nouvelle, un abîme de grâce. Mais qui mesurera la hauteur de ce Ciel, la largeur de cette terre, et la profondeur de ce vaste abîme ? La connaissance en est réservée à Dieu seul, qui l'a rendue si grande en grâce, en gloire, en puissance, en miséricorde ; je dis en grâce et en gloire, car la gloire est toujours conforme à la grâce, elle est exaltée par dessus tous les Chœurs des Anges dans le Royaume des Cieux, comme chante l'Eglise, et elle fait elle-même un Chœur séparé, où Dieu est plus honoré, où il règne avec plus de gloire, où il repose plus délicieusement, qu'en tout le reste de ses créatures. Elle seule, par la grandeur qui lui est propre, regarde les personnes divines, comme dépendantes de leurs propriétés adorables, et ce seul Chœur de la sacrée Vierge rend plus d'hommage à l'essence et aux perfections divines, que tous les Anges et tous les Elus ensemble, et Dieu l'aime plus elle seule qu'eux tous, ce qui n'amoindrit pas sa charité vers ses enfants (4). » C'est l'avis du bienheureux Saint Ilde-

(1) Serm. 1. de Assumpt.
(2) Orat. de laudibus Virginis.
(3) Ser. de Assumpt.
(4) La R. Mère de Blémur.

fonse, quand il dit (1), que tout ainsi que ce qu'elle a fait est incomparable, et ce qu'elle a reçu est ineffable, de même le prix de la gloire qu'elle a mérité est incompréhensible. Ce qui lui fait dire au sermon suivant, que, pour le pouvoir mesurer, il faudrait auparavant savoir de quelle abondance de grâce a été remplie celle qui a accueilli l'auteur de la grâce, et le Dieu de la Majesté venant en ce monde. C'est pourquoi il conclut (2), qu'il n'y a nul moyen d'y atteindre. Saint Bernard (3) ajoute que si l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, et si le cœur humain n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, c'est folie de vouloir expliquer ce qu'il a apprêté à celle qui l'a engendré, et ce dont personne ne doute, qui l'a aimé sans comparaison plus que tous les autres. « Heureuse mille fois cette Sainte Dame, et lorsqu'elle reçoit le Sauveur en sa maison, et lorsque, pour récompenser son hospitalité, il l'a placée dans le lieu le plus élevé et le plus glorieux qui fût au Ciel, et l'a fait asseoir à sa main droite, afin qu'elle puisse dire maintenant avec l'Epouse (4) : Je suis assise à l'ombre de mon bien-aimé, et les fruits qu'il me fait goûter sont infiniment doux (5). » Les paroles de ces grands Saints me font en quelque façon comprendre un petit mot, mais au reste fort pressant, que dit un jour un bon serviteur de la Reine du Ciel. Ce fut le bienheureux Stanislas Kostka, Novice de la Compagnie de Jésus, lorsqu'étant interrogé par le Père Hiérôme Platus, son Confesseur, de ce qu'il lui semblait de la fête de l'Assomption qui se devait célébrer le lendemain, il répondit qu'à ce jour-là Dieu avait créé une nouvelle gloire au ciel pour sa très Sainte Mère. A vrai dire, il le fallait ainsi, puisque au-dessous de la très adorable Trinité, il n'y en avait pas assez pour égaler les mérites de la Mère de Dieu, et qu'elle seule en devait plus posséder à sa part, qu'il n'en avait créé jusqu'alors pour tous les bienheureux, voire qu'il n'en devait créer jusqu'à la fin des siècles.

Pourquoi donc ne lui appliquerai-je pas avec tout respect, la belle remarque que fait Saint Grégoire de Nysse en une Oraison de l'Ascension, qu'à l'arrivée du Sauveur les Anges avant-courriers ne dirent pas à ceux qui étaient dedans : Ouvrez vos

(1) Serm. 2. de Assumpt.
(2) Serm. 2.
(3) Serm. 1. de Assumpt.
(4) Cant. 2.
(5) La R. Mère de Blémur.

portes, Princes du Ciel; mais ils leur dirent : haussez vos portes, d'autant que la Majesté de celui, disons par proportion de celle qui y devait entrer, était si grande, que les portes ordinaires du Ciel ne la pouvaient pas contenir. O s'il nous était loisible, s'écrie encore un coup Saint Ildefonse (1), de savoir jusques à quel excès de contentement elle est arrivée aujourd'hui ! O si nous pouvions savourer la douceur du Paradis où elle a été reçue ! O si nous pouvions comprendre les honneurs qui lui ont été rendus par toute la Cour céleste ! O s'il nous était loisible d'entrer dans le sacré cabinet des grandeurs qui lui ont été montrées, où serait notre cœur de joie et d'étonnement ? Mais ce sont des souhaits qu'il est plus aisé de faire que d'en attendre l'accomplissement. Car, comme remarque Pierre Damien (2), il n'y a que celui-là seul qui l'a élevée à cette gloire, et elle qui en jouit, qui la puissent expliquer. Et de moi je ne doute nullement que Saint Augustin ne dit aussi franchement à ce propos, qu'il a déjà fait à un autre semblable ci-dessus, qu'il tient pour assuré que celle-là même qui a reçu tant d'honneur n'en comprend pas toute l'étendue. Partant, contentons-nous de savoir qu'elle est entièrement absorbée dans l'océan des divines grandeurs, et qu'au moyen de la lumière de gloire elle entre plus avant que nul autre dans la lumière inaccessible de la divinité, pour y contempler le Père dans le Fils, le Fils dans le Père, et le Saint-Esprit dans tous les deux ; pour y reconnaître la hauteur des richesses de la science de Dieu, pour y découvrir les mystères cachés dès l'éternité, et nommément ceux de notre rédemption, qui, pour la plupart, ont été accomplis en elle et avec elle, pour y être transformée de clarté en clarté par l'esprit de Dieu, et pour être remplie du torrent de délices qui suit cette bienheureuse possession ; « et il n'y a point de langue, même angélique, qui puisse expliquer la gloire d'une Mère de Dieu, sa divine consommation en la personne du Père, qui est son Epoux, en la personne du Fils, dont elle est la véritable Mère, en la personne du Saint-Esprit, dont elle est le Temple et le Sanctuaire. Il n'y a point d'esprit assez pénétrant, assez vif et assez lumineux, pour atteindre à la manière de transformation en Dieu d'une créature qui lui est si intime. Ce ne sont pas ici

(1) Serm. 1. de Assumpt. (2) Serm. de Assumpt.

des paroles en l'air, la grandeur de notre Souveraine ne consiste pas au choix de l'expression, dont la faiblesse humaine s'efforce de célébrer ses louanges ; ce sont des vérités appuyées sur l'Ecriture et sur la doctrine des Pères (1). »

*Deuxième excellence.*

III. La seconde excellence de sa gloire a plus de proportion avec notre capacité, d'autant qu'elle regarde les effets qui sortent de Dieu, comme première cause et souveraine idée de toutes choses, qui sont les échelons ordinaires par où nous arrivons à lui. Pour quoi mieux entendre, il faut se souvenir de ce que nous apprenons en l'école de la Théologie (2), que les bienheureux qui jouissent de Dieu, ne voient pas seulement ses perfections intérieures, mais que de plus, comme il est un miroir très clair, qui représente tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, ils découvrent dans Dieu au travers de son essence féconde les choses qui se passent hors de lui. Bien est-il vrai qu'il y a une grande différence entre cette divine glace, pour parler ainsi, et les miroirs dont nous nous servons çà-bas. Car ceux-ci étant natures mortes, insensibles et sans liberté, ils nous représentent par nécessité tout ce qui leur est mis au devant avec une due proportion ; mais il en va bien autrement en Dieu, qui étant un miroir intellectuel, volontaire et libre au dehors en ses représentations, fait voir à ceux qui sont admis à la jouissance de sa glorieuse face, ce qui lui plaît, et leur cache ce que bon lui semble. Et jaçoit que ce soient lettres closes pour nous, qui ne parlons de ces mystères cachés que comme les aveugles discourent des couleurs ; néanmoins, autant qu'il nous est permis de nous conduire dans l'intelligence de ces secrets à l'aide des Saintes Ecritures, de l'autorité de l'Eglise et de la raison, nous disons que pour l'accomplissement de la félicité de chaque bienheureux, il est comme nécessaire d'une nécessité de bienséance, qui oblige Dieu à sa façon, spécialement là-haut, où il déploie les trésors de sa gloire à ses fidèles serviteurs, qu'ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leur état ; autrement ils auraient quelque désir raisonnable, qui ne serait pas satisfait, et par conséquent il y aurait du défaut en leur bonheur. De sorte que

(1) La R. Mère de Blémur. (2) S. Tho. 1. p. q. 12. etc.

pour accomplir de tout point le contentement de quelque Prince bienheureux, Dieu lui fait voir tout ce qui se passe en son état ; et de même à un Fondateur de Religion tout ce qui appartient à son Ordre, à un père ce qui est de sa famille, et à tous en particulier les prières qui leur sont adressées, et les divers succès des affaires qu'il veut mener à chef par leur entremise. Car leur charité étant indiciblement accrue aussi bien que le pouvoir qu'ils ont de nous bien faire, la raison veut qu'ils connaissent ce qui se passe autour de nous pour être par ce moyen incités à nous apporter le secours qui nous est nécessaire en nos misères, et recevoir la satisfaction qui leur revient des bonnes issues des affaires qu'ils ont maniées. Ce que je dis sans avoir intention de resserrer la magnificence de Dieu à ce qui touche précisément l'état d'un chacun, mais seulement pour donner à connaître qu'il n'est personne là-haut, à qui pour le moins il ne donne ce surcroît de contentement.

IV. Et voilà le chemin ouvert pour dire avec assurance que la Sainte Vierge découvre plus de choses en Dieu qu'aucun des Saints qui soit là-haut ; mais encore qu'elle en voit davantage que tous tant qu'ils sont, et pour le faire court, qu'elle voit tout (1) ce que Dieu même aperçoit avec la science que nous appelons de vision, qui n'est autre que la connaissance que Dieu a des choses qui ont été, qui sont, ou qui doivent être en quelque différence de temps. La raison de ceci est la même que je viens de déduire, savoir est, que tout ce qui a été, qui est et qui sera, se rapportant finalement à l'accomplissement de la prédestination des élus, il n'excède point l'état de la Mère de Dieu, laquelle, comme je dirai plus au long au second Traité, a été choisie pour Médiatrice du salut de tous les hommes, pour instrument de leur prédestination, pour Reine et pour Dame souveraine de tout le domaine de Dieu. J'excepte seulement par honneur et par devoir les actions intérieures du Sauveur. Car étant sans comparaison supérieur à sa Mère en gloire et en perfection, il n'est pas raisonnable qu'elle entre si avant dans le secret cabinet du Prince sans sa permission. Mais cela seul excepté, je dis encore une fois, que tout ce qui est présent à l'immuable éternité de Dieu, comme devant être en quelque dif-

(1) Suarez Tomo 2. in 3. p. d. 21. sect. 3. etc.

férence de temps, est connu de la glorieuse Vierge à mesure qu'elle jette les yeux sur la souveraine essence de Dieu. C'est, comme j'estime, ce qu'a signifié en termes exprès Saint Germain, Patriarche de Constantinople, lui disant (1) : Votre esprit, ô sainte Dame, vit en toute éternité. Vous découvrez tout, et votre vue se porte à la connaissance de toutes choses. De grâce ne sortons pas d'ici sans considérer la bonne part que nous avons à cette excellence. Car il ne nous doit pas être indifférent que nous soyons aperçus de notre bonne Mère, qu'elle voie ce qui se passe autour de nous, qu'elle soit savante de toutes nos nécessités, et qu'elle connaisse les effets de ses miséricordes sur nous, parce que, comme elle ne manquera jamais d'un cœur de Mère en notre endroit, ainsi devons-nous espérer d'un côté que sa vue nous sera toujours très favorable et de l'autre nous empêcher par cette même considération de commettre en sa présence chose aucune qui soit capable d'offenser ses yeux.

*Troisième excellence.*

V. Je passe à la troisième excellence, qui regarde sa gloire accidentelle. C'est ainsi que nous appelons certaines recrues de gloire qui surviennent extraordinairement aux Saints, ou qui sont particulièrement attachées à quelque sorte et condition de personnes. Je dis, et il est vrai, qu'il y a certaines recharges de gloire accidentelle, dont il plaît à Dieu de favoriser ses fidèles serviteurs qui sont là-haut. Car jaçoit que leur félicité soit un état invariable pour le regard de la gloire essentielle, si est-ce que quant à ce qui concerne la gloire accidentelle, comme Dieu chérit infiniment ses Saints, aussi leur prépare-t-il de temps en temps de nouveaux sujets de réjouissance, soit en leur découvrant quelque heureux succès concernant l'avancement de son honneur, où ils sont tous intéressés, soit en augmentant leur félicité par les fruits des bons exemples et des saintes institutions qu'ils ont laissées çà-bas, soit en éclairant leurs âmes, selon qu'il lui plaît, des rayons d'une soudaine lumière, et excitant en eux quelque tressaillement d'allégresse extraordinaire, le tout selon son bon plaisir. En quoi il est clair que la Mère de Dieu n'a personne qui la devance, non pas même qui la seconde, tant à

(1) Serm. de Assumpt.

cause de la conjonction qu'elle a avec le principe de tous ces contentements, qu'à raison de sa très éminente qualité. Car comme cause universelle elle participe de droit à toutes les joies particulières des Saints, sans parler de celles qui lui conviennent privativement.

VI. Les autres surcroîts de gloire accidentelle sont donnés comme par état, aussi sont-ils stables et affectés à certains ordres et conditions particulières des Saints, et réservés à quelques services signalés, qui ont été rendus à Dieu en cette vie. Telles sont les récompenses privilégiées que nous appelons auréoles ou lauréoles des Saints Martyrs, des Docteurs et des Vierges. J'ai déjà dit plus d'une fois, que la Mère de Dieu porte les clefs de tous les priviléges et qu'elle entre partout, et quand il serait question d'en produire les preuves, le différend serait bientôt vidé. Car pour la guirlande de virginité nul ne doute qu'elle n'en ait emporté le prix. Quant à celle des Docteurs, en ayant fait l'office, comme j'ai déclaré ci-dessus, elle lui est aussi acquise, vu nommément ce que l'Ange de la Théologie enseigne (1), que pour l'obtenir il n'est nullement nécessaire d'avoir fait profession publique de prêcher, ou d'enseigner, mais qu'il suffit d'avoir expliqué et déclaré aux autres les mystères de la Religion. Il y aurait possible plus de difficulté pour le regard de la couronne particulière des Martyrs, présupposé qu'elle n'ait point passé de cette vie par l'effort d'une mort violente. « Un très grand nombre de Docteurs assurent qu'elle en acquit la qualité au pied de la Croix, puisqu'elle y ressentit toutes les peines de son fils ; que son âme était crucifiée avec lui, qu'elle était percée de ses épines ; qu'elle était déchirée de ses clous, et que les ruisseaux de son sang noyaient son cœur dans une mer d'amertume ; car s'il est insupportable à une mère de voir mourir son fils dans un lit, honoré et regretté de tout le monde, quels étaient les sentiments de cette innocente Mère, en assistant au cruel supplice de son fils, parmi le bruit d'un peuple insolent? Saint Bernard a bien sujet de la nommer plus que martyre. En effet on trouve en cette âme affligée la force et la charité des Martyrs, et on demeure d'accord qu'elle donne plus que sa vie, en donnant la vie de son Fils, par une profonde soumission à la volonté

(1) In 4. dist. 49. q. 5. art. 5.

du Père. Tous les amis de Jésus, qui eurent la grâce d'assister à sa mort, sans se soucier ni du mépris ni de la rage de ses ennemis, acquirent dès lors la glorieuse couronne du Martyre, par une sainte participation de ses tourments et de sa mort : et c'est pourquoi nul d'entre eux n'a perdu la vie par les ennemis de la foi, le Fils de Dieu leur ayant conféré un autre Martyre, moins connu sur la terre, mais plus signalé dans le Ciel.

« Ce fut au temps de la douloureuse Passion, que Marie devint une Mère de douleurs, ayant toujours été conforme à tous les états de son Fils. Jésus souffre par l'ordonnance du Père, et par le mouvement de son propre zèle, et la Sainte Vierge par compassion de son Fils souffrant, et peut-être encore par l'opération du Père, imprimant en elle le deuil de son Fils. Disons donc que non seulement elle a mérité la gloire des Martyrs, mais encore qu'elle en a été revêtue comme la Reine de tous les Martyrs (1). »

Mais qui considèrera ce que dit Saint Anselme (2), que tous les tourments des Saints Martyrs ont été légers en comparaison des souffrances de la Mère de Dieu, et qu'elle ne les eût jamais supportées sans une assistance extraordinaire de celui pour qui et avec qui elle souffrait ; qui pèsera ce que remarque Saint Ildefonse (3), qu'encore que son corps n'ait point été traversé de l'épée matérielle, son âme a été transpercée du glaive spirituel d'amour et de douceur d'autant plus rude, que les blessures de l'âme sont plus cuisantes que celles du corps et que si le bourreau lui a manqué, elle n'a pas manqué au bourreau, tenant toujours bon au pied de la Croix ; qui examinera ce que dit (4) le vénérable abbé Guerric, que depuis qu'elle eut enfanté le Sauveur elle endura le martyre d'une continuelle langueur; langueur de crainte, à cause des embûches qu'on dressait à son Fils ; langueur de douleur, pour les tourments inimaginables qu'elle lui voyait souffrir ; langueur d'amour, pour se voir séparée de l'unique objet de son cœur, qui mettra en la balance ce que dit Saint Bernard (5), que les clous qui perçaient les pieds et les mains du Fils, pénétraient l'âme de la Mère, et que la lance qui n'endommagea que la chair morte du Sauveur trépassé, transperça l'esprit de la glorieuse Vierge, y faisant une telle ouver-

(1) La R. Mère de Blémur.
(2) Lib. de excellentia virg. c. 5.
(3) Serm. 2. de Assumpt.
(4) Serm. de Assumpt.
(5) Serm. in *signum Magnum*, etc.

verture de douleur, qu'elle n'eût jamais survécu si ce n'eût été pour souffrir encore beaucoup davantage : bref qui lira ce qu'écrit Saint Laurent Justinien (1), que lors de la passion de son bien-aimé fils son cœur était un vrai miroir de toutes les douleurs qu'il endurait et une parfaite image de mort, pourra-t-il faire difficulté de l'appeler avec ces mêmes Docteurs Martyre, plus que Martyre et Reine des Martyrs? Tous ces passe-droits de gloire se rendront encore plus remarquables par ce qui se dira de l'excellence du siége où elle a été élevée.

### §. V. — De l'incroyable hauteur de son Trône royal.

A peine se trouvera-t-il un esprit si hardi, que Saint Bernard n'arrête tout court s'il veut entreprendre de parler de la réception qui fut faite à la Mère de Dieu, et de la hauteur du trône où elle est élevée. Car il ne veut pas que nous estimions moins ineffable l'entrée de la Reine des Anges au Ciel, que la descente du Roi de gloire en terre. Voici comme il parle (2) de l'une et de l'autre : Pourquoi pensez-vous que la Sainte Eglise au jour de l'Assomption de la Vierge propose l'Evangile de cette brave Dame qui reçut en son logis le Sauveur (notez qu'il l'entend mystiquement, et qu'il ne parle d'aucune réception, que de celle que lui fit la Bienheureuse Vierge), si ce n'est afin que l'entrée du Fils nous conduise à celle de la Mère, et à ce que nous nous persuadions que la seconde est inexplicable, ne plus ne moins que la première? Et de vrai, qui serait si éloquent, bien qu'il parlât la langue des hommes et des Anges, que de pouvoir déclarer en quelle manière il est arrivé que par la main toute-puissante du Saint-Esprit et par la vertu du Très-Haut, le Verbe qui a fait toutes choses, a été fait chair, et le Dieu de la Majesté, à qui toute l'étendue des créatures est étroite, a été renfermé dans les flancs d'une pauvre Vierge? Si vous êtes d'accord que ce mystère est incompréhensible, comment pensez-vous qu'il soit possible de comprendre le triomphe avec lequel la Reine du monde a été conduite là-haut, et assise au trône de gloire suivant l'honneur qui était dû à la qualité de Mère de Dieu, et la grandeur qui était convenable à un tel Fils? Entre-

(1) Lib. de triumphali Christi agone, c. 21.

(2) Serm. 1. de Assumpt.

prenne après cela qui voudra de décrire la hauteur du siége Impérial de la Reine de gloire. De moi je n'ai garde de m'y hasarder, ce me sera bien assez de coucher sur le papier ce que les Saints en ont dit, encore trouvera-t-on après les avoir ouïs qu'ils sont allés si haut, que si ce n'était des Saints et des grands Docteurs qui parlent, ils ébranleraient possible la créance des plus fidèles serviteurs de la Vierge.

*Notre-Dame est placée au-dessus de tous les Saints.*

II. La sainte Eglise et les Docteurs parlent en trois diverses façons du siége d'honneur qui a été donné à la Mère de Dieu. Premièrement en termes généraux. Ainsi nous chantons avec l'Eglise, qu'elle a été portée au Royaume des Cieux par dessus tous les chœurs des Anges. Ainsi Saint Bernard, et tout plein d'autres Saints que nous avons ouïs ci-devant, la logent par dessus tout ce qui est au-dessous de Dieu. La Vierge, dit-il (1), est aujourd'hui reçue en la sainte Cité, par celui même que jadis elle logea lorsqu'il descendit au château de ce monde. Mais avec quel honneur estimez-vous qu'elle soit accueillie, avec quelle réjouissance, avec quelle gloire? Tout ainsi que lorsqu'il vint du Ciel en terre, elle le reçut au lieu le plus digne et le plus honorable qui fût au monde, savoir est au temple de son sacré ventre ; de même lorsqu'elle est montée de la terre au Ciel, elle a été mise à la place la plus auguste qui y fût. Le même disent beaucoup d'autres que je tais expressément, lesquels étant très fondés sur la raison, ont fait passer pour une maxime indubitable, que la Mère de Dieu fait au Ciel un ordre à part, et qu'elle a une séance particulière au-dessous de la Très Sainte Trinité, indiciblement relevée par dessus tous les autres siéges des Bienheureux.

*Notre-Dame est logée auprès de son Fils, et est assise au Trône avec lui.*

III. Mais quand je viens à considérer la chose de près, et à examiner ce qu'en écrivent de grands serviteurs de Dieu et grands zélateurs de sa gloire, j'aperçois qu'ils parlent si avantageusement de la Sainte Vierge, qu'ils la mettent à la main droite du Sauveur en un trône tout joignant le sien, où vraiment ils la

(1) Serm. 1. de Assumpt.

logent avec son Fils sous un même dais, où ils lui donnent place au Siége Royal de la très adorable Trinité. « Ils assurent qu'elle fut placée à la droite de son Fils, et que le Ciel vit en vérité, ce qui ne s'était passé qu'en figure sur la terre, lorsque Bethsabée venant pour faire une demande à Salomon, ce prince se leva de son trône, pour aller au-devant de sa mère, et commanda qu'on lui préparât un autre trône auprès du sien, afin de la faire seoir à sa droite. Si donc Salomon a rendu cet honneur à sa mère, avec combien plus de sujet le Sauveur aura-t-il placé la Sainte Vierge auprès de lui et à sa droite ? N'était-il pas juste que celle qui s'était toujours trouvée au côté de Jésus-Christ, pour souffrir avec lui, se trouvât aussi à son côté dans le Ciel pour y jouir de la gloire ; et que comme elle avait eu part à ses tourments, elle participât aussi à ses honneurs. O Vierge Sainte, que vous êtes familière avec Dieu ! que vous lui êtes proche ! et que vous avez trouvé une grande grâce auprès de lui (1). » Saint Athanase (2), ce grand et ancien Docteur, lui approprie ce mot du Roi Prophète, où il dit : La Reine a été mise à votre main droite, revêtue de sa robe de drap d'or, et chargée de toute sorte d'atours. Aujourd'hui, dit Saint Ildefonse (3), la Sainte Vierge est couronnée en la compagnie des Anges au Royaume qui lui était préparé dès le commencement du monde ; aujourd'hui sa place est assignée à la droite de Dieu, ainsi que le Psalmiste l'avait long-temps auparavant chanté. Saint Jean Damascène ne se contente pas de cela ; il la met au propre siége de son Fils comme compagne de son bonheur et Reine du même Royaume : Le Roi, dit-il (4), vous a menée dans son cabinet, où vous êtes environnée des Principautés, bénie des Puissances, honorée des Trônes, exaltée des Séraphins, comme vraie Mère par nature et par grâce du Seigneur de l'univers. Vous n'avez pas été enlevée comme Elie, moins encore comme Saint Paul emportée jusqu'au troisième Ciel seulement ; mais vous êtes arrivée jusqu'au Trône Royal de votre Fils, où vous contemplez à loisir sa très aimable face et traitez familièrement avec lui. Saint Augustin ne lui fait pas moins d'honneur. Vous avez passé, lui dit-il (5), les troupes Angéliques, et avez donné jus-

(1) La R. Mère de Blémur.
(2) Orat. de sancta Deipara.
(3) Serm. 1. de Assumpt. Virg.
(4) Orat. 1. de dormit. B. Virg.
(5) Ser. de Assumpt.

qu'au Trône du Roi Souverain. Car le Roi votre Fils vous a élevée au même siége où il a placé ce qu'il a pris de vous, la raison désirant que vous, qui êtes la Reine, arriviez au même faîte d'honneur que celui qui a été engendré de vous. Sophronius en dit tout autant au Sermon de l'Assomption qu'il adresse à Sainte Paule et à Sainte Eustochium sa fille. Voici le jour, dit-il, auquel la glorieuse Vierge est montée jusqu'au plus haut du Ciel, et a été assise au Trône Royal auprès de son bien-aimé Fils. Saint Anselme, parlant de l'inestimable douceur dont le Sauveur a usé à l'endroit de sa Sainte Mère, dit ainsi : Il lui vint au-devant (1) avec les millions de millions d'Anges, et l'ayant fait passer au travers et au-dessus de toutes leurs légions, il lui donna place près de soi au Trône de sa gloire, et quant et quant il lui bailla un pouvoir absolu sur toutes les créatures qui lui obéissent. « En effet, on la nomme communément Notre-Dame, ce qui marque le sentiment de tous les fidèles touchant sa souveraineté et leur dépendance (2). »

IV. Le bienheureux Cardinal Pierre Damien, tout au commencement du Sermon qu'il a fait de la même célébrité, donne l'essor à son esprit, il désire que sa langue verse des ruisseaux de paroles dorées, il supplie la Sainte Vierge d'aiguiser son entendement, de manier sa plume et d'enrichir son langage ; il convie le Soleil à faire un jour extraordinaire, d'autant, dit-il, que c'est le bienheureux jour auquel la Vierge sans pair monte jusqu'au siége du Père Eternel, et prenant place au Trône de la Très Sainte Trinité, elle attire sur soi les yeux de tous les bienheureux Esprits. Vous donnerez aux paroles de ces grands Saints le sens qu'il vous plaira ; pour moi, je me contente d'avoir en partie dégagé ma parole, et de les avoir fait parler en votre présence. Car, puisque je l'ai promis, je n'y entremettrai pas mon jugement ; ce sera trop pour moi de considérer avec le bienheureux Saint Ildefonse, quelle fut en cette journée la joie du Ciel. Et pour commencer par la Sainte Vierge, à qui principalement appartenait (3) cette fête, à votre avis quel fut l'épanouissement de son âme, lorsqu'elle se vit logée près de celui que son cœur avait si long-temps souhaité ? Il y a de l'ap-

(1) Lib. de excellentia Virg. c. 8.
(2) La R. Mère de Blémur.
(3) Ildefons. Ser. 1. de Assumpt.

parence qu'elle lui tint tels ou semblables propos : O mon très honoré Fils, l'ancre de mes espérances, qu'y a-t-il au Ciel ou en la terre, qui soit capable d'arrêter mon cœur hors de vous qui êtes mon unique bien, mon Seigneur et mon Dieu, que je chéris par dessus tout ce qui est aimable au monde, que j'honore et désire de toute mon affection ? Je vous tiens donc et vous possède maintenant sans crainte de vous perdre, et sans appréhension d'être jamais séparée de vous. Vous serez en toute éternité mon sort, mon héritage, mon bonheur, mon unique, mon tout. Que si vous voulez de là passer aux sentiments d'allégresse, dont tout le Ciel fut rempli, douterez-vous (1), dit ce même Saint, que les cent quarante quatre mille Chantres de la Chapelle Royale du Ciel qui sont toujours en la présence du Trône de l'Agneau, tenant en main leurs instruments de musique, n'aient fait aujourd'hui retentir cette sainte maison de l'harmonie du nouveau Cantique, que nul ne peut chanter sinon eux, et qu'ils ne soient venus au-devant de la Vierge, qui est l'une d'entre les sages ? Mais que dis-je l'une, c'est la première entre les premières, et celle qui est toujours au côté de l'Agneau, l'accompagnant partout où les autres le vont suivant.

*Notre-Dame est le Trône de Dieu.*

V. Afin d'acquitter tout-à-fait ma promesse, il ne me reste plus sinon de faire voir que les Saints assurent que la même Vierge, à proprement parler, est le vrai Trône du Roi de gloire. Le Saint Abbé Guerric le dit mieux et plus clairement que nul autre : Gardez-vous bien de croire, dit-il (2), qu'être reçu au sein d'Abraham soit un bonheur comparable à celui d'être admis au sein de Marie ; vu que le Roi de gloire a mis son Trône en elle, lui disant : Venez, ma choisie, et je mettrai mon Trône en vous. Il n'était pas possible de représenter plus naïvement, ni plus élégamment la prérogative de la gloire de cette sainte âme, qu'en l'appelant le Trône de Dieu. Car c'est dire clairement que Dieu ne se communique à aucun des Saints avec tant de plénitude et de familiarité, qu'à celle en qui spécialement il repose. Je sais bien qu'il a promis des siéges (3) à ses

(1) Serm. 1. de Assumpt.
(2) Serm. 1. de Assumpt.
(3) Matth. 19.

Apôtres pour juger avec lui, en considération de ce qu'ils ont tout quitté pour l'amour de lui. Je ne suis pas ignorant de ce qu'il a dit (1) pour encourager ses soldats, qu'il les fera seoir victorieux en son siége, comme il s'est assis lui-même après ses conquêtes au trône de son Père Eternel. Mais comme le mérite de la Mère est tout autre que celui des serviteurs, ainsi est la récompense. Car lui disant qu'il mettra en elle son Trône, c'est autant que s'il lui parlait en cette sorte : C'est trop peu, ma douce Mère, que vous soyez assise près de moi, pour juger avec moi, il faut que vous soyez mon lit de justice, et que je repose d'autant plus particulièrement en vous, que mon dessein est de vous faire comprendre d'une façon privilégiée celui qui est incompréhensible. Vous m'avez porté tout petit en votre giron ; vous me porterez immense et infini tel que je suis à présent en votre esprit. Vous avez été le logis du pèlerin ; vous serez le louvre du Roi. Vous avez été la tente et le pavillon de celui qui avait encore à combattre ; vous serez le char de gloire de celui qui triomphe. Vous avez été le lit nuptial de l'Epoux Incarné, vous serez le siége du Roi couronné. O Roi de gloire, qu'il est véritable que la Sainteté est le propre de votre maison, et que vous y avez donné bon ordre ! Car entrant en elle pour la première fois, vous avez augmenté sa grâce, mais à la seconde vous l'en avez tout-à-fait comblée. Là, vous êtes né comme un homme ; ici, vous avez été glorifié comme un Dieu. Alors vous l'avez faite un sanctuaire de grâce, maintenant vous l'avez rendue le Trône de votre gloire. Je veux bien qu'il s'en trouve quelques-uns parmi les bienheureux esprits, que nous honorons du glorieux titre de Trônes ; je suis d'accord que l'âme du juste s'appelle ès saintes lettres le siége de la Sagesse (2) ; je permets encore qu'on dise que le Ciel est tout plein de siéges, qui ne sont autres que les Saints, et que Dieu repose en chacun d'eux, s'accommodant à eux selon la portée de leurs mérites : mais qu'on ne débatte pas pourtant le droit de la Mère de Dieu, et qu'on ne pense pas la ranger avec le commun. Car, sans leur faire tort, il faut avouer que Dieu a un trône signalé, dont la gloire est relevée par dessus tout ce qui est au Ciel. Je parle de Marie tellement rehaussée au-dessus

(1) Apoc. 3. (2) Sap. 7.

de tous les chœurs des Anges, que la Mère ne voit rien qui la devance que son Fils, la Reine n'a personne qui passe devant elle que le Roi, ni la Médiatrice que le Médiateur. Voilà comme parle ce noble serviteur de la Mère de Dieu. Ce qu'il explique encore plus particulièrement au Sermon suivant, lorsqu'il fait parler le Sauveur en cette sorte : Je vous établirai comme le siége de mon règne ; ce sera en vous et par vous que je rendrai la justice ; ce sera de vos sacrées mains que je recevrai les requêtes des hommes. Nul ne m'a servi plus fidèlement que vous pendant ma minorité, c'est la raison que je vous serve par dessus tous les autres en ma Royauté. Vous m'avez donné l'humanité, possédez en reconnaissance ma divinité. Votre humilité se contentait jadis d'un baiser de ma bouche, sans oser demander plus grande caresse que celle-là ; vous recevrez bien voirement de moi un baiser éternel, mais en sorte qu'attachant mes lèvres aux vôtres, j'unirai mon esprit indissolublement avec le vôtre, d'autant que j'ai souhaité votre beauté avec plus d'affection que vous n'avez désiré la mienne ; et me semble qu'il manquera toujours quelque chose à ma gloire, jusqu'à ce que vous connaissiez pleinement le bien incomparable que je vous veux. Que vos Anges vous bénissent, ô Roi de gloire ; que la gloire de votre Mère fasse encore davantage éclater la vôtre ; et que tout le monde connaisse que comme il n'est point de Fils qui vous ressemble, ainsi il n'est point de Mère semblable à celle que vous avez tant honorée.

### §. 6. — Origine de la Fête de l'Assomption (1).

« L'Assomption de la très sainte Vierge, que nous pouvons nommer la Couronne de toutes les autres Fêtes que la sainte Eglise célèbre en son honneur, est une des plus anciennes, comme nous le pouvons conjecturer d'une Epître de Sophronius à Sainte Paule et à sa fille. L'auteur est contemporain de Saint Jérôme, et même plusieurs lui attribuent cette pièce. Il est vrai que Nicéphore rapporte que l'Empereur Maurice la fit célébrer par tout son Empire ; mais il ne faut pas entendre ceci de sa première institution, mais d'un Edit du Prince, pour la faire rece-

(1) Ce paragraphe est entièrement extrait de l'ouvrage de la R. Mère de Blémur : *Des Grandeurs de la Mère de Dieu.*

voir en Orient, comme elle l'était dans toute l'Eglise Latine. L'Octave y fut ajoutée par le Pape Léon quatrième, qui avait été enfant de Saint Benoît, avant que d'être le Père de tous les Fidèles. Ce saint Pontife fut excité à cette dévotion, pour reconnaître la faveur que la ville de Rome avait reçue de cette puissante Reine, lorsqu'elle la délivra d'un basilic qui faisait un désordre épouvantable dans cette belle cité. Le bienheureux Pierre le Vénérable, Abbé de Cluny, rapporte une autre merveille très avérée de son temps, à savoir que les cierges que l'on allumait la veille de cette grande Fête, dans l'Eglise de Sainte-Marie-Majeure, étaient trouvés à la fin du jour suivant aussi entiers que lorsqu'on les avait allumés, quoiqu'ils eussent brûlé vingt-quatre heures. Le curieux historien de l'Empire des Grecs, Georges Codin, rapporte une coutume remarquable, que l'on observait à la Cour de l'Empereur de Constantinople : Au sortir du dîner, deux officiers entraient dans la salle, et aussitôt l'Empereur se levait sur son estrade, deux pages le soutenant sous les bras, afin qu'il demeurât ferme et qu'il accomplît avec respect la cérémonie suivante. Le premier des officiers portait du vin dans une coupe d'or avec une serviette, et le second un plat d'or avec un morceau de pain, qu'ils appelaient *Panagia;* en approchant ils s'inclinaient profondément devant l'Empereur, et lui de son côté se courbait devant le pain et le vin mystérieux, pendant que toute l'assistance criait : *Panagia, Panagia.* Le grand Maître offrait le pain, dont le Prince mangeait un morceau ; et après avoir avalé une gorgée de vin, il rendait le reste aux officiers, leur souhaitant une longue vie et toutes sortes de bénédictions. Plusieurs ayant recherché l'origine de cette cérémonie, voici ce qu'un moderne en écrit dans l'Horloge des Grecs : Il tient que les saints Apôtres y ont donné commencement, et qu'après la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'ils prenaient leur repas, soit en public ou en particulier, ils laissaient toujours la place la plus honorable, avec un couvert, en mémoire de leur cher Maître, avec qui ils avaient eu l'honneur de manger si souvent. Sur la fin du repas ils divisaient le pain entre eux, chantant ces paroles : *Gloire soit rendue à notre Dieu, Père, Fils, et Saint-Esprit. Le nom de la Très Sainte Trinité est grand. Seigneur* Jésus, *assistez-nous.* Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, ils ajoutaient : *Le Seigneur est ressuscité.* Or il arriva

qu'ayant été tous transportés en Jérusalem pour assister à la mort de notre divine Maîtresse, comme il est dit auparavant, lorsqu'ils furent retournés de Gethsémani au Cénacle, et que trois jours depuis ce bienheureux décès, ils eurent pris leur repas ensemble et pratiqué leur sainte coutume, la Mère de Dieu parut en l'air environnée de lumière et de gloire, ce qui ne leur causa pas moins de joie que d'admiration; au milieu de cette agréable surprise ils s'écrièrent tous d'une voix : *Panagia Deipara, adjuva nos,* c'est-à-dire : *Toute sainte Mère de Dieu, assistez-nous.* Sur quoi elle répondit avec un visage plein de douceur et de majesté : *Je suis avec vous pour toujours.* O Mère incomparable! que cette promesse est consolante, que cette parole est agréable; accomplissez-la, s'il vous plaît, demeurez éternellement avec vos enfants qui sont tous les fidèles de l'Eglise, et ceux que votre divin Fils a bien voulu honorer du titre de ses frères, comme nous l'apprenons du saint Evangile.

« Mais n'était-il pas juste que Notre-Dame ayant été couronnée Reine du Ciel et de la terre, et saluée comme la Souveraine de l'Empire de son Fils, elle fit part de cette bonne nouvelle aux saints Apôtres, avant que le monde en fût informé, puisque le Seigneur Jésus avait observé la même conduite après sa glorieuse Résurrection, et qu'étant sur le point de monter à son Père, il leur apprit sa souveraine puissance, et son dessein d'être éternellement avec eux et avec ceux qui leur devaient succéder. C'est un sujet de très grande consolation pour les enfants et pour les serviteurs de la Mère de Dieu en particulier, et pour toute l'Eglise en général, qu'elle ait bien voulu emprunter les mêmes paroles du Sauveur, pour nous promettre son assistance jusqu'à la fin des siècles. Il est vrai qu'elle y a quelque intérêt, puisqu'elle participe à la Royauté de son Fils, d'une manière singulière, qu'ils ont le même domaine, les mêmes sujets, le même pouvoir, avec cette différence que ce qui appartient de droit à Notre Seigneur Jésus-Christ, n'est accordé à sa sainte Mère que par grâce et par faveur. Mais au reste cette distinction à part, la volonté du Roi de gloire est que sa Mère très aimable soit la Surintendante absolue de son Etat, qu'elle dispose avec lui de ses sujets, qu'elle ait la nomination de tous ses Officiers; il veut qu'elle examine leur conduite, qu'elle veille sur la manière dont ils s'acquittent de leurs charges, qu'elle signe les

grâces qu'il leur accorde, qu'elle dresse les ordonnances et qu'elle agisse en Souveraine avec lui; c'est pourquoi on la nomme, avec grande raison, Gouvernante de l'Eglise, qui est le Royaume spirituel du Fils de Dieu, comme nous l'expliquerons ailleurs avec un peu plus d'étendue.

« Cependant, il faut remarquer ici que ce n'est pas en vain qu'on lui attribue le titre honorable de Reine des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges, et en général de tous les Saints et de tous les justes, que ce n'est pas seulement par l'éminence de sa grâce et de sa gloire au-dessus d'eux tous, mais parce qu'elle en dispose pleinement, et comme leur Reine et leur Dame, selon sa volonté et le besoin des choses où elle les applique.

« L'Ange qui instruisait Sainte Brigitte lui dit un jour, que ce n'avait pas été sans un secret conseil, que la Sainte Vierge était demeurée sur la terre après l'Ascension de Notre Seigneur; que sa qualité de Régente de l'Eglise l'exigeait de la sorte; qu'elle employa cet intervalle pour instruire les Apôtres des mystères qui n'avaient point d'autre témoin qu'elle seule; qu'elle consolait les saints Martyrs, en leur proposant la patience avec laquelle le Sauveur avait souffert l'extrémité de ses douleurs; qu'elle exhortait les Vierges au silence, à la retraite, à la piété, et à n'éviter pas moins l'ambition que l'oisiveté; enfin c'était la femme forte qui gouvernait la maison en l'absence de l'Epoux, avec un soin nonpareil et une bonté charmante; mais je m'écarte de mon sujet. Nous parlerons ailleurs des services très importants qu'elle a rendus à l'Eglise; arrêtons-nous à présent à notre mystère, et voyons comme la Sainte Vierge favorise ceux qui honorent son triomphe.

« Venance Fortunat, un ancien poète ecclésiastique, composa l'Hymne: *O gloriosa Domina*, dont les premières paroles marquent son élévation dans le Ciel, mais qui agréent si fort à notre auguste Maîtresse, qu'elle en donna une preuve signalée; en voici le récit, tiré de la Chronique de Saint François, quinze ans après la fondation de l'Ordre de ce grand Patriarche, en l'année 1222. Il arriva que le gardien du couvent d'Alanguer en Portugal, désirant de savoir laquelle des Hymnes dont se sert l'Eglise plaisait davantage à la Sainte Vierge, il ordonna au novice, qu'il estimait le plus parmi son petit troupeau, de le de-

mander à la Mère de Dieu. Le frère fut surpris de ce commandement ; mais il n'osa pas contredire son Supérieur, ni même examiner si l'obéissance qu'il lui avait prescrite était raisonnable ; il se jette aux pieds du tableau de la sacrée Mère de miséricorde, et lui fait la proposition de son maître. A quoi elle répondit avec son excessive bonté, que c'était l'Hymne *O gloriosa Domina*. Madame, reprit le novice, puisque vous m'avez fait une grâce que je n'eusse pas osé espérer, permettez-moi que je vous représente une peine qui agite mon esprit, et que je vous dise que mon Supérieur prendra votre réponse pour un de mes rêves, et que jamais il n'y ajoutera foi. Hé bien ! dit la bonne des bonnes, je consens à guérir votre inquiétude et à vous donner une preuve qui vous déchargera de tout soupçon ; allez trouver ce gardien si rigoureux, et lui dites de ma part, que pour justifier ma parole et la vôtre, il vienne présentement ici avec sa communauté, et qu'il verra sur mon bras droit mon Fils bien-aimé, qui jusqu'à présent a reposé sur le gauche. Disant cela, elle le changea de situation à la vue de ce dévot novice ; il court, transporté de joie, et rapporte au gardien ce qui s'était passé, ne pouvant assez faire valoir l'incomparable douceur de la Reine de l'Univers. Ce que je vais rapporter n'est pas moins admirable, il est tiré du Ménologe de Saint Benoît, et il appartient singulièrement à la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

« Pendant que la Reine Elisabeth (si fameuse par la persécution qu'elle fit aux Catholiques), gouvernait l'Angleterre, les hérétiques, par son ordre, entrèrent au Monastère de Mäja en Hibernie, la force à la main et la rage dans le cœur ; quarante Religieux, qui vivaient dans ce sanctuaire, voyant bien que leur entrée n'était nullement pacifique, et voulant mourir au pied de l'autel, s'assemblèrent devant le Très Saint Sacrement, où ils attendirent la consommation de leur holocauste, avec une constance digne de l'esprit qui les animait, de sorte que les Calvinistes, les trouvant dans cette disposition, ils leur tranchèrent la tête et les laissèrent nageant dans leur sang.

« Pendant cette cruelle tragédie, le cellérier du Monastère était dehors pour des affaires, et il rentra au moment que les hérétiques furent sortis. Je n'explique point quel fut son trouble lorsqu'il trouva la maison abandonnée, et que cherchant de tous

côtés, il ne rencontrait pas un de ses frères ; il se douta bientôt que les hérétiques y avaient passé ; mais il en fut certain quand il eut découvert toute sa bienheureuse Communauté couchée par terre, abîmée dans un fleuve de sang, et le chœur de l'Eglise comme une boucherie. Tout ce qu'il put faire dans une si triste aventure, ce fut de verser des larmes sur les Saints Martyrs, de plaindre son infortune et d'envier leur bonheur; il poussait des gémissements si douloureux, et il formait des plaintes si tendres, qu'elles eussent donné de la compassion aux âmes les plus dures et les plus insensibles.

« Ce qui augmenta encore sa peine, ce fut de ne pouvoir célébrer l'Office de l'Assomption de la Mère de Dieu, dont il était la vigile, étant seul pour chanter Vêpres, et que d'ailleurs selon le langage de l'Ecriture : La musique et les larmes ne sont pas d'intelligence. Il se met à genoux, et s'écrie dans l'amertume de son cœur : Vous savez, Vierge très pure, notre unique Dame et notre Protectrice, avec quel soin, avec quel zèle et avec quel amour on vous a toujours honorée en cette maison, avec quelle révérence toutes vos fêtes y ont été célébrées, pourquoi donc souffrez-vous qu'aujourd'hui, et dans une si grande solennité, elle soit négligée de la sorte? Il était si touché de cet article, que la Mère de Dieu prit la peine de le consoler, mais d'une manière dont le récit causera de l'admiration à tous les siècles. Il entend premièrement sonner les cloches du Monastère, sans que personne les touchât, puis il vit tous les corps morts des Saints Martyrs se lever de terre en prenant chacun sa tête, et la remettant en sa place naturelle ; ensuite ils se rangèrent dans les siéges, et l'abbé commença les Vêpres, qui furent continuées par cette illustre compagnie, mais d'un chant si doux et si harmonieux, que jamais musique ne fut si agréable. Chaque Martyr paraissait avec un filet rouge à l'entour du cou ; il portait une couronne sur la tête et tenait une palme dans ses mains, et ce fut en cette figure pleine de majesté qu'ils chantèrent l'Office de la Reine des Martyrs, en présence du dévot cellérier, tout ravi d'un tel prodige. Vêpres achevées, les morts reprirent leur premier état, et reposèrent une seconde fois en Dieu.

« Ce miracle fit un grand bruit dans l'Hibernie, et assurément il peut être compté comme un des plus rares qui soit jamais arrivé dans l'Eglise de Dieu. Il nous fait voir que le Fils et la Mère

mesurent leurs faveurs à nos besoins, et que les Hibernois étant chancelants en la foi, il était nécessaire de les fortifier par quelque puissant remède.

« Disons un mot de la piété de Saint Etienne, Roi de Hongrie, envers la Mère de Dieu, qu'il honorait de tout son cœur, mais particulièrement dans la qualité de Souveraine ; il avait tant de joie de ses grandeurs et un tel respect pour elle, qu'il commanda qu'on ne la nommât que *la grande Dame* par tout son Royaume ; et, en effet, on n'osait proférer le saint nom de MARIE que les deux genoux en terre. Jamais on ne l'entendait dans les discours familiers, de peur de le rabaisser ; on y substituait la qualité de Notre-Dame ou de notre bonne Maîtresse. Mais parce que Notre Seigneur éprouve ses amis, afin de couronner leur patience, mille disgrâces arrivèrent à notre Saint Roi ; il perdit tous ses enfants, il fut attaqué de diverses maladies, on fit des conjurations contre sa personne et contre son état. Il est vrai qu'il était plus à la Sainte Vierge qu'à lui, après l'offrande si solennelle qu'il lui en avait faite, ayant remis sa couronne, son sceptre et toute sa puissance entre ses mains, et ne voulant être compté que pour un de ses très humbles sujets.

« Il arriva cependant que l'Empereur Conrad, qui était un prince ambitieux, résolut de conquêter la Hongrie et de s'en rendre maître par la force, colorant une action si peu chrétienne de quelques raisons d'Etat. Le Roi Etienne apprit donc que toutes les forces de l'Empire étaient déjà sur ses frontières, et qu'elles avançaient à grandes journées pour le surprendre ; mais bien loin d'être saisi de frayeur sur une si méchante nouvelle, il donna les ordres qu'il jugea à propos pour s'opposer à ce torrent ; et sachant que le Royaume appartenait à la Mère de Dieu, il se prosterna devant son image, et fit cette courte prière : « Si « vous voulez, ô Dame Souveraine du Ciel et de la terre, qu'une « partie de votre domaine soit désolée par les ennemis, et que « ce nouveau plan de votre très adorable Fils JÉSUS-CHRIST soit « dissipé, ne permettez pas, je vous prie, que cela soit imputé « à mon peu de confiance en votre protection, mais plutôt à la « disposition de votre volonté ; si le Pasteur a mérité quelque « châtiment pour ses péchés, qu'il en porte lui seul la peine, et « ne souffrez pas, s'il vous plaît, que les brebis innocentes soient « affligées pour son sujet. » Il se lève de l'oraison, et se met en

campagne avec les troupes qu'il peut ramasser, marchant à la tête des enfants perdus avec un courage invincible; mais à peine eut-il avancé une demi-journée, qu'un courrier lui apporta la nouvelle de la retraite de l'armée impériale, sur l'ordre que les généraux avaient reçu de retourner en Allemagne. Cet ordre sans doute fut donné d'en haut, l'Empereur n'en eut point de connaissance. Il est vrai qu'il s'y soumit, et qu'étant touché d'un sincère repentir, il renonça dès lors à ses prétentions, et le Saint Roi gouverna quarante-deux ans son peuple avec beaucoup de sagesse et de piété. Enfin il plut à Dieu de couronner ses bonnes œuvres d'une mort précieuse, le propre jour de l'Assomption de la très Sainte Mère de Dieu, selon le grand désir qu'il en avait toujours eu, afin de célébrer son triomphe avec les bienheureux Esprits. Il rendit l'âme entre les mains de sa divine Maîtresse avec des sentiments de piété qui ravirent tout le Royaume.

« Le saint Cardinal Pierre Damien rapporte une histoire si célèbre dans la ville de Rome, que pour en conserver la mémoire, on l'a gravée en lettres d'or sur une table de marbre blanc, au côté du grand autel de l'Eglise de Notre-Dame-du-Portique. Il dit donc que l'an mil soixante-douze, une femme de Rome vit, entre les autres qui assistaient à l'office de l'Assomption, une de ses amies, décédée il y avait quelque temps. Une rencontre si peu attendue l'ayant fort surprise, elle regardait attentivement cette créature, ne pouvant ajouter foi à ses propres yeux ; à la fin des divins Mystères, elle fend la presse et l'aborde, lui demandant si elle n'était pas une telle : « C'est moi-même, répon-« dit la morte. Et comment donc paraissez-vous avec les vi-« vants, reprit celle-ci, puisque vous êtes d'un autre monde? « En quel état êtes-vous? que cherchez-vous ici ? » Cette âme lui apprit qu'elle avait souffert les terribles peines du Purgatoire, mais que la nuit de cette grande fête, la Mère de Dieu avait demandé sa délivrance et celle de plusieurs autres, et qu'elle en avait retiré un plus grand nombre du Purgatoire qu'il n'y en avait alors dans toute la ville de Rome ; et parce que celle-ci avait de la peine d'ajouter une ferme créance à sa parole, elle lui dit qu'au bout de l'an elle la confirmerait par sa mort ; en effet, elle reposa en Dieu selon la prédiction de cette âme.

« Finissons le discours de cette fête, en nous disposant de donner mille louanges à l'auguste Princesse qui en fait le sujet.

Elle fit connaître un jour à Sainte Gertrude, qu'autant de paroles que les fidèles prononcent à son honneur, ce sont autant de fleurons d'or qu'ils sèment sur sa robe ; mais qu'elle ne les reçoit qu'afin de leur en rendre l'éclat avec usure, et les mettre en état de paraître aux yeux de son divin Fils et de tous les Saints d'une façon plus agréable ; de sorte que les personnes intéressées ou désintéressées y trouvent également leurs avantages. Les unes la servent sans autre prétention que celle de lui plaire ; les autres, qui ne sont pas si dégagées, le font dans l'espérance qu'elle les protégera. Elle le fera sans doute : il suffit de lui abandonner son intérêt, rien ne périt entre les mains d'une Mère aussi bonne et aussi puissante. »

# LA ONZIÈME ÉTOILE

## OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

---

## CHAPITRE XII.

### QU'ELLE AIT ÉTÉ ET QU'ELLE SOIT ENCORE RECONNUE ET APPELÉE BIENHEUREUSE DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS DU MONDE.

Tout de même que nous voyons sortir du Soleil qui est le père du jour, un trait de lumière qui s'en va à droite ligne jusqu'à ce qu'il rencontre un corps solide et obscur qui l'arrête, et puis comme rebroussant chemin, il répand tout autour de soi les restes de sa clarté ; ainsi savons-nous que de la face lumineuse de Dieu émane un rayon de gloire, qui donnant à droit fil au fond de l'âme des Bienheureux, éclaire leurs entendements, fortifie et réjouit leurs volontés, produit en leurs corps de merveilleuses qualités, que nous appelons douaires glorieux, et de là s'étend aux environs, remplissant même au dehors de réputation et d'honneur ceux que Dieu a entrepris de glorifier, rendant leur nom illustre en la terre, comme leur mérite est connu dans le Ciel. C'est l'issue du combat des Saints avec Dieu. Car comme leur secret a été de se cacher et de s'anéantir ici-bas pour l'amour de lui, aussi fait-il jouer de sa part d'admirables ressorts pour les honorer et agrandir, tant en la terre comme

au Ciel. Ainsi promit-il jadis à la Magdeleine, après qu'elle eut mis son honneur et sa réputation à ses pieds, qu'il ferait parler d'elle jusques aux quatre coins de la terre : ainsi donna-t-il parole à Saint Antoine après qu'il se fut retiré dans le désert, où il ne voyait que les bêtes sauvages et les démons, qu'il le ferait renommer par tout le monde ; il a fait la même promesse à la plupart de ses Saints, et il a été sans comparaison plus fidèle à tenir sa parole qu'il n'a été libéral à l'engager. C'est la maxime d'Etat, qu'il fit jadis publier par le Prophète qu'il adressa à Héli le grand Prêtre (1), disant que comme il rendrait roturiers ceux qui le mépriseraient, et ferait que leur nom serait infâme, de même que pour un peu d'honneur qu'il recevrait de ses serviteurs, il rendrait infailliblement le centuple. Ce qui se trouve très véritable en la Mère de Dieu, laquelle s'étant pour son amour abaissée au-dessous de toutes les créatures, a été premièrement rehaussée dans le Ciel comme nous venons de voir, et de plus a reçu tant d'honneur sur la terre, qu'il semble quasi que Dieu n'ait eu autre pensée qu'à trouver les moyens de l'honorer. Ce n'est pas une des moindres excellences de la Mère de Dieu que celle-ci ; aussi vois-je bien que pour la déduire comme il faut, j'ai besoin de la faveur de l'un et de l'autre, c'est-à-dire de celui qui a pris plaisir à la rendre glorieuse, et de celle qui a mérité cet honneur.

### §. I. — Que la Mère de Dieu, suivant l'oracle prophétique qu'elle-même a rendu, a été dite Bienheureuse de toutes les générations.

I. Le saint Patriarche Job (2) et le Prophète David (3) sont d'accord que Dieu ne dit qu'un seul mot et qu'il ne le répète pas seulement, mais que c'est un mot tout-puissant, qui fait à tout ce qu'il signifie. Pourquoi ne me sera-t-il pas permis de faire le même par proportion de la Mère de Dieu, puisqu'une parole prophétique qu'elle a une seule fois prononcée, disant (4) que toutes les générations l'appelleraient Bienheureuse, s'est trouvée si efficace qu'on en a vu les effets jusqu'aux derniers confins de la terre, et ne cessera-t-on de les voir jusqu'à la dernière heure du monde. Car à peine avait-elle prononcé le mot, qu'elle se fit obéir par tout le domaine de Dieu, ne plus ne moins que si c'eût

(1) 1. Reg. 2.
(2) Cap. 33.
(3) Psalm. 61.
(4) Luc. 1.

été un coup de tonnerre qui eût porté ses commandements partout. Je l'appelle parole prophétique avec les grands Saints et avec les meilleurs Docteurs qui l'ont reçue et vérifiée comme telle. De ce nombre sont Saint Basile (1), Saint Cyrille (2), Saint Epiphane (3), et entre tout plein d'autres, Saint Ildefonse mérite bien d'être ouï en particulier. Ecoutez de grâce, dit ce Saint (4), la Mère et la Prophétesse de Dieu ; je dirai mieux, écoutez l'Evangéliste. Prêtez-lui l'oreille, vous autres Vierges, et qu'il n'y ait ni qualité, ni condition de femme, qui n'entende la rare humilité de la Vierge. Et ne me croyez pas, si vous ne voyez évidemment que tout ce que l'esprit de vérité a prédit par elle est arrivé de point en point. Elle a dit que toutes les générations la publieraient bienheureuse, et elle l'a dit en un temps auquel elle était connue de fort peu de personnes, et ce dans la Judée tant seulement ; mais elle n'a pas laissé de le dire avec une très grande confiance, comme étant très assurée de ce qui devait arriver. Car n'est-il pas vrai que toutes les contrées qui sont éclairées du Soleil, le sont pareillement de la connaissance du Sauveur, et que partout où l'on parle de Jésus, sa sainte Mère est aussi renommée? Toutes les langues et toutes les nations du monde la publient bienheureuse, de quoi vous avez autant de témoins qu'il y a d'hommes sur la terre. Ainsi parlait le grand Archevêque de Tolède, il y a déjà près de mille ans.

II. Saint Bernard (5) discourant du même sujet quasi cinq cents ans après lui, a estimé que toutes ces générations, qui la devaient proclamer bienheureuse, comprenaient tout ce qui est en l'univers, depuis Dieu même jusqu'au plus bas ordre des natures insensibles. Car il est vrai que le Père Eternel l'a nommée bienheureuse, députant un des premiers Princes de sa Cour pour lui porter la première ambassade du monde. Le Fils l'a reconnue pour telle, lui rendant l'honneur dont j'ai parlé ci-devant, et dont je parlerai encore à diverses occasions. Le Saint-Esprit l'a honorée tout ce qui se peut, recherchant avec tant d'affection son amitié, et l'avouant pour son Epouse. Les bienheureux Esprits n'avaient garde de manquer à leur devoir, sachant la volonté et l'inclination de leur Maître. Toutes les Hié-

(1) Isaiæ 8. in illud : Accessi ad Prophetissam.
(2) Ibid.
(3) Hæresi 78.
(4) Serm. 2. de Assumpt.
(5) Serm. 2. in Pentecoste.

rarchies des Anges, dit très bien Saint Athanase (1), et celles de l'Eglise militante vous disent bienheureuse, ô Sainte Vierge! et tous ceux qui ont l'honneur d'y être compris, levant leurs mains Hiérarchiques en haut, vous donnent mille bénédictions. Ils font retentir le Ciel et la terre de vos louanges, disant que vous êtes la bienheureuse entre les femmes, et que le fruit de votre ventre est béni. Car ce sont les acclamations que vous font ceux de la première bande, composée des Séraphins, des Chérubins et des Trônes, tous Esprits extraordinairement enflammés de l'amour de Dieu et éclairés de sa connaissance, pour le respect de qui ils honorent votre sacré ventre qui l'a porté, et vos mamelles qui l'ont allaité. La seconde Hiérarchie qui comprend les Dominations, les Vertus et les Puissances, en fait tout autant selon l'étendue de son pouvoir, suivant toujours le branle et la cadence de la première La troisième composée des Principautés, des Archanges et des Anges, estime avoir une obligation très particulière à vous honorer, puisque de ce corps a été choisi l'Ambassadeur qui vous porta la parole de créance, avec lequel ils vous disent incessamment : Nous vous saluons, Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Et à leur imitation, nous autres, vos petits serviteurs d'ici-bas, faisons tout le possible pour demander votre assistance et pour publier partout que vous êtes la Dame, la Maîtresse et la Reine de l'univers. Saint Ildefonse (2) et Saint Bernard (3) ajoutent qu'en confirmation de cette vérité, l'Archange Gabriel rendit bien tant d'honneur à la Vierge, qu'on eût dit qu'il la voulait adorer, nonobstant toute la majesté avec laquelle ces bienheureux Esprits avaient jusques alors traité avec les hommes : car ayant toujours parlé en la personne de Dieu, ils n'avaient point fait de difficulté de recevoir l'honneur qui est dû à lui seul. Enfin le même Saint Bernard conclut son discours (4), et l'adresse à la glorieuse Vierge, lui disant : Il est très véritable, sainte Dame, Reine du Ciel et de la terre, que toutes les générations vous appellent bienheureuse, autant celles du Ciel que celles de la terre, et avec toute sorte de raisons, puisque vous avez été la Mère de la vie et de la gloire pour tous. Par votre moyen, les Anges rencontrent le su-

(1) Serm. de Sancta Deip.
(2) Serm. 2. de Assumpt.
(3) Serm. in *Signum magnum*, etc.
(4) Serm. 2. de Pentecost.

jet de leur réjouissance, les justes obtiennent la gloire, et les pécheurs espèrent le pardon. Ce n'est pas sans raison que les yeux de toutes les créatures sont arrêtés sur vous, puisque par vous, en vous, et de vous, la main du Tout-Puissant a réparé ce qu'elle avait créé. Le dévot Abbé Guerric (1) suit de près son bon Maître, disant qu'il est raisonnable qu'elle moissonne les bénédictions qu'elle a semées, et puisque ç'a été au profit de toutes les générations, que le devoir requiert que toutes l'en reconnaissent, depuis les plus nobles Esprits jusqu'aux plus basses créatures.

III. Le docte Théodoret (2) prend d'un autre biais ces générations, de qui la Mère de Dieu doit par hommage être appelée bienheureuse, et dit que ce sont toutes les nations de la terre, lesquelles avec des paroles qui ne tariront jamais en leurs bouches, prêcheront le bonheur qu'elle a reçu et celui qu'elle a apporté. Et de fait, il n'y a nulle contrée où elle ne soit reconnue, ni langue aucune en laquelle on n'ait chanté et ne chante-t-on encore aujourd'hui ses louanges. Aussi a-t-elle eu le bonheur de trouver des Panégyristes excellents en tous les quartiers du monde, qui ont porté son nom et son renom parmi les peuples. Saint Juvénal, Saint Timothée, Chrysippus et Hésychius, Prêtres de Jérusalem, ont publié ses grandeurs en la Palestine ; Saint Jean Chrysostome en la Syrie ; Saint André le Candiot en la Crète ; Saint Grégoire le Fait-miracles au Pont en Asie ; le bienheureux Martyr Méthodius en la Lycie et en la Phénicie ; Saint Cyrille Alexandrin en Egypte ; Saint Augustin et Saint Fulgence en Afrique ; Saint Proclus et Saint Germain à Constantinople ; Saint Bonaventure et Saint Bernardin en Italie ; Saint Laurent Justinien en l'Etat de Venise ; Saint Hiérôme en Istrie ; Saint Bernard en France ; Saint Ildefonse en Espagne ; Saint Anselme en Angleterre ; Saint Albert et Rupert en Allemagne ; Saint François Xavier au Japon ; Matthieu Ricci en la Chine ; et quantité d'autres que je ne nomme pas pour être court, en divers autres Royaumes et Provinces où la Mère de Dieu est reconnue, puisque son Etat n'est pas de moindre étendue sur la terre, que le cours du Soleil qui l'environne.

(1) Serm. 1. de Assumpt.

(2) In cap. 6. Cantic. ad illa verba, *Una est columba*. etc.

IV. Théophilacte, Archevêque des Bulgariens (1), estime que ces générations doivent être entendues de toute la suite des hommes, qui se succèderont les uns aux autres de père en fils jusqu'à la consommation des siècles. Un grand nombre d'auteurs font voir comment, depuis que cette parole prophétique est sortie de la bouche de la Mère de Dieu, elle n'a manqué en nul âge de personnes excellentes en doctrine, et relevées en sainteté et en mérite, qui se sont étudiées de rendre illustre sa renommée. Et comme nous voyons que par une très particulière faveur de Dieu, elle éclate davantage en nos jours, qu'elle n'a fait en aucun des siècles précédents ; ainsi devons-nous espérer que plus le monde s'avoisinera de sa fin, plus la gloire de la Sainte Vierge ira croissant ; et je me promets que les suivants discours en feront voir davantage que je n'en saurais ici dire en peu de mots.

V. Cependant il m'est avis qu'il ne suffit pas de dire que toutes les générations l'ont appelée, l'appellent et l'appelleront bienheureuse, puisqu'il n'est rien du tout en elle qui n'ait mérité sa bénédiction et sa louange particulière. Son ventre a été béatifié pour avoir conçu et porté le fruit de vie, et ses mamelles quant et quant, pour avoir donné la première nourriture au Sauveur. Son chef est couronné de douze étoiles, ses yeux colombins, ses cheveux, ses joues, ses dents, son cou, ont été de long-temps honorés de rares éloges que leur a donnés le sage Salomon. Bref, depuis la tête jusqu'aux pieds tout a été canonisé. Que s'il est ainsi, que sera-ce des facultés intérieures de son âme? de son entendement, qui est le vrai sanctuaire de Dieu ; de sa volonté, qui est l'unique autel des parfums ; de sa mémoire, dont toutes les images sont comme autant de lampes du grand chandelier d'or allumées sans cesse en la présence de Dieu? Ce n'est pas en elle et sur elle que son bonheur s'arrête ; il faut qu'il passe à tout ce qui lui appartient. Partant, bienheureux les parents qui l'ont engendrée ; bienheureux le ventre qui l'a portée ; bienheureuses les mamelles qu'elle a sucées ; bienheureux les bras qui l'ont maniée ; bienheureux ceux qui l'ont servie, et qui ont eu le bien de la voir ; bienheureux les draps qui l'ont couverte ; bienheureux tout ce qui l'a touchée ; bienheureuse la terre qui

(1) In cap. 1. Lucæ. Maldonat. ibid.

l'a portée et celle qu'elle a foulée aux pieds ; bienheureux ceux qu'elle regarde d'un œil d'affection particulière ; bienheureux les lieux qu'elle a choisis pour y être honorée ; bienheureux tous ceux qui la diront bienheureuse : car ils auront part à son bonheur.

VI. Il y aurait possible assez de ceci pour montrer que toutes les générations la nommeront bienheureuse; néanmoins, je suis content de m'y étendre un peu davantage pour la consolation du lecteur, et descendant plus en particulier, de faire toucher au doigt l'indubitable vérité de l'Oracle prophétique qui est émané de la bienheureuse bouche de la Mère de Dieu.

§. II. — Qu'elle a été reconnue et dite Bienheureuse de ceux de la Gentilité.

I. Il y a long-temps que Clément Alexandrin a remarqué (1) que Dieu, comme père commun de tous les hommes, n'a jamais manqué de faire voir au travers de l'obscurité, qu'ils se causent eux-mêmes par leurs vies débordées et brutales, des éclairs de sa lumière, qui ont toujours été plus que suffisants pour les amener à la connaissance de la vérité ; et qu'il leur a fait naître en tous les âges des personnes qui leur ont servi de flambeau pour les adresser au port de salut. Car sans parler des Juifs qu'il a traités comme son peuple choisi, la Gentilité quoique enveloppée de toutes parts de ténèbres, a eu ses lumières particulières pour se conduire par le droit chemin de la vertu et de la piété. Je m'attache nommément aux Sibylles pour maintenant, parce que les Docteurs de l'Eglise ont merveilleusement employé leurs prédictions à l'avantage de la Religion Chrétienne (2). Et nous ne pouvons pas nier que ce n'ait été une particulière providence de Dieu, que les Gentils aient si soigneusement gardé leurs livres, qui nous devaient fournir les armes pour les battre ; et entre autres l'Empereur Auguste, Prince très curieux, qui les ayant fait diligemment revoir et examiner par les plus habiles hommes qu'il pût rencontrer, les logea par honneur dans deux coffres dorés, au-dessous de la statue d'Apollon le Palatin. Je sais bien le différend qui est entre les bons auteurs pour le nombre de ces Vierges prophétesses du Gentilisme, et ne me

(1) Lib. 6. Stromatum.
(2) Lactant. lib. 1. divin. Institut. D. Aug. lib. 18. de civit. Dei c. 23. et permulti alii.

veux pas entremettre de le vider : je suivrai le chemin le plus battu, et me joindrai à ceux qui en comptent jusques à douze qui ont vécu long-temps auparavant la naissance du Sauveur, et quelques-unes l'ont devancé près de deux mille ans. C'est merveille qu'elles aient si clairement expliqué les mystères qui concernent Notre Seigneur Jésus-Christ et sa Mère. Vous aurez le plaisir de les ouïr parler en notre langue. Je commencerai par la Sibylle Persique, fille de Berosus, laquelle, du temps du Roi Cyrus, allait d'ordinaire habillée d'une robe de drap d'or, avec un voile blanc sur la tête. Elle parle de cette sorte de la Mère de Dieu :

L'aîné du Tout-Puissant et de la Vierge Mère,
Dans sa ville entrera sur un petit ânon,
D'un doux Prince portant et l'effet et le nom,
Afin de ramener le prodigue à son père.

La Lybienne, dont Euripide et Theognis, poètes très anciens, font mention, qu'on ne voyait jamais sans un chapeau de fleurs en tête, dit ainsi :

Celui qui seul vivait devant tout temps en soi,
Contemplant à plaisir son essence féconde,
Repose dans le sein de la Reine du monde :
Adore, Ange, ton Dieu : honore, homme, ton Roi.

La Delphique, qui prophétisait avant le sac de la ville de Troie, et servait comme de truchement à l'oracle delphique, dit que

Dieu roidira son bras et étendra sa main,
Voulant faire un effort aux lois de la nature,
Une Vierge enfantant sans rompre sa clôture,
Comme elle avait conçu sans sentiment humain.

La Cymmérienne, qui a emprunté ce nom d'une ville d'Italie, voisine de Cumes, raisonnait en cette manière :

Le Prince souverain du bienheureux Empire
Reposant au giron de la Vierge sans pair,
Un astre rayonnant fait paraître emmy l'air,
Qui du Soleil levant les Rois Mages attire.

La Samienne, ou celle de Samothrace, Vierge d'une rare beauté, laquelle quelques-uns estiment avoir été cette tant renommée Pytho, dont il est parlé chez Nicanor, au récit des faits d'A-

lexandre-le-Grand, et chez Eratosthènes, ès vieilles Annales des Samiens, nous a laissé ces vers :

Au Ciel apparaîtra un astre étincelant,
Ce sera le flambeau qui fera voir aux hommes
Celui qui étant Dieu s'est fait ce que nous sommes,
Et fera qu'on adore et la Mère et l'Enfant.

Celle de Cumes, qu'on nomme Amalthée, ou Deiphobé, à cause de son père Deiphobus fils de Glaucus, qui rendait ses oracles en Italie, écrit en cette façon :

Dieu, pour se revêtir de l'habit des humains,
Logera dans le sein d'une Vierge pucelle;
C'est des belles la chaste, et des chastes la belle;
Car c'est le raccourci de l'œuvre de ses mains.

L'Hellespontique ou Troyenne, de qui Héraclite, Philosophe ancien, s'est fort souvent servi, chantait ainsi :

Ce que j'ai vu n'a rien qui lui soit comparable :
Une Vierge plus pure après l'enfantement;
Et celui qui de Dieu naît éternellement,
Naissant petit enfant dans une pauvre étable.

La Phrygienne, qu'on voyait la plupart du temps marcher les cheveux épars aux vents, couverte d'une robe de pourpre, qu'on tient être la Cassandre qui avait prédit au vieil Anchise toutes ses aventures et la ruine de la ville de Troie, disait :

Au milieu des saisons et au cœur des années,
Dieu voulut que son Fils au monde descendît,
Et que naissant ainsi que l'Ange avait prédit,
Il lavât des mortels les taches surannées.

Celle d'Europe, très belle aussi de visage, et toujours parée de brocatelle, nous a laissé ce qui s'ensuit en ses mémoires :

Le Saint Verbe de Dieu, de l'Eternel l'image,
S'en viendra bondissant sur les sacrés coupeaux,
Comme on voit au printemps égayer les chevreaux,
Pour remettre la main à son premier ouvrage.

La Tiburtine ou celle de Tivoli, dont la statue fut trouvée sur le bord de la rivière tenant un livre à la main, a rendu l'Oracle suivant :

Dieu qui ne peut mentir, me met ces vers en bouche;
Et me fait annoncer d'une Vierge la couche,

Laquelle en Nazareth Dieu même concevant,
Non loin de Bethléem Vierge et mère s'accouche;
Heureuse mille fois la pucelle qui touche,
Qui baise et qui allaite un si divin enfant.

L'Agrippine, de qui nous avons moins de connaissance que des autres, tant pour le regard de son pays, que pour le lieu où elle a fait entendre ses vers, prophétisait en ces termes :

Apprenez, fils d'Adam, des siècles la merveille;
Vous verrez en vos jours sous un habit mortel
Le bien-aimé de Dieu, le principe immortel
D'une Vierge naissant qui n'eut onc sa pareille.

La Babylonienne, qu'on nomme aussi Erythréenne, fille de grand renom, tant à cause de la clarté de ses Oracles, qu'à raison de l'intégrité de sa vie, a parlé si clairement du Sauveur et de sa Sainte Mère, qu'on la pourrait quasi prendre pour une Evangéliste, plutôt que pour une Prophétesse. Elle dit ainsi :

D'un divin mouvement j'ai mon âme saisie
Voyant l'air s'adoucir, et du plus haut des Cieux
Du Père souverain le Verbe glorieux
Descendre dans le sein de la Vierge choisie.

II. A ces Oracles Sibyllins, nous en pouvons ajouter quelque autre, que Dieu Père de la vérité a tiré de la bouche du père du mensonge. L'an du monde trois mille moins deux, comme les Argonautes eussent emporté une ville de l'Hellespont nommée Cyzique, ils demandèrent à l'Oracle Delphique quelle reconnaissance ils pourraient faire pour cette victoire. Voici la réponse que le démon qui avait pris le nom d'Apollon, fut contraint de leur rendre :

Ecoutez, ô mortels! ce saint commandement :
Adorez un seul Dieu qui gouverne la terre,
Qui le Ciel dans sa main, et le bas monde enserre;
Que vos cœurs soient saisis d'un sacré tremblement.
Comme un carreau de feu plus vite que le vent
Passe au travers de l'air desserré de la nue,
Ainsi verra-t-on faire en terre sa venue
A l'aîné de la Vierge, et Fils de Dieu vivant.
J'entends qu'à cette Vierge, et à son fruit sacré
(Vous la reconnaîtrez par le nom de Marie,
Car de ses dons la source onc ne sera tarie)
Soit le Temple et l'Autel pour jamais consacré.

III. Il est bien vrai que, comme les ruses ne manquèrent jamais à ce vieux forgeron de malice, il trouva incontinent le moyen de rhabiller ce qu'il avait dit par force à son désavantage. Car il leur mit en l'esprit que cela se devait entendre de la grande Mère des Dieux (ainsi l'appellaient ces pauvres aveuglés); ce qui fut cause qu'ils lui dédièrent ce superbe Temple. Mais l'Empereur Zénon ne pouvant souffrir que ce tort fût fait plus long-temps à l'unique Mère du vrai Dieu, environ l'an quatre cent septante et quatre en chassa les démons avec leurs statues et leurs idoles, et le fit consacrer à l'honneur de l'Immaculée Mère du Rédempteur.

IV. Le docte Martyr Procope rendant raison de sa créance devant le juge Flavien (1), en la belle harangue qui lui préparait la couronne du martyre, se servit de la réponse qui fut jadis rendue à Jason le Conquérant, Prince des Argonautes, lorsqu'il demanda à Apollon de Delphes à qui il dédierait le fameux Temple qu'il avait édifié en la ville d'Athènes; et la voici rendue fidèlement. Ayez soin de tout ce qui vous pourra convier à l'honnêteté de la vertu. Quant à mon souhait, il aboutit à trois : A un seul Dieu qui règne là-haut, de qui le Verbe incorruptible conçu dans le ventre d'une Vierge toute pure passant au travers du monde comme un arc de feu, emportera les hommes pour en faire un présent agréable à son Père. Ce temple lui appartiendra, et sa Mère aura nom Marie. Mais l'ancien serpent fit tant de tours dans les esprits des pauvres Athéniens, qu'il leur déguisa le vrai sens de l'Oracle, et fit dédier ce Temple à Minerve, Déesse, comme ils disaient, de la Sagesse.

V. Les Historiens font foi (2) que l'Empereur Auguste ayant mis fin aux guerres civiles, étant de retour à la ville de Rome, fit bâtir un Autel au Capitole avec cette inscription : AUTEL DRESSÉ A L'AINÉ DE DIEU, au lieu même, où comme quelques-uns estiment, par l'adresse des carmes Sibyllins il avait vu en l'air une Vierge tenant son petit entre ses bras. Aujourd'hui les Religieux de Saint François y ont une belle Eglise dédiée à Notre-Dame, et surnommée à cette occasion, comme l'on croit : ARA COELI. Saint Epiphane, en la vie de Jérémie, Dorothée en sa Synopse, et d'autres racontent que comme ce Prophète cé-

(1) Metaphrastes apud Surium 8. Julii. Bozius loco cit. (2) Baron. in Apparatu.

dant pour un temps à la furie barbaresque du Roi Nabuchodonosor se fut retiré devers les Prêtres des Egyptiens, parmi tout plein d'autres secrets, il les avertit que viendrait le temps auquel toutes leurs Idoles seraient renversées, et que ce serait lorsqu'une Vierge ayant enfanté et couché son petit dans une crèche, elle choisirait l'Egypte pour le lieu de sa retraite. Ce qu'ils remarquèrent si soigneusement qu'ils en continuèrent la mémoire par le moyen d'une image qui représentait une Vierge prosternée devant une crèche, sur laquelle était étendu un petit enfant, jaçoit que leurs successeurs peu curieux étant depuis interrogés par le Roi Ptolomée de ce que signifiait cette figure, n'eussent autre réponse à lui faire sinon que c'était un gage de leurs devanciers.

V. Saint Thomas (1), avec tout plein d'autres (2), rapporte qu'en l'an sept cent nonante six (les autres ne s'accordent pas entièrement à cette Chronologie) sous l'Empire de Constantin VI et de sa Mère Irénée fut ouvert un sépulcre très ancien, dans lequel on trouva un corps mort (quelques-uns ont estimé que c'était celui de Platon) qui avait au cou une lame d'or avec cette inscription : Le Christ naîtra d'une Vierge, et je crois en lui ; et toi, Soleil, tu me verras encore une fois au temps d'Irénée et de Constantin. Environ l'an de Notre Seigneur mille deux cent un (3), du temps du Pape Honorius III, de Frédéric II, Empereur, et de Ferdinand, Roi de Castille, arriva ès environs de la ville de Tolède, qu'un Juif travaillant à la vigne fit brèche dans une grosse pierre, au creux de laquelle il rencontra un livre ancien, dont les feuillets étaient d'écorce d'arbre, écrits en langue Hébraïque, Grecque et Latine, où il était parlé de trois mondes, c'est-à-dire de trois âges ou changements du monde. Au commencement du troisième étaient portées ces paroles : Au troisième monde le Fils de Dieu naîtra de la Vierge Marie, et il souffrira pour le salut des hommes. Je parlerai plus bas de Notre-Dame de Chartres. Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur ce sujet, mais il faut se souvenir de ne pas ennuyer le lecteur.

(1) 2. 2. q. 2. art. 7. ad 3.

(2) Paulus Diaconus lib. 23. Sigibertus in Chronico. Genebrard. lib. 3. Chronol. Canis. lib. 2. de B. Virg. cap. 7.

(3) Zonaras, et ex eo Canis. loco cit. Rodericus Sanctius parte 3. hist. Hispaniæ c. 40.

§. III. — Qu'elle a été reconnue et dite Bienheureuse des Juifs et des Mahométans.

I. Il faut bien que la force de la vérité soit grande, puisque la passion et la haine n'en ont pas assez pour lui empêcher le passage par la bouche de ses ennemis. Aussi est-ce la seule raison pourquoi nous prisons leurs témoignages, et je ne prétends pas que ce soit pour autre dessein que je ferai ouïr quelques-uns des Juifs qui sont venus après la naissance du Sauveur; car, pour ceux qui l'ont précédé, c'est un fait à part, dont il a été traité au chapitre troisième. Je produirai aussi quelques Mohométans qui en ont parlé très honorablement, non pour vouloir faire trophée de leurs sottises et de leurs rêveries, mais seulement pour donner à connaître qu'ils n'ont pu résister à la vérité, et que malgré eux ils ont été contraints de lui rendre hommage. Pierre Galatin, docte Ecrivain, et belle lumière de l'Ordre de Saint François, presse vivement (1) les Juifs par la propre confession de leurs Rabbins, et leur fait avouer que plusieurs d'entre eux, moins passionnés et plus clairvoyants que les autres, ont parlé fort avantageusement de Jésus-Christ vrai et unique Messie, et de Marie sa digne Mère, et entre autres, celui que par respect ils nomment Rabbanu Hacodin, qui vaut autant à dire que notre Saint Maître. Ce Docteur leur enseigne que devant que le monde fût créé, Dieu avait prévu le péché d'Adam avec la malédiction qui les devait talonner. Ce qui le faisait balancer dans l'irrésolution de créer le monde, dont l'homme devait être la principale pièce. D'ailleurs toutefois son Verbe le sollicite vivement. Cause pourquoi il s'y résolut à la fin, nommément sur la pensée qu'il eut qu'une pierre serait arrachée de la carrière sans main d'homme; c'est-à-dire que le Messie naîtrait d'Israël, qui était le rocher choisi, mais par l'entremise d'une Vierge, et non à la façon ordinaire; de manière que pour l'amour du Messie et de sa Mère, il consentit de créer le monde. En confirmation de quoi nous lisons en la prophétie de Jérémie ces paroles (2) : Se trouvera-t-il quelqu'un qui puisse rompre l'accord que j'ai fait avec le jour et avec la nuit, en sorte que l'un et l'autre ne viennent plus à

(1) Lib. 7. de arcanis. (2) Cap. 33.

leur tour, et au temps que je leur ai préfix? Au lieu desquelles paroles les Cabalistes Hébreux lisent : N'eût été l'accord que j'ai volontairement passé, je n'eusse jamais établi l'ordre qui se retrouve entre le Ciel et la terre, le jour et la nuit, c'est-à-dire à leur avis : N'eût été pour l'amour de Marie et de Jésus son Fils, jamais je n'eusse consenti à créer le monde. Retournons au Rabbi Hacodin : Il dit de plus, que la Sainte Vierge est comparée en l'Ecriture Sainte à une armoire ou à un buffet ; figure qu'il dit tenir d'un passage du Psalmiste (1), qui porte que ce buffet aurait été planté de la main droite de Dieu ; et ajoute que c'est avec très bonne raison que la Mère du Messie est comparée au buffet ou à l'armoire du Paradis. Car, comme le buffet est dressé en la salle des Grands pour y mettre de rang les vases d'or et d'argent, pour faire paraître leurs richesses et leur magnificence ; de même la Vierge est le buffet que Dieu a préparé pour faire montre de sa gloire à tous les siècles à venir. Le Rabbi Siméon approprie à la même Mère de Dieu ces paroles du Cantique quatrième : Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et ne se trouve nulle tache en vous. Les mémoires de Galatin fourniront plus de particularités à qui en sera curieux. Il me suffit de dire encore une fois, que ce n'est pas peu que ces gens ayant conçu une telle haine comme ils ont à l'encontre de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa Sainte Mère, de sorte qu'ils les maudissent plusieurs fois le jour en leurs Synagogues, au rapport de Saint Epiphane, ils ne puissent néanmoins tant opprimer la vérité, qu'elle ne paraisse dans leurs propres écrits.

II. J'en dis autant des Mahométans, ennemis jurés du nom et de la Religion Chrétienne, dont l'impiété n'a pu tellement prévaloir contre la vérité, que leur Prince même Mahomet n'ait été contraint de le publier en son Alcoran. Voici comme il en parle en un endroit (2) ; Dieu a inspiré sa propre âme à Marie, la meilleure de toutes les femmes, que nul homme ne toucha jamais, et l'a proposée avec son Fils à toutes les nations comme une très excellente merveille. Ailleurs (3) il assure que, sans excepter aucun, elle a été la plus pure et la plus nette qui

(1) Psalm. 79.
(2) Azoara 31.
(3) Azoara 5.

ait jamais été, comme celle dont toutes les intentions étaient rapportées à Dieu seul. Une autre fois il s'adresse à elle, disant (1): O Marie, il n'y a point de doute que Dieu ne vous ait choisie, purifiée et tirée entre les autres, pour être la plus renommée des femmes qui seront en tous les siècles. Autre part (2) il lui dit, qu'elle sera pleine d'honneur en ce monde et en l'autre. Le grand Acates de ce faux Prophète et de cet insigne imposteur (3), nommé Ebi Horayra, homme de grande autorité parmi les Sarrasins, assure avoir appris de son maître, que de tous les enfants d'Adam il n'en est point sur qui Satan n'ait mis la main, excepté Marie et son Fils ; et de plus que parmi les hommes il y en a voirement en assez bon nombre de parfaits, mais qu'entre les femmes il ne s'en est point trouvé d'autre que Marie mère d'Isé (ainsi nomme-t-il notre Sauveur et Rédempteur.) Vous semble-t-il point entendre quelqu'un de ces esprits damnés, que nous voyons parfois se démener dans les corps des possédés, contraint par la force des exorcismes de rendre à Dieu la gloire qui lui convient, et l'honneur à la vérité?

III. Je veux mettre fin à ce discours par le récit d'une histoire mémorable, rapportée par le docte Jacques de Valence, Evêque de Christopoli, écrivant sur le quatrième verset du *Magnificat*. Il dit que séant en la chaire de Saint Pierre Jean vingt-deuxième, vint en la ville d'Avignon, où les Papes tenaient lors le siége, le fils du roi d'Arménie avec très bonne intention ; car il n'avait autre dessein que de voir les exercices de la Religion Chrétienne en leur source, et de mettre les premières dispositions pour se chrétienner. Il accompagnait le Pape allant à l'Office, à la visite des Eglises, aux Sermons et aux autres œuvres de piété ; mais il arriva à ce jeune prince, fort mal à propos pour lui, de se trouver le propre jour de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu à une prédication, où celui qui la faisait s'échauffait à prouver que Notre-Dame avait été conçue en péché. Discours, dont il resta tellement offensé, que sans attendre la fin il sortit en colère de l'Eglise, et dès lors il minuta son retour ; et comme le Pape se fut rendu à son palais après le divin service, ce jeune seigneur tout scandalisé, ne se tint pas de lui

(1) Azoara 8.
(2) Azoara 3.
(3) In Apokari seu Mozlin.

dire, qu'il s'étonnait grandement comme sa Sainteté et les Cardinaux qui étaient près de sa personne étant les Princes de l'Eglise et les arcs-boutants de la Religion, ils avaient pu souffrir qu'un tel discours fut fait en leur présence; vu que c'était une chose très certaine, que tout Mahométans qu'ils étaient, s'il se fût trouvé parmi eux un homme qui eût tenu semblable langage de Notre-Dame, voire de la Mère de Mahomet, jamais il n'eût échappé d'être lapidé. D'où chacun peut apprendre le rang d'honneur que tient, même parmi ces barbares et impies, la Mère de Dieu.

§. IV. — Qu'elle a été reconnue et honorée des plus grands du monde.

I. Il y a plus de deux mille six cents ans que le roi David l'avait prophétisé, disant (1): Tous les riches du peuple courront après vous et désireront de vous voir. Car ainsi ont entendu ce verset Saint Athanase (2), Saint Jean Damascène (3), Saint André de Crète (4), et tout plein d'autres, et ce qui est plus l'Eglise universelle, qui l'approprie à la Sainte Vierge à l'entrée de la Messe de la veille de l'Assomption. Que si la vraie grandeur est celle qui nous avoisine davantage de Dieu, premier principe et dernière fin de toute grandeur, j'aurais juste occasion de donner le premier rang aux Saints et aux amis de Dieu, comme à ceux qui seuls ont rencontré la vraie grandeur. Néanmoins parce qu'il me faudrait faire un catalogue de tous les Saints, puisque tous ont été très affectionnés à la très sacrée Vierge, et d'autant que les Traités suivants me donneront à tout coup sujet de les mettre en avant, je ne parlerai ici des grands qu'à la façon et au jugement du monde.

*Les Papes dévots à la Mère de Dieu.*

II. La raison veut que nous commencions par les Lieutenants de Dieu en terre, c'est-à-dire par les Papes, puisque tous les grands du monde leur défèrent la plus haute séance de grandeur ; quoique mon dessein ne soit pas de m'étendre beaucoup sur leurs éloges ; car autrement ils nous arrêteraient trop longtemps, ayant été par devoir et par effet les Pères de la piété Chrétienne. Leur dévotion singulière à l'endroit de la Mère de

(1) Psalm. 44.
(2) Serm. de S. Deipara.
(3) Orat. 1. de Nativ. Virg.
(4) Orat. 2. de dormit. B. Virg.

Dieu a paru en maintes occasions, nommément à bâtir ou à rétablir un bon nombre d'Eglises en son honneur. Et pour laisser à part Saint Xiste, de qui je dirai un mot au paragraphe suivant; l'Eglise de Notre-Dame qui est de là le Tibre, est une marque de la libéralité et de la dévotion de Saint Calixte, comme elle l'est aussi de Grégoire III, qui la renouvela ainsi qu'elle s'en allait tomber. Sainte Marie de l'Ame est un témoignage de la piété d'Adrien VI; Sainte Marie du Porche, de Grégoire VII; Sainte Marie de l'Ecole Grecque, de Saint Denis; Sainte Marie de la Nacelle, de Paschal premier; Sainte Marie la Neuve, de Jean VII; Sainte Marie du Lac, de Saint Silvestre; Sainte Marie d'Aquiro, d'Anastase; Sainte Marie du Champ Saint à la vallée du Vatican, de Léon IV; Sainte Marie de la Paix, de Sixte IV; et de même de quelques autres. Le zèle du Saint Pape Célestin premier conduisit jusqu'au dernier point la condamnation de l'impie Nestorius, de qui il sera parlé ailleurs (1), et ne cessa jamais qu'il n'eût dégradé cet hérésiarque, et rétabli la Mère de Dieu en sa paisible jouissance de tous ses titres. Dieu fit voir combien lui était agréable la dévotion de Saint Grégoire le Grand envers sa Sainte Mère, lorsque pendant la procession publique qui se faisait à Rome au temps de la Résurrection, il arrêta son bras vengeur; et de plus il fit entendre la musique des Anges, comme je dirai plus à propos à un autre sujet (2). Saint Grégoire troisième fit assez reconnaître sa piété envers la Vierge, par une riche statue d'or qu'il lui offrit en l'Eglise de Notre-Dame de la Crèche. Les rares sentiments de Grégoire septième paraissent encore en ses épîtres, spécialement en celles qu'il adressa à la comtesse Mathilde. Autant que nous avons de Sermons d'Innocent troisième pour les Fêtes de la glorieuse Vierge, autant avons-nous de marques irréprochables de sa rare dévotion. Saint Léon quatrième du nom, outre une quantité d'actions mémorables qu'il fit à l'honneur de la Sainte Vierge, il ordonna l'Octave de l'Assomption que l'Eglise a toujours célébrée depuis son temps. L'affection cordiale d'Urbain second parut en l'approbation de l'Office de la Sainte Vierge; et celle de Sixte quatrième, de Paul cinquième et de Grégoire quinzième, à l'amplification de l'honneur de l'Immaculée Conception. Bref, de là sont émanées tou-

(1) Tract. 3. c. 7. §. 7. (2) Tract. 3. c. 7. §. 3.

tes les Congrégations et les Associations qui ont été érigées en divers endroits, toutes les dévotions approuvées en l'Eglise, qui en cela comme en tout le reste ne pouvait rien avancer sans le mouvement du Saint Siége, premier mobile de toute vraie dévotion. Il ne faut que parcourir l'histoire de Lorette et les autres, pour reconnaître les marques de la piété des Papes envers la Reine du Ciel. Mais pourquoi m'arrêterai-je ici, vu que la merveille n'est pas si grande qu'ils lui aient été dévots, qu'elle serait s'ils eussent pu subsister sans lui être fort particulièrement dédiés.

*Les Prélats dévots à la Sainte Vierge.*

III. Moins encore m'entretiendrai-je au récit des autres Prélats de l'Eglise, puisque nous avons déjà reconnu sur la fin du paragraphe premier, que par leur soin et par leur industrie le culte de la Mère de Dieu s'est répandu par tout le monde, et qu'ils ont pour la plupart fourni les riches étoffes des plus exquises louanges, dont nous revêtons la Princesse du Ciel en tous ces Traités.

*Les grands Princes et Princesses dévots à la Sainte Vierge.*

IV. L'affection filiale à l'honorer sera plus digne d'être admirée en la personne des grands Princes et des grandes Princesses, attendu qu'il est plus malaisé de faire éclater la piété parmi les armes et au milieu des affaires civiles, que de la conserver au maniement des choses saintes et divines ; néanmoins c'est merveille comme plusieurs d'entre eux se sont rendus recommandables en ce point. J'espère avoir plus de loisir en un autre endroit (1) d'étaler les belles preuves de la rare dévotion des Empereurs Constantin-le-Grand, Théodose-le-Jeune, Marcien, Léon, Zénon, Justinien, Justin second, Maurice, Héraclius, Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Basile, Léon-le-Sage, Henri premier, des deux Androniques, Matthieu de Cantacuze, Frédéric troisième et des autres ; des Rois de France, Clovis, Dagobert, Saint Louis, Robert, Charles cinquième, Louis onzième, Charles huitième, François premier, Charles neuvième, Louis treizième à présent régnant ; des Rois d'Espagne, Alphonse second, Jacques-le-Con-

(1) Tract. 3. c. 7. §. 4 et 5.

quérant, Philippe second, Philippe troisième ; des Rois d'Angleterre, Saint Edouard, et Guillaume, dit encore le Conquérant ; des Rois de Portugal, Jean premier, Alphonse premier, Ferdinand premier, Alphonse cinquième ; de Boleslas cinquième et de Wladislas cinquième, Rois de Pologne ; de Saint Etienne, Roi de Hongrie, et de leurs semblables ; des Impératrices Sainte Hélène, Sainte Pulchérie, Eudoxia la jeune et Sainte Cunégonde ; des Reines Sainte Bathilde de France, Sainte Marguerite, Sainte Elisabeth de Hongrie, Sainte Elisabeth de Portugal, Jeanne, aussi Princesse et Régente du même Royaume, de Marguerite d'Autriche, Reine d'Espagne, et d'un monde d'autres Princes et Princesses de pareille ou de moindre qualité que ceux-là, dont les âmes vivent dans le Ciel, comme leurs noms sont illustres en la terre, et dont nous rencontrerons à tout propos les belles et nobles actions. Pour le présent il suffit d'en avoir fait la montre.

### §. V. — Qu'elle a été reconnue et honorée de toutes les Nations, et en tous les endroits du monde.

1. C'est de quoi Saint Germain, Patriarche de Constantinople, se réjouit de tout son cœur, lorsqu'il parle de cette sorte (1) à la Bienheureuse Vierge : Bénie soyez-vous de toutes les générations, et bénies soient en vous toutes les Nations de la terre ; car il n'est point d'endroit au monde où l'on ne publie vos louanges, ni contrée où votre bonté n'ait produit quelques effets. Ceux-là même qui n'avaient nulle connaissance de vous, tandis que vous étiez ici-bas, vous publient aujourd'hui bienheureuse. L'Abbé Rupert, expliquant ces paroles du Cantique d'Amour (2): J'ai été faite la gardienne des vignes, remarque qu'elles conviennent très bien à la Bienheureuse Vierge, qui dit de soi-même que son cher Fils et son doux Epoux ne s'est pas contenté de lui donner une vigne, c'est-à-dire l'Eglise de sa Nation à garder ; mais qu'il a commis à son soin et à sa vigilance toutes celles qui sont en la vaste étendue de la terre, vu qu'il n'y en a pas une seule qui s'ose tenir assurée, si elle n'a le bien d'être sous sa garde et sous sa protection. Cela n'empêche pas pourtant qu'en divers endroits elle n'ait ses propres Eglises et des lieux qui sont particulièrement affectés à l'honorer et à la servir. Que si

(1) Serm. de dormit. B. Virg. (2) Lib. 1. in Cant.

vous voulez avoir la patience d'en parcourir quelques-uns des plus renommés, vous trouverez qu'ils sont en si grand nombre, qu'il sera malaisé de rencontrer un seul coin de la terre habitée où l'on ne se presse point pour lui rendre hommage, et où par réciproque elle ne départe très libéralement ses faveurs. Ce discours vous donnera de l'exercice, puisqu'il s'agit de parcourir l'univers ; mais j'espère qu'il ne vous causera pas moins de consolation, lorsque vous verrez votre bonne Mère honorée et glorifiée par toute la terre, et que de tous côtés vous reconnaîtrez les marques de l'empire que Dieu lui a donné.

*La Terre Sainte. — La maison de Nazareth.*

II. La raison veut que nous commencions par la Terre Sainte, tant parce que, comme plusieurs ont dit, c'est le centre du monde, que d'autant qu'il y a grande apparence que c'est l'endroit où la Vierge a pris la première possession du domaine qu'elle a ici-bas. Adricomius, en la description de la Terre Sainte, donne l'honneur à la petite maison de Nazareth, qui est celle qu'aujourd'hui nous appelons Notre-Dame-de-Lorette, d'avoir été la première Eglise que la Sainte Vierge ait eue au monde. Il prend pour garant de son dire Guillaume, Archevêque de Tyr et Chancelier du Royaume de Jérusalem (1), Breidembachius, Diacre de Mayence (2), et Barthélemi de Salignac, Protonotaire Apostolique (3). Je dirai ici par occasion et en passant qu'il y a quatre Eglises en débat pour cette primauté. Car, outre celle dont je viens de parler, nous trouvons de bons auteurs qui en veulent déférer la gloire à une ville de Tripoli, nommée aujourd'hui Tortose et jadis Antaradum, où ils disent que l'Apôtre Saint Pierre, allant en Antioche, édifia la première Eglise qui fut jamais consacrée à Notre-Dame, et y offrit lui-même le premier sacrifice ; Thomas Waldensis (4) a estimé que l'honneur était dû à Notre-Dame du Mont-Carmel, dont je parlerai un peu plus bas (5). Ceux d'Espagne combattent fort et ferme en faveur de Notre-Dame du Pilier, bâtie par l'ordre qu'en donna l'Apôtre Saint Jacques. J'en parlerai plus particulièrement lorsque nous passerons en Espagne. Cependant je laisse le jugement

(1) Belli sacri, lib. 9. c. 5.
(2) 12. Julii.
(3) Tom. 7. c. 2,
(4) Lib. de Sacramentalibus, tit. 9. cap. 48.
(5) §. 76.

de ce différend au docte et curieux lecteur, et m'en reviens en Jérusalem, capitale de la Palestine, dont il fallait bien que la Sainte Vierge, qui y avait si long-temps demeuré, prît possession avec solennité, comme elle fit lorsque Sainte Hélène lui bâtit une belle Eglise (1) au lieu de sa sépulture, en la vallée de Josaphat, ainsi qu'elle avait fait en Bethléem, au lieu de son enfantement (2), et à l'endroit (3) où la nouvelle de la naissance du Sauveur fut annoncée aux Pasteurs. Long-temps après, c'est-à-dire l'an cinq cent trente, l'Empereur Justinien lui en érigea une autre en la même ville de Jérusalem, qui fut appelée Notre-Dame-la-Neuve, dont la magnificence est rapportée plus au long par Procope, au livre cinquième, qu'il a composé des bâtiments de l'Empereur Justinien, où il l'a fait l'un des premiers édifices du monde. Il ajoute deux choses merveilleuses, qui témoignent assez que la Reine du Ciel prenait plaisir d'être honorée en ce lieu-là. Car comme il fut question de poser le toit les Architectes se trouvèrent avoir besoin de certain bois d'une hauteur et grosseur démesurées ; à quoi ne pouvant fournir, ils furent promptement secourus de la Mère de Dieu, qui, non loin de là, leur fit rencontrer une forêt de très beaux cèdres, et tels qu'ils pouvaient souhaiter pour la charpente de l'Eglise. L'autre merveille fut que, comme ils manquaient de marbre pour faire les colonnes, tant parce que la ville de Jérusalem est éloignée de la mer, qu'à cause qu'elle est entourée de rochers, où jusqu'alors on n'avait rencontré que des pierres communes, elle leur découvrit une carrière d'où ils tirèrent une espèce de marbre rouge et flambant, qui jamais n'avait été aperçue en ces quartiers-là. D'où l'Empereur reçut tant de satisfaction, que non content d'avoir bâti l'Eglise, il la dota de plus très libéralement, à ce que la Vierge y fût servie à perpétuité. Il en bâtit encore une autre sur le mont des Olives à l'honneur de la même Vierge ; la troisième à Jéricho ; et la quatrième au pied du mont Sina, n'ayant pu le faire au sommet, à cause des bruits qu'on y entendait, qui remplissaient d'une sainte horreur tous ceux qui s'en approchaient ; le tout au rapport du même Procope, au même endroit.

(1) Niceph. lib. 8. c. 30.
(2) Beda de locis Sanctis, c. 8.
(3) Niceph. loco citat.

*La Syrie.*

III. La Syrie étant voisine de la Palestine, et ayant été en son temps une pépinière de sainteté, il ne se peut faire autrement qu'elle n'ait eu de belles marques de l'ancienne piété envers la Reine de l'Univers. A une lieue et demie de Damas, qui était la Capitale de la Syrie, il y avait jadis un beau Monastère nommé Saidaneida, duquel il n'est resté qu'une petite Chapelle. Là, il y avait une image miraculeuse de Notre-Dame, qui avait été premièrement apportée de Constantinople à Jérusalem, et que depuis un Patriarche de Jérusalem avait donnée à une Abbesse de ce Monastère. Cette image ayant été peinte sur le bois, avec trait de temps elle s'était tellement incorporée dans le même bois, qu'il eût été impossible de l'effacer. Ceux qui l'ont vue (1) racontent qu'il en découlait continuellement un baume si doux, si suave et profitable à toutes sortes de maladies, que c'était un abord perpétuel de Chrétiens, de Turcs, de Sarrasins, et nommément ès jours de la Nativité et de l'Assomption de la Vierge. Et ce qui était de plus merveilleux, c'était que pour grande que fût la quantité que l'on emportât de cette huile, elle ne diminuait jamais. L'an douze cent trois, le Soudan de Damas étant devenu aveugle (2), il eut recours à l'huile qui découlait de cette Image, et s'en étant frotté les yeux, il recouvra entièrement la vue. Par lequel bienfait il se sentit obligé et inspiré de fonder une lampe d'argent qui brûlât continuellement devant l'Image de la Vierge : ce qu'il fit, donnant à cet effet douze mesures d'huile tous les ans. L'année suivante, qui fut douze cent quatre, il arriva une chose bien plus extraordinaire, et qui fit grandement croître parmi les Sarrasins l'opinion de notre foi ; car environ la Fête de laNativité de la Vierge, l'huile miraculeuse qui était dans le vaisseau, se trouva changée en chair, et fut vue d'un monde de gens qui accoururent de tous côtés.

*L'Asie-Mineure.*

IV. Le même historien fait foi (3) que l'an cinq cent quarante-deux, comme Justinien relevait la noble ville d'Antioche, qui avait été brûlée par l'impie Cosroës, il y bâtit une Eglise si somp-

(1) Arnoldus Abbas Lubecensis apud Baron. an. 870.

(2) Westmonasteriens. in flor. hist.

(3) Lib. 2.

tueuse et si magnifique à la Mère de Dieu, qu'il assure être impossible de trouver des paroles qui en puissent égaler le prix. Quiconque aura lu l'histoire de Saint Alexis, il se pourra souvenir de la belle Eglise que la Vierge Mère avait en la ville d'Edesse, où ce grand serviteur de Dieu fut découvert par l'image de la même Vierge, qui était sur le portail de l'Eglise. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, en une épître qui fut lue au second Concile de Nicée (1), assemblé pour la défense des saintes images, raconte qu'à Sozopolis, ville de la Pisidie il y avait une image de Notre-Dame, de laquelle coulait ordinairement une huile miraculeuse. Et en la vie de l'admirable Théodore, Evêque d'Anastasiopolis et abbé des Siceotes, il est dit (2) que ce grand Prélat étant prosterné devant la même image, l'huile en sortit en abondance, qui lui jaillit contre les yeux, et lui couvrit tout le visage. De quoi ceux qui étaient là présents furent grandement émerveillés, et sortant de la chapelle s'écrièrent unanimement, que Théodore était un grand serviteur de Dieu et de sa Bienheureuse Mère.

*L'Egypte.*

V. Il ne sera pas que Notre-Dame ayant jadis mis le pied en Egypte et y ayant porté son Fils, quoique fugitif, elle n'en ait quant et quant pris possession et n'en ait laissé quelques marques. J'y trouve pour le moins trois belles Eglises renommées en l'antiquité, l'une à Hermopolis (3), l'autre à Damiette (4) et la troisième en Alexandrie, bâtie par Saint Pierre (5), Patriarche de cette ville-là et glorieux Martyr de Notre Seigneur. Au grand Caire se voit encore aujourd'hui un lieu nommé la Matarie, où il y a une fontaine miraculeuse que Notre-Dame obtint par ses prières, lorsqu'elle se retira en Egypte. C'est une ancienne tradition que la sainte Vierge y lavait ordinairement les drapeaux du petit Jésus. On y dit parfois la Sainte Messe avec la licence des Turcs, que volontiers ils octroient pour autant qu'ils honorent eux-mêmes la Mère de Dieu, qui mainte fois leur impètre la guérison de leurs maladies en buvant de l'eau de cette fontaine. A demi-lieue de là se montre le

(1) Act. 4.
(2) Georgius Presbyter ejus discipulus 22. April.
(3) Palladius in Lausiaca.
(4) Canis. lib. 5. c. 23,
(5) Baron. an. 310,

vieux Caire presque tout ruiné, avec une chapelle souterraine, où l'on croit que la Vierge demeura quelques années. La pauvreté n'a pas encore permis aux gardiens de ce lieu-là (ce sont Chrétiens qu'ils appellent les Coptes divisés en quatre cents maisons ou environ) de l'orner selon leur dévotion.

*L'Afrique.*

VI. Si de là nous passons en Afrique, nous y apprendrons que l'Empereur (1) Justinien y fit jadis bâtir une belle Eglise en l'honneur de la Mère de Dieu en la ville de Carthage, à laquelle il donna son nom, la nommant Justinienne, et avec son nom tout le lustre qu'il put, attribuant à son ordinaire à Notre-Dame les victoires qu'il avait remportées sur les Vandales, par lui chassés de l'Afrique, aussi bien que sur les Ariens qu'il avait grandement affaiblis. Je parlerai ailleurs (2) du grand concours qui se fait pour honorer la Mère de Dieu en la chapelle qu'elle a dans la citadelle d'Angola sur la côte d'Afrique, et des merveilles de secours que la Vierge donne tous les jours aux Catholiques en toute sorte d'occasions. Au Mozambique autrefois appelé Prasus, qui est une petite île d'Afrique tirant vers l'Orient, nous verrons la fameuse Eglise de Notre-Dame du Rempart. Et jaçoit que cette grande étendue de pays, qui fait l'une des quatre parties du monde, soit aujourd'hui extrêmement désolée, néanmoins on ne saurait douter qu'elle ne fût du tout vouée au service de la Reine du Ciel, lorsqu'elle avait les Saints Cyprien, Augustin, Fulgence et tant d'autres braves Prélats, qui lui portaient un honneur et une affection indicible, et qu'elle n'y eût des Eglises et des demeures sans fin.

*L'Ethiopie.*

VII. Entrons dans l'Ethiopie, où Dom François Alvarez assure que nous rencontrerons un beau bâtiment en la ville de Chassumo, autrefois dit Sainte-Marie de Sion, d'autant que la pierre sacrée qui fut mise sur l'autel, y fut apportée du Mont-Sion. On tient qu'il fut dédié à la Mère de Dieu par la Reine de Candace. Mais il serait trop malaisé de croire que ce fût celle dont l'Enuque fut baptisé par Saint Philippe, comme nous lisons

(1) Baron. an. 534. ex Procopio de ædificiis Justiniani.

(2) Tract. 2. c. 7. §. 3.

ès actes des Apôtres. C'est pourquoi je croirai plutôt que quelque autre de celles qui l'ont suivie, aurait laissé à la postérité cette marque de sa dévotion envers la Vierge; puisque le Géographe Strabon assure que ce nom de Candace était commun à toutes les Reines d'Ethiopie, comme celui de Pharaon aux Rois d'Egypte. Vous remarquerez en passant que les Ethiopiens, quelque schismatiques qu'ils soient, ne laissent pas d'être fort dévots à la Sainte Vierge, à qui ils ont dressé des Temples en divers lieux du Royaume, non toutefois si anciens comme celui de Chassumo.

*L'Inde Orientale et quelques Royaumes voisins.*

Notre-Dame de Meliapor. — Notre-Dame de Malaca. — Notre-Dame de Ternate, ou de Barra.

VIII. Puisque nous sommes venus si avant, je suis d'avis de passer jusqu'en l'Inde. Nous y apprendrons tout premièrement que de longue main la Vierge a été honorée en la ville de Cranganor (1) et qu'un Roi de ce pays-là, qu'ils tiennent avoir été l'un des trois qui vinrent adorer le Sauveur, lui bâtit une Eglise à son retour; et qu'à l'imitation de celle-là en fut édifiée une autre dans la ville de Calecut, où le Vice-Roi Gramma fut conduit par le Catuel, qui avait charge des Ambassadeurs l'an quatorze cent nonante-huit, ainsi que récite l'Evêque Osorius. Nous en verrons une autre fort ancienne sur la côte de Çommorin (2), et une autre bâtie depuis peu qui se découvre de fort loin sur le port de Goa. Elle fut dédiée par les Portugais à la Sainte Vierge, comme à celle qui préside sur la mer, aussi bien que sur la terre. A Meliapor, autrement dite la ville de Saint Thomas, qui est, comme l'on croit, fondée sur les ruines de l'ancienne Salamine, et assise sur le bord de la mer Indique, après avoir rendu nos vœux au sépulcre de ce glorieux Apôtre, nous saluerons la petite chapelle de la glorieuse Vierge, devant laquelle le second Apôtre des Indes, Saint François Xavier avait coutume de passer les nuits entières en oraison, et où souvent on l'a ouï, lorsqu'il était battu et mal mené des démons, implorer le secours de l'Impératrice du Ciel, criant de toutes ses forces : Glorieuse Dame, secourez-moi, ma bonne Dame, ne m'aiderez-vous point? A Malaca,

(1) Osorius, lib. 1. de gestis Emmanuelis.

(2) Navarrus tract. de Orat. et horis canonicis c. 21.

qui est une ville des Portugais en la vieille Chersonèse au-delà du fleuve Ganges, nous rencontrerons un grand hôpital avec une jolie Eglise dédiée à la Sainte Vierge, où était le recours ordinaire du même Saint François Xavier. Car ce fut en cette Eglise-là qu'il obtint de Dieu la victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Barbares Acenois. Ce fut à cette même Eglise qu'ayant voué trois Messes lors d'une furieuse tempête (1), comme il tirait contre la Chine, il sauva un navire Portugais dans lequel il était porté avec l'ambassadeur du Roi de Bongo, et un petit esquif aussi dans lequel étaient quinze personnes, que le vent avait arraché et tourmenté l'espace de trois jours entiers, paraissant pendant tout ce temps-là au milieu d'eux et les encourageant, bien qu'en effet il fût avec les autres dans le navire. C'était là qu'il se retirait d'ordinaire lorsqu'il avait le cœur pressé, ou qu'il avait quelque entreprise dont il appréhendait le succès pour la plus grande gloire de Dieu. Tout vis-à-vis du port de Malaca nous visiterons en passant une petite chapelle qui est une île déserte, où le même Saint François relégua pour trois jours Jean le Dur son compagnon, pour avoir pris à son insu quelque peu d'argent en aumône des Portugais afin de soulager le Père en ses nécessités, et où le même Jean le Dur vit auprès du grand autel la glorieuse Mère de Dieu assise sur un beau carreau, et tenant le petit Jésus entre ses bras qui le conviait doucement de venir à soi, et la Sainte Vierge le recevant finalement, nonobstant le mauvais visage qu'elle lui avait fait quelque temps en considération de sa faute. Aux faubourgs de l'île Ternate, qui est la plus célèbre des îles Moluques qui sont au-dessous de l'Equateur, nous saluerons l'Eglise de Notre-Dame de Barra, où le même Père (2) s'alla loger lorsqu'il fut arrivé aux Moluques, et d'où il sortait d'ordinaire, comme d'un fort, pour aller attaquer le vice et l'impiété qui régnaient en ce pays-là. Bref, aujourd'hui, grâces à Dieu, ceux de Salsète, de Coulan, de Travancor, de Madure, du Malabar, du Pregu, du Bengala, de la Pêcherie, et grand nombre d'autres peuples auparavant barbares, ont appris à rendre à la Mère de Dieu l'honneur qu'elle reçoit dans les contrées les plus florissantes de la Chrétienté.

(1) Vitæ ipsius lib. 5. c. 2.

(2) Vitæ ipsius lib. 3. c. 1.

*La Chine.*

IX. Jean Gonzalez en son histoire de la Chine (1) témoigne que les Chinois eurent dès le commencement la connaissance de notre Religion. Ce qui fut très évidemment confirmé par le moyen d'une pierre de la longueur de vingt-quatre palmes (2), qui fut trouvée dans la province de Hensi, il y a environ huit ans: c'est-à-dire l'an mil six cent vingt-cinq, comme l'on fossoyait la terre. Elle portait une inscription en lettre chinoise, qui fut lue par les plus savants de la province, et expliquée par les Mandarins mêmes (ce sont les magistrats du pays.) L'inscription faite depuis douze cent quarante-trois ans commençait par la Création du monde, et comprenait tous les principaux mystères de notre Religion: et nommément elle faisait une très honorable mention de la Vierge Marie, de l'Ambassade de l'Ange, de la Conception et de l'Enfantement du Verbe Incarné. A quoi s'accorde merveilleusement bien ce qui se lit dans les livres des rois de la Chine, que notre loi y fut prêchée l'an neuf cent quatre-vingt quatorze, qui serait cent et quarante ans avant que cette inscription fût faite. Et d'abondant ce que l'Evêque du Japon assure avoir rencontré dans les archives de Meliapor, savoir est, que de là furent envoyés, il y a plus de mille ans, des Prédicateurs à la Chine pour y annoncer la Foi Chrétienne. Voire nous apprenons par des témoignages authentiques que dès le temps de Saint Thomas il y eut des Eglises fondées (3). Certes je puis dire avec vérité que depuis environ quarante-six ans que les Religieux de la Compagnie de Jésus ont mis pied dans ce florissant Royaume, comme la Sainte Vierge, après Dieu, leur y a donné l'entrée, aussi ils ont fait le possible peur la faire aimer et honorer de tous. La première Chapelle qu'ils dressèrent fut en la ville de Cianquin où ils mirent sur l'autel l'image de la Mère de Dieu, qui attira une si grande foule de gens, qu'il leur était impossible de s'en défendre. Tous ceux qui entraient dans la Chapelle jusque aux Prêtres des Idoles, se prosternaient en terre, frappant le pavé avec le front pour l'adorer selon la coutume du pays. Là même ils furent délivrés d'une très atroce

(1) Lib. 2. cap. 1.
(2) Emmanuel Diaz scripsit Macao eodem anno.
(3) Nicol. Trigantium hist. Sinensis lib. 1. c. 11.

et très dangereuse calomnie par la faveur de la Vierge, à qui ils s'étaient recommandés. De là ils partirent le propre jour de l'Assomption pour Xanceo où elle fit le premier miracle que l'on sache avoir été fait à la Chine. En effet, elle impétra l'heureuse délivrance à une femme qui appréhendait extrêmement le travail de l'enfantement, et ce le propre jour de la Présentation, aussitôt que la femme eut mis l'image de la Vierge en la place d'une idole qu'elle adorait, et qu'elle eut dit sept fois le Pater et l'Ave, en l'honneur des sept principales solennités de la même Vierge. De quoi elle demeura si reconnaissante, que s'étant fait baptiser avec son mari et toute sa famille, jamais depuis elle ne manqua d'envoyer tous les samedis quelqu'un des siens avec des cierges et de bonnes odeurs pour assister à la Messe qui se disait à l'honneur de la Vierge.

En la ville de Sciantum le vice-roi avec sa femme ayant un très ardent désir d'avoir une image de la même Vierge, les Pères trouvèrent moyen de contenter leur sainte curiosité ; et tous deux promirent de l'honorer le reste de leurs jours, et de la faire honorer à tous les leurs. Moyennant la très particulière assistance de la Mère de Dieu ils arrivèrent à la ville royale de Pékin, où ils furent reçus du roi et de ses officiers avec des caresses extraordinaires, et le premier présent qu'ils lui offrirent ce fut une image de la Sainte Vierge, qu'il trouva si vive et si majestueuse, que ne pouvant supporter l'éclat qui sortait de ce visage divin, il l'envoya sur-le-champ à sa mère, laquelle en fut tellement surprise aussi bien que son fils, qu'elle la fit incontinent fermer. Le roi l'avait très dévotement adorée et lui avait présenté de l'encens. Et dès lors les Pères furent toujours appelés ceux qui avaient donné au roi des dieux vivants. La Sainte Vierge leur fit obtenir une belle maison semblable à un palais, à un quart de lieue de la ville Royale, où ils lui dressèrent incontinent une Chapelle, ainsi qu'ils s'étaient obligés par vœu. Bref, comme ils avaient remarqué que la plupart des bons succès qu'ils avaient eus depuis leur entrée dans ce royaume, étaient arrivés ès jours de quelque sienne solennité ; ainsi s'efforcèrent-ils de ne laisser échapper aucune occasion d'affectionner uniquement à son service le peuple chinois très capable de lui rendre un jour de grands honneurs.

*Le Catay.*

X. Joignons le Catay à la Chine, puisque l'on a cru fort longtemps que ce n'était qu'un même royaume. Néanmoins depuis peu on a trouvé qu'ils étaient différents, et a-t-on rencontré ce grand Catay tant désiré, autrement dit le Royaume de Jésus. Ceux que le zèle de la maison de Dieu a portés jusque-là, et qui ont reçu tout le bon accueil qu'on saurait désirer d'un prince barbare, racontent entre autres choses qu'on voit en leurs Temples des Images de la Vierge, bien qu'elles ne soient aucunement différentes des nôtres. Car ils mettent à son côté trois enfants fort semblables entre eux, qu'ils disent néanmoins n'être qu'un et ne signifier qu'un seul, quoiqu'ils soient représentés comme trois. Ce sont, comme il est croyable, des vestiges de l'ancienne possession que la Mère de Dieu avait pris de ce royaume, où il faut espérer que bientôt elle recevra le service et l'honneur qui lui est dû, et qu'elle rentrera dans ses droits.

*Le Japon.*

XI. Ceux qui écrivent de l'empire du Japon (qui est pour le regard du lieu où nous avons commencé notre voyage, le plus éloigné de ceux qui jusqu'ici ont été découverts devers le Soleil levant), font foi qu'avant que la Religion Chrétienne y fût portée par Saint François Xavier, qui a été honoré du Saint Siége du titre d'Apôtre du Japon, ils tenaient et adoraient déjà en leurs Temples une femme avec un petit enfant entre ses bras, à laquelle ils avaient spécialement recours au temps de leurs afflictions. Mais à présent ils honorent avec une pleine connaissance celle de qui ils n'avaient ouï parler que comme en songe, et celle qu'auparavant ils invoquaient en leurs nécessités, est la même qui leur fournit aujourd'hui le courage qu'ils témoignent parmi les persécutions, et la constance qu'ils font paraître aux extrêmes rigueurs du Martyre.

*L'Inde Occidentale.*

XII. Passons la ligne de division qui fut assignée par le Pape Alexandre sixième, pour être comme l'entre-deux des conquêtes des Espagnols et des Portugais. Nous remarquerons en cette nouvelle Chrétienté toutes les marques de l'Eglise primitive, spécialement quant à l'affection de servir et d'honorer la Mère

de Dieu. Nous verrons dans le Brésil à Baya, à Pernanbuco, à Patatininga et ailleurs; dans le Pérou, à Lima, à Cuzco, à Potôzi, à la Paix, à Guamanga, à Quito, et en tout plein d'autres lieux; dans le Paraguay, à Chilé, à Cordoua, à Tucuman et en d'autres endroits; dans la nouvelle Grenade, à Chartagena, à Panama, à Tunia, à Caxica et autre part; dans la nouvelle Espagne, à Mexico, à Guaxaca, à Guadalaxaca, à Puzquara, à Topozotlan, à Guatimala, à Zacatecas et en bon nombre d'autres places; dans les Philippines, à Manille, à Zebu, à Taytay, à Dulac, à Carigara, à Tinogon et en mille autres villes, bourgs et villages où Satan exerçait un empire absolu il n'y a pas encore quatre-vingts ans, tout ce que nous voyons de plus beau et de meilleur dans notre Europe. Et pour ne sortir pas de mon dessein, nous y remarquerons partout des Eglises dédiées au culte de la Mère de Dieu, des Confréries et des Congrégations érigées pour l'amplification de son service, bref mille sortes d'honneurs qui lui sont rendus; c'est-à-dire généralement tous ceux qu'elle reçoit dans les villes qui sont à elle de toute ancienneté. Aussi de sa part non seulement elle leur fait expérimenter toutes les grâces et les faveurs qu'elle départ ès autres endroits, mais de plus comme à des enfants de lait encore attachés à sa mamelle, elle leur fait tous les jours des caresses extraordinaires, pour les sevrer par ce moyen plus aisément de leurs anciennes erreurs.

*Le Portugal.*

XIII. Il me semble qu'il est temps de venir à notre Europe, qui est la partie du monde que la Vierge regarde de meilleur œil, et où elle est mieux reconnue qu'en nulle autre. Nous y entrerons par le Portugal, où nous verrons qu'elle reçoit un très grand honneur. Ce haut rocher que vous découvrez de loin sur le bord de la mer, a donné le nom de Pierre-Noire à un bourg qui est tout auprès. La belle Eglise qui paraît sur la croupe de la montagne s'appelle Notre-Dame de Nazareth, et je suis obligé de vous dire comment, et à quelle occasion elle a été bâtie.

Notre-Dame de Nazareth. — Notre-Dame du Carquere.

Environ l'an onze cent cinquante, Alphonse premier de ce nom et premier Roi de Portugal, avait à sa suite un cavalier

plein de courage et de vertu, nommé Fuas de Roupin, qui se plaisait uniquement à la chasse. Ce jeune seigneur, un jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, poursuivant un cerf à toute bride, sans savoir bonnement où il allait, à cause d'un brouillard fort épais qui couvrait toute la campagne, se va trouver tout à coup sur la pointe de ce rocher, d'où, si son cheval ne se fût arrêté, il devait au premier pas se précipiter dans la mer. Dieu sait s'il fut bien étonné de se voir là, et de quel cœur il remercia Dieu de l'avoir préservé d'un danger si évident. Néanmoins il n'en était pas encore dehors ; car il ne pouvait ni tourner bride, ni avancer. Lors, regardant derrière soi, il y vit une Image de la Vierge, à l'aide de laquelle, et du bon Ange qui avait retenu son cheval, il se lança en arrière si roidement, que le rocher demeura marqué du coup d'éperon qu'il y donna, comme il se voit encore aujourd'hui. Je ne vous entretiendrai pas des actions de grâces qu'il rendit à la Reine du Ciel, il suffit de dire qu'il bâtit au même lieu une petite chapelle qui fut nommée Notre-Dame de Nazareth. La cause de cette appellation, la voici : Fuas s'étant prosterné devant l'image pour l'adorer, et l'ayant prise entre ses mains, fut curieux de faire la lecture du papier qui y était attaché ; par où il apprit que l'Image était très ancienne, et que dès le temps des Apôtres, elle avait été honorée en Nazareth, que la persécution des Empereurs Bris-Images ayant embrassé tout l'Orient, un Moine Grec, nommé Cyprien, l'aurait apportée de là dans un Monastère d'Espagne nommé Garlignan, près Meride la Grande, où elle aurait fait plusieurs miracles, jusques à l'an sept cent quatorze ; que depuis, les Maures s'étant jetés dans l'Espagne, et le Roi Roderic ayant été contraint de se sauver dans ce Monastère, il en serait sorti avec un religieux nommé Romain, en habit déguisé, portant quant et soi cette Image, avec quelques Reliques de Saint Barthélemi et de Saint Blaise, et qu'il aurait caché le tout dans une petite grotte de ce rocher. L'an treize cent soixante dix-sept, le Prince Ferdinand, fils de Jean premier, y fit bâtir une très belle Eglise, qui fut depuis grandement enrichie, embellie et fortifiée par la libéralité d'Eléonore, femme de Jean second, et par les grands présents qu'y fit le Roi Emmanuel. Il y a quelques années, que, sous l'Eglise, l'on fit une jolie chapelle en la grotte même où l'Image avait été trouvée. Il n'est si hardi qui

ne frémisse, regardant seulement de la pointe de ce rocher en bas, tant il est haut et sérieusement battu de vagues. Tout ce que dessus a été recueilli par le Docteur Bernard le Breton, religieux de l'Ordre de Citeaux, en la Chronique de son Ordre.

XIV. Sur le fleuve Douro, nous remarquerons l'ancienne Eglise de Notre-Dame du Carquere, où le dévot Egas de Monis, gouverneur d'Alphonse premier, fit porter ce jeune Prince pour lui décroiser les pieds par l'intercession de la Vierge, comme il advint, ainsi que je dirai au Traité troisième.

### Notre-Dame de la Lumière.

XV. A quelques lieues de Lisbonne, nous entrerons dans la fameuse Eglise de Notre-Dame de la Lumière, dont je vous dirai l'origine en peu de paroles. Régnant en Portugal Alphonse cinquième, plusieurs avaient vu des feux voltigeants çà et là, sans en savoir la cause, jusqu'à ce que Pierre Martinez, qui était détenu prisonnier en Barbarie, fût averti par la Mère de Dieu qu'aussitôt qu'elle lui aurait fait tomber les fers des pieds, il s'en allât en un lieu près de Lisbonne, où il entendrait que plusieurs fois on aurait aperçu des lumières ; qu'il y fît bâtir une chapelle, et la nommât Notre-Dame de la Lumière. A peine était la Sainte Vierge disparue, qu'il se trouva porté au même lieu qu'elle lui avait marqué, où ayant rencontré un certain nommé Loup Simon, avec sa femme appelée Agnès Anesia, il vit sur une fontaine voisine une lumière semblable à une étoile, qu'il suivit bien avant dans la forêt, jusques à ce que s'étant arrêtée sur un petit bocage elle s'évanouit. Lors ils se mirent à écarter le taillis, où ils rencontrèrent entre des pierres une Image de la Vierge de la hauteur d'un pied, revêtue d'une robe de satin blanc aussi entière comme si elle fut alors même sortie des mains du tailleur. Quant à l'Image jamais nul n'a pu savoir de quoi elle était faite, pour autant que tous ceux qui en ont eu la curiosité, ont été frappés d'aveuglement, ou de quelque soudaine maladie. Cependant Martinez ayant dressé une petite ramée au mieux qu'il pût autour de l'Image, et ayant vendu ses biens, fit bâtir une bien jolie chapelle, où la multitude des miracles qui s'y fait sans cesse, attire un monde de gens de tous côtés. Marie, femme du Roi Emmanuel, y ayant choisi sa sépul-

ture, revêtit le cœur d'un marbre très exquis, et y fit tout plein d'autres biens.

Notre-Dame d'Arabida. — Notre-Dame de la Roche. — Notre-Dame de la Garde. — Notre-Dame du Cap.

XVI. Sur l'embouchure de Teio, se voit de loin la belle Eglise de Notre-Dame d'Arabida, qui porte le nom du rocher où elle est assise aussi bien que la province et la réforme de l'Ordre de Saint François, qui y a pris son commencement. Le Père François de Gonzague, général des Cordeliers, et depuis Evêque de Mantoue, en l'histoire de la fondation de cette province-là, raconte qu'un marchand anglais passant en Portugal, allait être porté par une furieuse tempête contre des rochers, qui sont sur cette embouchure, d'où jamais il ne se fût retiré, lorsqu'il se mit à chercher une Image de la Vierge qu'il portait en son navire, pour faire ses dévotions ordinaires. Il était déjà presque réduit au désespoir pour ne la pouvoir trouver, quand tout à coup levant les yeux en haut, il vit à la cime de la montagne une lumière, qu'il crut incontinent lui devoir servir de phare et de bon augure. Ainsi fit-elle, car la Sainte Vierge l'ayant miraculeusement tiré d'entre les rochers, sur le point du jour suivant, il monta avec ses compagnons jusqu'au plus haut de la montagne, à dessein de savoir quelle était la lumière qu'il avait vue le soir auparavant. Arrivé qu'il fut à la pointe du rocher, il y aperçut la Notre-Dame qu'il avait apportée de son pays. Alors tous ensemble se mirent à crier, miracle! miracle! Mais le marchand touché d'un sentiment bien différent de celui des autres, vendit aussitôt ce qu'il avait dans le vaisseau, et ayant au même endroit bâti une chapelle à l'honneur de la Vierge, avec un petit Ermitage, il y passa le reste de ses jours au service de la Reine du Ciel.

XVII. Au même diocèse de Lisbonne nous remarquerons trois autres Eglises fort célèbres, savoir est Notre-Dame de la Roche, Notre-Dame de la Garde et Notre-Dame du Cap, où tous les Dimanches on voit aller de Lisbonne trois diverses processions pour honorer la Mère de Dieu. Si cèdent-elles toutes à la noble Eglise de Notre-Dame des Vertus, qui est au même diocèse. Il est vrai qu'au commencement ce ne fut qu'une petite loge, qu'un berger dressa pour avoir rencontré un de ses bœufs

à genoux devant l'Image de la Vierge qui pendait du rameau d'un arbre; mais depuis, le lieu étant fréquenté, celle qui l'avait choisi fit tant de merveilles qu'on y bâtit une très belle Eglise, qui à l'occasion des prodiges qui s'y faisaient tous les jours, fut nommée Notre-Dame des Vertus.

Notre-Dame du Buisson. — Notre-Dame de la Rose. — Notre-Dame des Glayeuls. — Notre-Dame de l'Etoile. — Notre-Dame de la Grotte.

XVIII. Peu après que Giraud sans Peur eut regagné sur les Maures la ville d'Evora, il se trouva un berger gardant ses brebis au lieu où les Portugais avaient fait leur fort, lequel s'étant retiré dans sa petite cahuette, y vit l'Image de la Sainte Vierge au milieu d'un buisson ardent, beaucoup plus luisante que les flammes dont elle était entourée, à la même façon que jadis Dieu s'était fait voir à Moïse sur la montagne d'Horeb. L'on n'a jamais pu savoir si elle lui dit quelque chose ou non : ce qui est fort assuré, c'est que dès lors le berger ayant vendu tout le peu qu'il avait, choisit un petit lieu dans le fort, où ayant posé son Image comme un gage de la protection du Ciel, il se dédia totalement au service de la Sainte Vierge. Quelques-uns estiment que cette chapelle fut la mère de toutes les Eglises qui depuis furent bâties au terroir d'Evora, et la Mère de Miséricorde ne différa pas long-temps de rendre célèbre ce lieu, qu'elle a toujours depuis honoré d'une infinité de miracles. Il y a déjà plus de deux cents ans que Valquez Perdigon, Evêque d'Evora, voyant que la chapelle était trop petite pour tant de gens qui y abordaient de toutes parts, fut cause qu'on y bâtit un beau Monastère, qui est tenu par les religieux de Saint Hiérôme. Je parlerai à un autre sujet (1) de la grande affection que le Roi Alphonse cinquième portait à ce lieu, lequel ensuite de ce qui était arrivé au berger fut nommé Notre-Dame du Buisson. A Villa Viçosa, qui est l'ordinaire demeure des Ducs de Bragance et à Peringel, il y a deux belles Eglises dédiées à l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, et en divers endroits du même diocèse d'Evora d'autres lieux de dévotion fort renommés, comme vous diriez Notre-Dame de la Rose, Notre-Dame des Glayeuls, Notre-Dame de l'Etoile, ainsi appelée à cause d'une

(1) Tract. 3. cap. 7.

étoile qu'un Pasteur vit au même endroit, tous lieux signalés pour les grandes merveilles qu'on y voit presque chaque jour arriver.

XIX. Au diocèse de Lamego (1) il n'est rien de plus fameux que l'Eglise de Notre-Dame de la Grotte, où Dieu a opéré tant de miracles, qu'il s'en ferait un volume entier. Là se voit encore la Grotte qui donne le nom à l'Eglise, et où l'Image de Notre-Dame fut trouvée. Elle est composée de quatre grosses pierres, qui font une voûte avec un artifice du tout admirable. Et ce qui pourrait sembler incroyable, c'est que le milieu de la voûte étant auparavant si bas, que le prêtre qui y disait la Messe le touchait avec la tête, la pierre qui fait comme la clef de la voûte, s'est insensiblement haussée, de sorte qu'à présent elle a laissé de l'espace suffisamment pour élever l'Hostie après la consécration. Bref, ce qui augmente encore la merveille, c'est que cette pierre, qui est d'une excessive grosseur, étant séparée des autres, et ne tenant presque à rien, elle demeure néanmoins toujours ferme, de manière que tous se persuadent qu'il y a quelque main invisible qui la soutient.

### Notre-Dame de Ceica.

XX. Au diocèse de Conimbre, sur le bord du Mondego, non loin d'un monastère de l'Ordre de Citeaux nommé Lorban, il y a une chapelle de la Vierge appelée de Ceica, dont l'origine est tout-à-fait prodigieuse. Je la réciterai à la même façon qu'elle se trouve dans les archives du monastère, et qu'elle est rapportée par le Docteur Bernard de Breton (2), et par les chroniqueurs portugais (3). Au temps que les Maures avaient occupé l'Espagne, il ne laissait pas d'y avoir certains lieux où les exercices de la Religion étaient permis aux Chrétiens, à la charge qu'ils payassent le tribut. De ce nombre était Lorban, Monastère très ancien, et fondé depuis le temps même de Saint Benoît, où plusieurs personnes se retiraient, pour vaquer plus librement à leur salut. Entre les autres qui dirent adieu au monde, fut le Prince Jean, oncle de Don Alphonse et de Don Ramirez, Rois de Léon, lequel avant que de prendre cette sainte résolution avait

(1) Vasconcellius.
(2) 2. parte Monarch. et Chronici Cister. lib. 6. c. 27 et 28.
(3) Vasconcellius in descriptione Regni Lusitanici, etc.

fait plusieurs exploits d'armes et remporté tout plein de signalées victoires. Au bout de quelque temps, comme il fut fait abbé du Monastère, le Roi Don Alphonse, son neveu, lui donna la principauté de Mont-Majour, tant pour la nourriture de ses Religieux, que pour l'entretien des soldats, qu'il y fallait tenir par nécessité, pour autant que la place était très forte et très importante.

Le diable ennuyeux de la sainte entreprise de ce Prince, commença de le traverser et de réveiller son humeur martiale, à l'occasion d'un certain, lequel s'étant fait Chrétien dans Mont-Majour, et ayant reçu mille courtoisies de l'abbé Jean, s'alla néanmoins retirer devers Abderamexès Sarrasin, qui se disait Roi de Cordoue, et obtint de lui une compagnie pour attaquer Mont-Majour, d'où il savait toutes les avenues, et où l'abbé se trouvait pour lors. Le Chrétien renié eut du pire en plusieurs rencontres ; mais à la fin il prit résolution d'affamer les assiégés, et en effet il les réduisit à telle extrémité qu'il leur fit prendre un expédient le plus plein de désespoir qui jamais ait été ouï ; car ils conclurent de tuer toutes les femmes et les enfants qui étaient dans le fort, afin de les délivrer par ce moyen de la cruauté des Mahométans ; et cela fait, de mettre le feu à tout ce qu'ils avaient de plus beau et de meilleur. S'ils le conclurent barbarement, ils ne l'exécutèrent pas moins inhumainement. Car l'abbé même fut contraint de massacrer une sœur et des petits neveux qu'il avait avec soi. Ainsi pleins de rage et de furie ils sortirent du château pour se jeter sur les Sarrasins, qu'ils poursuivirent jusqu'à ce qu'ils fussent las et recrus de tuer. Ils passèrent cette nuit-là emmi la campagne, partie à amasser le butin, et partie à déplorer leur malheur et l'excès auquel ils s'étaient laissé emporter.

Sur la diane voici venir à eux deux cavaliers bien montés, qui bondissant de joie faisaient retentir la plaine de chants d'allégresse, et s'étant approchés les assurèrent que Dieu avait miraculeusement rendu la vie à tous ceux qu'ils avaient le jour d'auparavant égorgés. Nul d'entre eux ne le voulut croire sans le voir de ses propres yeux, mais comme ils eurent reconnu ceux qu'ils avaient mis à mort, et qu'ils eurent aperçu que tous avaient des lignes rouges à l'endroit du cou, où ils avaient été frappés, la tristesse se changea en joie, et partout on n'entendait

qu'actions de grâces et bénédictions qui étaient rendues à sa divine Majesté. Quant à l'abbé, il ne douta nullement que ce fût une faveur de la Reine des Anges, à qui il était très dévot, et à qui il avait déjà mille autres obligations. Ce qui le fit résoudre à lui bâtir une chapelle au même lieu où ces cavaliers lui avaient apporté la bonne nouvelle, avec un petit Ermitage pour se consacrer de là en avant au service de Dieu et de sa sainte Mère. A cette occasion il fit tailler en bois une image de la Sainte Vierge avec une ligne rouge au cou pour mémoire du bienfait qu'il avait reçu; jaçoit se trouve des auteurs qui assurent que l'image lui fut envoyée du Ciel, ainsi marquée, comme on le voit aujourd'hui. Ayant là vécu saintement l'espace de quelques années, il tomba en une griève maladie, pendant laquelle il reçut toute sorte de services et d'assistances de ses religieux de Lorban, qui pour l'inhumer plus honorablement le voulurent transporter en leur Monastère, mais jamais il ne leur fut possible d'en venir à bout; par où connaissant que la Sainte Vierge le voulait avoir près de soi, aussi bien mort que vif, ils l'enterrèrent en la chapelle qu'il avait fait bâtir. Ses ossements qui sont à présent gardés et sont extraordinairement grands, témoignent qu'il était demi géant.

Notre-Dame des Forêts. — Notre-Dame de la Sie. — Notre-Dame de la Rivière. — Notre-Dame des Remèdes. — Notre-Dame la Blanche. — Notre-Dame de Brandgueria. — Notre-Dame de Jérusalem.

XXI. Je ne serais pas sans reproche d'avoir passé sous silence la ville du Port, puisqu'elle appartient à la Mère de Dieu. La grande Eglise de ce lieu, nommée Notre-Dame des Forêts, lui est particulièrement dédiée, et les Pèlerins qui y abordent de divers endroits témoignent assez qu'elle prend plaisir d'y être honorée. La Reine Malfade, femme du Roi Alphonse, ne se pouvait souler de la visiter et de lui faire du bien tant à cause de la majestueuse beauté de l'image qui y est révérée, que parce qu'elle-même l'avait trouvée dans une forêt, où l'on croit qu'elle avait été cachée du temps que les Goths se jetèrent en Espagne et en Portugal. L'Eglise est assise au plus haut de la ville, où jadis était un boulevard : ce qui a donné sujet à ceux du Port de ne vouloir autres armoiries de leur ville que la Reine du Ciel, assise entre deux tours, pour donner

à entendre qu'ils la tiennent pour leur tour, pour leur boulevard, pour leur fort et pour leur unique défense après Dieu.

XXII. Le désir que j'ai d'abréger, me fait passer plus légèrement Notre-Dame de la Sie et de la Rivière, près de Bragance, Notre-Dame des Remèdes, près d'Algazilla, Notre-Dame la Blanche et Notre-Dame de Brandgueria, à Bracara, et tout plein d'autres ; pour dire un mot de Notre-Dame de Jérusalem, et d'une seconde Notre-Dame de la Lumière. Notre-Dame de Jérusalem n'est loin de Monte-Corvo, et quant au nom qu'elle porte, lui a été imposé pour autant qu'elle fut faite à l'imitation d'une Chapelle de la Vierge, qui était en Jérusalem, qui avait été rasée par les Mahométans. La Sainte Vierge en donna elle-même le dessin sur le regret qu'elle eut de voir sa maison ruinée. Car elle s'apparut à une femme muette, qui gardait le bétail, et lui commanda d'aller trouver un certain Prêtre de sa part, et lui faire entendre par signes qu'à l'endroit qui lui serait montré, il bâtit une Chapelle à Notre-Dame de Jérusalem, aux enseignes qu'elle recouvrerait la parole aussitôt qu'elle se serait acquittée de sa commission. Le Prêtre ayant compris ce que la bonne femme lui voulut dire, il se mit en devoir d'obéir et de la suivre jusqu'au lieu où la Vierge voulait que la Chapelle fût bâtie. Lors la Mère de Dieu, sans être aperçue du prêtre, conduisant pas à pas la muette, fit tracer le pourpris de la Chapelle, et aussitôt la femme commença de parler. Ce qui donna courage au Prêtre d'achever l'ouvrage commencé. Mais la plus forte preuve que nous ayons de la vérité de cette apparition, ce sont des merveilles sans fin, qui dès lors y ont été faites.

### Notre-Dame de la Lumière.

XXIII. L'origine de la Chapelle de Notre-Dame de la Lumière, qui est contre un certain Bourg du Diocèse de Leiria, nommé Cos, a quelque rapport avec ce que je viens de raconter, et partout il paraît que le ciel fait état des âmes simples et candides. Il y avait une bonne femme nommée Catherine, laquelle étant sortie pour amasser du bois dans une forêt voisine, mérita d'être visitée de la mère de Dieu, qui lui dit : Catherine, veux-tu que je t'aide à faire ta charge ? La bonne vieille ne tint pas grand compte des paroles de la Vierge. Mais, comme elle fut prête à s'en aller, la Mère de douceur se présenta derechef

à elle pour la conduire, ce néanmoins elle lui répondit aussi brusquement que la première fois, disant qu'elle savait bien le chemin. A la troisième, la Vierge lui voulut rendre une clef qu'elle avait perdue dans le bois, de quoi Catherine ne fit pas plus d'état que du reste. A la quatrième fois, la Mère de Dieu revenant avec Sainte Marthe entourée d'une grande lumière, lui rendit la clef, et la prenant par la main lui dit qu'elle était la Reine du ciel; partant, qu'elle posât son fardeau et l'aidât à creuser la terre pour trouver une fontaine. Aussitôt qu'elles eurent un peu travaillé, voilà sortir une eau cristalline et claire à merveille, ce qui fit que la vieille se rassura et commença d'ajouter foi à ce que la Sainte Vierge lui disait. Alors elle lui ordonna de publier ce miracle, qui devait profiter à plusieurs. Catherine s'en excusait fort, disant qu'elle n'y gagnerait que de la risée. Mais il advint tout au rebours. Car la nouvelle étant venue aux oreilles de l'Evêque de Leiria, comme il voulut faire appréhender cette pauvre femme, il apprit qu'un estropié qu'elle avait conduit à la fontaine et lavé de l'eau qui en coulait, avait aussitôt été guéri. Ce qui donna créance au récit qu'elle avait fait, et dès lors infinis malades y reçurent la santé, et la vieille, qui jusqu'à sa mort fut entretenue par la charité de quelques honnêtes Dames, est ensevelie devant l'autel d'une très belle et très magnifique chapelle qui fut bâtie au même lieu.

*L'Espagne.*

Notre-Dame du Pilier. — Notre-Dame de Castelbuedro. — Notre-Dame de la Croix.

XXIV. Passons en Espagne, et commençons d'y remarquer les vestiges de l'ancienne piété de ce Royaume envers la Mère de Dieu, par Notre-Dame du Pilier, à Sarragosse, et par ce qui arriva à l'Apôtre Saint Jacques. Ce grand serviteur de Dieu ayant été envoyé en Espagne par la commission particulière de Notre-Dame, y travailla de toutes ses forces pour avancer la gloire de son Maître; mais, avec si peu d'apparence de fruit, qu'en tout le temps qu'il y demeura, il ne convertit que neuf personnes. De quoi se plaignant un jour à ses compagnons sur le rivage du fleuve d'Ebro, Notre-Dame, qui vivait encore pour lors, portée par le ministère des Anges, se trouva soudain près de lui sur un pilier de jaspe et le consola grandement, l'assurant qu'il viendrait

à bout, par le moyen de ses successeurs, de ce qu'il n'avait pu faire par soi-même ; et, qu'au reste, il ne s'affligeât pas davantage, qu'elle avait pris ce Royaume en sa protection, et qu'elle le témoignerait par effet. Ce qui donna courage au Saint Apôtre de poursuivre sa pointe avec plus de ferveur et d'entreprendre la bâtisse de cette Eglise, qui a toujours demeuré sur pied, nonobstant tous les dégâts qui ont été faits en Espagne par les Barbares qui l'ont occupée en divers temps. Je sais bien qu'il y a des hommes doctes qui doutent fort de la vérité de cette histoire ; mais d'ailleurs je la trouve attestée par une si grande quantité de bons auteurs, qu'il serait très mal aisé de les désavouer tous et de combattre les raisons qu'ils allèguent. Et, ce qui est plus, on ne saurait dire combien de fois la glorieuse Vierge a fait paraître la vérité de ses promesses, et les particulières faveurs qu'en ont reçues ceux de Saragosse.

Hiérôme Blanca raconte qu'un jour elle les délivra des Sarrasins qui étaient déjà montés à la brèche. L'an sept cent dix-huit, Pélage, qui avait jadis été connétable du Roi Théodoric, ou Thierri, voulant éviter la furie des mêmes Sarrasins, se retira dans une caverne de la montagne d'Astorga, avec une petite troupe de Goths, où étant assiégé, comme on le pressait de se rendre, il protesta qu'il espérait de rétablir avec cette poignée de gens et la foi et la Nation Gothique en Espagne. Ces Barbares qui étaient sans nombre, tirèrent contre eux des flèches et des pierres sans fin ; mais elles retournaient toutes en arrière contre ceux qui les avaient jetées, en telle sorte que beaucoup de Sarrasins étant blessés (1), une telle frayeur se mit dans l'armée, qu'ils s'enfuirent tous, et furent partie tués par les Goths, qui se mirent à les suivre, partie renversés au pendant de la montagne, partie noyés ; tel était le courage que la Mère de Dieu fournissait aux uns, et la terreur qu'elle donnait aux autres. La même Reine du Ciel une autre fois que le Roi Alphonse donnait bataille contre les Maures et les Sarrasins, jeta une telle épouvante dans les cœurs des Barbares, qu'à la seule vue de son étendard, qui marchait devant les Espagnols, ils furent tous mis en déroute.

Ceux qui ont voyagé savent que c'est de Notre-Dame de To-

(1) Rodericus Ximenes, de rebus Hispaniæ, lib. 7, c. 36.

lède, où jadis la glorieuse Vierge fit présent à l'Archevêque Saint Ildefonse d'une belle chasuble blanche, ainsi que je dirai ailleurs ; de Notre-Dame d'Oviedo, de Séville, de Léon, de Barcelone, de Murtia, d'Ouesca, de Zueda, de la Mercey, des Hôpitaux de Tolède et d'Alcala, et de beaucoup d'autres lieux, qui témoignent assez l'ardeur de cette Nation à honorer la Mère de Dieu.

Notre-Dame de Castelbuedro, qui est à Ollan, près la rivière de Segir, en Catalogne, est assez renommée à cause de ce qu'on y voit de merveilleux tous les ans, le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Or, de l'Ile du fleuve Segir, fort proche de l'Eglise, l'on voit monter trois lumières de couleur d'azur, qui pénètrent jusques dans l'Eglise au travers des vitres, et allument les lampes et les cierges, et aussitôt descendent par le même endroit par où on les avait vues monter, et puis disparaissent incontinent.

Notre-Dame de la Croix qui est à une demi-lieue de Cubas, petit Bourg situé à cinq lieues de Madrid, est le lieu où la Sainte Vierge daigna se faire voir jusques à neuf diverses fois, à une jeune fillette de village, nommée Ine, qui n'était âgée que de trois ans, et à la dernière fois planta elle-même la Croix qui avait été trouvée au lieu où elle voulait être servie, comme il est plus amplement récité en la vie de la bienheureuse Jeanne de la Croix.

Notre-Dame de la Garde. — Notre-Dame de Pucha. — Notre-Dame de Nieva.

XXV. Au Royaume d'Aragon, l'on nous fera voir la belle Eglise de Notre-Dame de Valvaneres, de laquelle je parlerai plus amplement au Traité troisième à l'occasion de Philippe second. Elle fut bâtie au sujet d'une image de la Sainte Vierge, qui fut trouvée dans l'ouverture d'un Chêne, au milieu d'un essaim de mouches à miel, qui lui avait fait une petite niche.

Au même Royaume, il n'y a rien de plus célèbre que l'Eglise de Notre-Dame de la Garde, qui fut ainsi nommée ensuite d'un accident qui arriva à une femme, de qui Notre-Dame garda miraculeusement le fils. Il était tombé par désastre dans un puits ; de quoi sa mère s'étant aperçue, s'adressa à la glorieuse Vierge, la suppliant très instamment de lui vouloir rendre son

fils. A peine avait-elle achevé sa prière, que l'eau monta jusqu'au bord du puits, et porta l'enfant plein de vie jusqu'au-dessus de la margelle, où la mère affligée le reprit avec mille actions de grâce.

Environ le temps que le Roi Jacques d'Aragon établit l'Ordre militaire de la Rédemption des captifs, qui fut l'année douze cent vingt-trois, la glorieuse Vierge voulant donner une preuve de sa faveur à ce nouvel ordre, lui fit tomber entre les mains une sienne image qu'elle découvrit miraculeusement près de la ville de Pucha, qui est au Royaume de Valence. Car l'espace de plusieurs jours on vit descendre sur ce lieu-là, comme sept étoiles qui le remplissaient d'une merveilleuse clarté, ce qui donna occasion à ceux de Pucha d'ouvrir la terre au même endroit où ils trouvèrent une belle image de la Sainte Vierge. Bernard Comez, au dixième livre de son histoire d'Espagne, récite que la Sainte Vierge fit entendre par divers signes qu'elle désirait qu'on lui bâtit une Eglise au même lieu où l'on aurait trouvé l'image. Il ajoute que comme l'on eut creusé bien avant dans la terre, on y trouva les masures d'une vieille Eglise, avec une grande cloche, et une belle table de marbre haute de deux coudées, sur laquelle était gravée l'image de la Sainte Vierge. Les diverses inscriptions et autres enseignements qu'on y rencontra, firent voir que c'était une Eglise de Notre-Dame, tenue il y avait cinq cent dix ans, par les Religieux de Saint Benoît, et renversée par les Sarrasins, lorsqu'ils se saisirent de l'Espagne. Le Roi Jacques fit bâtir une belle Eglise sur les ruines de l'ancienne, sur l'autel de laquelle il fit mettre l'image de la Sainte Vierge, laquelle fit dès lors une infinité de miracles qui n'ont jamais manqué depuis ce temps-là.

A Nieva, qui est au Royaume de Castille, fut trouvée une image de la Sainte Vierge, environ l'an quatorze cents (1), laquelle commença bientôt de faire des miracles, et l'abord y fut tel en peu de temps, que plusieurs s'y étant habitués peu à peu, il s'y est fait un joli bourg. La Reine Catherine y fit aussi bâtir une Eglise pour accroître la dévotion envers la bienheureuse Vierge.

(1) Mariana lib. 19. c. 10 de rebus Hispaniæ.

Notre-Dame de Guadalupa.

XXVI. Les tableaux votifs qui pendent de tous côtés en l'Eglise de Notre-Dame de Guadalupa, sont des preuves indubitables, non moins des grandes faveurs que la Mère de Dieu départ à ceux qui se vouent à elle en leurs nécessités, que de la rare dévotion des peuples circonvoisins. L'occasion de bâtir cette Eglise fut celle que je vais réciter (1). Le grand Pape Saint Grégoire portait une affection très particulière à Saint Léandre, Archevêque de Séville, laquelle il fit paraître en plusieurs et diverses manières, mais spécialement lui dédiant son livre des expositions morales sur Job, et lui envoyant une jolie statue de Notre-Dame, laquelle fut dès lors même tenue en très grand honneur par ceux de Séville, et après de plus en plus estimée à cause des continuels miracles qu'elle faisait. Mais les Maures ayant occupé l'Espagne, les habitants de Séville la cachèrent dans la grotte de Guadalupa avec le corps de Saint Fulgence, Evêque d'Ecia, et frère de Saint Léandre, où elle demeura près de six cents ans. Ce temps expiré, la Mère de Dieu, désireuse de renouveler ses anciennes merveilles, révéla à un Berger le lieu où était gardé ce double trésor, et lui commanda d'en donner avis au Clergé de la ville de Cacer, près de laquelle il était, afin qu'il fit ouvrir la terre au même endroit, l'assurant qu'on y trouverait son image avec le reste. Et afin qu'il ajoutât plus facilement foi à ce qu'elle lui disait, elle lui dit qu'un sien petit enfant qu'il trouverait mort à son retour au logis, recouvrerait la vie par l'attouchement de l'image. Arrivé qu'il fut à la maison, il y rencontra en la personne de son petit-fils trépassé les premières preuves de la vérité de l'apparition qui lui avait été faite. D'où ayant pris assurance du reste, il alla trouver le Clergé, lequel connut par le succès que l'avertissement qui avait été donné au Berger, ne pouvait venir que du ciel. On y bâtit aussitôt une Chapelle, qui fut incontinent fréquentée d'une infinité de gens, et honorée d'une grande quantité de miracles. Depuis, le Roi Don Alphonse neuvième y fit construire une belle Eglise, où il fonda le divin service à perpétuité. Aujourd'hui elle est tenue par les Religieux

(1) Joan. Mariana lib. 6. de rebus Hispaniæ.

de Saint Hiérôme, à qui elle fut consignée par Don Jean premier du nom, Roi de Castille.

Notre-Dame de Roche-Française.

XXVII. Nous aurions grand tort d'oublier une place fort célèbre sur les confins du Diocèse de Salamanque, qui porte les marques de la vertu de nos ancêtres, et s'appelle communément Notre-Dame de Roche-Françoise, pour être située sur une montagne du même nom. Les vieux manuscrits de cette Eglise renommée par toute l'Espagne, à cause des grandes faveurs du Ciel qu'on y reçoit, font foi qu'un certain nommé Simon Robé, autrement Simon Velé, Parisien, après la mort de ses père et mère, ayant distribué tous ses biens aux pauvres, s'était renfermé dans un monastère du tiers Ordre de Saint François, sans toutefois y prendre l'habit. Pendant le temps qu'il y fut, il lui arriva par deux diverses fois d'être averti en songe de chercher devers l'Occident sur une montagne nommée Roche-Française, l'image de la Reine du Ciel. A cet effet il employa cinq ans entiers à courir la France sans rien avancer. De là il prit résolution de passer en Espagne et de visiter la noble Eglise de Saint Jacques en Galice, priant, partout où il passait, très instamment la Mère de Dieu de lui faire rencontrer le trésor qu'il allait cherchant. Etant près de Salamanque, il reçut quelques adresses de la montagne qu'il cherchait, où s'étant transporté, il fut accablé d'un doux sommeil, pendant lequel la Reine des Anges se montra à lui tout entourée de lumière et lui enseigna le lieu où il devait rencontrer l'image qu'elle voulait faire honorer sur la croupe de ce rocher. Cela advint le mercredi dix-neuvième de mai de l'an quatorze cent trente. Simon qui pour lors était âgé de quarante-neuf ans, ayant foui la terre à l'endroit qui lui avait été montré, et ayant rencontré l'Image, lui fit d'abord une loge de ramée, jusques à ce que la libéralité de ceux qui y accouraient de toutes parts au bruit des merveilles qui s'y faisaient, lui donna le moyen d'y ériger une Chapelle. Quelque temps après, Jean second, roi de Castille, y fit bâtir une belle Eglise, qu'il donna aux Pères de Saint Dominique. A côté du grand Autel, il y a une très jolie chapelle, où Simon qui décéda âgé de cinquante-trois ans, s'employant sans cesse au service de la Mère de Dieu, est très honorablement inhumé.

Notre-Dame d'Albeza. — Notre-Dame d'Atocha. — Notre-Dame des Délaissés.

XXVIII. Au Diocèse de Bragance, on ne parle que de Notre-Dame d'Albeza, où la Reine des Anges se plaît de donner souvent des preuves manifestes de son crédit. A Madrid le concours est grand à Notre-Dame d'Atocha, qui est hors des murailles de la ville. A Cordoue on fait grand état de Notre-Dame du Saint-Font. C'était là que le père Thomas Sanchez, l'un des doctes écrivains de notre temps, passait toujours la journée de son arrivée toutes et quantes fois qu'il allait à Cordoue. A Valence il y a une merveille ordinaire en la chapelle de la Vierge, qu'on appelle Notre-Dame des délaissés. L'on y garde dans une armoire une image de la Vierge de même nom, où l'on ne manque jamais d'ouïr du bruit comme de certains coups que l'on frappe contre le treillis de l'armoire toutes et quantes fois que quelqu'un se noie autour de la ville, ou que quelqu'un est massacré. Et il y a de certaines marques par lesquelles les habitants qui sont accoutumés à ce bruit, sont assurés de trouver le corps mort et le lieu où le meurtre a été fait. Le Bienheureux Gaspar le Bon, Religieux de l'Ordre des Minimes, portait une affection singulière à ce lieu-là et le visitait fort souvent.

Notre-Dame de Mont-Serrat.

XXIX. L'Eglise de Notre-Dame de Mont-Serrat en Catalogne, l'un des premiers lieux du monde pour la dévotion, est tellement renommée partout, qu'il n'y a coin de la Chrétienté, où elle ne soit connue. L'histoire qui en fut écrite et dédiée à Henri-le-Grand l'an 1600, par les Religieux du Monastère qui est joignant ladite Eglise, et les mémoires de plusieurs bons auteurs portent que, l'an huit cent quatre-vingt-dix, quelques pasteurs se rencontrant un samedi au soir sur cette montagne, ils virent tout à coup une quantité de flambeaux être portés d'en haut dans une certaine caverne, et incontinent après grand nombre d'Anges descendre du Ciel et faire résonner la spélonque et toute la montagne d'une musique du Paradis. Si vous vîtes jamais des gens ébahis, ce furent ces pauvres Bergers, qui ne savaient que dire, ni que penser. Retournés qu'ils sont au logis, ils racontent tout ce qu'ils ont vu et ouï dire, à leurs parents, à leurs amis et à tous ceux qu'ils rencontrent, si que le

samedi suivant ce lieu se trouve plein de personnes qui accourent de divers endroits pour être témoins de la merveille. Leur espérance ne les trompe pas ; car, à la même heure que devant, le Soleil étant couché, ils voient les lumières, ils entendent les concerts, ils s'en retournent saisis d'un saint et dévot étonnement. La chose vient aux oreilles de l'Evêque de Barcelone, qui ayant lui-même été témoin de ce qui se passait, assemble le Clergé et vient en procession, pour loger plus honorablement en sa cathédrale l'Image de Notre-Dame, qui avait été trouvée dans la grotte, sans y recevoir autre honneur que celui que les Anges lui rendaient. La Croix marche devant, le Clergé suit, l'Evêque se saisit de l'Image et la porte jusques à quelques pas hors de l'entrée, où étant arrivé, il ne lui fut jamais possible d'avancer ; par où tout le monde entendit que Notre-Dame choisissait ce lieu pour être y honorée et servie, et qu'elle n'en voulait pas sortir. Là donc l'Evêque lui bâtit une belle Eglise, qui fut incontinent renommée pour les miracles sans fin qui y furent faits.

XXX. Autour de la montagne se voient treize Ermitages dédiés à divers Saints, et au milieu un beau Monastère bâti et dédié à Notre-Dame par Godefroi de Pelaïe, comte de Barcelone, peu de temps après que l'image fut découverte, et en voici l'occasion. Il avait une fille possédée du malin esprit, lequel ayant été chassé par un anachorète qui demeurait en ce lieu-là, nommé Jean Guerin, fit plus de peine à l'ermite étant hors du corps de la fille, qu'il n'avait fait la possédant. Car il lui livra de si rudes tentations, qu'il lui amollit le courage, et le porta à convoiter cette jeune demoiselle. Or, comme un péché en attire un autre, ayant commis le premier, le voilà au désespoir, où étant réduit, son esprit troublé ne lui fournit point de meilleur expédient que de défaire cette pauvre fille ; ce qu'ayant exécuté, il l'enterra sur la même montagne. Au bout d'un temps, comme sa conscience ne lui donnait nul repos, il s'en va trouver l'Evêque, lui déclare ses crimes, reçoit de lui une pénitence de sept ans, et commence à guise d'un autre Nabuchodonosor de marcher sur ses mains et sur ses genoux, et de paître l'herbe des champs. Non content de ce, il s'adresse au comte Godefroi, lui confesse le double tort qu'il lui a fait en la personne de sa fille, s'offre à tout ce qu'il voudra demander de lui pour satis-

faction. Le père requiert d'être conduit au lieu de la sépulture de sa fille ; on y va, on ouvre le sépulcre, on trouva la demoiselle pleine de vie, laquelle se prosternant aux pieds de son père, lui demande pardon de sa faute. Le père tout transporté d'aise, la relève, l'embrasse et la veut emmener au logis ; mais ce fut à quoi elle ne voulut jamais entendre : au contraire, elle le supplia très affectueusement qu'il lui fût permis de servir le reste de ses jours au même endroit la Mère de Dieu, de qui elle avait doublement reçu la vie. Le père consentit à sa requête, et fit bâtir ce beau Monastère de Religieuses de Saint Benoît, dont elle fut choisie la première Abbesse, et y vécut et mourut saintement. Quelques cents ans après, comme l'abord des pèlerins allait croissant, l'Evêque de Barcelone jugea qu'il n'était pas expédient que ces pauvres filles fussent exposées de la sorte en ce lieu désert, et d'ailleurs abordé de tant de monde. Voilà pourquoi il leur bâtit une maison en la ville, et donna la leur aux Bénédictins, qui l'ont toujours gardée depuis avec grande réputation de sainteté. Les Saints Pères Jean second, Boniface huitième, Benoît treizième, Nicolas cinquième et tout plein d'autres, ont honoré cette maison de grands priviléges, et l'ont enrichie de plusieurs grâces Apostoliques.

*Le Béarn et la Navarre.*

Notre-Dame de Sarrance.

XXXI. Dans les montagnes du Béarn, au Diocèse d'Oleron ressort du Parlement de Navarre, non loin du royaume d'Aragon, il y a un lieu de dévotion qu'on appelle communément Notre-Dame de Sarrance tenu par les Religieux de Prémontré. Il y a plus de quatre cents ans que ce lieu a été honoré de l'abord d'une infinité de personnes qui y accouraient de toutes parts. Et l'on y a vu arriver quantité de miracles, même en la personne des rois d'Aragon et de Navarre. Et ceux-ci s'y sont bien montrés si affectionnés que d'y bâtir un logement où ils se pussent retirer lorsqu'ils y allaient en dévotion. Pour l'Eglise de Notre-Dame, elle est située au pied d'une haute montagne et environnée de plusieurs autres d'une hauteur si prodigieuse, que pour arriver jusqu'à la cime de la plus basse, il faut à tout le moins un jour. L'ancienne dévotion a été grandement amoin-

drie depuis environ cinquante ans que la reine Jeanne chassa la Religion Catholique de Béarn. Mais à présent elle commence à refleurir au moyen du soin et du zèle de notre grand et invincible Louis d'éternelle mémoire, lequel ayant porté dans ces quartiers-là ses armes victorieuses, y a rétabli la piété qui en avait été bannie.

Notre-Dame de Bétharam.

XXXII. Au Diocèse de Lascar audit pays de Béarn, il y a une chapelle appelée Notre-Dame du Calvaire de Bétharam, beaucoup plus considérable par la vénération du lieu où elle est située, et les grandes merveilles que Dieu y a opérées, que par la grandeur de son édifice. Elle fut bâtie, il y a environ cent quarante ans, par un sujet et occasion fort remarquable qui est telle, selon qu'on le tient par une commune tradition des plus anciens du village voisin appelé l'Etelle, qui l'ont ouï dire à leurs pères.

Des petits bergers conduisant leurs brebis parmi les rochers qui occupent le bas d'une montagne, sur le bord de la rivière du Gave, laquelle prenant sa source dans les monts Pyrénées va traversant tout le pays de Béarn, aperçurent au même endroit où est aujourd'hui le grand Autel de la Chapelle, une lumière, vers laquelle étant accourus, ils rencontrèrent une belle image de Notre-Dame. La merveille rapportée au village, on prit résolution de préparer un lieu, pour placer cette image miraculeuse. Et l'endroit où on l'avait trouvée, ayant été jugé mal propre, à cause des rochers, on dressa une face d'oratoire de l'autre côté du Gave, qui se voit encore à présent au bout du pont. Mais autant de fois qu'on y voulut loger cette image, autant de fois elle s'en retournait en sa première place, qui fut un signe évident que Dieu avait choisi cet endroit, pour y faire honorer sa Mère, en l'honneur de laquelle on trouva moyen d'y bâtir une Chapelle, et incontinent il s'y ouvrit une source de grâces si abondantes, et s'y excita une telle dévotion, qu'on y accourait à la foule de toutes parts. Plusieurs étant arrivés à la vue de la Chapelle, achevaient leur pèlerinage à genoux, tenant une torche ardente à la main pour faire hommage à la Reine du ciel et de la terre, ce qui alla toujours continuant et s'augmentant jusques au temps que le comte Mongommery comme un Satan déchaîné avec ses troupes impies, entra dans le Béarn, où il ren-

versa tous les lieux Saints. Car alors cette vénérable Chapelle fut par lui et ses détestables soldats saccagée, et n'en demeura que les seules murailles, qui résistèrent au feu. Or, pendant que cette Chapelle demeura ainsi désolée, on y voyait ordinairement la nuit de grandes lumières et clartés au dedans, comme s'il y eût eu plusieurs lampes et flambeaux allumés, et on y entendait des voix et des concerts harmonieux, jusqu'à ce que par le soin de feu messire Jean de Salettes, Evêque de Lascar, Prélat d'une insigne piété et doctrine, elle fut réparée, et la Sainte Messe rétablie en l'année 1615.

Ce fut pour lors que le flambeau de la dévotion, que l'hérésie y avait éteint, s'y ralluma plus ardent et lumineux qu'auparavant, et les fontaines de grâces qui y avaient été taries, commencèrent à y découler plus abondamment qu'elles n'avaient jamais fait. Ce qui convia l'Archevêque métropolitain, messire Léonard de Trappes, Archevêque d'Auch, de la venir visiter l'année suivante, y apportant une image de Notre-Dame, en très grande dévotion, accompagné d'un grand nombre d'Ecclésiastiques et des Religieux de l'Abbaye de Saint Pé, Ordre de Saint Benoît, distante d'une lieue ; d'où il commença à se mettre à pied en ordre et habit de procession, avec son Clergé suivi de toute la noblesse Catholique du pays et d'une multitude innombrable de peuple, qui y accoururent de toutes les paroisses circonvoisines, avec leurs croix et leurs bannières, faisant, à la confusion des Hérétiques, retentir l'air de chants, Hymnes et Cantiques à l'honneur de la glorieuse Mère de Dieu. Et ce très digne Prélat y célébra avec une incroyable dévotion, la Sainte Messe accompagnée de musique, et plaça cette image sur le grand Autel, où elle se voit encore aujourd'hui en la place de la première, qui fut emportée par un bon Prêtre, lors de l'arrivée de Mongommery, à Saint Jacques la plus prochaine ville d'Espagne. Ce pieux prélat, pour témoignage de la dévotion qu'il a toujours conservée jusqu'à la mort pour ce lieu, y laissa par testament une lampe d'argent avec un fonds pour l'entretenir ardente nuit et jour devant ladite Image : ce qui a été très fidèlement exécuté par ses héritiers. Cette dévotion ayant été cultivée quelques années par quelques bons Prêtres, que ledit Evêque de Lascaris commit sous la conduite de monsieur Bequel, Chapelain de Notre-Dame de Garaison, et depuis

Curé de Montant proche de la Chapelle, et le concours du peuple y croissant de jour en jour, monsieur Charpentier, Prêtre séculier, duquel la vertu et piété est connue en plusieurs endroits de la France, y fut avec beaucoup d'instance appelé pour en prendre la direction et conduite, et s'y étant rendu en l'année 1621, et ayant considéré la face de cette montagne, au pied de laquelle la Chapelle est assise, et le rapport qu'elle a à celle du Calvaire, y joignit la dévotion de la croix à celle de Notre-Dame, faisant planter sur le sommet d'icelle trois grandes croix avec les figures de Notre Seigneur et des deux larrons, et construire une Chapelle avec deux cellules aux côtés, dans laquelle se voit la représentation du Saint Sépulcre; et aux flancs de ladite montagne sont plusieurs stations d'une part et d'autre, où sont représentés les mystères qui ont précédé le Crucifiement, en la Sacrée Passion du Fils de Dieu, par des bienfaits et aumônes du roi, des reines, de Monsieur et autres plusieurs personnes : ce Calvaire est tellement orné et si vénérable, qu'il ne se peut rien voir de plus beau, ni si rempli de consolation, et n'y a cœur pour endurci qu'il soit, qui ne se sente ému à l'aspect d'un objet si plein de dévotion, lequel est continuellement animé par les exercices qui s'y pratiquent par les Prêtres qui y résident et y vivent en corps de communauté très bien réglée, qui a été établie par ledit sieur Evêque de Lascar et par messire Henri de Sallettes, son neveu et successeur, sous la direction dudit sieur Charpentier à présent leur supérieur.

Il fait encore beau voir un grand nombre d'Ermitages qui sont parsemés sur les rochers de ladite montagne, pour servir de retraite, tant aux pèlerins qu'à ceux de la maison qui veulent vaquer aux exercices spirituels. Je dois à monsieur de la Vie, premier président au Parlement de Pau, deux belles remarques sur ce lieu que j'ai apprises de sa propre bouche. La première est que ladite rivière du Gave, laquelle depuis sa source jusqu'à ce qu'elle entre dans la rivière de l'Adour, qui sont pour le moins trois journées, est si rapide qu'on n'y a jamais pu naviguer; mais dès qu'elle approche de la Chapelle, et tout autant qu'elle dure, elle va d'un cours fort calme et posé, comme s'arrêtant par honneur devant le lieu où la Reine du monde est adorée. L'autre est que la Paroisse de l'Etoile, où elle est assise, a été l'unique qui s'est maintenue en la Religion Catholique pendant tous les trou-

bles et divisions du Béarn, sans que jamais aucun se soit fait Huguenot, nonobstant les persécutions qu'ils ont souffertes en bon nombre à cet effet, l'espace de cinquante ans et plus, la Sainte Vierge tenant la main à la conservation de ses dévots paroissiens. Dans la Navarre nous irons principalement visiter la noble et ancienne Eglise de Notre-Dame de Nagora, de laquelle je parlerai un peu plus bas, en traitant de l'Ordre du Lis.

*La France.*

XXXIII. Passons maintenant en France, où nous sommes de long-temps attendus. Aussi est-ce le Royaume très Chrétien, le peuple chéri du Ciel, et la Nation qui a toujours été la bien-aimée de la Mère de Dieu. Sainte Brigitte vit un jour (1) le bienheureux Apôtre de la France, Saint Denis, s'adresser à la Reine du Ciel, et la supplier instamment de vouloir secourir le Royaume pour lequel il avait autrefois tant travaillé. Elle entendit aussi la Sainte Vierge qui recevait les prières de ce grand Protecteur de la France avec toute sorte d'humanité, et traitait avec son très honoré Fils l'affaire des Français, qui étaient pour lors engagés en de très rudes et de très fâcheuses guerres qu'ils avaient contre l'Anglais. C'est sans doute qu'elle lui rendait le même office ces jours passés, qu'on voyait à l'œil que Dieu combattait pour la France, en faveur de notre Louis le Juste, la merveille des bons Rois ; voire c'a été de tout temps qu'elle a témoigné une inclination toute cordiale à l'endroit de ce florissant Royaume, et nous pouvons dire librement qu'elle a été mue à ce faire, tant par son incomparable bonté, que par les fidèles services qui lui sont rendus par tous les endroits de la France, ainsi que nous verrons à loisir parcourant quelques-uns des principaux lieux de dévotion qui s'y retrouvent. Entrons-y par la Gascogne, comme par la province la plus voisine du Béarn d'où nous venons. Nous y rencontrerons de très belles marques de l'ancienne piété envers la Reine du Ciel.

Notre-Dame de Garazon.

Je commencerai par Notre-Dame de Garazon, ou Guérison, qui est à six lieues de Tarbes, chef de la province de Bigorre, sur la

(1) Lib. 4. Revel. cap. 10.

frontière du Béarn au diocèse d'Auch. Il y a environ six vingts ans que les premiers fondements en furent jetés, et tient-on de père en fils que l'occasion en fut celle que je vais dire (1). Une petite fillette de douze ans, qui gardait les brebis en une lande, au milieu de laquelle la chapelle fut depuis bâtie, était assise près d'une fontaine, qui est aujourd'hui couverte d'une belle demi-voûte joignant le pied du grand autel, quand la Mère de Dieu lui apparut et lui commanda de faire avertir par son père les Consuls du Mont-Léon, ville située à une lieue de là, de bâtir une Eglise à son honneur à l'endroit où elle lui parlait. La fille ne fut point si surprise qu'elle n'eût assez de courage pour lui dire que très volontiers, pourvu qu'elle voulût garder son pain et son sac, tandis qu'elle irait en diligence faire son message. La Mère de bonté ayant accepté la condition, elle s'encourut à son père, et le bon homme non moins simple que sa fille, ayant cru d'abord à ce qu'elle lui disait, s'en alla faire la proposition aux Consuls, qui du premier coup le renvoyèrent bien loin. Sur ce rebut il eut son recours à sa fille, qui s'en était déjà retournée aux champs, et lui ayant raconté ce qui s'était passé et la fille en ayant fait son rapport à la Mère de Dieu, elle fut derechef chargée de la même commission. Mais la petite ne s'empressa point tant à l'exécuter qu'elle ne prit bien le loisir d'aller visiter son sac et son pain, pour en faire part à son père, qui lui en avait demandé. Cependant le tout se gouvernait par une très particulière providence du Ciel, qui le voulait faire témoin et trompette tout ensemble de la merveille qui était arrivée. Car, au lieu d'un morceau de pain bis qu'elle y avait laissé, elle y rencontra un beau pain blanc, qu'elle porta à son père, toute transportée d'aise, et le père droit aux Consuls, sans y avoir touché. Le bruit du miracle s'étant épandu par toute la ville, le curé de Mont-Léon fit entendre aux Consuls le danger qu'il y aurait de refuser l'honneur et la faveur que la Reine du Ciel présentait à leur ville. Ainsi la résolution prise, il se transporta avec toute la ville pour arborer la Croix au lieu où la Mère de Dieu s'était montrée à la fille, où par la contribution des personnes dévotes fut du commencement bâtie une petite chapelle et depuis une fort belle Eglise. Les miracles qui y furent faits, et qui depuis ont tou-

(1) Petr. Geof. in hist. B. Vir. Garazoniæ.

jours continué, nommément ès personnes malades, ou autrement incommodées en leurs corps, furent tels et en si grand nombre, qu'ils lui donnèrent le nom de Notre-Dame de Guérison, qu'en langage corrompu ils appellent Garazon. A Rhodez, ville épiscopale, en Rouergue, on parle fort de Notre-Dame du Pesser, dont l'image souvent transportée se retrouvait toujours au lieu où elle avait été trouvée la première fois.

Notre-Dame de Roquemadour. — Notre-Dame de l'Agenouillade. — Notre-Dame de Signac. — Notre-Dame de Haute-Faie. — Notre-Dame de Bonne-Rencontre.

XXXIV. A Cahors en Quercy, nous visiterons l'ancienne Eglise collégiale de Roquemadour, ainsi nommée en mémoire de Saint Amateur, mari de Sainte Véronique, qui séjourna quelque temps sur cette roche. L'Eglise commença d'être renommée pour le nombre des merveilles qui y furent faites, environ l'an onze cent quarante, dont Hugues Farsy, chanoine de Laon en Picardie, qui vivait au même temps, en a rédigé par écrit jusques à six vingt-sept.

Nous saluerons, à demi-lieue d'Agde, Notre-Dame, dite l'Agenouillade, tenue par les Pères Capucins, ès terres des sieurs vicomtes d'Arpajon, Notre-Dame de Cignac; en Agenois, Notre-Dame de Haute-Faie ; et près d'Agen, chef du même Agenois, Notre-Dame de Bonne-Rencontre, où il y a un célèbre pèlerinage, et aucunement approchant de ceux de Lorette et de Mont-Serrat. C'est une petite chapelle, où il y a une Image de terre cuite, qui fut trouvée il y a environ six vingts ans, par l'adresse qu'en donna un bœuf qui léchait quasi sans cesse une certaine place entre des ronces. Le berger curieux de voir ce qui tenait là si long-temps cette bête, y aperçut l'image de la Mère de Dieu, dont il se saisit incontinent, et aussitôt qu'il fut de retour au logis, il en fit présent à sa mère. La bonne femme la serra dans un coffre à dessein de la faire voir au curé. Mais comme il fut question de l'aller prendre, elle ne trouva rien dans son coffre. Après l'avoir cherchée partout, le plus court fut de retourner au lieu où son fils l'avait rencontrée. En effet, elle était au même endroit et en la même posture que devant. Par où l'on connut évidemment que la Reine du Ciel avait fait le choix de ce lieu-là, pour y être honorée ; ce qui fit prendre la

dévotion à certaines personnes d'y ériger une chapelle, qui à présent est servie par les Pères du tiers Ordre de Saint François, qui ont recueilli cette histoire.

Notre-Dame des Feuillants. — Notre-Dame de Gimont. — Notre-Dame de Bordelais.

A cinq lieues de Toulouse, vous avez Notre-Dame des Feuillants, qu'on appelle aussi Notre-Dame de la Charité. Elle est dans l'Eglise des Pères Feuillants au-dessous du clocher. Cette maison était auparavant une Abbaye de Citeaux ; aujourd'hui c'est le chef de la Congrégation de Feuillants, sous la règle de Saint Bernard. Il s'y est fait quantité de miracles, mais spécialement on raconte que les habitants de Feuillants étant presque tous sortis du village pour se battre avec ceux de Bérat, qui est un autre village voisin, ensuite de quelques différends qu'ils avaient pour leurs confins, les religieux de Citeaux sortirent quant et quant avec leur Notre-Dame, afin de tâcher de les apaiser. On remarqua pour lors que l'image de la Sainte Vierge jeta quantité de grosses larmes, dont le monde s'étonna. Comme ils furent arrivés au lieu du combat, les religieux mirent l'image au milieu des deux partis, et commencèrent de chanter. On répondit de part et d'autre aux louanges qu'ils donnaient à Notre-Dame, laquelle toucha tellement les cœurs de cette populace animée, qu'au lieu de venir aux mains pour se battre, ils s'approchèrent pour s'embrasser, et firent dès lors un accord qui a toujours tenu depuis. On remarqua tout aussitôt que le visage de l'image se changea et devint dès lors tout riant. A cinq ou six lieues de Feuillants, on voit Notre-Dame de Gimont en une Eglise de Citeaux, où l'on parle aussi de plusieurs miracles que Dieu y a faits par l'entremise de la Sainte Vierge.

XXXV. Je ne veux point parler de Notre-Dame d'Auch, ni de plusieurs autres belles Eglises qui lui sont dédiées en divers endroits, pour autant que la chose est trop commune en France, je me contenterai de dire que l'Archevêché d'Auch a cela de particulier, que toutes les cathédrales qui s'y retrouvent, outre une infinité d'autres Eglises, sont dédiées à Notre-Dame. A Bordeaux, capitale de la Guyenne, se voient les marques de la rare piété de Léonce treizième, Archevêque de la même ville, lequel, ainsi que chante le docte Evêque de Poitiers en ses vers,

redressa une Eglise ruinée par le feu, et l'ayant faite beaucoup plus belle qu'elle n'était auparavant, la consacra à la Mère de Dieu. En l'Eglise Saint-André vous verrez la belle et dévote chapelle de Notre-Dame, qui a été bâtie par le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, où il se fait aujourd'hui une infinité de miracles. Sur le bord de la Garonne, près de Saint Macaire, entre certains petits bocages, il y a une gentille chapelle nommée Notre-Dame de Bordelais, qui est tenue par les Pères Célestins. Elle fut autrefois bâtie, comme l'on dit, par une Dame de Candale, ensuite d'un vœu qu'elle avait fait, et incontinent honorée des faveurs du Ciel, dont le cours interrompu par les furieuses menées des hérétiques, fut renouvelé il y a environ cinq ans, comme il appert par le narré qui en a été imprimé depuis peu.

Notre-Dame de Poitiers. — Notre-Dame de Buglose. — Notre-Dame de Buch.

XXXVI. A deux lieues de la ville d'Acqs, qui est aussi Evêché en Gascogne, en la paroisse de Buglose, il y a environ dix ans qu'on trouva miraculeusement une Image de Notre-Dame, laquelle fut portée avec grande solennité dans l'Eglise où elle est maintenant. Ceux d'alentour s'étant affectionnés à y honorer la Reine des Anges, elle a aussi fait des merveilles pour leur faire ressentir ses faveurs.

La chapelle de Notre-Dame de Buch, a des particularités qui méritent bien d'être sues. Elle est dans les montagnes des Pins en Guyenne, en un lieu aussi affreux et sauvage qu'il s'en puisse guères rencontrer. Son origine est telle : Frère Thomas, Cordelier, qu'on nommait ordinairement le saint homme, qu'on peut appeler à bon droit le Prophète de nos maux, qui s'en allait courant le monde, peu auparavant la débauche de l'infâme Luther, prêchant la pénitence et la faisant lui-même très rigoureuse, et annonçant le courroux prochain de Dieu, étant arrivé en Guyenne, fut conduit par inspiration divine à la côte de la mer en un lieu qu'on nomme vulgairement le Captallat de Buch. Etant en un endroit qu'on appelle Arcaixon, qui est l'une des mauvaises côtes de l'Océan, il vit tout à coup deux navires qui étaient portés des courants sur les dangers. Lors il se jeta à deux genoux, et comme Saint Hiérôme fit autrefois, il imprima le signe de la croix sur le sable, faisant oraison

à Dieu pour le salut de ceux qui étaient battus des vents et heurtés des sables. Sa prière fut aussitôt exaucée, et la mer se calma en un instant, à la vue d'un bon nombre de personnes. Au même temps, soit que ce fussent les restes du débris de quelque naufrage, ou peut-être par miracle, la mer jeta sur le bord une Image de la Sainte-Vierge, laquelle ce bon homme releva, et la portant sur la pointe qui tombe en la mer, il fit bâtir une chapelle qui se voit encore aujourd'hui dans la montagne des Pins. Il voulut qu'elle fût de bois, pour être facilement transportée de lieu à autre ; car les orages et les vents remuent souvent ces sables, aplanissent les montagnes, et relèvent au plus haut les vallées. Depuis, toujours ce lieu a été tenu en grande vénération, et les mariniers, d'ordinaire, y vont faire leurs dévotions lorsqu'ils veulent monter sur mer. On a aussi remarqué que jamais il n'ont senti la main impie des pirates et corsaires, si ce n'est depuis quelques années qu'un navire anglais y prit terre, à dessein de faire butin de la riche pauvreté de cette maison. Mais voyez le jugement de Dieu, et comme la peine suivit bientôt le péché : ceux qui avaient fait descente, étant rentrés dans leur bord chargés de quelques ornements d'Eglise, n'eurent pas plutôt pris le large, qu'ayant donné contre les écueils, quoique ce fut en temps calme et serein, leur vaisseau prit eau, et coula à fond, à la vue du lieu saint qui avait été témoin de leur forfait. « Il est fort dangereux de se rendre la Mère de Dieu pour ennemie ; elle a un fils tout-puissant qui venge hautement ses intérêts (1). »

L'Eglise de Notre-Dame de la Grande de Poitiers fut fondée à l'occasion d'un jeune homme, lequel étant sur le point d'offenser avec une fille débauchée, lui demanda comme elle avait nom, et ayant appris qu'elle s'appelait Marie, il la fit sortir sur-le-champ, et Dieu le toucha tellement, qu'il devint de là en avant un exemple de chasteté. En mémoire de ce changement si soudain, on bâtit en la place où était la maison de ce jeune homme, une chapelle et depuis une belle Eglise.

Notre-Dame de la Boissière. — Notre-Dame de la Vassivière. — Notre-Dame de Clermont.

XXXVII. En Limousin, vous rencontrerez la dévote chapelle de Notre-Dame de la Boissière, de laquelle je parlerai au second

(1) La R. Mère de Blémur.

Traité de ce livre (1). Sur les montagnes d'Auvergne près de Montdor, à une demi-lieue de Besse, nous saluerons Notre-Dame de Vassivière, et le grand peuple que nous verrons accourir de divers endroits, nous donnera une ferme assurance tant de la sainteté du lieu, que du secours qu'on y reçoit de la Reine du Ciel. L'on tient qu'environ l'an treize cent septante-quatre, lorsque les Anglais ravageaient la province d'Auvergne, il ne resta de Vassivière, sinon une vieille muraille, avec une fenêtre en forme de niche, où l'Image de la Sainte Vierge fut miraculeusement conservée. Depuis comme elle commença d'être connue par les merveilles que Dieu y fit, on essaya de la retirer dans l'Eglise de Besse, mais on la retrouvait toujours au lieu où elle est à présent, où on lui dressa premièrement un petit Oratoire voûté et depuis une belle Eglise. L'histoire de Notre-Dame de Vassivière, avec vingt-huit miracles juridiquement avérés, fut imprimée à Lyon, l'an mille six cent quinze.

A Clermont nous verrons la noble Eglise de Notre-Dame, qui est un chef-d'œuvre de la rare piété de Saint Avit, Evêque de Clermont, et de Saint Grégoire quarantième Prélat de la même Eglise, qui la rétablit plus belle que devant, après avoir été ravagée et brûlée par les Normands, environ l'an huit cent cinquante-trois. Nous y verrons aussi l'ancienne Eglise de Notre-Dame du Port, renommée en l'histoire d'Auvergne. Près de la même ville de Clermont, nous verrons encore en passant Notre-Dame du Puy-de-Dôme, qui est en un endroit éminent, à la façon de la plupart des lieux de dévotion.

### Notre-Dame du Puy.

En Vélay, nous visiterons l'auguste Eglise de Notre-Dame du Puy, fondée par Saint Evod, vulgairement dit Vosi, septième Evêque de cette ville-là ; Eglise qui a été la mère d'un grand nombre de saints Pasteurs, qui a été si souvent visitée par les Saints, par les Papes, par les Prélats, par les Empereurs, par les Rois ; qui a été enrichie de plusieurs trésors, et ennoblie de très grands priviléges. Jamais je n'éviterais le blâme, si j'avais passé sous silence l'origine de ce lieu miraculeux, après avoir fait la recherche de plusieurs autres qui sont de beaucoup moindre considération (2). Saint Georges, premier Archevêque

(1) Cap. 9. §. 10. num. 6.
(2) Odo Gissæus D. Virginis Aniciensis lib. 1. cap. 7. ex tabulis et archivio Eccles. Aniciensis.

de Vélay, parsemant fort souvent ses Sermons des louanges de la Mère de Dieu, attirait plusieurs personnes à l'aimer et à la servir.

Entre autres il se trouva une femme dévote d'un lieu nommé Vila, de long-temps travaillée d'une très fâcheuse fièvre, qui semblait être sans remède, si la Mère de Miséricorde ne lui fût venue au secours. Mais ayant une nuit été avisée d'aller sur la montagne d'Anis, elle s'y fit porter par ses gens, où étant arrivée, elle rencontra une pierre large et carrée ainsi qu'un autel, où elle prit envie de reposer, et soudain fut saisie du sommeil. Lors la Sainte Vierge lui fit entendre que c'était le lieu où elle voulait être honorée; qu'elle en avertit l'Evêque Georges, et que la parfaite santé qu'elle recevrait sur-le-champ, serait la preuve de sa parole. Là-dessus s'étant recueillie, elle se trouva pleinement guérie; ce qui lui servit d'un pressant motif pour s'en aller vitement raconter au Saint Prélat tout ce qui lui était advenu. Aussitôt il se porta sur les lieux accompagné de quelques ecclésiastiques, et voici une seconde merveille pour autoriser la première. Car ayant atteint le haut de la montagne, ils virent au pied du roc de Corneille, le lieu où est maintenant l'Eglise Notre-Dame, tout couvert de neige; quoique ce fut le onzième de juillet. Ce n'est pas pas tout, en voici une troisième : ce fut un cerf qui se lançant dans la neige y fit un trou, comme traçant l'enceinte et le pourpris de l'Eglise qui y devait être bâtie, et, cela fait, il disparut à la vue de tous les assistants. Saint Georges s'étant prosterné contre terre, pour adorer les traces de le divine Providence, il ordonna sur-le-champ que suivant les pistes du cerf, le lieu fût entouré d'une forte haie, tant à ce qu'il ne fût profané, qu'afin que ce qui ne pourrait être pour lors entrepris, fût différé à quelque autre meilleure saison. Car l'honneur de ce chef-d'œuvre était réservé à Saint Vosi, dont j'ai parlé ci-dessus, qui environ l'année deux cent vingt-un, reçut commandement de la Mère de Dieu, de lui bâtir une Eglise au lieu désigné et d'y transférer le siége Episcopal du Vélay.

La volonté de la Sainte Vierge lui fut intimée par une très vertueuse Dame qui était percluse de tous ses membres, faisant son séjour à Ceissac, baronnie proche du Puy, relevant des seigneurs vicomtes de Polignac, aussi croit-on qu'elle tirait son estoc de cette illustre et ancienne maison. Cette Dame

n'ayant autre soulas parmi ses maux que le doux souvenir des grandes miséricordes de la Reine du Ciel, s'adressait fort souvent à elle ; mais une fois entre autres, après l'avoir priée chaudement elle s'endormit, et alors la Mère de bonté lui apparut, et lui ordonna de se faire porter sur le roc d'Anis, près du lieu que Saint Georges avait fait enceindre d'une palissade, et que là elle recouvrerait la parfaite santé. Elle est aussitôt portée là, Notre-Dame se montre derechef à elle, et lui ordonne de parler à l'Evêque Vosi, à la façon que j'ai dit peu auparavant. Le Saint Prélat pour procéder en un fait de telle conséquence avec plus de maturité, assemble son peuple et son clergé, et après avoir fait l'ouverture de ce qui lui avait été commandé, il les convie à vaquer trois jours durant à la prière et à la pénitence. Cependant il est derechef assuré par un Ange de la volonté de la Mère de Dieu, et les trois jours expirés, il va avec les siens en procession au lieu destiné, où tous dès le plus grand jusqu'au plus petit, sont comblés d'une infinité de célestes douceurs, et le Saint Prélat plus que tous les autres, lequel parmi les divines ardeurs qui embrasaient son cœur, prédit hautement que Dieu entendrait là volontiers les prières qui lui seraient présentées, qu'il y ferait plusieurs faveurs, tant aux âmes qu'aux corps, et que de tous les endroits de la chrétienté, on y viendrait en dévotion. Et pour ne rien omettre en un cas tant important, il entreprend le voyage de Rome pour conférer de son dessein avec Saint Calixte, séant pour lors au siége de Saint Pierre. Le Saint Père ayant tout approuvé, il s'en retourne, il fait mettre la main à l'œuvre, et pour ne la voir tirer en longueur, il dresse ses tentes contre la fabrique, et demeure jusqu'à ce que l'ouvrage soit mis à chef, avec tant de contentement intérieur, qu'il me serait impossible de l'expliquer.

L'Eglise achevée, il se met de nouveau en chemin pour aller à Rome, afin d'obtenir du Pape le pouvoir de la consacrer, suivant l'usage qui était pour lors observé. Mais à peine a-t-il avancé un quart de lieue qu'il voit venir à soi deux vénérables vieillards revêtus de blanc, pour lui dire qu'ils sont envoyés du Saint Père à l'Evêque du Puy et à son compagnon, afin de leur apporter de riches trésors de sa part. C'étaient deux petits coffrets pleins de reliques qu'ils leur délivrèrent sur-le-champ avec commandement de se déchausser, et de les porter à pieds nus jusques au Temple

qu'ils avaient nouvellement érigé. Au reste, ajoutent-ils, nous gagnerons le devant pour y être premiers que vous ; et afin que vous ne soyez en peine touchant la dédicace, sachez qu'elle a été fraîchement consacrée par les Anges. En signe de quoi vous trouverez à votre retour les portes de l'Eglise fermées comme elles l'étaient lorsque vous êtes partis. Mais à votre arrivée elles s'ouvriront et les cloches sonneront d'elles-mêmes. L'Eglise paraîtra tout en feu, à cause de la multitude des cierges, des torches et des flambeaux qui y seront allumés, et le Saint Chrême dont les Anges ont usé au Sacre de l'Eglise sera encore tout frais sur l'autel et sur les murailles. Comme ils l'avaient prédit, ainsi advint-il de point en point, et la joie que tous ressentirent parmi tant de faveurs du ciel, fut telle que chacun la peut imaginer. Or jaçoit que l'Eglise de Notre-Dame du Puy ait été fort renommée à cause des miracles qui s'y faisaient, même avant que l'Image qui y est à présent y fût apportée ; néanmoins il est très assuré que dès lors le concours et la dévotion du peuple s'accrut merveilleusement. Il y a de fortes conjectures qui font estimer que l'Image est la même qui fut taillée en bois de Setim par le commandement de Jérémie, et qui depuis fut donnée à Saint Louis par le Soudan d'Egypte, dont il fit présent à Notre-Dame du Puy, l'an douze cent cinquante-trois, au retour de son voyage d'outre-mer ; de quoi si quelqu'un désire être plus particulièrement instruit, il pourra lire ce qu'ont écrit ceux qui ont pris à tâche de nous déchiffrer cette histoire (1).

La Daurade. — Notre-Dame de Gran. — Notre-Dame de Montpellier.

XXXVIII. Passant au Languedoc, nous verrons en la noble ville de Toulouse, l'ancienne Eglise de la Daurade, jadis Temple dédié à Jupiter, comme disent quelques-uns, ou comme il est plus vraisemblable, à la Déesse Pallas. Les Toulousains ayant reçu la Religion Chrétienne, firent dorer cette Eglise du haut au bas, et la consacrèrent à la Mère de Dieu. Près l'embouchure du fleuve Hérault, se trouve Notre-Dame de Gran, signalée en miracles, elle fut bâtie par Saint Séver, il y a plus de mille ans, et réparée par feu Monsieur le Connétable de Montmorency, avec un Couvent qu'il bâtit aux Pères Capucins, qui en ont recueilli

(1) Odo Gissæus D. Virginis Aniciensis lib. 2. cap. 7. 8. 9.

l'histoire. A Nîmes, l'on voit les masures d'une très belle Cathédrale, vraies marques de l'esprit sacrilége des hérétiques de notre temps, dont le principal soin a toujours été de ruiner les Temples que leurs ancêtres avaient bâtis.

Autant en ont-ils fait en la ville de Montpellier, où il y avait une Eglise et une image de Notre-Dame tellement renommée pour la multitude des guérisons qui s'y faisaient, que lorsque les malades appelaient les médecins, la chanson ordinaire de ceux-ci était qu'ils s'en allassent à Notre-Dame de Montpellier; ce qu'ils disaient non par grande dévotion qu'ils eussent à la Vierge, mais par une espèce de dépit de quoi elle leur ôtait leur pratique. Cette ville a été d'ancienneté du fief de la Mère de Dieu, ainsi qu'il apparut l'année mil six cent vingt-sept. Car, un Chanoine ayant trouvé en son cabinet une médaille d'argent, et l'ayant un peu dérouillée, il connut par l'inscription ce qui depuis a été rendu indubitable, que les anciennes armoiries de la ville de Montpellier étaient une Vierge tenant son fils entre ses bras sur un besant de gueules. Néanmoins, l'insolence des hérétiques, depuis qu'ils se furent rendus maîtres de la ville, avait été si grande que d'abattre l'image de la Vierge et de retenir le seul besant. Monsieur Fenouillet, très digne et très éloquent Prélat de Montpellier, ayant appris et avéré ce qui se passait, fit un très excellent Sermon sur ce sujet, le premier Dimanche de l'Avent, qui fut suivi d'une acclamation publique et d'une délibération de la maison de ville de remettre la Vierge en ses droits et en son ancien domaine; de sorte que toutes les armes de la ville furent changées, et jusque dans le Temple même des hérétiques, la Mère de Dieu entra par bon augure que bientôt elle en serait la Dame et la Maîtresse absolue.

### Notre-Dame de Grâce.

XXXIX. La Provence se glorifie méritoirement de Notre-Dame de Grâce, dont voici la naissance, suivant l'ancienne tradition, confirmée par la Bulle de Léon dixième, qui enrichit ce lieu de plusieurs belles Indulgences, environ un an et demi après sa fondation. Le dixième d'août, jour de la fête de Saint Laurent, de l'an mil cinq cent dix-neuf, la Vierge Mère, accompagnée de Saint Michel Archange et de Saint Bernard, s'apparut emmy les champs à un homme très pieux, nommé Jean de

de la Baume, et lui commanda de dire de sa part au Clergé et à la Communanté de Catignac, qu'ils allassent en procession sur le Mont-Vardaille, et qu'ils y bâtissent une Eglise sous le nom de Notre-Dame de Grâce, pour autant qu'elle voulait faire plusieurs grâces et faveurs à ceux qui l'invoqueraient en ce lieu-là. La procession fut faite le mois suivant, au jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, et l'Eglise peu après bâtie. Quant à la Mère de Dieu, elle s'est si dignement acquittée de sa promesse, nommément depuis près de trente ans en çà, que l'Eglise a été beaucoup mieux entretenue que devant par les Pères de l'Oratoire, si que les effets nous peuvent servir d'une marque assurée de la vérité de l'apparition.

Notre-Dame de la Sé.—Notre-Dame de la Vie.—Notre-Dame de Bethléem, etc.

Elle a aussi à Aix l'Eglise des Pères Minimes, où il y a une image miraculeuse de Notre-Dame assise, d'où elle a pris le nom de Notre-Dame de la Sé. Elle y fut reportée de Saint-Sauveur, l'an mil cinq cent vingt-un, comme en son ancienne maison que les guerres civiles lui avaient fait quitter; à Venasque, Notre-Dame de la Vie, qui a été souvent favorable aux petits enfants morts-nés, et leur a rendu la vie, ou du moins leur a fait recevoir le Baptême; près de Draguignan, Notre-Dame de Bethléem, qui fut bâtie par un certain, lequel ayant visité les lieux saints, s'obligea par vœu exprès de construire une Chapelle de ce nom à l'honneur de la Vierge, à l'endroit qu'il trouverait le plus semblable à la demeure de Bethléem.

De la riche et dévote ville de Marseille, je n'en puis parler autrement que comme d'une vraie Parthenople ou d'une cité du particulier domaine de la Mère de Dieu, de qui vous rencontrez quasi partout les armes, tant dedans que dehors la ville. Car sans parler d'un grand nombre de Monastères, tant d'hommes que de femmes, qui tous lui sont consacrés, la grande Eglise, qu'ils appellent la Majour, est dédiée à sa bienheureuse Nativité, et celle des Acoules à sa triomphante Assomption. A Saint-Martin, il y a une Chapelle de grand concours, appelée Notre-Dame de Bon-Part. A un quart de lieue de la ville, Notre-Dame de la Garde, qui est comme le donjon et la défense de Marseille. Le grand abord du monde qu'on y voit, particulièrement à la veille et au jour de l'Assomption, témoigne assez de

la sainteté du lieu. A la descente de cette colline, l'on trouve Notre-Dame de la Veaune, jadis Monastère de filles, où arriva ce fait mémorable des Religieuses, qui, à l'abord d'une rage barbaresque, se coupèrent le nez d'un commun accord, pour conserver leur pudicité. J'en passe tout plein d'autres à escient; mais je sais ce que je dois à la glorieuse mémoire de Saint Louis, lequel, à son retour de la Terre Sainte, fonda, en faveur des Pères Carmes, un Monastère qui est appelé Notre-Dame des Esgalades. Je ne dois pas aussi omettre la belle Eglise de Notre-Dame de Pitié, qui fut dédiée à la Bienheureuse Vierge, en la sainte et fameuse île de Lérins, par Aldebert second, Abbé de l'ancien Monastère qui est en cette île-là.

Notre-Dame de Don. — Notre-Dame de Bon-Conseil. — Notre-Dame du Miracle. — Notre-Dame d'Espérance. — Notre-Dame du Lis.

XL. Entrons maintenant dans la Comté Vénitienne, nous y rencontrerons de très illustres marques de la dévotion envers la Reine du Ciel. La noble ville d'Avignon, où j'ai travaillé ce petit ouvrage à l'honneur de la Sainte Vierge, en est comme le centre; aussi reconnaît-elle la Mère de Dieu pour sa principale Protectrice, à qui de tout temps elle a été uniquement affectionnée. Elle est spécialement honorée en la Cathédrale, où à toute heure l'on voit aborder des personnes, et il s'en trouve grande quantité qui pour rien du monde ne manqueraient de la visiter tous les jours. Cette Eglise, nommée Notre-Dame des Doms, et vulgairement Notre-Dame de Don, soit à cause des Religieux de Saint Benoît, communément appelés Doms, qui l'ont tenue longuement, soit parce que la colline sur laquelle elle est assise portait jadis le nom de la Roche d'Andon (aujourd'hui on dit Roche de Don), fut premièrement fondée par Sainte Marthe, ainsi qu'il appert par la Bulle des Papes, et signamment de Sixte quatrième, et comme porte la vénérable tradition, consacrée par Notre Seigneur même, et dès lors renommée pour plusieurs miracles qui s'y sont faits en divers temps. Depuis ayant été ruinée par les Sarrasins, elle fut redressée par Charlemagne en l'état qu'on la voit maintenant, et libéralement dotée pour y faire à jamais le divin service. Outre celle-là et un grand nombre de maisons religieuses, dont toutes les Eglises sont dédiées à la Mère de Dieu, il y a une autre Eglise Collégiale et Paroisse tout

ensemble, appelée Notre-Dame la Principale, et plusieurs autres lieux miraculeux, comme vous diriez Notre-Dame de Bon-Conseil, Notre-Dame du Miracle, Notre-Dame d'Espérance, Notre-Dame du Lis et d'autres semblables.

Notre-Dame de Montdevergnes. — Notre-Dame de la Brune ou de Nazareth.

A une petite lieue d'Avignon, Notre-Dame de Montdevergnes, dont la Chapelle ruinée a été depuis peu rebâtie par le seigneur du lieu, de qui la cordiale dévotion envers la sainte Vierge fut incontinent récompensée par une bénédiction générale qu'elle donna à tout le terroir.

La chapelle de Notre-Dame de Nazareth, autrement dite Notre-Dame la Brune, parce que l'image est d'une couleur olivâtre, qui est au lieu du Barroux, diocèse de Vaison, est vénérable, tant à cause de son ancienneté, que des grandes merveilles qui s'y font tous les jours, et de la victoire signalée qu'elle a obtenue sur les impies Iconoclastes de notre temps. Pendant les premiers troublés de la Comté Vénitienne, les hérétiques ayant pris les villages, le bourg et le château du Barroux, allumèrent un grand feu, dans lequel ils jetèrent tous les papiers et titres de l'Eglise et de la Chapelle, avec les images de bois et autres qu'ils rencontrèrent. Ils eurent le contentement, qui leur coûta depuis bien cher, de voir toutes les images des Saints réduites en cendres, hormis celle de la très glorieuse Vierge, que les flammes ne purent jamais consumer, nonobstant tous les efforts de ces sacriléges, bien qu'elle en demeurât entr'ouverte en quelques endroits. Les troubles étant passés, elle fut remise en sa place, où elle est honorée d'un grand concours de peuple qui y vient de divers endroits, ensuite des fréquents miracles qui s'y font par l'intercession de la Mère de miséricorde, spécialement envers ceux qui sont atteints de l'épilepsie ou mal caduc, du mal de cœur, du vertige, de la goulette, qui est une violente fluxion qui suffoque les petits enfants, et d'autres semblables maladies. L'ordinaire de ceux qui en sont travaillés, c'est d'aller rendre leurs vœux à la Chapelle, aux cinq principales fêtes de la Vierge, et souvent il est arrivé que ceux qui allaient pour semblable sujet, dès qu'ils entraient dans le terroir du Barroux, ou qu'ils étaient dans la Chapelle faisant leurs dévotions, sentaient de violentes attaques de leurs maux pour la

dernière fois, pour en être de là en avant délivrés à pur et à plein. Il est aussi souvent advenu que les enfants morts-nés y ont recouvré la vie, ou du moins y ont donné des signes de vie suffisants pour recevoir avec le Baptême l'héritage des enfants de Dieu.

Notre-Dame des Plans. — Notre-Dame de l'Ile. — Notre-Dame de Montaigu. — Notre-Dame de Bourg-Dieu.

XLI. En Dauphiné, outre les nobles Eglises d'Embrun, de Grenoble, de Die et les autres, près du Saint-Esprit, un grand nombre de personnes visitent l'Eglise de Notre-Dame des Plans, qui est au milieu d'une belle et fertile campagne, tenue par les Religieuses de Saint Benoît. A une petite lieue de Vienne, on voit la belle Eglise de Notre-Dame de l'Ile, où la dévotion a recommencé depuis peu, à mesure que les Religieux de la Compagnie de Jésus, à qui elle appartient maintenant, ont commencé de la mieux tenir qu'elle n'était auparavant. Passant le Rhône, et entrant dans le Vivarais, nous entendrons bientôt parler de la dévotion qui est en la ville de Tournon, en l'Eglise du Collége de la même compagnie, à la Chapelle de Notre-Dame de Montaigu, où l'on voit arriver des personnes de divers endroits, et les vœux qu'on y a rendus sont les marques infaillibles des faveurs qu'on y a reçues. Dans le Forez, près de Saint-Germain-Laval, au milieu d'une grande prairie, nous verrons une belle Eglise de Notre-Dame, qui est souvent remplie d'un grand nombre de peuple qui arrive de toutes parts, soit en procession, soit par dévotion particulière, nommément pour obtenir les pluies et les autres saisons nécessaires à la conservation des biens de la terre.

En Berry, près de Bourges, sur l'Indre, l'on voit l'ancienne Abbaye de Notre-Dame de Bourg-Dieu, de laquelle dépendent quarante-trois Prieurés. A présent, c'est une Eglise Collégiale. Elle fut jadis fondée à l'honneur de la très glorieuse Vierge, par Elbon, seigneur de Berry, qui fut fils de Lambert, l'un de ceux qui se trouvèrent avec Charlemagne en la journée de Roncevaux. Elle fut depuis rétablie environ l'an mil nonante-cinq, et dédiée par Urbain second. Les miracles qui s'y sont faits ont été en si grande quantité, que l'Eglise de Bourges en fait encore aujourd'hui la mémoire au dernier jour du mois de mai. Celui qui arriva

environ l'an douze cent deux, lequel fut couché par écrit par un homme digne de foi (1), lequel en fut témoin oculaire, est très digne d'être rapporté.

Une bonne femme, prosternée devant l'image de la Sainte Vierge, qui était de pierre, se recommandait instamment à la Reine du Ciel, lorsque voici arriver deux hommes pleins de rage et d'impiété, qui non seulement se mirent à la gausser, mais encore à blasphémer et attaquer outrageusement la Sainte Vierge, jusqu'à lui jeter une grosse pierre qui rompit le bras du petit Jésus. A l'instant ceux qui étaient présents virent sortir du sang de la plaie, et l'impie qui avait fait le coup tomba roide mort sur la place. Son compagnon le voulant retirer fut saisi du malin esprit, et appelé dès le lendemain pour aller rendre compte à Dieu de toutes ses méchancetés. Cependant le bruit de ce miracle s'étant répandu partout, l'Eglise fut bientôt pleine de personnes de toutes conditions, qui accoururent de divers endroits pour voir ce qui s'était passé. Lors, en présence de cette grande multitude, arriva une chose encore plus miraculeuse que tout ce que j'ai rapporté. Car l'image, avec ses mains, rompit un collier qu'elle avait, et déchira sa robe jusqu'à découvrir tout le sein, comme détestant l'impiété du sacrilége qui avait eu la hardiesse de s'en prendre à son bien-aimé Fils. Il ne se peut dire combien cela servit à renouveler la dévotion de tous les peuples d'alentour, ni le respect que l'on porta de là en avant à ce lieu, où la Mère de Dieu donnait des marques si évidentes de sa présence et de son affection maternelle.

Notre-Dame de Fourvière. — Notre-Dame de l'Ile-Barbe. — Notre-Dame de Valfleurie, etc.

En la grande et florissante ville de Lyon, outre Notre-Dame de Fourvière, très ancienne Eglise, qui est assise au plus haut lieu et comme au donjon de la ville, où la dévotion s'est grandement réchauffée depuis quelques années en ça, vous verrez un grand nombre d'Eglises, de Chapelles et de maisons religieuses, dédiées à la glorieuse Vierge, et particulièrement en l'Eglise du Collége de la Trinité de la Compagnie de Jésus, il y a une fort gentille Chapelle, avec une Notre-Dame de Montaigu, où le peuple Lyonnais rend ses vœux avec grande dévotion, et

(1) Auctor speculi historiarum.

expérimente fort souvent la favorable assistance de l'Impératrice du Ciel. A un quart de lieue de Lyon, l'ancienne Abbaye de Notre-Dame de l'Ile-Barbe, fondée par l'Empereur Charlemagne, et ennoblie par le concours et la dévotion de ceux qui demeurent à l'entour. A sept lieues de Lyon, le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Valfleurie, à qui on a baillé ce nom, à cause que l'image de la Vierge, qui est sur le maître-autel de la Chapelle, fut trouvée par certains bergers au même endroit, parmi des genêts qui étaient fleuris, environ la fête de Noël. Visitant cette dévote Chapelle, j'y appris une merveille qui mérite d'être récitée.

Il y a déjà quelques années qu'un muet étant venu faire ses dévotions à Notre-Dame de Valfleurie, y fut miraculeusement guéri, recevant après sa neuvaine le pouvoir de parler et de s'exprimer librement. La merveille ne s'est pas arrêtée ; car ayant fait vœu que si l'usage de la langue lui était octroyée, il viendrait toutes les années à même temps faire hommage à la Sainte Vierge en sa Chapelle de Valfleurie, s'il arrive qu'il passe le temps, il perd aussitôt la parole et ne la recouvre point autrement qu'en s'acquittant de sa promesse. Chose qui lui est déjà arrivée quelquefois, à cause de divers accidents qui tenaient les passages fermés ; et dans toute cette contrée-là, il n'y a aucun qui ne le connaisse et qui ne sache ce que je viens de rapporter.

A sept lieues pareillement de Lyon, tirant contre l'Auvergne, vous avez le pèlerinage de Montroman. A huit lieues de la même ville, celui de Notre-Dame de Pitié. A neuf lieues contre Saint-Chaumond, celui de Notre-Dame de Cezelle ; tout joignant la ville de Bourg, qui est la capitale de la Bresse, le beau et superbe bâtiment de Notre-Dame de Brou, commencé par Marguerite de Bourbon et achevé par Marguerite d'Autriche, toutes deux duchesses de Savoie. A une petite lieue de Belleville, l'ancienne Eglise et château de Notre-Dame de Montmerle, à présent tenue par les Pères Minimes.

Notre-Dame des Chartreux. — Notre-Dame du Chemin. — Notre-Dame de Dijon ou de Bonne-Espérance. — Notre-Dame d'Estang.

XLII. En Bourgogne, nous visiterons la dévote Eglise de Notre-Dame de Grâces, qui est à une lieue de Cluny ; au-dessous de la ville de Beaune, la Chapelle de Notre-Dame des Char-

treux, où était jadis l'ancienne demeure des Ducs de Bourgogne ; à une lieue de la même ville tirant à Dijon, Notre-Dame du Chemin. A Dijon nous entrerons dans l'Eglise de Notre-Dame, où nous saluerons son Image miraculeuse, qu'on appelait autrefois Notre-Dame de Bonne-Espérance. Je l'appelle miraculeuse, tant à cause de divers miracles qui s'y sont faits d'ancienneté, qu'ensuite de la délivrance miraculeuse de la ville, qui advint par l'entremise de la très sacrée Vierge, l'an mil cinq cent et treize, ainsi qu'il est rapporté dans les pancartes de l'Eglise de Notre-Dame, et que la procession solennelle, qui se fait tous les ans, le confirme. Les Suisses ayant déjà brûlé, pillé et saccagé tout ce qui était autour de la ville, et tous les meilleurs endroits de la Province; assiégèrent finalement la ville de Dijon, qui est la capitale du Duché de Bourgogne, la battirent si rudement et la serrèrent de si près, que dans une désolation presque universelle tous les moyens humains ayant failli, les Dijonnais se résolurent d'avoir leur recours aux divins. Ils s'en vont à l'Eglise de Notre-Dame, ils font une procession générale par toute la ville, où l'image de Notre-Dame de Bonne-Espérance est portée : ils la supplient très instamment de les vouloir secourir en cette extrême nécessité. La Mère de Bonté qui a toujours l'œil ouvert sur la nécessité des siens, ne manqua pas d'exaucer promptement leurs prières. Car à peine était-on sorti de la procession, que les Suisses commencèrent de s'amollir et de se changer tellement, qu'à trois jours de là ils composèrent à l'amiable avec les Dijonnais, et après avoir levé le siége, se retirèrent en leurs pays. Cette merveille étant arrivée deux jours devant la Notre-Dame de Septembre, ils s'obligèrent par vœu exprès de garder à perpétuité la mémoire de cette délivrance, et de faire au sixième jour de Septembre une procession solennelle, en laquelle l'image de Notre-Dame de Bonne-Espérance serait portée par toute la ville, et seraient rendues grâces à leur Libératrice d'un si signalé bienfait.

De Dijon, il ne tiendra qu'à vous de vous joindre à ceux qui s'en vont en pèlerinage à Notre-Dame d'Estang, qui est à deux lieues de la ville. Et afin de vous en donner le goût, je vous marquerai en peu de paroles l'origine de cette dévotion qui commença l'an mil cinq cent trente et un. Il y avait un pas-

teur qui gardait des bœufs au plus haut de la montagne, où est maintenant la Chapelle. L'un de ces bœufs s'écartait ordinairement pour aller paître en un certain endroit d'où il n'était pas possible de le retirer, car plus le berger le chassait, plus le bœuf s'opiniâtrait à y demeurer. Et ce qui était plus merveilleux, c'était qu'après qu'il avait brouté un jour tout entier l'herbe qui croissait en ce lieu-là, le lendemain elle y revenait plus épaisse. Cette nouveauté fit soupçonner au berger qu'il y avait quelque chose extraordinaire, et lui donna la curiosité d'ouvrir la terre en cet endroit-là. Ce qu'ayant fait, il rencontra une petite statue de la Sainte Vierge faite de terre cuite qu'il recueillit tout aussitôt avec une extrême réjouissance. Au même instant il l'attacha à un arbre où elle fut premièrement honorée par les villageois d'alentour et depuis par un grand nombre de personnes qui accoururent de tous côtés à la nouvelle de ce miracle.

XLIII. Ayez patience, mon cher Lecteur, que je vous arrête tant soit peu en cette dévote Chapelle pour vous raconter une chose qui est pleine de consolation, laquelle vous sera, ainsi que j'espère, d'autant plus agréable que la mémoire en est plus fraîche, car il n'y a pas plus de six mois que la chose est arrivée ; ce fut sur la fin de l'an mil six cent trente et un.

Un gentilhomme ayant fait un trait aussi lâche qu'il s'en puisse commettre par un homme de sa condition, qui est d'avoir débauché une Religieuse et l'avoir tirée de son Couvent, la conduisait à un certain lieu où ils avaient pris leur rendez-vous. Comme ils furent entrés dans un bois, trois voleurs leur vinrent au-devant, contre lesquels le Gentilhomme s'étant voulu mettre en défense, l'un d'eux lui donna un coup d'arquebuse dans la tête, et l'abattit tout roide mort. La fille qu'il avait en croupe étant tombée avec lui, les voleurs se mirent à le fouiller, et ayant pris tout ce qu'il avait, demandèrent à la Demoiselle qui elle était, et d'où elle venait. Elle qui portait sur soi une image de Notre-Dame d'Estang, et qui l'avait tirée de son sein, pour lui adresser ses prières, dès qu'elle aperçut le danger, confessa ingénument son crime, avouant qu'elle était coupable et digne de toutes sortes de mauvais traitements. Aussitôt il y en eut un de qui le cœur fut attendri ; de manière qu'il lui demanda si elle voulait retourner au lieu qu'elle avait si honteuse-

ment quitté. Elle répond qu'elle s'était rendue tout-à-fait indigne de cette faveur, et qu'au cas que ce bonheur lui arrivât, elle le mettrait au nombre des plus grands que jamais elle reçut du ciel, voire qu'elle peut espérer de la miséricorde de Dieu. Le voleur l'ayant mise en croupe, la ramena au monastère, l'avisant d'être plus sage une autre fois. La fille qui fondait en larmes, admirant d'un côté l'infinité bonté de Dieu, et de l'autre le changement qu'il avait soudainement fait au cœur de cet homme, allait cherchant en son esprit comment elle pourrait reconnaître une si extraordinaire courtoisie. La Mère d'Amour qui la conduisait lui en fournit aussitôt l'invention. Car, tirant de son cou l'image de Notre-Dame qu'elle portait, elle la présenta au voleur comme le plus riche joyau qu'elle eût, et celle à qui elle devait sa délivrance et tout l'espoir de salut qui lui restait. Le voleur ayant pris l'image, galoppa vers son compagnon. Mais ce fut une chose merveilleuse du changement qui se fit en son cœur dès qu'il eut pris cette douce charge. Car le long du chemin il sentit de si vives attaques pour changer de condition, et reconnut si clairement le malheureux état où il était, qu'il lui fut impossible de reposer jusqu'à ce qu'il eut formé dans son cœur une ferme résolution de mourir plutôt en la peine, que de ne pas chercher les moyens de mettre son salut en assurance. Enfin les touches du ciel furent si fortes, qu'elles le contraignirent de se rendre : de manière que s'étant défait des compagnons de son malheur, il alla chercher son honneur au lieu même où Notre-Dame d'Estang est honorée, lui rendant ses vœux avec une infinité de larmes et de soupirs, et se publiant pour jamais l'esclave de ses miséricordes. A un quart de lieue d'Auxonne, l'on visite d'ancienneté Notre-Dame de la Levée, qui a emprunté ce nom d'une belle et grande levée, qui prend depuis Auxonne jusqu'à la Chapelle de la Vierge, où plusieurs ont trouvé du soulagement, tant aux infirmités de leurs corps qu'aux nécessités de leurs esprits. A Châtillon, l'on voit la dévote Image de la Vierge, des mamelles de laquelle Saint Bernard fut jadis abreuvé, et laquelle de temps en temps jette encore du lait, ainsi qu'il arriva il y a environ quarante ans, lorsqu'étant transportée de la Chapelle où elle était à côté du grand Autel, où elle est maintenant, le Prêtre qui la portait se trouva tout couvert de lait.

Notre-Dame de Paris. — Notre-Dame des Champs.

XLIV. N'apercevez-vous point encore la Reine des villes, et celle qui donne la loi à tout le reste de la France; c'est la noble ville de Paris, où nous rencontrerons partout les vestiges de l'ancienne piété de ce peuple dévot envers la Reine du Ciel. Aussi a-t-elle d'ancienneté été dédiée à la Sainte Vierge, ainsi que dit le moine Abbon, en la description (1) du siége de Paris par les Normands. La grande Eglise de Notre-Dame porte sa pointe au-dessus des autres bâtiments, ainsi que le cèdre du Liban au-dessus des autres arbres. Le dévot et curieux Jacques du Breul, en ses antiquités de Paris en fera voir la grandeur, la beauté et la majesté, à quiconque en aura le dessein, et ceux qui se porteront sur les lieux, seront témoins du grand concours que l'on y voit tous les jours, à l'occasion des miracles qui s'y font ordinairement, dont le cours interrompu durant quelques années a été renouvelé depuis peu. Elle fut premièrement bâtie joignant l'Eglise de Saint-Denis du Pas, où elle est encore à présent, au lieu où le grand Saint Denys, Apôtre de la France, fut rôti sur le gril. Ce fut l'une des pieuses entreprises de Childebert premier, fils et successeur de Clovis, environ l'an cinq cent vingt-deux, ainsi que l'écrit le poète Venance Fortunat, Evêque de Poitiers, et il est assuré que l'Eglise fut dédiée à la sacrée Vierge Mère de Dieu. Depuis, le Roi Robert, fils d'Hugues Capet, en recommença le dessein, qui fut continué par Henri premier, fils du même Robert, et ses successeurs Philippe premier, Louis-le-Gros, Louis-le-Jeune, et enfin il fut parachevé sous le règne de Philippe Auguste, appelé aussi Dieu-Donné et le Conquérant.

L'Eglise de Notre-Dame des Champs, au moins quant à sa première fondation, est plus ancienne que Notre-Dame de Paris. Car on tient que c'était un Temple de Mercure ou de Cérès, ainsi que les autres assurent (2), dans lequel Saint Denis ayant fait un miracle, il en dépossèda pour jamais les démons, et le dédia à l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie. André Favin, en son histoire de Navarre, assure que là même, Saint Denis venant ès Gaules, apporta avec soi le portrait de la Sainte

(1) Urbs in honore micat celsæ sacrata Mariæ.

(2) Du Breul loc. cit.

Vierge, tenant son Fils sur ses genoux, ainsi qu'on avait coutume de la dépeindre en la primitive Eglise, et que sur ce premier portrait, il en fut fait un autre sur une petite pierre carrée d'un pied ou environ de diamètre, émaillée et peinte de vives couleurs, que l'on voit encore aujourd'hui attachée hors l'Eglise de Notre-Dame des Champs au côté du Septentrion, auprès du petit cimetière, et enchâssée dans une autre pierre plus grande, comme témoigne l'inscription qui est au bas de la même pierre. Il ajoute que cette image de plate peinture fut la première qui fut tirée sur l'original de Saint Denis, et que sur le même original il fut fait une image en bosse, laquelle fut depuis transportée en la cathédrale de Notre-Dame, dont je viens de parler, et placée en la grande nef où elle est jusqu'à présent honorée comme la principale patronne de la noble ville de Paris. Cette Eglise de Notre-Dame des Champs fut rebâtie avec ses chapelles souterraines, qu'on appelle vulgairement la cave, sous l'heureux règne de Robert premier ; aujourd'hui elle appartient aux Carmélites, qui demeurent au Monastère qu'on appelle de l'Incarnation.

La Sainte Chapelle de Paris. — Notre-Dame de Vauvert.

XLV. En la cour du Palais, au lieu où était jadis l'ancienne chapelle de Notre-Dame de l'Etoile, l'an douze cent quarante-deux, le Roi Saint Louis, fit faire l'admirable bâtiment de la Sainte Chapelle, où furent processionnellement portées les Saintes Reliques qu'il avait fait venir d'outre-mer, et il n'y a nul doute que la Sainte Vierge à qui ce lieu appartenait, n'ait retenu le même droit qu'elle y avait auparavant.

L'an douze cent cinquante-neuf, le même Saint Louis édifia la Chartreuse de Notre-Dame de Vauvert, qui était au faubourg Saint-Germain, où était jadis l'ancien palais des Rois de France, et en voici l'occasion. Il y avait auparavant en ce même lieu un malin esprit qu'on appelait ordinairement le diable de Vauvert, lequel par la permission de Dieu, tourmentait et affligeait grandement les passants. Car outre les horribles cris dont il épouvantait le monde, personne n'y passait qui ne fût offensé ou blessé. De manière qu'à ce sujet la porte de l'Université fut nommée la porte d'Enfer, et nous voyons encore aujourd'hui que la rue qui tend de l'Université vers Notre-Dame des Champs, retient

le nom de rue d'Enfer. Comme l'on cherchait le remède à ce malheur, une religieuse qu'on tenait avoir le don de prophétie, fit entendre aux Parisiens que, s'ils voulaient être délivrés de l'infestation de ce démon, il fallait qu'ils fissent bâtir au même lieu une maison aux Pères Chartreux. Cet avis étant venu à la connaissance du Roi Saint Louis, il se porta de tout son cœur à l'exécuter ; à quoi ne servit pas de peu la grande affection qu'il avait toujours eue envers un si Saint Ordre. Il fit donc écrire à cet effet à la grande Chartreuse, et assigna aux religieux, qui furent aussitôt envoyés, l'hôtel de Gentilly près Paris. Mais au au bout de quelques jours Dom Joceran qui avait été nommé Prieur, s'adressa à sa Majesté, pour lui demander son hôtel désert de Vauvert à cause qu'il était en fort bon air, et en une très belle assiette et en outre fort spacieux. Le Roi du commencement en fit quelque difficulté, alléguant qu'il avait déjà été accordé à quelques autres religieux qui n'y avaient pu demeurer à cause de l'inquiétude et de la peine que leur avaient faites les démons. Mais le prieur ayant répondu que moyennant la grâce de Dieu et l'assistance de sa Sainte Mère, sous la protection de laquelle ils s'étaient mis, ils espéraient que ces lutins n'auraient aucun pouvoir sur eux ; le roi par l'avis de son conseil entérina leur requête, leur disant qu'ils allassent au nom de Dieu et de la Vierge Marie, en qui ils avaient mis leur assurance et qui leur donnait tant de courage.

Le vingt-unième de novembre de l'an mil deux cent cinquante-un, le prieur entra dans l'hôtel de Vauvert avec ses religieux, qui furent trois jours et trois nuits continuellement en prières faisant procession par tous les endroits du logis, et suppliant Notre Seigneur par l'intercession de sa très sainte Mère, qu'ils avaient élue pour patronne, qu'il lui plût de faire quitter la place à cette troupe de lutins, qui s'étaient emparés de ce lieu, afin que de là en avant il y fut servi et glorifié. Pendant ces trois jours, un religieux, leurs serviteurs, et quelques bourgeois d'alentour ouïrent des tonnerres et des bruits épouvantables, virent des brouillards et des fumées qui troublaient et corrompaient l'air, et sentirent la terre trembler, de manière que quelques-uns des serviteurs tombèrent malades, tant il fâchait à ces malins de quitter cette belle retraite. Mais enfin les religieux ayant tenu bon et ayant méprisé leurs efforts,

ils furent contraints de sortir, et on les vit tous déloger comme d'épaisses fumées, qui laissaient en l'air une puanteur insupportable. Je n'ai que faire de raconter les actions de grâces qui furent rendues à Dieu et à la glorieuse Vierge, et les réjouissances publiques, auxquelles le bon Roi Saint Louis prit si bonne part, qu'il ne pouvait se lasser d'en bénir et glorifier Dieu. On commença dès lors d'y bâtir à bon escient, et l'Eglise ayant été achevée avec une extrême diligence, le premier service y fut fait le propre jour de l'Assomption de l'année treize cent vingt-quatre, en reconnaissance des insignes faveurs qu'ils avaient reçues de la très sacrée Mère de Dieu. Dès lors le peuple de Paris commença de s'affectionner à ce lieu, où depuis se sont faits plusieurs miracles.

Le sieur de Joinville en l'histoire de Saint Louis, assure que, comme ils retournaient de la Terre Sainte, messire d'Argonnes, l'un des plus puissants seigneurs de Provence, étant un matin en son lit, et le Soleil lui donnant sur le visage, il commanda à un de ses écuyers de boucher le trou par où le Soleil passait. L'écuyer s'étant avancé au dehors du navire, comme il voulut boucher le trou, le pied lui manqua, de sorte qu'il tomba dans la mer. Cependant le vaisseau allait à pleines voiles, sans qu'aucun se fût aperçu de ce qui lui était arrivé. Mais à quelque temps de là passa celui qui portait le sieur de Joinville, lequel ne fut pas peu étonné de voir un homme sur l'eau qui ne s'aidait ni de pieds, ni de mains non plus que s'il eût été de pierre. Incontinent il fit tirer droit à lui, afin de le secourir, et l'ayant recueilli dans son vaisseau, il apprit de lui qu'en tombant il s'était recommandé à Notre-Dame de Vauvert, et qu'aussitôt la Reine du ciel l'avait pris par une épaule, et l'avait soutenu sur l'eau jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés.

« Dans la royale Abbaye de Saint-Victor, est la sainte chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, elle est sous terre, fort bien entretenue par les Chanoines Réguliers de cette auguste maison. C'est un des lieux où la Sainte Vierge est plus honorée, et où elle distribue ses faveurs avec plus de libéralité (1). »

(1) La R. Mère de Blémur.

Notre-Dame de la Charité. — Notre-Dame de la rue aux Ours.

XLVI. Passant par la rue des Jardins, possible serez-vous touchés d'une sainte curiosité de voir le prieuré ou hôpital Conventuel de la Charité Notre-Dame, qu'on appelle vulgairement des Billettes, parce qu'au logis du Juif, dont je parlerai tout incontinent, il y avait pour enseigne trois ou quatre Billettes pendantes. La fondation de ce prieuré ou hôpital se passa de cette sorte (1). L'an douze cent nonante, le cinquième du règne de Philippe-le-Bel, environ la fête de Pâques, un juif qui demeurait au lieu où est maintenant le monastère, convint avec une pauvre femme d'une somme d'argent à condition qu'elle lui apporterait l'hostie qui lui serait donnée en la Sainte Communion. La femme la lui ayant apportée, il fit tout ce qu'un démon eût su faire pour la maltraiter. Car tout premièrement il la perça à coups de canif, et après à coups de marteaux qu'il donnait sur un grand clou dont il fichait la pointe sur l'Hostie. Cela fait il la flagella d'une étrange façon, et voyant qu'à chaque tourment elle versait du sang en abondance, il la jeta furieusement dans le feu. L'Hostie en sortit sans lésion, et commença de voltiger parmi la chambre ; ce qui alluma tellement la rage de ce malheureux, qu'il prit un gros couteau de cuisine et s'efforça de la tailler en pièces. Mais ce sacrilége dessein ne lui ayant pas réussi, il l'attacha au lieu le plus sale de son logis et tout forcené qu'il était, prit une lance et s'en alla de roideur contre l'Hostie. A ce coup il s'y fit une grande ouverture de laquelle découla tout aussitôt un petit ruisseau de sang. Cela n'assouvit pas pourtant la rage de ce cœur de tigre ; au contraire il s'échauffa davantage, et jeta l'Hostie dans une chaudière d'eau bouillante qui était sur le feu. Mais l'Hostie n'en sortit pas moins victorieuse que des autres tourments : car ayant teint en sang toute l'eau qui était dans la chaudière, elle se lança miraculeusement en haut, laissant le Juif si éperdu qu'il n'eût pas même le pouvoir de songer à couvrir son crime, de manière qu'il fut appréhendé et brûlé tout vif, pour commencer à sentir en cette vie, l'ardeur du feu de la colère de Dieu qui le doit consumer en l'autre. La maison du juif, qui avait été confisquée,

(1) Jac. Du Breul in antiquit. Parisiens. ex vet. monum.

fut donnée aux frères de la Charité Notre-Dame par Philippe-le-Bel, et y fut bâtie une Eglise sous le nom de Notre-Dame de la Charité, laquelle s'étant trouvée trop étroite aussi bien que le reste de la maison, elle fut depuis agrandie, rebâtie à neuf, et dédiée le treizième de mai de l'an quatorze cent huit.

A un coin de la rue des Ours vous verrez une image de Notre-Dame, devant laquelle tous les ans on a coutume de pendre un tapis et d'allumer un feu de joie. Cela vient (1) de ce que l'année quatorze cent dix-huit, un méchant garnement qui sortait d'une maison voisine, ayant perdu son argent et tout ce qu'il avait jusqu'à ses habits, donna un coup de couteau à cette image, lequel fut aussitôt suivi d'une grande quantité de sang qui découla par la plaie. Mais la justice divine ne tarda pas de lui faire sentir la peine de son forfait. Car il fut attaché à un poteau, et là fouetté depuis les six heures du matin jusqu'à ce que ses entrailles tombèrent par terre à force de coups. La chapelle de Notre-Dame de Lorette, qui est au Temple; celle de Notre-Dame de Montserrat, qui est à Saint-Jacques de l'Hôpital; celle de Notre-Dame de Liesse, qui est au Saint-Esprit, et celle de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, qui est à Saint-Etienne des Grecs, sont pareillement renommées.

XLVII. Nous ne sortirions jamais de cette grande et dévote ville, si nous voulions parcourir tous les lieux où la Reine du Ciel est honorée. Mais ce qui est encore plus à remarquer, c'est que de quelque côté que vous sortiez de Paris, vous ne trouverez que lieux de dévotion qui sont dédiés à son service. En la grande rue de Saint-Denis en France, où jadis il y avait un bois, vous verrez la Chapelle de Notre-Dame des Bois, qui est jointe à l'Eglise de Sainte-Opportune; près de Chaillot, l'Eglise des Pères Minimes, qu'on nomme Notre-Dame de Toutes-Grâces. La dévote Princesse Anne de Bretagne, qui fut femme de deux grands Rois, savoir est de Charles huitième et de Louis douzième, donna son ancien hôtel de Bretagne, qui était le vieux château de Nigeon, au glorieux Saint François de Paule, pour y loger la Sainte Vierge et pour y établir une maison de son Ordre. Au village de Haubervilliers, vous y verrez une foule de monde qui se va rendre à la Chapelle de Notre-Dame des Ver-

(1) Jac. Du Breul, loc. cit.

tus. Les grands miracles qui y ont été faits lui ont acquis ce beau surnom, et l'on en peut voir quelques-uns des principaux aux tableaux qui pendent tout le long de la chapelle.

Vous entendrez aussi parler de Notre-Dame de Chelles, fondée par la Reine Bathilde ou Bauthour, femme du Roi Clovis second; de Notre-Dame de Long-Champ, dite de l'humilité de Notre-Dame, fondée par la Bienheureuse Isabeau de France, sœur du glorieux Saint Louis; de Notre-Dame de Long-Pont, où il y a un Prieuré de Religieux de Saint Benoît; de Notre-Dame d'Hierre, que l'on appelle ainsi, à cause d'une petite rivière du même nom sur laquelle elle est assise; de Notre-Dame de Footel; de Notre-Dame de Boulogne, que les citoyens de Paris et autres, qui avaient été en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne sur la mer, firent construire à leur retour au village de Menuz, près Saint-Cloud; de Notre-Dame de Grâce, qui est hors la porte de Saint-Antoine, au bourg nommé Piquepuce, tenue par les Pères du tiers Ordre de Saint François; de Notre-Dame de Vincennes, où il y a deux images de la Sainte Vierge, auxquelles le peuple de Paris porte une grande dévotion, depuis le règne de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste, qui en ont été les fondateurs; de Notre-Dame de Malnoue, qui est à quatre lieues de Paris; de Notre-Dame d'Argenteuil; de Notre-Dame de Maubuisson, que l'on appelle la Royale; de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, qui est une Chapelle de Saint-Victor; de Notre-Dame des Miracles, qui est au Cloître de l'Eglise de Saint Maur des Fossés. Sur l'Autel où est le tombeau de Saint Babolin, premier Abbé de ce Monastère, il y a une Image de la Vierge qu'on tient avoir été faite miraculeusement par une main invisible, comme le maître sculpteur, nommé Rumolde, s'apprêtait à y travailler. Il y a plusieurs autres lieux de dévotion, dont possible on vous parlera; mais je suis contraint de les passer pour ne vous pas attédier. A dix lieues de Paris, près de Senlis en Valois, il y aura moyen de voir Notre-Dame de la Victoire, que le roi Philippe-Auguste fit bâtir à l'honneur de la Sainte Vierge, après avoir heureusement démêlé les longues et fâcheuses affaires qu'il eut avec les Anglais et les Flamands, environ l'année douze cent quatorze. Il ajouta pour reconnaissance la fondation de deux lampes d'argent, entretenues devant l'Image de la Sainte Vierge.

Notre-Dame de Chartres. — Notre-Dame de la Bresche.

XLVIII. En la Beauce nous irons voir Notre-Dame de Chartres, dont le nom est illustre non seulement par toute la France, mais encore parmi les nations étrangères. Sébastien Rouillard, homme savant et curieux, en a écrit l'histoire, qu'il a tirée pour la plupart des vieilles pancartes de Chartres. L'ancienne tradition porte que l'Image qui y est honorée, fut taillée dans la forêt sacrée qui était assise au milieu des plaines de la Beauce, et par le consentement de Priscus, roi des Chartrains, des Princes et des Seigneurs du Royaume, mise en l'antre où ils faisaient leurs sacrifices par les mains des Druides, qui étaient les Prêtres et les Sages de nos vieux Gaulois, environ cent ans avant la naissance du Sauveur, à l'honneur de la Vierge qui devait enfanter, dont ils avaient appris le mystère par oracles prophétiques et sibyllins, et comme il est assez croyable, par quelque expresse révélation qui leur en avait été faite. Depuis, Saint Potentien ayant été envoyé en France par Saint Pierre, et ayant pris avec soi Saint Albin et Saint Edoald, il émut les Druides et les peuples Chartrains assez bien disposés d'ailleurs à recevoir le Baptême : il bénit l'autel et l'Image avec les cérémonies Chrétiennes, et fit de la grotte une Eglise. Le président Quirinus qui gouvernait la province au nom de l'Empereur, ayant appris ce qui se passait, ordonna qu'un grand nombre de Chrétiens, et entre autres une jeune fille nommée Modeste, fussent jetés dans un puits joignant l'Autel de la Vierge, lequel à cette occasion dès lors a retenu le nom des Saints Fors. Par ces beaux exemples de force et de courage, la Religion Chrétienne jeta de si profondes racines dans les cœurs des Chartrains, qu'ils dépêchèrent des Ambassadeurs en Jérusalem par devers la Vierge, pour lui faire entendre leur ancienne dévotion à son service, et comme la Seigneurie de leur ville lui avait été donnée par le feu roi Priscus. D'où il est arrivé que plusieurs fois depuis elle a été nommée, et elle-même s'est appelée Dame de Chartres. Quant à l'Eglise qui est à présent sur l'ancienne grotte, quelques-uns assurent (1) qu'elle a été bâtie par la magnificence royale de Charles-le-Chauve, environ l'an huit cent soixante-

(1) Belleforest in Carolo Calvo.

dix : les autres en donnent l'honneur à Saint Fulbert, Evêque de Chartres, qu'ils disent l'avoir érigée environ l'an mille de notre salut, à l'aide des grandes libéralités de Canut, roi d'Angleterre, qui fut incité à fournir aux frais par les sollicitations que fit Edelvod, Archevêque de Cantorbéry. Je crois qu'il y a plus d'apparence de dire qu'elle fut seulement rétablie et réparée par Saint Fulbert. Enfin l'Empereur Charlemagne ayant mis à Aix-la-Chapelle la Sainte Tunique ou chemise de la glorieuse Vierge, avec plusieurs autres Reliques qu'il lui avait baillées, Charles-le-Chauve son petit fils la transporta en France, et en fit présent à l'Eglise de Chartres. Les miracles que Dieu a faits par elle à diverses occasions, spécialement en la consternation de la ville de Chartres, sont rapportés bien au long par Sébastien Rouillard en sa Parthenice. En la même vous verrez aussi la petite Chapelle de Notre-Dame de la Bresche, de laquelle je parlerai plus à propos au troisième Traité, discourant de la conservation de la ville de Chartres.

Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. — Notre-Dame de Cléry.

XLIX. A Orléans, la Paroisse de Notre-Dame qu'on nomme de Bonne Nouvelle, est une marque de la piété du roi Robert, qui la fit bâtir au même endroit où il reçut la bonne nouvelle que Hugues-Capet son père avait échappé la mort. A deux petites lieues de là, Notre-Dame de Cléry fondée par le roi Louis onzième, et par le même affectionnée plus que tous les autres lieux de dévotion. Aussi y voulut-il être enterré et mis aux pieds de la Sainte Vierge, en qui seule après Dieu, il avait toute son espérance. Il s'y est fait de grands miracles, mais en voici un bien étrange tant à cause qu'il est fort extraordinaire, que parce qu'il est perpétuel. C'est que l'on y voit un grand cierge devant l'Image de la Vierge, attaché d'une grosse chaîne de fer, à qui Dieu a donné cette vertu, que si quelque pèlerin se trouvant en danger de mort, soit sur la terre ou sur la mer, fait vœu pour sa délivrance d'aller à Notre-Dame de Cléry, le cierge fait un tour ou deux, avec un bruit si violent, que le peuple de la ville l'entendant, court incontinent à l'Eglise, et le voit tourner sans aucun aide de dehors ; ce que dix hommes ensemble ne sauraient faire. Le rapport en a été fait plus de cent fois, et l'on a toujours trouvé que ce mouvement se faisait à la même heure

que le vœu était prononcé. Il y a plus de six cents ans que Notre-Dame d'Avenon était signalée en miracles, ainsi qu'il appert par le recueil qu'en a fait Hugues Farsy, Chanoine de Laon.

Notre-Dame des Ardilliers. — Notre-Dame de Béhuard. — Notre-Dame du Chêne. — Notre-Dame du Chef-du-Pont.

L. Dans l'Anjou, nous rendrons nos vœux tout premièrement à Notre-Dame des Ardilliers ou des Argilliers, ainsi que quelques-uns estiment qu'on la doive nommer. Son nom est illustre par toute la France, tant à cause de la dévotion qu'on y voit, qu'à l'occasion d'une fontaine qu'il y a qui guérit toute sorte de maladies. Près de la ville d'Angers nous verrons Notre-Dame de Béhuard, où de long-temps se sont faits plusieurs miracles, ainsi qu'il appert par l'histoire de Louis onzième.

Nous saluerons Notre-Dame du Chêne, qui est près du bourg de Sablé, où la Sainte Vierge a témoigné depuis une douzaine d'années qu'elle prenait plaisir d'y être servie, et voici comment la chose advint. Au milieu d'une lande, où l'on ne voyait pour l'ordinaire que des bêtes qui allaient au pâturage, et ceux qui les y conduisaient, il y avait une pauvre chapelle déserte et toute ruinée, avec une vieille image assez mal faite de la glorieuse Vierge. Un homme riche ayant un enfant tout contrefait et défiguré, afin d'ôter de devant ses yeux ce sujet d'ennui et de regret, l'avait donné à nourrir à une pauvre femme qui menait par fois son bétail à l'entour de cette chapelle. Un jour comme elle l'eut aperçue, elle se sentit intérieurement poussée d'y entrer avec l'enfant qu'elle portait entre ses bras, et s'étant prosternée à deux genoux devant l'image, elle s'adressa à la Sainte Vierge, et lui dit avec beaucoup de simplicité qu'elle ne cesserait de l'importuner jusqu'à ce que son enfant fut guéri. Elle continua sa dévotion l'espace d'environ six semaines, faisant tous les jours la même prière ; au bout desquelles comme elle était un matin dans la chapelle, priant du meilleur de son cœur, elle vit que l'enfant était droit sans qu'il restât aucune marque de sa première difformité. D'abord elle eut peine de croire à ses yeux, et de s'assurer que ce fût celui qu'elle avait apporté ; et si quelques traits de visage ne lui eussent fait avouer que c'était lui sans autre, et qu'elle n'eût considéré qu'il n'y avait qu'eux deux en la chapelle, elle se fut persuadée que

c'était un enfant supposé. Mais enfin après l'avoir bien envisagé, elle n'en put nullement douter. Le bruit du miracle s'étant répandu par le village, chacun accourut à la chapelle, où en moins de six mois furent faits dix autres miracles signalés, lesquels ayant été authentiquement avérés, et la dévotion du peuple croissant tous les jours envers ce lieu, monsieur le maréchal de Bois-Dauphin voyant la faveur que la Sainte Vierge lui faisait de vouloir prendre logis en ses terres, et s'assurant qu'il n'en pouvait attendre que toute sorte de bonheur, fit bâtir une belle Eglise au lieu où était la chapelle, avec un logis pour recevoir les pèlerins. C'est maintenant la dévotion des villes d'Angers, du Mans, Duretal, La Flèche et de tout le pays circonvoisin. Elle s'appelle Notre-Dame du Chêne, à cause, comme je crois, d'un grand chêne qui est tout auprès de la chapelle.

Dans La Flèche nous visiterons la dévote Eglise de Notre-Dame, qu'on appelle du Chef du Pont, où l'on voit tous les jours entrer grande quantité de personnes et nommément de la jeunesse qui étudie. Et ce n'est pas sans qu'il s'y fasse de temps en temps quelques miracles, quoiqu'ils ne soient pas divulgués : témoin un grand nombre d'images de cire qui pendent tout autour de l'Autel.

Notre-Dame de Nantes, ou de Bon-Secours. — Notre-Dame de Secourance. — Notre-Dame de Bon-Port.

LI. En Bretagne, nous verrons la belle cathédrale de Nantes, que jadis l'Evêque Saint Félix dédia aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul. Depuis comme elle eut été renversée par les Normands, Alain surnommé Barbetorte, prince de Bretagne, qui les avait glorieusement subjugués l'an neuf cent trente-sept, la rétablit plus belle qu'elle n'était auparavant sous le nom de Notre-Dame de Bon secours. Car c'était à la glorieuse Vierge après Dieu qu'il attribuait l'heureux succès de ses armes victorieuses. Au faubourg de la noble et ancienne ville de Rennes, l'on va visiter Notre-Dame de Secourance, laquelle s'y montre favorable à toute sorte de personnes, spécialement aux enfants morts-nés. A Dol, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon Port, l'on nous fera voir une grande quantité de vœux attachés autour de l'autel. Ce sont pour la plupart les reconnaissances de ceux qui ont été assistés par la Sainte Vierge au milieu des tempêtes, ou délivrés de divers dangers qu'ils ont encourus sur la mer.

Notre-Dame du Berceau.

« En l'Evêché de Saint Brieux, dans la terre de Gouello, nous avons Notre-Dame du Berceau, appelée en langue du pays Notre-Dame du Gavet. Les naturels du pays tiennent par tradition, qu'autrefois ils ont été honorés du berceau de la Mère de Dieu ; et en mémoire de cet avantage, tous les ans on portait des vœux sur une espèce d'Autel, qui était demeuré des ruines de l'ancienne Chapelle ; savoir, des fruits de la terre, du lin, des pièces de fil, et choses pareilles, la Sainte Vierge voulant être honorée en ce lieu comme auparavant. Il arriva l'an mil six cent trente-quatre, qu'un Gentilhomme nommé Philippe du Halegoet, de la famille de Calgré, se promenant avec son épouse Madame Claude de Barrin, dans le bois où étaient les masures de cet édifice, éloigné seulement d'un quart de lieue de leur terre de Lostang ; comme ils conféraient ensemble sur une affaire qui lui donnait de la peine, ils firent vœu de faire rebâtir la Chapelle, si par le crédit de la Mère de Dieu cette même affaire succédait heureusement ; ce qui arriva bientôt après. Ils ne furent point infidèles à l'exécution de leur promesse, travaillant en diligence à rétablir la maison de Notre-Dame à leurs propres frais et avec l'aide de leurs amis. Le principal Autel est dédié à la Mère de Dieu, et les deux autres à ses bienheureux parents Saint Joachim et Sainte Anne. Monsieur de Lostang, réparateur de la Chapelle, nomma un de ses enfants pour en être le Sacristain, ne trouvant rien de trop humble ni de trop ravalé, quand il s'agit de rendre service à la Souveraine du Ciel et de la terre. Depuis ce jour-là les offrandes des gens de bien sont employées à la décoration du lieu, qui est en très bon état. L'on y dit tous les jours quantité de Messes ; l'on y fait des neuvaines, et les Processions des Paroisses d'alentour y viennent tous les ans le jour de la Nativité de la très Sainte Vierge, qui en est la Fête titulaire.

« Le Saint Siége a donné indulgence plénière aux Fidèles qui la visitent le jour de cette grande Solennité, et le Ciel se joignant à la piété de ces dévotes personnes, accorde une infinité de grâces à ceux qui ont recours au pouvoir de la Mère de Dieu. J'en parle comme d'un temps présent et d'une expérience de nos jours, dont les témoins sont vivants ; mais, quoique

Notre-Dame y répande ses faveurs sur toutes sortes de personnes, il paraît pourtant que les enfants sont privilégiés comme appartenant de plus près à sa très pure enfance. Plusieurs de ces petits innocents étant tombés dans l'eau, et leurs parents les ayant voués à la Chapelle dont nous parlons, on les retira sans nulle incommodité. Le fils aîné de Messire Grégoire du Halegoet, âgé seulement de trois ans, étant malade d'un abcès dans la gorge, que l'on jugeait mortel, éprouva l'efficacité de l'intercession de la sacrée Vierge ; car à peine eut-on formé le vœu pour lui, que l'abcès creva, et à l'heure même l'enfant fut guéri. Le lendemain on le mena rendre son vœu, tenant un flambeau à sa main ; et c'était quelque chose de fort agréable, de voir ce petit pèlerin faire un quart de lieue à pied, pour aller remercier sa puissante Libératrice.

« Deux ans après, le même enfant étant dans un vaisseau, sur la rivière de Triguier, avec six vingts personnes, ce vaisseau fut submergé, et lui seul, avec une femme enceinte, échappèrent de ce grand péril, par le secours de Notre-Dame du Berceau, à laquelle il se recommanda de tout son cœur ; une main invisible le tira de l'eau, et le rendit en parfaite santé au rivage, avec l'admiration de ceux qui virent un si grand miracle.

« Cette divine Mère a obtenu des enfants à des femmes stériles, qui ont fait des vœux à sa chapelle du Berceau. On ferait un gros Traité des merveilles qui s'y font tous les jours ; mais la qualité de notre Ouvrage ne nous permet pas de donner plus d'étendue à chaque article (1). »

Notre-Dame de Rouen, de Bayeux, d'Evreux, etc. — Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles.—Notre-Dame de la Secourante.—Notre-Dame de Bon-Secours.

LII. En Normandie, nous remarquerons le grand et continuel abord qui est à Notre-Dame de Rouen, l'une des augustes Eglises et des mieux desservies de la France. Nous visiterons aussi les Eglises de Notre-Dame d'Evreux, de Bayeux, et tout plein d'autres. Et nous verrons en divers endroits de cette grande province des lieux consacrés à la Sainte Vierge, où elle donne de temps en temps des preuves de sa sainte présence et du contentement qu'elle prend au service qui lui est rendu, comme

(1) La R. Mère de Blémur.

l'on voit à Notre-Dame des Prés qui est joignant la ville de Rouen. Près de la même ville nous remarquerons une infinité de gens qui vont tous les jours, et nommément les samedis à Notre-Dame de Bonnes Nouvelles. Ce lieu est fréquenté de toute sorte de personnes, mais principalement des femmes. Aussi en reçoivent-elles souvent de signalées faveurs, surtout au travail d'enfants. A trois lieues de Caen nous irons à Notre-Dame la Secourante, où tous les ans se fait la procession de ceux de la ville et d'alentour, ne plus ne moins qu'à l'asile commun de tous ceux de ces quartiers-là. Au Perche, qui est une petite province joignant la Normandie, non loin du bourg de Roumalard, il y a une petite Eglise appelée Notre-Dame de Bon Secours, où les personnes affligées vont chercher leur consolation, et où elles trouvent souvent le remède des maux qui les pressent.

Notre-Dame de la Délivrande.

« A trois lieues de la ville de Caen, dans le Diocèse de Bayeux, est la fameuse Chapelle de Notre-Dame de la Délivrande : c'est la dévotion de tout le pays, et l'on y vient en pèlerinage de fort loin. Elle fut édifiée par Saint Regnobert, second Evêque de Bayeux, et ruinée par les Danois l'an huit cent trente. Elle demeura deux cents ans en ce pitoyable état, et peut-être n'en fût-elle jamais sortie, si la Sainte Vierge n'eût témoigné qu'elle s'ennuyait d'une si longue clôture. Elle permit donc qu'un Berger d'un Seigneur nommé Baudouin, comte du Bessin, qui demeurait lors à Douvres, s'aperçut qu'un de ses moutons se séparait toujours du troupeau, et qu'il frappait du pied et de la corne dans un certain endroit, où il se couchait étant fatigué de son travail. Le Berger en fit le rapport à son Maître, qui jugea aussitôt que c'était un avertissement qu'il ne fallait pas négliger : il fait venir un saint Ermite et se transporte sur le lieu, suivi de plusieurs Gentilshommes et d'un grand concours de peuple : il fait ouvrir la terre que le mouton avait marquée, et on trouva l'image de la très Sainte Vierge, qui a tant fait de miracles depuis sa découverte : elle fut portée à la tête d'une Procession solennelle à l'Eglise de Douvres, où elle ne demeura pas longtemps, parce qu'un Ange la remit au lieu où elle avait reposé, et où la sainte Mère de Dieu voulait être honorée.

« Le Comte entrant dans son dessein, fit bâtir la Chapelle que

l'on voit à présent, et la donna au Chapitre de Bayeux. Depuis ce temps-là, il a plu à Dieu de faire un très grand nombre de miracles en faveur des personnes qui ont de la confiance au pouvoir de la divine Marie. Sa Chapelle est remplie des vœux de ceux qui ont obtenu des grâces par son entremise. On y voit une chaîne d'un marchand de la Province de Normandie, qui fut pris des Turcs pendant une Navigation, et enchaîné d'une façon si cruelle, qu'il était tout courbé sous la pesanteur de ses fers. Au milieu d'une si grande affliction, il se voua à Notre-Dame de la Délivrande, mais avec tant de bonheur qu'elle brisa ses fers et le tira de sa prison, lui laissant néanmoins la chaîne qu'il avait au cou, que nulle industrie humaine ne put rompre. Il vint en cet état trouver sa Libératrice, et ce fut dans sa chapelle que ce pénible collier tomba de lui-même, afin de couronner un si grand bienfait. Voici une seconde histoire que je rapporte, parce qu'elle peut servir d'instruction à plusieurs, et leur apprendre combien Notre-Seigneur déteste l'avarice.

« La Normandie étant travaillée d'une rude famine, un mauvais riche, dont les greniers étaient remplis de froment, ne put jamais se résoudre de soulager la misère publique, espérant que la rareté des grains enchérirait encore les siens. Son avarice étant à son comble, un jour de Dimanche, au lieu d'aller entendre la sainte Messe, il va, poussé d'une vaine complaisance, voir un de ses greniers. Mais à peine eut-il ouvert la porte, qu'il aperçut un million de rats qui dévoraient le blé qu'il conservait avec tant de soin et dont il prétendait tirer de si grandes sommes. Cette effroyable multitude de vermine quittant alors le froment se jeta sur cet homme et commença de le mordre de tous côtés ; ils l'eussent bientôt achevé, si la punition ne lui eût ouvert les yeux de l'esprit. Il fut touché d'une douleur sincère ; il demanda pardon à Dieu, et fit vœu d'aller tous les Dimanches à Notre-Dame de la Délivrande, et d'y faire célébrer la sainte Messe, si elle avait pitié de son infortune. Hélas ! il serait le premier qu'elle aurait refusé. Dans ce moment, tous les rats disparurent ; celui-ci s'acquitta fidèlement de sa promesse tout le temps de sa vie, et il obligea ses héritiers de continuer la même dévotion. Ceux qui voudront savoir les autres miracles qui ont été faits dans ce saint lieu, les pourront voir dans le Traité de Messire Robert Cenalis, Evêque

d'Avranches, et dans le P. Fossard, religieux de Saint François. Je dis seulement que la dévotion y augmente tous les jours. L'on y va en Procession des villes de Caen et de Bayeux, et toutes les Paroisses et les Communautés des Religieux rendent tous les ans ce tribut à la Mère de Dieu. Madame Laurence de Budos, Abbesse du Royal Monastère de la Sainte-Trinité de Caen, y voua sa maison, sa personne et ses filles, pendant une contagion qui infectait tout le pays. La Sainte Vierge eut sa piété si agréable que la protection qu'elle prit de sa Communauté pourrait passer pour miraculeuse. Depuis son vœu elle ne manquait point d'envoyer Messieurs les Aumôniers de l'Abbaye, les Officiers et les Domestiques tous les ans le jour de Notre-Dame de Pitié à la sainte Chapelle pour lui renouveler son hommage, accompagnant ce pèlerinage de quelque beau présent. La Communion se faisait généralement le même jour par toutes les personnes qui demeuraient dans le Monastère, jusqu'aux pensionnaires. Et on peut dire que cette excellente Abbesse a laissé cette dévotion comme héréditaire à ses filles.

« Elle fit ériger une très belle Chapelle sous le titre de Notre-Dame des Anges, on y dit l'Office de la nuit en hiver ; pendant le reste de l'année, les Religieuses y rendent de fréquentes visites à la Mère de Dieu (1). »

Notre-Dame de Boulogne. — Notre-Dame de la Forêt. — Notre-Dame de Biache. — Notre-Dame de Joie. — Notre-Dame de Moyen-Pont. — Notre-Dame d'Amiens. — Notre-Dame de Noyon.

LIII. En Picardie, l'on nous montrera autant de lieux dédiés à la très sacrée Vierge qu'en aucune autre province de France. Commençons par la comté de Boulogne, laquelle lui fut donnée en fief perpétuel par le roi Louis onzième. Notre-Dame de Boulogne fut bâtie par Clotaire second, et depuis lui plusieurs de ses successeurs s'y sont montrés fort affectionnés, entre les autres, Henri second. Quant à ladite Eglise, qui est l'une des anciennes dévotions de la France, voici ce qu'on en tient par tradition, ainsi qu'il apparaîtra plus amplement par un livre exprès qui bientôt en remarquera l'origine, avec les miracles qui y ont été faits. On tient que l'an six cent trente-trois, cette image fut

(1) La R. Mère de Blémur.

portée à Boulogne dans un navire par le ministère des Anges, et qu'elle y fut reçue avec un merveilleux concours de Boulonnais, et honorée dès lors non seulement de ceux du voisinage, mais encore des contrées les plus éloignées de la France, voire des nations étrangères ; les miracles qui y arrivaient sans nombre attirant à cette dévotion une infinité de personnes.

L'an 1544, Henri huitième, roi d'Angleterre, ayant pris la ville de Boulogne, emporta l'image de Notre-Dame en Angleterre, laquelle était déjà gâtée d'hérésie ; mais le roi Henri second ayant repris Boulogne sur les Anglais, environ l'an mil cinq cent cinquante, contraignit le roi anglais à rendre l'image de Notre-Dame, laquelle fut aussitôt remise en sa première place, et reçut dès lors les honneurs qu'on avait accoutumé de lui rendre, qui toutefois ne furent pas de longue durée. Car parmi les troubles de la France, des Huguenots, ennemis jurés de toute piété, s'étant dépités de voir la dévotion de ce lieu, se saisirent de l'image de la Sainte Vierge, et la traitèrent avec une insolence et félonie plus que barbaresque. Ils la jetèrent plusieurs fois dans le feu, sans jamais la pouvoir brûler, quoiqu'elle ne fût que de bois ; ils essayèrent de la mettre en pièces avec des haches, mais en vain : bref, ne la pouvant plus souffrir dans la ville de Boulogne ils la transportèrent dans une maison huguenotte sur le bord de la mer assez près de la même ville, et la jetèrent dans le puits du château de Honnau. La dame du château qui était catholique l'ayant secrètement retirée, la mit en un certain endroit où elle faisait en cachette ses dévotions ordinaires. Ce fut là que cette vertueuse dame, prosternée devant l'image qu'elle avait garantie, importuna si longuement la Reine du monde qu'elle obtint à la fin la conversion de son mari et une suite de bénédictions temporelles et spirituelles. L'image fut dans cette maison l'espace d'environ quarante ans, jusqu'à ce que l'an mil six cent neuf, un dévot Ermite, nommé frère Vespasien de Fontaine, inspiré de Dieu, s'en alla avec un bon Prêtre séculier, par le moyen duquel j'ai appris cette histoire, à la maison du gentilhomme : il fit tant qu'il rapporta l'image pour la troisième fois à Boulogne. Elle y a été l'espace de vingt-deux ans avec toute la contradiction que l'enfer a pu apporter à son rétablissement.

Mais enfin, l'an mil six cent vingt-neuf, Claude Dormy, Evêque

de Boulogne, ayant fait rebâtir la chapelle de Notre-Dame de Boulogne, que les Anglais avaient ruinée, Victor Boutellier, son successeur non seulement en l'Evêché, mais beaucoup plus en mérites et singulièrement en l'affection envers la glorieuse Vierge, par le conseil des Docteurs de Sorbonne et l'avis d'une très honorable Congrégation qu'il convoqua en la salle de l'Evêché, où les gens du Roi se trouvèrent avec les Doyens, Chantres et autres principaux du Chapitre, au grand contentement de tous les Boulonnais, parmi les sentiments d'une réjouissance publique, l'y porta avec solennité le Samedi de Pâques, qui fut le trentième jour de Mars de l'année mil six cent et trente. Cette image mal menée en tant de façons, ayant été réparée avant d'être remise à sa place, l'on en fit une petite d'un éclat qui en fut tiré, que le Prêtre, de qui j'ai parlé, céda et transporta volontiers aux Pères du tiers Ordre de Saint François, pour être mise en leur Eglise de Notre-Dame de Grâce, près de Paris. Elle est dans un petit navire de bois avec deux Anges au bout, qui en sont comme les Pilotes.

Dans la même Comté de Boulogne, vous entendrez parler de la chapelle de Notre-Dame de la Forêt, comme d'un lieu fort renommé pour le concours du peuple qui y vient en dévotion. Près de la ville de Péronne, qui est sur la rivière de Somme, nous verrons Notre-Dame de Biache, qui est une Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux dédiée à la glorieuse Vierge. A deux lieues de la ville du côté de la France, Notre-Dame de Joie, fort célèbre en ces quartiers-là. A deux autres lieues, mais du côté de la Flandre, Notre-Dame de Moyen-Pont, dont l'origine et les miracles ont été décrits par le Père Jean Le Boucher, de l'Ordre des Minimes. Il dit que le berger d'un certain fermier d'alentour, menant son troupeau paître sur les étangs qui étaient où sont à présent les prairies d'Hamelet, aperçut inopinément une image de la glorieuse Vierge, laquelle ayant montrée premièrement à quelques-uns de ses voisins, et puis à d'autres qui accoururent pour la voir, tous jugèrent que la Mère de Dieu voulait être honorée et servie en ce lieu-là. Ce qui fut cause que du commencement on y érigea une fort petite chapelle, laquelle depuis fut notablement agrandie, et enfin l'an mil six cent et douze, elle fut bâtie de nouveau et mise en l'état que nous la voyons aujourd'hui A Amiens, la fameuse Eglise de Notre-

Dame, renommée tant pour sa beauté que pour les bonnes grâces de la Reine du Ciel qu'elle possède et dont elle fait part aux abordants. Celle de Notre-Dame de Noyon est pareillement célèbre pour les mêmes considérations.

Notre-Dame de Soissons.

« Il faudrait un très grand discours pour traiter des merverveilles de Notre-Dame de Soissons. C'est une Abbaye de Religieuses de Saint Benoît qui possède un Soulier de la très Sainte Vierge, qui fait beaucoup de miracles. Elle fut fondée par Saint Drausin, l'an six cent cinquante-huit, et depuis ce temps-là jusqu'à maintenant, elle a toujours été protégée de la Mère de Dieu d'une manière bien consolante pour les heureuses filles qui ont l'honneur de vivre dans sa dépendance. L'Histoire en ayant été donnée au public par le Révérend Père Dom Michel Germain, très docte Religieux de la Congrégation de Saint Maur, je ne rapporterai qu'un seul exemple du grand nombre de ceux qu'il écrit pour marquer le soin admirable que la très Sainte Vierge prend de cette Maison.

« L'an mil cinq cent soixante-sept, les Calvinistes ayant pillé et saccagé la ville de Soissons, comme plusieurs autres de France, et voulant abolir le saint Sacrifice de la Messe et la vénération des Saints, abattirent les Eglises, renversèrent les Autels, profanèrent les ornements et les vases sacrés, brisèrent les Images, brûlèrent les Reliques des Saints, et exercèrent les dernières cruautés contre les Ecclésiastiques du pays. Il n'y eut que la seule Abbaye de Notre-Dame qui évita leur rage, par le crédit de la Princesse Catherine de Bourbon, sœur du Prince de Condé, qui en était Abbesse. Ces furieux se voyant dans l'impuissance de faire tort à Notre-Dame (parce que le Prince leur avait défendu sous peine de la vie) ils mirent des gardes à l'entour du Monastère, pour empêcher que personne ne s'y sauvât. Cependant les soldats qui faisaient la sentinelle durant la nuit, entendaient souvent le bruit des armes, et ils voyaient des gens de guerre revêtus d'armes blanches, qui semblaient faire la ronde sur les murailles de l'Abbaye pour les massacrer. Ils en parlèrent à leurs Capitaines, qui s'en plaignirent à Madame l'Abbesse, qui demeurait alors dans l'Evêché, afin d'empêcher que ces frénétiques ne missent le feu aux

Eglises qui restaient, et qu'ils ne commissent encore de plus grands désordres dans la ville.

« Cette Princesse, qui savait le contraire, les assura qu'il n'y avait nul homme dans l'Abbaye, excepté quelques vieux Ecclésiastiques qui n'étaient pas en état de porter les armes, que l'on fit sortir à l'instant. Mais parce que les soldats continuèrent à voir la nuit des gens armés sur les murailles du Monastère, les Officiers y voulurent entrer, cherchèrent partout sans rien trouver ; ce qui les obligea d'en sortir confus. La nuit suivante les sentinelles furent épouvantés plus qu'auparavant, et il ne s'en trouva un seul qui osât demeurer dans le corps de garde ; et le jour de l'Annonciation de la Mère de Dieu, les hérétiques sortirent de la ville sans savoir qui les chassait, ne connaissant pas ou ne voulant pas reconnaître le pouvoir de la Générale des armées de l'Eglise. Madame l'Abbesse qui était d'un sentiment contraire et qui vit bien que cette heureuse délivrance était un coup de cette victorieuse Princesse, fit composer une Antienne et une Oraison, que l'on récite tous les jours dans l'Eglise en action de grâces d'un si grand bienfait, le jour de l'Annonciation on la chante solennellement à la fin de la Messe, au son de toutes les cloches.

« Hugues Farsy traite amplement l'Histoire de cette sainte Maison, aussi bien que les merveilles de Notre-Dame de Laon, dont on tient qu'il était Chanoine (1). »

Notre-Dame de Laon. — Notre-Dame de Liesse.

Le même écrivain a usé d'une grande diligence pour donner à la postérité quelques connaissances des merveilles que Dieu avait faites jusques à son temps, à Notre-Dame de Laon d'où il était Chanoine. Elles ont depuis continué plusieurs années jusqu'à l'érection de la dévote chapelle, et enfin de la belle Eglise de Notre-Dame de Liesse, l'ancien pèlerinage de nos Rois, et l'un des lieux de grand abord qui soit au reste de l'Europe. L'origine est pleine de prodiges, et la suite toujours accompagnée de miracles. L'histoire en a été écrite par le sieur de Boissat.

En voici le raccourci : Environ l'an onze cent trente-quatre, peu après l'établissement de cet Ordre, les Ascalonites attirèrent

(1) La R. Mère de Blémur.

les Hospitaliers dans une embuscade qu'ils leur avaient préparée. Parmi ceux qui y furent pris, il y eut trois Chevaliers Picards frères, qui étaient d'auprès de Laon en Picardie. L'aîné des trois était seigneur d'Arpe, le second de Marchois, qui sont deux terres qui retiennent encore les mêmes noms, et le troisième était sans terre. Etant guéris des plaies dont ils avaient été couverts en cette rencontre, en défendant leur liberté, et s'étant rendus recommandables non moins pour leur valeur que pour leur noblesse, ils furent envoyés au Caire et là présentés au Soudan qui les rudoya d'abord extrêmement. Après il lui vint en fantaisie de les acquérir à Mahomet. A cet effet il les fit emprisonner et traiter au pain et à l'eau, les fit tenter et solliciter par des Prêtres et Morabites de sa secte, et enfin leur envoya sa fille Ismérie, belle Demoiselle, nourrie et bien instruite en leur religion, laquelle après plusieurs disputes, fut elle-même vaincue des graves discours et constance des Chevaliers, et particulièrement émue du récit qu'ils lui firent de la vie et des louanges de Notre-Dame, Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont elle désira de voir l'image.

L'aîné des frères, sans penser autrement à quoi il s'engageait (sa langue étant pour lors, ainsi qu'il est à présumer, conduite par l'esprit de Dieu), lui promit de lui en faire voir une. Mais n'y pouvant satisfaire, lui et ses frères eurent recours à Dieu et à la glorieuse Vierge. La nuit suivante il trouva près de soi une statue de la Mère de Dieu qu'on tient être la même qu'on voit encore aujourd'hui en l'Eglise de Notre-Dame de Liesse, qui rendait une très douce odeur, et répandait une grande lumière par toute la prison où ils étaient. Il leur sembla de plus ouïr un concert harmonieux qui ne pouvait être aussi sinon la musique des Anges, dont ils demeurèrent ravis, et passèrent cette nuit-là avec beaucoup de consolation. Le jour suivant, la princesse Ismerie étant retournée à la prison fut témoin de toutes ces merveilles, ce qui lui changea tellement le cœur, qu'au lieu de prendre, elle fut prise et gagnée à Notre-Seigneur. Elle emporta l'image en sa chambre, et lui rendant mille sortes d'honneurs, elle en reçut bientôt tant de joie qu'elle ne la pouvait quitter. La nuit suivante Notre-Dame lui apparut, et lui déclara qu'elle délivrerait les Chevaliers de la prison, et qu'elle serait honorée de son nom. Le jour venu, toute résolue en son

dessein, et avec une extrême joie et consolation, ayant amassé ses bagues et quelque argent, elle s'en alla droit à la prison qu'elle trouva miraculeusement ouverte, appelle les Chevaliers et leur fait entendre sa résolution. Tous ensemble partirent de là, et passèrent au travers le Caire sans être aperçus, et arrivèrent au bord d'un bras du Nil, où se présenta un beau jeune homme qui les passa promptement sur un petit bateau, et incontinent après disparut. De là ayant cheminé la nuit par l'espace de trois heures, Ismérie se trouvant lasse, invita les Chevaliers à se reposer et tous quatre pendant qu'ils dormaient furent miraculeusement transportés près de la maison paternelle des Chevaliers, où s'étant reconnus ils marchèrent promptement vers le château. Ismérie les ayant suivis à la hâte, oublia l'image de la Vierge près d'une fontaine, l'eau de laquelle se déborda sur l'image ; et depuis l'eau de cette fontaine guérit des fièvres et de plusieurs autres maladies.

Les Chevaliers étant arrivés au château, il ne se peut dire la joie que conçurent les père et mère de les voir de retour, nommément après qu'ils eurent appris ce qui leur était arrivé dans la maison d'Ismérie, et les faveurs qu'ils avaient reçues d'elle. Après les compliments d'honneur, la Princesse fut présentée à l'Evêque de Laon qui la baptisa, et l'appela Marie. Elle demeura en la maison avec la mère des Chevaliers qui était une dame très vertueuse et très honorable, et y passa le reste de ses jours en grande chasteté et dévotion. Les Chevaliers firent bâtir une Eglise en un lieu, où l'Image, par une pesanteur miraculeuse, était tombée des mains d'Ismérie, et l'Image y fut solennellement portée. Depuis elle a fait une infinité de miracles, et a été honorée par un concours général qui s'y fait de tous les endroits de l'Europe, la joie qui suivit tant de rencontres lui acquit dès lors le beau nom qui lui est toujours demeuré de Notre-Dame de Liesse.

Notre-Dame de l'Epine. — Notre-Dame de Reims. — Notre-Dame d'Avenay. — Notre-Dame de Prêle. — Notre-Dame de Merchiney.

LIV. En Champagne, nous verrons à une lieue de la ville de Châlons-sur-Marne la belle et agréable Eglise de Notre-Dame de l'Epine, à qui l'on a donné ce nom à cause que l'image miraculeuse qui y est gardée, fut premièrement aperçue sur un

aubépin, et là honorée quelque temps jusqu'à ce qu'on lui eût dressé un logis.

A Reims, l'on voit la magnifique Cathédrale de Notre-Dame, autant renommée pour les merveilles qui y ont été faites, que pour sa grandeur et beauté. Le docte écrivain de l'histoire de Reims, en a curieusement recherché la naissance et le progrès. Elle fut premièrement bâtie par Saint Nicaise, Archevêque de la même ville, joignant le château ou palais d'où le Roi Clovis était sorti pour être baptisé par Saint Remi. Saint Nicaise ayant accoutumé d'aller rendre ses vœux à la Sainte Vierge au lieu qu'il lui avait édifié, lorsque les Vandales se saisirent de la ville de Reims et firent passer par le tranchant une bonne partie des citoyens, s'en alla droit au portail de la même Eglise avec sa chère sœur la bienheureuse Sainte Eutrope qui était une Vierge dédiée à Dieu et douée de toutes vertus, afin de ne point rendre l'âme autre part que dans le sein de la très glorieuse Vierge. Ils chantaient tous deux en ce lieu-là les divines louanges quand les Barbares arrivèrent; et, lorsqu'ils lui enlevèrent la tête, il prononçait actuellement ces paroles du psaume cent dix-huitième : *Adhæsit pavimento anima mea ;* et sa tête tombant par terre acheva le reste du verset, et on entendit qu'elle disait distinctement : *Vivifica me secundùm Verbum tuum.* La beauté de Sainte Eutrope pensa lui envier la palme du martyre, mais elle se montra si courageuse, que les Barbares, ennuyés des poursuites qu'elle faisait, la joignirent à Saint Nicaise en la mort, ainsi qu'elle lui avait été unie durant sa vie par une très étroite charité.

Dès lors Dieu commença à multiplier les merveilles qui y avaient été faites jusqu'alors; et ce qui fut cause que le grand Hincmar, qui depuis fut Archevêque de Reims, agrandit de plus de la moitié cette noble Eglise, et l'embellit de telle sorte, qu'elle va pour le moins de pair avec les plus belles et plus magnifiques Eglises de France. Avant que de sortir de cette belle et dévote Eglise, il faut que je vous fasse part d'une chose digne d'être connue que j'y ai autrefois remarquée. Hors du chœur de l'Eglise, il y a un tableau assez ancien écrit en lettres gothiques, et attaché soigneusement avec des crampons de fer à un pilier, où il est dit qu'un certain personnage de Rome fort dévot à la Sainte Vierge, lui récitait tous les jours plusieurs belles prières, et

nommément la salutation Angélique. Un jour, comme il était en oraison, Notre-Dame lui apparut, et entre autres choses lui dit que ses prières lui étaient agréables, mais qu'elle eût bien désiré qu'il eût encore prié et salué sa mère Sainte Anne. A quoi il répondit qu'il ne savait point d'oraison pour lui dire. Quand vous réciterez l'*Ave Maria*, répartit la Sainte Vierge, ce que vous devez faire souvent à cause du plaisir que je prends à cette oraison, et que vous serez arrivé à ces paroles : *Et benedictus fructus ventris tui Jesus*, ajoutez ce qui suit et dites : *Et benedicta sit Sancta Anna mater tua, ex qua sine macula caro tua processit virginea;* et poursuivez *Sancta Maria* et le reste jusqu'à la fin. Au même tableau est aussi écrite cette dévote oraison, que vous serez bien aise d'apprendre : *O Virgo Virginum, o Virgo regia; sola spes hominum, sola fiducia, nostrorum criminum expugna vitia, et patri hominum nos reconcilia. Amen.* L'Église de Notre-Dame d'Avenay, qui est un Monastère fameux de filles de l'Ordre de Saint Benoît, entre Reims et Châlons, a été d'ancienneté renommée pour diverses merveilles que la Sainte Vierge y a faites. En Bassigny l'on parle de Notre-Dame de Prêle qui est auprès de Saint Gengoux; et de Notre-Dame de Merchiney, qui est à une lieue environ de la ville de Chaumont.

*La Lorraine.*

Notre-Dame de Nancy. — Notre-Dame de Bon-Secours.

LV. Passons maintenant en Lorraine, tant à cause du voisinage que du contentement que nous y recevrons d'y voir la glorieuse Vierge très cordialement servie. Elle y est honorée comme la tutélaire du pays avec Saint Nicolas, et en divers endroits elle témoigne que les services qui lui sont rendus lui sont extrêmement agréables. Dans la Capitale de Nancy, elle a une maison au plus haut, cime ou donjon de la ville. Aussi la tient-on comme la gardienne, et s'assure-t-on davantage sur sa protection et sauve-garde, que sur la force des murailles et la fermeté des boulevards. Près la porte Saint-Nicolas, l'Eglise de Notre-Dame des grâces qui est du Noviciat de la Compagnie de Jésus, il y a une gentille Chapelle avec une très belle image de Notre-Dame de Montaigu, où plusieurs ont trouvé du soulagement à leurs maux.

Hors des portes de la même ville, tirant contre Saint Nicolas, l'on voit la petite chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours. Elle fut premièrement nommée Notre-Dame des Bourguignons, à cause d'un grand nombre de combattants de cette nation qui furent enterrés tout joignant la même chapelle après la sanglante bataille, en laquelle Charles-le-Hardi, dernier Duc de Bourgogne, fut défait avec les siens par René Duc de Lorraine, en la plaine qui est au-dessous de la Chapelle. Depuis, pour la même raison, on l'a nommée Notre-Dame de la Victoire. Aujourd'hui elle a retenu le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, tant à cause de la secourable assistance qu'elle donna au Duc René et à la Lorraine, que des faveurs qu'elle fait journellement à toute sorte de personnes qui, en leurs nécessités, soit corporelles ou spirituelles, implorent cordialement son secours. A deux lieues de Nancy, sur la croupe d'une colline vous verrez paraître Notre-Dame de Boussière, qu'on appelle ordinairement Boussière aux Dames, à cause des Chanoinesses jadis Religieuses qui y demeurent. La première fondation de cette Eglise se trouve dans le Bréviaire de l'Evêché de Toul au jour de la Fête Saint Gauzelin, Evêque de Toul, issu de la maison de France.

Là il est rapporté que Saint Gauzelin, étant poussé d'un extrême désir de bâtir une Eglise à la très glorieuse Vierge, mais ne sachant en quel endroit il la devait construire, la même Vierge lui apparut la nuit comme il dormait, et lui ordonna de lui ériger une Eglise à l'endroit où le lendemain il verrait une biche blanche arrêtée. Ce lieu ne fut autre que la montagne de Boissière, où l'Evêque Gauzelin ayant fait bâtir son Eglise, comme il vint à la dédier, il convia l'Archevêque de Trèves et les Evêques de Metz et de Verdun. La nuit qui devança le jour de cette auguste cérémonie il fut fortement inspiré de se lever, afin de voir si rien ne manquait à l'appareil nécessaire du jour suivant. C'était voirement le motif qu'il avait pour lors en l'esprit; mais le dessein de Dieu était de lui faire voir, et aux Evêques qu'il avait appelés, la Dédicace de son Eglise qui se faisait par Notre-Seigneur, en la présence de la très sacrée Vierge et d'une infinité de bienheureux esprits. En effet il entra dans l'Eglise, et y ayant aperçu une lumière extraordinaire et reconnu ce qui s'y passait, il courut appeler les Evêques, qui vinrent à temps

pour voir achever la cérémonie et recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur et une rémission en forme d'indulgence de la troisième partie de leurs péchés.

LVI. La dévote et savante ville du Pont-à-Mousson, pour preuve de l'affection qu'elle porte à la Sainte Vierge, l'a logée sur toutes ses portes, comme lui en donnant les clefs et lui recommandant ses murailles. Et la Vierge a suffisamment témoigné qu'elle prenait plaisir à l'honneur que ce peuple dévot lui rendait, faisant, à ce qu'on tient, des merveilles par quelques-unes de ses images.

### Notre-Dame de Sion.

A six ou sept lieues de Nancy, en la Comté de Vaudemont, sur une très belle montagne qu'on nomme le Mont-de-Sion, la Sainte Vierge est honorée sous le nom de Notre-Dame de Sion. Vassebourg qui a écrit l'histoire Ecclésiastique des Evêques de Verdun, en la vie de Thomas de Blamont, soixante-cinquième Evêque de Verdun, rapporte la fondation de l'Eglise qui est sur cette montagne, à Henri troisième, comte de Vaudemont, surnommé le Juste, et à sa femme Elisabeth, fille de Ferri, second Duc de Lorraine, et dit qu'elle fut faite environ l'an treize cent et six. Mais il y a de grandes conjectures que cette Eglise est beaucoup plus ancienne, et que ces Princes ne firent que la rebâtir et remettre en meilleur état qu'elle n'était auparavant. François second, et Charles quatrième à présent régnant, Ducs de Lorraine, Princes singulièrement affectionnés à l'honneur de Dieu et de sa glorieuse Mère, ainsi que je dirai plus à propos au troisième Traité, voyant que la dévotion de ce lieu qui était autrefois si religieusement fréquenté s'en allait en décadence, et désirant de la faire refleurir plus que jamais, résolurent de faciliter aux pèlerins l'abord de cette dévote Eglise autant qu'il leur serait possible. A cet effet ils jetèrent les yeux sur les Pères du Tiers Ordre de Saint François, comme sur des personnes zélées au service de Dieu et de la Vierge et très propres à avancer sa gloire, et leur bâtirent et fondèrent un beau Monastère, dont la première pierre fut jetée le vingt-septième de septembre de l'an mil six cent vingt-six. Et aujourd'hui nous voyons que Dieu a tellement béni les saintes intentions de ces bons Princes et le courage de ces Pères, que l'on y va de divers endroits, et le ciel se montre favorable aux vœux de ceux qui y accourent.

La piété assez connue de la très illustre maison de Lorraine, spécialement envers la glorieuse Vierge, requiert que je donne à la postérité connaissance d'une Confrérie, laquelle fut instituée à Notre-Dame de Sion au mois de novembre de l'an treize cent nonante trois, par Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, et Marguerite de Joinville, sa femme, et embrassée par une grande quantité de Seigneurs et de Dames de qualité, ainsi qu'il appert par l'original qui se voit parmi les anciens papiers des Ducs de Lorraine, scellé de quatorze sceaux. Les lois de cette Confrérie portaient que nul n'y fût reçu qui ne fût gentilhomme ou noble ; que tous les Confrères à peine d'amende comparaîtraient tous les ans à Notre-Dame de Sion au jour de l'Assomption de la très glorieuse Vierge, que chaque Confrère porterait sur soi, huit jours devant et autant après la même fête de l'Assomption, l'image de la Sainte Vierge, soit en argent, ou en peinture ou en broderie ; et quiconque serait trouvé sans une telle image paierait une certaine amende ; qu'entre les Confrères il y aurait une mutuelle concorde et amitié chrétienne, laquelle serait procurée et entretenue par tous moyens. Que si entre quelques-uns d'eux survenait quelque différend, tous seraient obligés à faire leur possible, tant en général qu'en particulier, afin de renouer entre eux la paix et la bonne intelligence. Il y avait en outre un réglement de prières, d'offices et autres exercices de dévotion, et plusieurs autres ordonnances pleines de règles et de piété, que je passe, de peur d'excéder les bornes que je me suis prescrites.

Notre-Dame au Pied-d'Argent. — Notre-Dame de Verdun. — Notre-Dame de Beaumont. — Notre-Dame de Châtillon.

LVII. A Toul, dans la cathédrale, en une chapelle particulière, le peuple dévot a son recours à Notre-Dame qu'on nomme au Pied d'argent. La cause de cette appellation est que la veille Saint Matthieu de l'an douze cent quatre-vingt-quatre, pendant que quelques-uns de la ville songeaient à faire réussir une secrète intelligence qu'ils avaient avec l'ennemi, une bonne femme priant devant l'Autel de la Sainte Vierge, fut avertie divinement de leur dessein, et lui fut ordonné d'en donner avis au magistrat. Et afin de bailler plus de créance à sa parole, l'image qui était sur l'autel étendit le pied, lequel devint aussitôt d'ar-

gent, d'où le nom lui est demeuré de Notre-Dame au Pied d'argent.

A Verdun, la noble cathédrale de Notre-Dame est l'un des premiers lieux de dévotion qui soit en tout ce pays-là. La créance commune est que Saint Pulchroine, ou Polychroine, cinquième Evêque de Verdun, au retour du Concile de Calcédoine, auquel on tient qu'il assista avec autres six cent vingt-neuf Evêques, lui dédia l'autel qu'elle a dans la même Eglise, avec une image qui a un dragon sous les pièds, pour représenter les victoires qu'elle remporta au même Concile sur les malhehereux hérétiques, qui s'étaient en vain opposés aux honneurs qui lui sont rendus. Laurent de Liége, religieux de Saint Vannes, et Guillaume doyen de Verdun, au recueil qu'ils ont fait des Evêques de cette vénérable Eglise, en ont rapporté quelques-uns ; et Richard de Vassebourg, qui en a aussi fait le recueil après eux, en la vie d'Ursio, Evêque de Verdun, assure que le nombre qu'il s'en fit, nommément lorsque Rainaud, comte de Bar, troublait davantage le peuple et le Clergé de Verdun, fut si grand, qu'à cette occasion il fut institué une fête retournant annuellement au vingtième d'octobre, sous le nom de la Commémoration des miracles faits en la même Eglise par l'intercession de la très glorieuse Vierge. Outre l'image miraculeuse qui est à côté de l'autel de la Sainte Vierge, il y en a encore une autre sur le couvert du toit de l'Eglise, à laquelle le peuple de Verdun n'a pas moins de confiance qu'à la première ; et je crois qu'en voici le sujet au récit des mêmes historiens.

L'an mil cent trente et un, Albert de Chiny étant élu Evêque de Verdun, Rainaud, comte de Bar, duquel je viens déjà de parler, s'étant délibéré de se venger d'une injure qu'il croyait avoir reçue de ceux de Verdun, s'en alla jusques à Amblonville avec Simon, duc de Mozellane, et avec la plupart des princes et seigneurs des pays de Metz, de Mozellane, de Lorraine et du Barrois, qui lui étaient tous parents ou alliés, en bonne résolution de faire ressentir aux Verdunois le tort qu'ils lui avaient fait. Cette honorable compagnie sortit d'Amblonville à dessein d'aller planter le siége devant la ville de Verdun. Mais sitôt qu'ils eurent passé les montagnes, et qu'ils furent arrivés en la plaine de laquelle on découvrait la ville, ils aperçurent sur le couvert de l'Eglise Notre-Dame plusieurs prodiges divins qui les rempli-

rent de frayeur, et leur firent bien vite changer de résolution; de manière qu'ayant conféré par ensemble, Simon, duc de Mozellane prit la parole pour tous et dit au comte Rainaud qu'il leur apparaissait visiblement que son entreprise était combattue du Ciel, et que quant à eux ils ne se porteraient jamais à faire la guerre à Dieu, ni à la glorieuse Vierge. Ils s'offrirent néanmoins de le servir en toute autre affaire qui serait juste et raisonnable, et où il n'irait pas de leur conscience, comme en celle-là. Le comte Rainaud pensa bien crever de dépit, voyant ses desseins renversés ; mais il fallut passer par là ; dès lors la dévote ville de Verdun s'est toujours tenue obligée de sa conservation à la très sacrée Mère de Dieu.

A Ligny, qui est à deux lieues ou environ de Bar-le-Duc, on voit une image de Notre-Dame, laquelle a fait plusieurs miracles et en fait encore tous les jours. On a essayé plusieurs fois de l'embellir ; mais jamais elle n'a voulu souffrir ni peinture ni dorure quelconque. En l'Eglise collégiale de la même ville, il y en a une autre de la façon de Saint Luc, à ce qu'on dit, ou du moins retirée sur celles qui sont sorties de la main de ce Saint évangéliste, qui est aussi grandement renommée, et nommément pour les enfants morts-nés, qui ayant été portés au lieu où elle est gardée, ont donné des signes de vie suffisants pour recevoir le Baptême.

Entre Domprein et Vaucouleurs, l'on voit Notre-Dame de Beaumont, qui est le lieu où Jeanne d'Arc, qu'on nomme Jeanne la Pucelle, se retirait ordinairement pour prier Dieu et pour recommander à la glorieuse Vierge les affaires de la France, et où elle reçut du Ciel le commandement de prendre les armes pour le bien de toute la France, ainsi que je dirai plus amplement au troisième traité.

A Châtillon, qui est une belle et ancienne Abbaye de Saint Bernard, sur la frontière de la Lorraine, tirant contre le duché de Luxembourg, à l'entrée du chœur de l'Eglise, il y a une image de Notre-Dame, où l'on va en dévotion, et où souvent la Sainte Vierge s'est montrée secourable à ceux qui sont allés pour se rendre dignes de ses faveurs.

*La Franche-Comté.*

Notre-Dame de Batan. — Notre-Dame de Revot. — Notre-Dame de Jusavant, — Notre-Dame du Cloître. — Notre-Dame de Beaupré. — Notre-Dame de Gray. — Notre-Dame de Dole. — Notre-Dame de Montroland. — Notre-Dame de Villarsé. — Notre-Dame du Mont. — Notre-Dame de l'Effont. — Notre-Dame de Cusance. — Notre-Dame de Faverney. — Sainte-Marie. — Notre-Dame de Montioux. — Notre-Dame de Baume. — Notre-Dame de Clairvaux. — Notre-Dame d'Ornans.

LVIII. Donnons jusqu'à la Franche-Comté, puisqu'elle tient à la Lorraine, et qu'elle ne cède à aucune des autres provinces en ce qui est de l'affection qu'elle a pour la Reine des cieux. La plupart des Eglises qu'on y voit sont dédiées à la Sainte Vierge; mais je fais ici profession de ne rechercher que les lieux où il y a quelque particulière dévotion. La cathédrale de Besançon, qu'on nomme de Saint Jean le Grand, fut rétablie environ l'an sept cent nonante, par Bernoin trente-septième Evêque de cette ville-là, qui était de la maison des rois d'Austrasie, et dédiée à la glorieuse Résurrection du Sauveur, à la Sainte Croix, à la très sacrée Vierge Mère de Dieu, à l'Evangéliste Saint Jean, et aux bienheureux lévites Saint Etienne et Saint Vincent, et enrichie de plusieurs belles reliques, nommément de la Sainte Vierge.

En la même ville il y a encore plusieurs lieux d'ancienne dévotion, comme seraient Notre-Dame de Batan, Notre-Dame de Revot et plusieurs autres. L'Eglise qu'on nomme de Notre-Dame qui a été notablement embellie et agencée par les Pères Minimes, a de tout temps été renommée pour les miracles qui s'y sont faits, et comme elle est écartée du bruit de la ville et des assemblées, aussi est-elle très propre à recueillir la dévotion. Ce qui fait que jamais il n'y a faute de personnes qui y vont faire leurs prières, pour implorer le secours de la très glorieuse Vierge. En l'Eglise de la Compagnie de Jésus il y a une Notre-Dame de Montaigu où se sont faits plusieurs miracles, ainsi que les vœux qu'on voit au tour de l'image de Notre-Dame le témoignent.

Au cloître de la Magdeleine l'on voit une vieille image de la Sainte Vierge, qu'on nomme à cette occasion Notre-Dame du Cloître, ou Notre-Dame de Pitié, à cause qu'elle tient entre ses bras le Sauveur descendu de la croix, laquelle, l'an mil six cent vingt-quatre, tout le cloître ayant été brûlé, fut miracu-

leusement conservée sans que le voile même qu'elle portait fût offensé, nonobstant que la niche où elle était eût été réduite en cendres. Ce qui accrut merveilleusement la dévotion qu'on y avait auparavant. L'on y va pour toutes sortes de maladies, mais nommément pour les fièvres quartes. En l'Eglise des Cordeliers il y a une Confrérie de la Conception, en laquelle on trouve des comptes rendus de plus de trois cents ans ; quoique l'on n'ait rien d'assuré de sa première fondation, à cause que tous les titres en furent perdus en la grande inondation qui couvrit la ville de Besançon, l'an quinze cent septante-cinq.

A une lieue de la même ville l'on voit Notre-Dame de Beaupré, qui est un pèlerinage fameux, où se garde la ceinture de la Sainte Vierge, dont un Archevêque de Besançon fit présent à cette Abbaye. Quant à Notre-Dame de Gray, qui est une image faite du chêne de Montaigu, laquelle est gardée en l'Eglise des Pères Capucins, il s'y est fait un tel abord depuis huit ou neuf ans en çà qu'elle commença de faire miracles, que je puis dire en vérité que c'est aujourd'hui l'un des lieux les plus fréquentés qui soit en la Chrétienté. Et la Sainte Vierge a montré qu'elle prenait bien tant de plaisir d'y être honorée et servie, que des miracles dont on a pu tenir compte, il y en a déjà plus de deux mille cinq cents.

L'Eglise de Notre-Dame de Dole attire les passants de si loin par sa hauteur, qu'elle se produit de soi-même. La première pierre en fut jetée l'an quinze cent huit par Antoine de Vergey, Archevêque de Besançon. A un quart de lieue de la même ville, l'on voit sur une petite colline Notre-Dame de Montroland, qui est l'ancien pèlerinage de ceux de la Franche-Comté et des provinces d'alentour. Près de Butier vous avez Notre-Dame de Villarsé ; près du Touraise, Notre-Dame du Mont ; près de Gy, Notre-Dame de l'Effont, que Thibaud de Rougemont Archevêque de Besançon, fonda à son retour de la Terre Sainte; près de Baume qu'on appelle les Nonnes, Notre-Dame de Cusance; près de Vesoul, Notre-Dame de Faverney, qui est renommée tant pour les miracles qui s'y sont faits de fort long-temps, que pour la Sainte Hostie qui y fut miraculeusement conservée au milieu des flammes le propre jour de la Pentecôte, qui fut le vingt-cinquième de mai de l'an mil six cent huit ; près de Pontalier, l'Eglise de Sainte Marie dans les montagnes de Bourgogne : du

côté de Saint Claude, Notre-Dame de Montiaux, qui sont lieux renommés pour leur ancienne dévotion ; sans parler de Notre-Dame de Baume, de Notre-Dame de Clairvaux, de Notre-Dame d'Ornans et de plusieurs autres, que l'ancienne piété jointe aux faveurs et grâces du ciel, fait renommer de long-temps.

*Les Pays-Bas.*

Notre-Dame des Aviots. — Notre-Dame de Foy. — Notre-Dame de Tongres.

LIX. Rebroussons maintenant chemin, et repassons par la Lorraine, pour entrer dans les Pays-Bas. A peine y trouverons-nous un petit coin, où il n'y ait quelque marque de la piété de ce peuple dévot envers la glorieuse Vierge. Je ne dirai rien pourtant des nobles Eglises d'Anvers, de Bruxelles, de Louvain, de Malines, d'Arras, de Saint-Omer, de Bruges, de Cambrai, de Dordrac, de Térouane, de Tournay, d'Utrech, de Valenciennes, ni de quelques autres de pareil renom. Je ne toucherai non plus à un grand nombre de Monastères qui y ont été édifiés sous le nom de la Reine des cieux. Je parcourrai seulement quelques endroits des plus renommés à cause du concours des peuples et des merveilles qu'on y voit arriver.

LX. Entrant dans le duché de Luxembourg, nous visiterons la belle et ancienne Eglise de Notre-Dame des Aviots, qui est entre deux fameuses Abbayes d'Orval et de Juvigny. Les fréquents miracles qui y sont arrivés en faveur des enfants morts-nés, ont occasionné ce nom ; jaçoit que l'abord des pèlerins qui y viennent de divers endroits, soit une preuve péremptoire d'une quantité d'autres merveilles que la Reine du ciel y a faites. Près de Marcènes au Pont Villette, entre la Sombre et la Meuse, pays et diocèse de Liége, le douzième jour d'avril de l'an mil six cent vingt-six, un berger trouva une image de pierre jaunâtre qui était attachée à un vieux chêne, laquelle ayant été découverte commença bientôt de faire des miracles. Elle fut nommée par ceux du lieu Notre-Dame de Miséricorde.

Près de Foy, qui est une petite métairie située en la baronnie de Celles, au même diocèse et pays de Liége, se trouva environ le mois de mai de l'an mil six cent neuf, l'image tant renommée de Notre-Dame de Foy, en la façon que je vais dire. Un certain charpentier de Foy, nommé Gilles de Wanlin, ayant abattu un

grand chêne pour en faire un bateau, trouva qu'il était vermoulu et gâté au dedans : ce qui le fit résoudre à le mettre en pièces pour en faire du feu. Comme il l'eut coupé à la hauteur d'un homme, il rencontra dans l'ouverture une image de Notre-Dame faite de terre blanchâtre de la hauteur d'un pied avec trois barreaux de fer, qui avaient jadis servi à la fermer, lorsque l'arbre était encore jeune. Elle fut premièrement portée en la maison du fermier de la métairie de Foy, où ayant demeuré six semaines, elle fut enfermée dans un autre chêne avec trois barreaux de fer, ainsi qu'elle était devant, et enfin posée où elle est à présent dans une petite chapelle qui fut bâtie au même lieu où était auparavant l'arbre qui avait porté ce beau fruit. Les miracles de toutes façons qui y ont été faits et continuent encore aujourd'hui, y ont attiré des personnes de tous les endroits de la chrétienté.

LXI. En Hainaut, nous verrons Notre-Dame de Tongres, dont l'origine est digne d'être ici rapportée. Tongres est un beau et plaisant village au diocèse de Cambrai, distant d'environ une lieue de la ville l'Ath, et demi-lieue de Chierves. L'an mil quatre-vingt-un, il y avait un seigneur nommé Hector de Tongres, lequel était recommandable tant pour sa noble extraction ( car il était cousin des comtes de Flandres et de S. Paul, et neveu du comte de Namur ) que pour sa bonne et louable vie, au jardin de qui fut apportée par les Anges l'Image de la très glorieuse Vierge, la veille de la Chandeleur à onze heures de nuit, entourée d'une belle et claire nuée, tellement rayonnante que tout le terroir en fut éclairé, à l'égal d'un beau jour d'été. Le seigneur de Tongres ayant appris ce qui était arrivé, se fit soudain transporter en son jardin ( car il y avait trois ans qu'il était devenu aveugle ) où étant avec la plupart de ses sujets, ils ouïrent l'espace d'environ une heure et demie, une musique céleste qui était accompagnée d'une si douce odeur, qu'il leur semblait que ce fût un avant-goût du Paradis. Cette harmonie passée, le seigneur fit prendre l'image et la porta dans sa chambre avec toute sorte d'honneur et de respect, et ordonna que là elle fut gardée et veillée très soigneusement. Le lendemain matin elle fut portée solennellement à la paroisse de Saint-Martin et posée sur le grand autel. Mais voici une étrange merveille : car, le jour suivant, l'image fut trouvée au jardin, où elle avait premièrement

été posée par les Anges. Cependant la nouvelle de ce miracle s'épand partout et on ne parle d'autre chose. L'Evêque de Cambrai en est averti, lequel ayant fait juridiquement informer de tout ce qui était arrivé, y vient en personne, et le dix-septième de février après un beau discours qu'il fit des louanges de la Mère de Dieu, bénit le jardin où était l'image et tout le château du seigneur de Tongres, qui tout aussitôt se met en devoir d'y faire une belle chapelle, où depuis il y a eu des miracles sans nombre. Le sieur Robert de Haulport, seigneur des Grands-Sars, de qui j'ai emprunté ce narré, en a recueilli quelques-uns des principaux et mieux avérés.

Notre-Dame de Cambray. — Notre-Dame de Chierves. — Notre-Dame de Spinlieu.

En la même comté de Hainaut et au même diocèse de Cambrai, il y a une belle et ancienne Abbaye, nommée Cambron, distante de Mons d'environ trois lieues, où parfois fréquentait un juif converti, levé des Saints Fonts par le comte de Hainaut, et par le même fait sergent de la cour de Mons. En cette Abbaye il y avait en une certaine galerie du quartier des étrangers, une image de la très glorieuse Mère de Dieu tenant son fils entre ses bras, qui était adoré des Mages. Cette image tracée avec de la craie rouge sur une muraille d'argile causait un tel dédain et contre-cœur à ce malheureux, qui n'avait de chrétien que le nom, que de haine qu'il portait à la Mère de Dieu, souvent il se réveillait en sursaut, lui étant avis qu'elle lui disait ou faisait toujours quelque chose : ce qui embrasait encore davantage son maltalent, comme si la Vierge eût pris plaisir à troubler son repos et interrompre son sommeil. Ainsi plein de rage et de furie, non content des atroces injures qu'il déchargeait sans cesse contre elle, un jour de l'an treize cent vingt-deux, il se laissa transporter jusques-là que de darder cinq coups de sa javeline contre l'image de la Vierge, qu'il ne pouvait souffrir devant soi, d'où tout aussitôt le sang sortit en abondance. Deux frères Convers, dont l'un était charpentier, nommé Jean Mandidier, et l'autre se nommait Matthieu de Lobbes, ayant été attirés par le bruit d'un hurlement et d'un tintamarre confus, et ayant reconnu le désordre qui avait été fait, en furent merveilleusement indignés. Et quant à Jean il se mettait déjà en posture de

fendre la tête à ce sacrilége avec sa hache, si son compagnon ne l'eût retenu. Mais ayant avisé par ensemble qu'il valait mieux procéder par justice, ils firent le rapport à l'abbé, qui eut son recours au comte de Hainaut. Sur ces plaintes, le criminel est appréhendé et mis à la question ; mais il la soutient et gouverne sa langue et ses réponses en telle sorte, qu'il est renvoyé et rétabli en son office.

Quatre ans après, un Ange s'apparaît à un certain vieillard demeurant aux Estinnes, nommé Jean Flamand, dit le Fevre, qui était paralytique depuis sept ans, et lui commande d'appeler le juif en duel en titre de revanche de l'outrage qu'il avait fait à l'image de la très glorieuse Vierge Mère de Dieu. Le vieillard se conseille à son Pasteur, lequel le voyant voirement guéri tout à coup de sa paralysie, mais au reste encore faible et débile, lui ordonne d'attendre la recharge d'un autre mandement. A la troisième nuit l'Ange retourne plus luisant que devant, et lui commande de la part de la Reine du Ciel d'aller à l'Abbaye de Cambron, pour voir de ses yeux le tort qu'elle a reçu du perfide juif, et d'en poursuivre la vengeance à la façon qu'elle lui avait prescrite. Le vieillard s'étant porté sur les lieux armé de confiance et de zèle, présente le cartel de défi au juif, qui est contraint de l'accepter. Le lieu du combat est à la porte du parc de la ville de Mons, où l'on voit encore aujourd'hui une petite chapelle dédiée à l'honneur de la Vierge de Cambron. Le juif scélérat ayant été du premier coup porté par terre, est condamné à être traîné par un cheval au lieu du supplice, et à être pendu par les pieds la tête en bas, et le feu dessous avec deux dogues affamés à ses côtés. Tout ceci est rapporté par le sieur de Hautport sus-nommé, chez qui il sera loisible à un chacun de lire les grandes merveilles que Dieu a faites à l'occasion de cette image.

Le même a encore écrit l'histoire de Notre-Dame de Chierves, qui est une petite villette aussi en Hainaut, où l'an onze cent trente, la dame du lieu, nommée Ide, fit bâtir une petite chapelle près d'une fontaine où l'on allait puiser de l'eau, et ce à l'occasion d'une image de Notre-Dame qu'on avait mise sur un suseau près de la même fontaine, afin de réveiller la dévotion de ceux qui allaient à l'eau. La chapelle ne fut pas plutôt bâtie, qu'elle attira un monde de gens. Mais ce qui accrut gracieusement la

dévotion, ce fut en premier lieu ce qui arriva, l'an treize cent six, à Huart Picquavet, lequel étant tourmenté de la goutte, en fut délivré par un vœu qu'il fit à Notre-Dame de Chierves, et après ce qui advint à un parisien, lequel étant atteint d'une paralysie, par inspiration divine se fit porter au même lieu, où se trouvant aussitôt libre de son incommodité il prit dès lors résolution d'agrandir la chapelle en la forme qu'on la voit aujourd'hui.

Notre-Dame de Spinlieu, qui est près de Mons en Hainaut, n'était jadis sinon un petit Ermitage : aujourd'hui c'est un beau Monastère de l'Ordre de Citeaux, et de tout temps la Sainte Vierge a montré qu'elle prenait plaisir d'être servie et honorée en ce lieu. La ville de Cambray (que je mets aussi en Hainaut, quoique quelques-uns en veuillent faire une province particulière) confesse avoir été délivrée de la furie des Huns ou Hongrois qui l'assiégeaient l'an neuf cent trente, par la faveur et entremise de la très glorieuse Vierge que lui avait jadis acquise son Archevêque Saint Vast, en lui dédiant la belle Eglise qu'elle a en cette ville-là. Notre-Dame de Hault en Hainaut est l'une des petites statues que Sainte Elisabeth, fille d'André roi de Hongrie (1), avait honorées très religieusement pendant sa vie, et les a laissées par testament comme une riche succession à sa fille Sophie, qui depuis les distribua à diverses Eglises où Dieu fait aujourd'hui des merveilles à leur occasion. Mais la plus célèbre est celle qui est gardée à Hault, où elle a bien payé l'honneur qui lui est rendu, l'ayant en diverses rencontres garantie de manifestes dangers.

Notre-Dame du Bois. — Notre-Dame de Bonne-Espérance. — Notre-Dame de la Fontaine.

LXII. A Arras, au pays d'Artois, il y a une chapelle qu'on nomme Notre-Dame des Ardents, où est gardé un cierge miraculeux, qu'on croit avoir été apporté du ciel par Notre-Dame. La chose se passa ainsi (2) : L'an mil nonante-cinq, ou comme disent les autres, l'an onze cent et cinq, la ville d'Arras fut longuement travaillée d'une mauvaise maladie qu'on nommait les Ardents, qui donna sujet aux citoyens de recourir à la Mère

(1) Lipsius in D. Virg. Hallensi. (2) Meyerus in Annalibus Flandriæ.

de miséricorde, laquelle enfin touchée de compassion descendit par la voûte du chœur de la grande Eglise à la vue d'un grand nombre de personnes, portant un cierge entre les mains, qu'elle donna à Ittier de Brabant et à Pierre le Normand, qui lors étaient en différend à cause d'un meurtre qui avait été fait. C'était pour commencer la première merveille de ce divin présent par la réunion de ces deux esprits. Autant de malades qui depuis burent de l'eau où la cire qui découlait du cierge allumé avait été trempée, recouvrèrent leur première santé. Et ce qui a rendu la chose plus auguste et plus vénérable, c'est qu'il y a plus de cinq cents ans que l'on allume ce cierge sans qu'il soit en rien amoindri; jaçoit qu'on en ait fait quantité de petits de la cire qui en dégoutte à mesure qu'il est allumé.

Près de la même ville d'Arras il y a une petite chapelle qu'on nomme Notre-Dame du Bois, où un méchant homme, nommé Jean de la Palu, voulant entrer avec son cheval ne plus ne moins que dans une étable, la Sainte Vierge vengea assitôt le tort qu'il avait pensé de lui faire. Car comme il pressait son cheval avec l'éperon, le cheval le jeta par terre et lui rompit le cou sur la place. Cela arriva l'an mil quatre cent septante-huit. Au milieu d'un bois qui est à une demi-lieue de Valenciennes en la même Comté d'Artois, il y a une belle Eglise fondée par le duc d'Ascot à l'occasion des miracles qui se faisaient en quantité au moyen d'une Image de Notre-Dame de Foy, que les écoliers du collége de la Compagnie de Jésus avaient attachée à un chêne le propre jour de Notre-Dame des Neiges, qui est le cinquième du mois d'Août de l'an mil cinq cent vingt-six.

A une demi-lieue de la même ville se voit le petit Ermitage qu'on nomme aujourd'hui Fontenelles; auparavant on l'appelait Notre-Dame de la Fontaine, à l'occasion duquel l'an mil huit arriva une chose fort remarquable. Car la peste ravageant tout-à-fait la ville de Valenciennes, la Sainte Vierge apparut à l'Ermite, qui était un saint homme, l'avant-veille de sa Nativité, et lui ordonna de dire aux habitants de sa part qu'ils jeûnassent le lendemain, et passassent la nuit en prières, et qu'elle leur ferait voir des merveilles. Tous se mirent incontinent en devoir d'obéir. La nuit venue, les voilà pour la plupart sur les murailles en prières et dévotions. Comme ils priaient avec plus de ferveur, la Sainte Vierge descendit du ciel à la vue de tous, plus luisante

que le Soleil, accompagnée d'un nombre infini de Bienheureux, et avec un cordeau qu'elle tenait à la main elle en ceignit toute la ville à la rondeur de deux lieues: et cela fait, se rendit à la logette de l'Ermite, lui enjoignant expressément d'aller derechef trouver les Consuls, et leur commander de sa part de passer encore le lendemain, qui était le jour de sa Fête, en dévotion, et de faire une Procession générale à l'endroit où elle avait laissé le cordeau; ajoutant que par ce moyen la contagion cesserait. La chose advint tout ainsi qu'elle l'avait prédite, et en reconnaissance d'une tant signalée faveur, tous les ans pendant l'octave de la Nativité, la Procession générale fait chaque jour une partie de ce tour de deux lieues que la Sainte Vierge marqua. Le cordeau miraculeux est gardé avec beaucoup d'honneur parmi les plus précieuses reliques de la ville; et dès lors on institua une Confrérie que l'on appelle des Rayés, à cause que ce jour-là les Confrères portent des habits rayés en signe de réjouissance: et pour conserver la mémoire d'un si remarquable bienfait.

Notre-Dame de Broubourg. — Notre-Dame de la Treille. — Notre-Dame des Wes. — Notre-Dame de Vasier. — Notre-Dame de Consolation. — Notre-Dame de la Treille. — Notre-Dame des Ardents. — Notre-Dame du Haut, ou de Consolation. — Notre-Dame de la Barrière. — Notre-Dame de Fines. — Notre-Dame de Grâces. — Notre-Dame de Fourdes. — Notre-Dame de Linselle. — Notre-Dame de Messine. — Notre-Dame de Smelcem.

LXIII. En la province de Flandre l'on voit Notre-Dame de Broubourg qui est en l'Eglise de la Paroisse. Elle était déjà renommée par les miracles qui s'y faisaient et par la dévotion des peuples. Mais son renom s'accrut grandement lorsqu'un certain Breton l'ayant frappée dans le sein avec son épée, le sang sortit abondamment de la plaie, et le sacrilége tomba roide mort sur la place. Cela arriva l'an mil trois cent quatre-vingt et trois, ainsi que l'annaliste Bzovius l'a tiré des Archives de l'Eglise de Broubourg. La noble ville de Douay ne manque pas de lieux dédiés à la très glorieuse Vierge, ni de marques de ses faveurs. Joignant l'Eglise de Saint-Pierre, il y a une gentille chapelle qu'on nomme Notre-Dame de la Treille. Avant qu'elle fût bâtie il y avait déjà une Image de la Sainte Vierge. L'an mil cinq cent trente-deux, il arriva que certains enfants jouant autour de l'Image, manquèrent au respect qu'ils lui devaient; mais ils furent bientôt arrêtés s'apercevant que l'Image changeait le pe-

tit Jésus d'un bras à l'autre, et qu'elle les menaçait avec la main. Cette nouveauté les ayant remplis d'effroi, ils se rendirent à leurs maisons à perte d'haleine pour raconter à leurs parents ce qui leur était arrivé. Incontinent voilà la place pleine de monde, et de tous ceux qui accoururent pour être témoins de cette merveille il n'y en a pas un seul qui doute que la Sainte Vierge n'ait dessein d'être plus particulièrement servie et honorée en ce lieu-là. En effet il serait malaisé de dire combien de personnes furent pour lors guéries, et de combien de sortes de maladies. Bref, les faveurs que la Sainte Vierge fit à une infinité de personnes furent si grandes et si fréquentes, que des aumônes et des présents que l'on fit en reconnaissance des grâces reçues on bâtit dans peu de temps une chapelle fort jolie.

En la rue qu'on nomme des Wes il y a aussi une chapelle où se sont faits plusieurs miracles. En l'Eglise des Cordeliers on voit encore le tableau de la Conception que le feu ne put endommager, lequel l'an mil cinq cent cinquante-trois, réduisit en cendres tout le reste qui était autour de l'Autel. Aux environs de la même ville on remarque un notable concours de personnes à Notre-Dame de Vasier, et nommément de villageois dont le bétail est souvent guéri en buvant de l'eau d'un puits qui est au cimetière de l'Eglise. Joignant la maison des lépreux il y a une petite chapelle qu'on appelle Notre-Dame de Consolation, ou bien Notre-Dame des Fièvres, à cause de l'allégement que plusieurs y trouvent en leurs infirmités, et nommément ceux qui sont travaillés des fièvres. A l'Ile, en l'Eglise de Saint Pierre l'on montre la dévote chapelle de Notre-Dame de la Treille, à qui on a donné ce nom à cause que l'image de la Sainte Vierge est derrière un treillis de fer. Il y a plus de trois cents ans qu'elle est renommée pour les divers miracles qui s'y sont faits, et pour la dévotion du peuple qui y vient de divers endroits, et nommément le samedi (1). Au milieu de la place publique vis-à-vis de la maison de ville, il y a une chapelle de la Sainte Vierge, en laquelle on garde un cierge formé de la cire qui a dégoutté du grand cierge d'Arras, duquel j'ai déjà parlé ci-dessus. On prend de la cire qui en découle à mesure qu'il est allumé (2), et la jette-t on

(1) Bucelinus in Annalibus Gallo flandriæ lib. 2.

(2) Bucelinus loco cit.

dans l'eau, laquelle a de grandes vertus tant pour chasser les fièvres que pour éteindre toute sorte de malignes ardeurs qui travaillent les corps humains.

En l'un des faubourgs tout contre la porte neuve, il y a une chapelle fort dévote et fort fréquentée qu'on nomme Notre-Dame du Haut à cause de son assiette, ou bien de Consolation, à raison du soulagement qu'en tirent ceux qui y vont implorer le secours de la glorieuse Vierge. Elle fut bâtie (1) par suite de la délivrance miraculeuse d'un Seigneur de Haucron, que la Sainte Vierge tira d'un danger évident de naufrage aussitôt qu'il l'eût réclamée. A demi-lieue de la ville l'on rencontre la chapelle de Notre-Dame d'Esquermes, qui était déjà célèbre en miracles il y a plus de quatre cents ans. A une autre demi-lieue d'un autre côté (2), l'on voit la dévote chapelle de Notre-Dame de la Barrière, qui porte ce nom à cause qu'elle est contre la barrière de l'Abbaye de Marquette. A une autre demi-lieue l'on remarque Notre-Dame de Fines, où plusieurs miracles ont été faits, il y a dejà longues années (3); à une lieue de la ville, la chapelle de Notre-Dame de Grâces, que l'on commença de fréquenter plus qu'auparavant, après qu'un citoyen de l'Ile, nommé Jean Dubois, y eut été miraculeusement délivré d'une apoplexie, l'an mil cinq cent quatre-vingt et un.

A deux lieues de la ville tirant à Béthume, Notre-Dame de Fournes, où y a un grand abord de personnes qui sont travaillées de maladies froides, telles que sont les humeurs sciatiques, les contractions de nerfs et autres semblables, nommément depuis quelques cents ans en ça, qu'une femme percluse de ses membres, qui avait employé deux jours entiers et une nuit à faire une lieue pour y aller, s'en retourna saine et gaillarde, ayant laissé ses potences à la chapelle, où l'on en voit une grande quantité. A deux autres lieues du côté du Levant, l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de Linselle, où l'on va principalement pour demander la pluie, pendant les grandes sécheresses. A trois lieues, Notre-Dame de Messine, qui n'est pas moins renommée que les précédentes, soit pour les guérisons qui s'y font, soit pour le concours qu'on y voit. Il ne faut pas

(1) Bucelinus loco cit.
(2) Bucelinus ibid.
(3) Bucelinus ibid.

ici oublier Notre-Dame qu'on nomme de Smelcem, qui fut bâtie et fondée par Baudouin, surnommé Belle-Barbe, ensuite de la guérison qu'il reçut par l'entremise de la Sainte Vierge d'un flux de sang qui l'avait déjà travaillé l'espace de dix-sept ans, et que l'on jugeait incurable. Au lieu où il fit bâtir cette Eglise, et où il obtint la guérison, il y avait une image miraculeuse de la Sainte Vierge où parmi plusieurs autres merveilles les bergers ont souvent remarqué que, lorsque leurs brebis s'en approchaient, elles fléchissaient le genou.

Notre-Dame de Montaigu. — Notre-Dame d'Œgniès. — Notre-Dame d'Afflèghem. — Notre-Dame de Louvain. — Notre-Dame de Laken. — Notre-Dame de Schiedem. — Notre-Dame du Dordrach.

LXIV. Passons maintenant au Duché de Brabant. Qui n'a ouï parler de Notre-Dame de Montaigu, qu'on appelle aussi Notre-Dame de Sichem, à cause qu'elle est voisine d'une petite mais ancienne ville de ce nom, qui est à deux lieues de Louvain, à trois de Malines, à quatre d'Anvers et autant de Bruxelles? Sur un endroit de la montagne qu'on appelle Montaigu, au milieu d'une belle plaine, il y avait un vieux chêne qui gardait un riche trésor; c'était une petite Image de Notre-Dame, or un berger l'ayant rencontrée se saisit à dessein de l'emporter et de lui dresser un petit Oratoire à la maison. Mais! chose étrange, cette résolution ne fut pas plutôt formée en son esprit, que le voilà arrêté au même lieu où il était, tout ainsi que s'il eût pris racine, sans pouvoir avancer un seul pas. Cependant le Soleil se couche et son Maître qui n'entend nulle nouvelle de lui, ni de ses brebis, l'attend avec impatience. Mais voyant que l'heure passait et qu'il ne revenait point, il se douta de quelque accident. Cela le fit résoudre à s'assurer de ce qui se passait, et à aller apprendre ce qui lui serait advenu. Jamais homme ne fut plus surpris que ce pauvre garçon voyant son maître, et se sentant ainsi découvert. Ce qui fut cause que ne pouvant plus dissimuler ce qui lui était arrivé, il confessa ingénument sa faute, et tirant l'Image de son sein, pria très instamment son Maître de la vouloir remettre au lieu d'où il l'avait tirée. Le Maître ne l'eut pas plutôt remise que le berger commença de marcher sans difficulté, comme s'il eût été délié.

La nouvelle de cet accident se répandit aussitôt partout, et dès lors ce fut chose merveilleuse du concours qui se fit à cette Image. Il est bien vrai que l'année mil cinq cent quatre-vingt, elle fut enlevée, et ne sait-on par qui, ni comment; mais le lieu ne laissa pas pourtant d'être fréquenté comme devant. Six ans après la perte de l'Image, un vénérable vieillard en substitua une autre en sa place, laquelle y ayant été gardée jusqu'à l'an mil six cent et deux, fut mise dans une petite chapelle faite de bois, et enfin logée honorablement dans une belle Eglise qui fut bâtie à cet effet par l'Archevêque de Malines. Les miracles qui s'y sont faits, et s'y font encore aujourd'hui, ne peuvent pas être mis en compte; et je crois qu'il y a peu d'endroits en la Chrétienté où il n'y ait des Images miraculeuses qui ont été faites du chêne où se rencontra la première; et si je les voulais aller rechercher, il faudrait faire état d'une histoire entière. Le docte Lipse, personnage assez connu par les livres qu'il a composés, en a couché par écrit ce qu'il a su de mieux avéré.

A une lieue de Nivelle qui est aussi au pays de Brabant, l'on voit Notre-Dame d'OEgniès, d'où la Bienheureuse Marie d'OEgniès a pris le nom, tant à cause que c'était le lieu de sa naissance, qu'à raison de la grande dévotion qu'elle portait à ce lieu-là, qu'elle visitait une fois l'an à pieds nus, et où Notre Seigneur et sa Sainte Mère lui ont fait une infinité de faveurs, ainsi que je dirai plus à propos au troisième Traité de ce livre (1). Au Monastère d'Affleghem on montre encore aujourd'hui une Image de la très glorieuse Vierge, de laquelle on tient d'ancienne tradition que Saint Bernard la saluant et lui disant: Dieu vous garde, Marie; elle lui répondit d'une voix claire et intelligible: Dieu vous garde, Bernard. A Louvain, dans une chapelle de l'Eglise de Saint Pierre, il y a une Image de Notre-Dame, laquelle l'an mil quatre cent quarante-quatre, le vingt-cinquième de Septembre commença à faire des miracles, et depuis a toujours continué. Près de Bruxelles, l'on va visiter Notre-Dame de Laken, qui est une Eglise bâtie par l'expresse ordonnance de la Bienheureuse Vierge (2), laquelle avec un cordeau que l'on montre encore aujourd'hui, en marqua toutes les mesures. Elle a été consacrée par Notre Seigneur et ennoblie de plusieurs miracles.

(1) Cap. 4. para. 4.

(2) Vide Auctarium ad Molanum.

LXV. La Hollande ne manque non plus que les autres Provinces de marques de l'ancienne piété de ses aïeux, et de l'affection de la très glorieuse Vierge en son endroit, quoique à présent elle s'en rende grandement indigne. La ville de Schiedam ne se glorifie pas moins de l'Image qu'elle possède de la très sacrée Mère de Dieu, que de la naissance de la Bienheureuse Sainte Lidwine. Il y avait un certain marchand, lequel parmi d'autres denrées portait une belle Image de Notre-Dame qu'il avait dessein d'aller vendre à la foire d'Anvers. Comme il voulut lever les ancres pour quitter le port de Schiedam, il lui fut impossible d'avancer, quelque diligence qu'il pût faire. Ceux de Schiedam étant accourus pour être témoins de cette nouveauté, et plusieurs même étant entrés dans le vaisseau, comme ils eurent aperçu l'Image de la glorieuse Vierge, ils jugèrent tout aussitôt qu'elle ne voulait pas aller plus loin, et que c'était l'unique sujet qui arrêtait là le marchand. En effet, dès qu'ils eurent acheté l'Image qui devait être le bonheur de leur ville, et qu'ils l'eurent tirée du vaisseau, il s'ébranla de soi-même, et sans aucune difficulté, se laissa aller au gré du vent. Les Citoyens ayant vu en cette merveille l'affection que la Reine du Ciel avait pour leur ville, la conduisirent solennellement en l'Eglise de Saint-Jean-Baptiste, où bientôt elle commença de se faire connaître par les miracles qu'elle fit. C'était là que Sainte Lidwine avait sa grande dévotion; car souvent il lui arrivait de passer plusieurs heures devant cette Image, même dès l'âge de sept ans. Que si parfois il advenait que sa mère se fâchât à elle pour avoir trop demeuré, elle lui disait en l'embrassant: Ma bonne mère, je vous prie, ne vous fâchez pas : je suis allée saluer la belle Notre-Dame, et elle m'a souri fort doucement. Elle avait accoutumé d'être conduite par son bon Ange soit en esprit, ou autrement, dans une contrée orientale, qui était une vraie Image du Paradis; mais jamais il ne manquait de la mener avant toute chose saluer la Vierge de Scheidam.

A Dordrach aussi en Hollande, l'on voit la belle Eglise de Notre-Dame que Sainte Sure, ou Sotère, Vierge et martyre, fit bâtir. Il y a près de la ville un ruisseau qu'on nomme Dordrech, sur le rivage duquel il y avait dans un arbre, une Image de Notre-Dame fort dévote, que cette Sainte visitait souvent. La dévotion l'ayant prise de lui faire bâtir une Eglise, la Sainte

Vierge l'agréa. Et de fait elle lui envoya un Ange qui lui en traça le dessein, et en prit toutes les mesures, En outre il lui mit en main trois pièces d'or, qui servirent à fournir aux frais et à contenter les ouvriers. Ce qui fit que quelques voleurs s'étant persuadés qu'elle avait de l'argent caché, l'assassinèrent malheureusement au même endroit, d'où quant et quant sortit une belle et claire fontaine, de laquelle vont boire ceux qui sont travaillés des fièvres; et ce leur est chose ordinaire d'y trouver de l'allégement

*L'Angleterre.*

Notre-Dame des Arcs. — Notre-Dame de Cantorbéry. — Notre-Dame de Westmonster.

LXVI. Nous voici assez à propos près de la mer pour aller faire une course en Angleterre, afin d'y remarquer les traces de la piété anglaise, non de celle qui y est maintenant, mais de celle qui répandait jadis une si agréable odeur par tout le monde, lorsque la Mère de Dieu de sa propre main, donnait la Sainte Ampoule pour le Sacre des Rois anglais, ainsi que je dirai ailleurs (1); lorsque son Image marchait devant les bataillons rangés (2), et qu'avec de petites poignées de gens, ils remportaient de très grandes victoires; lorsqu'ils prêtaient l'oreille à Saint Anselme, à Saint Edmond, au vénérable Bède, à Alexandre de Halès, et à tant d'autres qui leur disaient des merveilles de l'excellence et de la dévotion de celle qui les protégeait visiblement, et détournait les dangers tout évidents de dessus leurs têtes. Il nous faudra rappeler la mémoire de ce temps-là, et les maisons que la Reine du Ciel a encore aujourd'hui en ce Royaume, quoique profanées par l'impiété d'un siècle entier, nous y serviront grandement.

On ne parlait jadis que de la belle Eglise de Notre-Dame des Arcs, qui est à Londres (3), laquelle, l'an de notre salut mil septante et un, fut emportée avec plus de six cents maisons, par l'effort d'un orage épouvantable qui éleva la charpente si haut en l'air, que tombant, en même disposition qu'elle était

(1) Tract. 3. c. 7. §. 2.
(2) Willelmus Malmesburiensis lib. 1. c. 1. de gestis Regum Angl.
(3) Willelmus citatus lib. 4. in Willelmo 2.

auparavant, sur le pavé, elle l'enfonça, et entra plus de vingt pieds dans terre, d'où jamais il n'y eut moyen de la retirer ; tout ce qu'on put faire, ce fut de scier ce qui passait des chevrons pour rétablir le pavé en son entier. Par aventure que c'était un avertissement secret des orages plus dangereux, qui se devaient un jour élever en ce Royaume, et contraindre la Reine du Ciel leur bonne Protectrice à les quitter.

A Lincoln (1) se voit encore la magnifique Eglise qui fut édifiée l'an mil quatre-vingt, par Remi, lequel y ayant transféré son siége de la ville de Dorkecestre, ayant bâti à l'honneur de Notre-Dame ce beau vaisseau, et fondé un grand nombre de Chanoines pour le service de sa Cathédrale, fut emporté par la mort sans qu'il y pensât, la veille du jour qu'il la devait consacrer, laissant ce soin à Robert Bloet, son successeur. Là même se voit aussi celle que Saint Hugues-le-Chartreux (2), qui depuis y fut Evêque, érigea à l'honneur de la Sainte Vierge (3). Celle de Walsingham fut bâtie par une occasion qui mérite bien d'être connue de toute la postérité. Le Roi Edouard premier étant encore jeune, jouait aux échecs avec un soldat, en une chambre voûtée, lorsque tout d'un coup sans dire ni savoir lui-même pourquoi, il quitta le jeu et la place, et à peine l'avait-il fait, que voici tomber une grosse pierre de la voûte, justement à l'endroit où il était assis, qui sans doute l'eût accablé si elle l'y eût rencontré. Miracle qu'il attribua soudain à une faveur particulière de la Mère de Dieu, à qui il avait une confiance signalée.

LXVII. Je ne saurais bonnement dire en quel endroit d'Angleterre arriva ce que nous lisons en la vie de Saint Laurent, Evêque de Dublin en Hibernie ou Irlande (4). Ce Saint s'étant rencontré en Angleterre pour quelque nécessité de son Eglise, il arriva qu'un homme fort riche ayant bâti une belle Eglise à Notre-Dame, l'avait donnée en garde à un Ermite, à qui la Sainte Vierge s'apparaissant, demanda pourquoi donc sa maison demeurait tant sans être consacrée. Le solitaire répond qu'il y avait fort long-temps que l'Evêque du lieu était absent du

(1) Willelmus ibidem lib. 4.
(2) Rogerus de Heuc. parte posteriore Annalium Angl.
(3) Thom. Walsingam in hist. Anglic in Edoardo 1.
(4) Surius 14. Novembr. Polydorus Virgil. lib. 13. hist. Angliæ.

Royaume et que c'était la seule cause du retardement. Il y a bien des nouvelles, repart la Mère de Dieu ; car je ne veux, ni n'entends en façon quelconque que mon Eglise soit dédiée par celui-là ; vous avez ici Laurent, de qui je désire ce service, et qu'en signe de cette mienne volonté, on lui fasse entendre qu'il n'aura point le vent favorable pour son retour, que la dédicace ne soit faite. L'Ermite raconte le tout au richard, lequel ayant convié le Saint à un sien château, lui exposa par ordre toute la vision. Ce Saint Prélat du commencement fit bien quelque difficulté, ne voulant entreprendre sur la juridiction de l'Evêque absent ; mais enfin, après beaucoup de prières et de consultations, on trouva que Notre-Dame dispensait suffisamment des lois et des formes ordinaires ; ce qui fut confirmé par le succès. Car à peine avaient-ils dîné, la célébrité étant achevée, que le vent propice se leva, et conduisit heureusement Saint Laurent en Hibernie, où il bâtit et dédia peu après une Eglise à Notre-Dame beaucoup plus magnifique que celle qu'il avait consacrée en Angleterre.

A Cantorbéry, on ne saurait bonnement voir la belle Eglise de Notre-Dame, sans se souvenir de Saint Augustin, Archevêque de la même ville et Primat d'Angleterre, qui y fut nourri et élevé ainsi qu'un autre Samuel. A Westmonster il y a une Chapelle fort gentille que le Roi Henri fit bâtir. Il y jeta la première pierre de ses propres mains et l'enrichit de plusieurs ornements d'Eglise. C'était là qu'il entendait d'ordinaire tous les jours trois Messes chantées sans les autres basses Messes, dont il ne tenait point le compte. Il y aurait tout plein de choses à dire, tant des Monastères, que des lieux de dévotion qui étaient jadis fréquentés en ce Royaume si florissant en piété ; mais il est désormais temps de passer à la terre ferme du côté de Septentrion.

*Le Danemarck.*

LXVIII. Nous y entrerons par le Danemarck, où parmi plusieurs autres particularités qui témoignent le sentiment que cette nation a eu de la Mère de Dieu, l'on nous montrera le bouclier du Roi Ptimislas, sur lequel était gravée l'Image de la très glorieuse Vierge, et avec lequel il allait hardiment attaquer tous ses ennemis. Aussi est-ce une chose certaine et soigneusement remar-

quée par les historiens que la Sainte Vierge en qui il avait sa confiance, lui a plusieurs fois mis la victoire entre les mains.

*La Moscovie.*

LXIX. Jaçoit que pour la plupart la Moscovie soit schismatique, si est-ce qu'elle ne laisse pas d'avoir un sentiment d'affection très particulière envers Notre-Dame (1). Car, quoique le peuple ne quitte le travail pour aucune fête qui se présente le long de l'année, non pas même pour la solennité de Pâques, estimant que cela n'appartient sinon aux riches et aux grands Seigneurs, néanmoins il se déporte de tout exercice manuel, le jour de l'Annonciation de la Vierge; telle est l'estime que cette nation fait de la Mère de Dieu. « Nos ennemis seront nos juges, ils ne craignent pas d'excéder, quand il est question d'honorer cette créature céleste (2). »

*La Pologne.*

Notre-Dame de Cracovie. — Notre-Dame de Clermont.

LXX. C'est chose assurée qu'en toute la Pologne la Sainte Vierge est merveilleusement honorée : et ce qui est particulier à cette nation, c'est qu'elle traite avec tant de respect le sacré nom de Marie, qu'il n'est permis à aucune femme de le porter de quelque qualité qu'elle soit. Au reste, nous trouverons d'excellentes marques de la piété Polonaise envers elle ès villes de Posnan, de Kalisz, de Dublin, de Joraslau, de Semdomira, de Luko, de Totum et en plusieurs autres endroits de ce royaume. Ce qui advint au bienheureux Saint Hyacinthe de l'Ordre des Frères Prêcheurs l'an douze cent quarante et un, est très digne d'être ici rapporté. Ce grand serviteur de Dieu et de sa bienheureuse Mère demeurait à Kiovie, qui est la métropolitaine de la Russie, lorsque les Tartares l'investirent et commencèrent de la battre. Il y avait sur le grand Autel une belle image d'albâtre de la bienheureuse Vierge, devant laquelle le Saint avait coutume de prier et de répandre son cœur. Il y alla dire la Messe comme pour la dernière fois, à dessein de prendre congé de sa bonne mère et maîtresse, et de lui recommander sa mai-

(1) Possevinus comment. rerum Moscovit.

(2) La R. Mère de Blémur.

son. Mais à peine avait-il achevé qu'elle lui parla en cette manière : Mon fils Hyacinthe, pourquoi me laissez-vous ici, et pourquoi ne m'emportez vous pas plutôt avec les Saints Sacrements de mon fils ? Pourquoi me voulez-vous laisser à la merci de mes ennemis ? A quoi le bienheureux Saint répondit : Comment est-ce, Madame, que je pourrais porter une image si pesante ? Prenez, prenez-moi hardiment (répliqua l'image), et ne me laissez pas ici, vous verrez que je deviendrai légère entre vos bras et que je vous allégerai plutôt que je ne vous chargerai. Le Saint s'approcha de l'Autel pleurant à chaudes larmes, et prenant le Saint Sacrement d'une main et l'image de la Vierge de l'autre, et la serrant contre l'épaule, il sortit avec ses Religieux par une porte où les Tartares n'étaient pas encore parvenus. En cet état il passa par la Moscovie, par la Lithuanie et par quelques autres provinces, et se vint rendre à Cracovie, qui est la capitale de la Pologne, où il déposa sa douce charge en l'Eglise de la Trinité. Et, pour accomplir la merveille, aussitôt qu'il eut mis bas l'image, elle reprit sa pesanteur naturelle, quoique tout le long du chemin elle ne l'eût point empêché. Le peuple de Cracovie reçut ce double gage de son bonheur avec une merveilleuse dévotion, et depuis a toujours conservé l'image de la bienheureuse Vierge, ne plus ne moins qu'un asile sacré que le ciel lui avait adressé.

LXXI. L'an treize cent quatre-vingt et trois, une des images de la Vierge qui furent faites par Saint Luc, fut portée en un lieu qu'on nomme Clermont, à dix-huit lieues de Cracovie, l'affaire se passa ainsi (1). L'image de Notre-Dame, qui est celle, ainsi qu'on estime, qui fut envoyée à l'Impératrice Pulchérie et mise par elle en l'Eglise de Notre-Dame de la Guide, qui était près de la ville de Constantinople, par laps de temps vint entre les mains d'un Duc de Russie nommé Léon, qui la laissa finalement à Ladislas, Duc d'Opolie, lequel pour lors portait les armes pour le Roi de Pologne. Ladislas ayant fait dessein de conduire cette image à Opolie, d'où il était Duc, comme il fut arrivé au-dessus d'une petite montagne qu'on appelle Clermont, il lui fut impossible de la remuer et de la transporter plus avant. Ce qui lui fut une marque assurée que la Reine du ciel avait

(1) Auctor libelli de miraculis Marianis apud Bzovium an. 1383.

choisi ce lieu-là pour y être servie. En effet, on lui dressa au même endroit une belle Eglise, où depuis se sont faits plusieurs miracles. L'Annaliste Bzovius, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, en rapporte jusqu'à vingt-cinq des plus signalés en l'an treize cent quatre-vingt et trois.

*L'Allemagne.*

Notre-Dame de Crupne. — Notre-Dame de Cajau. — Notre-Dame de Witzbourg. — Notre-Dame de Hoechberg ou Hautmont. — Notre-Dame de Dittelbach.

LXXII. Passons maintenant en Allemagne, où la glorieuse Vierge a eu de tous temps quantité de bons serviteurs et des lieux qui lui ont été dédiés. Il y a des villes et des provinces entières qui sont du fief de Notre-Dame. Le docte et dévot Costere donne cet honneur au Duché de Bavière, à l'Alsace, à Magdebourg, qui signifie en notre langue la Cité de la Vierge, à Mariembourg, qui porte l'interprétation de son nom, à Strasbourg, à Munster, à Bâle et à quelques autres semblables. En preuve de quoi la monnaie de ces villes ou provinces-là est pour la plupart marquée d'un côté au coin de la Vierge. Je ne me veux pas ici arrêter à parler des belles et anciennes Eglises de Notre-Dame de Mayence, de Cologne, de Witzbourg, d'Ausbourg, de Clèves, de Vormes, de Munich, de Ratisbonne et d'une infinité d'autres qu'on rencontre par toutes les villes et villages. Je veux suivre mon premier dessein, qui n'est sinon de remarquer les lieux qui ont été principalement honorés des faveurs de la Sainte Vierge et de la dévotion des peuples.

LXXIII. Entrons par la Bohême, nous ne manquerons pas d'y trouver, tant à Prague qu'ailleurs, de belles et illustres marques de la piété de ceux de cette nation envers la glorieuse Vierge. Il y a deux endroits particulièrement qui sont venus à ma connaissance, dont le premier s'appelle Notre-Dame de Crupne, qui est auprès de Commautau : et le second porte le nom de Notre-Dame de Cajau, et n'est pas beaucoup éloigné de la ville de Cromlam. Ce sont deux pèlerinages fort renommés, et où l'on ne manque point de voir tous les ans deux ou trois fois les Confrères des Congrégations de Notre-Dame qui sont voisines de ces lieux-là, sans parler d'un monde d'autres personnes qui y vont de divers endroits.

En la Franconie nous ne manquerons pas de lieux de dévotion, où la Sainte Vierge fait ressentir de temps en temps les effets de sa douce présence. A Witzbourg nous l'irons saluer en la belle Eglise que le Duc Hétam lui fit bâtir, à la suasion du Bienheureux Martyr Saint Kilian qui le convertit à la Foi. A une lieue de la même ville, l'on parle fort de Notre-Dame du Hoechberg ou de Hautmont, et des miracles qui s'y font tous les jours par l'intercession de la Sainte Vierge. On tient que ce fut le premier Siége de Saint Burchard Evêque de Witzbourg. Il n'y a rien de plus renommé en toute la Franconie que Notre-Dame de Dittelbach. Outre ce que le dévot Cesarius en a recueilli en ses miracles, le docte Trithemius premièrement Abbé de Spanhen, et après de Saint Jacques sous Witzbourg, a écrit trois livres entiers des principales merveilles que Dieu fit par l'intercession de la très glorieuse Vierge, depuis l'an mil cinq cent et cinq, auquel ce lieu commença d'être renommé, jusqu'à l'an mil cinq cent et onze auquel il en écrivait l'histoire (1). Voici ce qu'il dit de l'origine de cette dévotion.

En la métairie de Melchendorff, il y avait un villageois nommé Nicolas Lemmeler, lequel en un combat de vin demeura tellement blessé en divers endroits de son corps, et spécialement en la tête, qu'il fut plus d'un an attaché au lit sans se pouvoir remuer et sans pouvoir porter la main à la bouche. Et ce qui était le plus fâcheux, une épilepsie survenue là-dessus, lui avait si notablement affaibli le cerveau, qu'à peine savait-il ce qu'il faisait. Au bout de l'année, l'esprit lui étant un peu revenu, comme par un clair intervalle, il commença de recourir à Dieu, de lui demander pardon de ses fautes et d'implorer son assistance. Comme il faisait cette prière, il fut accueilli d'un doux sommeil, pendant lequel un homme vénérable lui apparut, qui lui dit que s'il faisait vœu de s'en aller en pèlerinage à l'image de Notre-Dame qui était près de Dittelbach, et d'y porter un cierge par dévotion, il recouvrerait la santé. A quelque temps de là il s'éveille, et repassant par son esprit ce qui lui était arrivé en songe, il se souvient que plusieurs fois il avait prié devant l'image de la Vierge de Dittelbach, qui est une Notre-Dame de pitié, taillée en bois près d'un grand chemin sur le sable. Il n'eut pas plutôt

(1) Lib. 1. cap. 4.

fait son vœu que le voilà sain et gaillard, au grand étonnement de tous. Mais quant à lui, la pensée la plus pressante qu'il avait parmi toutes ces connaissances, c'était d'acquitter promptement son vœu. Il se met donc aussitôt en chemin, et arrivé qu'il fut au lieu de l'image, il fit sa prière à la Sainte Vierge par l'intercession de laquelle il avait reçu la santé. Il était déjà sur le point de partir sans trouver où mettre sa chandelle ; car l'image de la Sainte Vierge était simplement sur un tronc de bois, sans autre couverture que des branches d'un arbre sous lequel elle était posée. S'étant assis de lassitude, il s'endormit sur cette pensée, et incontinent celui qui lui était apparu en songe la première fois, retourna et lui dit qu'il s'en allât de ce pas-là à Dittelbach, qu'il y trouverait les Magistrats assemblés en la maison de ville, qu'il leur fît le récit de ce qui lui était arrivé, leur laissât le cierge qu'il portait, et ne s'émût aucunement pour chose quelconque qu'on lui pût dire. Il exécuta de point en point ce qui lui avait été ordonné ; et il en trouva quelques-uns qui écoutèrent ce qu'il disait, les autres n'en firent que rire. Mais le bruit en ayant couru, Dieu toucha tellement les cœurs d'une infinité de personnes, que devant qu'il fut peu de temps, on y accourut à la foule : et les miracles qui arrivaient coup sur coup, ayant servi comme de sceau à la parole du villageois, peu à peu les plus opiniâtres se rendirent à la raison. On dressa premièrement une logette de bois pour recevoir les aumônes qui s'y faisaient, et bientôt on trouva le moyen d'y bâtir une jolie église.

Notre-Dame d'Helbron ou Notre-Dame aux Orties. — Notre-Dame de Retzbach. — Notre-Dame de Weyer. — Notre-Dame aux Orties.

Le même Trithemius a écrit trois autres livres des miracles de Notre-Dame d'Helbron, qu'on nomme aussi Notre-Dame aux Orties, qui est pareillement en la Franconie ou France Orientale et au Diocèse de Witzbourg. Là-dedans il a compris les choses plus mémorables et les mieux attestées qui étaient advenues depuis l'an mil quatre cent quarante-deux, que les miracles commencèrent, jusqu'à l'an mil cinq cent vingt-quatre, auquel il en couchait l'histoire. Il dit que le vingt-cinquième d'Avril de l'an mil quatre cent quarante-deux, qui était le

jour de Saint Marc, le clergé et le peuple d'Helbron étant allés en procession, suivant l'ancienne coutume, en une paroisse voisine que l'on nommait Boekinghem, comme ils étaient sur le retour, ils aperçurent plus de cinq cents personnes amassées en un certain endroit, sans savoir ce qu'ils demandaient, ni s'ils étaient amis ou ennemis. Ayant envoyé quelques-uns des leurs pour reconnaître qui ils étaient, ceux-ci les trouvèrent assemblés en un certain lieu où il y avait, dans une vieille muraille, une Notre-Dame de pitié, autour de laquelle les Orties étaient tellement crûes qu'elles en dérobaient la vue. Leur ayant demandé la cause d'un si grand concours, ils apprirent que c'était un miracle que Notre-Dame des Orties avait fait depuis peu de jours. Car un certain villageois, disaient-ils, nommé Henri Singer, ayant un enfant tellement froissé par les roues d'une charrette qui lui avaient passé dessus le corps, qu'il était naturellement impossible qu'il pût survivre une seule heure, et l'ayant voué à Notre-Dame, qu'il avait autrefois remarquée au milieu des Orties, et promis qu'il lui serait vassal tout le temps de sa vie, au cas qu'il obtînt la santé, l'enfant avait en un instant été remis en son premier état et délivré de toute incommodité. Ceci ayant été rapporté à ceux d'Helbron, il n'y eut personne qui ne voulût voir cette image et ouïr parler ces villageois.

Dès lors ce lieu devint si célèbre, et les miracles qui s'y firent furent si fréquents, et les charités des abordants si extraordinaires, que dans peu de temps il y eut de quoi faire bâtir une très belle Eglise, avec un Monastère, lequel, en l'année mil quatre cent quarante-sept, fut donné aux Pères Carmes, par l'autorité du Pape Nicolas cinquième et de Geoffroy, Evêque de Witzbourg. Je ferais tort à cette histoire, si j'omettais une chose très remarquable qui arriva avant même que l'image fût découverte. Un laboureur nommé Albert, passant avec sa femme Cunégonde devant la muraille où était l'image de la Sainte Vierge, la femme l'aperçut au travers des orties, et convia son mari à la saluer ; ils se mirent tous deux à genoux ; mais comme le mari la pressait de passer chemin, elle le pria d'aller devant, disant qu'elle le suivrait aussitôt. Cet homme se retournant de temps en temps, et voyant qu'elle ne venait point, rebroussa chemin et la trouva où il l'avait laissée étendue par terre devant l'image. Se figurant qu'elle dormait, il la poussa diverses

fois, et enfin l'ayant fait lever, il apprit d'elle tout ce qui s'était passé en ce peu de temps. Elle lui confessa qu'ayant été ravie de la beauté de cette image, elle avait eu volonté de l'emporter en sa maison et de lui dresser un oratoire, et qu'en effet elle s'était avancée pour exécuter son dessein ; mais, qu'à mesure qu'elle étendait la main, elle avait ouï une voix fort claire et intelligible, qui l'avait reprise de sa témérité, et lui avait défendu de la toucher, ajoutant que le temps viendrait qu'elle se ferait bien connaître, et que ce lieu serait l'un des plus renommés de tout le pays. Elle disait de plus, que la frayeur qui l'avait saisie là-dessus, avait été si grande, qu'elle était tombée comme morte. Son mari ne tint pas grand compte de tout ce qu'elle disait ; au contraire, il lui défendit très expressément d'en parler à qui que ce fût, de peur qu'on ne se moquât d'elle. La femme se tut pour un temps ; mais le carême étant venu, elle ne se put tenir de le dire à son Confesseur qui la renvoya à un docte Religieux qui lui tint le même discours, et lui défendit d'en parler. Ce qu'elle garda soigneusement, jusqu'à ce que les grandes merveilles que Dieu faisait par cette image la contraignirent en quelque façon de publier ce qui lui était arrivé. Ce narré fut un des motifs dont les Pères Carmes se servirent en leur exposé, lorsqu'ils demandèrent à sa Sainteté la possession de ce lieu-là. Ils ne le sont pas moins à Notre-Dame de Retzbach, qui est une lieue plus avant. En la même contrée de Franconie nous entendrons bientôt parler de Notre-Dame de Weyer. C'est une marque de la piété d'Othon, Evêque de Bamberge, lequel ayant sucé avec le lait la dévotion envers la Vierge, lui édifia cette Eglise, afin de mériter son assistance en la conversion des peuples. Il en fit lui-même la dédicace, et la Sainte Vierge ne tarda pas de montrer qu'elle prenait plaisir à son dessein, faisant divers miracles en ce lieu-là, et les continuant jusqu'à présent. Près de Nuremberg, qui est en la même province, il y a un pommier, lequel l'espace de quelques années consécutives, n'a jamais manqué de porter des pommes de la grosseur d'un bon doigt, la nuit de la Nativité, pour honorer comme l'on croit, ce que la Vierge fit alors donnant au monde le vrai fruit de vie. C'est une chose émerveillable de voir cet arbre porter des fruits lorsque toute la contrée est couverte de neige. Jean Nider, Suédois, Religieux de Saint

Dominique, témoin oculaire de cette merveille (1), assure en avoir conféré avec plusieurs grands personnages avec qui il se trouva au Concile de Bâle, sans qu'il en ait rencontré un seul, qui estimât qu'une chose si extraordinaire, où il n'y avait ni art ni industrie quelconque, pût arriver naturellement. A côté de la ville de Heilbrun, qui est aux confins de la Franconie, les faveurs qu'on reçoit du ciel, attirent plusieurs personnes à un lieu assez renommé, qu'on appelle Notre-Dame aux Orties.

La Maison de la Vierge.—Notre-Dame de Trut.—Notre-Dame d'Heildesem.

LXXIV. Descendant le long du Rhin nous verrons à deux petites lieues de Spire, un lieu fort fréquenté à cause des miracles qui s'y font. Ils l'appellent en allemand Waghenselein ou Magdthenselein, c'est-à-dire la maison de la Vierge. Près de la ville de Ringhau, qui est au-dessus de Mayence, l'on voit un dévot pèlerinage qu'on appelle Marienthal, ou bien la vallée de Marie, comme nous dirions Marieval. Assez près de Cologne l'on montre l'Eglise et le Monastère qu'on nomme Notre-Dame de Trut. L'Empereur Othon le fit bâtir et en donna la conduite à Saint Héribert, Archevêque de Cologne, qui y voulut être enterré. Comme on était sur le projet du bâtiment, il arriva à ce saint Prélat une chose digne de mémoire (2). Car, ne sachant où il le devait placer, il s'adressa à la Sainte Vierge, et la supplia très humblement de lui vouloir donner quelque marque de sa volonté. La Mère de bonté appointa aussitôt sa requête, et lui spécifia un certain lieu où auparavant les démons étaient adorés, disant que son intention était que, où le péché avait régné, là même régnât la justice en la multitude des Saints.

LXXV. Au Duché de Brunsvich, nous verrons en l'Eglise et au Monastère de Notre-Dame d'Heildesem les traces de l'incomparable dévotion de Louis-le-Débonnaire, fils de l'Empereur Charlemagne, envers la glorieuse Vierge. Ce prince était allé à la chasse, sans autre compagnie que de son Chapelain ; comme il fut assez avant dans les bois, il voulut prier Dieu à son ordinaire, et mettant pied à terre, il commanda à son Chapelain de poser devant lui l'image de la glorieuse Vierge qu'il portait partout où il allait. Ayant achevé sa prière, il remonte à cheval.

(1) In Formica lib. 4. (2) In vita S. Heriberti apud Surium.

Le Chapelain de hâte qu'il eut de suivre l'Empereur, oublia l'image et ne s'en souvint jusqu'au lendemain matin qu'il fut question de l'apprêter pour la prière de Sa Majesté. Ce fut lors qu'il monta à cheval pour l'aller chercher en diligence ; en quoi il n'eut pas peu de peine à cause que la forêt était fort spacieuse. Néanmoins, à la fin il la rencontra, mais il lui fut tout-à-fait impossible de l'arracher du lieu où elle était ; de manière qu'il fut contraint de s'en retourner, et de témoigner à l'Empereur ce qui lui était arrivé. Ce Prince pieux et débonnaire n'en fit pour lors nul semblant ; mais la nuit il fut averti de bâtir une Eglise au même lieu où il avait laissé l'image. Ce qu'il exécuta promptement, y ajoutant un beau Monastère avec une fondation Royale. Le lieu fut appelé Heildesem, ainsi que le dit Albert Krants, rapportant ce que je viens de raconter.

Aix-la-Chapelle.

LXXVI. Au Duché de Juilliers il n'y a rien de plus excellent que la belle Eglise de la Vierge qui est à Aix-la-Chapelle, d'où la ville même a pris son nom. C'est le chef-d'œuvre de la dévotion et magnificence royale du grand Roi et Empereur Charlemagne, qui embellit cette rare pièce d'une grande quantité de colonnes de marbre, l'enrichit de plusieurs reliques qu'il rechercha curieusement de tous côtés et spécialement de la Chemise de la très glorieuse Vierge, la fonda à perpétuité d'une magnificence royale, et rendit la célébrité de la montre de la Sainte Chemise si glorieuse, qu'il semble qu'on n'y puisse rien ajouter. Car de sept ans en sept ans, on la montre l'espace de treize jours, commençant le dixième juillet, et le nombre de personnes qui y accourent de tous les endroits d'Allemagne, de France, des Pays-Bas, d'Esclavonie, de Saxe, de Frise, de Hongrie, de Bohême, et d'ailleurs, est bien si grand, que l'an quatorze cent quarante, il y en eut jusqu'à dix-neuf de tuées et quatre-vingt de blessées dangereusement, si grande était la foule du peuple. Les Esclavons, ceux de Hongrie et de Bohême y ont des autels particuliers avec leurs Chapelains affectés au service de leurs autels et à l'administration des Sacrements, lors de cette grande solennité. Il n'y aurait point de fin en ce discours, si je voulais aller chercher toutes les particularités de cette glorieuse entreprise. Lise qui voudra Avantin au livre

quatrième de l'histoire de Bavière ; Pierre Breek, ès recherches qu'il a faites d'Aix-la-Chapelle, et Balinghen en son inventaire des Reliques de la Sainte Vierge.

LXXVII. Peu à peu nous voici arrivés dans l'Electorat de Trèves, où se trouve une Eglise de la Sainte Vierge, laquelle m'engage à un narré que jamais je ne hasarderais, si je n'avais pour garants de bons et savants Auteurs (1), à la foi desquels je remettrai la vérité de toute l'histoire. Car on ne saurait pas nier que la chose ne soit extraordinaire, et qu'elle n'ait des aventures étranges qui la pourront faire soupçonner. Lorsque le Saint Archevêque Hydolphe ou Hydou séait en l'Eglise de Trèves, environ l'an sept cent quarante, une ligue Catholique ayant été conclue contre les Païens et Idolâtres, le Palatin de Trèves Syffrede, Prince généreux, au fait des armes et ardemment zélé à l'avancement de la Religion, s'y porta comme l'un des Chefs et conducteurs principaux d'une si sainte entreprise. Il était alors marié à une Dame autant illustre de vertu comme de sang, nommée Geneviève, fille du Duc de Brabant et de Lorraine, en qui se trouvait parmi les autres rares qualités, qui la rendaient bien chère à son mari, tout ce qui se pouvait désirer pour l'accomplissement d'une parfaite beauté, et entre un nombre de vertus qui la faisaient singulièrement aimer au ciel, une fort tendre et extraordinaire dévotion envers la Sainte Vierge.

Tant de beautés et de perfections que possédait cette Princesse, jetèrent un cuisant souci dans l'esprit jaloux de Syffrede, qu'elles ne l'engageassent par l'occasion de son absence aux poursuites amoureuses de ceux qu'elle pouvait faire soupirer après soi, s'il la laissait exposée aux yeux publics dans le Palais et dans la ville de Trèves. Donc il se délibéra à même temps qu'il prit la résolution de son partement, de la tirer de ce grand jour dans l'ombre d'un petit château écarté près de la ville de Meifeld, où il ordonna et donna jour pour s'assembler à tous les Seigneurs Châtelains, Chevaliers et Barons, qui tenaient de lui, et où il choisit de leur avis et conseil le Seigneur Golon pour son Lieutenant-général en ses terres et états, dont

(1) Additiones ad Molanum de sanctis Belgicis. Erycius Puteanus. Freferus lib. de Origine Palatinatus volum 2. et antiquis saeclli monumentis Raderus in Bavaria sancta.

il protesta et prêta selon la coutume le serment solennel de sa fidélité. La nuit suivante et la dernière devant qu'il partit, il coucha avec sa femme, laquelle conçut de lui, par le vouloir de Dieu et par les prières de la Vierge, de laquelle elle avait obtenu contre l'espérance de plusieurs qu'elle serait mère d'un enfant. Le matin venu, après avoir chèrement recommandé au Seigneur Golon l'amour et le soin de ses bons sujets, et surtout la fidèle garde du dépôt de sa chère partie, il dit les derniers adieux à celle qu'il ne pouvait quitter tout entier. Et quoique son courage, comme une bonde, eût fermé pour un temps les passages du cœur et des yeux ; la vive douleur d'une si amère séparation qui lui fondait le cœur, lui fit soudainement débonder par les yeux un torrent de pleurs, qu'il mêla avec les larmes de sa chère épouse, principalement quand il la vit entre ses bras, pâmée par l'excès de son affliction ; et il ne pouvait arriver autrement que la séparation ne fût grandement sensible de deux cœurs liés d'un si tendre et parfait amour. Ainsi partit le Palatin Syffrede de ses terres, après avoir présenté ses vœux à la Vierge, tirant droit avec son train et la suite de tous ses cavaliers au Hâvre, pour se mettre sur la mer et faire voile avec toute l'armée devers les pays étrangers où son zèle courageux le destinait.

LXXVIII. Cependant le Lieutenant Golon, qui avait pris les rênes du gouvernement, à la place du Palatin, visitant souvent sa Dame, tantôt pour lui communiquer par honneur les affaires qui se passaient, tantôt par manière de compliment, ne demeura pas beaucop à se brûler comme un papillon aux lumières d'une excessive beauté. La passion d'amour dont il était ardemment épris, le porta à une impudente sollicitation, de laquelle il fut sèchement rebuté et avec un rigoureux dédain : comme l'on voit que les épines que la nature a plantées pour faire haie à la rose, ne servent que pour enflammer le désir de ceux qui la veulent cueillir, ce refus ne servit qu'à élancer son effronterie et à lui éveiller l'esprit à rechercher divers artifices pour surprendre le chaste courage de la Princesse sa Dame. Il s'avisa donc de contrefaire des lettres venues de loin, lesquelles faisaient particulière mention du piteux débris du Palatin et de son armée noyée dans la mer par une violente tourmente, lesquelles ayant communiquées à la princesse, il apprêta pour une nuit un triste sujet à ses pitoyables regrets ; car, nonobstant la con-

formité de son âme avec la volonté de Dieu, elle fut long-temps sans pouvoir essuyer ses larmes et étancher sa juste douleur, comme si cette mort eût éclipsé tout d'un coup le beau jour de tous ses contentements. Mais enfin se tournant devers la Sainte Vierge, sa bonne Mère et fidèle Maîtresse, et lui ayant recommandé avec une tendre confiance, la consolation de son pauvre cœur affligé, elle se trouva bientôt saisie d'un doux sommeil, comme il arrive souvent en cas pareil. Pendant son repos il lui sembla voir la douce Mère de consolation, se présentant à elle d'un visage riant et plein d'appas, qui lui disait de prendre courage, et de ne s'attrister plus de la perte de son mari, qui était échappé des périls, plein de vie et de santé, quoique quelques-uns des siens fussent morts.

Cette joyeuse nouvelle, avec l'agréable visite de la bonne Vierge, détrempa toute la tristesse qui s'était amassée dans son cœur. Dont s'éveillant un peu après, chacun fut ébahi de voir son visage sitôt changé, et comment l'image de la joie qui riait dans ses yeux à tous ceux qui s'étaient disposés à la consoler, Golon, qui faisait du Concierge, s'étant aperçu de ce changement, sans en savoir la cause, pour servir à son contentement, la fit traiter splendidement ; puis ayant fait retirer toute la compagnie, et croyant d'emporter à ce coup le fort imprenable de sa résolution, lui parle en ces termes : C'est bien, Madame, ce que j'attendais, qu'un courage extrêmement relevé comme le vôtre, abattait bientôt la douleur, quoique grandement sensible de la perte de feu Monseigneur votre mari, et que nous aurions tous le plaisir de voir votre constance, après avoir tant soit peu chancelé, faire ferme contre les secousses d'une forte affliction. La gloire vous en demeure, et à nous le désir de vous procurer à l'avenir toute sorte de contentement. C'est ce qui me fait vous proposer avec confiance que vous n'avez plus à différer de penser à un nouveau mari ; et je ne ferai pas difficulté de vous dire qu'aux termes où les affaires sont réduites, vous ne devez nullement refuser les bonnes volontés de celui à qui Monseigneur défunt a laissé le pouvoir absolu et l'administration de tous ses états. Sa folle et forcenée passion qui s'allumait en parlant, ne lui permit pas d'en dire davantage, si qu'il eut bien l'effronterie de lui vouloir porter un baiser. Mais elle, s'étant détournée avec une mine fort austère et se fiant entière-

ment à la protection de la Sainte Vierge, lui asséna de toutes ses forces un coup de poing sur le visage. Ce qui étonna grandement Golon, qui, pour venger ce mépris, commanda sur le champ qu'elle fût étroitement serrée seule en la chambre où elle était, congédiant toutes les Demoiselles qui étaient à son service. Auquel étant elle demeura un bon espace de temps sans qu'elle eut à qui se plaindre de la rigueur qu'on lui tenait, combattant par la ferme espérance qu'elle avait au secours de la Vierge, les langueurs et les déplaisirs d'une si dure captivité. A peine put-elle encore obtenir, comme elle fut au bout de son terme, une sage-femme pour l'assister en son enfantement, auquel elle se délivra d'un beau fils qui sera en partie le sujet d'une histoire pitoyable.

LXXIX. On continua de la garder dans ces sévérités jusqu'à ce qu'elle achevât ses couches ; auquel temps un messager étant venu, qui portait le retour du Palatin, avec lettres qui donnaient avis de tout le succès de sa navigation et de ses armes, le traître Golon se trouva étrangement étonné et en grande appréhension de la juste colère de son Seigneur. Il se résolut néanmoins par le conseil d'une certaine femme de tenir bonne mine et de prévenir l'accusation de la Princesse par un blâme controuvé, qui pouvait avoir quelque fondement, que l'enfant qu'elle avait eu depuis quelques jours, était provenu des embrassements d'un sien valet domestique. Ce pervers dessein lui succéda si bien, qu'étant allé à la rencontre du Seigneur Palatin, depuis qu'il sut son arrivée à Strasbourg, et ayant pris son temps pour lui faire entendre avec un discours étudié, comme sa femme avait lâchement forfait à son honneur et souillé indignement sa couche, y recevant le dernier de ses valets, qu'il lui persuada d'ôter de devant les yeux du Soleil et du monde cet objet du scandale public et de l'infamie de sa maison. Le Palatin donc piqué outrément d'une nouvelle si inespérée, après avoir lâché quelques amères plaintes à la Vierge, à laquelle il avait recommandé en confiance la garde de sa femme, commanda en colère à Golon qu'il marchât premier, et qu'il donnât ordre de faire perdre la mère et l'enfant, auparavant son arrivée, en sorte qu'il n'apprît jamais plus de nouvelles de l'un ni de l'autre, se rendant, par ce commandement téméraire, instrument de la rage de son serviteur, pour avoir été trop susceptible de ses impressions. Le

traître Lieutenant ayant reçu la commission, s'avança en grande hâte pour exécuter avec autorité le dernier exploit de sa fureur maniaque, ordonnant à quelques soldats, sur peine de la vie, de mener la mère et l'enfant en une profonde forêt, et là les perdre dans un grand lac qui leur fut désigné. Ces pauvres soldats à qui Golon avait commis une exécution si barbare, eurent bien de la peine à se contenir sans faire éclater leurs ressentiments ; mais, pour assurer leur vie, ils firent contenance de vouloir obéir, et traînant ces pauvres victimes au fond de la forêt, comme ils se virent à l'écart, ils se mirent à consulter comment ils pourraient sauver une innocence si indignement traitée, et condamnée à une si cruelle mort. Ils étaient bien tous résolus de n'attenter rien sur des personnes à qui ils devaient les premiers respects, et de les laisser plutôt servir de proie aux bêtes sauvages, que de souiller leurs mains du sang innocent; mais ils appréhendaient que s'ils échappaient le péril des bêtes, la nécessité de la faim ne les chassât du bois pour chercher de quoi se nourrir. Toutefois se fiant sur la promesse qu'elle leur fit de ne sortir jamais de sa volonté, du lieu où ils la laissaient, ils se retirèrent, non sans grande effusion de larmes, et le cœur percé de compassion de voir une Dame de tel mérite, exposée par les malicieux artifices de son vassal à un accident autant plein de pitié, qu'il était dépourvu de remèdes. Ils s'avisèrent cependant prudemment d'arracher la langue à un petit chien qui les avait suivis, pour servir à Golon d'entre-seing de sa commission exécutée. Ce qui leur servit grandement ; car Golon, qui les attendait avec impatience, ne faillit pas de leur demander des assurances de l'exécution, qu'ils n'eurent autre moyen de produire qu'en montrant cette langue.

LXXX. Pendant que le malheureux Golon riait du succès de ses artifices, l'infortunée Princesse se noyait dans l'amertume de ses pleurs, se voyant seule et abandonnée dans ce bois, où elle ne découvrait que des rochers et des solitudes affreuses qui retentissaient de ses tristes regrets. Le tendre et pitoyable souci de nourrir son enfant, âgé seulement de trente jours, au défaut du lait qu'elle ne pouvait fournir, l'effroi de cette solitude, la crainte des bêtes sauvages, le dépit du cruel traitement de Golon, partageaient son pauvre cœur, et étaient pour la jeter dans le désespoir et accabler entièrement son courage, si sa vertu et

sa dévotion envers la Vierge n'eussent servi de contre-poids à tant de malheurs pour les rendre supportables. Elle eut donc recours en cette grande calamité à la Sainte Vierge, dans le sein de laquelle elle avait toutes ses espérances, la conjurant par tous les miracles de sa miséricorde de lui prêter la main favorable en l'extrémité de ses maux. Elle qui a toujours l'oreille et le cœur ouverts et secourables aux plaintes de l'innocence affligée, fit retentir à ses oreilles cette voix, comme portée sur l'aile d'un zéphir : Ma chère Geneviève, je ne t'abandonnerai jamais. Cette voix sembla tout à coup essuyer ses larmes, adoucir ses peines et verser dans les plaies de son cœur le baume d'une douce consolation, qui l'accompagna tout le temps qu'elle fut dans cette solitude. Après cette voix elle vit approcher de son enfant une biche qui s'abattit à ses pieds, montrant ses mamelles pleines de lait, desquelles elle approcha la bouche de l'enfant qui en prit lors, et tout le temps qu'il fut dans ce désert, sa nourriture, comme elle prit la sienne des glands de la forêt et des plantes sauvages que la terre lui fournissait. Elle mena cette dure et pénible vie avec une admirable patience, sous le creux d'un arbre qu'elle avait ceint d'une palissade pour se garantir des bêtes et des injures du temps, l'espace de six ans et trois mois. Après lequel temps il arriva que le Palatin, environ la Fête des Rois, prit fantaisie en compagnie d'une troupe de noblesse qu'il avait conviée, d'aller à la chasse dans cette forêt, où les chasseurs avec leurs meutes ayant lancé de sa reposée la biche nourricière du petit, et l'ayant long-temps mal menée, la contraignirent enfin de s'aller rendre aux pieds de l'enfant, où était sa retraite plus ordinaire.

LXXXI. Le Palatin et bon nombre de piqueurs l'avaient suivie à travers les routes, et abordant l'endroit où elle s'était arrêtée, furent bien étonnés d'apercevoir une femme inconnue s'escrimant de grande ardeur avec un gros bâton, contre les chiens, pour la défense de la biche. La curiosité d'apprendre qui était cette femme, fit que le Palatin commanda aux Chasseurs de retirer les chiens qui aboyaient horriblement à la bête. Puis s'étant approché, et l'ayant interrogée de sa Religion, de sa manière de vivre en cette solitude, du temps qu'elle y avait passé, de son enfant et de la biche qui l'avait miraculeusement nourri ; comme il était attentif à considérer les attraits délicats

de son visage, quoique tout terni de ses abstinences et noirci du hâle et des autres incommodités de l'air, il entra en quelque doute si elle n'était point sa femme. De quoi se voulant mieux éclaircir et l'envisageant de plus près, il reconnut évidemment à une certaine marque de son corps et à l'anneau qu'elle portait encore au doigt qui avait été le gage de leurs fidèles amitiés, que c'était d'assurance sa femme. Il n'y eut personne de ceux qui l'avaient connue autrefois qui ne fit le même jugement. Ce qui remplit le cœur de joie et les yeux de larmes de toute l'assistance, mais surtout du bon Palatin, qui tout fondu d'amour et de compassion, à demi-pâmé sur son cou, arrêtait mille baisers sur son visage, la bouche pleine de gros soupirs.

On désira d'apprendre d'elle (dont on avait toujours été en de grands ombrages) la perfidie de Golon, ce qu'elle déchiffra en peu de mots, ajoutant comment il l'avait voulu faire périr avec son fils, et comment elle avait été délivrée par la bonté favorable de la Sainte Vierge et la pitoyable main des ministres de l'exécution, qui n'avaient pas osé attenter sur sa personne, ni voulu souiller leurs mains de son sang. Ce qui alluma le courage de tous ses cavaliers d'une telle colère contre Golon, que le voyant approcher avec le reste des piqueurs qui avaient perdu la route, ils le voulurent sur-le-champ déchirer en pièces et en faire un massacre au son des trompes, au lieu de l'innocente biche. De quoi le Palatin les empêcha, le faisant saisir au collet, pour délibérer de la qualité de son supplice. Dont il fut peu après condamné à être tiré et démembré par quatre taureaux indomptés. Ce qu'étant exécuté sur la place, et le Palatin ayant demandé pardon en pleurant à sa chère épouse du jugement téméraire qu'il avait fait au préjudice de sa vertu et de sa fidélité reconnue, et des maux qu'il lui avait fait souffrir, pour avoir été trop crédule, on ne pensa depuis qu'à la joie, aux ébats, aux témoignages d'une réjouissance publique, qui furent rendus durant plusieurs jours à Trèves, et dans toutes les terres du Palatin. Mais cependant la fidèle et incomparable princesse voulant éterniser la reconnaissance des grâces qu'elle avait reçues de Dieu et de la Sainte Vierge, requit instamment que le lieu de sa retraite dans le désert, fut consacré en une Eglise à l'honneur de la Sainte Trinité et de la glorieuse Vierge. Ce qui fut bientôt accompli, et la consécration fut faite par le bienheureux

Hydolphe, Archevêque, et depuis l'Eglise enrichie et dotée de grands revenus, pour y faire rendre les services divins. Elle fut aussitôt visitée et honorée du concours des peuples qui y recevaient de grandes grâces et des guérisons miraculeuses. Il ne semblait rester autre chose à désirer sinon que la bonne et dévote princesse Geneviève jouit long-temps des beaux jours que l'amour de son cher mari, et la dévotieuse affection de ses peuples lui préparaient. Mais elle aima encore mieux aller bientôt jouir du beau jour éternel, dont le ciel la tenait en attente. Ce qui arriva le second du mois d'avril, trois mois après qu'elle fut trouvée dans la forêt, auquel jour elle rendit son heureux esprit, après une grande variété d'accidents, entre les mains de son Créateur et de sa bonne Mère la Vierge.

Notre-Dame du Clos Evrad. — Marienthall. — Notre-Dame des trois Epis. — Notre-Dame d'Aldrun.

LXXXII. A une lieue et demie de Trèves il y a une gentille Eglise en un lieu qu'on nomme le Clos Evard. Il y avait un bon vigneron fort affectionné au service de la glorieuse Vierge, et grand amateur de la chasteté, lequel pour sa dévotion particulière, mit une image de Notre-Dame au-dessus d'un tronc de bois qui était dans un lieu désert. Souvent il se prosternait devant l'image et rendait de fort grands devoirs à celle qu'elle représentait. La Sainte Vierge au bout d'un temps lui demanda un petit couvert : et aussitôt le bon homme avec la même affection que Salomon bâtit le temple, lui dressa une cabane, dans la muraille de laquelle il mit l'image de la Vierge. Le bruit en étant répandu, plusieurs y vinrent de divers endroits, les miracles qui s'y firent n'augmentèrent pas seulement la dévotion, mais encore la libéralité des abordants : de manière que dans peu de temps on eut moyen de bâtir une chapelle un peu plus ample que la première. Depuis on y édifia une Eglise, laquelle l'an quatorze cent quarante-neuf, fut dédiée par Jacques le Sircq, Archevêque de Trèves. Finalement le lieu étant tombé entre les mains des Chanoines réguliers de Saint Augustin, ils y ont bâti de nouveau une fort belle Eglise, qui a notablement servi à avancer le culte de la très glorieuse Vierge.

En la ville même de Trèves outre la belle et ancienne Eglise

de Notre-Dame, qui est jointe à la cathédrale, vous avez le noble et ancien monastère de Notre-Dame du Grenier, à qui on a donné ce nom, d'autant que c'était en effet le grenier à blé du Roi Dagobert. Ce lieu étant venu au pouvoir de Sainte Irmine, fille de Dagobert, elle le changea en un beau Monastère, auquel elle donna de grands et amples revenus, et en fut la première abbesse.

LXXXIII. En Alsace nous verrons une petite Eglise qu'on nomme aussi Marienthall, de même que l'autre que nous avons déjà rencontrée sur le Rhin. L'une et l'autre est tenue par les Pères de la Compagnie de Jésus; et en toutes les deux le grand abord de ceux d'alentour, montre assez que la Sainte Vierge y départ libéralement ses faveurs. Près de Colmar qui est aussi en Alsace contre les montagnes des Vosges, il y en a une autre qu'on appelle communément Notre-Dame des trois Epis; une autre à une lieue de Molsgem qu'on nomme Notre-Dame d'Aldrun, ou bien de la Vieille Fontaine.

### Notre-Dame des Ermites.

LXXXIV. A peine trouverons-nous un lieu plus renommé que celui qui est en la Suisse, qu'on nomme Notre-Dame des Ermites. Quand nous n'aurions point d'autre preuve de la sainteté de ce lieu sinon que, parmi les renversements que les divers partis sur le fait de la religion y ont causés, il est toujours demeuré sur pied, il y en aurait suffisamment pour faire avouer que la Sainte Vierge se plaît grandement d'y être honorée. Ce ne fut du commencement sinon un petit Ermitage au milieu d'une grande forêt, qui fut tenu par Saint Meinrad. Depuis, l'empereur Othon suivant l'ordre qu'il en avait reçu du Ciel par l'entremise des Saints Uldaric et Conrad, fit bâtir une belle Eglise autour de l'ancienne chapelle, à l'honneur de la Reine du Ciel. Je ne dois pas ici oublier ce qui arriva l'an quatorze cent dix-huit en la consécration de cette Eglise, qui est rapportée par le Pape Léon huitième en une bulle qu'il expédia en faveur de la même Eglise, et par Conrad Evêque de Constance, qui fut celui qui la consacra, au livre qu'il a intitulé: Les secrets des secrets. Un abbé de Saint Benoît à qui le lieu appartenait, ayant supplié l'Evêque Conrad de venir consacrer le petit Ermitage de la Vierge, avec l'Eglise qui l'entoure, l'Evêque résolut de passer

en ce saint lieu, qu'il savait être singulièrement chéri de la Reine des Anges, une bonne partie de la nuit avec quelques religieux qui s'offrirent à lui tenir compagnie.

Comme ils priaient avec ferveur, voici vers minuit que le Sauveur du monde, revêtu d'une chasuble violette, entre dans la petite chapelle. Les Anges étaient autour de lui qui encensaient continuellement l'autel. Les quatre Evangélistes étaient derrière lui qui ôtaient et remettaient la mitre qu'il avait en tête, suivant les cérémonies de l'Eglise. Saint Pierre tenait la crosse et Saint Grégoire l'éventail ; Saint Ambroise et Saint Augustin étaient à ses deux côtés ; Saint Michel était le maître du chœur; Saint Laurent servait de diacre et Saint Etienne de sous-diacre. Et parmi ces astres brillants la Sainte Vierge, qui était à côté de l'autel, luisait comme un soleil d'été. Les cérémonies furent faites à la façon ordinaire de l'Eglise, sinon qu'au *Sanctus*, on disait : *Sanctus Deus in aula gloriosæ Virginis, miserere nobis*. c'est-à-dire ; Dieu qui êtes particulièrement Saint au Temple de la glorieuse Vierge, ayez pitié de nous. Le *Benedictus* se chantait de cette sorte : *Benedictus Mariæ Filius in æternum regnaturus, qui venit in nomine Domini :* c'est-à-dire, béni soit le Fils de Marie qui doit régner éternellement, et qui vient au nom du Seigneur. *L'Agnus Dei* en cette manière : *Agnus Dei, miserere vivorum in te credentium, miserere nobis. Agnus Dei, miserere mortuorum in te piè quiescentium, miserere nobis. Agnus Dei, da pacem vivis et defunctis in te piè regnantibus* : c'est-à-dire, Agneau de Dieu, prenez pitié des vivants qui croient en vous, prenez pitié de nous. Agneau de Dieu, prenez pitié des trépassés qui reposent dévotement en vous, prenez pitié de nous. Agneau de Dieu, octroyez la paix aux vivants, comme vous l'avez déjà donnée aux morts qui règnent avec vous. Quand Notre Seigneur disait : *Dominus vobiscum*, les Anges répondaient : *Qui sedet super Cherubim, et intuetur abyssos*, c'est-à-dire : celui qui est assis sur les Chérubins, et qui contemple et sonde les abîmes.

Conrad qui avait attentivement considéré toutes ces merveilles, demeura fort long-temps en la même place saisi d'un profond étonnement ; de manière qu'il était déjà haute heure, et le jour tirait au midi avant que l'on parlât encore de commencer la consécration, personne n'osant interrompre la dévotion du Saint Prélat. Mais enfin les Evêques et Abbés qui étaient

venus pour assister à la cérémonie, le pressèrent de commencer, afin de satisfaire à la dévotion d'un monde de gens qui attendaient. Le Saint Evêque leur ayant déclaré ce qui s'était passé la nuit, et comme la chapelle avait été consacrée par Notre Seigneur, les Prélats ne firent qu'en rire, estimant que c'était un songe. Mais comme ils commençaient leurs instances, on entendit une voix qui dit par trois fois distinctement : Tout beau, frère, tout beau, la chapelle est déjà consacrée. A cette divine parole chacun se rendit incontinent, et l'Evêque se contenta de consacrer l'Eglise qui est autour de la chapelle, sous le titre de Saint Maurice et de ses compagnons martyrs. Il y a quelques années qu'un furieux incendie ravagea une partie de la forêt tout autour de la sainte chapelle, sans toutefois oser toucher ni à la chapelle, ni à l'Eglise qui l'environne, ni aux bâtiments d'alentour.

Notre-Dame de la Colline.—Notre-Dame de Tours.—Notre-Dame de Berlin. — Notre-Dame de la Chapelle. — Notre-Dame de Ratisbonne. — Notre-Dame d'OEtinghen. —Notre-Dame de Saltzbourg. — Notre-Dame d'Etalen. — Notre-Dame de Scheir. — Notre-Dame d'Allerstoff. — Notre-Dame de Neukirken. — Notre-Dame de Celles.

LXXXV. La ville et canton de Fribourg honore particulièrement la Vierge sous quatre titres en quatre divers endroits, qui sont tous fréquentés d'un très grand nombre de personnes. Le premier est Notre-Dame de la Colline, communément appelée Notre-Dame de Bourdillon, qui est une gentille chapelle, avec un hôpital pour les pauvres de Saint Lazare, à un quart de lieue de la ville. Là se font toutes sortes de miracles, et nommément la Sainte Vierge se montre favorable aux petits enfants qui sont entrés morts en ce monde. Le second est Notre-Dame de Tours, bâtie sur les terres des hérétiques. Cette chapelle y fut érigée à cause que la Sainte Vierge y avait été vue sur un buisson d'aubépine. Le troisième est Notre-Dame de Berlin fort célèbre par tout le pays pour les vœux qui s'y font, nommément pour le mal de tête. Le troisième est Notre-Dame de la Chapelle, dont les hérétiques ont voulu effacer la mémoire, quittant la foi de leurs ancêtres ; mais en vain, d'autant que leurs efforts n'ont servi sinon à la rendre toujours plus célèbre. Il y en a de même ès autres endroits et cantons ; mais je n'en ai pas eu les mémoires.

LXXXVI. Considérant comme le seul Duché de Bavière s'est conservé sain et entier dans l'embrasement général de tant de Provinces désolées, par une milliasse d'hérésiarques qui ont jeté le flambeau fatal au milieu de cette belliqueuse nation, je me persuade sans difficulté que ç'a été la Reine du Ciel qui y a tenu la main à son escient, étant invitée à ce faire par la singulière affection que lui ont toujours portée les Princes de cette illustre maison, dont ils ont donné des preuves en plusieurs et diverses manières. Témoin la belle Eglise de Ratisbonne, laquelle fut jadis (1) consacrée par Saint Rupert, Evêque de Saltzbourg et Apôtre de Bavière, et fondée par le Duc Théodon après qu'il eût reçu le Baptême des mains du même Saint Rupert. Témoin celle d'OEthingen, dédiée par le même Saint (2), après qu'il eut baptisé le Duc Uton. Témoin le noble Monastère de Saltzbourg (3), où ce Saint Apôtre donna le voile à sa propre sœur qu'on appelait Erentrudis, dont la sainteté a embaumé toute l'Allemagne. Témoin celui d'Etalen, qui fut bâti par la magnificence de Louis quatrième, Empereur, où ce dévot Prince laissa la statue de la Sainte Vierge qu'il avait toujours eue entre ses bras tout le long du voyage qu'il fit d'Italie en Bavière (4). Témoin celui du Scheir, à l'occasion duquel je réciterai une chose étrange qui arriva lorsque la Sainte Vierge fut mise en possession de ce lieu (5). Tous ceux qui étaient de la maison des Comtes de Scheir, ou qui pouvaient avoir quelque prétention à leur hoirie, ayant de leur pure et franche volonté cédé et transporté à la Sainte Vierge tout le droit qu'ils pouvaient avoir au Château de Scheir, afin qu'il fut converti en une Eglise et Monastère dédié au service de la même Vierge, un seul, qui s'appelait Arnoud, ne voulut pas y consentir, disant que quant à lui il n'y pouvait consentir, et qu'il donnait sa part au diable ; en signe de quoi en même temps il jeta un de ses gants en l'air comme un gage du droit qu'il lui cédait. Chose étrange ! A peine eut-il proféré cette parole, que les démons se saisirent de lui, l'enlevèrent à la vue de tous, et le précipitèrent dans un lac voisin, à ce que tous apprissent à son exemple à quel prix on se moquait de la Mère de Dieu.

(1) Canis. lib. 5. de B. Virg. c. 25.
(2) Baron. an. 590.
(3) Trithemius de origine gentis et Principum Bavatorum.
(4) Crantzius lib. 1. Metropol. car.
(5) Trithemius loco citat.

Près de Bibourg, il fait extrêmement beau voir le concours qui est à Notre-Dame d'Allestorff, où les fréquents miracles qui s'y font, servent tous les jours de motifs à redoubler la dévotion. J'en dis de même de Notre-Dame de Neukirken ou de Neuve Eglise, qu'on appelle ordinairement Notre-Dame du Sacré-Sang, qui est un fameux pèlerinage.

LXXXVII. A une lieue de Grès en Styrie, il y a un lieu fort dévot où la Sainte Vierge est honorée. Avant que d'y arriver l'on rencontre quatorze colonnes, sept d'un côté du chemin et sept de l'autre, qui y ont été posées en mémoire des mystères de la très sacrée Mère de Dieu. C'était l'ordinaire dévotion de la sérénissime Marie, femme de l'archiduc Charles et mère de l'Empereur Ferdinand qui règne à présent. Cette dévote et incomparable Princesse y allait d'ordinaire tous les samedis, avec les Princesses ses filles, et aussitôt qu'elle approchait de la première colonne, toutes descendaient de carrosse et s'agenouillant devant la première, entendaient les Litanies de la Sainte Vierge que l'on chantait en musique. De là elles s'en allaient de rang en rang, priant devant chacune des colonnes jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées à l'Eglise. Elle honorait aussi grandement Notre-Dame de Celles, qui est à trente lieues de Grès, et jamais elle n'y allait que son cœur ne fondit en dévotion et que ses yeux ne ruisselassent en larmes.

*La Hongrie.*

LXXXVIII. S'il y a royaume qui se puisse vanter d'appartenir à la Reine des Anges, c'est la Hongrie, dont jadis l'admirable Roi Saint Etienne, qui est ordinairement appelé l'Apôtre de la Hongrie, lui transporta la Souveraineté, se contentant d'être son Lieutenant : d'où vient qu'encore aujourd'hui en tout ce Royaume elle est absolument appelée la Dame. Et si par fortune quelqu'un y prononce le saint nom de Marie, au même instant tous ceux qui sont présents se jettent à deux genoux et baissent la tête jusques en terre. Outre plusieurs autres choses que ce prince, de qui j'ai à parler ailleurs plus amplement, fit, à l'honneur de la Sainte Vierge, il lui bâtit, meubla, fonda et enrichit une très belle Eglise en la capitale de ses Etats, qu'on nomme Albe la Royale, dont la magnificence est rapportée par de bons

et savants Ecrivains (1). Entre autres il y avait plusieurs tables d'autel de fin or, avec quantité de rangs de pierres précieuses les plus exquises. La Sacristie était meublée de si riches ornements qu'on ne trouvait rien de pareil ès premières Eglises du monde ; mais je n'ai pas le temps de m'y arrêter.

*La Thrace.*

LXXXIX. Je ne sais par où donner commencement au noble et inimitable dessein du grand Empereur Constantin, lequel ayant intention d'égaler à la capitale du monde la Reine des villes de l'Orient qu'il avait appelée Constantinople de son nom, au lieu de Byzantium, comme elle se nommait auparavant, et de faire qu'elle fût à juste raison dite la nouvelle Rome, la rendant aussi auguste que l'ancienne, ne trouva point de meilleur expédient que de la dédier à la Mère de Dieu (2). Ce qu'il fit sous le Patriarche Alexandre, le treizième jour de mai de l'an trois cent et trente, le vingt-cinquième de son Empire, avec toute la célébrité qui se peut imaginer, ayant convié à la solennité de cette dédicace tous les Pères qui étaient assemblés au Saint Concile de Nicée. Cette action fut accompagnée d'une réjouissance universelle de ceux qui se trouvèrent présents. Je raconterai à ce propos une chose très remarquable (3) qui était arrivée quatre ans auparavant à ce grand et dévot Empereur. Comme il était affairé à préparer en sa ville une Eglise à Notre-Dame, qui fût digne de celle à qui il l'apprêtait, et de celui qui la faisait bâtir, ayant fait venir des colonnes d'une prodigieuse hauteur et d'une grosseur avenante (car elles avaient seize pieds en rond), celui qui conduisait le dessein, avait déjà perdu le courage et l'espérance de les pouvoir lever en haut ; mais la Sainte Vierge voulant témoigner à l'Empereur qu'elle agréait l'ouvrage et l'affection, apparut en songe au Maître Architecte, et lui donna l'invention pour les tirer en haut, avec fort peu d'artifice et encore moins de travail. « Elle est industrieuse comme son Fils; il a fait le monde en se jouant (pour nous servir des termes de l'Ecriture), et elle accomplit des choses impossibles aux autres, sans nulle difficulté (4). » A une autre meilleure occasion

(1) Haræus in vita S. Stephani 20. Aug. Bonifac. lib. 2. hist.
(2) Nicephorus lib. 8. cap. 26.
(3) Greg. Turon. lib. de gloria Mart. cap. 9.
(4) La R. Mère de Blémur.

je parlerai des Empereurs Léon et Marcien, de l'Impératrice Pulchérie et des marques qu'ils ont laissées de leur piété, tant ès environs de Constantinople qu'en la ville même. Pour maintenant me voici prêt à traverser la Grèce.

*La Grèce.*

XC. Qu'il vous souvienne comme l'Empereur Zénon, ainsi qu'il a été dit au commencement de ce chapitre, donna logis à Notre-Dame dans la noble ville d'Athènes. N'oubliez non plus comme jadis Saint Basile-le-Grand (1), priant en Cappadoce sur le mont Didyme en une Eglise de la Vierge devant une sienne image, et la suppliant de mettre ordre aux méchancetés et aux ravages qu'y faisait Julien l'Apostat, eut en vision Saint Mercure, soldat et martyr, tirant l'âme de cet impie hors du corps avec un dard, qu'il lui plongeait dedans le sein. Vision qui fut exécutée peu de temps après, ce sacrilége ayant été frappé d'un trait et d'une main dont jamais on n'a eu autre nouvelle, ainsi que je dirai ailleurs (2). L'histoire Ecclésiastique vous fera souvenir d'une quantité d'autres belles Eglises, où jadis la glorieuse Vierge était servie et adorée en la Grèce qui, à vrai dire, était pour lors comme le Paradis du monde.

*Des Iles de Paros, de Rhodes, de Malte et Sicile.*

Notre-Dame de Paros. — Notre-Dame de Filerme. — Notre-Dame de la Victoire. — Notre-Dame de l'Arc. — Notre-Dame d'Itria. — Notre-Dame de la Pâmaison. — Notre-Dame du Part. — Notre-Dame de Montréal.

XCI. Dressons les voiles contre l'Italie, nous verrons en passant en l'île de Paros la noble Eglise de Notre-Dame, où la bienheureuse Sainte Théoctiste, native de l'île de Lesbos, a passé de si belles journées. Passant près de Rhodes, nous verrons, quoique avec regret, sur le mont Filerme les masures de la belle Eglise de Saint Marc, où il y avait avant la prise de cette île une Notre-Dame miraculeuse qu'on nommait Notre-Dame de Filerme, laquelle fut divinement conservée dans les ruines de l'Eglise, et transportée dans l'Eglise de Sainte Catherine. Depuis, les Chevaliers ayant quitté la ville de Rhodes, elle fut derechef portée à Malte dans l'Eglise de Saint Laurent, laquelle, le lundi de

(1) Baron. an. 303. (2) Tract. 2. cap. 9. §. 8.

Pâques de l'an quinze cent trente-deux, ayant été embrasée, l'image demeura entière, sans être aucunement offensée, jaçoit qu'elle fut soutenue sur une muraille qui ruina.

Dans la même ville de Malte, nous verrons la belle cathédrale qu'on nomme Notre-Dame de la Victoire, qui est en la cité Vallette. Elle fut bâtie après le long et furieux siége de l'an mil cinq cent soixante-cinq, lequel les chevaliers ont toujours cru avoir été levé au moyen du secours que la Sainte Vierge leur donna. En effet, ce divin secours leur arriva la veille de la Nativité de la Sainte Vierge ; d'où vient qu'ils se sont résolus de faire à perpétuité une procession solennelle en action de grâces le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, qui est le huitième de septembre. Sur une montagne qui est près de Malte, nous verrons de loin une fort dévote chapelle de Notre-Dame, qui est saluée par ceux qui naviguent et visitée d'une grande quantité de personnes qui y vont de tous côtés.

XCII. Quant à la Sicile, nous trouverons que le culte de Notre-Dame y a jeté partout de si profondes racines, que nous aurons occasion d'en demeurer édifiés. A Palerme, outre la cathédrale qui lui fut jadis dédiée par l'Archevêque Gautier (1), et quelques moindres Églises et monastères qui portent le nom de la Vierge ; outre Notre-Dame des Anges, voisine de la ville, nous remarquerons près de la cathédrale, une petite Église qu'ils nomment encore aujourd'hui Notre-Dame la Couronnée, d'autant que c'était le lieu où les anciens Rois de Sicile recevaient la couronne royale, comme la tenant de la Mère de Dieu, et ne la voulant porter que pour elle. Nous suivrons tout le long de l'île des lieux de pèlerinage et de dévotion en grand nombre, où elle est dès long-temps honorée, nous rencontrerons Notre-Dame de Nouvelle-Lumière, joignant les murailles de Catane ; à Noto, Notre-Dame de l'Arc ; à Sacca, Notre-Dame d'Itria, et Notre-Dame de la Pâmaison ; au pied du Mont-Maron, Notre-Dame du Part, Notre-Dame de Montréal et tout plein d'autres que les devots pèlerins connaissent très-bien. A Trapani, nous irons saluer la dévote Église de la Sainte Vierge, où la B. Cécile de Palerme, Religieuse de l'Ordre des minimes, qui mourut l'an quinze cent septante et un, allait tous les ans rendre ses

(1) Thomas Fazellus lib. 8. prioris decadis de rebus Siculis.

vœux au jour de l'Assomption de la même Vierge, après avoir jeûné la quinzaine qui précède cette sainte Fête. Elle y mourut le même jour vaquant à sa dévotion ordinaire, et y fut trouvée après sa mort, ayant le visage tourné contre l'autel, et tenant son chapelet en main.

*Le Royaume de Naples.*

**Notre-Dame la Grande de Naples. — Notre-Dame de la Croix. — Notre-Dame de l'Assomption. — La dévotion de la ville de Naples envers l'Immaculée Conception. — Notre-Dame au pied de la Grotte.**

XCIII. Au Royaume de Naples, nous trouverons des merveilles en matière de cette dévotion, et ce universellement partout; mais nommément en la noble ville de Naples, qui est la capitale du Royaume. Car il y aura tantôt cent ans, qu'un certain nommé Pierre Étienne composa un beau livre des lieux de dévotion qui y sont, où il dit qu'il s'y trouvait de son temps jusqu'à quatre-vingt-quatorze églises, ou chapelles, dont soixante-dix étaient dédiées à la Mère de Dieu. C'est une chose très assurée que dès lors le nombre a été notablement accru, et que la dévotion envers la bienheureuse Vierge, y est tout-à-fait signalée, spécialement au nombre presque incroyable des Confréries et Congrégations, dont je parlerai plus à propos à un autre sujet (1). L'Église de Notre-Dame la Grande, est une marque de la piété de Saint Pompon, Évêque de Naples (2). On y montre une image de la Sainte Vierge de celles qui ont été peintes par Saint Luc. Le Pape Jean second, qui était parent de Saint Pompon, consacra depuis cette Église l'an cinq cent trente-trois. L'Église de Notre-Dame de la Croix a été bâtie par la libéralité royale de Robert, Roi de Sicile, Prince juste, débonnaire, pieux, libéral, ami des gens de lettres; en un mot, tel que la Sainte Vierge a coutume de faire ceux sur qui elle daigne arrêter particulièrement ses yeux.

L'Église de Notre-Dame de l'Assomption, qui appartient aux Chanoinesses régulières de Saint Augustin, fut bâtie à l'occasion que je vais dire. Il y avait des religieuses jusques au nombre de quarante qui demeuraient en une maison ruinée, la-

(1) Tract. 41. cap. 12.

(2) Petrus Stephanus lib. de locis sacris Neapolitanis.

quelle menaçait de les accabler au premier jour. Une veille de l'Assomption, la Sainte Vierge leur tutélaire fit entendre à la Mère Abbesse que la nuit suivante tout le logis devait tomber, hormis la chambre où elle était, et celle qui était au-dessus. Sur cet avis, l'Abbesse retira toutes ses filles en sa chambre, ou en celle de dessus ; et comme elles étaient en prières, il se fit un horrible fracas de vents, de pluies, de tonnerres et de foudres, qui écroula et abattit toute la maison, excepté seulement les deux chambres où elles étaient retirées. Cela fut cause que les religieuses résolurent de bâtir une belle Église à la glorieuse Vierge, sous le titre de l'Assomption, en action de grâces de la faveur qu'elles avaient reçue, et du danger auquel elles avaient échappé la veille de cette fête-là.

XCIV. Avant que de sortir de cette dévote et royale ville, je veux ici coucher pour l'édification de la postérité, le vœu qui y fut solennellement fait en l'Église de Notre-Dame la Grande, le propre jour de sa Conception, l'an mil six cent dix-huit, par le Vice-Roi, le corps de l'Université, la Cour et la Milice de Naples ; le voici rendu fidèlement en notre langue : Princesse de la terre et du Ciel, nous, Pierre Giron, duc d'Osuna, Vice-Roi au Royaume de Naples, la vénérable Université des études royales, les Ministres du Conseil Royal et la Milice de cette ville, prosternés à vos sacrés pieds, en reconnaissance de toutes les faveurs que nous avons reçues de votre Majesté, et que nous attribuons toutes après votre singulière bonté à l'affection qu'il vous a plu nous donner de maintenir l'honneur de votre Immaculée Conception ; appuyés de l'autorité des saintes lettres, des sacrés Conciles, et nommément de celui de Trente, des souverains Pontifes et spécialement de notre Saint Père, Paul cinquième, lequel a tant et si heureusement travaillé à l'amplification de votre gloire, parmi l'applaudissement général de tout le peuple catholique, au milieu de votre maison et à ce jour heureux pour vous et pour nous, confessons que votre conception a été toujours immaculée dans le dessein éternel de Dieu et prenons ce même Dieu, qui est votre fils, à témoin, que notre résolution est de vouloir maintenir cette vérité, qui de longtemps est gravée au fond de nos cœurs jusqu'au dernier soupir de nos vies. Nous jurons de la vouloir tenir et enseigner tant en public qu'en particulier et d'avoir soin que tous ceux sur

qui à l'avenir nous aurons quelque sorte de pouvoir, tiennent et fassent le même que nous. C'est ce que nous vouons, ce que nous promettons et ce que nous jurons tous tant que nous sommes. Ainsi, Dieu nous soit favorable et ces saints Évangiles que nous touchons. Soumettant néanmoins ce vœu et serment nôtre aux pieds de notre Saint Père, Paul cinquième, à ce qu'il lui plaise l'agréer et lui donner un heureux succès par sa bénédiction apostolique. Après cela suivirent les vœux et les acclamations solennelles qu'ils firent pour la sainteté de Paul cinquième et pour sa Majesté Catholique.

XCV. A quelque espace de la ville de Naples tirant contre la mer, l'on voit l'Église de Notre-Dame, qu'on appelle au pied de la Grotte, qui fut bâtie à l'occasion que voici. Un certain homme fort pieux, nommé Benoît, s'en allait aux bains de Puzzoli le propre jour de la Nativité de la très-glorieuse Vierge, lorsque la Reine du Ciel lui apparut tenant son fils entre ses bras, au même endroit où l'on voit à présent l'Église. Pétrarque en son voyage, assure que tous ceux qui vont sur la mer, lorsqu'ils passent cette côte-là, rendent ordinairement leurs vœux à la Reine du Ciel et saluent avec leurs canons et artillerie la tutélaire de ce lieu. Bref, par toute cette contrée, nous trouverons mille marques de l'honneur qui est rendu à la Sainte Vierge et mille lieux où elle est particulièrement servie.

*L'Italie.*

Notre-Dame la Grande. — Notre-Dame de là le Tibre. — Notre-Dame des Anges. — Notre-Dame de la Grande Rue. — Notre-Dame du Porche.

XCVI L'Italie nous appelle désormais de laquelle je puis dire en général avec le dévot Bozius (1), que par tout droit elle est acquise à la Mère de Dieu, pour avoir par son seul moyen été délivrée de la tyrannie des Goths et de l'impiété des Ariens. En particulier néanmoins, la ville de Sienne lui appartient, et la monnaie qu'on y bat en fait foi, à l'entour de laquelle se lisent ces paroles: Sienne, *l'ancienne cité de la Vierge* ; l'on doit en dire tout autant de la ville de Lucérie, laquelle ayant chassé les Sarrasins au jour de son Assomption, s'appelle dès lors la Cité de Notre-Dame. Toute la marche d'Ancône prétend au même droit avec

(1) Lib. 9, de signis Ecclesiæ.

quelques autres, entre lesquelles la ville de Lesina qui est en la campagne de Rome, n'est pas des moindres ; elle fut donnée à la Sainte Vierge, environ l'an quatorze cent, par la dévote Marguerite, Reine de Pologne et mère du Roi Ladislas. C'est merveille de ce que Bozius sus-allégué a remarqué qu'on ne trouvera pas une seule ville en toute l'Italie qui n'ait quelque Église de Notre-Dame, où il ne se fasse des miracles.

XCVII. Rome sera toujours Rome, c'est-à-dire la ville sans pair. Car n'est-ce pas une chose merveilleuse, que de plus de trois cents églises qu'on y compte, il y en ait jusqu'à quarante-six qui soient dédiées à la Mère de Dieu (1).

Entre les autres vous en avez quelques-unes dont le renom s'est étendu partout, comme celle qui ensuite du miracle que chacun sait, fut premièrement nommée Sainte Marie aux Neiges, depuis l'Eglise de Xiste, à cause que le zèle de ce grand Pape la releva comme elle s'en allait par terre, et de plus l'agrandit et l'embellit merveilleusement. Ce fut environ l'année quatre cent trente-deux, quelque temps après la victoire signalée que la Sainte Vierge remporta sur ses ennemis au Concile d'Éphèse, que ce saint Pape la fit bâtir. Après on l'appela Sainte Marie de la Crèche, à cause de la Crèche du Sauveur qui y est gardée. Aujourd'hui à cause que le nombre des Eglises, qui sont dédiées à la Sainte Vierge, est fort grand, afin de la distinguer des autres et de lui donner la place d'honneur qu'elle mérite, tant à cause de son antiquité que de sa grandeur et beauté, on la nomme Notre-Dame la Grande. On y garde soigneusement la belle image de la Vierge qui a été faite par Saint Luc, qu'on appelle du même nom que l'Eglise, savoir est Notre-Dame la Grande. Ce fut là que le grand Pape Saint Grégoire disant solennellement la Messe, comme il eut prononcé ces paroles : *Pax Domini sit semper vobiscum*, les Anges répondirent en musique du Ciel : *Et cum spiritu tuo*. Chose, dont encore aujourd'hui on garde religieusement la mémoire; car lorsque le saint Père célèbre en cette Eglise-là, le chœur par respect ne répond rien aux mêmes paroles. Celle qui est au-delà du Tibre, est aussi grandement renommée ensuite du miracle qui est rapporté par tant d'histoires, de la fontaine d'huile qui coula un jour entier à la naissance du Sauveur.

(1) Merula cosmographiæ parte 2. lib. 4.

La Rotonde, jadis Panthéon, qui fut dédié par Boniface quatrième, a couru par les plumes de mille écrivains. Notre-Dame qu'on nomme du Peuple, est une marque de la piété du peuple Romain envers la Mère de Dieu.

XCVIII. L'Eglise de Notre-Dame des Anges a cela de particulier qu'elle est bâtie en un lieu qui a été arrosé des sueurs et du sang d'une infinité de martyrs. Ce sont les bains de Dioclétien qui furent convertis en Eglise de la Sainte Vierge par le commandement de Jules troisième. Celle de Notre-Dame de la Grande Rue, outre l'image de la Sainte Vierge portant une bague en son doigt, qui est un ouvrage de Saint Luc, est digne d'un honneur très spécial, pour autant que c'est le lieu même que Saint Paul appelle sa maison de louange (1); où l'espace de deux ans entiers il a demeuré avec un soldat qu'on lui avait baillé pour garde, chargé d'une grosse chaîne de fer; où il a prêché l'Evangile à tous ceux qui le venaient voir; où il a fait plusieurs merveilles; où il a été mille fois honoré de très hautes révélations, et encouragé à souffrir; bref où il a écrit plusieurs épîtres, comme celles des Ephésiens et des Philippiens, la seconde à Timothée, celle qu'il adressa à Philémon et celle qui est aux Hébreux.

XCIX. Celle de Notre-Dame du Porche se glorifie de posséder l'image miraculeuse, laquelle fut apportée du Ciel à la bienheureuse Sainte Galle, veuve du consul Symmachus (2). Cette sainte dame vaquant continuellement aux œuvres de piété et au soulagement des pauvres, dont elle en nourrissait douze cents tous les jours, les traitant de sa propre main, par suite de toutes ces belles actions et spécialement de la grande dévotion qu'elle portait à la Sainte Vierge, mérita de recevoir en sa maison une image de la même Vierge que les Anges lui apportèrent, après l'avoir, comme l'on croit, eux-mêmes faite avec l'or sur une table de porphire. Les Anges la tenaient en l'air entourée d'une grande clarté, donnant à cette sainte veuve des sentiments de piété qui ne se peuvent expliquer. Après qu'elle l'eut long-temps adorée, et remercié la Mère de Dieu de la faveur qu'elle lui faisait, elle s'en alla droit au Pape Jean, premier du nom, qui depuis fut glorieux martyr, et lui dit en particulier ce qui

(1) Act. 28.

(2) Ex monumentis S. Mariæ in Porticu.

se passait en sa maison. Le Saint Pape y étant allé, au même temps qu'il mit le pied sur le seuil de la porte, toutes les cloches de Rome sonnèrent d'elles-mêmes ; et ce qui rendit la merveille encore plus signalée, ce fut que s'étant mis à deux genoux pour rendre honneur à cette image, les Anges qui la tenaient en l'air, lui descendirent doucement et la lui mirent entre les mains. Elle fut pour un temps gardée en la chapelle du Pape, et depuis portée en l'Eglise qu'on nomme Notre-Dame du Porche, où elle est conservée avec toute sorte d'honneur et de soin. Du temps de Calixte troisième, la peste ravageant toute la ville de Rome, elle ne fut pas plutôt portée en procession solennelle, que la maladie s'arrêta. Il en arriva tout de même sous le règne du Pape Adrien, auquel temps encore vinrent deux choses dignes de mémoire. Car comme on la portait par les rues, un Juif tournant la tête en arrière, se moqua d'elle et de ceux qui la portaient. Mais il reçut bientôt le salaire de son impiété, sa tête demeurant au même état, sans que jamais il la pût tourner en devant. En même temps une femme Juive qui avait détourné le visage afin de ne la pas regarder, fut privée pour jamais de la vue, dont elle avait ainsi abusé. L'an quinze cent dix-huit tout le monde étant alarmé de la puissante armée que le Turc avait sur pied, le Pape Léon dixième fit porter l'image par la ville, et la suivit lui-même à pieds nuds, dont l'Eglise ressentit bientôt l'effet qu'il avait désiré.

Notre-Dame des Monts. — Notre-Dame de la Paix. — Notre-Dame de la Place. — Notre-Dame de Consolation. — Notre-Dame de la Conception.

C. Celle de Notre-Dame des Monts a eu ce nom, à cause qu'elle est bâtie entre le mont Esquilin et le mont Viminal. L'image miraculeuse qui y est, fut trouvée dans une feugère, l'an quinze cent quatre-vingt, au même endroit où est l'Eglise, laquelle fut aussitôt bâtie ensuite des grands miracles qui s'y firent après qu'elle fut découverte. Celle de Notre-Dame de la Paix n'a rien de moins que les précédentes. Au lieu où elle est maintenant, il y avait auparavant une Eglise de Saint André, hors de laquelle l'on voyait une image de Notre-Dame attachée contre une muraille (1). Environ l'an mil quatre cent quatre-vingt-

(1) Gabriel Prennotus in historia Canonicorum Regularium.

trois, certains débauchés jouant aux dés au lieu où était cette image, l'un d'entre eux tout forcené pour avoir perdu son argent, jeta les dés contre le visage de l'image en lui disant pouilles. Non content de cela il tira furieusement son poignard et la frappa au sein, au cou, à la joue et au menton; de tous lesquels endroits on vit aussitôt sortir une grande quantité de sang. La merveille ne fut pas plutôt publiée qu'on y accourut de tous côtés, et la nouveauté du miracle réveillant la dévotion, on y fit des vœux en bon nombre, et la Sainte Vierge ne tarda pas de faire voir qu'elle voulait être honorée particulièrement en ce lieu. Car dans peu de temps il s'y fit une si grande quantité de miracles, qu'à cette occasion on commença de l'appeler Notre-Dame des Miracles. Depuis, toute l'Italie étant en armes, et la ville de Rome assiégée par le duc de Calabre, le Pape Paul quatrième, qui tenait pour lors le gouvernail de l'Eglise, y alla en dévotion, et fit une promesse à Dieu que, s'il plaisait à sa bonté par l'intercession de la très sacrée Vierge de rendre la paix à l'Italie et délivrer la ville de Rome, il bâtirait au même endroit une Eglise à l'honneur de la Sainte Vierge. Le vœu fut aussitôt ouï dans le Ciel qu'il fut prononcé sur la terre et suivi de l'effet désiré. Ce qui fut cause que ce Saint Pape se mit incontinent en devoir de bâtir au lieu où était la paroisse de Saint André, une Eglise de Notre-Dame, à qui il donna le doux et agréable nom de Notre-Dame de la Paix. Mais ne l'ayant pu conduire à chef à cause de la mort qui lui survint, le Pape Innocent huitième, son successeur, l'acheva et la mit en l'état où nous la voyons maintenant.

CI. Celle de Notre-Dame de la Place a aussi bien que les précédentes son origine miraculeuse. Environ l'an douze cent cinquante, il arriva fortuitement en la maison du Cardinal Capoce, qu'une image de Notre-Dame qui était peinte sur la brique, tomba dans le puits d'une étable, laquelle regardait sur la place. Aucun ne savait ce qui était arrivé ; mais on ne demeura pas long-temps sans l'apprendre. Car la nuit, l'eau s'étant enflée et ayant porté l'image jusqu'à l'égal de la margelle du puits, elle regorgea tellement qu'elle noya toute l'étable. Les chevaux qui trempaient dans l'eau ayant fait du bruit, les valets d'étable s'éveillèrent, et ayant aperçu le miracle, en avertirent le Cardinal, lequel prit honorablement l'image, et la logea en sa chapelle.

Mais depuis le Pape Innocent quatrième lui ordonna de bâtir une chapelle à la Sainte Vierge au même endroit où le miracle était arrivé. Ce qu'il fit très volontiers, lui donnant le nom de Notre-Dame de la Place, à cause qu'elle répondait sur une place publique. Mais enfin cette chapelle étant tombée entre les mains des Pères Servites, ils y firent une belle Eglise, où ils enfermèrent le puits dans lequel l'image était tombée. On boit aujourd'hui de cette eau pour guérir toute sorte de maladies.

CII. Celle de Notre-Dame de Consolation qui est au pied du Capitole, a aussi une image qui commença de faire des miracles en quantité l'an mil quatre cent septante et un, et depuis a toujours continué de soulager les affligés tant au corps qu'en l'esprit : d'où il est arrivé qu'on lui a baillé le beau nom de Notre-Dame de Consolation. L'Eglise est l'une des plus gentilles et des plus fréquentées de Rome. Je n'ai garde de passer sous silence une rareté fort avantageuse à la Sainte Vierge qu'on voit en l'Eglise de Saint Martin. Il y a près de trois cents ans que cette Eglise avec le grand autel qui y était, fut dédiée à l'immaculée Conception de la très glorieuse Vierge. De quoi on eut un témoignage authentique il y a déjà quelques années, comme l'on renversait l'autel. Car on y trouva un ancien parchemin, dans lequel étaient écrites ces paroles : L'an treize cent quarante, en la seconde indiction, un jour de mardi, qui était le huitième décembre, du temps de Boniface neuvième, l'an sixième de son pontificat, cet autel avec l'Eglise fut dédié à l'honneur de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie (1). Cette seule ville, qui est la capitale du monde et l'arsenal de la sainteté, nous fournirait de quoi faire des volumes entiers, si nous voulions nous y arrêter. Mais il est temps de passer outre, et d'entrer dans la Toscane.

Notre-Dame de la Voûte. — Notre-Dame de la Rose. — Notre-Dame du Roc.

CIII. A Florence, outre la belle Eglise de l'Annonciade, dont je parlerai un peu plus bas, vous avez quantité de belles Eglises et de lieux de dévotion qui sont dédiés à la Vierge. Toute la ville de Sienne lui étant spécialement dédiée, ce n'est pas merveille qu'elle y ait de très belles Eglises, qu'elle soit sur les

(1) Octava de Ecclesiis urbis.

portes de la ville, bref que l'on rencontre partout des marques de sa seigneurie. A quelques lieues de Nole, tout contre un bourg qui porte le nom de Sainte Anastasie, il y a une chapelle de la Sainte Vierge qu'on nomme Notre-Dame de la Voûte, et sur la muraille du côté gauche de la chapelle une image de la Sainte Vierge qui tient son fils entre ses bras. On y allait de long-temps en dévotion ; mais elle redoubla grandement, après qu'un certain joueur de billard dépité d'avoir perdu au jeu, ayant pris la boule dont il jouait, et en ayant atteint la joue gauche de l'image, le sang en sortit en abondance, la joue en demeura playée et couverte d'une cicatrice rouge, et le sacrilége attaché à une potence avec sa boule et son billard. A Orvieto nous verrons la belle Eglise de Notre-Dame que le Pape Nicolas quatrième fit bâtir à l'honneur de la Vierge, le treizième jour de novembre de l'année douze cent nonante.

A Lucques nous irons saluer la dévote Eglise de Notre-Dame de la Rose, qui jadis était hors des murailles de la ville, mais à présent elle est dedans. Nous y apprendrons par même moyen la cause de sa fondation, qui fut environ l'année douze cent soixante-neuf (1). La muraille de la chapelle était aussi celle de la ville, sur laquelle on voyait une image de Notre-Dame peinte qui tenait le petit Jésus sur son bras gauche, et en sa main droite trois roses. Un jeune berger qui menait ordinairement ses brebis sur le fossé de la ville aux environs de cette chapelle, ne pouvait assez s'étonner de voir qu'aucune de ses brebis n'osât s'approcher d'une grosse motte de terre qui était extrêmement verdoyante ; au contraire, que toutes prenaient la fuite à mesure qu'elles s'en approchaient, comme si elles eussent été poursuivies. Cette merveille lui donna la curiosité d'en rechercher plus particulièrement la cause. C'était lors le mois de janvier, auquel on n'a pas coutume de rencontrer des roses aux champs. Néanmoins, comme il se fut approché du lieu, il trouva parmi des épines, une rose aussi fraîche et vermeille qu'on en eût su cueillir au printemps. Il la prit et la porta à son père, et afin que rien ne manquât à la joie de l'un ni de l'autre, il parla en la lui présentant, nonobstant que jusqu'à cette cette heure-là il eut toujours été muet. Le père rempli d'éton-

(1) Cæsar Franciotus in historia Lucensi.

nement s'en alla raconter à l'Evêque de Lucques tout ce qui lui était arrivé. L'Evêque voulut voir le garçon et apprendre de sa propre bouche toute la vérité du fait. Non content de cela, il se fit mener sur la place où la rose avait été cueillie et considérant attentivement quelle pouvait être la cause d'une si étrange merveille, il trouva que c'était justement le lieu sur lequel étaient arrêtés les yeux de l'image. Le bruit de cette nouveauté fut bientôt répandu partout ; ce qui attira un monde de gens pour voir l'image miraculeuse, et donna par même moyen sujet à la glorieuse Vierge de faire part de ses faveurs à ceux qui la vinrent visiter.

CIV. Ce berger me remet en mémoire ce qui advint à deux bergères au territoire de Fiezzoli en la même province de Toscane (1), et qui donna occasion à la belle et dévote Eglise qu'on nomme Notre-Dame du Roc. Parmi les landes de Fiezzoli il y a de certains rochers où deux jeunes sœurs menaient ordinairement leurs brebis, et lorsque le Soleil était plus ardent elles se retiraient dans l'ouverture de l'un de ces Rocs, où de tout temps il y avait une vieille image de Notre-Dame. Là ces jeunes filles avaient coutume de se prosterner à genoux et de présenter leurs prières à la très glorieuse Vierge. La piété jointe à l'innocence de ces deux simples bergères agréa tellement à la Reine du ciel, qu'un jour de la Visitation comme elles voulaient entrer dans la caverne, elle leur apparut visiblement avec son cher fils sur un lieu élevé, entourée d'une nuée resplendissante. Les filles tremblèrent de peur aussitôt qu'elles l'aperçurent ; mais la Sainte Vierge les rassura, leur faisant signe qu'elle avait un mot à dire à leur père, et qu'elle voulait qu'au même endroit où elle s'était apparue on lui édifiât une Eglise. Le père des deux filles étant venu, la Sainte Vierge se fit voir à lui, en la même façon que dessus, et lui dit en peu de paroles ce qu'il fallait qu'il fit savoir aux autres touchant l'Eglise qu'elle voulait qu'on y bâtit. Le vieillard s'étant soigneusement acquitté de sa commission, il se fit un concours général de tous les villages d'alentour au lieu où la Sainte Vierge était déjà apparue par deux fois, laquelle daigna bien encore se montrer pour la troisième à cette foule de gens, au même lieu et en la même manière que

(1) Archangelus Gianius in Annalibus PP. Servitarum.

devant. Ce fut le vingt-deuxième jour du mois d'août de l'an mil quatre cent nonante. Elle leur déclara derechef comme elle voulait être servie en cet endroit-là, et que c'était son intention qu'on y fit bâtir une Eglise. Incontinent ce peuple dévot se mit en devoir de satisfaire au commandement de la Sainte Vierge. Mais ceux qui avaient entrepris le bâtiment, jugeant que l'Eglise serait plus commode à tout le voisinage si on la faisait au bas de la montagne, se mirent à y travailler. Et voici une autre merveille. Ce qu'ils avançaient de jour, se trouvait le lendemain renversé. Par où ils connurent évidemment que la volonté de la Sainte Vierge était que l'on bâtit l'Eglise au lieu qu'elle-même avait désigné, y apparaissant visiblement. Ainsi la première résolution ayant été aussitôt changée, en moins de rien l'Eglise fut parachevée. Et il s'y fit tant de merveilles que bientôt ce fut l'un des lieux les plus fréquentés qui fussent en toute la Toscane. Près de Viterbe il y a un beau Monastère de Saint Dominique qui a pris son origine de ce que je vais raconter.

Un honnête bourgeois de Viterbe, nommé Baptiste Clavier, avait une vigne près de la ville qu'il avait mise sous la protection de la glorieuse Vierge, et à cet effet avait pendu à un grand chêne qui était dans sa vigne, une image de la même Vierge, qui était peinte sur une brique (1). Elle demeura en cet état l'espace de quarante ans, jusqu'à ce que l'an quatorze cent soixante-sept, la Sainte Vierge s'apparut à quelques personnes dévotes, et leur ordonna de faire ouvrir un chemin pour aller visiter son image qui était en la vigne de Clavier, et d'y faire dresser un autel, les assurant qu'elle avait choisi ce lieu-là pour être une source de grâces et de bénédictions du ciel. Cette nouvelle s'étant épandue, l'Evêque de Viterbe en fut averti, du consentement duquel on bâtit premièrement une petite chapelle et après une fort belle Eglise, avec un Monastère qui fut donné aux religieux de Saint Dominique. Et la Sainte Vierge a bien montré qu'elle n'était pas moins fidèle à accomplir ses promesses, que libérale à les engager.

(1) Bzovius eo anno.

Notre-Dame des Anges.—Notre-Dame des Larmes.—Notre-Dame de la Plèbe.

CV. Au duché de Spolette à six cents pas de la ville d'Assise, vous verrez l'Eglise tant renommée de Notre-Dame des Anges, qu'on appelle autrement de la Portiuncule, qui est la première de l'Ordre du Séraphique Saint François. Dans cette grande Eglise il y a une petite chapelle enfermée, à l'imitation de celle de Lorette, qui fut la troisième que ce grand serviteur de Dieu redressa tout au commencement de sa conversion par un secret mouvement de l'esprit divin qui le conduisait, et pressait de préparer le logis à sa famille naissante, sans savoir encore ce qu'il faisait. Car comme le nombre de ceux que Dieu lui adressait pour imiter sa façon de vivre, allait multipliant de jour à autre, il se mit en devoir de leur procurer une retraite. Ce qu'ayant communiqué aux Pères Bénédictins, auxquels le lieu appartenait, il fut accueilli d'eux très humainement, et la chapelle lui fut accordée au premier mot, avec une maisonnette et une petite pièce de terre qui lui était jointe, à la charge seulement que s'il plaisait à Dieu de bénir leur Congrégation et lui donner de la suite à l'avenir, la maison qu'ils y érigeraient serait à jamais tenue pour le chef de l'Ordre. Saint François accepta très volontiers la condition, et jusques à la fin de sa vie, ne cessa de se montrer reconnaissant envers les Pères de Saint Benoît. Il disait souvent depuis, qu'il ne voulait que ce petit héritage en la terre des mourants : ce qui fut cause, ainsi que disent quelques-uns, qu'il fut nommé Portiuncule, ou petite portion de terre ; jaçoit qu'il y en ait d'autres qui assurent que le lieu portait déjà ce nom, long-temps avant l'arrivée de Saint François, à l'occasion de la petite pièce de terre qui était unie à la chapelle, comme pour servir d'entretien au Chapelain. C'était pour lors un Prêtre d'Assise fort dévot, nommé Pierre Mazencole, qui ne put dissimuler le contentement qu'il recevait de voir que le lieu de sa demeure tombait en de si bonnes mains. Car à la première ouverture que Saint François lui fit du transport que les Pères Bénédictins en avaient fait en faveur de sa petite famille, il l'embrassa étroitement, se conjouissant avec lui du don qui lui avait été fait, et lui dit des merveilles de la sainteté de ce lieu, l'assurant que c'était l'un des endroits du monde que la glorieuse Vierge chérissait le plus. Au même temps il fit venir

le laboureur qui cultivait l'héritage, lequel enchérit encore par dessus ce que son Maître avait dit, et assura que maintes fois il avait vu au travers des fenêtres de la chapelle de grandes lumières, et ouï des douceurs angéliques : d'où il était arrivé qu'on lui avait donné le nom de Notre-Dâme des Anges.

CVI. Saint François, qui ne se pouvait tenir de joie au récit de tant de merveilles, résolut incontinent de passer la nuit devant l'Autel de la Reine des Anges, pour lui recommander à loisir ses chers nourrissons. Comme il était au plus fort de ses dévotions, voici que la chapelle fut remplie d'une céleste clarté, et le Sauveur du monde avec la Sainte Mère parut tout aussitôt sur l'Autel, entouré d'un million de bienheureux Esprits. L'humble serviteur du Fils et de la Mère s'étant prosterné contre terre, demeura presque également confus et réjoui d'une si extraordinaire faveur ; et après s'être rassuré, il demanda à l'un et à l'autre ce qui les avait portés à lui faire une telle grâce. A quoi le Sauveur répondit qu'ils étaient là venus pour lui consigner cette place, à laquelle ils se plaisaient uniquement. Il ne se peut dire l'affection que Saint François porta dès lors à ce petit lieu. Car ce fut là, dit Saint Bonaventure, qu'il commença humblement, là qu'il poursuivit saintement, là qu'il reçut mille faveurs et mille lumières du ciel. Ce fut là qu'il assembla le premier Chapitre général de son Ordre, auquel se trouvèrent cinq mille Religieux, au témoignage de Saint Bonaventure : de manière que tous les habitants d'Assise furent contraints de se mettre en devoir de faire à la campagne des logettes ou cabanes de joncs, de roseaux, et de lattes dressées en forme de dortoir. D'où vient qu'en toute l'Italie, quand ils parlent de ce Chapitre, ils ne l'appellent point autrement que le Chapitre des roseaux, ou des joncs. Ce fut là qu'il fondit la bienheureuse Sainte Claire, première plante des pauvres Dames. Bref, ce fut là qu'il rendit heureusement son esprit à Dieu. En mourant, il le recommanda avec tant d'instance à ses Frères, qu'il n'est pas possible de plus. Il ordonna qu'à perpétuité il fût immédiatement sous le pouvoir du Général de l'Ordre, et que lui-même choisît les Religieux qui seraient employés à y servir la Sainte Vierge. Il voulut que ce fussent toujours des plus saints et des mieux qualifiés d'entre eux ; qu'aucune parole vaine ou inutile n'y fût dite, mais que tout l'entretien de ceux qui y seraient admis fût des

louanges de Dieu et de la Sainte Vierge, et de l'avancement du service de leurs Majestés; qu'ils se souvinssent d'y mener une vie d'Anges et de domestiques de la Reine des Anges, et que s'il arrivait qu'ils en fussent mis dehors par une porte, ils y rentrassent aussitôt par l'autre, sans jamais consentir à le quitter. Trois ans avant sa mort, il avait obtenu de Notre Seigneur une Indulgence plénière à tous ceux qui visiteraient cette chapelle le jour de Saint Pierre-aux-Liens : Indulgence, laquelle fut peu après confirmée par le Pape Honoré troisième, et depuis par divers de ses successeurs; Dieu voulant témoigner en toutes manières l'état qu'il faisait de ce lieu, et l'affection qu'il portait à son humble et fervent serviteur. Dans la même vallée de Spolette, près d'un bourg nommé Trivio (1), il y a une Eglise qu'on appelle Notre-Dame des Larmes, à cause que l'an mil quatre cent nonante-quatre, l'image de la Sainte Vierge qui était peinte sur la muraille d'une petite chapelle que l'on voyait au même endroit, pleura long-temps à grosses larmes, comme pour marquer les malheurs qui devaient venir sur l'Italie. Il n'y eut personne à l'entour qui ne voulût être témoin de cette merveille, et de Rome même on y vint à grosses troupes. Ce qui fut cause que bientôt les aumônes qu'on y fit montèrent si haut, qu'on en bâtit une Eglise fort belle et fort ample.

CVII. Faisons d'ici une petite course jusques sur les terres de Venise. Dans les marais les plus éloignés il y a un village qu'ils appellent la Plèbe di Setti. Là environ l'an quatorze cent quatre-vingt et six (2), se trouvèrent deux frères, lesquels ayant partagé avec beaucoup d'amitié l'héritage de leur père décédé, ne se purent jamais accorder lorsqu'il fut question d'une image de la très glorieuse Vierge, chacun d'eux désirant l'avoir, et l'un ne la voulant pas céder à l'autre. Des propos ils vinrent aux mains : et déjà ils étaient prêts de se couper la gorge, lorsqu'un petit enfant de l'un d'eux, qui n'avait pas encore un an, les arrêta en leur disant qu'ils posassent les armes au nom de Dieu et de la glorieuse Vierge qui leur en donnait le commandement par sa bouche, et qu'ils cessassent de se quereller, que la Vierge pour l'image de laquelle ils étaient en débat leur ordonnait

(1) Gabr. Pennotus Canonicus Regularis lib. 1. hist. sui Ordinis c. 34.

(2) Fœlix Astolphus lib. 10. Miraculorum Deiparæ.

qu'elle fût mise en une petite chapelle qui était près de là, où elle voulait être servie et honorée de là en avant. A cette merveille leurs esprits s'adoucirent incontinent, et la haine qui les travaillait s'étant changée en respect et en étonnement, ils ne parlèrent plus sinon d'exécuter au plutôt le commandement de la très sacrée Mère de Dieu. L'image ayant été portée à la petite chapelle, ce fut une chose merveilleuse du concours qu'on y vit aussitôt et des miracles qui s'y firent. Dans peu de temps ils arrivèrent à un si grand nombre, et les présents qui furent faits montèrent si haut, qu'on bâtit une belle église au lieu de la petite chapelle qui y était auparavant.

Notre-Dame de la Garde. — Notre-Dame de la Colombe.

CVII. A une demi-lieue de Bologne, nous verrons de loin Notre-Dame de la Garde, qui est l'un des endroits les plus renommés en dévotion qui soit en toute l'Italie (1). Elle a pris ce nom de la montagne au-dessus de laquelle elle est, qu'on nomme le Mont de la Garde, à cause que jadis pendant les guerres qui étaient entre les Bolonais et ceux de Modène, de Parme et de Reggio, qui étaient ligués par ensemble, les Bolonais y avaient un corps-de-garde, afin de découvrir les ennemis de plus loin. Au-dessus de cette montagne il y avait d'ancienneté une Eglise de Saint Luc, qui était fort fréquentée de ceux de Bologne. Mais elle fut bien rendue plus célèbre par ce qui advint environ l'an quatorze cent trente-trois, ainsi qu'il est rapporté par divers historiens.

Environ ce temps-là, disent-ils, Comnène Manuel étant Empereur d'Orient, et Frédéric Barberousse d'Occident, il y avait en la Grèce un Solitaire de grande réputation, tant à cause de l'innocence de sa vie que de plusieurs autres faveurs qu'il recevait continuellement de Dieu, lequel étant allé à Constantinople, entra dans l'Eglise de Sainte-Sophie, où parmi plusieurs beaux tableaux, il vit une image de Notre-Dame, haute d'environ trois pieds, au bas de laquelle ces paroles étaient écrites : Ce tableau, qui a été peint par Saint Luc, doit être porté à l'Eglise qui est sur le Mont de la Garde, et mis sur l'autel de la

(1) Carolus Sigonius de Episcopis Bononiensibus, in vita B. Nicolai Albergati. Bzovius anno. 1433. num. 379.

même Eglise. Le Solitaire ayant lu cette inscription, demeura grandement étonné, considérant à part soi quel pouvait être ce lieu de la Garde à qui l'image était destinée. De quoi ayant traité avec les Prêtres de Sainte-Sophie, il ne sortit guères plus savant qu'il était. Car ils lui dirent seulement qu'ils avaient appris de leurs devanciers que cette image avait toujours été tenue en grande vénération en leur Eglise, que cette inscription était ancienne, mais que ni eux ni leurs prédécesseurs n'avaient jamais pu savoir où était ce mont de la Garde. Après plusieurs autres discours, l'Ermite se sentant inspiré de Dieu, leur dit que s'ils lui voulaient confier l'image, il irait jusqu'au bout du monde pour apprendre où serait ce lieu.

Plusieurs auront peine de croire que les Grecs aient pu s'assurer d'un homme qu'ils ne connaissaient sinon de quelque réputation pour le plus, et lui mettre entre les mains un si rare trésor que celui-là. Néanmoins l'histoire porte qu'ils le firent, et l'expérience fait assez connaître qu'il n'est rien si aisé à Dieu que de changer les cœurs en un moment et de leur faire faire des choses dont ils s'étonnent après eux-mêmes, lorsqu'ils les considèrent de sens rassis. Sigonius, en l'histoire des Evêques de Bologne, ajoute que l'Ermite eut une révélation par laquelle il fut averti de s'en aller droit en Italie et que là il apprendrait assurément ce dont il était en peine. Ayant reçu ce commandement, il se transporta aussitôt à Rome, estimant que ce serait là, plutôt que dans aucun autre endroit, qu'on lui en dirait des nouvelles. Dieu qui dispose toutes choses à l'exécution de sa volonté, fit qu'entrant dans l'Eglise Saint-Pierre, il rencontra un noble citoyen Bolonais, qu'on nommait Pascipo Vero, de qui il apprit bientôt où était le Mont de la Garde et tira promesse de lui qu'il le conduirait droit à l'Eglise qui était dessus la montagne. Ils se mirent donc en chemin et arivèrent à Bologne, où étant, Pascipo Vero informa le clergé et le Sénat de Bologne de ce qui lui était arrivé ; ce qui fit que le solitaire fut reçu comme un Ange du Ciel. L'image fut depuis portée avec grande solennité, au lieu où le ciel l'avait destinée ; et dès lors elle commença à être renommée pour toute sorte de miracles. L'annaliste Bzovius en a recueilli quelques-uns des principaux des auteurs que j'ai cotés ci-dessus. Au bout de quelque temps, l'Eglise qui était dédiée à Saint Luc, changea de nom et fut nom-

mée Notre-Dame de la Garde. En l'an mil quatre vingt-sept, une fort honnête demoiselle de Bologne, nommée Angèle, disant adieu au monde, se retira sur cette montagne dans une méchante cabane, où elle vaqua longuement aux exercices de piété. Peu à peu ayant rencontré d'autres filles qui avaient le même désir, les Chanoines Réguliers de Notre-Dame du Rhin de Bologne, à qui la montagne appartenait, leur firent un transport de leur droit; de manière qu'elles y bâtirent un beau Monastère. Mais enfin par l'autorité des Archevêques de Bologne, elles se retirèrent dans la ville avec pouvoir toutefois, d'en envoyer toujours quelques-unes pour avoir soin de l'Eglise de Notre-Dame de la Garde et s'employer plus particulièrement aux exercices de dévotion. Celles qui y sont envoyées n'y demeurent pas plus d'un an, au bout duquel elles sont rappelées par la prieure qui en substitue d'autres en leurs places. Elles étaient du commencement comme Ermitesses, mais depuis elles ont pris l'habit et la règle de Saint Dominique.

Au-dessus d'une autre montagne qui est voisine de Bologne, l'on voit Notre-Dame de la Colombe, qui est une fort jolie chapelle, à laquelle on donna ce nom à l'occasion que je vais dire (1). Une certaine dame bolonaise, nommée Ricciola Galluci, mariée à un citoyen qu'on appelait Ottaviano Platesio, avait fait vœu de bâtir une chapelle à la Sainte Vierge au-dessus de cette montagne. Et déjà l'on creusait les fondements, lorsque les maçons aperçurent une colombe qui tournait en rond autour d'eux et semblait marquer un certain espace avec de petites bûches qu'elle allait ramassant çà et là. Cela dura l'espace de deux jours, et la nouveauté fit estimer qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire. En effet, le bruit en ayant couru, plusieurs y vinrent de Bologne. L'Evêque Victor avec son Clergé s'y transporta et il eut le plaisir de voir de ses yeux la colombe qui travaillait à faire son rond, sans s'étonner pour le grand nombre de personnes qui la regardaient. Il jugea tout aussitôt que la Sainte Vierge l'avait envoyée pour tracer l'endroit de la chapelle que Ricciola avait projetée. C'est pourquoi il lui conseilla de la faire bâtir en rond au même endroit que la colombe avait

(1) Sigonius in Episcopis Bononiensibus; in Victore. Leander in descriptione Italiæ.

marqué. Ce qu'elle fit avec tant de diligence, qu'au premier jour de septembre suivant elle fut prête à être dédiée. Les fréquents miracles qui y furent faits témoignèrent suffisamment que la Sainte Vierge avait choisi ce lieu pour y être honorée.

Notre-Dame de Lorette. — Notre-Dame des Martyrs. — Notre-Dame de Patiro. — Notre-Dame de Genesta. — Notre-Dame de Milan. — Notre-Dame de la Porte Louise. — Notre-Dame de la Basille. — Notre-Dame du Mont. — Notre-Dame de Montdevy. — Notre-Dame d'Oroppe.

CVIII. Nous voici en la Marche d'Ancône, où je vous prie, mon cher lecteur, de purifier votre cœur et de relever vos pensées. Car il est question d'entrer dans le lieu le plus saint et le plus auguste que nous reconnaissons sur la terre. C'est la petite maison de Nazareth, où la Sainte Vierge fut élevée, où le Verbe divin fut connu, où il demeura plusieurs années avec sa très Sainte Mère et le bienheureux Saint Joseph, donnant au monde les exemples de sa vie pénible et cachée, qui étonnent les hommes et les Anges. Cette petite maison qu'on appelle aujourd'hui la chapelle de Notre-Dame de Lorette, est environnée d'une belle et magnifique Eglise à l'imitation de celle dont jadis elle fut entourée par la libéralité plus que royale de l'incomparable sainte Hélène. Le Ciel voyant que cette sainte maison ne recevait plus les honneurs qu'on lui rendait auparavant, à cause que le Turc s'était emparé de la Judée, mit ordre que l'an douze cent nonante-un, elle fut transportée par les Anges en la province d'Esclavonie, au même état qu'elle était auparavant. Mais cette province n'ayant pas assez bien reconnu le trésor qu'elle possédait, elle n'en jouit pas plus long-temps que de trois ans et neuf mois, au bout desquels ils la portèrent en la Marche d'Ancône, où elle fut premièrement à Recanati près de huit mois. De là elle passa à la montagne des deux frères, qui faisant de cette dévotion un infâme trafic d'avarice, donnèrent sujet à la Sainte Vierge de les quitter dans peu de temps; ce qu'elle fit l'an douze cent nonante-cinq, se logeant en une possession de la pieuse veuve Lorette, d'où elle a emprunté le nom, et où elle a tenu bon jusqu'à présent. L'histoire en a été écrite par Horace Turselin, religieux de notre Compagnie, chez qui l'on pourra voir plus au long ce que je n'ai dit qu'en deux mots, et les miracles qui y sont arrivés, sont aussi remarquables qu'on en puisse

voir en aucun lieu. La commune créance d'Italie est que, lorsque la sainte chapelle passait, il y eut quantité d'arbres qui s'abaissèrent devant elle et demeurèrent ainsi courbés jusqu'à ce qu'ils tombèrent de vieillesse ou bien par la force des vents. La nuit qu'elle fut transportée, les bergers qui étaient aux champs la virent passer sur la mer, avec une clarté si extraordinaire, qu'elle semblait celle du jour.

« C'est là que l'on aborde de toutes les parties du monde pour voir l'admirable Palais, où toute la cour céleste a fait sa demeure. C'est là où les Rois et les Empereurs vont en personne rendre leurs hommages et offrir leurs présents à la Reine du Ciel et à son divin Fils. C'est là qu'on voit l'abord d'une affluence continuelle de pèlerins, que la dévotion attire des provinces les plus éloignées, mais qu'elle transporte et qu'elle fait voler de joie quand ils en approchent. O Seigneur! quand on voit écrit sur la porte de cette pauvre maison ces grandes paroles en lettres d'or : HIC VERBUM CARO FACTUM EST ; c'est ici que le Verbe a été fait chair; alors ne pâme-t-on pas d'admiration! Il est sans doute que la foi la plus chancelante se trouve confirmée dans la sainte créance du mystère de l'Incarnation : et lorsqu'on entre avec respect dans ce divin sanctuaire, il n'y a pas d'homme si stupide, qui n'éprouve la force des paroles de l'Ange : GRATIA PLENA. Car il est toujours demeuré si rempli de grâces, qu'il n'y a point de cœur assez dur ni assez insensible, pour n'être pas touché d'une tendre dévotion, et d'un sentiment de douceur et d'amour, que l'on n'éprouve point ailleurs. Quoique cette sainte chapelle n'ait pas plus de vingt-quatre pieds de longueur et quinze et seize de largeur; il y a toujours environ quarante lampes d'or et d'argent, qui brûlent jour et nuit, et qui sont les hommages de tous les Souverains et de toutes les Républiques chrétiennes. Mille fois heureuse l'Italie de jouir d'un trésor si précieux, et qui lui sert d'un monument très certain de l'affection de la Mère de Dieu (1). »

CIX. En la région de Berry qui est en la Pouille, assez près de Marfaitte, sur la mer, l'on voit l'Eglise de Notre-Dame que l'on appelle des Martyrs. Elle ne manque jamais de concours en aucune saison de l'année. Gabriel de Barry rapporte que les

(1) La R. Mère de Blémur.

Sarrasins voulant surprendre la ville de Rossan en Calabre, et y ayant déjà planté les échelles, ils furent repoussés par une dame habillée d'une robe de pourpre, qui portait en sa main un flambeau allumé, et qui leur donna tant d'effroi qu'ils s'enfuirent à grande hâte, laissant leurs échelles sur les murailles où ils les avaient plantées. Près de Rossan, dont je viens de parler, il y a une Eglise fort renommée, qu'on appelle Notre-Dame de Patiro. C'est une de celles que les Grecs nomment Hodegetrices, que nous dirons Montres-chemin. Albert Léandre en fait mention en la description de l'Italie.

CX. En la côte de Gênes, il y a une petite ville qui s'appelle Génesta (1), où la mémoire dure encore d'une bonne vieille que l'on appelait Pétrucia. Cette femme plus riche de foi et de confiance en Dieu que de moyens, avait entrepris de rebâtir le Monastère des Ermites de Saint Augustin, qui s'en allait tomber de vieillesse. Tous ceux qui en oyaient parler, s'en moquaient, comme d'une entreprise qui ne subsistait sinon dans l'imagination creuse d'une vieille qui radotait. Cependant elle persistait de dire qu'elle ne voulait pas mourir que la bienheureuse Vierge et Saint Augustin n'eussent achevé cet ouvrage, et ne s'y employait pas moins courageusement qu'elle en discourait fermement. L'an n'était pas encore révolu depuis qu'elle avait commencé d'en jeter la première pierre, qu'une image miraculeuse de Notre-Dame parut sur l'une des murailles de l'Eglise. Ce qui donna tant de courage à la bonne Pétrucia, et tant d'affection envers cette maison à une infinité de personnes qui allèrent voir la merveille que Dieu avait faite, que dans peu de temps et l'Eglise et le Monastère furent achevés.

CXI. Si nous entrons dans la Lombardie, nous rencontrerons dans la noble ville de Milan autant d'Eglises que l'on compte de jours en l'année, dont la plupart sont dédiées à la glorieuse Mère de Dieu. Il faudrait ne pas savoir ce que c'est que l'Italie pour ne point avoir ouï parler du dôme de Milan, qui fut dédié et consacré à Notre-Dame par le Pape Martin cinquième au retour du Concile de Constance, et bâti par Jean Galeace, duc de Milan, l'an treize cent quatre-vingt-huit. En la même ville de Milan près de la porte qu'on nomme Louise, il y avait un petit ora-

(1) Signin. in Chronico Ordinis.

toire à l'endroit d'où le bienheureux Saint Ambroise tira les corps des Saints Nazaire et Celse, et en l'oratoire (2) une petite colonne sur laquelle dans une niche était une image de Notre-Dame, fermée avec un treillis de fer. Un jour comme Pierre du Port, l'un des premiers ecclésiastiques de Milan, y disait la messe, l'on vit autour de ce pilier deux Anges qui fléchirent le genou et levèrent le voile dont l'image de la Sainte Vierge était couverte. Visage qui au même instant parut si vénérable et si divin, que tous les assistants en demeurèrent ravis. Il s'en trouva jusqu'à vingt-huit qui signèrent cette merveille, comme il fut question d'en faire les preuves authentiques. En outre de la même niche sortit une certaine odeur qui était si douce et si agréable, qu'elle sentait plus le Paradis que la terre. Ce ne fut qu'un commencement des merveilles que la Sainte Vierge avait résolu de faire en ce lieu, et qui furent en si grand nombre que des aumônes qui y furent faites on bâtit et orna en fort peu de temps une très belle Eglise.

En la même Lombardie de là le Pô, on va visiter Notre-Dame de la Basille. On lui donna ce nom à l'occasion qu'Albert Léandre rapporte en la description qu'il a faite de l'Italie, savoir est que la Sainte Vierge apparut à une fille de village étant aux champs, et lui dit qu'elle fit bêcher et fouir la terre joignant les racines d'un certain chêne ; que là elle trouverait une belle croix, lui commandant de la baiser, et de procurer qu'en ce même endroit fût bâtie une Eglise, et que cette croix y fût mise avec honneur. La fille fit tant qu'elle persuada à ses père et mère d'ouvrir la terre au même endroit que Notre-Dame lui avait enjoint. Ceux-ci ayant un peu creusé, trouvèrent la croix que la Vierge leur avait promise. Ce qui fit que dans peu de temps on y édifia une Eglise, en laquelle la dévotion de ceux qui la venaient visiter fut suivie d'une infinité de miracles. L'Eglise fut nommée Notre-Dame de la Basille, pour autant que la fille répéta souvent en son Bergamasque que la Vierge lui avait dit : quand la croix sera trouvée, baise-la. En la même Lombardie, il y a près de Galerat un Monastère, nommé Sainte Marie du Mont, où se sont faits et se font encore plusieurs miracles, et les pèlerins, qu'on y voit arriver à grandes bandes, en font foi.

(1) Felix Astolfus in historia universali imaginum B. Virg.

CXII. Dans le Piémont il n'y a rien de plus célèbre que Notre-Dame de Mondevy dont le nom et les miracles ont été publiés partout. Philippe-Marie Roffredy en l'histoire qu'il en a composée, raconte que ce lieu commença d'être fréquenté l'an mil cinq cent nonante-cinq, par l'abord d'un monde de gens qui accouraient de tous côtés au bruit des miracles qui s'y faisaient. Quant à l'origine de cette dévotion, la voici: La citadelle de Mondevy s'en allant en ruine, le gouverneur commanda à un chaufournier de faire de la chaux pour travailler aux réparations. Cet homme s'étant mis en devoir d'obéir, et voyant que son bois, quoique sec, ne prenait point le feu, s'en impatientait grandement. Ce qui mut une sienne fille à le prier de faire vœu à Notre-Dame, de lui dresser un pilier en action de grâces au cas que son bois s'allumât. A peine avait-il conçu le vœu, que voilà le four en feu, et tout le reste qui vient à souhait. Incontinent après il acquitta sa promesse et fit peindre sur la face méridionale du pilier qu'il avait dressé, une très dévote image de Notre-Dame. La mère de bonté reconnut incontinent ce service par un nouveau bienfait. Car de là en avant tout réussit si heureusement au chaufournier, que la brique se cuisait en perfection avec les deux tiers moins de bois que les autres n'en consumaient; tant est-il vrai que la Reine du Ciel se montre bonne mère, non moins ès petites choses qu'ès grandes.

A trois lieues environ de la Bielle, qui est une ville du duc de Savoie, deçà le Pô, sur une montagne qu'on appelle Oroppe, il y a une chapelle de la glorieuse Vierge avec une image miraculeuse où le concours des peuples est très grand. L'ancienne tradition, que le Pape Clément huitième autorisa par une bulle qu'il donna en faveur de cette chapelle, est que Saint Eusèbe, Évêque de Verceil et Martyr, la fit bâtir il y a douze cent cinquante ans, et que c'était le lieu où d'ordinaire il se retirait pendant les troubles que les Ariens avaient excités en Italie, et toutes et quantes fois qu'il voulait avec plus de soin recueillir son esprit dissipé par la multitude des affaires que sa charge lui fournissait. L'image qu'on croit être de cèdre et qui est de la hauteur d'une personne, est l'une des agréables pièces qu'on puisse voir, et le commun sentiment est que c'est l'ouvrage d'une main extraordinaire. Il s'y est fait beaucoup de miracles l'espace de douze cents ans, dont quelques-uns furent recueillis

l'an mil six cent vingt et un à l'instance des députés de ce saint lieu. Ceux de Bielle et d'alentour ayant été préservés de la mortalité, laquelle au commencement de ce siècle ravagea tant de provinces, édifièrent à l'honneur de la très sacrée Vierge une fort jolie Église au même endroit, conservant cependant sa petite chapelle qui avait été bâtie par Saint Eusèbe. Et comme la dévotion allait toujours croissant, le trentième jour du mois d'août de l'an mil six cent vingt, ils couronnèrent l'image de la très sacrée Vierge d'une triple couronne d'or et celle du petit Jésus qui est entre les bras de sa Mère, d'un diadême impérial de même étoffe, mais avec tant d'appareil de solennité et de réjouissance publique, qu'il me serait impossible de le dire en peu de paroles. Il sera permis à un chacun de le voir dans le livre qui en fut imprimé à Turin en langue italienne, l'an mil six cent vingt et un. Tout à l'entour de la montagne il y a diverses cellules ou stations, où sont représentés les mystères de la vie de la bienheureuse Vierge et où les pèlerins de ce saint lieu donnent pour l'ordinaire des preuves de leur dévotion à l'endroit de la Reine du Ciel.

*La Savoie.*

Notre-Dame de Charmes. — Notre-Dame de Vivone. — Notre-Dame de Rochette. — Notre-Dame de Myans.

CXIII. Nous finirons le tour du monde par la Savoie, où la Sainte Vierge est très religieusement honorée, mais spécialement en quelques endroits où elle fait meilleure part de ses grâces et de ses faveurs. En la ville de Charmes, il y a une image miraculeuse de la très sacrée Vierge dont l'histoire et les miracles ont été dignement recueillis par Jacques Bertrand, médecin savoisien. Près de Vivone, il y a une église de Notre-Dame avec une demeure des Carmes qui fut fondée environ l'an quatorze cent quatre-vingt-cinq, à l'occasion que je dirai. Il y avait un certain bouvier, lequel voulant faire passer ses bœufs au travers d'une terre n'en put jamais venir à bout, nonobstant qu'il les battît rudement et les piquât de son aiguillon. Un gentilhomme passant par là lui donna un très sage avis de ne pas s'opiniâtrer à les vouloir faire passer, mais de voir plutôt ce qui les pouvait arrêter en cet endroit-là. L'issue montra bien que ce gentilhomme avait été inspiré de Dieu: Car le bouvier

s'étant laissé persuader, fouit la terre à l'endroit où il avait principalement remarqué que ses bœufs s'arrêtaint tout court. Il y trouva premièrement un pavé encore luisant comme s'il eût été tout fraîchement carronné, lequel ayant levé, il rencontra une belle image de la très glorieuse Vierge qui était placée sous la terre sans y recevoir autres honneurs que celui que les Anges du Ciel lui rendaient. Les voisins ayant été avertis, on y accourut de tous côtés. L'image fut honorablement portée en la paroisse du village; mais le lendemain on la trouva au même endroit d'où le bouvier l'avait tirée. Ce qu'étant arrivé jusques à la troisième fois, on crut que c'était un signe évident que la Sainte Vierge désirait y être servie. A cet effet, on y bâtit une jolie Église avec une maison pour les Pères Carmes à qui on consigna l'image. En voici une autre qui a beaucoup de rapport avec ce que je viens de raconter en toutes ses circonstances; c'est Notre-Dame de Rochette. C'est un lieu qui n'est pas beaucoup éloigné de Genève autour duquel il y a un pâturage où la même année, un berger ayant conduit ses brebis, il ouït comme une voix plaintive qui sortait du milieu d'un buisson. Il résolut de voir ce que c'était, et à mesure qu'il s'en approchait, cette même voix redoublait ses accents plaintifs. Etant arrivé sur le lieu il vit une image de la Vierge qui était au milieu du buisson. Il en avertit les voisins, lesquels l'ayant voulu transporter de même que j'ai dit ci-dessus, n'avancèrent non plus que les autres. Ce qui les fit résoudre à lui édifier une Eglise qui fut donnée aussi aux Carmes, de même que celle de Vivone. Il arriva depuis que quelques-uns ayant enlevé l'image et l'ayant transportée en Dauphiné, à cause des miracles qu'elle faisait, elle fut le lendemain trouvée au lieu de sa première demeure.

CXIV A un quart de lieue du grand chemin de Chambéry à Montmélian et à une bonne lieue de chacune de ces deux villes-là, à une demi-lieue du petit village que l'on nomme les Marches, on rencontre un tertre médiocrement élevé, sur lequel il y a une chapelle de Notre-Dame, bâtie depuis un temps immémorial, avec une image fort brune de la Sainte Vierge qui tient le petit Jésus sur son giron, qu'on appelle Notre-Dame de Myans. L'image est d'un pied et demi, et il semble qu'elle soit faite d'une toile battue que l'on aurait jetée en moule. Ce lieu

est fort fréquenté de tous ceux qui demeurent ès environs, et il s'y fait plusieurs miracles dont quelques-uns ont été recueillis par le P. Jacques Foderé, religieux Observatin, en la description qu'il a faite des couvents de son ordre qui sont en la province qu'on appelle de Saint Bonaventure, à laquelle appartient celui de Myans. En voici un que je ne saurais passer sous silence. Environ l'an douze cent quarante-neuf, le Pape Innocent quatrième s'étant retiré à Lyon afin d'obtenir secours de Saint Louis, contre les factieuses menées de l'Empereur Frédéric second, il obtint du comte Thomas de Savoie par l'entremise d'un secrétaire et favori du même comte, que le passage des Alpes fût fermé à l'Empereur. Pour ce bon office, le secrétaire impétra du Pape un riche Prieuré de Saint Benoît, qui était en la ville de Saint André en Savoie où est maintenant le château d'Apremont, à un quart de lieue de Myans; et pour en jouir plus à son aise, il tint tant de rigueur aux religieux qui y étaient, qu'il les contraignit de vider et d'aller prendre parti ailleurs. Comme ils se retiraient à l'Abbaye de Saint Rambert de laquelle le Prieuré dépendait, tout confits en larmes et en amertume, ils s'en allèrent faire leurs plaintes en passant à Notre-Dame de Myans. Cependant le secrétaire était à Saint André où il traitait les principaux de la ville, lorsque tout à coup l'air s'obscurcit et les démons excitèrent de si effroyables tonnerres et de si étranges tempêtes et tremblements de terre, que la ville de Saint André avec seize villages voisins en furent engloutis et une partie du mont de Grue abîmée. Mais le plus admirable fut que cet orage ne put jamais passer Myans, et quoiqu'il frisât les pieds des religieux, si ne les endommagea-t-il jamais. Pendant cet horrible fracas, ils entendaient les diables qui conduisaient l'arrière-garde qui criaient aux premiers: Avancez, avancez, passez outre: et ceux-ci qui répondaient qu'ils ne pouvaient pas le faire et que la Noire les empêchait. Ces ruines furent si profondes, que dès-lors elles furent nommées les abîmes; nom qui leur est toujours demeuré depuis ce temps-là. L'étendue de ces abîmes est d'une grande lieue de long et d'autant de large; et l'espace de quarante ans, on n'y avait pas vu un seul poil d'herbe jusqu'à ce que le huitième de décembre, qui est le jour de la Conception de la Sainte Vierge de l'an douze cent cinquante-huit, le lieu fut bénit par Laurent Ale-

mani, Evêque de Grenoble. Dès lors il a porté des vignes, des bois et tout ce qu'on y a voulu semer.

Je souhaiterais que ma plume eût assez de bonheur pour faire connaître aux siècles à venir l'agréable reconnaissance que Messieurs du noble Sénat et de la très honorable Congrégation qui est érigée au collége de la Compagnie de Jésus à Chambéry, offrirent ces mois passés de l'an mil six cent trente-deux à la très glorieuse Vierge, après avoir été battus consécutivement de même que plusieurs autres provinces, des trois fléaux ordinaires de Dieu, qui sont la guerre, la famine et la peste. Car tenant comme indubitable que c'était cette grande princesse qui avait arrêté le cours de la juste vengeance de Dieu, ils lui offrirent un cœur d'argent ailé et couronné d'étoiles et de croissants, d'où sortait un livret d'argent couvert de pierres éclatantes, dans lequel étaient écrits en lettres d'or les noms de tous les confrères, et en cet état, le portèrent solennellement à Notre-Dame de Myans. Dignes serviteurs de la Vierge, qui joignez si heureusement l'exercice de la justice avec celui de la dévotion, puissiez-vous avec tant d'avantage gagner les bonnes grâces de la Reine des cœurs, que vous alliez toujours croissant en grâces et en faveurs du Ciel jusqu'à jouir du bonheur de la contempler en Sion.

CXV. Il est temps de sonner la retraite sur l'espérance que j'ai que nul ne s'offensera, si l'oubli ou l'ignorance m'ont fait passer beaucoup de choses remarquables qui se trouvent en diverses villes ou provinces sur le fait de cette dévotion. Car, comme je puis franchement répondre de ma sincérité à mettre en avant ce que ma mémoire m'en a fourni, ainsi puis-je assurer que mon dessein n'a jamais été de faire un recueil exact de tout ce qui s'en peut dire ; mais bien de faire voir suffisamment par ce peu que j'ai mis en avant, que Notre-Dame n'est pas moins honorée en la vaste étendue de la terre, qu'elle l'a été et le sera en la longue durée des siècles.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE DES MATIÈRES.


PRÉFACE DES ÉDITEURS.

DÉDICACE.

LA COURONNE DE LA MÈRE DE DIEU, TISSUE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS D'EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ, et enrichie de diverses inventions pour l'aimer, l'honorer et la servir.

Le dessein de l'Auteur. 1

LA COURONNE D'EXCELLENCE de la Mère de Dieu.

PREMIER TRAITÉ.

L'origine des Couronnes. 5

Discours fondamental du premier Traité.

CHAPITRE PREMIER.

Du titre de MÈRE DE DIEU, vraie source de toutes les grandeurs de la glorieuse Vierge. 7

§. I. — De l'excellence du titre de MÈRE DE DIEU. 7

§. II. — Que le titre de Mère de Dieu est l'origine et la mesure de toutes les Grandeurs de la Sainte Vierge. 16

La première Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SECOND.

Qu'elle soit l'aînée des pures créatures par le droit de sa prédestination éternelle. 20

§. I. —Que Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST a été le vrai modèle sur lequel la Sainte Vierge a été tirée. 21

§. II.—Que Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, par sa prédestination éternelle, est l'Aîné de toutes les créatures. 23

§. III. — Le rapport de la Sainte Vierge à Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, par où il appert comme elle est l'Aînée des pures créatures. 29

La seconde Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE TROISIÈME.

Que dès le commencement du monde elle ait été annoncée par les Prophètes et représentée par les figures anciennes. 35

§. I. Qu'il appartenait à la grandeur et à l'Excellence de la Mère de Dieu qu'elle fût annoncée et figurée long-temps avant son arrivée au monde. 35

§. II. — De trois figures mortes, par lesquelles la mère de Dieu a été représentée, savoir est du Buisson de Moïse, de la Baguette d'Aaron et de la Toison de Gédéon. 40

§. III. — De trois autres figures de même nature, savoir est de l'Arche de l'Alliance, du Trône de Salomon et de la nuée d'Elie. 49

§. IV. — De quelques figures vivantes et animées, qui ont représenté la Mère de Dieu et premièrement d'Ève, de Sara et de Rebecca. 58

§. V. — De Marie, sœur de Moïse, d'Axa et de Jahel. 66

§. VI. — de Judith, d'Esther et de Bethsabée. 75
§. VII. — D'Abigaïl, de Marthe et de Magdeleine. 82

La troisième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITE QUATRIÈME.

Qu'elle soit la fille bien-aimée du Père Eternel. 87
§. I. — Le premier titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la fille du Père Eternel. 88
§. II — Le second titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la fille du Père Eternel. 94

La quatrième Etoile, ou grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Qu'elle soit l'Epouse du Saint-Esprit. 99
§ I. — Que la bienheureuse Vierge est véritablement l'Epouse du Saint-Esprit. 99
§. II. — Comment le Saint-Esprit a préparé la Sainte Vierge pour être sa digne Epouse. 101
§. III. — Des dispositions que la Vierge apporta de sa part pour se rendre digne Epouse du Saint-Esprit. 106
§. IV. — Les grâces incomparables que le Saint-Esprit élargit à cette sienne Epouse, en faveur de leurs épousailles. 109
§. V. — Comme toute la Sainte Trinité se trouva d'une manière ineffable à ces divines épousailles. 113

La neuvième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SIXIÈME.

Qu'elle soit la Nonpareille en ses rares parties et qualités naturelles. 118
§. I. — De la noblesse de la Mère de Dieu. 119
§. II. — De sa bonne grâce et de sa beauté corporelle. 122
§. III. — De son bel esprit. 129
§. IV. — De son excellent naturel. 133

La sixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Qu'elle soit l'incomparable en grâces et en mérites. 138
§. I. De l'Excellence de la première sanctification de la Mère de Dieu. 138
§. II. De l'accroissement de la Sainte Vierge. 145
§. III. — De la hauteur de sa dernière grâce. 155
§ IV. — De la grandeur de ses mérites. 161
§ V. — Des autres grâces de la Sainte Vierge, spécialement ses grâces gratuites. 168

La septième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE HUITIÈME.

Qu'elle soit l'unique pleinement franche de tout péché 172
§. I, — Que la Mère de Dieu a été exempte du péché originel. 173
§. II. — Que la mère de Dieu a été exempte du péché actuel. 229
§. III — Que les Saints Pères disent que la Mère de Dieu a été impeccable et comment ils doivent être entendus. 234

La huitième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Qu'elle soit singulièrement bénie. 250
§. I. L'abondance de la Bénédiction accordée à la Mère de Dieu, et le projet de tout le suivant discours. 251
§. II. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement bénie entre les femmes. 252
§. III. — Qu'elle est singulièrement bénie entre les justes et entre les amis de Dieu. 265
§. IV. — Qu'elle est singulièrement bénie entre toutes les créatures. 277

§. V. — De la source de toutes ces bénédictions. 281

La neuvième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE DIXIÈME.

Qu'elle soit la Reine des vertus. 283
§. I. — Que la Mère de Dieu a été véritablement la Reine des vertus. 283
§. II. — Qu'il était raisonnable que la Mère de Dieu fût aussi la mère des vertus. 288
§. III. — Que la Sainte Vierge a eu excellemment tous les dons et les fruits du Saint-Esprit avec les Béatitudes. 295

La dixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE ONZIÈME.

Qu'elle soit la Merveille de Gloire. 304
§. I. — Des grands priviléges de la mort de la Mère de Dieu. 305
§. II. — Des merveilleuses singularités de son Assomption, et de la gloire de son triomphe. 319
§. III. — Des admirables passe-droits de son sacré corps. 326
§. IV. — Des excellences nonpareilles de sa très sainte âme. 334
§. V. — De l'incroyable hauteur de son trône royal. 344
§. VI. — Origine de la fête de l'Assomption. 350

La onzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Qu'elle ait été et soit encore reconnue et appelée Bienheureuse de toutes les générations du monde. 358
§. I. — Que la Mère de Dieu, suivant l'oracle prophétique qu'elle-même a rendu, a été dite bienheureuse de toutes les générations. 359
§. II. — Qu'elle a été reconnue et dite bienheureuse de ceux de la Gentilité. 364
§. III. — Qu'elle a été reconnue et dite bienheureuse des Juifs et des Mahométans. 370
§. IV. — Qu'elle a été reconnue et honorée des plus grands du monde. 373
§. V. — Qu'elle a été reconnue et honorée de toutes les nations du monde. 376

*La Terre Sainte.* 377
*La Syrie.* 379
*L'Asie Mineure.* 379
*L'Egypte.* 380
*L'Afrique.* 381
*L'Ethiopie.* 381
*L'Inde Orientale et quelques Royaumes voisins.* 382
*La Chine.* 384
*Le Catay.* 386
*Le Japon.* 386
*L'Inde Occidentale.* 386
*Le Portugal.* 387
*L'Espagne.* 396
*Le Béarn et la Navarre.* 404
*La France.* 408
*La Lorraine.* 451
*La Franche-Comté.* 457
*Les Pays-Bas.* 459
*L'Angleterre.* 471
*Le Danemarck.* 473
*La Moscovie.* 474
*La Pologne.* 474
*L'Allemagne.* 476
*La Hongrie.* 495
*La Thrace.* 496
*La Grèce.* 497
*Des Iles de Paros, de Rhodes, de Malte et Sicile.* 497
*Le Royaume de Naples.* 499
*L'Italie.* 501
*La Savoie.* 521

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

*Ô Marie conçue sans péché,*
*priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise,* de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

***canadienfrancais.org***

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Année 2020
*canadienfrancais.org*